

OX
802
-C23

A 11 1 29



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

No. 1—15 Janvier 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

—
PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,..... \$1.00
Un an,..... \$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à CHARLES THIBAUT, Ecuyer, gérant.

CHAS. THIBAUT,

AVOCAT,

No. 27 RUE ST. VINCENT,

— — — — — MONTREAL.

A NOS ABONNÉS.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial vient d'achever sa neuvième année d'existence. Il remercie vivement tous les abonnés des années précédentes qui lui sont demeurés fidèles, et tous ceux qui sont venus s'ajouter cette année aux anciens. Il adresse au ciel, les vœux les plus sincères et les plus ardents afin que la protection de Dieu les accompagne pendant l'année 1868. De graves événements se sont accomplis pendant celle qui est expirée: la main du Seigneur s'est appesantie sur son peuple, mais en même temps sa paternelle bonté a prêté une oreille attentive aux prières de ses enfants, et sa puissance a partout dissipé les nuages qui menaçaient l'horizon.

Unissons tous nos cœurs dans un même transport de reconnaissance! plaçons notre confiant espoir en la divine clémence et attendons l'avenir avec le ferme courage des âmes chrétiennes!

La grandeur des événements accomplis et de ceux qui se préparent, ne permet point que nous les laissions ignorer à nos fidèles lecteurs. Désormais plus que jamais nous enrégistrerons les faits généraux qui intéressent la religion; nous donnerons chaque mois le fidèle résumé des principales nouvelles de l'Univers Catholique.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL.

~~~~~

### HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

~~~~~

LIVRE SECOND.

—

SECONDE COLONIE FRANÇAISE,

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[*Depuis 1632 jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en 1641.*]

CHAPITRE III. (*A.)

EFFORTS DE LA CHARITÉ CHRÉTIENNE EN FRANCE ET EN CANADA POUR
PROCURER LA CIVILISATION ET LA CONVERSION DES SAUVAGES.

(*Suite.*)

XXIII.

Madame de La Pelterie augmenté le nombre des Ursulines.

De son côté, madame de la Pelterie n'avait conduit aussi, en Canada, que trois Ursulines. Voyant que ce nombre était insuffisant, elle en demanda une quatrième à l'archevêque de Paris, qui lui en envoya deux, les mères Anne de Sainte-Claire et Marguerite de Saint-Athanase. Elles s'embarquèrent, avec les deux Hospitalières, sur le vaisseau nommé *l'Espérance*, conduit par M. de Courpon, honnête gentilhomme, qui leur

(*A.) Voir l'année 1867, et pour le chapitre page 881.

rendit de grands services dans cette traversée. Deux fois elles pensèrent être englouties au fond des eaux, dans la rade même, où les trois navires de la flotte restèrent, depuis le 26 de mars jusqu'au 28 d'avril, battus par les vents les plus furieux, sans avoir perdu autre chose qu'un câble et un bateau, qui furent emportés par la tourmente. Cette tempête, qui retint les vaisseaux près du port, les défendit contre les frégates ennemies, qui les attendaient au passage. Mais le cardinal de Richelieu, informé de cette embuscade par la duchesse d'Aiguillon, ordonna de leur faire escorte, et M. de Beaulieu, qui commandait la flotte royale, fit entourer les trois navires par quarante vaisseaux, qui les accompagnèrent jusqu'à l'entrée de la Manche, où ils n'eurent plus à craindre l'ennemi.

XXIV.

Hospitalières à Sillery, pour soigner les malades et instruire les enfants.

Le 9 de juillet de la même année 1640, les Hospitalières, accompagnées des Ursulines et de quelques Jésuites, se rendirent à Sillery, où l'on posa, en grande cérémonie, la première pierre du nouvel hôpital, et l'on en poussa immédiatement les travaux avec beaucoup d'activité, afin que les Hospitalières pussent, dès l'hiver suivant (*), l'occuper en partie. Le bâtiment se trouvant, en effet, en état de les recevoir, elles résolurent d'aller s'y établir, et fixèrent le jour du départ au 1er du mois de décembre de la même année. Les sauvages de Sillery, touchés de la charité de ces saintes filles, allèrent les chercher eux-mêmes à Québec, et les conduisirent en canot à leur bourgade, où les autres accoururent sur le rivage, pour les recevoir, en donnant mille démonstrations de reconnaissance et de joie. Les Hospitalières ne bornèrent pas leur zèle au soin des malades; elles l'étendaient encore à l'instruction des petites filles sauvages, qui, trop éloignées de Québec, ne pouvaient aller commodément se faire instruire chez les Ursulines. Elles furent bien dédommées de leurs peines, dans ce surcroît d'occupation; car, à Sillery, ces enfants avaient un si grand désir d'apprendre, que leur ardeur pour l'instruction allait jusqu'à l'importunité. Quoique le bâtiment des Hospitalières fût tout construit en pierres, elles eurent à souffrir les rigueurs du froid durant l'hiver, et aussi la privation de beaucoup de choses, et vécurent assez solitaires, les sauvages ayant quitté momentanément Sillery, pour aller à la chasse dans les bois. A leur retour, ils témoignèrent de nouveau, une joie très-vive de les voir dans ce lieu;

(*) En attendant que le bâtiment fut en état de les loger, quelques Hospitalières allèrent occuper, vers la fin du mois d'août, une maison dans le voisinage de Sillery, que M. de Puiseaux, dont nous parlerons dans la suite, leur offrit, et qui était appelée la maison de Saint Michel. Quoiqu'elle ne se composât que de trois petites chambres, elles trouvèrent le moyen d'y recevoir des malades et d'y vivre elles-mêmes en communauté cloîtrée, s'étant ménagé une petite chapelle où leur chœur était séparé de l'espace qu'occupaient les séculiers, qui s'y rendaient en petit nombre pour assister à la sainte Meesse.

et, de leur côté, elles eurent la consolation de contribuer à la conversion de plusieurs, par les secours charitables qu'elles leur prodiguèrent. Nous avons dit que la duchesse d'Aiguillon, en dédiant son hôpital au sang du Sauveur, répandu pour le salut de tous, avait demandé que les Hospitalières engageassent les sauvages qu'elles y recevraient à prier, particulièrement, pour le salut du cardinal de Richelieu, et pour le sien propre, après la mort de l'un et de l'autre ; et ce fut sans doute, pour leur rappeler sensiblement ce pieux devoir, et les aider à s'en acquitter, qu'elle envoya, cette année, à Sillery, un grand tableau, représentant Notre-Seigneur en croix, avec le cardinal d'un côté, et elle-même de l'autre ; à quoi elle joignit un parement d'autel noir, une chasuble et d'autres objets, pour servir à l'ornement de la chapelle et au culte divin.

XXV.

Pieuse curiosité des Sauvages pour les offices chantés des Ursulines.

A Québec, madame de la Pelterie et les religieuses Ursulines, en rendant aux sauvages les charitables services que nous avons dits, contribuaient encore à les édifier, dans leur chapelle, par leur modestie et par la beauté de leur chant, surtout les Dimanches et les jours de Fêtes, où leurs Vêpres étaient toujours chantées. “ Si, en France, écrivait, au sujet de ce chant, la mère de l'Incarnation, on ne mangeait que du poisson et des viandes salées, comme nous faisons ici, on serait malade, et on n'aurait point de voix ; nous nous portons fort bien, et nous chantons mieux qu'on ne le fait en France.” Il paraît que la douceur de ce chant, auquel les sauvages n'étaient pas accoutumés, ne les attirait pas moins que le son d'une viole, le seul instrument de musique religieuse qu'il y eût alors en Canada. “ On est tout ravi, écrivait la sœur de Sainte-Croix, d'entendre nos Mères chanter les Vêpres, les Fêtes et Dimanches. Il y a du plaisir à voir les sauvages et les sauvagesses auprès de la viole, quand on en joue. Ils en sont émerveillés. L'un d'eux disait qu'il fallait apprendre à leurs filles à jouer de cet instrument. Mais nous ne nous en servons que pour les attirer à la prière.”

XXVI.

Agnès, ses dispositions pour la piété et la musique religieuse.

Dans ce dessein, et pour se former une aide qui pût les suppléer, elles communiquèrent la pratique de ce petit art d'agrément à une de leurs élèves, âgée de douze ans, remarquable pour la beauté de sa voix et la douceur de son caractère, qui sans doute lui fit donner, dans son baptême, le nom d'Agnès. “ Elle a fait de très-grands progrès auprès de nous, écrivait encore la mère Marie de l'Incarnation, tant dans la connaissance des mystères que dans les bonnes mœurs, ayant de plus appris à travailler, à lire, à jouer de la viole, et mille autres petites

“ adresses.” Cette enfant, ayant ensuite été retirée du séminaire par ses parents, elle se plaisait à chanter aux sauvages des Cantiques spirituels que les Ursulines lui avaient appris ; et, dans les bois, elle était, comme leur directrice de chant, déterminant elle-même ce qu'ils devaient chanter, et les édifiant autant par la sagesse et la modestie de sa conduite, qu'elle les charmait saintement par la beauté de sa voix. Elle aurait même voulu se consacrer à Dieu par la profession religieuse, et ses maîtres pensaient à la recevoir, lorsqu'elle mourut à l'âge de quinze ans, au mois de décembre 1643, à la suite d'un accident, qui pensa la faire périr dans le fleuve Saint-Laurent, et d'où elle avait été retirée presque sans vie.

XXVII.

Zèle de madame de la Pelterie pour la conversion des sauvages.

L'affection que madame de la Pelterie témoignait aux femmes et aux filles sauvages était bien propre à gagner leurs cœurs et à leur faire aimer la religion. Elle ne pouvait modérer son ardeur dans les services qu'elle leur rendait, et voulait se trouver elle-même partout, quand il s'agissait des sauvages. Le jour de l'Assomption 1639, dans les Processions, rapporte la sœur de Sainte-Croix, “ elle servait de conductrice aux femmes sauvages, et marchait en tête.” Le Jeudi Saint de l'année 1640, la cérémonie du lavement des pieds devant avoir lieu à l'hôpital, elle s'y rendit, et se joignant aux Hospitalières, elle lava les pieds à des femmes et à des filles sauvages, avec autant de charité que de modestie, exemple qui fut imité par madame de Répigny. C'est que le zèle pour la conversion des sauvages n'était pas particulier aux missionnaires et aux Religieuses ; et nous devons dire, à la louange des pieux colons de Québec, qu'avant l'arrivée des Hospitalières et des Ursulines, il était déjà très-commun parmi eux. Il devint même général, à l'occasion d'un vœu que les PP. Jésuites firent, en 1635, dans toutes leurs résidences, et que, l'année suivante, les colons commencèrent à prononcer, et qu'ils renouvelaient depuis, tous les ans, le jour de l'Immaculée-Conception, quoique par simple dévotion, et sans obligation de conscience.

XXVIII.

Vœu public des colons pour la conversion des sauvages.

Nous le rapporterons ici, comme un monument remarquable de la piété de ces premiers temps. “ Adorable Jésus, Sauveur du Monde, quoique “ nos péchés nous doivent éloigner de votre présence, néanmoins, “ étant épris d'une sainte affection de vous honorer, vous et votre Sainte “ Mère : et poussés du désir de correspondre fidèlement à ce que vous “ désirez de vos serviteurs, pour vous faire connaître et adorer des

“ pauvres peuples de ces contrées : prosternés ici à vos pieds, nous vous
 “ promettons et faisons vœu, comme aussi à la Très-Sainte Vierge, votre
 “ Mère, de communier douze fois, ces douze mois suivants, et de dire le
 “ chapelet autant de fois ; et cela, en l’honneur et en action de grâces de
 “ l’Immaculée Conception de cette Sainte Vierge, votre Mère, comme
 “ aussi de jeûner, la veille de cette Fête, à la même intention : pour
 “ obtenir de votre bonté et de votre miséricorde, par son intercession
 “ et par ses mérites, la conservation de ce pays et la conversion des pau-
 “ vres sauvages qui l’habitent. Recevez donc, ô Reine des Anges et
 “ des Hommes, sous votre sainte protection, ces peuples délaissés et aban-
 “ donnés, que nous vous présentons par les mains de votre glorieux
 “ Epoux et de vos fidèles serviteurs saint Ignace et saint François
 “ Xavier, et de tous les Anges gardiens et protecteurs de ces lieux, pour
 “ les offrir à votre bien-aimé Fils ; afin qu’il lui plaise les maintenir et les
 “ conserver contre leurs ennemis ; donner la connaissance de son saint
 “ Nom à ceux qui ne l’ont pas encore ; et à tous, la persévérance en
 “ sa sainte grâce, et en son saint amour.” On n’avait rien vu jusqu’alors,
 dans aucune colonie, de si pur et de si chrétien, pour procurer la
 conversion des sauvages.

Nous avons raconté que, dans l’hiver de 1535 et 1536, Jacques Cartier, et tous les Français qui l’accompagnaient, avaient fait un vœu solennel à Marie, et s’étaient rendus, processionnellement, devant une de ses images, placée contre un arbre, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, comme pour faire, sur ces terres nouvelles, le premier exercice public du culte catholique, en y proclamant la dévotion envers Marie, l’avocate des chrétiens. Ce fut donc une coïncidence bien digne de remarque, qu’en 1636, cent ans après le vœu de Jacques Cartier, d’autres Français, venus en Canada pour réaliser les desseins de ce navigateur, en y formant une colonie catholique, fissent aussi un vœu public à Marie, et, depuis ce temps, le renouvelassent d’année en année, pour obtenir, par son intercession, la conservation de ce même pays à la France, et la conversion des indigènes, que Jacques Cartier avait eue si fortement à cœur.

XXIX.

Zèle de M. de Montmagny pour la conversion des sauvages.

Les chefs de la colonie ne la désiraient pas avec moins d’ardeur, et montraient le même zèle apostolique que nous avons admiré dans Jacques Cartier, à Hochelaga. M. de Montmagny, ayant reconnu qu’un sauvage Huron, homme d’un sens droit et fils du capitaine de sa bourgade, avait déclaré qu’il voulait croire en Dieu, et donné des marques non équivoques d’attachement à la religion, engagea lui-même les PP. Jésuites à lui conférer le baptême avant qu’il retournât dans son pays,

voulut lui servir de parrain, et le nomma Charles, du nom qu'il portait lui-même. A peine ce sauvage eut-il été régénéré par l'eau baptismale, que le Gouverneur lui dit, en lui donnant des témoignages particuliers d'affection : " Je me réjouis de vous voir, maintenant, au nombre des " enfants de Dieu ; et puisque vous êtes affranchi des liens des démons, " combattez généreusement ; tenez la parole que vous avez jurée à Dieu. " Le baptême vous a donné des armes et des forces contre vos ennemis " invisibles : servez-vous-en courageusement : et, parce que les peuples " qui vous font la guerre désirent de vous détruire, je veux vous armer " contre eux." Là-dessus il lui fit présent d'une belle arquebuse, qui étonna beaucoup ce bon néophyte ; car ces armes étaient encore toutes nouvelles pour eux. " Allez, ajouta le Gouverneur, exhortez vos compatriotes à " embrasser la Foi que vous avez reçue, et les assurez, de ma part, que " je les protégerai, s'ils se rangent au giron de l'Eglise." Nous devons remarquer ici que ce sauvage, dans sa réponse au Gouverneur, l'appela *Onontio* ; et c'était ainsi que les Hurons et les Iroquois traduisaient le nom de Montmagny ; car, dans leur langue, *Onontio* veut dire *grande montagne*. Un sauvage nouvellement baptisé, ayant eu le bonheur de faire sa première Communion le jour même de la Fête-Dieu, M. de Montmagny proposa aux PP. Jésuites de donner à ce néophyte l'un des bâtons du dais, sous lequel on devait porter le Très-Saint-Sacrement, et lui-même en prit un autre par une très-rare et très-religieuse humilité. Ce fut un spectacle bien touchant, aux yeux de la Foi, de voir ce néophyte, vêtu d'une robe de sauvage, marcher ainsi de pair avec le Gouverneur, en portant l'un et l'autre le dais à la Procession, au bruit des mousquets et des canons, et au milieu de tout l'appareil que la colonie pouvait déployer dans cette fête solennelle.

XXX.

Zèle des principaux membres de la colonie pour la conversion des sauvages.

Les exemples de charité et de piété des autres principaux membres de la colonie étaient bien propres aussi à faire une vive et puissante impression sur les cœurs des sauvages. A l'imitation du Gouverneur, M. de l'Isle, son lieutenant, et les autres messieurs tenaient à honneur d'être leurs parrains au baptême, et les nouveaux chrétiens s'en montraient très-flattés. Ainsi M. de Répentigny, ayant levé des Fonts un sauvage, âgé d'environ quarante ans, à qui il donna le nom de Joseph, ce néophyte, immédiatement après son baptême, prit la main de son parrain, et la baisa avec beaucoup de tendresse, en le remerciant du bien qu'il lui avait procuré. Atteint d'une maladie qui le conduisit au tombeau, il eut la consolation de voir M. de Répentigny le visiter souvent, et lui faire porter fréquemment de petites douceurs. Ce charitable et fidèle parrain lui rendit enfin les derniers devoirs, en l'accompagnant à la sépulture : ce que firent

aussi les dames de Répentigny, sa mère et sa femme, et plusieurs autres personnes de sa maison. Le corps était porté par quatre Français et suivi de M. de Courpon, de M. Gand, de M. de Castillon, et des sauvages qui se trouvaient à Québec. Aussi le Père Le Jeune, témoin de ces touchants exemples, disait, dans sa relation de 1636 : “ Je donnerai cette louange à nos Français, qu'ils honorent volontiers de leur présence les baptêmes et les obsèques des sauvages : ce qui édifie grandement ces barbares, voyant l'estime qu'on fait de ceux de leur nation qui reçoivent notre sainte Foi.”

XXXI.

Sauvage envoyé à Louis XIII ; présent du roi aux nations alliées.

L'intérêt que le roi Louis XIII et le cardinal de Richelieu témoignaient, de leur côté, en faveur des sauvages, était un autre puissant motif pour leur faire aimer la religion. Quand on leur disait que ce ministre contribuait efficacement à l'entretien des ouvriers évangéliques envoyés auprès d'eux, ils donnaient des marques d'un étonnement inexprimable ; jusque-là, que ceux qui n'étaient pas chrétiens avaient de la peine à croire qu'on pût rencontrer, sur la terre, des hommes qui voulussent faire des dépenses pour les secourir, au bout du monde, sans se proposer d'autre intérêt que le bien de leurs âmes et la gloire de Dieu. L'année 1638, un sauvage, fils d'un chef de tribu, avantageusement connu des colons, passa en France pour rendre hommage au roi, non pas seulement au nom de son père et de sa nation, mais encore au nom des autres nations du pays. La première fois qu'il vit le roi, ce fut à l'église ; et il demeura singulièrement frappé de ce que ce prince priait Dieu comme les missionnaires enseignaient aux sauvages de le faire. C'était le premier jour de l'an ; voyant le roi marcher au milieu de ses gardes, avec ses Suisses et ses soldats en ordre, au son des tambours, il fut si stupéfait à ce spectacle, qu'il dit au P. Jésuite qui l'accompagnait : “ Allons-nous-en ; j'ai tout vu, puisque j'ai vu le Roi ;” et, tout le reste du jour il resta sans parler, pensant sans cesse à ce qu'il avait vu. Lorsqu'enfin il fut présenté à Louis XIII, il mit aux pieds de ce prince une couronne de porcelaine, pour témoigner, par cet hommage, qu'il le reconnaissait, au nom de tous les peuples sauvages, pour leur vrai et légitime Souverain. Ce monarque lui fit un accueil plein de bonté, et lui demanda s'il avait été baptisé, et s'il était sédentaire : donnant à connaître, par ces demandes, l'affection qu'il portait aux nouveaux chrétiens et à ceux qui résidaient auprès des Français pour professer la religion catholique. Le roi et la reine lui firent voir le Dauphin encore au maillot ; et, après plusieurs autres actes de bienveillance, lui donnèrent en présent, pour les nations qu'il représentait, six habits magnifiques, où l'on ne voyait que toile d'or, velours, satin, panne de soie, écarlate.

XXXII.

Distribution des présents du roi aux sauvages ; usage qu'ils veulent en faire.

Ce jeune sauvage, qui était de Miskou, étant de retour en son pays, monta jusqu'à Québec, avec un certain nombre de ses compatriotes, et alla trouver M. de Montmagny, à qui il remit ces présents. Il y avait alors, dans ce lieu, des Hurons, des Algonquins et des Montagnais ; et tous en voyant ces habits, admirèrent la bonté du roi de France, qu'ils appelaient leur roi. Mais pour éviter de faire naître de la jalousie entre eux, comme il fût arrivé, si ces présents eussent été donnés à une seule nation, M. de Montmagny remit trois habits à ce jeune sauvage, l'un pour lui, l'autre pour son fils, le troisième pour son père ; et distribua les autres à trois sauvages chrétiens de trois nations. Ceux-ci, en apprenant de la bouche de M. de Montmagny, que le roi de France leur envoyait ces présents, en témoignèrent d'abord leur surprise, et firent ensuite cette réponse, qui mérite d'être rapportée : “ Ecrivez à notre roi que nous le remercions “ et que nous l'admirons ; et que, quand il ne nous aurait rien envoyé, nous “ ne laisserions pas de l'aimer. Au reste, gardez vous-même ces habits ; “ car nous ne voulons nous en servir que quand on marchera en Procession “ pour prier Dieu pour le roi, pour la reine et pour leur fils. Et quand “ nous seront morts, si vous faites prier Dieu pour le roi, faites porter ces “ habits à nos enfants, afin que ceux qui viendront après nous sachent “ l'amour que notre roi nous a porté.”

XXXIII.

Procession de l'Assomption ; des sauvages en font partie.

La première Procession où ils s'en servirent eut lieu le 15 Août de cette même année 1639, fête de l'Assomption, en exécution du vœu que le roi avait fait, l'année précédente, lorsqu'il mit sous la protection de la Très-Sainte Vierge sa couronne et tous ses Etats. La Nouvelle-France voulant donc reconnaître avec son roi cette divine Mère, pour sa Dame et sa Protectrice, fit alors cette Procession solennelle pour la première fois. Dès le grand matin, les sauvages chrétiens entendirent la sainte Messe et communierent ; et tous les autres, qui étaient dans les environs de Québec, se réunirent pour assister à la procession. Après la croix et la bannière venait M. Gand, en tête des hommes sauvages, dont les six premiers étaient revêtus de ces habits royaux, allant deux à deux, dans un maintien grave et modeste. Après les hommes, marchait Madame de la Pelterie, ayant à ses côtés trois ou quatre filles sauvages, vêtues à la Française, et ensuite toutes les filles et femmes des sauvages en leurs propres vêtements.

Le clergé venait après, suivi de M. le Gouverneur, des Français et enfin des Françaises, sans garder entre eux d'autre ordre que celui de l'honnêteté chrétienne. La Procession, qui s'était mise en marche au bruit des canons du Fort, se dirigea d'abord vers l'hôpital, devant lequel

les sauvages prièrent tous ensemble pour le roi et la reine, et remercièrent Dieu de la naissance du dauphin ; ce que firent aussi, dans la chapelle du Précieux Sang, le Gouverneur et les principaux des Français et des sauvages. De là on se rendit aux Ursulines ; l'artillerie du Fort salua la Procession à son passage ; lorsqu'on fut arrivé à la chapelle, qu'on avait parée, on fit les mêmes prières qu'à l'hôpital, et les Ursulines chantèrent l'*Exaudiat*, comme les Hospitalières l'avaient déjà fait. Enfin on rentra dans l'église de Notre-Dame de Recouvrance. Après la Procession, M. de Montmagny fit un festin à une centaine de sauvages, et les PP. Jésuites prirent avec eux les six qui étaient vêtus des habits de parade, et leur donnèrent à manger dans leur maison.

XXXIV.

Origine des habits de parade des sauvages aux processions.

Il faut que ces habits aient fait sur l'esprit des sauvages une vive et profonde impression, puisque, outre la protestation qu'ils firent, en les recevant, de ne s'en servir qu'aux Processions solennelles, l'usage s'est conservé. jusqu'ici, dans les tribus sédentaires, de porter quelques vêtements, à peu près semblables, dans les occasions solennelles de religion. Nous sommes, en effet, portés à croire que la coutume dont nous parlons eut pour origine le don des six habits envoyés par Louis XIII et la Procession où six des principaux sauvages parurent ainsi revêtus. Jusqu'alors les Européens n'avaient apporté aux sauvages que des couvertures, des capots, des haches, des couteaux, des chaudières ou d'autres objets de première nécessité ; et nous ne voyons pas qu'ils eussent encore échangé avec eux des costumes complets pour la représentation et le luxe. Il est à remarquer que, l'année précédente, le sauvage que M. de Montmagny voulut avoir pour second, en portant le dais à la procession du Très-Saint Sacrement, avait une *belle robe de sauvage*, c'est-à-dire de belle fourrure, et si l'usage dont nous parlons eût été dès lors introduit, sans doute qu'on n'eût pas manqué de vêtir magnifiquement ce sauvage, dans une occasion si solennelle, où il avait à marcher de pair avec le Gouverneur.

XXXV.

La Colonie se fut développée si les Associés eussent rempli leurs promesses.

Il résulte de tous les faits que nous avons exposés jusqu'ici que dans les huit premières années, depuis la reprise du Canada, en 1632, jusqu'en l'année 1640, la nouvelle colonie de Québec se vit heureusement pourvue des éléments les plus propres à opérer son développement et à procurer la conversion des nations sauvages. C'étaient les deux fins que les rois de France avaient eues en vue en envoyant des navigateurs en Canada ; et la compagnie des Cent-Associés s'était obligée d'attendre elle-même ce double but, en recevant, en dédommagement de ses dépenses, le privilège

exclusif des pelleteries et la propriété des immenses contrées dont se composait la Nouvelle-France. “ Il est certain, dit le P. de Charlevoix, que les esprits étaient, en France et en Amérique, dans les meilleures dispositions du monde pour peupler cette colonie et pour établir toutes les branches de commerce que peut produire un si bon fonds. Le merveilleux concert de tous les membres qui composaient cette colonie, de laquelle on avait conçu de si grandes espérances, ce concert, le seul peut-être qu'on avait vu aussi parfait dans le Nouveau Monde, répondait du succès de toutes les entreprises qu'on y aurait tentées. Tant de secours spirituels, venus de France tout à la fois, ne pouvaient manquer de donner une grande activité aux affaires de la religion. L'établissement des Hospitalières, celui des Ursulines, toutes les missions renforcées d'ouvriers infatigables, qui ne s'épargnaient point ; la piété et la charité des principaux habitants, qui ne se refusaient à rien pour les seconder, jusqu'à prêter leurs propres lits pour y coucher des malades : c'étaient là autant de conjectures précieuses qui auraient dû faire entrer dans le sein de l'Eglise la plus grande partie des nations du Canada. Mais la compagnie des Cent-Associés demeurait dans une inaction qui sera toujours incompréhensible, et il arrivait de là que les missions et les communautés, qui devaient tirer leur principal appui de la colonie, en étaient presque le seul soutien. Cependant le fonds qui faisait subsister les missionnaires et les Religieuses n'était, en bonne partie, que casuel ; on ne devait pas compter qu'il continuât toujours sur le même pied, et il fut réduit, en effet, peu à peu.” C'est pourquoi la colonie et l'œuvre de la sanctification des sauvages ne firent que languir, comme nous allons l'exposer au chapitre suivant. (*A continuer.*)

DE L'AUTORITÉ EN PHILOSOPHIE. (*)

LIVRE III.

DE L'AUTORITÉ HUMANO-DIVINE OU DE L'ÉGLISE.

DE L'AUTORITÉ HUMANO-DIVINE EN PHILOSOPHIE.

NEUVIÈME ET DERNIER CHAPITRE.

CONCLUSION—DÉFINITION DE LA PHILOSOPHIE—DIFFÉRENCÉ ENTRE LA PHILOSOPHIE ET LA THÉOLOGIE.

Depuis quarante siècles l'individualisme est à l'œuvre. Il a cultivé le champ de la science avec de rudes labeurs ; les produits de son activité

(*) Voir l'année 1866, pages 238, 273, 290, 322, 343, 375, 395, 410, 412, 492, 451.

“ l'année 1857, pages 2, 96, 177, 256, 331, 419, 493, 572, 664, 755, 761, 834, 897.

sont immenses, et tout à la fois d'une valeur bien minime. Non seulement il n'a pu se faire un symbole ; mais même il ne lui a pas été possible de formuler et d'établir un seul dogme, c'est-à-dire, une vérité universellement obligatoire. Il n'a produit qu'une masse énorme d'opinions contradictoires. Toujours, il s'est vu livré en proie à la guerre intestine. Maintes et maintes fois l'on a imaginé des projets de pacification, des réformes qui devaient satisfaire tous les esprits. Les plus grands génies se sont usés vainement dans ces tentatives sans résultat.

Aujourd'hui, autant que jamais, les représentants divers de la philosophie rationaliste sont divisés entr'eux. Or, comme l'avenir a ses racines dans le passé, et qu'en outre les perpétuelles contradictions qui éclatent dans le domaine de l'individualisme, résultent de la nature même de cette philosophie combinée avec celle de l'esprit humain, nous devons tenir pour indubitable, que l'individualisme n'aura jamais de symbole, et même, qu'à l'exception du dogme prétendu de la suprématie de la raison de chacun, qui est tout le fond du rationalisme, et son expression rigoureuse, il n'aura jamais de croyance constante et uniforme. Non seulement l'individualisme n'a point et n'a jamais eu de symbole, mais encore il a constamment battu en ruine le symbole de l'humanité, et il ne tient pas à lui que nous ne soyons devenus tour à tour, matérialistes, athées, panthéistes, sceptiques, voire même nihilistes.

A la vue de ces aberrations épouvantables de la raison, que devons-nous faire ? Nous laisser aller au découragement, conspuer et maudire, comme un présent funeste, cette lumière d'origine divine, qui fait l'homme roi de la nature et lui donne de magnifiques traits de ressemblance avec son Créateur ?

A Dieu ne plaise que nous nous rendions coupables d'une si noire ingratitude ! Parce que les hommes ont beaucoup abusé des dons de Dieu, il ne faut pas estimer ces dons moins excellents. La liberté n'a-t-elle pas enfanté autant de crimes que la raison a produit d'erreurs ? Il ne nous est pas néanmoins permis de déclamer contre la liberté ; ne déclamons pas non plus contre la raison. L'abus d'une chose ne prouve rien contre elle. Or, ici, il y a abus manifeste. Depuis longtemps, les plus grands hommes et les plus vertueux l'ont signalé, cet abus fatal, mais avec trop peu de succès jusqu'à présent. Confiance néanmoins ! La masse déjà énorme des expériences grossissant toujours avec les années, met en évidence de plus en plus l'impuissance irrémédiable de la raison individuelle. C'est pourquoi, il y a tout lieu de le croire, les tentatives nouvelles de bons esprits dirigées dans le même sens, obtiendront de plus heureux résultats, et leurs voix seront probablement écoutées quand elles porteront aux philosophes découragés ces paroles de consolation et d'espérance : Etes d'un jour, pourquoi voulez-vous vous isoler de vos frères ? Songez et voyez quelles victoires nous aurions obtenues sur la nature inférieure, si chacun

avait voulu séparer son action de celle de son semblable, si chacun avait prétendu n'appliquer toujours à la résistance que sa puissance individuelle ? L'homme aurait-il dompté les animaux féroces, abattu les forêts, desséché les vallées, défriché la terre, dirigé le cours des fleuves, subjugué les mers, aurait-il, en un mot, imposé son joug à la création terrestre toute entière et nous apparaîtrait-il partout comme le roi de l'univers ? Oh ! non, sans aucun doute. Tout au contraire, l'homme se verrait en tout lieu esclave de la nature, chargé par elle des plus lourdes chaînes et dans l'impuissance absolue de s'affranchir jamais ; si tant est cependant qu'une multitude de causes ennemies n'eussent pas fait disparaître de dessus la terre, déjà depuis longtemps, un être si infirme et si débile. Vous conviendrez sans peine de la certitude de ces assertions diverses. Mais pourriez-vous croire que l'homme soit moins faible dans les régions du vrai que dans celles des réalités physiques ? Pensez-vous que le champ de la vérité ne soit pas pour nous aussi stérile et d'une aussi difficile culture que le sol d'où nous tirons, en l'arrosant en commun de nos sueurs, la subsistance de notre organisme ? Pourquoi, afin de féconder vos efforts, n'élevez-vous pas souvent votre cœur et vos yeux vers la lumière infinie, dont la conscience et les instincts supérieurs du genre humain ont constamment sollicité l'abondante et extraordinaire communication ?

Ce n'est pas d'aujourd'hui, ainsi que nous l'avons remarqué au premier livre, que l'on a exhorté la philosophie à chercher un appui extérieur. Les plus grands esprits et les plus estimables, lui en ont donné le conseil et l'exemple, dans les temps anciens comme dans les âges modernes. Nous avons cité précédemment parmi les païens, Confucius, Héraclite, Platon, Aristote, Cicéron, Sénèque, Plutarque, Quintilien. Nous avons cité Tertulien et Boèce, et au moyen âge, St. Thomas, le prince des Scholastiques. Enfin, dans les temps modernes, nous avons nommé Fénelon, Buffier, Huet, Cudworth, Hook, Bergier, de Bonald, De Maistre et de Riambourg. Nous devons mentionner encore, malgré leurs exagérations et leurs excès, les deux écoles fameuses de M. De La Mennais et de M. Bautin.

Mais, où le trouver cet appui ?

1^o. Dans la raison de tous. Une raison individuelle ne diffère qu'en degrés d'une autre raison individuelle. Toute raison, à l'état actuel, a de l'aptitude à saisir le vrai. Il en résulte que la puissance de la somme des raisons individuelles est incomparablement plus grande que celle d'une raison particulière quelconque. Que si cette somme comprend la raison de tous, toujours et partout, l'on ne peut imaginer, dans la création, de motif plus invincible de croire ; et si, en pareille conjoncture, son enseignement n'était pas véritable, il faudrait dire que la raison, destinée à percevoir le vrai, serait néanmoins impuissante à le saisir, ce qui répugne. Il est donc certain que la raison particulière doit chercher un

appui dans la raison commune, et tenir pour indubitable, avant toute discussion, tout ce qu'enseigne la raison générale.

Or, la raison générale enseigne, entre autre chose, que la Raison Infinie peut illuminer, par des opérations extraordinaires et tout-à-fait en dehors de l'ordre constant établi de Dieu, la raison créée et finie. Et de toutes les données de la raison générale, il n'en est peut-être pas une seule qui soit, par son évidence intrinsèque et par sa conformité aux besoins de l'homme, plus manifestement proportionnée à la raison de chacun.

Les affirmations de la raison commune ne s'arrêtent pas à ce qui est purement possible ; elles descendent encore jusqu'à l'ordre réel. Tous les hommes, toujours et partout, ont cru aux communications miraculeuses de la divinité avec la nature humaine. Plusieurs, il est vrai, se sont trompés dans l'appréciation des faits, ils ont pris pour révélations divines, le produit de l'illusion ou du mensonge. Mais, encore ici, la raison commune trace, pour servir au discernement de la vérité, des caractères si éclatants et si incommunicables, que toute raison individuelle, bien disciplinée, ne saurait s'y méprendre. Elle nous signale le miracle et la prophétie comme des Lettres-Patentes authentiques de la divinité ; et nous donne, pour en vérifier la réalité et en constater la nature, des signes infaillibles. Toute doctrine qui se prétend révélée et veut s'imposer au genre humain, doit, au jugement du sens commun, prouver son origine divine, du moins par l'une ou l'autre espèce de ces faits rigoureusement surnaturels. Il faut, en outre ; mais l'on sait *à priori* que cette nouvelle exigence est toujours réalisée, quand on a acquis la certitude que la vérité de la doctrine est établie sur le miracle ou la prophétie ; il faut, en outre, que la grandeur et la beauté de son enseignement dogmatique et moral, que l'harmonie parfaite de cet enseignement, avec les nécessités de notre nature, manifestent quelque chose de l'infinie sagesse de son auteur.

Donc, en second lieu, la raison philosophique doit s'étayer de la raison divine. Ce devoir, une des plus solennelles prescriptions de la raison commune, est encore intimé à chaque intelligence particulière par le sentiment de sa faiblesse et de son insuffisance dans la poursuite du vrai, insuffisance à laquelle ne peut convenablement remédier la raison générale elle-même, beaucoup trop limitée dans sa sphère.

Soutenue, éclairée par la raison commune et par la révélation divine, la raison individuelle pourra-t-elle, sans crainte de faire fausse route, s'élancer à la recherche du vrai ? Non, pas encore. La révélation, manifestation de l'être infini, aura nécessairement son côté ténébreux. Donc, les interprétations erronées de la révélation seront inévitables à l'individu abandonné à lui-même. Et puis les trois grandes causes d'erreur que nous avons signalées au rationalisme, ne se rencontreront-elles pas ici pareille-

ment ? Sans aucun doute ; et les vérités révélées les plus lumineuses seront contradictoirement expliquées par plusieurs dont souvent l'on ne pourra suspecter ni le talent, ni la bonne foi. Cette assertion, du reste, est assez confirmée par l'expérience. Comment sortir de ce nouveau dédale ? La révélation nous présente un fil conducteur que la raison générale de la société la plus éclairée et la plus étendue, agréée depuis dix-huit siècles, et qu'un profond instinct de notre nature nous presse de saisir. Pour satisfaire aux besoins de l'humanité toujours plus raisonneuse, plus désireuse de connaître et d'expliquer ; mais toujours fort débile et peu clairvoyante, et partant, toujours, plus exposée à se repaître d'erreurs de toute sorte, Dieu, en se révélant à elle une dernière fois, lui a laissé jusqu'au jour suprême de ce monde visible, un interprète infailible de la vérité. Il faudra donc, en troisième lieu, que la raison philosophique porte toujours devant soi, comme un flambeau, les décisions de cet interprète, c'est-à-dire de l'Eglise.

Avec ce triple appui, ce triple critérium, la philosophie pourrait étendre au loin et affermir solidement ses conquêtes. Au lieu des ténèbres qui enveloppent maintenant son domaine, quel jour magnifique se lèverait pour elle, si elle consentait à marcher par la grande voie de l'autorité, et si elle voulait se définir de la manière que voici : *La philosophie est le libre exercice de la raison, ou l'explication des choses, sous la discipline du sens commun et de la révélation interprétée par l'Eglise.* (1).

Telle est, ce me semble, l'idée la plus générale d'une philosophie catholique, ou d'une philosophie positive et féconde. Si l'on en désirait une notion plus restreinte et moins disproportionnée à la faiblesse de notre intelligence, l'on pourrait emprunter, en la complétant, la définition de M. Lamennais et dire : La philosophie est : “ *L'exposition des vérités générales, ou de ce qu'il y a de commun dans les diverses branches de la connaissance humaine,*” *sous la discipline du sens commun et de la révélation interprétée par l'Eglise.*

Parceque nous soumettons la philosophie, dans plusieurs de ses investigations, au contrôle de la révélation et de l'Eglise, on ne saurait avoir pour cela le droit de nous objecter que nous confondons la philosophie avec la théologie. Ce serait une imputation tout-à-fait erronée. Rien n'est plus distinct d'après notre doctrine. La théologie et la philosophie selon nous, comme selon tout le monde, diffèrent par leur objet et par leurs moyens ou *lieux communs*. La philosophie a pour objet propre les vérités générales naturelles : ce n'est qu'indirectement, par voie d'affinité ou de conséquence, et dans une certaine mesure, qu'elle s'occupe des vérités révélées. De même l'objet propre de la théologie, ce sont les vérités surnaturelles, et si quelquefois elle traite des vérités naturelles, ce n'est aussi

(1) Esquisse d'une philosophie, T. 1er.

qu'indirectement, par voie d'affinité ou de conséquence, et dans une certaine mesure.

Le grand moyen ou instrument de la philosophie, c'est la raison ou l'ensemble de nos facultés cognitives : celui de la théologie, la révélation et l'enseignement de l'Eglise.

La révélation et l'autorité doctrinale vivante qui en est l'interprète, servent à guider le philosophe dans la recherche du vrai ; mais ce n'est point par elles, mais bien par la raison, qu'il prouve ses affirmations diverses.

Le théologien donne pour base à son enseignement la révélation et la tradition de l'Eglise, n'empruntant à la raison que des considérations secondaires et de convenance, ainsi qu'une méthode d'exposition.

Par où l'on voit évidemment que selon nous, la philosophie et la théologie, tout en se prêtant un mutuel secours, demeurent parfaitement distinctes et même diverses.

Avant de terminer, qu'il me soit permis d'engager le lecteur sérieux et bienveillant qui aura bien voulu me suivre jusqu'au bout, à considérer ici avec attention et d'un point de vue général, la portée pratique des idées exposées dans cet écrit, et les admirables résultats que produirait leur universelle réalisation.

Nous avons établi que la philosophie est soumise, dans des limites clairement définies, à l'autorité humaine, à l'autorité divine et à l'autorité humano-divine. Mais la philosophie comprend toutes les parties de la connaissance humaine dans l'ordre naturel ; toutes les sciences spéculatives et pratiques et morales sont de son ressort, puisqu'on la définit généralement : *L'ensemble des connaissances déduites des premiers principes* ; ou bien avec M. Lamennais, l'exposition de ce qu'il y a de commun dans les diverses branches de la connaissance humaine.

Donc, toutes les sciences spéculatives et pratiques, physiques et morales sont soumises dans les mêmes limites que la philosophie, à l'autorité humaine, à l'autorité divine et à l'autorité humano-divine.

Par conséquent, il n'est permis à personne, quelque puisse être l'objet de ses spéculations, de mettre en oubli les enseignements du sens commun, de la révélation et de l'Eglise ; il faut, au contraire que le souvenir lui en soit toujours présent, et qu'il éclaire constamment la marche de ses idées. Que l'on fasse de l'histoire naturelle ou de la métaphysique ; que l'on s'exerce aux sciences exactes ou à l'économie politique et sociale ; que l'on contemple le spectacle de la création matérielle, ou bien celui de la nature humaine ; que l'on scrute le passé, qu'on interroge le présent ou que l'on essaie de sonder l'avenir, toujours est-il nécessaire, toujours est-on rigoureusement obligé de ne jamais perdre de vue la triple autorité dont nous avons prouvé la réelle existence, et déterminé, autant qu'il nous a été possible, la circonscription.

Cette doctrine, éminemment vraie, il faudrait la proclamer partout et l'inculquer par toutes les voies possibles.

Cette doctrine éminemment vraie, chacun devrait en faire la règle invariable de sa conduite de tous les jours.

Alors l'intelligence de l'homme, aussi bien que sa volonté, seraient contenues dans de justes bornes.

Alors se trouveraient reliés ensemble le spirituel et le temporel, le sacré et le profane, le divin et l'humain.

Alors seraient bannies à jamais du milieu des hommes tant de monstrueuses doctrines, la honte de notre espèce.

Alors, l'ordre apparaîtrait peu à peu dans le chaos des opinions humaines.

Alors, enfin, se ferait, du moins en tout ce qui est essentiel et nécessaire, la pacification des intelligences, condition indispensable, et tout à la fois moyen efficace de la pacification des volontés.

LES FRANCS-MAÇONS,

CE QU'ILS SONT—CE QU'ILS FONT—CE QU'ILS VEULENT.

PAR MGR. DE SÉGUR.

La Franc-Maçonnerie cherche avant tout le silence et l'ombre. Son premier soin, quand on l'attaque, c'est de se taire et de faire la morte. En Belgique, c'est un mot d'ordre invariable, depuis plusieurs années. Il paraît qu'il en est de même en France et partout. Donc, parlons, crions au loup sans nous lasser !

Ne serait-ce pas une bonne œuvre que de faire connaître autour de soi ce petit opuscule, et de le répandre le plus possible ?

Dans cet opuscule, je ne m'occupe pas de la Franc-Maçonnerie au point de vue politique, ni même au point de vue social ; mon seul but est d'en faire comprendre les dangers au point de vue moral et religieux.

Une propagande redoutable, qui s'accroît de jour en jour, et qui couvre comme d'un immense réseau, non-seulement l'Europe, mais le monde entier, rend de plus en plus nécessaires et la vigilance et la lutte. Il n'est presque pas de diocèse où les Francs-Maçons ne soient organisés. D'après leurs derniers comptes-rendus, ils sont plus de *huit millions* et comptent environ *cinq mille* Loges, sans compter les arrières-Loges. En France, le nombre des Francs-Maçons dépasse déjà *seize cent mille* !

Faire connaître la Franc-Maçonnerie, c'est le meilleur moyen d'en préserver les gens de bien. J'offre donc cet opuscule populaire aux prêtres et aux catholiques zélés qui ont à cœur la sainte cause de l'Eglise et la conservation de la foi. Puisse-t-il les aider à préserver du feu beaucoup de pauvres papillons qui vont à la chandelle, parce qu'ils ne savent pas qu'elle brûle !

I.

Du Nom de Franc-Maçon.

En général, les noms expriment les choses. Ici, c'est tout l'opposé : les Francs-Maçons ne sont ni francs ni maçons. Qu'ils ne soient pas *maçons*, il est inutile de le démontrer. Qu'ils ne soient pas *francs*, cela n'est pas moins clair, puisque leur société repose sur des secrets, sur des initiations mystérieuses qu'ils ne doivent révéler à personne sous peine de mort.

Vis-à-vis des *profanes*, les Francs-Maçons se donnent l'air d'être tout bonnement "une société bachique et philanthropique, mangeante, buvante, chantante et bienfaisante ;" nous allons voir s'il n'y a rien là-dessous. Ils ne sont pas plus innocents qu'ils ne sont maçons.

Si par *Franc-Maçon* il faut entendre *libre-Maçon*, le voile de l'association se soulève déjà quelque peu : *libre* de quelle liberté ? *Libre* vis-à-vis de quoi ? *Libre* de quoi faire ? Nous le verrons bientôt, et ce sont de terribles mystères.

Ce nom bizarre de Franc-Maçon leur vient, paraît-il, d'Ecosse. Après que le Pape Clément V et le roi de France Philippe le Bel eurent très-justement aboli, au commencement du quatorzième siècle, l'ordre des Templiers, (*) plusieurs de ces infâmes se sauvèrent en Ecosse, et là, ils se constituèrent en société secrète, vouant une haine implacable, une éternelle vengeance à la Papauté et à la royauté. Pour mieux déguiser leurs complots, ils s'affilièrent à des corporations de maçons, en prirent les insignes et l'argot, et se répandirent plus tard sur toute l'Europe, à la faveur du protestantisme. Leur organisation définitive paraît dater des premières années du dix-huitième siècle.

Pour jeter de la poudre aux yeux du vulgaire, ils prétendirent remonter jusqu'au temple de Salomon, jusqu'à la tour de Babel, jusqu'au déluge, voire même jusqu'au paradis terrestre, et bon nombre de leurs adeptes furent assez naïfs pour croire à ces niaiseries.

Qu'est-ce donc que la Franc-Maçonnerie ? Comment devient-on Franc-Maçon ? Que se passe-t-il dans les Loges ? Derrière les Loges y a-t-il des arrière-Loges, et qu'y fait-on ? La Franc-Maçonnerie est-elle une institu-

(*) Les chevaliers du Temple avaient été institués pour défendre la foi dans la Terre-Sainte. Ils se répandirent bientôt en toute l'Europe, et acquirent par leurs richesses une immense influence. Un de leurs premiers Grands-Maîtres se laissa séduire par les Turcs, et introduisit dans l'Ordre, avec des mœurs contre nature, des pratiques sacrilèges qui restèrent trop longtemps dans un profond secret. Philippe le Bel découvrit ces horribles mystères, et pressa vivement le Pape Clément V de punir les Templiers et de supprimer leur Ordre. Le but principal de Philippe le Bel était la confiscation de leurs biens à son profit ; celui du Pape fut l'intérêt de la foi, de la justice et des mœurs. Beaucoup de Templiers furent absous ; d'autres sévèrement punis ; quelques-uns, les plus coupables, furent livrés au bras séculier ; d'autres, enfin, parvinrent à se sauver. Ce point historique est aujourd'hui un fait avéré.

tion louable, morale, religieuse ou du moins bienfaisante ? N'est-elle pas essentiellement antichrétienne, anticatholique ? Est-elle puissante et agissante ? Que veut-elle ? Est-il permis de s'enrôler sous sa bannière mystérieuse ? . . . Nous allons répondre brièvement à ces graves questions. * Mais auparavant, établissons une distinction importante.

II.

Qu'il y a Franc-Maçon et Franc-Maçon.

Il y a la Franc-Maçonnerie qui se voit plus ou moins, et la Franc-Maçonnerie qui ne se voit pas du tout, et les deux n'en font qu'une : "La Maçonnerie est une, son point de départ est un," disait naguère un certain *Frère Ragon*, l'un des organes les plus accrédités de la secte. †

A la première appartient l'immense majorité des Francs-Maçons. Sur les huit millions d'adeptes, "il n'y a guère que cinq cent mille membres actifs." C'est l'aveu formel échappé au journal *le Monde maçonnique*, en son numéro d'août 1866.

Ces cinq cent mille sont les Maçons en activité de service, les Maçons d'élite ; mais ce ne sont pas encore les Maçons des arrière-Loges, les Maçons scélérats, qui savent ce qu'ils font, qui veulent délibérément détruire le christianisme, l'Eglise et la société, et qui, sous différents noms, composent ce qu'on appelle les sociétés secrètes. Ceux-là sont les chefs de la Révolution qui veut, comme chacun sait, bouleverser le monde et substituer par toute la terre "les droits de l'homme aux droits et au règne de DIEU."

Les huit millions d'hommes initiés à la Maçonnerie extérieure sont presque tous des menés, qui la plupart du temps ne savent où on les conduit. On se sert d'eux comme d'un dépôt où l'on choisit des recrues, comme de bonnes vaches à lait qu'on peut traire à volonté, comme de trompettes qui chantent partout les louanges de la Maçonnerie, développent son influence, lui attirent des sympathies . . . et de l'argent.

Derrière cette multitude qui boit, qui chante et qui parle de morale, les vrais Maçons cachent merveilleusement toutes leurs trames.

Parmi les Francs-Maçons du dehors, il peut y avoir et il y a sans doute des gens honnêtes selon le monde, des cœurs généreux et dévoués qui

(*) Une grande partie de nos renseignements ont été puisés dans l'intéressant ouvrage de M. Alex. de Saint-Albin, intitulé : *les Francs-Maçons et les Sociétés secrètes*. Nous y renvoyons les lecteurs qui voudraient étudier plus à fond cette importante matière.

(†) Il a fait un livre qui a été, par l'ordre de la Loge chapitrale, Orient de Nancy, l'objet "d'une réimpression officielle dite *édition sacrée*, à l'usage des Loges et des Maçons seulement." Ce Fr. Ragon est un ancien Vénérable. Le Grand-Orient, en approuvant ses écrits, a proclamé qu'ils contiennent la pure doctrine maçonnique. Nous le citerons souvent dans cet opuscule, comme une source authentique que l'ennemi ne peut désa-

seraient chrétiens s'ils connaissaient la Religion, mais que l'ignorance égare dans de fausses voies. Ils se laissent prendre à des apparences de fraternité et de bienfaisance, et s'indignent de bonne foi quand l'Eglise dénonce et flétrit l'Ordre maçonnique.

Mais ce qui domine parmi les Maçons, ce sont les gros et petits bourgeois sans religion, les Prudhomme, bonnes dupes qu'on mène par le bout du nez, et que flairent si bien tous les chefs de secte ; ces gens-là sont tout ébahis quand ils viennent à découvrir la profondeur de l'abîme qu'ils ont creusé de leurs propres mains.

Ce sont encore les ambitieux, les avocats sans cause et sans conscience, les esprits faux, les révolutionnaires, les idéologues qui courent après l'inconnu, les philanthropes à la mode du jour ; enfin, et surtout, les hommes de plaisir, qui ne demandent pas mieux que de moraliser soi-disant et de sauver le genre humain en mangeant, en buvant et en chantant. Les militaires abondent dans la Franc-Maçonnerie et aussi les juifs et les cabaretiers : à Paris seulement, près de deux mille cabaretiers fréquentent *pieusement* les Loges.

Tout en accordant qu'il y a çà et là des gens de bien égarés dans les rangs de la Franc-Maçonnerie, nous serons obligés d'avouer, quand nous aurons pénétré dans leurs mystères, que s'il y en a il n'y en a guère.

III.

Quel est le secret du recrutement habituel de la Franc-Maçonnerie.

On peut bien dire que c'est le secret du démon. Ecoutez plutôt et jugez.

“ L'essentiel, écrivait un des chefs occultes, surnommé “ Petit-Tigre, ” l'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, et de lui en faire perdre les mœurs. Il est assez disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque, apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et, par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, après lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle ; attisez ce désir de rébellion jusqu'à l'incendie, mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer.

“ Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion (l'un va presque toujours à la suite de l'autre), laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si banal et de si universel, que je

suis toujours en admiration devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables, et demander à ces messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel.

“ Se trouver membre d'une Loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais, est pour certaines natures une volupté et une ambition.* ”

Qu'en dites-vous ? Quelle scélératesse !

Un autre Maçon, le Fr. † Clavel, expose, bien qu'avec moins de cynisme, le même honnête système de recrutement. Voici ses propres paroles ; il faut bénir DIEU de ce que ces impies nous livrent ainsi parfois le secret de leur conspiration : “ La Franc-Maçonnerie, dit-on à ceux que l'on veut enrôler, est une institution philanthropique progressive, dont les membres vivent en frères sous le niveau d'une douce égalité... Le Franc-Maçon est citoyen de l'univers : il n'existe aucun lieu où il ne rencontre des frères empressés à le bien accueillir, sans qu'il ait besoin de leur être recommandé autrement que par son titre, de se faire connaître d'eux autrement que par les signes et les mots mystérieux adoptés par la grande famille des initiés.

“ Pour déterminer les curieux, on ajoute que la société conserve religieusement un secret qui n'est et ne peut être le partage que des seuls Franc-Maçons.

“ Pour décider les hommes de plaisir, on fait valoir les fréquents banquets où la bonne chère et les vins généreux excitent à la joie et resserrent les liens d'une fraternelle intimité.

“ Quant aux artisans et aux marchands, on leur dit que la Franc-Maçonnerie leur sera fructueuse, en étendant le cercle de leurs relations et de leurs pratiques.—Ainsi l'on a des arguments pour tous les penchants, pour toutes les vocations, pour toutes les intelligences, pour toutes les classes. ‡

Lecteur honnête, encore une fois qu'en dites-vous ?

Pour compléter le tableau, nous pourrions ajouter : Quant aux chrétiens, pour ne pas les effaroucher, on les berne de belles paroles ; on leur dit que la Franc-Maçonnerie n'exclut aucune religion ; qu'il y a même des prêtres qui en font partie, etc.—Une bonne femme, mère de famille, n'est-elle pas venue un jour consulter un saint prêtre de mes amis, et lui demander très-

* Lettre à la Vente piémontaise, 18 Janvier 1822.

† Ces trois points forment le triangle mystérieux, symbole du niveau égalitaire que la Franc-Maçonnerie entend promener sur toutes les régions du globe, pour en faire disparaître toute religion et toute autorité qui n'émanent pas d'elle.

‡ Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie, p. 1 et 2.

sérieusement s'il était vrai " que les PP. Dominicains fussent à la tête des Franc-Maçons, en France ? On tourmente mon mari pour qu'il se fasse recevoir, ajouta-t-elle, et comme je m'y oppose de tout mon pouvoir, on est venu me dire que les PP. Dominicains étaient de cette société-là, et qu'ils la dirigeaient. Est-ce bien vrai ?"

Tels sont les honnêtes secrets du recrutement de la Franc-Maçonnerie.

IV.

Avec quel cérémonial on est fait Franc-Maçon.

Quand une de ces " certaines natures " s'est laissé attraper à la glu d'un meneur quelconque, voici ce qui arrive. C'est aussi grotesque que coupable ; et ce n'est pas peu dire.

Le premier grade de la Franc-Maçonnerie extérieure est le grade d'*apprenti* ; le second, celui de *Compagnon*, le troisième, celui de *Maître*. *Grade* veut dire ici degré d'ascension vers la lumière. Bien entendu, nous autres chrétiens, hommes de foi et de bon sens, nous ne sommes que des *profanes*, voués aux ténèbres.

On se présente donc d'abord pour devenir *Apprenti-Maçon*. Au jour fixé pour l'admission, l'aspirant, " amené au local de la Loge par un *Frère* qu'il ne connaît pas," est introduit dans une chambre solitaire, où il trouve, entre deux flambeaux, la Bible ouverte au premier chapitre de saint Jean.—Pourquoi cela ? Un Maçon innocent répondra : " Parce que nous sommes des gens religieux et éclairés ;" mais que répondrait un Maçon de ces arrière-Loges dont nous parlerons tout à l'heure, où l'on vous dit carrément qu'il n'y a pas d'autre Dieu que la nature, et que le culte de la Maçonnerie s'adresse au soleil ?

On laisse l'aspirant seul pendant quelques minutes : l'attente donne du piquant à la chose. On lui ôte ensuite ses vêtements ; on lui met à nu le côté gauche et le genou droit ; on lui fait mettre un soulier en pantoufle (ce point est d'une immense importance) ; on lui enlève son chapeau, son épée (il doit en avoir une) et tout " son métal," c'est-à-dire son argent. On lui bande les yeux, et on le conduit dans le " cabinet... des réflexions." On lui défend d'ôter son bandeau avant qu'il ait entendu frapper trois grands coups. On le laisse seul de nouveau, et quelque temps se passe dans l'attente inquiète que donne à cet imbécile cette suite de mystères. Enfin il entend le signal ; il ôte bien vite son bandeau : il se voit dans une salle tendue de noir, et sur les murs il lit, avec une joie facile à concevoir, des inscriptions encourageantes comme celles-ci :

Si tu es capable de dissimulation, tremble ! on lira au fond de ton cœur.
—*Si ton âme a senti l'effroi, ne va pas plus loin.—On pourra exiger de toi les plus grands sacrifices, même celui de la vie : es-tu prêt à le faire ? etc...*

Dans ce "cabinet des réflexions," le candidat est obligé de faire son testament et de répondre par écrit aux trois questions suivantes :

"Quels sont les devoirs de l'homme envers DIEU?"—"Quels sont ses devoirs envers ses semblables?"—"Quels sont ses devoirs envers lui-même?"

Puis. "le Fr.: *Terrible*" (sic) vient prendre avec la pointe d'une épée le testament et les trois réponses, pour les porter à la Loge. Dans l'argot franc-maçon, on appelle *Loge* les réunions des adeptes ; le lieu de l'assemblée s'appelle *temple* (réminiscence pieuse des Templiers et de leurs mystères) ; le président s'appelle *Vénérable*.

Le Fr.: *Terrible* apporte donc au Vénérable le testament et les réponses. Quelles que soient ces réponses, le candidat est toujours admis. Proudhon, l'athée, le blasphémateur, fut admis, et il venait de répondre :—"Justice à tous les hommes."—"Dévouement à son pays.—*Guerre à Dieu!*" Il est vrai, c'était la Loge de la *Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié*. Une Loge si suave ne pouvait repousser un candidat si parfaitement sincère, si sincèrement parfait.

Le Fr.: *Terrible* revient au pauvre candidat, lui bande encore les yeux, et lui passe autour du cou une corde dont il tient le bout, pour le conduire ainsi à la porte du *Temple*, où il le fait heurter trois fois avec force. Ceux qui sont dedans tâchent de ne pas rire.

Le *Temple* est tendu de bleu, ce qui se passe là étant tout céleste. Un Fr.: nommé *Premier-Surveillant*, signale gravement au Vénérable ces coups frappés à la porte. Dialogue entre le Vénérable, le *Premier-Surveillant* et le Fr.: *Terrible* ; après quoi le postulant est introduit dans le temple. Il y a deux colonnes entre lesquelles l'aspirant est amené, toujours la corde au cou. Le Fr.: *Terrible* lui appuie fraternellement la pointe de son épée sur le cœur, et l'interrogatoire commence.

Le Vénérable, mettant ses lunettes sur son vénérable nez, dit d'une voix sombre, mais vénérable. "Que sentez-vous ? Que voyez-vous ?" (questions indéliques vis-à-vis d'un pauvre diable qui a les yeux bandés et à qui l'on pique l'estomac.)

Le postulant avec candeur.—"Je ne vois rien ; mais je sens la pointe d'une arme."

Le Vénérable.—"Réfléchissez bien à la démarche que vous faites. Vous allez subir des épreuves terribles. Vous sentez-vous le courage de braver tous les dangers auxquels vous pouvez être exposé ?"

Le postulant énergiquement. "Oui, Monsieur !"

Le Vénérable, sans rire.—"Alors je ne réponds plus de vous !... Fr.: *Terrible*, entraînez ce profane hors du *temple*, et conduisez-le partout où doit passer le mortel qui aspire à connaître nos secrets."—Tout cela est textuel ainsi que tout ce qui va suivre. C'est tiré du Rituel maçonnique, réédité avec grand soin dans ces derniers temps.

Aussitôt le Fr.: *Terrible* tire la corde, entraîne l'aspirant, dont les

yeux sont toujours bandés, le fait pirouetter sur lui-même une demi-douzaine de fois dans une salle dite des Pas-Perdus ; quand il le voit dérouter, il le ramène finement dans la Loge, sans que le patient s'en doute.

Attention ! les épreuves vont commencer. Ce serait le martyre de Jocrisse, si ce n'était l'initiation à des choses détestables.

V

Première et terrible épreuve de l'Apprenti-Maçon.

Au milieu de la Loge est préparé un grand cadre, tendu de papier, comme les cerceaux que percent les écuyères dans nos cirques. Des Frères soutiennent ce cadre, instrument de la première épreuve.

“ Que faut-il faire du profane ? ” demande le Fr. . . Terrible au Vénérable. Et le Vénérable : “ Introduisez-le dans la caverne. ” Deux Maçons saisissent aussitôt l'aspirant, le lancent de toutes leurs forces sur le cadre, et le papier livre passage en se déchirant. Deux autres Maçons reçoivent le patient de l'autre côté sur leurs bras entrelacés. On referme violemment les deux battants de la porte. On imite le bruit de verrous et de serrures, et l'intelligent postulant peut se croire enfermé dans la fameuse caverne. . . Quelques instants se passent dans un silence profond ; c'est le silence de la tombe !

Tout à coup le Vénérable (éternue), tape un grand coup de maillet (sur n'importe quoi), fait mettre à genoux l'aspirant, et adresse une manière de prière au Patron de l'établissement qu'ils appellent “ le Grand Architecte de l'Univers. ” La Maçonnerie est très-prodigue de ces espèces de prières ; elle met le nom de DIEU à toute sauce. C'est une indigne hypocrisie ; car nous verrons tout à l'heure, qu'en réalité, la Franc-Maçonnerie est athée, et “ *que le culte de la Nature est le but du Maçon,* ” comme osé le déclarer l'auteur sacré dans un de ses livres officiels.*

Le Vénérable fait asseoir l'aspirant, qui a toujours les yeux bandés, sur un siège hérissé de pointes (pour plus grande commodité) et lui demande s'il persiste dans son noble dessein. Jocrisse répond majestueusement que oui. Suivent des questions morales et saugrenues, un discours pathétique du Vénérable sur les devoirs des Maçons, dont le premier, dit-il, “ est de garder un silence absolu sur les secrets de la Franc-Maçonnerie. ”—Nous verrons bientôt si ces secrets sont en harmonie avec tout ce puéril cérémonial ; et puis, pourquoi des secrets dans une société qui se dit uniquement bienfaisante et philanthropique ?

Ensuite commence une autre simagrée : le Vénérable demande à l'aspirant s'il est sincère et s'il en peut donner sa parole d'honneur. Par son ordre “ le Fr. . . Sacrificateur ” conduit le patient “ à l'autel ” et le fait

* Le Fr. . . Ragon ; *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes.*

boire à une coupe à pivot divisée en deux compartiments. “ Si vous n’êtes pas sincère, dit le Vénérable, la douceur de ce breuvage va se changer pour vous en un poison subtil.” Et au moyen du pivot, on lui fait boire, sans qu’il s’aperçoive du tour, d’abord de l’eau claire, puis un breuvage amer. Il va sans dire qu’il a toujours les yeux bandés et qu’il fait la grimace. Aussitôt le Vénérable qui est plus fin qu’il n’en a l’air, s’exclame, en frappant un nouveau coup de maillet : “ Que vois-je, monsieur ? Que signifie cette altération subite de vos traits ? Le doux breuvage se serait-il déjà changé pour vous en poison ?.. Qu’on éloigne le profane ! ”

Le Fr.: Terrible ramène le postulant entre les deux colonnes. Et le Vénérable lui dit encore : “ Si vous voulez nous tromper, n’espérez pas y parvenir ; mieux vaudrait vous retirer à l’instant ; vous êtes libre encore. La certitude que nous aurions de votre perfidie vous serait fatale, et il vous faudrait *renoncer à revoir jamais la lumière du jour*. Fr.: Terrible, remplacez ce profane sur la sellette des réflexions.”

Si le postulant se décide à continuer, on passe à la seconde épreuve.

VI.

Les trois voyages : seconde épreuve de l’Apprenti-Maçon.

En voyant des millions d’hommes se soumettre depuis des siècles à ces humiliantes et sottes pratiques, on est saisi d’une sorte de pitié ; et, avec le Fr.: Petit-Tigre, “ on est en admiration devant la stupidité humaine.” Si le démon ne s’en mêlait, pas un seul homme d’esprit ne *pourrait* se résigner à des fantasmagories aussi puériles que répugnantes au bon sens. On ne pourrait croire que des hommes doués de raison et qui posent tous plus ou moins en libres-penseurs, pratiquent ces rites absurdes, si la chose n’était pas absolument certaine, et si le rituel, imprimé par la secte, n’était là pour rendre le doute impossible.

Le premier *voyage* consiste à faire trois fois le tour de la Loge, organisée tout exprès. Le patient, toujours les yeux bandés, et conduit par le Fr.: Terrible, passe successivement sur des planchers mobiles qui, posés sur des roulettes et hérissés d’aspérités, se dérobent sous ses pas ; puis, sur d’autres planchers à bascule, qui tout à coup fléchissent sous lui et semblent le laisser tomber dans un abîme. Puis, on lui fait monter les degrés de “ l’échelle sans fin ; ” s’il a envie de s’arrêter, on lui crie de monter encore ; jusqu’à ce qu’enfin parvenu (il le croit du moins) à une très-grande hauteur, on lui ordonne de se précipiter en bas. . et il tombe d’une hauteur de trois pieds !!! Pendant tout ce temps on simule, (comme aux mélodrames de la Porte-Saint-Martine) des bruits de vent, de grêle et de tonnerre, des cris d’enfants et un tintamarre épouvantable. Ainsi se termine le premier *voyage*.—En vérité, c’est trop bête !

Le second lui ressemble et le troisième ressemble au second ; même délicatesse de plaisanterie et même héroïsme de l'Apprenti conspirateur. Entre chaque voyage, le Vénérable fait semblant de douter de son courage. Il l'engage à ne pas continuer, et l'autre continue toujours.

Au troisième voyage, toutefois, il y a du nouveau : comme à don Quichotte et à Sancho, eux aussi les yeux bandés, sur le fameux cheval de bois, on passe sous le nez du malheureux aspirant je ne sais quelles flammes soi-disant purificatoires. " Qu'il passe par les flammes purificatoires, a crié le Vénérable, afin qu'il ne lui reste plus rien de profane ! " Et, en effet, tandis que le postulant descend gravement les marches de l'Orient (c'est le lieu où siège le Vénérable) pour se rendre entre les deux colonnes, le Fr. Terrible l'enveloppe, à trois reprises différentes, de flammes produites par je ne sais quel gaz ou quelle poudre préparée dans ce but.

Et penser que des hommes de tout âge, de toute condition, que des savants, des académiciens, des officiers, des généraux, des maréchaux de France, de hauts dignitaires, des pères de famille, des hommes de bonne compagnie ont passé par là, y passent et y passeront encore ! Cela confond, et c'est humiliant pour l'espèce humaine.

Mais nous n'avons pas fini, et le postulant n'est pas encore Maçon,

VII.

Les épreuves finales.

" Profane, dit le Vénérable, vous avez été purifié par la terre, par l'air, par l'eau, et par le feu. Je ne saurais trop louer votre courage ; qu'il ne vous abandonne pas cependant, car il vous reste encore des épreuves à subir. *La Société dans laquelle vous désirez être admis exigera peut-être que vous versiez pour elle jusqu'à la dernière goutte de votre sang. Êtes-vous prêt ?*" — C'est pour la seconde fois qu'il est averti : pour être Franc-Maçon, il faut s'engager solennellement à tout ce que demanderont les intérêts de la Franc-Maçonnerie ; il faut être prêt à sacrifier sa vie, au premier signal.

Sur la réponse affirmative du postulant, le Vénérable ajoute : " Nous avons besoin de nous convaincre que ce n'est point là une vaine assurance. Voulez-vous qu'on vous ouvre la veine à l'instant même ? " Le postulant ayant consenti, on lui pique très-légèrement la saignée. On simule un jet de sang et on lui fait tenir le bras en écharpe.

Le Vénérable lui propose ensuite de lui imprimer sur la poitrine le *secau maçonnique*, au moyen d'un fer chaud. L'aspirant y consent encore, et l'on applique sur sa poitrine ou le côté brûlant d'une bougie qu'on vient d'éteindre, ou un petit verre légèrement chauffé avec du papier enflammé.

Enfin, le postulant doit dire à voix basse au "Fr.: Hospitalier" le chiffre de l'offrande qu'il veut faire pour les Maçons indigents.

C'est la fin des fameuses épreuves.

Le Vénérable adresse à l'aspirant une harangue bien sentie, le loue de son courage dans ce style spécialement emphatique et creux dont la Maçonnerie conserve religieusement le secret ; et pour prix de son héroïsme, il ordonne au Fr.: Maître des cérémonies "de l'initier au grade d'Apprenti, en lui apprenant... à faire le premier pas dans l'angle d'un carré long!!! Vous lui ferez faire les deux autres pas, ajoute-t-il gravement, et vous le conduirez ensuite à l'autel des serments." Les trois pas dans l'angle d'un carré long constituent, en effet, la *marche d'Apprenti Maçon*. La "certaine nature" qui s'est laissé bander les yeux, piquer l'estomac, lancer à travers le papier dans la caverne, abreuver d'eau claire, qui a glissé, sauté, etc., dans ses trois voyages, qui a monté l'*échelle sans fin* et s'est héroïquement laissé choir dans un vide de trois pieds ; qu'a purifiée la poudre embrasée, qui a versé son noble sang, qui a promis et entendu de si belles choses, la "certaine nature" est donc enfin initiée à quelque chose de sérieux : on lui a appris "à faire trois pas dans l'angle d'un carré long!"

VIII.

Le Serment.

Avant la protestation du serment, il y a encore une petite cérémonie.

Le néophyte, les yeux encore couverts du bandeau, est "conduit à l'autel des serments," où il s'agenouille, pendant que le "Fr.: Maître des cérémonies" lui applique sur le sein gauche la pointe d'un compas. Sur l'autel il y a une Bible ouverte, et sur la Bible une épée flamboyante.

"Debout et à l'ordre mes Frères, s'écrie le Vénérable ; le néophyte va prêter le serment redoutable." Redoutable, en effet ; pour le coup, la plaisanterie cesse et c'est de la vraie Franc-Maçonnerie. Tous les assistants se lèvent, tirent leurs épées, et le postulant prête le serment impie qu'on va lire :

"Je jure, au nom de l'Architecte suprême de tous les mondes, de ne jamais révéler les secrets, les signes, les attouchements, les paroles, les doctrines et les usages des Franc-Maçons, et de garder là-dessus un silence éternel. Je promets et jure à Dieu de n'en jamais rien trahir ni par la plume, ni par signes, ni par paroles, ni par gestes ; de n'en jamais rien faire écrire ni lithographier, ni imprimer ; de ne jamais rien publier de ce qui m'a été confié jusqu'à ce moment et de ce qui le sera encore à l'avenir. Je m'engage et me soumets à la peine suivante si je manque à ma parole : Qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge, qu'on me coupe la main, qu'on m'arrache la langue, qu'on me tranche la gorge ; que mon cadavre soit pendu dans une Loge pendant le travail de l'ad-

“ mission d'un nouveau Frère, pour être la flétrissure de mon infidélité et
 “ l'effroi des autres ; qu'on le brûle ensuite et qu'on en jette les cendres
 “ au vent, afin qu'il ne reste plus aucune trace de la mémoire de ma trahi-
 “ son. Aussi vrai que Dieu m'aide et son saint Evangile. Ainsi soit-il.”

Ces malheureux mêlent ainsi le nom de DIEU et de l'Evangile à leurs serments détestables, et se livrent, pieds et poings liés, à une puissance occulte, qu'ils ne connaissent pas, qu'ils ne connaîtront jamais ; qui leur ordonnera de violer les lois divines et humaines, et, s'ils n'obéissent pas il faudra qu'ils meurent ! Un honnête homme, je ne dis pas un chrétien, mais un simple honnête homme, dans l'acception le plus vulgaire de ce mot, peut-il, je le demande, prêter le serment de Franc-Maçon ?

Après le serment, le postulant est reconduit entre les deux colonnes. Tous les Frères (quels frères !) viennent se ranger en cercle autour de lui et dirigent sur lui leurs épées nues, “ de manière qu'il soit comme un centre d'où partiraient des rayons.” Le Maître des cérémonies, placé derrière, s'apprête à lui enlever le bandeau, tandis qu'un autre Frère, placé devant, approche du nez de l'infortuné néophyte la lampe et la poudre inflammable qui ont déjà servi pour les flammes purificatoires. C'est la jonglerie qui recommence.

“ Jugez-vous cet aspirant digne d'être admis parmi nous ?” demande alors le Vénérable au F. Premier-Surveillant.—“ Oui Vénérable ; ” répond l'autre.—“ Que demandez-vous pour lui ?—La lumière ?” Et le Vénérable, d'un ton solennel : “ Que la lumière soit !” Il frappe trois grands coup de maillet. Au troisième coup, le bandeau tombe, la poudre s'enflamme, et le néophyte ébloui.. n'y voit plus que du feu. Puis, il aperçoit, à son grand contentement, toutes les épées nues dirigées sur sa poitrine, et tous ses excellents Frères s'écrient à la fois : “ Que Dieu punisse le traître !”

“ Ne craignez rien, mon Frère, reprend le Vénérable ; ne craignez rien des glaives qui sont tournés vers vous. Ils ne sont menaçants que pour les parjures. Si vous êtes fidèle à la Franc-Maçonnerie, comme nous avons sujet de l'espérer, ces glaives seront toujours prêts à vous défendre. Si, au contraire, vous veniez jamais à la trahir, *aucun lieu de la terre ne vous offrirait un abri contre ces armes vengeresses.*”

Sur son ordre, on ramène le nouveau Frère à l'autel ; de nouveau on le fait mettre à genoux (devant qui ? devant quoi ?) ; et le Vénérable, prenant sur l'autel (l'autel de qui ?) l'épée flamboyante, en place la pointe sur la tête du nouveau Frère, et le consacre *Apprenti-Maçon*, en lui disant : “ An nom du grand Architecte de l'univers, et en vertu des pouvoirs qui m'ont été confiés, je vous crée et constitue Apprenti-Maçon et membre de cette respectable Loge.” Puis, relevant le nouvel adepte, il le ceint d'un tablier de peau blanche, lui donne une pair de gants blancs que le Maçon doit porter dans la Loge comme un emblème de son innocence (!!!), et,

qu'il soit marié ou non, une pair de gants de femme, qu'il doit " offrir à celle qu'il *estimera* le plus." Nous verrons bientôt qu'il y a des *Franches-Maçonnes*, et que le culte des femmes est loin d'être proscrit parmi ces purs enfants du " grand Architecte de tous les mondes." Enfin, le Vénérable révèle au nouvel Apprenti les signes, mots de passe, et secrets particuliers à son grade, et lui donne le triple baiser fraternel.—Je ne sais quels peuvent être ces secrets particuliers ; car d'après le Rituel de la Loge-Mère des Trois-Globes (*sic*), il est dit expressément que " l'on ne donne à l'Apprenti que des insinuations, jamais une explication complète ; parce que *le plus petit point* ne saurait être entièrement expliqué.

Quoi qu'il en soit, l'initiation est proclamée, toute la Loge applaudit, et le nouveau Maçon, ayant repris ses habits, est installé à sa place. Le " Fr. Orateur " lui adresse un discours qui termine cette fantasmagorie sacrilège.

IX.

Du grade de COMPAGNON, qui est le second grade maçonnique.

Le second grade de la Franc Maçonnerie extérieure est le grade de *Compagnon-Maçon*. Quand un malheureux Apprenti est fatigué de rien apprendre, il espère être initié à quelque chose en devenant Compagnon. Voici comment se passent les choses.

L'Apprenti postulant n'a plus les yeux bandés, puisqu'il a demandé la lumière, et qu'on lui a jeté de la poudre aux yeux ; il vient frapper en Apprenti à la porte de la Loge*. Le Vénérable le fait entrer, l'interroge et lui ordonne de faire cinq fois le tour de la Loge, accompagné du Fr. Maitre des cérémonies. On appelle cela " les voyages mystérieux."

Puis il lui fait taper trois fois avec un maillet sur une pierre brute (comprenez qui pourra). C'est ce qu'on nomme le dernier travail d'Apprenti. Le Vénérable lui explique soi disant ce que signifie une étoile flamboyante, peinte sur une toile qu'on a étendue par terre ; il lui dit que c'est " le symbole de ce feu sacré, de cette portion de lumière divine dont le grand Architecte de l'univers a formé nos âmes " (ce qui est bel et bien une hérésie, et ce qui sent fort le panthéisme). Qu'il ait compris ou non, il est conduit à l'autel comme la première fois, et là, à genoux, il prête de nouveau le serment de fidélité maçonnique, cet horrible serment condamné par les lois divines et humaines.

Il est ensuite proclamé Compagnon aux applaudissements de la Loge, et conduit, non plus " à l'est," comme à sa réception d'Apprenti, mais

* C'est-à-dire (du moins dans le rite écossais) deux coups frappés rapidement et assez fort ; et, après une petite pause, un troisième frappé plus doucement. — Le *Compagnon* frappe, de la même manière, d'abord deux coups, puis un, puis encore deux. — Le Maitre frappe trois fois les coups de l'Apprenti. — Le Vénérable, ou Maitre de la Loge, frappe olympiquement un seul grand coup. C'est Jupiter qui tape !

“ en tête de la colonne du midi,” où il subit un nouveau discours du “ Fr. Orateur.”

Tout cela est tellement niais, qu'on aurait envie de se mettre en colère, plus encore que de rire. Et il y a en France seize cent mille individus, la plupart instruits et lettrés, qui ont passé par ces fourches caudines des sociétés secrètes ! Et, dans le monde entier, il y en a huit millions !

X.

Du troisième grade, qui est le grade de Maître-Maçon.

Il s'agit toujours et uniquement de la Franc-Maçonnerie extérieure : le grade de Maître-Maçon est le troisième et le dernier ; car la dignité de Grand-Orient et les autres dignités accessoires qui composent le conseil extérieur de l'Ordre maçonnique, ne sont pas des grades proprement dits. C'est comme un général qui, pour être devenu Ministre de la guerre, n'est pas pour cela monté en grade ; il a une dignité, un commandement de plus ; voilà tout. Ainsi le Maçon nommé Grand-Orient, est un Maître-Maçon comme tous les autres, quoiqu'il ait reçu le commandement extérieur de toutes les Loges d'une obédience.

Il y a, en effet, dans la Franc-Maçonnerie, plusieurs rites ou obédiences, qui ne diffèrent que par des nuances. En France, nous jouissons de trois rites maçonniques : *le rite du Grand-Orient de France*, *le rite écossais*, qui a pour Grand-Maître un vieil académicien ; et un troisième, que l'on nomme *le rite Misraïm*. Misraïm est le nom que la science cabalistique a donné de tout temps à un démon très-puissant et très-pervers. Le rite Misraïm se donne pour premier père le *pieux* Cham, fils maudit de Noé.

Mais revenons à notre Compagnon qui brûle de passer Maître. Le cérémonial devient de plus en plus solennel.

La Loge elle-même ne s'appelle plus Loge : on la nomme *la chambre du milieu*. Le céleste empire chinois s'appelle, lui aussi, empire du milieu. Cette chambre du milieu donc est tendue de noir (en signe de lumière et de joie), avec des têtes de mort, des squelettes et des os en sautoir brodés en blanc sans doute par les Maçonnes “ qu'estiment le plus ” les Maçons de ce milieu.

Une bougie de cire jaune (notez bien : jaune), placée à l'orient (pas à l'occident : tout serait perdu), et une lanterne sourde, formée d'une tête de mort qui ne laisse passer la lumière que par les ouvertures du fond des yeux, sont placées sur l'autel du Vénérable. Le Vénérable n'est plus vénérable du tout. Dans ce milieu très-respectable, il s'appelle désormais le “ Très-Respectable de la chambre du milieu.” Cette “ chambre du milieu ” et son Très-Respectable sont éclairés en proportion de leurs besoins par la bougie jaune et la lanterne tête de mort. Au milieu de “ la chambre du milieu,” quand on a de bons yeux, on distingue (ô joies pures

de la Franc-Maçonnerie !) un cercueil ! Oui, un cercueil, un vrai cercueil ; et ce cercueil renferme soit un Maçon, soit un mannequin (peu importe) ; d'après le Fr. : Clavel, " ce doit être le dernier Maître reçu." Le Rituel ne dit pas si, dans ce cercueil, ce dernier Maître trouve la plaisanterie à son goût. Je crois qu'il aimerait mieux être Très-Respectable.

Pour le consoler, on lui met une équerre sur la tête, un compas ouvert sur les pieds, et au-dessus de lui une branche d'acacia (sans doute pour le préserver du serein). Tous les Fr. : Maîtres sont habillés, non pas de jaune, mais de noir ; dans les loges les plus gaies, ils portent un tablier noir avec une tête de mort artistement brodée sur les jambes. Enfin, pour les compléter, ils ont tous de l'épaule gauche à la hanche droite, un grand cordon bleu, où sont brodés le soleil, la lune et les étoiles.

Et savez-vous pourquoi ils sont affublés ainsi dans leur " chambre du milieu ?" Ecoutez le Très-Respectable : " Dans quel dessein nous assemblons-nous ?" demande-t-il. " C'est pour retrouver la parole du Maître qui est perdue," répond gravement le Fr. : Premier Surveillant. Le Très-Respectable ordonne alors qu'on cherche la " parole." Il paraît que chacun la sait puisqu'on la demande à chacun, et que de la part de tous on la lui rapporte. " Quel âge avez-vous ?" demande le Très-Respectable au Fr. : Premier Surveillant.—" Sept ans," répond ingénument celui-ci, on ne sait pourquoi. Un Maître-Maçon a toujours sept ans : c'est l'âge de la candeur.—" Quelle heure est-il ?" reprend le Respectable.—" Midi bien sonné," dit l'autre. Après plusieurs questions et réponses non moins profondes, on entend frapper à la porte à la manière des compagnons : Toc-toc, toc, toc-toc. C'est notre Compagnon-Maçon qui se présente. Il a les pieds nus, le bras gauche nu, le sein gauche nu ; au bras droit de l'ingénu pend majestueusement une équerre ; et autour de sa taille est une corde qui fait trois fois le tour ; le bout de la corde est tenu par le Fr. : Expert, dans le rite du Grand Orient de France ; par le Fr. : Maître des cérémonies, dans le rite écossais : par le Fr. : Premier-Diacre, dans les Loges anglaises et Américaines. Dans le rite Misraïm, il doit être tenu par le diable en personne. Dans cet accoutrement, le Compagnon récipiendaire frappe donc à la porte, et une scène impitoyable commence.

" A ce bruit," dit le Fr. : Clavel, " à ce bruit, l'assemblée s'émeut." Il y a de quoi. D'une voix altérée, le Fr. : Premier-Surveillant s'écrie : "Très-Respectable, un Compagnon vient de frapper à la porte."—"Voyez . . . ce que veut . . . ce Compagnon," répond avec une émotion bien naturelle le Respectable.

On va aux informations, et comme on sait tout d'avance, l'affaire n'est pas compliquée. " Pourquoi le Maître des cérémonies vient-il troubler notre douleur ? dit d'un ton lugubre le Très-Respectable. Ce Compagnon ne serait-il pas un de ces misérables que le ciel livre à notre vengeance ? Fr. : Expert, armez-vous et emparez-vous de ce Compagnon. Visitez-le

et assurez-vous s'il n'existe sur lui aucune trace de sa complicité dans le crime qui a été commis." Ce crime est soi-disant le meurtre de l'architecte Adoniram, mis à mort par trois Compagnons pendant qu'il dirigeait les travaux du temple de Salomon ; en réalité, c'est l'exécution des Templiers, aïeux spirituels des Francs-Maçons.

L'Expert arrache le tablier du Compagnon ; et pendant que celui-ci reste à la porte, fraternellement gardé par quatre Frères armés jusqu'aux dents, il revient au Très-Respectable et lui dit très-respectueusement : Très-Respectable, je n'ai rien trouvé sur le Compagnon qui indique qu'il ait commis un meurtre. Ses vêtements sont blancs, ses mains sont pures, et ce tablier que je vous apporte est sans tache."

Le Très-Respectable feint de n'être pas convaincu. " Vénérables Fr. ., dit-il, veuille le pressentiment qui m'agite, etc. Ne faudrait-il pas l'interroger ? Tous les Frères baissent leurs têtes de Maçons en signe d'assentiment, et comme le Très-Respectable apprend du Fr. . Expert que le Compagnon sait le mot de passe, il s'écrie, frappé de stupeur : "Le mot de passe !.. comment peut-il le connaître ? Oh !.. Ce ne peut être que, par suite de son crime." Aussitôt nouvelle perquisition dans toutes les poches, dans tous les coins et recoins du Compagnon, qui est toujours là, à moitié nu, comme Malborough entre ses quatre-z-officiers.

Pendant tout ce temps-là, l'infortuné Maître dernier reçu se morfond dans son cerceuil et réfléchit tout à son aise sur la profondeur des cérémonies maçonniques. Comme c'est un peu long il a dû prendre ses précautions d'avance.

Le Fr. . Expert visite donc le Compagnon. Il regarde sa main droite : " Grands dieux ! qu'ai-je vu !" s'écrie-t-il avec terreur, en faisant semblant d'apercevoir quelque chose. " Parle, malheureux ! Avoue ton crime. Comment donneras-tu le mot de passe ? Qui a pu te le communiquer ?" L'innocent Compagnon répond avec une sérénité parfaite : " Le mot de passe ? je ne le connais pas. Mon conducteur le donnera pour moi." C'est alors qu'il est introduit à reculons, jusqu'au milieu de la " Chambre du milieu ;" et, arrivé auprès du cerceuil, on lui fait faire volte-face, et il aperçoit le dit cerceuil avec le Maître dernier reçu qui fait le mort.

Le Très-Respectable lui explique comme quoi ils sont tous occupés à pleurer leur Très-Respectable Maître Adoniram, méchamment tué par trois Compagnons (il y a environ deux mille huit cent soixante ans) et il lui montre le pauvre Maître dernier reçu, couché dans le cercueil. Le Compagnon déclare, bien entendu, qu'il n'a pas tué le Maître Adoniram ; et le Très-Respectable, très-satisfait de cette justification, ordonne, pour la peine, qu'on le fasse "voyager." On connaît ces ridicules voyages : celui-ci ne diffère des autres que par l'accompagnement fraternel des quatre Maçons armés. Le Fr. . Expert suit le voyageur, et le tient en laisse par le bout de la corde. Revenu de ses " voyages," le Compagnon est reçu

Maître ; il prête serment à genoux, les deux pointes d'un compas ouvert appliquées sur sa poitrine. Il est conduit à "l'Occident," d'où il est ramené à "l'Orient ;" c'est la "marche mystérieuse" du grade de Maître.

Cette "marche mystérieuse" donne au Frère mort le temps de sortir sans bruit du cercueil, et quand le récipiendaire s'en rapproche, la place est vide. Le très-Respectable descend de son trône ; car il a un trône ; et tous les Frères se rangent autour du cercueil. Ici commence le récit lamentable du soi-disant assassinat du respectable Maître Adoniram par les trois Compagnons jaloux, Jubelas, Jubelos et Jubelum ; le Très-Respectable s'interrompt trois fois, pour laisser au Fr. Premier-Surveillant le loisir de frapper le nouveau Maître comme Adoniram a été frappé par ses trois meurtriers ; d'abord au cou, avec une règle de fer ; puis au cœur, avec une équerre ; enfin, au front, avec un maillet. Après quoi, deux s'emparent de l'Adoniram fictif et l'étendent dans le cercueil, comme s'il était mort. Les assistants font semblant de chercher leur cher Maître Adoniram ; après de pénibles recherches de l'Orient à l'Occident et de l'Occident à l'Orient, ils le trouvent grâce à la branche d'acacia qui leur indique où est son cadavre. Le Très-Respectable déclare qu'il est en pourriture, et dit : *Mac Benac*, c'est-à-dire la chair quitte les os. (Tout cela est d'une gaieté folle.) Le susdit Très-Respectable tire du cercueil le soi-disant mort, lui pose la main gauche sur l'épaule gauche, et lui dit à l'oreille droite : *Mac*, et à l'oreille gauche *Benac*, paroles qui inondent le ressuscité de lumières et de consolations. Des Frères, avec leurs tabliers noirs et leurs têtes de mort, à la lumière de la bougie jaune et de la tête de mort transformée en lanterne, éclatent en chants joyeux.

Le Fr. nouveau Maître renouvelle le serment "de ne rien révéler à des Frères inférieurs ni à des profanes," et on lui donne l'initiation, c'est-à-dire le Catéchisme maçonnique et le signe de Maître. On fait ce signe en fermant quatre doigts de la main droite, en posant le pouce sur le ventre, de manière à former un angle, tandis qu'on tient le revers de la main gauche devant les yeux, le pouce en bas. Le Catéchisme des Maîtres appelle ce signe *le signe d'horreur*, "parce qu'il signifie l'horreur dont les Maîtres furent saisis quand ils aperçurent le cadavre d'Adoniram."

Cette sombre jonglerie est le cérémonial d'initiation au troisième et dernier grade de la Franc-Maçonnerie extérieure. Cela sent déjà de loin la conspiration et la société secrète ; et l'on comprend combien facilement cet innombrable public des Loges sert de recrues à la Franc-Maçonnerie occulte, aux meneurs des sociétés secrètes. — Nous verrons de quelles grossières impiétés se composent les mystères que l'on découvre en ce moment au nouveau Maître. C'est du matérialisme tout pur.

Aussi peut-on le dire hardiment : tout dupes qu'ils peuvent être, les Francs-Maçons, Apprentis, Compagnons et Maîtres, sont de grands coupables, de grands imprudents et de grands nigauds.

(A continuer.)

LES TROIS VŒUX,

EN POLOGNE.

[*Suite.*]

IV.

On était à la fin du printemps de l'année 1863. Mais, dans bien des champs jadis verts, dans bien des contrées toujours fécondes, les tiges tendres du froment gisaient piétinées comme une litière, et les seigles, déjà longs et durs, ne devaient jamais fleurir. C'est que la guerre avait passée sur le pays, laissant écrites ses traces navrantes : sur les troncs des chênes géants renversés par la mitraille ; là, dans les ornières profondes creusées au sein des molles prairies par la roue sanglante des canons ; ailleurs, sur une foule de petits tertres, sans croix, sans inscriptions et sans clôture, élevés à la hâte, à la limite d'un champ, quelque soir de combat : plus loin, enfin, dans les ruines noirâtres d'un village mutilé par la bataille et achevé par l'incendie.

Seulement, tout n'était pas morne et désolé encore. Il y avait dans les contrées jusque-là épargnées par la guerre beaucoup d'enthousiasme et d'ardeur. Ainsi les villages libres de la présence des Russes et désignés comme point de ralliement des troupes polonaises offraient un coup d'œil à la fois sympathique et guerrier : on y fabriquait de la poudre et on y forgeait des faux, en chantant des refrains patriotiques ; les femmes préparaient, pour les volontaires qui allaient bientôt partir, du linge, des cartouches et des habits, et surtout le sac de provisions, contenant un pain noir, un flacon d'eau-de-vie de grains, quelques tranches de lard et un paquet de charpie : des *kossyniers*, commandés par quelque vieil officier, s'exerçaient à la charge et à l'attaque, tandis que de jeunes chasseurs volontaires apprenaient à manier de vieux fusils rouillés ; un ou deux officiers d'état-major, dans une chaumière choisie pour quartier général, envoyaient des courriers ou questionnaient des guides, et le curé toujours fort occupé dans l'église, bénissait les drapeaux du détachement, ou écoutait la confession de ceux qui se préparaient à partir.

Tel était à peu près l'aspect qu'offrait le bourg de B***, petite ville des frontières de la Wolhynie, vers le milieu du mois de juin 1863. Les habitants de B***, presque tous catholiques, étaient, par cela même, dévoués à la cause polonaise. Au delà des terres du bourg, les paysans de la contrée professaient le schisme, et, par conséquent, leur appui était très-douteux. Il s'agissait, pour le chef de la bande insurgée qui occupait les

environs, de les gagner à sa cause ou tout au moins de les décider à la neutralité. L'entreprise était, sinon dangereuse, du moins fort difficile, et devait être confiée à un homme doué d'une grande audace, en même temps que d'une prudence extrême et d'une éclatante intrépidité. Or, toutes ces qualités semblaient réunies chez le jeune chef Ladislas Korda, un des premiers venus à l'appel de l'insurrection, qui, après avoir été cerné par des forces supérieures dans les forêts de la Lithuanie, était parvenu à s'échapper, rusant, manœuvrant, combattant, et ramenant enfin ses deux douzaines de fusils et sa poignée de braves.

Ladislas Korda était l'idole de ses troupes. On disait que, pendant son long séjour dans les forêts lithuaniennes, il avait été le confident et l'ami de l'abbé Mackieviez, qui avait apprécié justement l'énergie et la ténacité de son caractère. C'étaient sans doute ses qualités guerrières qui avaient valu au jeune partisan l'estime de l'abbé : car il paraissait assez mal doué du côté des qualités morales. Ses soldats eux-mêmes avouaient que, dans tous les loisirs que lui laissait la vie du camp, il buvait comme un Suisse, jouait comme un prince russe, et, en toute occurrence, jurait comme un païen. Mais cela ne l'empêchait pas d'être un beau cavalier, un fier sabreur, un ardent *guerillero*, un capitaine intrépide, consacrant utilement et noblement, au service d'une cause malheureuse, une vie qu'il aurait sans cela dissipée, sans but et sans gloire, au bruit des bouchons de champagne et autour des tapis verts.

Ladislas Korda, avant de présenter son détachement aux paysans d'alentour, arme au bras et enseignes déployées, désirait être bien renseigné sur les dispositions de ces paysans. Aussi avait-il envoyé des espions dans diverses parties de la plaine, et faisait-il comparaître tous les individus isolés qui pouvaient lui fournir quelques renseignements.

On venait d'amener un étranger devant lui au moment où commence cette partie de notre histoire, et Korda, assis sur un escabeau de bois, dans la salle d'une des meilleures chaumières de B***, se disposait à l'interroger.

Le jeune chef de bande pouvait avoir vingt-huit ans environ. Il était d'une taille élevée, un peu mince peut-être ; mais ses mouvements vifs et faciles annonçaient chez lui cette énergie vitale qui s'allie si fréquemment aux apparences de la faiblesse chez les femmes et chez les hommes nerveux. Sa figure fine et régulière était entourée d'épaisses boucles de cheveux bruns coquettement ornés d'une toque à aigrette, et éclairée par deux grands yeux bleus et vifs, animés par un mélange singulier de réflexion, d'insouciance et d'audace. Seulement ses paupières allongées estompaient en dessous de grandes ombres bleuâtres, et quelques rides à peine perceptibles se dessinaient entre les sourcils, sillonnant ce front déjà flétri, quoique si jeune encore. Ces rides-là, ces ombres malsaines, n'étaient pas dues aux fatigues de la guerre et aux travaux du camp :

c'étaient les veilles, les émotions du jeu, les jouissances du viveur qui les avaient marquées une à une. Peut-être maintenant, au souffle vivifiant de l'enthousiasme pur et désintéressé, à l'air salubre de la patrie, auraient-elles le temps de disparaître, et le viveur, transformé en combattant, pourrait renaître ou du moins rajeunir.

Korda, attendant impatiemment qu'on introduisît l'étranger en sa présence, battait la chasse de ses doigts blancs et fins sur quelques papiers étalés sur la table, tandis que, de l'autre main, il caressait la crosse des pistolets damasquinés d'argent qu'il portait à la ceinture. Bientôt, il vit entrer deux *kossyniers*, la tête découverte et l'arme nue, et l'inconnu qu'ils avaient saisi fut amené au milieu d'eux.

C'était un vieillard auquel il manquait un bras, et qui était revêtu d'un vieil uniforme d'infanterie russe s'en allant en lambeaux. Cet homme avait dû être robuste jadis : car, sous sa capote grise usée, sa poitrine se dessinait large, quoique amaigrie ; les muscles de son poignet unique étaient vigoureux et saillants, et ses yeux foncés jetaient encore un certain feu, quoique retombés dans leurs orbites caves. Mais ses grossiers pantalons de soldat, trop larges pour lui, flottaient autour de ses jambes osseuses ; ses pieds, enflés et blessés peut-être par une longue route, étaient enveloppés de linges ensanglantés ; son visage creux et tanné s'ombrageait d'une chevelure grise tombant en désordre, et son large dos voûté semblait s'incliner encore sous le poids du havre-sac, de la giberne et du fusil.

Ladislav Korda fronça légèrement le sourcil en apercevant les haillons d'uniforme russe que portait le nouveau-venu, puis, en l'examinant de près, il s'aperçut que rien, dans ce visage, ne rappelait les traits de la race mongole : les grands yeux bien ouverts de l'étranger, son nez saillant et l'ovale amaigrie de sa figure, semblait plutôt appartenir au type slave purement caractérisé.

— Qui es-tu ? dit le jeune chef, en faisant signe au vieillard de s'approcher de la table.

— Un ancien soldat du régiment d'Orenbourg que ses chefs renvoient chez lui, devenu invalide par suite de ses blessures.

— Ainsi tu viens ?..

— De Tiflis, seigneur... capitaine, dit le vieillard, qui, remarquant les galons et la ceinture de son interrogateur, se doutait bien qu'il se trouvait en présence d'une autorité militaire, mais qui se demandait avec surprise quelle était cette nouvelle autorité que, jadis, il n'avait point connue.

— De Tiflis !.. c'est un peu loin, et tu me parais bien faible pour avoir pu t'acquitter d'une aussi longue route. Sache que, si tu me trompes, dans une heure tu seras pendu.

— J'ai déjà vu la mort de bien près, mais je n'ai jamais menti, répondit le vieillard avec calme.

— C'est bon ; nous verrons cela. Dis-moi maintenant de quel côté tu poursuivras ta route, en supposant que nous te laissions aller ?

— Je retourne dans mon village, à Igliça, seigneur capitaine.

— A Igliça ! . . . Quelle Igliça ? A ma connaissance il y en a plusieurs.

— Le village dont je parle est encore bien loin d'ici : il se trouve dans le gouvernement de Radom, et c'est le seigneur Oksinski qui en est le propriétaire.

— Igliça, au seigneur Oksinski, dans le gouvernement de Radom ! s'écria le jeune chef avec une certaine surprise. Si tu me trompes, tu t'es fourvoyé, vieillard, et je verrai tout de suite si tu m'as menti. Dis-moi donc un peu comment tu t'appelles ?

— Je m'appelle Maciej Kratek ; j'étais un des cultivateurs du village, mais le gouvernement m'a pris pour l'armée, il y a un peu plus de seize ans.

— Maciej Kratek ! attends donc ! . . . N'y avait-il pas un Maciej que mon parent, M. Oksinski, regrettait beaucoup ? C'était le mari de la nourrice de sa fille, ma . . . mademoiselle Hedwidge, dit Korda en paraissant rassembler ses souvenirs.

— Oh ! seigneur, puisque vous les connaissez, pouvez-vous me dire si ma femme Kasia vit encore ? demanda le vieillard, qui vint, les yeux pleins de larmes, tomber aux pieds du chef de partisans.

— Ah ! sur ce point je ne pourrais te renseigner, mon brave. J'ai fait de fréquents séjours à Igliça . . . autrefois . . . ; mais, depuis trois ans, je n'y ai pas fait de visites, répondit le jeune commandant, dont les joues se couvrirent d'une légère rougeur . . . Cependant, à dire vrai, je crois me rappeler qu'avant mon départ, ma . . . mademoiselle Hedwidge m'a parlé de sa nourrice. Et même . . . oui, je me le rappelle . . . et même elle m'a montré sa sœur de lait . . . une grande et jolie fille, admirablement tournée . . . C'est une de ces créatures qu'on ne peut pas oublier !

— Ma chère petite Magda, mon enfant que j'ai à peine connue ! s'écria le soldat d'une voix tremblante, en joignant les mains.

— Ah ça ! dites donc, vieux père, puisque vous connaissez si bien Igliça, vous avez dû me connaître moi-même ? J'étais souvent chez mon oncle Oksinski il a seize ans ; j'étais un fameux gamin, éveillé, tapageur et hardi comme un roi de gitanes.

— Ne seriez-vous pas le petit seigneur Ladislas Wojtko, ce beau jeune garçon qui jouait toujours avec notre demoiselle ? Il n'y avait rien de si joli que de vous voir tous les deux courir dans les champs, et . . . pardonnez-moi, Monsieur, mais nous autres, dans le village, nous disions qu'un jour vous seriez mari et femme.

— Ah ! vous disiez cela ? . . . Eh bien ! vous ne vous êtes pas beaucoup trompés . . . Je suis en effet Ladislas Wojtko, ce " petit seigneur, et j'es pérais jadis être l'époux de mademoiselle Hedwidge . . . Mais l'homme

propose et les circonstances disposent. Mademoiselle Hedwidge est restée mademoiselle, et je suis ici, comme vous voyez.

—Dieu l'a voulu ainsi, fit le vieillard en s'inclinant, n'osant adresser aucune question ni observation au jeune parent de ses maîtres.

—C'est Dieu si tu veux ; moi, je croirais plutôt que c'est le diable, dit Ladislas en riant d'un air de bonne humeur . . . Mais, mon brave, nous ne sommes pas ici pour bavarder. Montre-moi ta feuille de route.

Le vieillard la tendit respectueusement au jeune capitaine. Celui-ci la parcourut du regard, et la lui remit bientôt.

—C'est bon, dit-il, elle est en règle. Tu pourras continuer ta route aussitôt que cela te fera plaisir . . . Mais, ajouta-t-il après un instant, puisque tu vas à Igliça, tu te chargerais bien d'un message ?

—Tant qu'il vous plaira, seigneur, dit le vieillard avec respect.

Eh bien ! je te le donnerai ce soir : il me faut un peu de temps pour l'écrire. D'ici là, tu te reposeras avec nous, et tu nous conteras des nouvelles du Caucase. Ma foi, il me reste une heure de libre, et j'ai beaucoup de questions à t'adresser.

—Faites, capitaine, dit Maciej en inclinant la tête.

—Eh bien ! toi qui regrettais tant ta femme et ta petite fille, comment t'es-tu trouvé dans ton séjour de là-bas ?

—Je m'y suis trouvé comme un pauvre oiseau arraché au nid, comme un triste corps sans âme. Si je n'avais pas cru en Dieu, je crois que je me serais consolé bientôt avec une balle de mon fusil ; mais, comme j'étais chrétien, j'ai pensé que ce serait un crime de me tuer et qu'il valait mieux me résigner et être patient et honnête.

—Honnête, passe encore, mais patient ? cela doit être un peu difficile. A quoi donc passais-tu ton temps dans ces casernes, ou plutôt dans ces cavernes de loups ?

—Je tâchais de bien faire mon devoir ; je faisais la volonté de mes supérieurs et je nettoyais bien mes armes ; et puis je priais Dieu et je pensais à mon pays.

—Peste ! voilà des occupations très-morales, mais fort peu divertissantes . . . Dis donc, tu n'as pas toujours été invalide, vieux père ? tu devais être un peu plus vert et solide, il y a seize ans. Eh bien ! là-bas, quand tu n'avais plus de famille, ne pouvais-tu pas faire un nouveau ménage, demander à t'établir comme colon (tes chefs te l'auraient peut-être permis) et prendre pour femme une jolie Circassienne, à la place de ta vieille Kasia ? Tu as dû voir que les habitantes de ce pays-là sont furieusement jolies ?

—Il faut des yeux pour voir la beauté des femmes ; il faut un cœur pour la sentir. Mes yeux et mon cœur sont restés à Igliça. Quand nous traversions les *ouls* des Circassiens ou les grandes montagnes toutes blanches de neige, ce n'étaient pas les pics éclairés par le soleil ni les ter-

racas plates des villages, c'était le toit pointu de ma pauvre cabane de planches que je voyais flotter devant mes yeux.

—En vérité, penser ainsi pendant seize ans, voilà ce qui s'appelle de la constance ! Il paraît que, pour être fidèle, il faut être soldat, reprit Ladislas avec un rire un peu forcé. Mais, mon pauvre vieux, tu devais horriblement souffrir avec tes idées de constance éternelle. . . . Est-ce que tu n'avais pas pour tes chefs une haine à mort ? est-ce qu'il ne te prenait pas envie de te venger ?

—Non, seigneur, répondit gravement Maciej, parceque la vengeance est défendue par l'Évangile. Je l'aurais oublié peut-être ; mais heureusement j'ai trouvé par là un vieux prêtre catholique exilé au Caucase, qui m'a rappelé à mon devoir, et, grâce à lui, je me suis conduit comme un chrétien.

—Qu'appelles-tu te conduire comme un chrétien ? demanda Ladislas avec surprise.

Dame ! dit le vieillard en rougissant, une fois mon colonel, un Moscovite enragé, qui faisait une embuscade avec nous, était tombé évanoui dans les neiges des montagnes : les autres hommes de l'escouade voulaient le laisser là, geler ses os jusqu'au jour du jugement ; moi, je me suis rappelé ce que le prêtre m'avait dit : “ ne laissez jamais un ennemi dans la souffrance ;” alors j'ai relevé le colonel, et je l'ai rapporté au camp sur mon dos.

— Bien ! dit Korda, et qu'est-ce ce que ce beau dévouement t'a valu en récompense ?

—Cela m'a valu cinquante coups de verges, que le major m'a fait donner pour avoir quitté mon poste sans permission.

—Et ton gremlin de colonel ne s'est pas opposé à cet infamie ?

Ah ! on m'avait donné les verges avant que le colonel eût pu parler. Quand il a été rétabli et qu'il a su ce que j'avais fait, il m'a envoyé un rouble, disant que cela me servirait à acheter de la pommade pour les meurtrissures.

—Tu avais fait du bien à des scélérats, tu avais ta juste récompense, dit Ladislas en riant.

—J'avais fait cela pour plaire à Dieu, et non pour être récompensé des hommes, dit le vieux Maciej avec une certaine fierté. Cela ne m'a pas découragé, et c'est en amenant un cheval au major renversé dans un combat que j'ai eu le bras gauche traversé par une balle.

—Tu es un véritable héros chrétien, dit Ladislas avec un singulier éclat de rire, et je vois qu'avec toi mon message à Igliça sera en parfaite sûreté. . Mais encore une seule question, vieux. Tu viens de Wiodzimiecz. As-tu vu quelque part des groupes, des préparatifs de combat ou des colonnes en marche sur la route ?

— Non, dit le vieux soldat, je n'ai rien vu de pareil. Le village où

j'ai passé aujourd'hui semblait désert : toutes les portes des cabanes étaient fermées. C'est pour cette raison-là que je me suis traîné jusqu'ici.

— C'est bon, dit Ladislas. Rappelle-toi que je me fie à ta parole.

— Vous pouvez y croire : je n'ai jamais trompé personne, dit Maciej tranquillement. Mais, mon seigneur, à présent que j'ai répondu à toutes vos questions, voulez-vous me permettre de vous adresser une seule petite demande ?

— Très-volontiers, dit le jeune chef, riant de la grave franchise du vieux soldat.

— Seigneur, puisque vous portez des galons, un ceinturon et des pistolets, vous êtes certainement militaire. Mais je voudrais bien savoir dans quel régiment vous servez ? est-ce que, depuis que j'ai quitté Tiflis, on aurait fait changer l'uniforme ?

— Ah ! voilà un quiproquo délicieux ! .. Mon brave, tu n'y es pas du tout, s'écria Korda se renversant sur son escabeau en éclatant de rire. Puis il ajouta au bout d'un moment, en reprenant un air plus sérieux :

— Mon vieux Tcherkesse, j'ai un grade en effet : je suis colonel dans l'armée nationale, et je reçois mes ordres de Varsovie et non de Pétersbourg ; j'ai des faucheurs pour soldats, des Russes pour adversaires, et voici notre drapeau, continua-t-il en saisissant une lance placée derrière lui.

Au-dessous du fer brillant se déroulait en effet un petit carré d'étoffe rouge, sur lequel se dessinait l'aigle blanc, bec ouvert, serres déployées et ailes étendues.

— Ah ! vous ne saviez pas cela, dit-il, vous autres pauvres soldats du Caucasse ? Notre pays se réveille, notre aigle prend son vol, et nous combattons pour vous et pour nous, afin qu'on laisse tous les fils à leurs mères.

Maciej écouta un moment en silence les paroles du jeune chef. Son visage pâle s'anima, et une étincelle parut dans ses yeux.

— C'est une belle cause que vous servez, dit-il enfin, et, si j'étais plus jeune de dix ans, j'irais avec vous pour la défendre. Mais à présent, je suis vieux, je suis las, et j'ai un bras de moins .. Seulement, seigneur Ladislas, puisque cela ne servirait à rien de vous donner mon aide, laissez-moi vous donner un conseil : les conseils ne font jamais de tort quand ils viennent de ceux qui ont beaucoup pensé et qui ont longtemps vécu.

— C'est possible, parle, mon brave, répondit Ladislas en souriant.

— Eh bien ! seigneur, à votre place, je voudrais voir sur mon drapeau la croix au lieu de ce fer de lance : vos ennemis sont forts, votre entreprise est difficile : il faut que Dieu marche avec vous, car vous ne pourrez vaincre que par lui.

— Je ne sais pas si Dieu marche avec nous ; mais, en tout cas, on peut

croire qu'il se fait représenter par ses ministres, et les prêtres ne nous manquent pas, répondit Korda légèrement. . Mais, mon vieux Maciej, vous parlez comme l'Évangile : c'était justement là ce que me disais l'abbé..... Eh bien ! qu'avez vous donc, Julien, pour entrer ainsi le visage consterné et la toque sur l'oreille ? fit-il d'une voix sévère, en se retournant vers un jeune officier qui venait de se précipiter dans la chambre.

— Pardon, colonel, dit le jeune homme troublé, ôtant précipitamment sa casquette ; mais une des sentinelles placées à l'ouest, du côté du Bug, vient de se replier en toute hâte, portant des nouvelles importantes, et je m'empressais de venir vous les communiquer.

— Approchez-vous de moi, dit Ladislas.

L'officier se plaça debout près de lui et commença à lui parler à voix basse.

— On signale à une demi lieue d'ici, dit-il, un nombreux rassemblement de paysans de la contrée. La plupart sont armés, soit de bâtons, de faux ou de haches, soit de quelques vieux fusils. Du reste, ils ne poussent pas un cri, ils ne font pas un geste, et il m'est impossible de savoir s'ils viennent se prononcer pour nous ou contre nous.

— Ce qu'il y a de bon, c'est qu'ils viennent, dit Ladislas en se levant. Je suis, en tout cas, fort content de leur approche, et, quant à leurs intentions, nous les connaissons bientôt.

Il fit quelques pas hors de la salle, et se plaça sur le seuil de la cabane.

— En selle, les cavaliers ! cria-t-il ; chasseurs et kossyniers, à vos armes !

Il se fit un mouvement général sur la petite place du village : les soldats saisirent leurs armes, se formèrent en rangs et commencèrent à défiler ; les officiers montèrent à cheval, et Ladislas se mit à leur tête. Au bout de cinq minutes, la troupe, en bon ordre, se dirigeait vers l'extrémité du bourg.

Avant de disparaître, le jeune chef appela Maciej et lui dit rapidement :

— Voilà qui va m'empêcher d'écrire ton message, vieux père. Mais il est probable que tout ira bien et que je m'en occuperai au retour. . Fais bien attention de ne pas partir avant que je t'aie parlé encore.

Le vieillard fit un geste d'assentiment, et, s'essayant sur une pierre, regarda défiler la colonne.

La petite troupe polonaise s'engagea bientôt dans les champs, dans la direction que la sentinelle avait indiquée. Les kossyniers et les chasseurs tenaient le centre de la route, et une vingtaine de cavaliers, disséminés sur les côtés, se chargeaient de remplacer les ailes. On n'avait pas marché vingt minutes qu'on vit s'avancer de loin la longue troupe des paysans. Leur nombre dépassait de beaucoup celui de la bande insurgée. On voyait se hérissier, au-dessus de leurs masses profondes, les bâtons, les haches,

les piques et les fléaux ; mais ils s'avançaient silencieusement, conservant une attitude pacifique, et, ce qui était fort bon signe, pas un uniforme russe ne se montrait au milieu d'eux.

Les deux troupes s'avancèrent ainsi, marchant au devant l'une de l'autre. Quand on fut arrivé à cinquante pas des paysans, Ladislav donna aux siens l'ordre de s'arrêter ; lui-même, accompagné de deux officiers, se détacha de ses soldats et galopa vers l'autre bande. En arrivant tout auprès, il ôta sa toque d'une main, et, de l'autre, inclina la pointe de son épée vers la terre.

— Ainsi vous venez à nous, mes amis ! s'écria-t-il d'une voix calme et confiante ; vous savez que nous sommes armés pour notre cause et pour la vôtre, que nous voulons conquérir la liberté pour tous, et que nous venons ici, non comme vos maîtres, mais comme vos frères ?

Il s'arrêta un moment, attendit qu'on lui répondit. Mais ses paroles s'éteignirent au milieu d'un grand silence. A la fin, un des paysans qui marchaient les premiers, fit quelques pas en avant, et lui dit d'un ton grave :

— Dites-nous d'abord qui vous êtes. . . Nous ne vous connaissons pas.

— Nous sommes des frères polonais, qui voulons vous arracher un despotisme russe ; nous sommes des innocents persécutés, qui voulons nous soustraire à la rage de nos bourreaux. Nous vous demandons le secours de vos bras et de vos armes ; mais, si vous ne voulez pas vous joindre à nous, nous vous demandons du moins de ne pas nous mal juger. Laissez-nous passer au milieu de vous pour aller attaquer les troupes moscovites, et nous ne nuirons à aucun de vous ; nous ne troublerons point la tranquillité de vos cabanes : car nous sommes des combattants, mais nous ne sommes point des malfaiteurs.

— C'est-à-dire que vous êtes des insurgés, des voleurs, des rebelles, s'écria alors l'orateur des paysans ; vous osez lever la main contre notre père le Tzar ; vous insultez notre religion et vous méprisez nos popes. Ah ! vous voudriez bien, comme autrefois, nous tenir sous votre main, nous écraser sous vos genoux et nous presser jusqu'à terre. . . Mais il n'est plus temps : nous n'avons maintenant qu'un seul seigneur, qui est le Tzar. C'est le Tzar qui nous protège, qui nous nourrit, qui nous donnera la liberté, de l'argent et des terres. . . Aussi nous lui sommes reconnaissants, et nous avons juré de lui obéir, quand bien même il nous demanderait vos têtes.

— Mes amis, on vous a trompés, reprit Ladislav d'une voix ferme. Cette liberté qu'on vous a promise, nous voulons vous la conquérir ; ces terres que vous croyez à vous, nous les prendrons pour vous les rendre. Nous vous le jurons sur votre croix, puisque vous n'avez pas de foi à la nôtre.

— Nous n'avons garde de vous croire : les rebelles sont des menteurs. Nous sommes ici pour notre père le Tzar. . . Arrière ! arrière !

— Laissez-nous passer, malheureux ! s'écria le jeune chef, dont les yeux commençaient à s'allumer, mais qui se contenait encore ; livrez-nous passage de bonne grâce, car nous ne voudrions pas employer la force contre vous.

— La force !.. elle est avec nous, la force, ricana le paysan.

Il fit un geste à sa troupe, et tous les bras s'élevèrent, agitant les fléaux, les piques, les bâtons, brandissant les haches, et soulevant de grosses pierres dont ils menaçaient la troupe des insurgés.

Ceux-ci perdirent patience alors, et quelques-uns d'entre eux épaulèrent leurs carabines.

— Ne tirez pas ! s'écria Korda. Nous ne pouvons pas les tuer : ce sont nos frères. Mais, en avant ! passons-leur sur le corps, s'ils le faut : ils verront que nous ne les craignons pas.

Il poussa son cheval en avant, et ses officiers l'imitèrent. La petite colonne des insurgés s'ébranla ; mais, au même instant, elle se vit assaillie d'une grêle de pierres. Quelques vieux fusils rouillés crachèrent des balles et vomirent la mort dans leurs rangs. Toute la troupe des paysans entoura les jeunes Polonais d'un cercle mouvant, qui devenait à chaque instant plus dense et plus infranchissable. Les piques venaient saigner les chevaux au poitrail ; les fléaux de bois dur frappaient les têtes des insurgés comme ils auraient fait d'épis mûrs jonchés dans l'aire ; les haches s'élevaient et retombaient, laissant des entailles sanglantes, et s'ébréchant sur les lames des faucheurs. Pourtant les paysans s'efforçaient, avant tout, de capturer les rebelles ; “ Prenons-les vivants ! criaient-ils : nous les livrerons à notre père le Tzar.”

Longtemps Korda s'était défendu, traçant autour de lui un cercle gardé par son épée. Puis son beau cheval Turc, parvenu au comble de la rage, ruait furieusement des quatre pieds et mordait les assaillants qui osaient se présenter à portée de sa bouche. Mais, un moment, il se cabra à un coup de fléau asséné par derrière ; au même instant une pique l'atteignait au poitrail ; l'animal hennit douloureusement, agita convulsivement ses jambes dans le vide, puis tomba, entraînant son cavalier avec lui.

Aussitôt vingt paysans entourèrent le jeune chef ; vingt bras vigoureux le saisirent, le désarmèrent et l'emportèrent de dessous les pieds des combattants. Au bout de quelques secondes, le brillant Korda, sans armes, garrotté, souillé de sang et de poussière, était solidement attaché sur un des chariots qui suivaient la troupe villageoise. De là, il jeta un regard désespéré sur la petite bande fidèle qui avait partagé son désastre : la plus grande partie de ses hommes étaient captifs ; quelques-uns, morts ou blessés ; un petit nombre prenait la fuite dans les prairies d'alentour.

Les paysans s'occupaient déjà de ranger leurs prisonniers en file. A lui, en sa qualité de chef, on avait accordé les honneurs d'un chariot. Bien-

tôt, ses conducteurs triomphants lui firent prendre la route du village d'où il était sorti, si plein de fierté et d'espérance, à peu près deux heures auparavant, il pensait peut-être encore qu'on viendrait l'y délivrer ; mais les habitants consternés baissèrent la tête, demandèrent grâce et livrèrent tout ce qu'ils avaient d'armes, en apercevant les farouches vainqueurs.

En arrivant, enchaîné et ballotté par les secousses du chariot, sur la grande route du village, Korda aperçut le vieux Maciej qui le regardait passer, la pâleur sur le front et le désespoir dans les yeux.

—Plus de message ! lui cria le jeune chef d'une voix forte et résignée. Mais n'importe . . . A Igliça, camarade ! va dire ce que tu as vu.

En disant cela il regardait le ciel, et ses conducteurs crurent qu'il perdait la raison, ne sachant à qui ces paroles étaient adressées. On laissa donc le vieux soldat tranquille, et celui-ci fit un signe de croix en regardant le chariot s'éloigner. Puis, il reprit à côté de lui son bâton de voyage et se leva de la pierre sur laquelle il s'était reposé.

V.

Un petit héritier venait de naître au patrimoine d'Igliça. Le vieux couple des Oksinski se voyait renaître dans cette frêle tête blonde, et le jeune couple se réjouissait de voir se resserrer ses liens d'amour. Mais la mère avait été très-souffrante et ne se rétablissait que lentement.

C'était donc Hedwige qui s'était faite la petite maman d'Emma, la pauvre mignonne muette, et qui reportait sur elle tout ce qu'elle avait de dévouement et d'amour.

Dans une belle soirée de la mi-juillet, la jeune tante et la petite nièce étaient assises sur le banc de mousse du jardin, égrenant des grappes de groseilles et faisant des couronnes de pervenches.

Hélas ! il faut bien le dire, depuis le pèlerinage à Czenstochowa, la position d'Emma n'avait point changé : son oreille ne paraissait pas plus susceptible de percevoir le moindre bruit ; aucun son, aucun faible cri ne venait à s'échapper de ses lèvres.

Pourtant l'humble et fidèle Magda, qui était douée d'une foi inaltérable et d'une persévérance tenace, n'avait pas cessé de croire à ce doux bénéfice des prières, au succès possible du vœu ; et aussi, pour éveiller peut-être l'attention et l'oreille de l'enfant, pour *aider la Vierge*, comme elle le disait dans son naïf langage, elle avait trouvé, dans la simplicité de son cœur, un plan ingénieux. Elle répétait souvent, devant Emma, les mêmes mots, mots fort usités, très-faciles, caractérisant bien le mouvement de ses lèvres et désignant en même temps, de la main, l'objet dont elle parlait à l'enfant. Chaque soir, par exemple, en entrant dans la chambre jaune, elle désignait à la petite la douce figure brune, la tunique bleue et le manteau rouge, reluisant sur la plaque d'or, et elle lui disait lentement,

distinctement : “ Marie ! ” Puis elle mettait la main potelée de la petite sur la joue rosée de madame Oksinska et répétait en souriant : “ Mère. ” Ou bien elle prenait le vase de fleurs posé sur la cheminée, en faisait respirer le parfum à Emma, les balançait, les agitait devant ses yeux, et disait en les montrant du doigt : “ Roses... lilas... marguerites. ”

Hedwige avait trouvé très-juste cette idée de sa naïve amie, et avait, de grand cœur, adopté son plan. En ce moment, par exemple, où les premières ombres du soir commençaient à tomber, elle avait fait lever les yeux de la petite au-dessus des verts rameaux de tilleuls, et répétait, en lui montrant les étoiles à peine levées, qui scintillaient comme des fleurons d'or sur la grande plaine de vapeurs bleues : “ Etoiles... ciel... la nuit. ” Mais Emma, quoique sérieuse et attentive, portant ses yeux bleus en haut, souriait aux étoiles, sans paraître entendre la voix douce qui balbutiait à son côté.

Hedwige, attristée, se tut bientôt, et, serrant la petite muette contre son cœur, la laissa jouer avec les fleurs et les fruits, gardant un profond silence. Tout à coup, il lui sembla qu'on l'appelait au fond du jardin : elle prêta l'oreille et entendit un bruit de pas rapides, le son d'une voix haletante entrecoupée par des sanglots ; puis elle vit de loin le tablier blanc et la jupe bleue de Magda flotter dans les ombres de l'allée.

— Qu'y a-t-il ? qu'as-tu, Magda ? lui cria-t-elle de loin.

— Oh ! demoiselle... oh ! bien-aimée ! répondit celle-ci en accourant... ne vous alarmez pas... ce n'est pas de chagrin que je pleure... O sainte Vierge... sainte Vierge de Czenstochowa !

— Mais qu'est-ce donc, Magda ? serait-il arrivé quelque bonne nouvelle à ta mère ?

— C'est mon père... mon père lui-même qui est arrivé ! ce soir... il y a deux heures... il se repose maintenant dans la cabane.

— Que Dieu est bon ! voilà un des vœux exaucés ! dit Hedwige avec un soupir de reconnaissance.

— Si vous saviez, Mademoiselle ! ce pauvre père, je ne l'ai pas seulement reconnu !... Hélas ! il a un bras de moins ; et puis, il revient si vieux, si faible !... lui qui était parti jeune et robuste, à trente-quatre ans !... Et c'est pourtant moi qui l'ai embrassé la première... Voici comment c'est arrivé... J'étais allée, il y a deux heures, chercher de l'eau à la fontaine ; j'allais m'en revenir avec ma cruche sur l'épaule, quand j'ai vu approcher un vieil homme, vêtu d'une mauvaise capote grise déchirée, et traînant avec beaucoup de peine ses pauvres pieds enveloppés de linges salis par la poussière des chemins. Et puis je voyais que ses yeux étaient troubles, que sa main tremblait et que de grosses gouttes de sueur coulaient sur son front, tandis qu'il regardait les grands arbres et les premières cabanes du village. Et puis ses lèvres s'entr'ouvraient, sa poitrine se soulevait ; j'ai cru qu'il avait soif, et j'ai soulevé ma cruche :

“ Vieux père, lui ai-je dit, si vous vouliez vous asseoir auprès du puits ?
 “ vous vous reposeriez un peu, et je vous donnerais, pour vous désaltérer,
 “ un coup de bonne eau fraîche ?—Merci, ma belle fille, m’a-t-il dit ; le
 “ cœur me manque, il est vrai, mais ce n’est pas de soif. Dites-moi, mon
 “ enfant, c’est bien Igliça, ce village ?—Oui, père, ai-je répondu, c’est le
 “ village du seigneur Oksinski.—Comme les arbres ont grandi depuis dix-
 “ sept ans ! a-t-il répondu... et... dites-le moi tout de suite, mon enfant...
 “ est-ce que Kasia Kratek vit encore ?—Ma mère ! ai-je dit : oui, elle vit ;
 “ est-ce que vous la connaissez ? est-ce que le bon Dieu ?... ” Mais le
 pauvre père ne m’a pas laissé achever ; il a mis en tremblant sa main sur
 mon épaule, me tenant en face de lui et s’efforçant de me regarder à tra-
 vers les grosses larmes qui roulaient dans ses yeux : “ Ainsi, belle enfant,
 “ m’a-t-il dit, c’est toi qui es ma fille ?... ma chère petite Magda que je
 “ revois toujours si frêle et si mignonne, comme au jour de mon départ ! ”
 Alors j’ai jeté un cri, je me suis pendue à son cou, et nous avons tous deux
 bien pleuré près du puits, avant que j’aie eu la force de le conduire chez
 ma mère... Et puis, à celle-ci, je n’ai pas osé le dire tout de suite ; il a
 fallu la préparer, lui dire avec précaution, qu’elle allait le retrouver et le
 revoir, son pauvre vieux Maciej, qu’elle n’avait pas embrassé depuis dix-
 sept ans. Mais le bonheur ne tue pas, allez, Mademoiselle. D’abord,
 maman a pleuré, et cela lui a fait beaucoup de bien ; et puis, quand elle a
 tenu mon père dans ses bras, elle a tout de suite adressé nos remercie-
 ments à la Vierge.

—Encore une fois, que Dieu soit béni ! dit Hedwige : de nos trois prières,
 une du moins a été exaucée.

—Qui sait ? répondit Magda, peut-être les autres le seront encore...
 Et... il faut que je vous le dise, Mademoiselle... si je suis venue tout
 de suite vous trouver, ce n’était pas seulement pour vous annoncer le retour
 de mon père ; c’était aussi pour vous dire que mon père apporte, de bien
 loin, un message pour vous.

—Un message pour moi ! dit la jeune fille étonnée ; un message de
 quelle part ?

—De la part... de... de monsieur Ladislas, dit Magda un peu pâle et
 baissant les yeux.

—Et comment cela se peut-il ? Ton père le connaît donc ? Où l’a-t-il
 vu ?

—Il l’a rencontré sur sa route, loin d’ici, à ce qu’il nous a dit.

—Mais, Magda, j’y pense, dit Hedwige en réfléchissant. Ladislas s’est
 laissé séduire par de si coupables erreurs, il suit une voie si différente de
 celle où marchait sa jeunesse, que je ne puis plus le considérer comme le
 futur compagnon de mon avenir... et, pour cette raison, je ne dois peut-
 être pas accepter son message.

—Mademoiselle, dit Magda avec tristesse, mon père pourra bien vous

le remettre en présence de vos parents ; et s'il y a, dans ce souvenir de monsieur Ladislas, quelque chose qui vous afflige, il n'y aura pas, je crois, quelque chose qui vous offense.

— Alors, c'est bien, dit Hedwige. Va chercher ton père ; je vais aller prévenir le mien.

Une heure après, en effet, le vieux soldat reparut devant le vieux seigneur, après cette absence de dix-sept années. Il lui baisa les genoux en silence, prit respectueusement la main que celui-ci lui tendait, et refusa d'abord de répondre aux questions qui lui étaient adressées sur son séjour au Caucase, sur son long et dur service, sur ses blessures et ses adversités : “ J'ai une grande commission à remplir, dit-il, et je ne pourrai parler “ de moi qu'après avoir rempli le message d'un autre.” Alors, se tournant vers Hedwige, il lui dit d'une voix grave et presque paternelle : “ Belle et douce demoiselle, pardonnez-moi si je viens vous affliger ; sur- “ tout ayez confiance et bon espoir : c'est souvent lorsque les hommes dé- “ sespèrent, que Dieu se plaît à exercer sa miséricorde.”

Puis il raconta, tandis qu'on l'écoutait dans le plus profond silence, sa rencontre avec le jeune chef, l'espèce de confiance que lui avait faite celui-ci, puis l'attaque des paysans et la catastrophe qui s'en était suivie ; ensuite il peignit l'attitude et la physionomie du vaincu, serein et résigné au milieu de sa défaite et de sa captivité sombre, et il répéta ses dernières paroles, où la pauvre jeune fiancée pouvait puiser comme une lueur d'espoir : “ A Igliça, camarade ! va dire ce que tu as vu.” Et pendant qu'il parlait ainsi, les yeux du père et de la mère étaient fixés sur Hedwige. La jeune fille avait pâli ; mais elle ne faiblit pas, elle ne trembla pas, elle ne laissa pas échapper une larme. Seulement, lorsque Maciej eut fini, elle se tourna vers le grand Christ d'ivoire suspendu au-dessus du pupitre du seigneur, et elle dit doucement, fermement, en étendant la main : “ Auparavant, ô Jésus, mon fiancé était livré à ses passions et au monde ; “ maintenant, il n'appartient plus qu'à ses bourreaux et à vous. . . . J'aime “ mieux qu'il en soit ainsi, ô mon Dieu ! parce que vous aurez pitié de “ lui. . . . Quand toutes les voix de la terre se seront tues, il y aura la “ vôtre pour lui parler dans le silence de sa prison.”

Après ces mots, elle sortit, et les trois vieillards restèrent un moment silencieux, respectant la douleur et honorant la foi d'Hedwige.

Et puis les jours, les semaines se passèrent, sans qu'on pût savoir exactement ce que devenait Ladislas. Dans ce but, M. Oksinski dépêcha plusieurs messagers et entreprit même un voyage. Les rapports les plus contradictoires lui parvinrent, et, naturellement, ne le satisfaisaient pas : tantôt on lui disait que le jeune chef blessé était retenu dans un hôpital jusqu'à pleine convalescence ; d'autres disaient l'avoir vu dans la citadelle de Kicio, puis dans celle de Modlin ; parfois on affirmait que ses juges

l'avaient traité avec la dernière rigueur pour en obtenir des révélations importantes, ou bien qu'il avait été dirigé sur la Sibérie, faisant partie d'un convoi de prisonniers. De tout ceci, il résultait un fait certain : c'est que Ladislas vivait encore. Mais quelle devait être rude pour lui, et obscure, et lente, et cruelle, cette existence des cachots ! Comment devait-il la supporter, lui, le jeune raffiné, le capricieux sybarite, le brillant viveur qui avait un moment ébloui la *fashion* de Londres et le demi-monde de Paris ? Tant de mollesse, de jouissances et d'enivremens malsains avaient-ils laissé assez de force à cette âme conquise, pour supporter les découragements de la solitude, les ténèbres de la prison et les tentations de la liberté ? C'était là ce que se demandaient souvent les vieux parents. Alors ils secouaient la tête et leur visage devenait triste. Hedwige, à laquelle ces indécisions, ces rumeurs vagues, ces langueurs, devaient causer l'inquiétude la plus vive, ne paraissait point partager les terreurs de ses parents, et semblait beaucoup plus tranquille qu'eux : " Depuis qu'il est malheureux, avait-elle dit une fois, je ne doute plus et j'espère."

Elle espérait encore lorsque se leva le premier soleil du mois d'août. On était en pleine moisson ; la campagne, aussi loin qu'on pouvait la découvrir à l'horizon, était tout animée de chants, de bruits, de mouvement, de travail et de rires. Levée dès l'aurore, la petite Emma avait vu partir les grands chariots qui allaient recueillir aux champs les gerbes déjà liées par les moissonneuses, et, tout égayée au claquement du fouet des conducteurs, au son argentin des grelots que les petits chevaux portaient à leurs oreilles, elle avait fait comprendre à sa tante qu'elle voulait aller avec eux.

Celle-ci alors, coiffant la petite de son grand chapeau de paille, était montée avec elle dans un des chariots qui allaient chercher le blé. Mais elle n'était pas encore bien avancée sur la route, lorsqu'elle vit venir au devant d'elle un *bryczka* traîné par deux petites bêtes grises, dont la sonnerie et l'allure étaient bien connues à Igliza ; elles traînaient le frère quêteur d'un couvent de Bernardins situé dans le voisinage.

Il y avait quelques années, avant la guerre, quand le pays était encore tranquille et les blés florissants, qu'on était bien accoutumé à voir cheminer sur la route le *bryczka* du Père Pacôme. Les chevaux trottaient, secouant leur queue et leur crinière au vent ; le *bryczka* mal assis et mal graissé, ondoyait et sautillait de çà et de là ; le bon Père était assis sur son tapis rembourré de foin, au milieu de ses sacs de millet, d'avoine et de pois, de ses pots de miel et de ses pintes de beurre. Tout souriant, il donnait sa bénédiction aux paysans qu'il rencontrait sur la route, et, de temps en temps, détournait la tête pour voir si les moutons qu'il ramenait en présent au monastère, suivaient avec obéissance le bélier porteur de clochette qui tenait la tête du petit troupeau. Mais depuis que l'insurrection avait éclaté sur le sol de son pays, le Père Pacôme entreprenait

plus rarement ses tournées de quête, et rapportait à ses frères beaucoup moins de dons volontaires et joyeux. Quand il se mettait en route, c'était ordinairement pour des missions d'un autre genre. Le monastère lui confiait volontiers toutes les entreprises difficiles, qui demandaient du courage, de l'adresse et du sang-froid ; d'abord, parce que le Père Pacôme possédait à un haut degré toutes ces qualités estimables ; puis, parce que ses voyages fréquents l'avaient familiarisé avec tous les dangers, les détours et les inconvénients des routes.

En ce moment, par exemple, Hedwige ne vit courir, derrière le bryczka du Père, ni chien de garde, ni moutons, ni béliet ; elle n'aperçut ni sacs, ni cruches, ni provisions dans la voiture, et elle pensa que le but du voyage actuel du bon moine n'était point d'entreprendre une quête pour les besoins du couvent.

Au moment où les deux chariots allaient se croiser, elle fit signe à son cocher d'arrêter la voiture, et salua le Père en lui disant :

—Loué soit Jésus-Christ !

—Dans les siècles des siècles, répondit le Père Bernardin.

Et la petite Emma, qui connaissait bien le bon religieux, lui sourit et étendit la main, comme si elle eût voulu saisir sa grande barbe.

—Je suis bien content de vous rencontrer, Mademoiselle Hedwige, dit le Père Pacôme se levant de son siège ; je m'en allais justement de ce pas à Igliza.

—Mon père et ma mère seront bien heureux de vous recevoir. . . J'allais promener ma mère dans les champs, mais nous sommes encore bien près de la maison. . . Désirez-vous que je vous accompagne ?

—Si vous le voulez bien, ma fille. . . Je ne pourrai pas m'arrêter longtemps chez votre M. père, et je suis chargé d'une lettre et d'une mission auprès de vous.

—D'une lettre ? répéta Hedwige.

Elle jeta les yeux sur le visage du Père, et ce regard confirma la remarque qu'elle avait faite au premier abord : Toute la gaieté, la vivacité et la fraîcheur habituelles avaient disparu de la franche figure du Père : il était bruni, jauni, fatigué, et l'ont eût dit qu'il voilait, sous sa barbe et sous ses rides, une tristesse qu'il ne voulait pas laisser voir.

Mais la présence des conducteurs empêcha Hedwige de questionner le bon Père. Elle ordonna de tourner bride, et en dix minutes, on fut de retour à la maison.

Les premières salutations étaient à peine échangées, et le Père Pacôme avait à peine trempé ses lèvres dans une tasse de café qu'on lui avait fait servir, lorsqu'il dit, en se tournant vers ses hôtes, avec autant de gaieté et de cordialité qu'il put en faire voir :

—Il y a déjà longtemps que vous ne m'avez vu, mes enfants. . . c'est

que j'ai fait dernièrement une longue tournée, un voyage presque en Wolhynie.

—En Wolhynie ! répéta M. Oksinski d'un air préoccupé.

—Oui : notre Révérend Prieur m'avait envoyé chez nos frères du couvent de Luck, avec lesquels nous avions à traiter quelques affaires. . . Et j'ai été retenu assez longtemps en route. Le pays n'est pas tranquille par là. . . Je me suis justement trouvé dans la petite ville de B*** au moment où il s'y tenait un conseil de guerre.

—Ah ! firent Madame Oksinska et Hedwige, en épiant l'altération et l'embarras qui se peignaient sur les traits du vieillard.

—Mais cela ne m'aurait pas retenu longtemps, car ce n'était pas mes affaires, s'il, . . . s'il . . . n'y avait pas eu une . . . une . . . condamnation à mort. . . Un jeune et aimable seigneur, un brave chef de bande. . .

Cette fois, la mère n'osa plus parler, mais Hedwige rompit le silence.

—Mon Père, dites-moi vite si c'est *lui*, murmura-t-elle en saisissant la main du moine.

La fermeté du prêtre l'abandonna un instant à cette supplication éloquente et résignée.

—Hélas ! oui, c'est *lui*, mon enfant, dit-il d'une voix altérée par les larmes. J'ai dû le préparer à la mort, moi qui jadis avais tant espéré le voir s'unir à vous, moi qui croyais dire un jour le *Benedicite* à votre repas de noce et venir vous visiter souvent dans la vieille maison de votre père !

Hedwige sentit ses forces l'abandonner. Un instant, elle s'assit et posa ses mains sur son visage : puis elle releva lentement ses yeux, d'où pas une larme n'avait encore coulé.

—Vous dites que vous l'avez préparé à la mort, mon Père ? reprit-elle. Est-ce donc qu'il s'est montré repentant, qu'il s'est purifié de ses erreurs et réconcilié avec son Dieu ?

—Il s'est conduit comme un catholique fervent, comme un vrai fils de l'Eglise : il a humblement et avec beaucoup de regret confessé ses fautes, et il a accepté les souffrances, les humiliations et les angoisses de la dernière heure, comme une expiation salutaire, méritoire aux yeux de Dieu.

—Et de quelle manière est-il mort ? demanda le Père d'Hedwige.

—Fusillé, répondit le moine en baissant la tête.

—C'est bien : il est mort en soldat, répliqua M. Oksinski.

—Il est mort en chrétien. . . cela vaut mieux, mon père, dit Hedwige. moins abattue, retrouvant ses forces et se relevant.

—Ma pauvre enfant, vous m'effrayez. . . vous êtes si calme ! dit le prêtre. J'aimerais mieux vous voir pleurer que de vous voir combattre ainsi. Voulez-vous que je vous parle de lui ? . . . Peut-être quelques-uns de ses derniers souvenirs vous soulageront en vous arrachant des larmes.

—Racontez-moi tout, mon Père, dit Hedwige. Mais ne croyez pas que je souffre et que je lutte, parce que je ne pleure pas. . . Mon Ladislas était

perdu pour moi, et je l'ai beaucoup pleuré. Mais voici qu'enfin je le reconnais et je le retrouve, .. mon premier ami d'enfance, mon fiancé de l'autre vie !

Le moine regarda un instant Hedwige avec une profonde expression de bonté et de respect ; il imposa les mains sur ce jeune front tout ferme et rayonnant sous sa couronne de martyr, puis il commença, en raffermissant sa voix et en essuyant ses yeux :

“ Aussitôt que l'arrêt fut prononcé, le seigneur Ladislas demanda un prêtre, et on le lui accorda sans trop de difficulté, parce que l'exécution devait avoir lieu le surlendemain. Je me trouvais justement avec mon *bryczka* stationné sur l'Hôtel-de Ville ; on vint me proposer cette douloureuse mission, et je l'acceptai avec d'autant plus de zèle lorsque j'appris le nom du condamné. Je n'étais pas sans avoir entendu parler du rôle bruyant qu'il avait joué et des scandales qu'il avait donnés dans les grandes villes étrangères, et je me disais que ce serait pour moi une bénédiction au-dessus de toutes que la grâce de réconcilier cette pauvre âme avec son Dieu.

“ Ah ! quand on m'introduisit dans le cachot, j'eus quelque peine à reconnaître dans le prisonnier blessé, amaigri et défait, le brillant et fier gentilhomme que j'avais vu tant de fois tout enfant galoper à cheval ou poursuivre des papillons avec Mlle Hedwige ! Mais, malgré sa pâleur, son trouble et sa tristesse, il y avait sur son front et dans ses yeux une expression qui me fit plaisir. Ce n'était pas l'air d'audacieuse bravade d'un homme qui joue avec la mort, ni le désespoir mal voilé d'un mourant qui regrette la vie : c'était l'expression grave, attendrie et repentante d'un pécheur qui va rencontrer un juge, mais qui s'attend aussi à trouver un père la-haut.

“ Il me sourit et me tendit la main en me voyant entrer ; mais il fut bien plus content encore quand je lui eus dit qui j'étais, quand je lui rappelai que plus d'une fois dans son enfance je l'avais emmené dans ma carriole et fait sauter sur mes genoux : “ Je vois bien, m'a-t-il dit, que Dieu veut que je meure tranquille et repentant : c'est pour cela qu'il vous envoie. Vous le direz à Hedwige Oksinska lorsque vous la verrez. “ Savez-vous à qui je dois mon repentir d'hier, ma tranquillité d'aujourd'hui, mon bonheur peut-être de demain ?... Eh bien ! c'est à elle, rien qu'à elle. Elle m'avait donné, à mon départ, cette bague bénie à Czenstochowa, dans la chapelle de la Vierge, et elle m'avait fait jurer de la porter toujours... C'est la seule fidélité que je lui ai gardée, à ma pauvre et tendre Edwige... Et bien ! elle m'a porté bonheur : elle m'a fait rougir de ma vie coupable, en me rappelant la pureté et la joie de mes années d'adolescent.

“ Je l'exhortai à fonder son repentir sur des motifs plus profonds et moins futiles : “ Ne vous étonnez pas de ce que je vous dis, mon Père...

“ Tout chemin mène à Dieu, quand l’heure de la grâce est venue. Hier, quand je me suis trouvé seul ici, lorsqu’on a eu prononcé mon arrêt, j’ai pensé à partager entre mes amis les quelques objets qui me restent, et mes yeux sont tombés (était-ce par hasard ?) sur cette bague que je porte toujours au doigt. En la voyant j’ai pensé d’abord à celle qui me l’avait donnée. Dans un seul élan du cœur, j’ai franchi les jours troublés qui m’ont séparé d’elle, et je suis revenu au temps où je n’aimais qu’elle, où je croyais à la vertu parce j’étais vertueux, où je chantais, moi aussi, mon salut à la Vierge tous les matins et tous les soirs, et où je ne rougissais point de la prier à côté d’Hedwige. Une subite lueur s’est fait dans mon esprit, et j’ai reconnu que, depuis ces derniers beaux jours, j’avais toujours été égaré, pervers et misérable, tandis qu’alors j’étais... j’étais heureux. Et ici il m’a semblé qu’une voix me disait : Tu peux l’être encore... non plus sur la terre, où tu t’es égaré, où tu t’es flétri, où tu t’es rendu indigne d’Hedwige... mais dans l’avenir sans fin, mais dans l’autre vie, où il y a place pour tous les amours, espoir pour tous les repentirs, pardon pour toutes les fautes. Il m’a semblé que cette voix c’était la voix d’une mère, et j’ai cru voir en même temps sur ma bague le regard de la Vierge qui me souriait. C’était là la première aurore qui venait dorer cette grande solitude de mon cœur. Puis est venue la clarté, le grand jour, le soleil... Toute la nuit, je me suis rappelé, j’ai cherché, j’ai pleuré, j’ai combattu, et, ce matin, j’ai demandé un prêtre.”

—Soyez bénie, ô Mère ! c’est vous qui l’avez sauvé, dit Hedwige, en jetant un regard sur l’image de Marie, qui reluisait sur la plaque d’or, à la muraille du salon.

—Vous l’avez dit, mon enfant. La grâce du bon Dieu avait déjà tant agi, qu’il me restait bien peu de chose à faire. J’ai reçu les aveux du prisonnier ; je lui ai accordé, au nom de Dieu, le pardon de ses fautes, mais je n’ai pas eu besoin de l’encourager contre les terreurs de la mort : il les voyait sans frémir, lui qui était plus jeune et plus intrépide que moi. Mais je l’ai bien engagé à offrir à Dieu ses regrets, ses humiliations, ses dernières souffrances et sa jeunesse si tôt tranchée. Je lui ai appris qu’on ne peut jamais acheter à un trop grand prix le bonheur éternel, et qu’une toute petite couronne là-haut vaut tous les sacrifices de la terre. Il me semble que je l’ai convaincu, et qu’il ne regrettait plus rien d’ici-bas, pas même vous, ma fille, parce qu’il était certain qu’il vous retrouverait au ciel pour toujours. Aussi, en marchant à la mort, il a supporté la sympathie des assistants sans faiblesse, leurs acclamations sans fierté et les insultes de ses ennemis sans colère. Il m’a fait ses adieux pour vous et pour ses amis, et il est tombé, dès les premières balles, en parlant de son pays et de son Dieu. Je ne vous apporte pas sa bague, qu’il a voulu garder dans la tombe à son doigt, mais je me suis chargé de vous remettre cette lettre...

Voici ce que Ladislas, sur le point de mourir, écrivait à sa fiancée :

“ Pensez-vous encore à moi, Hedwige ? Vous savez déjà sans doute que depuis longtemps j'avais oublié le Dieu et les amis de ma jeunesse, que j'avais faibli dans des entraînements coupables et que je m'étais rendu indigne de vous...Mais Dieu a eu pitié de moi : le malheur m'a ramené à lui, Hedwige. Or, revenir à lui, n'est-ce pas revenir à vous ?

“ Il est vrai qu'ici-bas nous allons être séparés, que les ombres de la mort m'environnent....Mais la mort purifie en même temps qu'elle sépare. Si je vous avais revue ici-bas, je n'aurais pas osé vous présenter ma main de prodigue, ma main de joueur, ma main de duelliste ; mais mon sang bientôt versé la lavera peut-être, et je pourrai vous la tendre avec confiance et amour, lorsque nous nous reverrons là-haut.

“ Votre fiancé et votre ami,

LADISLAS W.”

Hedwige lut cette lettre sans faiblir ; elle y déposa un baiser et y laissa tomber ses premières larmes ; puis elle l'emporta en silence, gardant comme un trésor ce dernier billet, qui l'appelait au suprême rendez-vous du ciel.

Dès le lendemain, elle prit le deuil. Mais, en dépit de ses vêtements noirs et de son visage un peu pâle, il y avait beaucoup de calme sur son front et beaucoup d'espoir dans ses yeux. On remarqua qu'en même temps que sa robe de veuve, elle avait commencé à porter une petite image de la Vierge qu'elle tenait suspendue au cou par un étroit ruban bleu. Et lorsque Fanny lui demanda, quelques jours après, pourquoi elle ne quittait plus cette médaille : “ C'est que je dois accomplir mon vœu, dit-elle. La Vierge m'a exaucée ; à moi de tenir ma parole maintenant.”

VI.

Ainsi deux des vœux avaient été entendus. Un seul restait stérile : c'était celui de la pauvre jeune mère. C'était à cela précisément qu'elle pensait, la veille de la Notre-Dame-d'Août. Déjà les rideaux de sa chambre étaient tendus et sa veilleuse allumée. Elle finissait d'endormir son petit garçon sur son cœur, ayant calmé par une longue chanson, ses vagissements et ses plaintes bruyantes, car il se faisait entendre, lui, fort et distinctement. Un jour il parlerait en maître, bien loin de partager l'éternel silence de la pauvre petite Emma. Avec cela, il était bien beau, bien fort et ressemblait en tout à son père : de plus c'était un garçon... Eh bien ! c'était pourtant l'autre enfant que Fanny aimait le mieux : car c'est toujours ainsi ; cherchez dans une nombreuse famille l'enfant le plus souffreteux, le plus frêle, celui qui a fait couler le plus de larmes et passer le plus de nuits, et vous pouvez être certain que vers celui-là surtout se penche

le cœur de la mère. Elles sentent bien que leur courageuse tendresse appartient d'abord au plus faible, et que le plus dévoué de leurs amours est la plus complète des compensations.

C'est pour cela que Fanny, en endormant son fils, portait souvent ses pas et ses regards vers le lit où sommeillait sa fille : " Dors, chérie, lui disait-elle. Tu es toute à moi ; ton regard me dit plus que ne me diraient tes paroles : je n'ai pas besoin d'entendre ta voix pour comprendre le langage de tes yeux. Tu n'entendras jamais les discours des autres, mais tu sentiras bien toujours ce que te dira mon cœur... Seulement ma pauvre petite, que deviendrais-tu si je n'étais pas là ?... Faites que je vive longtemps, mon Dieu, pour que mon enfant puisse être heureuse !"

Elle se perdit ainsi longtemps dans des pensées en partie douces et en partie amères. Assise auprès du lit d'Emma, elle se dit que désormais il n'y avait plus d'espoir ; elle se rappela ce terrible chapitre de la Bible, où Dieu avait commandé au patriarche de lui immoler son fils, et elle pensa qu'il exigeait d'elle aussi un sacrifice : c'était celui de ne jamais entendre la douce voix de son enfant. Aussi elle pleura longtemps en regardant la petite Emma endormie, et elle ne put se reposer que lorsque les premières lueurs de l'aube commencèrent à blanchir à travers les rideaux.

Pourtant Hedwige et Magda vinrent habiller la petite d'assez bonne heure. Le 15 Août était toujours une grande fête à Igliça. Ce jour-là, on présentait à l'autel de la Vierge une gerbe de blé entouré de rubans et de guirlandes, et la statuette de Marie, qui se dressait sur le prie-Dieu d'Hedwige, était entourée de voiles de dentelle, de bougies allumées, de roses blanches et de tiges de lis. Quand Emma fut habillée, on la conduisit devant le petit autel : car elle éprouvait toujours un grand plaisir à regarder les riches dessins du voile, et les nœuds de ruban argenté, et la fraîche nuance des fleurs qui se mêlait au rayonnement des flammes.

Fanny, toute triste et découragée qu'elle fût, y accompagna son enfant. Elle n'avait plus d'espoir, mais elle consentait de grand cœur à tout ce qui pouvait divertir Emma, et puis un refus de sa part eût assurément contristé Hedwige. Elle suivit donc la jeune fille dans sa chambre, sans émotion, sans espoir, sans attendrissement ni anxiété.

Pourtant, lorsqu'elle vit soudain cette blanche statue de la Vierge toute rayonnante devant elle, au milieu des corolles parfumées des roses, du feuillage vert des lis et de l'éclat des grands flambeaux dorés, elle se rappela soudain son impression d'autrefois, alors qu'elle s'était trouvée dans le mystérieux sanctuaire, voyant verser tant de pleurs autour d'elle et s'exhaler tant de vœux, tant de prières et tant d'amour. Elle pensa que parmi tous ceux-là, beaucoup avaient été exaucés peut-être, et un grand sentiment d'amertume la saisit au cœur. Elle prit sa petite Emma par la main, et s'avança vers l'autel de la Vierge.

—Je vous avais pourtant bien priée, ô Mère ! dit-elle, et j'espérais

qu'une mère aurait pitié de moi. C'était de Dieu seul que je pouvais attendre la guérison de ma fille. Est-ce que je n'ai pas assez souffert pour attirer ses bénédictions sur mon enfant ?

Pendant ce temps, la petite Emma, les yeux levés en haut, les lèvres mobiles et entr'ouvertes, regardait sa mère parler à l'image et semblait saisir du regard chacune des nuances de sa voix.

—Ha ! si vous m'aviez exaucée, comme je vous aurais bénie ! continua la pauvre mère. C'est Dieu qui l'aurais sauvée, et je l'aurais donnée à Dieu... Ah ! je n'en aurais pas été jalouse : car c'est pour elle et non pour moi que je l'aime... Elle aurait balbutié vos louanges, elle aurait grandi dans votre foi, elle aurait vécu dans votre amour, ô Reine ! ô Mère ! ô Marie !

En ce moment, dans le silence de la chambre, une autre voix s'éleva, voix incertaine, frêle, hésitante, vague et lointaine comme un souffle venu du ciel, et on l'entendit répéter : “ Marie ! ”

Les trois femmes étonnées se regardèrent, puis elles regardèrent l'enfant.

Les yeux d'Emma étaient toujours fixés en haut, et ses lèvres vibraient encore.

—Serait-ce toi qui as parlé, mon ange ? cria Fanny en s'agenouillant à terre et en entourant l'enfant de ses bras. Hedwidge, avons-nous bien entendu ?.. est-ce que ce serait possible ?..

Ses deux compagnes ne purent répondre, n'osant croire elles-mêmes à ce qu'elles avaient entendu.

—Est-ce que tu me comprends seulement ? continua la pauvre mère. Oh ! si tu m'entends, si tu m'aimes, si tu peux parler encore, ouvre tes lèvres et dis-moi un mot... Appelle-moi : “ Maman.”

Les lèvres de la petite fille s'entr'ouvrirent dans un franc sourire à ce mot prononcé en tremblant. En même temps, elle passa sa petite main rose sur la joue de la jeune femme, ouvrit avec effort sa petite bouche vermeille, et murmura : “ Maman ! ” de ce ton bas, incertain et doux qu'on avait déjà entendu.

Fanny poussa un cri, et, saisissant son enfant, la serra avec transport sur sa poitrine. Et puis, pendant un moment, on n'entendit plus dans la chambre que le bruit de ses sanglots et le murmure de la voix de Magda, qui, tombée à genoux, récitait le cantique de la Vierge.

Quand Fanny eut pleuré longtemps, elle releva la tête et étendit les mains vers l'autel : “ Vous avez sauvé mon enfant ; elle est à vous, ô Marie ! dit-elle d'une voix qui tremblait. Que toute sa vie elle vous reconnaisse, elle vous prie, elle vous bénisse. Et, puisque vous avez protégé l'enfant, voudrez-vous aussi accepter la mère ?... Ces deux sœurs que voici nous ont appris à vous prier. Désormais il n'y aura plus de différence entre nous, et nous vous prions avec elles.”

Et, après la première joie de cette occurrence merveilleuse, une grande paix et une satisfaction intime devinrent le partage des habitants d'Igliça. La petite Emma apprit à mouvoir chaque jour mieux, chaque jour plus sûrement, sa langue si longtemps engourdie. Elle n'eut d'abord à son service qu'un nombre de mots bien insuffisant, bien borné ; mais qu'ils étaient doux, tendres et rians, les mots de ce modeste vocabulaire ! Puis son répertoire devint plus vaste à mesure que son intelligence grandit ; un jour vint où elle put répéter couramment les trois premières réponses du catéchisme ; et, à partir de ce jour, aucun chagrin ne vint plus troubler la douce union de la famille : car désormais Emma savait parler.

Dans une des dernières soirées de ce printemps, Hedwidge et Magda se promenaient ensemble dans la grande allée. Toutes deux étaient encore dans le ravissement de ce progrès immense et si longtemps inattendu.

—Figure-toi, Magda, disait Hedwidge, la joie du bon grand-papa, quand Emma est venue, hier matin, lui réciter quelques vers appris pour sa fête.

—Je le crois bien, dit la jeune paysanne. Qui se serait jamais attendu à entendre la voix de ce cher petit ange ?... C'est un véritable miracle du bon Dieu.

—Ah ! nous lui en sommes bien reconnaissants, dit Hedwidge. Fanny surtout a dépassé toutes nos espérances. Depuis qu'elle est devenue catholique comme nous, il me semble qu'elle est mieux ma sœur qu'autrefois et je l'aime encore plus... Elle a loyalement accompli son vœu, Magda ; quand est-ce que nous penserons au nôtre ?.. Veux-tu me dire, chérie, ce que tu as promis à la Vierge à Czenstochowa ?

—J'ai promis de me consacrer à elle, dit la jeune fille, si elle me rendait mon père. C'est pour cela que je ne me marierai pas et que je tâche de soigner les petits enfants et d'aider les pauvres... Mais je ne peux pas me résoudre à quitter mes parents qui sont faibles et vieux.

—C'est justement ce que j'ai juré aussi, dit Hedwidge. Je n'ai jamais eu d'amour que pour Ladislas, et toutes mes espérances de mariage et de famille sont mortes avec lui... et j'ai promis à la Vierge de lui consacrer ma vie, si elle sauvait cette âme... Mais tant que mon père et ma mère vivront, je ne les abandonnerai pas : ils m'accuseraient d'être ingrate... Seulement, nos parents sont bien vieux, Magda... Sais-tu ce que nous ferons quand nous ne les aurons plus ?... Eh bien ! nous partirons pour Czenstochowa ensemble.

—Pour Czenstochowa ? dit la villageoise avec étonnement.

—Oui, Magda ; il y a là un couvent bien obscur, bien humble et bien pauvre : C'est celui des Mariavites, les filles de Marie. Tout le temps qu'elles ne consacrent pas à invoquer leur Mère, elles le passent en enseignant à lire, à prier et à coudre aux enfants. C'est là que nous irons, que nous travaillerons ; c'est là que nous vieillirons, mon amie. Ce ne sera pas trop de tout notre temps et de toute notre vie, pour rendre grâces à la Vierge des bienfaits qu'elle nous a accordés.

—Ainsi vous m'emmènerez avec vous, mademoiselle chérie ? demanda Magda en souriant.

—Assurément, répondit Hedwidge. Il n'y aura plus de différence entre nous, quand nous ne serons plus dans le monde, et nous serons ce qu'on est toujours au couvent : deux sœurs.

—Ainsi soit-il ! dit Magda serrant doucement la main de sa compagne.

Et elles s'éloignèrent, se parlant à voix basse, au moment où le vent du soir se levait et où les rayons de la lune commençaient à glisser sous les tilleuls.

ETIENNE MARCEL.

FIN.

BERNARD DE QUATREBARBES,

ZOUAVE PONTIFICAL.

Les Etudes Religieuses et littéraires des pères de la Compagnie de Jésus contiennent les pages suivantes, consacrées à la glorieuse mémoire du lieutenant Bernard de Quatrebarbes. L'auteur, condisciple et proche parent de l'illustre mort, convenait, mieux que personne, pour raconter un dévouement, dont il a pu connaître et admirer de plus près les grandes et nobles inspirations,—C. CAHUZAC.

Bernard de Quatrebarbes, né à Nantes le 15 février 1810, était l'aîné des fils du marquis Louis de Quatrebarbes, et petit neveu de l'ancien gouverneur d'Ancône, le comte Théodore, dont l'affection toute paternelle se concentra toujours sur cet enfant, comme s'il avait pressenti en lui l'héritier et le continuateur de son dévouement à la cause catholique. On suppose aisément ce que fut l'éducation de Bernard, commencée au sein d'une famille profondément chrétienne, et continuée à l'école St-François-Xavier de Vannes. Qu'il me suffise de dire que les succès de ses dernières années avaient fait concevoir de lui les plus belles espérances, tandis que sa vertu, à la fois douce et ferme, lui avait gagné tous les cœurs. Ses belles qualités ne se démentirent point à l'école Sainte Geneviève : on y remarqua plus encore son caractère droit, généreux et incapable de transiger avec son devoir.

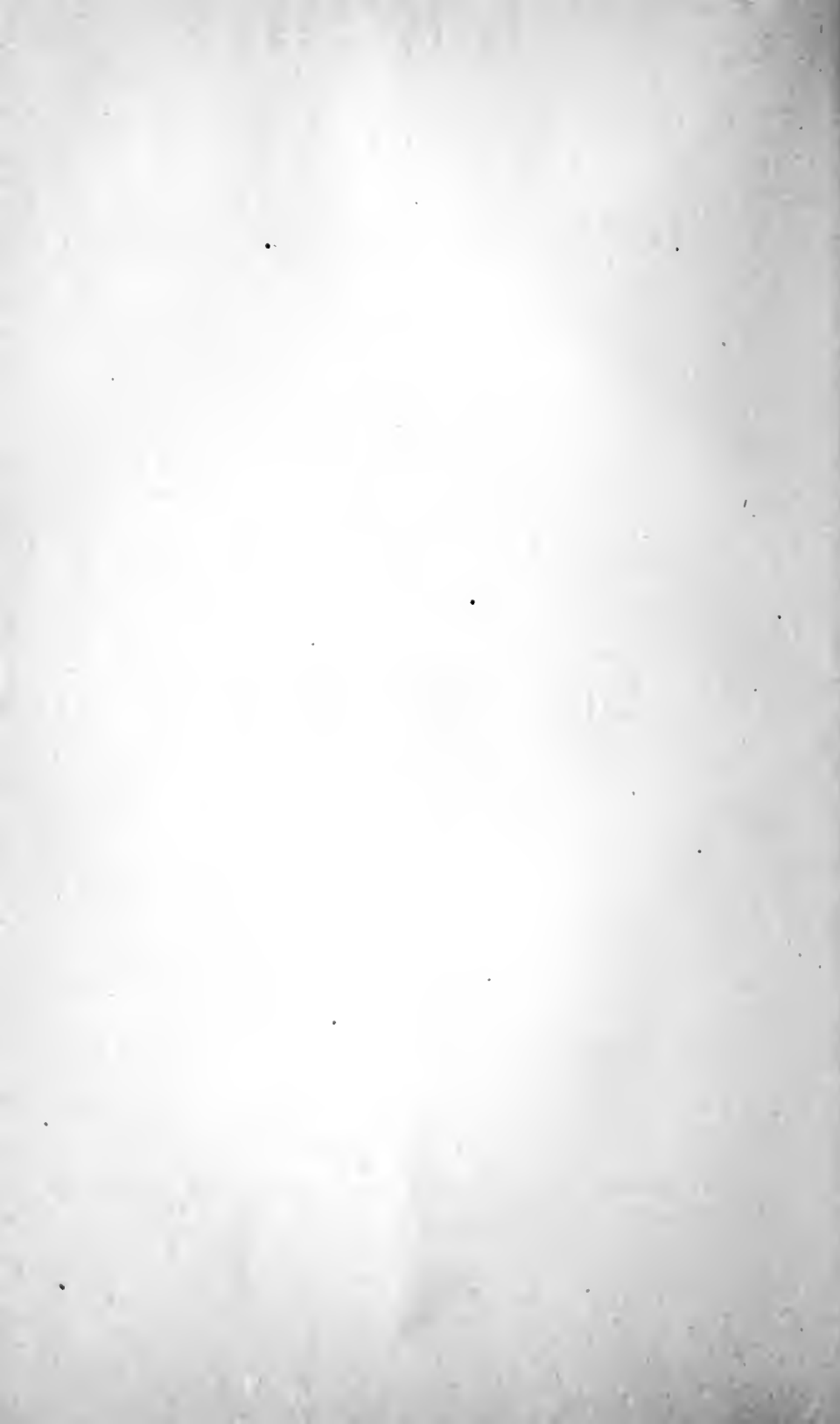
Il venait d'achever ses études au moment où les tristes événements de septembre 1860 plongeaient dans une douloureuse stupeur tous les cœurs catholiques. La cause pontificale avait succombé pour un temps à Castelfidardo. Une élite de chrétiens fidèles courait remplir les vides faits par la mort dans les rangs des défenseurs de l'Eglise. Bernard de Quatre-

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

1867



L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE

MONTREAL

NEUVIÈME ANNÉE

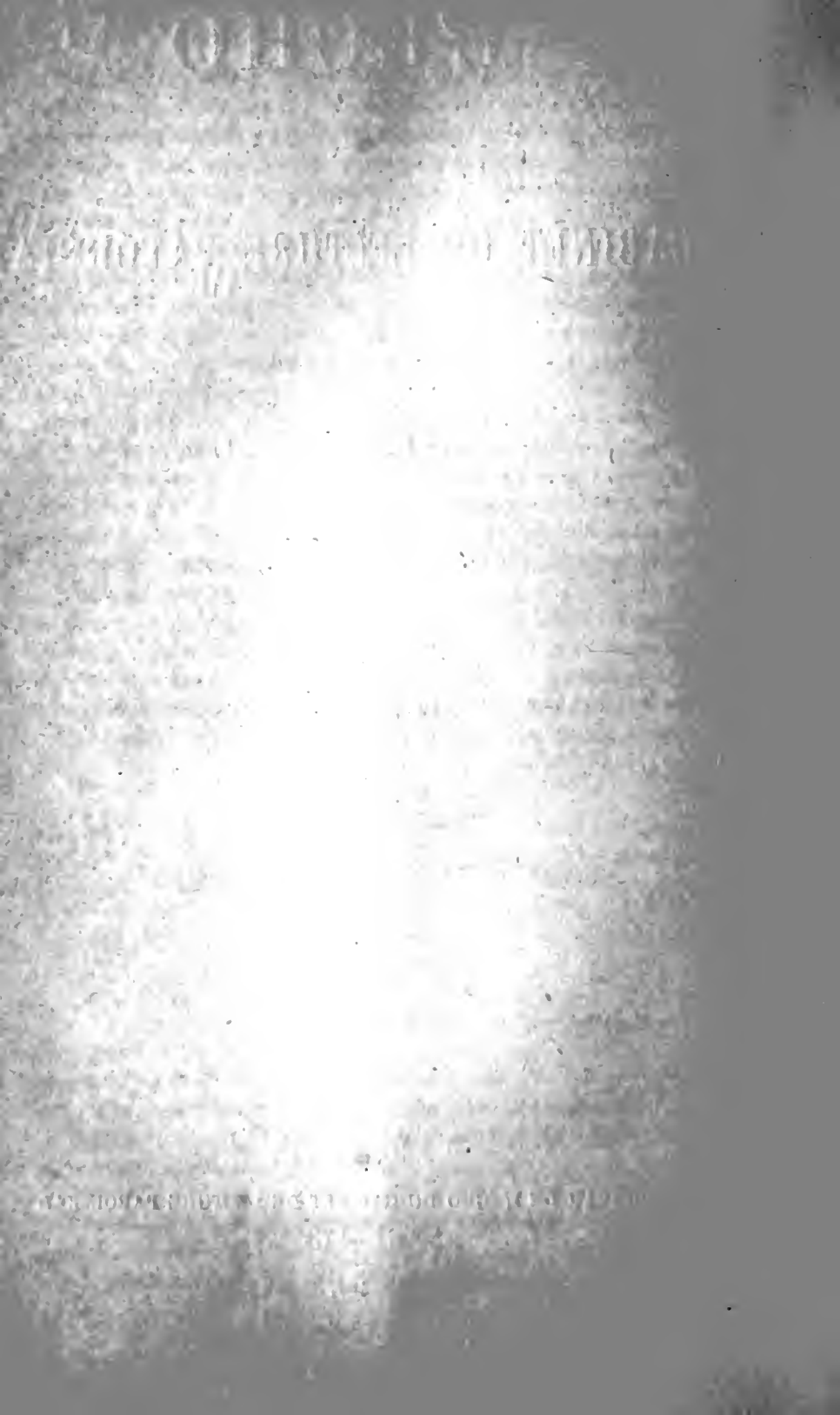
1867

MONTREAL

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

27, Rue Saint Vincent, 27

1867



barbes conçut aussitôt la pensée de les suivre ; mais sa détermination ne fut irrévocablement fixée qu'après de mûres délibérations. L'enthousiasme, l'entraînement, n'y eurent absolument aucune part : il quitta sa famille convaincu qu'il accomplissait un devoir sacré pour tout homme de cœur, vint avec un de ses amis (1), se présenter au général de Lamoricière, alors à Paris ; et, forts de son approbation, tous deux se rendirent à Rome pour s'enrôler comme simples volontaires. Bernard eût choisi le corps des zouaves, où se trouvaient déjà plusieurs de ses parents et de ses condisciples, mais on lui représenta qu'il serait plus utile dans l'artillerie ; il se crut obligé de faire encore ce sacrifice. Soldat par conviction, il se plia courageusement à toutes les exigences du métier, et se forma à la vie militaire dans la batterie étrangère, sous les ordres de l'intrépide capitaine Daudier. Il devait y passer sept années d'une vie obscure devant les hommes, mais pleine de mérites devant Dieu, car Bernard de Quatrebarbes fut du petit nombre de ces valeureux jeunes gens qui, après avoir engagé leur foi au successeur de Pierre, ont voulu demeurer constamment rangés autour de leur drapeau, attendant dans le silence et l'humiliation qu'il plût à Dieu de leur accorder le martyre ou la victoire. Comme eux donc, Bernard eut à supporter les rudes labeurs du simple soldat ; comme eux, il s'exila volontairement, dit adieu pour longtemps à une famille tendrement chérie ; comme eux, à une existence aisée et facile, il préféra la souffrance, pour répondre à l'appel si souvent et si clairement exprimé du Vicaire de Jésus-Christ. Certes, ceux-là ont beaucoup fait pour la sainte Eglise de Dieu, qui ont persévéré et depuis Castelfidardo sont restés soldats de l'Eglise ! Veiller sept années, l'épée au côté, sur les marches du Vatican, ce n'était pas moins beau que de mourir à Monte-Libretti ou de vaincre à Mentana, et c'était plus difficile. Honneur donc à ce noyau de braves, autour duquel sont venus depuis se grouper tant de vaillants courages !

Un dévouement si pur ne pouvait être qu'entièrement désintéressé. Chez Bernard de Quatrebarbes cette vertu allait jusqu'à l'héroïsme. Il était depuis deux années environ maréchal des logis ; ses chefs, qui l'avaient distingué entre tous, avaient résolu de l'élever au rang d'officier ; Bernard en est instruit, mais il apprend en même temps que son avancement aura lieu au préjudice d'un de ses camarades, jeune Italien, comme lui volontaire, plus ancien, et qui n'a pour vivre que sa modeste position. Sans en parler à personne, Bernard fait aussitôt toutes les démarches nécessaires et obtient, non sans peine, de n'être pas préféré à son cama-

(1) M. Charles de Falaiseau, intimement lié avec Bernard depuis leur séjour à l'école Sainte-Geneviève. Il servit longtemps avec lui dans l'artillerie, sous M. Daudier. Plus tard, d'impérieux devoirs le rappelèrent en France. Mais aux premières apparences de danger, il était de nouveau à son poste, avec son capitaine, ce militaire dont la bravoure n'a d'égale que sa fidélité à Pie IX.

rade. Cet acte généreux lui valut de rester encore de longs mois dans les grades inférieurs. Plus tard, la batterie étrangère fut réorganisée, et le commandement en italien rétabli dans tout le régiment d'artillerie. Par suite d'une mesure qui leur imposait de nouvelles et pénibles exigences, presque tous les volontaires français et belges enrôlés dans l'artillerie obtinrent de passer aux zouaves ou d'être rapatriés. Seul, pour ainsi dire, Bernard de Quatrebarbes persévéra, résolu à rester jusqu'au bout au poste du plus grand dévouement. Cette noble conduite lui valut l'admiration de tous. Devenu officier, il était l'idole et la providence du soldat. Aussi, lorsqu'après son amputation il eut été transféré dans un logement particulier, une chambre voisine de la sienne était assiégée de visiteurs. Simples soldats, officiers, nobles romains, zouaves, religieux, tous venaient avec anxiété s'informer de l'état de sa santé.

Au moment où les agitations du mois de septembre dernier commençaient à se propager en Italie, le lieutenant de Quatrebarbes se disposait à rentrer pour quelques mois dans sa famille. Mais le danger parut imminent ; il resta. Bagnorea ouvre la série des victoires de l'armée pontificale. Bientôt Bernard est envoyé de Rome à Monte-Rotondo avec une section d'artillerie. Une colonne, sous les ordres de M. de Charette, avait reçu la mission de déloger les garibaldiens des positions qu'ils occupaient sur les frontières. Nérola était leur quartier général. L'attaque en est résolue ; mais la position est forte ; il faut du canon et les chemins sont impraticables ; Bernard répond d'en amener, et réussit après des efforts inouïs. Trois fois durant le trajet, il fallut démonter la pièce et la transporter à bras. Tous connaissent l'issue du combat. On en fut redevable surtout à l'habileté du jeune lieutenant. Voici ce qu'écrivait un officier de l'armée pontificale : " La plus belle part de cette affaire est due au lieutenant de Quatrebarbes. Tout le monde fait le plus grand éloge du talent et de l'intelligence qu'il a montrés. Il a eu d'abord à surmonter les difficultés les plus grandes du terrain presque inaccessible au canon. Les coups ont été parfaitement dirigés sur la tour et le château lui-même, auquel il a fait de fortes brèches. C'est ce qui a décidé les garibaldiens à se rendre, malgré l'avantage de la position. Sans le canon, le château n'eût été enlevé qu'après beaucoup de pertes de notre côté." Lui-même rendait compte en ces termes de cette première action : " J'ai donc entendu siffler les balles ; j'en suis bien aise. J'avais depuis longtemps le désir de me voir au feu. Je n'ai point eu peur. Sans doute je pensais bien que la mort pouvait me frapper dans quelques minutes : mais cette préoccupation ne descendait pas dans ma volonté. Je me suis assez occupé de mon affaire pour ne pas faire grande attention à autre chose. Remerciez Dieu pour moi. J'ai pu me confesser et communier la veille de mon départ."

Il préludait ainsi à la lutte de Monte-Rotondo. Le vendredi, 25 octobre,

à six heures du matin, l'action s'engagea. Quatre mille garibaldiens entouraient la place défendue par deux compagnies de légionnaires et une de carabiniers suisses. Bernard de Quatrebarbes dirigeait deux pièces d'artillerie : avec ses canonniers, il seconda la défense de la manière la plus héroïque. Laissons-le raconter ce brillant fait d'armes avec sa modestie ordinaire : “ Nous avons été attaqués par quatre mille hommes. La défense a duré depuis le vendredi, à six heures du soir, jusqu'au samedi à neuf heures du matin. L'artillerie n'a pas pu rendre tous les services que j'aurais voulu, parce qu'un village fermé par un mur avec de larges portes n'était point disposé pour cela, et n'aurait pu l'être que par des travaux considérables. *Pour faire quelque chose*, nous étions obligés de sortir des portes, nous mettant tout à fait à découvert, et nous tournant à droite, à gauche pour flanquer les murs et détourner les assaillants de l'attaque des autres portes.”

Cependant les garibaldiens ont réussi à se loger dans des maisons, situées près de la Porte-Romaine. En cet endroit se concentrent les efforts de l'attaque. Peu de fenêtres ont vue sur cette porte, elle n'est aucunement protégée, et le feu de l'ennemi, parfaitement embusqué, incommodement vivement la défense. L'admirable capitaine Coste, qui commande en chef, vient alors demander au lieutenant de Quatrebarbes s'il pourrait braquer une de ses pièces sur ces maisons et les démolir. Le lieutenant répond que ses artilleurs seront très exposés, mais qu'enfin il croit la manœuvre très-utile pour la défense. Il n'ajouta pas que, peu d'heures auparavant, il avait spontanément fait une première tentative, et que son maréchal des logis y avait perdu la vie. Écoutons-le parler maintenant : “ Nous sortîmes donc la pièce chargée d'avance ; il n'y avait plus qu'à mettre le crochet du tire-feu dans la bouche et à tirer. J'étais d'abord sorti seul, pour voir le point exact où il fallait mettre en batterie, afin de préserver mes canonniers de toute atteinte. Il n'y avait pas d'infanterie ennemie assez voisine pour nous enlever à la baïonnette, et d'ailleurs les légionnaires qui gardaient la porte étaient prêts à s'élancer à notre secours. Mais la disposition des lieux est telle, que très peu de nos feux d'infanterie pouvaient nous protéger. Les garibaldiens, voyant notre manœuvre, sortaient précipitamment de la maison, restaient à droite, à l'abri des feux de la place, et de là nous envoyaient leurs balles de grand cœur.”

Sous cette pluie de feu, le danger est tel, que les plus braves ont peine à rester fermes. Un moment d'hésitation se manifeste ; Bernard, un instant seul auprès de sa pièce, ranime ses hommes d'une voix énergique et commande le feu. Mais, au moment où le coup partait, deux balles le frappaient. L'une brisait le bras gauche en trois endroits, et l'autre fracassait la main droite.

“ A ce moment, écrivait-il plus tard à sa mère avec sa main estropiée,

je ressentis tout d'un coup une violente douleur au coude gauche, et un engourdissement plus douloureux encore dans le bras et la main. Ici j'avoue que je me suis un peu abandonné. L'amour propre n'eût pas suffi à me rendre brave ; il ne me suffit pas à me faire vaincre la nature et à retenir mes plaintes. Ce n'est pas que j'aie crié ; mais un certain nombre de : *Mon Dieu que je souffre!* sur un ton un-peu lamentable, ont pu paraître peu courageux aux légionnaires qui étaient là. Aussitôt blessé, je me retirai derrière la porte ; car je me sentais défaillir ; puis soutenu par un légionnaire et un canonnier, je m'acheminai lentement vers l'hôpital où je suis soigné par le chirurgien du village et un chirurgien militaire."

Dans cette lettre, Bernard ne disait pas tout. Atteint d'abord à la main, il l'enveloppa avec son mouchoir, et resta au feu. Blessé pour la seconde fois et ne pouvant plus se tenir debout, il s'assit pour continuer à diriger ses artilleurs. On dut, pour ainsi dire, l'emporter malgré lui."

Après la reddition de la place, l'héroïque blessé, prisonnier des garibaldiens, fut laissé à Monte-Rotondo. Il eut peu à se plaindre de ses gardiens ; on lui permit, au bout de quelques jours, d'écrire à sa famille ; il put même lui faire parvenir une dépêche, annonçant sa blessure comme légère et déjà en voie de guérison. A cette nouvelle, son père partit immédiatement pour Rome, décidé à tout entreprendre et à réclamer auprès de Garibaldi lui-même, s'il le fallait, son fils blessé et prisonnier. Mais, quand il arriva, Monte-Rotondo était délivrée, et Bernard avait eu la joie, au lendemain de Mentana, d'embrasser ses amis et plusieurs de ses parents sortis sains et saufs de la bataille, où un autre Quatrebarbes avait eu la gloire de répandre son sang (*). A cette heure encore, Bernard se flattait de conserver son bras, et pourtant déjà se manifestaient les premiers accès de cette fièvre qui devait reparaître après l'amputation, et terminer les longues souffrances du jeune martyr.

Aussitôt on s'occupa de le transporter à Rome. Le général Kanzler mit à la disposition du marquis de Quatrebarbes un vapeur pontifical. Porté à bras jusqu'au Tibre, Bernard fut ainsi ramené dans Rome, après dix jours de captivité. Mais les soins les plus assidus et les plus vigilants ne parvenaient point à arrêter les progrès du mal. L'état de la blessure s'aggravait ; l'inflammation gagnait et menaçait de s'étendre jusqu'à la poitrine. De toutes parts alors vers le ciel s'élevèrent de ferventes prières,

(*) Yves de Quatrebarbes, cousin de Bernard.—L'auteur de ce récit oublie de mentionner trois autres noms : il nous sera permis de suppléer à son silence, en disant que, parmi les vainqueurs de Mentana, il comptait trois de ses frères, zouaves pontificaux.

En tête de la liste des blessés figurait le nom d'un autre élève de l'école Sainte-Geneviève, le vicomte Paul Doynel, de Torchamps (Orne). Il avait reçu trois balles dans le corps et une au bras. Cette dernière a nécessité une amputation aux suites de laquelle le jeune zouave a succombé, baisant la croix et la faisant baiser à son noble et courageux père.

et le Saint-Père lui-même envoya sa bénédiction à son cher malade. Mais Dieu voulait récompenser son serviteur, et il mesurait l'épreuve à son courage : avant le sacrifice suprême, il en demandait un autre. Le premier mouvement du blessé fut de le repousser avec énergie. Quelques paroles de foi et d'amour tombées de la bouche paternelle ramenèrent le calme dans son âme, et il se résigna à la volonté de Dieu. La dangereuse opération, devenue nécessaire, eut lieu le 16 novembre. Elle commençait, lorsque le R. P. de Gerlache survient en courant, et saisissant les mains du marquis de Quatrebarbes, qui, le cœur navré, s'agenouillait au chevet de son fils : " Monsieur, lui dit-il, je viens de chez le Saint-Père lui apprendre qu'on faisait en ce moment l'opération à votre fils ; il s'est aussitôt jeté à genoux en pleurant, a prié quelques instants et m'a donné pour lui une bénédiction spéciale que je vous apporte en toute hâte ! "

Quelle consolation pour une famille de voir les larmes du Vicaire de Jésus-Christ couler sur ses douleurs ! N'est-ce pas ainsi qu'autrefois le divin Maître consolait Marthe et Marie en pleurant la mort de son ami Lazare.

Tous les secours de l'art avaient été employés pour diminuer la violence de la douleur. Malgré tout, le réveil fut affreux : " il a souffert le martyre après l'opération, " écrivait un témoin oculaire. .

Cependant Bernard, comprenant la gravité de son état, avait demandé sa mère. Malade elle-même au point d'inspirer à sa famille de sérieuses inquiétudes, elle dût renoncer à fermer les yeux à son fils bien-aimé. Seule, une des sœurs du blessé, accompagnée de sa tante Madame d'Héliand, put arriver à temps ; elle fut l'ange de consolation envoyée par Dieu pour adoucir les derniers moments de son frère. Il la revit avec un bonheur indicible : " Parle-moi de ma mère, répétait-il, parle-moi de ma mère, de mes sœurs, de mes frères, " puis il ajoutait avec une tristesse profonde : " J'ai le bras amputé. Quel sacrifice pour moi à renouveler tous les jours ; et, supposé que je guérisse, quelle pauvre existence mutilée avec un bras de moins et ma seule main estropiée ! " Cette pensée l'affligeait vivement, mais il trouvait dans sa foi la force de surmonter son amertume. Témoin cette parole souvent redite à la Sœur de Charité qui l'assistait : " Ma Sœur, le Bon Dieu m'a donné une large part de souffrance. Mais je vous assure que je ne m'en plains pas ; ce qu'il fait est bien. "

L'heure approchait où tout allait être consommé. Bernard s'en aperçut : " Cela va mal depuis deux jours, je le vois bien, disait-il ; la fièvre ne cesse point ; je suis d'une faiblesse extrême. "

Le 21 novembre, le digne et respectable aumônier des zouaves, M. Daniel, étant venu le voir, Bernard lui demanda s'il n'était pas du nombre des malades qui peuvent recevoir le Bon Dieu en viatique plus souvent que tous les huit jours. L'abbé Daniel répondit affirmativement, ajoutant que du reste il allait faire solliciter une permission auprès du Saint-Père.

Là-dessus, Bernard reprit qu'il était bien indigne d'une pareille grâce, et se tournant vers sa sœur : " Prie pour moi, car je recevrai demain le Bon Dieu, et je ne suis pas en état de prier pour m'y préparer." Comme si sa patience inaltérable n'était pas de toutes les dispositions la meilleure et la plus méritoire !

Puis il voulait qu'on lui récitât le chapelet tout haut, répétant lui-même chaque parole à voix basse. Vers le soir, il se fit lire un chapitre de l'*Imitation*, sur la soumission entière à la volonté de Dieu dans les épreuves et les afflictions. " C'est bien beau, dit-il... continuons un peu ; " et quelques instants après, interrompant de nouveau la lecture et faisant un retour sur lui-même : " Comme le bon Dieu me visite tout de même ! moi qui ne demandais qu'à jouir de ma vie de famille bien tranquillement, et j'en ai toujours été loin ! Comme Dieu me visite ! Ah ! je n'ai pas envie de murmurer, parce que je sais qu'il est infiniment bon, qu'il nous aime beaucoup, qu'il fait tout pour notre plus grand bien. Même les choses que nous ne comprenons pas, et qui peuvent nous paraître un peu dure parfois, sont dans ce but. Je le sais ; aussi je veux bien tout ce qu'il veut et je m'offre à lui tout entier. Si seulement je ne me plaignais point !... Mais ce qui me console, c'est cette pensée que Jésus a bien dit : Que ce calice s'éloigne de moi."

Le lendemain matin on lui apporta la sainte Eucharistie, qu'il reçut dans les sentiments de foi les plus vifs. C'était vraiment pour lui le viatique de l'éternité.

En effet, les forces du malade diminuaient ; il ne pouvait plus rien prendre. Un feu intérieur le dévorait. Depuis les lèvres jusqu'à l'estomac, ce n'était, disait-il, qu'une douleur. Les quelques gouttes qu'il parvenait à avaler provoquaient des vomissements qui le brisaient. Sa respiration était de plus en plus haletante. Cependant, pas une plainte : deux ou trois fois seulement, il se permit d'adresser doucement cette question à la sœur qui arrangeait son lit : " Croyez-vous vraiment, ma Sœur, que je sois bien comme cela ? " Il était calme, et de temps en temps répétait ces mots : *Mon Dieu !* Il offrait ainsi les souffrances qui achevaient de purifier son âme et d'embellir sa couronne.

L'abbé Daniel vint lui donner l'Extrême-Onction vers dix heures du soir, le vendredi 22 novembre. Le mourant ne pouvait plus parler ; mais la sœur prononçait lentement à côté de lui les noms de Jésus et de Marie, et quelques actes d'abandon à la volonté de Dieu ; et lui, pour montrer qu'il s'unissait à sa prière, poussait un léger soupir. Il conserva sa connaissance jusqu'aux derniers instants, et vers minuit il s'éteignit doucement, sans agonie, sans frayeur de la mort.

Ces mots étaient écrits sur la triste dépêche, qui en apportait la nouvelle à sa mère : " Bernard au ciel." Et les larmes de la mère coulent sans amertume ; car son fils est un saint et un martyr de plus.

“ Sa mort, écrivait M. de Falaiseau, le plus cher et le plus fidèle compagnon d’armes de Bernard, a été douce et calme comme l’avait été sa vie ; il l’a vu venir sans effroi ; depuis longtemps il y était préparé. C’était une si belle âme que celle de mon cher Bernard ! Je n’ai jamais rencontré un ensemble de qualités plus aimables et plus attachantes. Aussi que de regrets il laisse derrière lui ! Combien je plains sa famille ! Mais lui, comment le plaindre ? Son bonheur est si parfaitement assuré et sa couronne sera si belle ! ”

Voilà comment meurent ces jeunes hommes qu’on a nommés des mercenaires ! Mercenaires, oui, ils le sont à la façon de ce grand saint qui avait l’ambition d’obtenir Dieu en personne pour sa récompense. “ Quelle récompense veux-tu de moi, Thomas ?—Nulle autre que vous-même, Seigneur. ”

P. DU REAU.

M. LOUIS VEUILLOT.

(Semaine des familles.)

Un vaillant journaliste catholique est rentré dans l’arène de la grande polémique où il a conquis sa renommée. Il ne nous appartient pas de le suivre sur ce terrain glissant, mais il ne sera pas sans intérêt de rappeler, les origines de l’homme, et de caractériser le talent de l’écrivain.

Certes, nous éprouvons une répugnance invincible à pénétrer dans les vies qui se ferment devant les regards, et les intempérances de la littérature contemporaine qui s’en va crochetant les portes de la vie intérieure et du domicile que les Anglais ont comparé à une forteresse,—*my house is my castle*—n’ont fait qu’augmenter notre dégoût pour les indiscretions de ce genre.

Ici, nous sommes à notre aise ; nous avons devant nous une porte et une vie qui s’ouvrent d’elles-mêmes. M. Louis Veillot s’est fait dans *Rome et Lorette* son propre biographe, il n’a rien laissé à deviner, il a tout dit : son origine, sa famille, son éducation, la manière dont les idées et les sentiments se sont formés dans son esprit, ses erreurs, ses fautes, son ascension vers la vérité. Quelques-uns ont vu dans cette auto-biographie, où il raconte sa naissance sous le toit d’un pauvre tonnelier, un acte exagéré d’humilité ; j’y reconnais plutôt le sentiment qu’a M. Louis Veillot de sa puissance. Qu’importe d’où l’on vient ! Il s’agit de ce que l’on est. Plus on a eu à monter pour arriver, plus il a fallu être fort. En outre, M. Louis Veillot, comme les âmes vraiment chrétiennes, a le bon esprit de ne rougir que des choses honteuses ; or il n’y a rien de honteux à naître de parents pauvres pourvu qu’ils soient honnêtes, et le

célèbre journaliste a l'inestimable bonheur de pouvoir respecter son père et sa mère. C'étaient de vaillants ouvriers qui ne connaissaient pas Dieu, parce qu'on ne leur en avait jamais parlé, mais qui vivaient comme s'ils l'avaient connu. " Mon père et ma mère, dit-il, se conduisaient d'après les règles d'une probité rigide ; ils élevaient à la sueur de leurs fronts quatre enfants, car après les deux garçons étaient venues deux filles ; ils travaillaient sans cesse : pas de fête, pas de repos, pas de nuit, en quelque façon, pour eux ; ils ne cessaient de travailler que quand l'excès des privations amenait une maladie ; ils nourrissaient de leur sang et de leurs jeûnes cette nombreuse famille, qui avait toujours faim ; ils venaient avec une générosité sublime au secours de leurs parents, encore plus misérables qu'eux. Hélas ! ils remplissaient de la religion tous les devoirs, moins ceux qui consolent et qui font espérer ! En nous épargnant tout ce qu'ils pouvaient nous sauver de leurs souffrances, ils ne savaient que nous dire : ' Habituez-vous à la peine, vous en aurez.' Et pas un mot de Dieu. Je le dis à la honte de mon temps, non à la leur, ils ne connaissaient pas Dieu ! "

Ces premiers souvenirs d'enfance ont laissé une trace douloureuse et indélébile dans l'âme de M. Louis Veillot, et l'on en trouve, après tant d'années, la vivante empreinte dans son talent. Il vient du peuple, il ne l'a pas oublié ; et quoique le sentiment de l'art soit très-remarquable chez lui, la sève populaire et bourguignonne coule à pleines veines dans son talent énergique et dans son style haut en couleur. Sa tendresse est pour le peuple, et il s'y mêle un peu, comment dirais-je ? de rancune, ou tout au moins de prévention contre ceux qu'on appelle les heureux du monde, parce qu'ils sont autrement malheureux que leurs frères du bas de l'escalier. Avant qu'il fut chrétien, car son enfance privée d'instruction religieuse ne l'avait pas préparé à une jeunesse chrétienne, cette rancune, c'est lui-même qui l'avoue, allait jusqu'à une haine sauvage. Mieux qu'un autre, il comprend ces sentiments redoutables qui s'agitent dans le cœur des déshérités de ce monde, de ces Lazares qui comptent, avec colère, les miettes qui tombent de la table des mauvais riches, et même des bons riches, car ces sentiments, il les a éprouvés. Quant à son talent, il a gardé aussi, malgré la culture d'une éducation un peu tardive, quelque chose de cette empreinte originelle. Il est hardi, rude, impétueux ; il prend ses franches coudées, il s'anime au bruit des querelles, rend coup pour coup, et ne craint pas même de donner deux coups pour un ; ardent à l'attaque, prompt à la riposte, toujours prêt à passer de la défensive à l'offensive, ne comptant pas les horions qu'il reçoit et encore moins ceux qu'il donne, moins disposé à dire comme cet ancien : " Frappe, mais écoute," qu'à frapper ceux qui refusent de l'écouter. Là est le secret de la popularité de sa plume. Elle trouve des admirateurs même dans le camp démocratique où ses idées n'ont guère que des adversaires,

parce qu'à ses allures, les démocrates le reconnaissent pour un des leurs. Là aussi est l'explication des critiques qui se sont élevées contre lui dans les salons : on ne lui a pas toujours pardonné l'âpreté de sa verve et les hardiesses de sa polémique, qui, lorsqu'il s'agit d'éclabousser ses adversaires, ne se donne pas toujours la peine de cheminer jusqu'à l'Hypocrène, et met sans façon le pied dans le ruisseau dont ils croient être les possesseurs paisibles et incontestés.

Mais comment M. Louis Veillot devint-il chrétien ? Il a lui-même raconté cette histoire dans le livre dont nous avons déjà parlé. Avant de rappeler comment il devint chrétien, il faut d'abord savoir comment il devint journaliste, chose merveilleuse et tout à fait imprévue, en raison de l'éducation plus qu'élémentaire qu'il avait reçue dans une école communale dirigée par un ivrogne.

“ Le soir donc, dit-il, au coin de l'âtre où fumait un avara tison, l'on tenait conseil ; et, comme le petit Poucet, j'écoutais en feignant de dormir.

“ — Que ferons-nous de lui ? disait mon père.

“ — Eh ! mon Dieu ! reprenait ma mère, un malheureux.

“ Et elle essayait une larme.

“ — Il serait un bon horloger, continua le digne homme.

“ — L'apprentissage, reprenait-elle, coûte cher.

“ — Ebéniste ?

“ — C'est trop long.

“ — Maçon ?

“ — C'est trop pénible.

“ — Cordonnier ?

“ — C'est trop sale.

“ Puis les choses changeaient. Ma mère faisait les propositions, mon père objectait.

“ — Plaçons-le chez notre tailleur, disait ma mère, c'est un ami, il en aura soin et ne nous prendra pas grand'chose.

“ — Bah ! s'écriait mon père, tailleur ! un métier de femme ou d'estropié !

“ — Eh bien, mettons-le chez un épicier.

“ — Un état bête ! d'ailleurs, il ne pourra jamais acheter un fonds.

“ — Tenez, François, reprenait ma mère, c'est grand dommage que nous ne puissions pas le pousser dans l'éducation ; il aime la lecture, il deviendrait jurisconsulte.

“ — Jurisconsulte, faisait mon père surpris, qu'est-ce que cela ?

“ — Jurisconsulte, reprenait-elle, c'est comme notaire, mais plus fort.”

C'était ainsi que le père et la mère du petit Poucet s'entretenaient de son avenir. Mais l'avenir pour un enfant du peuple, c'est quelquefois le lendemain. L'ouvrier tomba malade, la famine frappait à la porte de la

pauvre maison, il fallut pourvoir. Des amis s'entremirent. Une place de petit clerc était vacante dans une étude, on l'offrit aux parents de l'enfant qui était alerte, intelligent, et qui savait lire et écrire, seules connaissances requises pour l'emploi. Il avait alors treize ans et l'on était en 1826, il était né, en effet, en 1813, dans cette terrible année où les désastres militaires de la France impériale commençaient. Voilà donc M. Louis Veillot petit clerc à Paris dans les dernières années de la Restauration, à cette époque où l'on respirait avec l'air l'esprit d'opposition contre Dieu d'abord et ensuite contre le roi. " Je n'entendais plus, dit le célèbre écrivain, que des impiétés railleuses ; le *Constitutionnel* et le *Courrier Français* étaient encore prophètes ; or personne, si ce n'est moi peut-être, ne manquait de pain, et quand, dans ma misère, mon isolement et ma servitude, j'avais tant besoin de savoir une prière, c'était le blasphème que l'on m'apprenait, le blasphème que je voyais partout, que j'entendais dans tous les discours, que je lisais dans tous les livres, que j'admirais dans tous les spectacles où s'arrêtaient mes yeux. En prenant de l'âge, je ne découvrais dans la vie que d'injustes oppressions, que des distances iniques et injurieuses, qu'un hazard de naissance, heureux pour d'autres, insupportable pour moi."

Ces lignes navrantes, en expliquant l'état de l'âme de M. Louis Veillot dans cette première phase de sa vie, ont une portée plus grande : elles expliquent l'état de l'âme de la jeunesse qui n'est pas chrétienne, quand, avec ces immenses aspirations dont elle est tourmentée, elle se trouve en face d'avenues fermées, de carrières tellement encombrées, qu'elle désespère d'y trouver jamais sa place. Tout paraît mal à qui est mal à son aise. On professe l'égalité la plus absolue parce qu'on n'a point part aux privilèges. On veut renverser l'édifice parce qu'on désespère d'y entrer. Cette histoire d'une âme est aussi l'histoire d'un âge à qui tout manque, quand le christianisme vient à lui manquer, et les clartés qu'on y trouve éclairent la situation contemporaine.

M. Louis Veillot, en parlant de cette douloureuse époque de sa vie, dit une chose triste qui explique à la fois son immense reconnaissance pour la religion et certaines lacunes qui existent dans son esprit. Après avoir peint la terreur de cette bourgeoisie effarée qui, le lendemain de la révolution de 1830, eut peur de son triomphe, il ajoute : " Pour moi, j'avais eu la foi de mes besoins, j'eus aisément celle de mes intérêts. Sans autre préparation, je devins journaliste. Je me trouvais de la résistance ; j'aurais été tout aussi volontiers du mouvement, et même plus volontiers. C'est un aveu dont je ne refuse pas l'ignominie ; je veux bien publier que c'est la religion seule qui m'a fait comprendre le véritable honneur et qui m'a rétabli dans ma dignité. Je dirai encore que j'ai peu d'estime pour ce qu'on appelle une conviction. Toute conviction, à moins qu'elle ne soit religieuse,—et dans ce cas la conviction s'appelle certitude,—est le sophisme précieux de la passion, de l'entêtement et de l'intérêt."

C'est donc la religion qui a épuré, élevé, transfiguré l'âme de M. Louis Veillot. Tout ce qu'il est, tout ce qu'il a fait de noble et de généreux, tout ce qu'il vaut, il le doit au christianisme. Sa foi a été son honneur comme son éloquence. Il a raison de le dire et de rendre ainsi témoignage à la vérité. Mais parce que la tradition ne s'est pas trouvée à son foyer, a-t-il le droit de nier qu'il y ait dans les sociétés une tradition ? Parce que sa seule conviction a été la conviction religieuse, est-il autorisé à contester l'autorité des convictions fondées sur la raison, l'expérience, l'observation ? Ici vous apercevez la lacune qui existe dans cette intelligence si bien douée d'ailleurs. Hors le domaine de la religion, où M. Louis Veillot est un esprit sincère, ardent, capable de tous les dévouements, ce puissant journaliste est demeuré un sceptique. Il ne croit pas aux convictions qui ne sont pas des convictions religieuses ; elles ne sont à ses yeux que " le sophisme spécieux de la passion, de l'entêtement et de l'intérêt ;" l'homme convaincu en dehors des questions religieuses, " c'est le fou qui de bonne foi croit être le soleil." Mais, sans croire qu'on est soi-même la lumière, ne peut-on pas, ne doit-on pas rendre témoignage de ce qu'on a vu à la faveur de la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ? Encore une fois, c'est une lacune regrettable dans l'intelligence et dans le talent de M. Louis Veillot.

Ceux qui voudraient comparer ce qu'il était avant que le catholicisme eût éclairé et échauffé son âme d'un de ses rayons, à ce qu'il est depuis sa régénération par les croyances catholiques, peuvent chercher dans son roman de *l'Honnête Femme* le portrait du rédacteur en chef de *l'Éclair* de Chignac. Ce petit garçon naïf et moqueur, violent et tendre, narquois, paresseux, actif, spirituel, dénigrant, plus craint qu'aimé, au moins aussi peu respectueux pour ceux qu'il défend que pour ceux qu'il attaque, mécontent des autres et encore plus de lui-même, c'est Louis Veillot, journaliste du juste milieu avant son voyage à Rome. Ceux qui voudront assister au travail des idées catholiques sur cette âme pourront suivre ce travail dans *Rome et Lorette*. Quand après bien des combats, bien des hésitations, bien des luttes, il se rendit à Dieu, qui a laissé à la ville où réside le successeur lointain du pêcheur de Genesareth le don sublime de prendre dans les filets divins les âmes qui se refusent ailleurs à l'appel d'en haut, il sentit se lever dans son âme une immortelle aurore qui n'a pas eu de couchant. " J'étais dans le port, s'écrie-t-il, et je regardais d'un œil tranquille cette mer infinie des anciennes tentations où il ne me semblait pas que de nouvelles tentations dussent jamais m'éprouver. Je savais ce que c'est que le mal ; c'est ce que Dieu défend. Vingt-quatre années j'avais vécu sans le savoir et sans pouvoir l'apprendre ; je le savais maintenant pour ne plus l'oublier, et toutes mes déceptions et toutes mes misères n'étaient plus un mystère où se perdit ma raison. Je bravais la possibilité de toutes les infortunes, sans daigner

même honorer d'un regard toutes celles qui pouvait me menacer. Dieu intervenait visiblement dans ma vie ; j'avais la foi."

Le journaliste catholique que nous connaissons est déjà là tout entier. Son ardeur a une règle ; sa conscience un arbitre ; sa fougue un frein qui ne lui permettra pas de s'emporter au delà d'une certaine limite. Il rapporte dans son âme une doctrine, un foyer qui ne s'éteindra pas ; foyer de nobles inspirations intellectuelles et aussi d'actions généreuses. Le temps est loin où il disait de lui même " qu'après avoir eu la foi de ses besoins, il avait la foi de ses intérêts." Il a appris à Rome une foi plus noble, un grand mot qu'il n'oubliera plus, le devoir. Il a secoué toutes les servitudes de l'âme pour ne plus accepter que la fière servitude du devoir. Sans doute dans cette lumière il y aura encore des ombres ; il y a toujours des ombres là où il y a des hommes. On regrettera souvent son indifférence pour des questions qui, sans appartenir spécialement à l'ordre religieux, n'en ont pas moins une importance considérable, et l'on s'étonnera de la singularité de ses jugements historiques sur certains faits, par exemple sur la bataille de Waterloo, qu'il prétend avoir été gagnée par le protestantisme contre le catholicisme ; ce sont des bizarreries d'artiste ou les fantaisies d'un poète qui tranche avec son imagination les questions qu'il aurait dû apprécier avec son jugement. On pourra signaler des violences singulières dans sa polémique, quelque chose d'âpre et d'implacable dans ses attaques contre les mécréants, une disposition à frapper d'estoc et de taille qui fait que les coups, en pleuvant de tous côtés, n'atteignent pas seulement ses adversaires, mais ceux qui, dans le même rang, ne combattent pas à sa guise. Les origines d'une intelligence se retrouvent toujours dans son nouvel état. Il a dit de lui-même : "Je ne suis pas entré dans le sanctuaire comme un noble enfant du Seigneur par la porte radieuse de l'amour, mais en esclave et rampant sous les voûtes de la crainte." Quoi d'étonnant dès lors que, disciple du Dieu terrible encore plus que du Dieu élément, il appuie plus sur le ressort de la crainte que sur celui de la miséricorde ?

Vous reconnaissez la seconde et la plus longue phase de la vie de journaliste de M. Louis Veillot, celle qui a fait sa renommée. Il est revenu avec une noblesse de plus au front, la noblesse du sacrifice ; il a souffert pour ses idées. Pendant plusieurs années, ce journaliste par goût et par vocation a été condamné à vivre en dehors de son atmosphère naturel. Il a été renvoyé du journal au livre, c'est-à-dire aux carrières ; et, après cette retraite qui a dû être féconde par son intelligence obligée de se replier sur elle-même et de méditer avant de s'épancher, il retourne du livre au journal.

SÉNAT FRANÇAIS, CORPS LEGISLATIF ET LA CAUSE ROMAINE.

Après tant de défaites successives, la cause du droit vient enfin de remporter une double victoire, victoire matérielle en Italie, victoire morale en France. Battue sur le champ de bataille de Mentana, la Révolution a essuyé une nouvelle défaite dans le corps législatif français, par le vote mémorable du 5 décembre dernier. Ce sont là les deux faits qui, aujourd'hui, dominant toute la situation.

Nous ne redirons pas ici les derniers événements d'Italie ; les tergiversations d'abord incroyables du gouvernement français contremendant le lendemain ce qu'il avait ordonné la veille, les protestations menteuses du ministère italien couronnées par l'invasion de Garibaldi, le départ de l'expédition française et son arrivée au moment même où Rome semblait à la veille de succomber, la défense héroïque de Monte-Rotondo et la victoire décisive de Mentana mettant fin à la double invasion des Garibaldiens et de l'armée italienne. Tous nos lecteurs connaissent ces événements et tous y ont vu, comme nous, une nouvelle preuve de cette providence particulière qui veille sur Rome et qui ne l'abandonne jamais, alors même que tout semble la trahir.

La révolution avait cru renverser le trône de Pierre ; elle n'a fait, au contraire, que donner une nouvelle preuve de sa solidité indestructible. L'attachement que les populations romaines ont montré envers leur gouvernement, en restant sourdes à toutes les sollicitations de la révolution, a fait tomber un des arguments les plus spécieux de cette dernière, celui qu'elle tirait du prétendu vœu des peuples, argument qui, aujourd'hui, se tourne précisément contre elle. La résistance héroïque des troupes pontificales a imposé l'admiration ou du moins le silence aux adversaires les plus acharnés de l'Eglise. Enfin, les attentats inouïs de l'Italie révolutionnaire ont provoqué un mouvement énergique de l'opinion catholique, mouvement qui a fini par agir sur les gouvernements et qui, par là, a appris aux catholiques le secret de leur force, que parfois ils semblent trop oublier.

La question militaire avait été résolue à Mentana, mais il restait la question diplomatique, et cette dernière paraissait encore menaçante pour la papauté. La France, en effet, avait annoncé l'intention de soumettre à un congrès européen la solution de la question romaine. L'événement ayant démontré l'impuissance de la Convention du 15 septembre, il s'agissait de trouver une nouvelle combinaison pour la remplacer. Or, une

semblable réunion offrait peu de garanties à la cause catholique, qui ne pouvait compter ni sur l'Angleterre, ni sur la Russie, ces deux ennemis séculaires de la papauté, ni même sur l'Autriche, livrée entre les mains du libéralisme ; le gouvernement prussien, désireux de ménager l'opinion des catholiques allemands, paraissait encore le plus favorablement disposé. Tandis que l'Italie aurait peut-être trouvé des complices, la papauté pouvait-elle beaucoup espérer de défenseurs. Puis on avait vu que chaque défaite de l'Italie avait été le prélude d'un nouvel agrandissement, et l'on craignait que, cette fois encore, elle ne se dédommageât par une victoire diplomatique de la défaite qu'elle venait d'essuyer sur le champ de bataille de Mentana.

On comprend donc les inquiétudes des catholiques et les espérances des amis de la révolution. La retraite des troupes françaises de Rome, l'annonce de l'évacuation complète du territoire pontifical dans un délai peu éloigné, pouvaient donner aux catholiques sujet de craindre.

Placé entre les exigences de l'Italie et la pression de l'opinion catholique qui, en France, avait pris les proportions d'un vaste mouvement national, le gouvernement impérial devait se voir contraint de prendre un parti.

Le discours prononcé par Napoléon III à l'ouverture de la session législative, resta dans la sphère des généralités. Aussi les incertitudes de la situation provoquèrent-elles des interpellations dans les deux Chambres. Au Sénat, M. Charles Dupin, les Cardinaux de Bonnechose et Donnet, demandèrent une déclaration catégorique en faveur du maintien du pouvoir temporel, M. Rouland y plaida avec ardeur la cause de l'Italie.

Les trois discours au Sénat de M. le baron Dupin et de L. L. EEm. les cardinaux de Bonnechose et Donnet ont été acclamés et reproduits par toute la presse honnête de la Péninsule et de tous les pays. On y trouve les accents d'une foi profonde, d'un amour ardent de l'Église et de la France mêlés à l'indignation légitime que suscitent les fourberies du gouvernement Italien et les défaillances d'une royauté vaincue par la révolution, vaincue sans combat. Dignes en tout de la cause pontificale qu'ils défendent, les trois orateurs se gardent de tout reproche aux ministres de Napoléon. Encore qu'ils connaissent mieux que d'autres, sans doute, les fautes commises ; l'indulgence, la charité, la douceur, compagnes habituelles de la papauté, s'imposent à leur voix. Ils louent l'empereur d'avoir entrepris la seconde expédition de Rome, le supplient, dans son intérêt même, de n'abandonner point les sentiers de la justice dans lesquels cette expédition fait entrer la France. C'est un beau langage mis au service du Pape. Quant au ministre des affaires étrangères, M. de Moustier, sans avoir pris aucun engagement positif, il demanda l'ordre du jour pur et simple, qui fut voté à une très-grande majorité.

Au Corps Législatif, on se trouva en présence de deux interpellations

différentes, se rapportant toutes deux à la question romaine. L'une, émanant de l'opposition démocratique, tendant à blâmer la nouvelle expédition de Rome ; l'autre, signée par des députés catholiques, demandait, au contraire, des garanties pour le maintien de la Souveraineté temporelle.

M. Jules Favre ouvrit le débat dans la séance du 2 décembre. Avec l'éloquence de la haine, il commença par dénoncer l'obstination de la papauté. . . . et prétendit qu'en refusant de reconnaître le nouveau royaume d'Italie, le Pape injurait la France elle-même dans la personne de son alliée. Puis M. Favre en vint à l'Encyclique du 8 décembre, qu'il appela le requisitoire le plus violent qui ait jamais été lancé. . . . Cependant en approuvant les attentats du gouvernement italien, M. Favre ne s'en trouva pas moins obligé de blâmer les détours de sa politique, détours qu'il trouve *indignes de lui*. C'est là un aveu précieux, que lui arrache la force de la vérité.

Après avoir blâmé l'organisation de la légion d'Antibes et la mission du général Dumont, l'orateur démocrate en vint aux derniers événements de Rome. Il condamna le départ des troupes françaises pour Rome ; il se plaignit amèrement de la part que ces troupes avaient prise à la défaite des garibaldiens. Il rappela enfin la fameuse phrase du général de Failly sur les fusils Chassepot qui avaient *fait merveille*. Dépeignant ensuite l'irritation universelle que ces événements avait produits en Italie, il prétendit que par là non seulement les intérêts français avaient été gravement compromis, mais encore les intérêts de la religion. Cette sollicitude inattendue de M. Jules Favre, pour les vrais intérêts de la religion, nous inspire, il faut l'avouer, fort peu de confiance. Nous ne pouvons y reconnaître autre chose que cette hypocrisie habituelle aux libres penseurs lorsqu'ils veulent attaquer l'Eglise avec une certaine apparence d'impartialité.

D'après M. Favre, le Pape eut été plus puissant à Gaëte qu'il ne l'est à Rome, restauré par les armes de la France. . . . Après avoir dépeint les charmes de l'exil et de la persécution, il appela l'Evangile à son aide. Je m'étonne, s'écria le théologien improvisé, qu'on se souvienne si peu des leçons du divin Maître dont le Saint-Père est le représentant sur la terre. . . . *Souffrez la persécution*, a-t-il dit à ses Apôtres, et *résignez-vous*. . . . Selon moi, ajouta-t-il, aucune journée n'a été plus funeste pour le pouvoir temporel que la victoire de Mentana.

Si la victoire de Mentana avait été aussi funeste à la papauté que M. Favre le prétend ici, il ne montrerait peut-être pas autant d'irritation. Ses violentes attaques contre le pouvoir temporel, nous en font encore mieux sentir la nécessité. Alors qu'on veut nous imposer pour idéal le retour à l'ère des persécutions, nous comprenons qu'il faut maintenir de tous nos efforts le dernier rempart de l'indépendance du pouvoir temporel.

Ce discours où la révolution étalait ouvertement son programme de des-

truction, fut interrompu maintes fois par les protestations de l'assemblée.

MM. Chesnelong et de la Tour défendirent la cause catholique avec talent et conviction. Puis M. de Moustier prit la parole au nom du gouvernement. Il eut soin de ne pas s'avancer davantage qu'il ne l'avait fait dans son discours au Sénat.

M. Thiers parla ensuite et son discours a été l'événement de la discussion. On le sait, M. Thiers ne peut être rangé parmi les catholiques ; il est encore séparé de nous par de vieux préjugés philosophiques ; mais d'un autre côté, il a compris toute l'importance politique de la question du pouvoir temporel, et son rare bon sens semble parfois l'élever jusqu'aux hauteurs de la foi. . .

M. Thiers réfuta une à une toutes les objections des partisans de la cause italienne, et à ceux qui reprochaient à la France de violer les principes de non-intervention en venant au secours de la papauté, il répondit :
 " On ne nous le reprochait pas lorsque nous intervenions pour protéger le
 " Spoliateur ; on nous reproche d'intervenir pour protéger le Spolié. . . .
 " L'intervention d'aujourd'hui n'est qu'une limite à la longue intervention
 " exercée pendant neuf ans au profit de l'Italie."

" Je trouve, dit-il plus loin, qu'on a raison de faire du Pape un souverain, et que les catholiques sont en cela plus amis de la liberté que leurs adversaires. Placer le chef de la religion dans le même territoire que le chef temporel, c'est compromettre en effet la liberté de la religion. . . On dit : nous ne touchons pas à la foi, mais à son organisation. On n'a pas plus le droit de toucher à l'une qu'à l'autre.

" Il y a encore, ajoute l'orateur, un grand intérêt national. L'Angleterre, la Russie protègent leurs co-religionnaires ; et la France qui peut être la protectrice de deux cents millions de catholiques, ne le voudrait pas ! . . . Eh bien ! n'est-il pas notoire que, dans cette question, il y a un culte qu'on a pris en aversion. Oui, sans l'acte que je sollicite du gouvernement, tel serait l'aspect de la politique française. Le monde dirait : ' La France a détruit la Papauté.' . . .

" Je dirais donc à l'Italie : Je ne puis vous livrer mon honneur ! Devant une telle déclaration, devant un tel acte, quelle puissance pourrait vous chercher querelle ?

" Ou bien l'Italie supporterait ce langage et laisserait le Pape en repos, au moins pour quelque temps, et alors vous auriez l'avantage du *Statu quo* ; ou bien, l'unité italienne se jetterait sur votre épée, et alors, comme l'homme sage, obligé de se défendre contre un fou, vous vous serviriez de cette épée pour vous couvrir et pour tuer. Ce ne serait pas vous qui auriez détruit l'unité italienne, c'est l'unité italienne elle-même qui se serait perdue de votre arme."

M. Thiers termina son discours au milieu des applaudissements presque unanimes de l'assemblée, dont les tendances s'étaient clairement mani-

festées pendant tout le cours de la discussion ; il avait eu la gloire de porter le dernier coup, le coup décisif en faveur de la grande cause de la souveraineté pontificale.

En présence de l'esprit qui dominait dans l'assemblée, il fallait renoncer à la politique du juste milieu, et en venir à quelque chose de plus net. Aussi M. Rouher, qui prit la parole dans la séance du 5 décembre, parla-t-il un tout autre langage que M. de Moustier.

Lui aussi, apporta encore les plus grands ménagements à l'égard de l'Italie, il se montra même sympathique à l'unité italienne ; mais, d'un autre côté, il fit des aveux significatifs et des promesses plus importantes encore. Il était visible qu'il voulait se mettre à l'unisson de l'esprit qui régnait dans la Chambre.

Il signala la complicité du ministère italien dans l'invasion des Etats Pontificaux ; il flétrit énergiquement les tendances antichrétiennes et anti-sociales des révolutionnaires italiens. Se reportant dans le passé, il blâma la conquête des Deux-Siciles accomplie avec l'appui patent de la révolution, il blâma plus énergiquement encore l'invasion des Marches et de l'Ombrie. Après avoir réfuté les objections de l'opposition démocratique, il termina par les déclarations suivantes :

“ Les troupes françaises resteront à Rome tant que la sécurité du Pape
 “ rendra leur présence nécessaire ; et par le mot sécurité, le gouverne-
 “ ment n'entend pas dire seulement le calme matériel, il entend parler de
 “ garanties sérieuses données par l'Italie, après les mécomptes que nous
 “ avons éprouvés. . . . ”

“ Maintenant j'arrive au dilemme : le Pape a besoin de Rome, et
 “ l'Italie ne peut s'en passer. Nous déclarons que l'Italie ne s'emparera
 “ pas de Rome. JAMAIS la France ne souffrira une telle violence, faite
 “ à son honneur, faite à la catholicité. Elle demandera à l'Italie la
 “ rigoureuse et énergique exécution de la Convention de Septembre ;
 “ sinon, elle y suppléera elle-même. Est-ce clair ? . . . ”

“ La Convention a été exécutée. Nos troupes sont à Rome pour
 “ protéger le Saint-Père. Combien de temps y resteront-elles ? Tout
 “ le temps nécessaire à la sécurité du Pape ; tout le temps nécessaire
 “ pour que la Convention soit garantie d'une manière efficace et durable.

“ Voici nos projets déclarés. Nous ne permettrons pas que la violence
 “ s'interpose entre la France, Rome et l'Italie ; et si l'Italie marchait
 “ contre Rome, elle trouverait la France sur son chemin. ”

M. Rouher termina son discours en engageant la majorité à voter l'ordre du jour pur et simple. “ Pas de divisions, pas de scission dans
 “ la majorité, ” s'écria-t-il. “ Restons unis et compactes, car c'est là notre
 “ puissance. Prenez-y garde, la révolution veille toujours, cherchant la
 “ brèche qui se pourrait faire. Resserrer vos liens, confondez vos votes :
 “ le gouvernement vous a dit avec franchise ses actes, ses projets, sa

“ politique. Pourriez-vous en douter encore lorsque vous avez pour gage la victoire de Mentana, votre drapeau qui flotte sur les murs de Civitta-Vecchia.”

Cependant les auteurs de l'interpellation catholique hésitaient encore à retirer leur demande, les déclarations du gouvernement ne leur semblant pas encore assez catégoriques. M. Rouher remonta alors à la tribune pour y donner une dernière explication.

“ Quelques membres, dit-il, m'ont exprimé la crainte que mes paroles n'eussent pas été assez nettes en ce qui concerne le pouvoir temporel du Pape. En parlant de la sécurité que nous voulons assurer au Saint Père, j'ai dit que nos troupes resteraient à Rome ; j'ai parlé de la capitale pour désigner l'Etat Pontifical. Il ne saurait y avoir ici la moindre équivoque. Quand j'ai parlé de Rome, je le déclare, j'ai entendu parler du territoire pontifical actuel dans toute son intégrité.”

M. Jules Favre essaya de prendre encore la parole, mais les murmures de l'assemblée le contraignirent bientôt à quitter la tribune. M. Chesnelong déclara alors qu'en présence des déclarations du gouvernement, il retirait la demande déposée par lui et ses amis. Il ne restait donc que la demande d'interpellation de la gauche, sur laquelle l'ordre du jour pur et simple fut prononcé à la majorité de 237 voix contre 17.

Ce fut ainsi que se termina la séance du 5 décembre, séance qui occupera une grande place dans l'histoire contemporaine. L'attitude énergique du corps législatif, organe des vœux de la France, a provoqué de la part du gouvernement impérial des déclarations catégoriques, qui désormais devront lier sa politique. La France vient enfin d'imposer à l'Italie un *veto* énergique : le mot *jamais*, prononcé par M. Rouher, engage l'honneur de la France et ne lui permet plus de penser à faire de nouvelles concessions à l'Italie.

Cette séance du 5 décembre, disons-le avec bonheur, n'est pas seule dans l'histoire de la France ; elle a des aînées qui la valent. Il y a 19 ans, le 30 novembre 1848, on a vu les mêmes scènes parmi les membres de la constituante républicaine. Le 6 août et le 19 octobre 1849, les représentants de la France dans l'assemblée législative n'adoptèrent-ils pas la cause du Pape comme une cause française ? Toujours digne de lui, le Corps législatif de 1867 n'a pas hésité un moment à venir se ranger sous le drapeau de la tradition parlementaire et du droit.

QUATRIÈME LEÇON SUR LE DROIT NATUREL PAR L'ABBÉ COLIN.

La salle ordinaire des réunions du Cercle Littéraire était insuffisante à contenir la foule de jeunes gens instruits qu'avait attirés mercredi dernier la réputation de savoir et d'éloquence de M. l'abbé Colin.

Ainsi que nous l'avions annoncé, le savant directeur du Cercle, tout en continuant la série des entretiens sur le droit naturel qu'il avait commencée précédemment, devait indiquer les sources des révolutions qui ont bouleversé l'état de la société depuis la fin du siècle dernier.

Rarement nous avons vu traiter des questions aussi ardues avec autant de clarté et d'intérêt. Les points les plus difficiles de la philosophie revêtent, sous sa parole ardente et imagée, des formes que peut saisir l'intelligence la moins préparée aux études sérieuses et élevées de la science.

Nous voulons faire part à nos lecteurs de quelques-unes des notes que nous avons pu prendre de cet entretien.

Cette analyse, quelque pâle qu'elle soit, donnera une idée du bien que l'on peut retirer de ce cours à ceux qui n'ont pas encore eu l'avantage de le suivre.

La société se régit par les mêmes lois que l'âme.

Les différents principes qui font mouvoir l'âme se retrouvent dans le mécanisme de l'état social.

Cette vérité n'est pas nouvelle. Platon l'a proclamée dans son traité des lois et dans son traité de la république. Il commence par étudier l'âme avant de chercher à connaître la société.

Ainsi ce n'est pas l'homme qui fait la société, comme l'a prétendu Rousseau et à sa suite un bon nombre des penseurs du jour, pas plus qu'il n'a créé son âme.

Ce qui fait la société, c'est la nature, c'est l'œuvre de Dieu. De sorte que porter atteinte à la nature de l'homme c'est porter atteinte à la société.

La société, comme l'homme, doit tendre à la perfection, à l'ordre. L'ordre a pour objet l'harmonie de l'unité. C'est le rapport de divers éléments à une même fin. L'unité est de l'essence de la société.

Donc point de société sans l'ordre, sans l'unité. Pour qu'il y ait ordre, il faut qu'il y ait hiérarchie. Les individus tendent à la famille, la famille à la société, la société à Dieu.

La hiérarchie suppose deux éléments : un pouvoir et un sujet ; ces deux éléments sont nécessaires.

Suivant Montesquieu, la constitution dans un état, c'est l'expression des rapports entre le pouvoir et le sujet qui dérivent du lien naturel.

Plus la constitution exprime ces rapports, plus elle est parfaite. Si

l'expression de ces rapports est imparfaite, la constitution est mauvaise et l'état est en souffrance.

Chaque état doit donc avoir sa constitution ; et changer cette constitution c'est la révolution dans l'état.

Deux autres éléments doivent encore y régner : la loi et les mœurs.

La base de la société c'est le pouvoir. Il y a deux bases dans le pouvoir : l'autorité ou la force ; l'autorité ou la force morale de la loi et la force matérielle ou le droit du plus fort. L'autorité implique le devoir d'obéir. La force implique la contrainte de céder.

Mais il ne faut jamais confondre le pouvoir avec le représentant du pouvoir, quelle que soit la forme du gouvernement qui régisse une société. Le président d'une république est autant le représentant du pouvoir dans une république que l'Empereur l'est dans un Empire.

Le pouvoir ne vient pas du peuple, comme le prétendent certains théoriciens, mais de Dieu. Accepter la doctrine de la Souveraineté du peuple, c'est accepter l'anarchie, c'est admettre le principe de la force. En effet, si la Souveraineté du peuple existe telle que l'ont comprise certains écrivains, tout pouvoir devient une usurpation. Est-il une homme de cœur en ce cas-là qui voudra se laisser imposer la loi par un de ses semblables ? Et cependant si l'on admet le pacte social de Rousseau et de ses adhérents, l'on tombe inévitablement sous le régime de la force.

Si, par souveraineté du peuple, l'on entend plutôt le droit qu'a le peuple, dans certains pays, de se choisir des représentants pour faire observer la loi et perfectionner, dans l'état, les rapports qui doivent exister entre l'autorité légitime et ses sujets, cela est admissible, parce que l'harmonie de la société n'en peut être affectée.

C'est ainsi qu'un autre principe émis de nos jours nous conduit directement au régime de la force matérielle. C'est là la doctrine du *fait accompli*. Par elle les usurpations du plus fort sont légitimées par le fait matériel du résultat de cette force.

Comment trouver, dans l'application de tels principes, l'ordre, l'harmonie, la paix qui doivent régner dans une société bien organisée ? Si tous les éléments du corps social, au lieu de concourir unanimement vers le même but, se combattent ensemble, si la force matérielle est laissée à elle-même et neutralise le contrôle de l'autorité légitime, il ne peut y avoir que désaccord, malaise, agitation et finalement anarchie.

Aussi, de même que toutes les facultés de l'âme doivent être subordonnées au principe rationnel pour diriger tous ses mouvements vers le bien éternel.

De même, dans un état, les divers éléments qui le composent doivent être soumis au régime de l'autorité pour le maintien de l'ordre qui seul peut assurer à une société le bonheur, la paix et la prospérité.

FETES RELIGIEUSES.

Les journaux espagnols catholiques qui ont paru le jour de la fête de l'Immaculée-Conception, étaient tous encadrés de vignettes en l'honneur de la Sainte Vierge. Des articles et des poésies de circonstance témoignaient en même temps de la foi et de la pitié espagnoles. Plusieurs de ces journaux contenaient aussi les Litanies de la Sainte Vierge, avec l'indication des sommes affectées à Pie IX pour les besoins du trésor pontifical. Les offrandes recueillies jusqu'à ce jour par la *Esperanza*, s'élevaient à 819,238 réaux, ou 200,000 francs. La liste ouverte par la *Pensamiento*, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception et pour le triomphe des armes pontificales, donnait un total de 219,560 réaux, ou 55,000 francs.

A Montréal, les belles fêtes de Noël ont laissé cette année comme les précédentes, de délicieuses émotions. A l'église de Notre-Dame, la brillante-musique de la messe de minuit nous a transportés aux airs si populaires et si pieux de ces vieux cantiques dont avait su tirer un si magnifique parti, le Rév. Messire Jul. Perrault, prêtre de S. Sulpice.

Le lendemain, à la Grande Messe du Jour, nous avons écouté avec tressaillement et nous avons reconnu avec bonheur d'admirables passages de Mozart, liés ensemble et formant par une habile combinaison, une messe d'un excellent effet. Le Credo, chef-d'œuvre du Maître, a été exécuté avec un rare mérite de précision et d'ensemble.

L'Epiphanie nous a donné la charmante musique du *Désert*, toute christianisée et adaptée, avec beaucoup d'art, aux paroles de nos chants sacrés. Jamais musique mieux appropriée à la fête, et Félicien David serait tout fier de voir son œuvre élevé si haut. Le succès a été complet, on attendra avec impatience le retour du six Janvier 1868, puisque c'est lui seul, paraît-il, qui aura le privilège de nous ramener cette *Belle Messe*.

Merci, dirons-nous volontiers avec le correspondant de la *Minerve*, merci pour tant et de si pures jouissances, merci au modeste et savant Directeur du Chœur de Notre-Dame ; merci à tous les jeunes gens dévoués qui composent ce chœur. Merci, en particulier, aux enfants des bons Frères des Ecoles Chrétiennes dont la voix si harmonieuse et si douce, retraçait avec tant de vérité, les suaves concerts des Esprits célestes. Puisse ce faible témoignage de reconnaissance leur être à tous un nouvel encouragement.

NOËL.

I.

Ah! qu'il est une nuit que j'aime dans l'année,
Nuit où la brume épaisse enveloppe le ciel;
Nuit où l'aquilon souffle, où la brise est glacée :

C'est la sainte nuit de Noël.

Oui, ce deuil de l'hiver, qui couvre la nature,
Au cœur chrétien rappelle un sublime tableau;
Hélas! en entendant la brise qui murmure,
On pense à cet Enfant glacé par la froidure,
Souffrant pour nous dès son berceau.

Bientôt, dans une étable obscure et méconnue,
La Vierge de Juda, brûlant d'un divin feu,
Va mettre au jour l'Enfant!.... Anges quittez la nue,
Venez semer des fleurs sur cette paille nue;
Celui qui va naître est un Dieu!

Un Dieu!... Mais où sont donc ces lambris magnifiques?
Terre, as-tu pour sa couche assez d'ivoire et d'or?
Poètes, sur vos luths, chantez vos saints cantiques;
César, de ton palais ouvre-lui les portiques,
A lui ta gloire et ton trésor.

Non! Le Dieu des combats va naître dans l'étable,
Une crèche sera son céleste berceau,
Un peu de paille est là pour ce Dieu redoutable,
Et l'écho redira pour concert ineffable,
Les chants des bergers du hameau.

De Jésus-Christ naissant, ô sublime tendresse!
Devant ce Dieu d'amour, peuples, prosternons-nous,
Il descend sur la terre avec notre faiblesse,
Il quitte ses palais et la céleste ivresse,
Pour être mortel avec nous!

Jésus, pourquoi trahir ta céleste origine?
Devant ton saint amour, grand Dieu, je suis sans voix;
Eh quoi! Seigneur, laisser l'auréole divine,
Pour choisir ici bas la couronne d'épine
Et les tortures de la croix!

II.

L'Enfant est né, silence! honneur, gloire à Marie!
De son sein virginal sort le Dieu Créateur,
L'Enfant est né! ses yeux sont ouverts à la vie,
Mortels, prosternez-vous; c'est le divin Messie
Qui vient demander votre cœur!....

En vain, pour mieux cacher la crèche merveilleuse,
Il a choisi l'étable et l'ombre de la nuit:
Des rois ont vu briller l'étoile lumineuse,
Ils suivent ses rayons, leur mystérieuse,
D'un Dieu puissant qui les conduit.

Ils sont devant Jésus !...dans ce jour admirable,
 Mages, qui vous disait de courber les genoux,
 D'adorer un enfant naissant dans une étable ?
 Ah ! qui vous révélait son message adorable ?
 Mages pieux, honneur à vous !

Pendant qu'ils prodiguaient l'aloès et la myrrhe,
 On entendit des chants retentir dans les airs,
 Anges et Séraphins, dans leur sacré délire,
 Avec leurs doigts brûlants ont accordé leur Lyre,
 Et fait éclater ces concerts :

“ Saint, saint est le Seigneur !
 “ Gloire à celui qui descend sur la terre,
 “ D'un Dieu naissant chantons le doux mystère ;
 “ Célébrons sa grandeur !

“ Il naît le Dieu de la victoire,
 “ Terre, tressaille de bonheur ;
 “ Tout l'univers est rempli de sa gloire :
 “ Chantons, publions sa grandeur.

“ Votre règne est fini, fantômes de la terre,
 “ Tremblez devant la croix ;
 “ Le Seigneur s'est levé, rentrez dans la poussière,
 “ Dieux, tombez à sa voix.

“ Saint, saint est le Seigneur ;
 “ Gloire à celui qui descend sur la terre ;
 “ D'un Dieu naissant chantons le doux mystère,
 “ Célébrons sa grandeur.”

P. T. GRANGER, S.J.

VISITE DE PIE IX. AUX BLESSÉS.

Le Saint Père dans sa sollicitude affectueuse pour les braves qui ont été blessés dans la lutte soutenue contre les envahisseurs de l'Etat de l'Eglise, non content de les avoir visités dans les hôpitaux, comme nous l'avons raconté, a bien voulu aller voir les convalescents qui, par son ordre, ont été admis au palais du Quirinal, ou la salubrité de l'air, l'aménité du lieu, les promenades délicieuses qu'offrent les jardins, contribuent à hâter leur guérison.

Sa Sainteté a adressé à tous des paroles affectueuses et elle éprouvait une vive consolation en voyant ces braves répondre à sa sollicitude paternelle par l'expression de leur reconnaissance et de leur dévouement. Elle s'est retirée après les avoir bénis et des acclamations enthousiastes ont éclaté à son départ.—(*Journal de Rome.*)

UN SAGE.

Il y avait autrefois un homme issu de sang royal, mais qui était pauvre, et qui vivait tranquille dans sa petite maison. Il s'occupait à cultiver son jardin, labourant ses carrés de légumes, taillant ses arbres fruitiers et arrosant quelques fleurs pour son délassement. Le coq chantait dans sa cour au milieu de quelques poules, et le soir deux vaches rentraient dans son étable en mugissant. Et il vendait au marché des légumes de son jardin, et le fruit de ses arbres, et le lait de ses vaches. Or, l'arriva qu'il y eut de grandes agitations dans le pays, et le roi fut renversé de son trône, et l'on vint apporter la couronne à cet homme simple, parce qu'on savait qu'il était du sang des rois. On le trouva occupé à bêcher son jardin, on le revêtit des ornements royaux, et on le conduisit en pompe devant le peuple. Il ne fut pas ébloui de cet appareil ; mais quand il vit qu'on se pressait autour de lui, et qu'on poussait des cris en son honneur, et qu'il n'était pas possible de refuser cette dignité, il dit : J'étais heureux et tranquille, je ne demandais rien à Dieu que de l'eau pour arroser mes légumes et mes fleurs. Fasse le ciel que je supporte les grandeurs aussi bien que j'ai supporté la pauvreté. N'ayant rien je ne manquais de rien, et mes mains ont suffi à tous mes besoins. Y avait-il autre chose que je pusse désirer ?

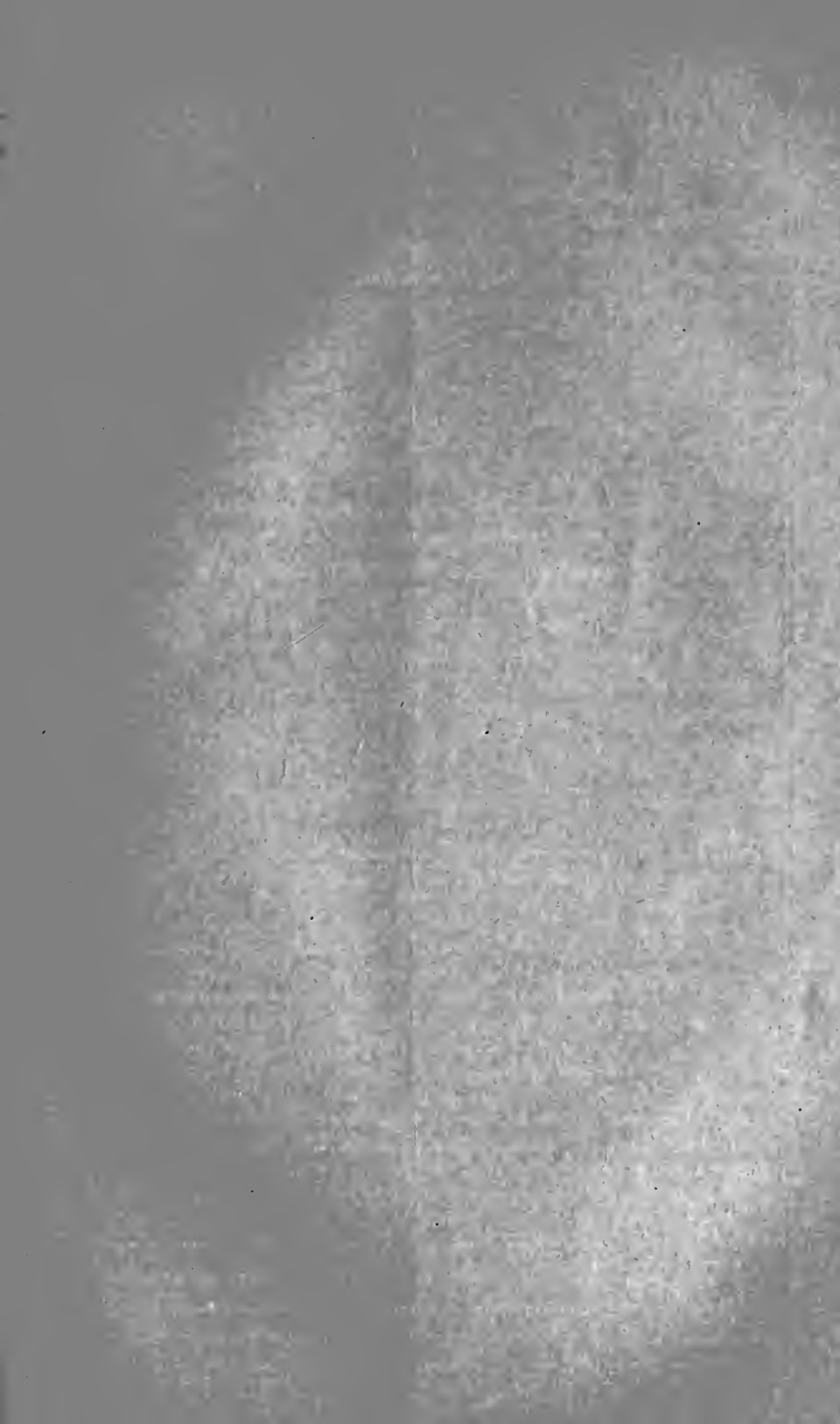
L'ANNEE 1867 ET SES SOUVENIRS.

Elle a donc disparue à jamais cette brillante année 1867, à laquelle l'histoire attachera le souvenir de l'Exposition Universelle de Paris, visitée par tant de souverains, de princes, d'étrangers venus des pays les plus lointains. Dans les annales souvent tristes et sanglantes de notre pauvre humanité, cette date restera pure et glorieuse pour la France.

On pourra dire encore en parlant de l'année 1867 : *Gesta Dei per Francos*, non-seulement parce que la France aura convié les rois et les peuples à une fête de paix et d'union, mais aussi parce que son épée aura une fois de plus protégé la papauté, ce trône de la vérité et de la civilisation dans le monde.

L'année 1867 conservera un autre titre encore au souvenir reconnaissant des catholiques : quelle page dans l'histoire de l'Eglise, que cette majestueuse réunion des Evêques dans Rome, pour célébrer le dix-huitième centenaire du martyr de St. Pierre, le premier des Papes ! De cette époque datera également le projet du concile œcuménique dont la chrétienté toute entière attend avec un espoir impatient l'ordre de convocation. L'année 1867 aura vu ainsi ou s'accomplir ou se préparer de grands événements qui pourront exercer sur la marche générale des destinées humaines une influence plus considérable que bien des Sadowas et des Solferinos !

NOTA.— Plusieurs circonstances indépendantes de nous, nous ont forcés de différer la publication de l'*Echo* jusqu'à ce jour ; à l'avenir il sera expédié pour être reçu le 15 de chaque mois.



L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTREAL.

DIXIÈME ANNÉE.

No. 1.—15 Janvier 1868.

AVIS IMPORTANT.

Tous les abonnés de l'année 1867 recevront avec le 1er numéro de 1868 le FRONTISPICE et la TABLE des matières du 9ème Volume de L'ÉCHO du Cabinet de Lecture Paroissial, année 1867.

SOMMAIRE :

	Page
I. L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA :	
CHAPITRE III. Efforts de la charité chrétienne en France et en Canada pour procurer la civilisation et la conversion des sauvages. (<i>Suite</i>).....	1
II. DE L'AUTORITÉ EN PHILOSOPHIE :	
LIVRE IIIc. De l'autorité humano-divine ou de l'Eglise.—CHAP. VIII. Con- clusion—Définition de la philosophie—Différence entre la Philosophie et la Théologie.....	10
III. LES FRANCS-MAÇONS—Ce qu'ils sont. Ce qu'ils font. Ce qu'ils veulent. Par Mgr. de Ségur.....	16
IV. LES TROIS VŒUX (En Pologne,) par ETIENNE MARCEL. (<i>Suite et fin.</i>)....	17
V. Bernard de Quatrebarbes, Zouave Pontifical.....	56
VI. M. Louis Veillot.....	63
VII. Sénat Français, Corps Législatif et la Cause Romaine.....	69
VIII. Quatrième Leçon sur le Droit Naturel, par l'Abbé Colin.....	75
IX. Fêtes Religieuses.....	77
X. Visite de Pie IX aux blessés.....	79
XI. Un Sage.....	80
XII. L'année 1867 et ses souvenirs.....	80

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

No. 2—15 Fevrier 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,.....	\$1.00
Un an,.....	\$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à CHARLES THIBAUT, Ecuier, gérant.

CHAS. THIBAUT,

AVOCAT,

No. 27 RUE ST. VINCENT,

MONTREAL.

A NOS ABONNÉS.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial vient d'achever sa neuvième année d'existence. Il remercie vivement tous les abonnés des années précédentes qui lui sont demeurés fidèles, et tous ceux qui sont venus s'ajouter cette année aux anciens. Il adresse au ciel, les vœux les plus sincères et les plus ardents afin que la protection de Dieu les accompagne pendant l'année 1868. De graves événements se sont accomplis pendant celle qui est expirée : la main du Seigneur s'est appesantie sur son peuple, mais en même temps sa paternelle bonté a prêté une oreille attentive aux prières de ses enfants, et sa puissance a partout dissipé les nuages qui menaçaient l'horizon.

Unissons tous nos cœurs dans un même transport de reconnaissance ! plaçons notre confiant espoir en la divine clémence et attendons l'avenir avec le ferme courage des âmes chrétiennes !

La grandeur des événements accomplis et de ceux qui se préparent, ne permet point que nous les laissions ignorer à nos fidèles lecteurs. Désormais plus que jamais nous enrégistrerons les faits généraux qui intéressent la religion ; nous donnerons chaque mois le fidèle résumé des principales nouvelles de l'Univers Catholique.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE,

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[*Depuis 1632 jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en 1641.*]

CHAPITRE IV.

LES CENT ASSOCIÉS NÉGLIGENT LA CONVERSION DES SAUVAGES
ET L'AUGMENTATION DE LA COLONIE.

I.

Espérances que donna d'abord la Compagnie des Cent Associés.

Dès sa formation, la compagnie de la Nouvelle-France avait paru disposée à établir une colonie à Québec, et à relever les Français du mépris où ils étaient tombés sous l'administration précédente. Elle fit, en effet, quelques envois de colons, et les protestations qu'elle donnait de son dévouement au bien du pays avaient fait concevoir les plus belles espérances. L'un de ces Messieurs écrivait : “ On verra un notable changement dans le Canada, quand la compagnie générale entrera dans l'entière administration des affaires, la résolution étant de laisser tout le profit pour améliorer le pays et y faire passer grand nombre de Français, sans rien rapporter de longtemps, aux Associés, du profit qui proviendra de la Nouvelle-France.” D'autres écrivaient : “ Le secours qu'on vous envoie fera augmenter la moisson : c'est la principale fin qu'ont ceux qui se mêlent de cette affaire.” Et encore : “ Il y a apparence que notre compagnie, continuant son trafic sans s'enrichir, votre colonie s'augmentera de plus en plus.” D'après ces assurances et d'autres semblables, les missionnaires, comme on l'a rapporté, annonçaient chaque année, aux sauvages, l'arrivée prochaine d'un grand nombre d'ouvriers et de colons ; mais toutes ces belles promesses demeurèrent sans résultat.

II.

Les Cent Associés ne font presque rien pour l'avantage de la colonie.

Malheureusement cette Compagnie, quoique composée de plus de cent membres, pris parmi les magistrats et les riches négociants du royaume

n'avait qu'environ trois cent mille livres de capital, chacun d'eux devant y mettre trois mille livres ; et ce fonds fut diminué encore, tant à l'occasion des pertes que la compagnie éprouva, de la part des Anglais, dans son premier armement, que des dédommagements que de Caën exigea pour se désister de ses prétentions sur la Nouvelle-France. Mais, comme la plupart de ces Associés étaient étrangers au négoce, il se forma, dans la compagnie même, une autre compagnie particulière, qui fut chargée du commerce, et fit un fonds de cent mille francs pour ses propres intérêts. Ainsi Champlain avait mis trois mille livres dans les fonds de la compagnie générale, et huit cents livres dans ceux de l'autre. Celle-ci devait payer les appointements du Gouverneur, lui procurer des vivres, entretenir des garnisons dans le pays, fournir toutes les munitions de guerre, avoir à sa charge les réparations des magasins ; et, pour couvrir ses dépenses, elle jouissait du commerce exclusif des pelleteries, que la grande compagnie lui avait cédé, à condition que le surplus des profits appartiendrait à la compagnie générale. Il arriva de là que toute la conduite des affaires se trouva entre les mains des marchands, devenus, par cet arrangement, les mobiles essentiels de toutes les opérations de la compagnie, et il était difficile qu'ils entrassent dans les vues si pures et si désintéressées que les autres Associés avaient eues en la formant. Le P. Vimont, dans les paroles de louange et d'encouragement qu'il donnait, en 1640, à la compagnie en général, fait assez entendre, par la réserve avec laquelle il parle, que plusieurs n'y étaient entrés que pour s'enrichir et n'avaient que des vues intéressées. “ La plus saine partie de leur corps, “ dit-il, s'est jetée dans leur association, non tant pour retirer des biens “ périssables du Nouveau-Monde que pour coopérer puissamment au salut “ de ces peuples.” C'était dire assez clairement que les autres n'y cherchaient que des avantages matériels ; et comme ceux-ci dirigeaient selon leurs vues particulières toutes les dépenses de la compagnie, il résultait de là qu'elle ne fit rien, ni pour la civilisation et la conversion des sauvages, ni pour la colonie, qu'elle ne releva point de l'état de mépris où elle était tombée dans l'esprit des indigènes, sous l'administration de de Monts et sous celle de de Caën.

III.

Les deux Séminaires ne se développent pas, par l'inaction des Cent Associés.

Nous avons vu que, pour civiliser les sauvages et les rendre ensuite chrétiens, il y avait deux moyens à employer : élever des enfants, les former à nos mœurs et aider les parents à s'établir près des Français, en leur construisant des maisons, et en leur donnant des défricheurs et des agriculteurs pour leur apprendre à cultiver la terre. La compagnie ne fit ni l'un ni l'autre, et sembla en laisser tout le soin aux communautés, à qui même elle refusa constamment son concours. Madame de la Pelterio

s'était proposée d'établir un séminaire, pour l'instruction des filles sauvages, sur le modèle de celui que les PP. Jésuites avaient ouvert pour les garçons ; mais, ne pouvant jouir de ses biens, elle fut obligée de se borner à six ou sept élèves, qu'elle habillait, nourrissait et logeait avec les Ursulines, indépendamment des autres et des filles françaises qui fréquentaient le monastère, pour y recevoir l'instruction. Le séminaire commencé pour les garçons ne fut pas plus nombreux, les Jésuites, abandonnés à leurs propres ressources, ne pouvant en nourrir davantage ; et encore les commencements de cette institution semblèrent ne servir qu'à montrer la difficulté désolante du succès.

IV.

Mauvais succès du Séminaire des garçons. Difficulté de cette œuvre.

Ces Religieux avaient reçu, comme nous l'avons dit, six enfants sauvages, qu'ils s'étaient empressés d'habiller à la Française et auxquels ils donnaient toute sorte de soins. Mais un capitaine Huron ayant appris, aux Trois-Rivières, la formation du nouvel établissement, et étant descendu à Québec pour voir ces enfants, l'un d'eux, qui était son neveu, voulut s'en aller dès qu'il l'eut vu, et quitta, en effet, le séminaire. Des cinq autres, l'un mourut bientôt après ; et on l'avait à peine mis en terre, qu'un autre tomba malade de la même maladie et mourut aussi, par suite du changement d'air, et surtout par la nourriture à la Française, dont ils prenaient avec excès. L'année suivante, il restait au séminaire deux de ces petits sauvages ; on leur en adjoignit quatre autres pour compléter le nombre de six ; et, de ces six, l'un fut bientôt dégoûté de son nouveau genre de vie par un de ses parents, qui le ramena dans son pays. Les trois autres, nouvellement entrés, se laissèrent aller, selon leur coutume, au vol, à la gourmandise, au jeu, à l'oisiveté, au mensonge et à d'autres semblables désordres ; et, ne pouvant souffrir les avertissements paternels qu'on leur donnait pour les engager à changer de vie, ils résolurent de s'enfuir. Ils concertèrent si secrètement leur évasion et l'excutèrent avec tant d'adresse, qu'un jour, de grand matin, à l'insu de leurs deux autres condisciples et de leurs maîtres, ils enlèvent tout ce qu'ils peuvent, chargent un canot de vivres et de ce qui leur était nécessaire dans le chemin, et s'en vont à la dérobée, sans qu'on en eût depuis aucune nouvelle. Outre la difficulté de former des enfants si peu susceptibles, pour la plupart, de toute discipline qui eût gêné leur liberté naturelle ou leurs penchants vicieux, les Jésuites avaient encore des dépenses considérables à faire, pour déterminer les parents à les leur donner à élever. D'abord il fallait vêtir ces enfants à neuf, remettre à leurs parents les vêtements sauvages qu'ils quittaient, faire encore des présents aux parents ; et, s'ils demeuraient dans le voisinage, les aider à vivre une partie de l'année. Car, en donnant leurs enfants à habiller, à loger, à nourrir et à instruire gratuitement, ils s'imaginaient que les missionnaires leur fussent beaucoup redevables.

V.

Les Jésuites cessent d'élever des enfants, et attirent des sauvages à Sillery.

Pour éviter de faire plus longtemps ces dépenses et employer leurs fonds à une œuvre plus fructueuse dans ses résultats, les missionnaires cessèrent, pour un temps, de prendre des enfants, et donnèrent tous leurs soins aux sauvages, qui se fixaient à Sillery, pour y pratiquer la vie sédentaire. “ Au commencement, dit le P. Vimont, comme nous n'espérions quasi rien des vieux arbres, nous employions toutes nos forces à cultiver les jeunes plantes ; mais Notre-Seigneur nous donnant des adultes, nous convertissons les grandes dépenses, que nous faisons pour les enfants, à secourir leurs pères et leurs mères, les aidant à cultiver la terre et à se loger dans une maison fixe et permanente. Ceux qui prenaient plaisir de se courir notre séminaire seront consolés, voyant que les dépenses qu'on faisait pour les enfants, étant employées à faire une petite maison, arrêtent et gagnent à Jésus-Christ les enfants, la mère et le père.”

VI.

Zèle des Jésuites pour fixer les sauvages et les former à l'agriculture.

Si le zèle des PP. Jésuites eût été secondé par la Compagnie, on ne peut pas douter que ces sauvages, disposés, comme ils l'étaient alors, n'eussent, en peu de temps, quitté la vie errante des bois, pour se réunir en villages et se fixer auprès des Français. “ Ils ne se contentent pas de se faire baptiser, écrivait la mère Marie de l'Incarnation le 3 septembre 1840, ils commencent à se rendre sédentaires et à défricher la terre, pour s'établir. Si la France leur donne un peu de secours, pour se bâtir de petites loges dans la bourgade qu'on a commencée à Sillery, l'on verra, en peu de temps, un bien autre progrès. C'est une chose admirable que la ferveur et le zèle des RR. PP. de la compagnie de Jésus. Le P. Vimont, supérieur de la mission, pour encourager ses pauvres sauvages, les mène lui-même au travail, et travaille à la terre avec eux, ne trouvant rien de bas, en ce qui concerne la gloire de Dieu et le bien de ce pauvre peuple.” Ce Religieux, après l'interruption du séminaire, fit construire cette année, quatre petits logements à Sillery, pour autant de familles. Mais un si faible secours ne pouvait avancer beaucoup l'œuvre de la civilisation des sauvages, puisque, comme on l'a dit déjà, depuis l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'à l'île de Montréal, tous les indigènes étaient errants, et que, pour les civiliser et les convertir, eux et leurs enfants, il eût fallu les réduire à la vie sédentaire.

VII.

Les sauvages demandent des défricheurs qui les aident à s'établir.

Aussi les missionnaires pressaient-ils la Compagnie des Cent-Associés d'envoyer de France des défricheurs, qui aidassent les sauvages à s'établir

et à se bâtir des maisons, et de fournir à ceux-ci quelques secours, en attendant que leurs champs pussent les faire vivre. Sur les espérances que leur donnait la Compagnie, les missionnaires promettaient d'année en année, aux sauvages, des défricheurs, qu'on allait leur envoyer de France, pour les aider ; mais les uns et les autres étaient toujours frustrés dans leur attente. Le jour de l'Assomption 1639, des sauvages réunis à Québec, à l'occasion de la Procession solennelle dont nous avons parlé, s'assemblèrent, après les Vêpres, dans la salle des missionnaires, pour les presser de faire exécuter enfin ces promesses : et M. de Montmagny et madame de la Pelterie, si zélés pour procurer le bien des indigènes, voulurent être présents à cette assemblée. Un capitaine sauvage, prenant la parole, dit au P. Le Jeune, supérieur des missionnaires : " Ne laisse point égarer ton esprit, afin que tu ne perdes rien de ce que je vais dire. Toutefois, ce n'est point moi qui parle : ce sont tous ceux que tu vois assis dans ce lieu. Ils m'ont donné charge de te dire que tous nous désirons croire en Dieu, et que nous souhaitons d'être aidés à cultiver la terre, pour demeurer auprès de vous. Tu nous avais fait espérer qu'il viendrait beaucoup de monde, et maintenant tu n'en as que fort peu. Dis donc à notre Gouverneur qu'il écrive à notre roi : *Tous les sauvages vous disent : Aidez-nous, puisque vous nous aimez ; mais nous ne saurions faire des maisons comme les vôtres, si vous ne nous aidez.*"

Celui-ci ayant fini sa harangue, un autre prit la parole, et dit au P. Le Jeune : " Je ne suis pas de ce pays-ci ; voilà ma demeure, dans ces montagnes, vers le midi ; il y a fort longtemps que je n'étais venu à Québec. Ces hommes que tu vois, étant venus me visiter en mon pays, m'ont dit que tu faisais bâtir des maisons pour les sauvages, que tu les aidais à cultiver la terre. Ils m'ont demandé si je ne voulais point demeurer auprès de toi avec les autres. Je suis venu, et j'ai vu que tu avais commencé, mais que tu n'as pas fait beaucoup de choses, pour tant de personnes que nous sommes. Prends donc courage, et ne ments point ; je m'en vais encore dans les froidures de nos montagnes pour cet hiver. Au printemps, qu'il y aura encore de la neige sur la terre, je viendrai voir si tu dis vrai, et si tu as des hommes, pour nous aider à cultiver, afin que nous ne soyons plus comme les bêtes, qui vont chercher leur vie dans les bois."

VIII.

Regrets des Jésuites et de Madame de la Pelterie, qui ne peuvent aider les sauvages à s'établir.

A ces paroles, tout le monde fut touché de compassion. M. de Montmagny promit, de son côté, de faire tout ce qui serait en son pouvoir. Le P. Vimont, qui venait remplacer, à Québec, le P. Le Jeune, ne put s'empêcher de regretter avec amertume que, faute de secours temporels, ces

âmes infortunées fussent toujours sous l'empire des Démons. “ Hélas ! ” s'écria madame de la Pelterie, que d'âmes sauveraient, dans ce pays, “ les dépenses frivoles d'une seule collation de Paris, et celles d'un seul ballet, qui ne dure que deux ou trois heures ! Je ferai ce que je pourrai “ pour secourir ces bonnes gens : si je pouvais les aider de mes propres “ bras, je le ferais de bon cœur ; je tâcherai de planter quelque chose pour “ eux.” Quand on leur eut interprété ces paroles de madame de la Pelterie, les sauvages se mirent à rire, disant que les blés que de si faibles bras auraient semés seraient beaucoup trop tardifs. La conclusion fut qu'on ferait un effort pour les secourir au printemps. Mais cet effort, auquel la Compagnie de la Nouvelle-France ne répondit pas, ne pouvait changer en mieux l'état des sauvages. Madame de la Pelterie n'avait guère à leur offrir que son zèle. En fondant des Ursulines à Québec, elle s'était seulement engagée de parole sans passer aucun contrat en leur faveur ; et il se trouva qu'à la fin sa fondation fut si modique, qu'elle n'eût pas suffi seulement pour meubler les Religieuses et leurs séminaristes. Les défricheurs qu'elle avait amenés pour les Ursulines étaient en trop petit nombre ; et, comme elle l'avait promis, elle essaya de cultiver la terre de ses propres mains, pour avoir de quoi soulager quelques pauvres néophytes. De son côté, le commandeur de Sillery n'avait assigné un fonds que pour six défricheurs, qui devaient travailler au village de ce nom ; et une autre personne zélée en fit passer quatre autres, pour l'avantage des sauvages de la Nouvelle-France. Mais ces secours n'étaient rien, en égard aux besoins ; et la Compagnie des Cent-Associés, qui aurait dû y pourvoir, se contenta d'accorder à ceux des sauvages chrétiens qui seraient déjà sédentaires les mêmes faveurs, dans son magasin, qu'elle faisait à tous les Français : c'est-à-dire, de leur vendre les marchandises et d'acheter leurs fourrures aux mêmes prix ; comme aussi d'ordonner qu'on concédât quelques terres défrichées à de jeunes filles sauvages, qui se marieraient ; et, enfin, de destiner, tous les ans, une somme d'argent, pour faire quelque présent à ceux des Hurons chrétiens qui viendraient se fournir de ses marchandises. C'était ne rien faire, au fond, pour rendre sédentaires ces sauvages errants. Aussi l'œuvre de leur conversion ne fit que languir, malgré le zèle des communautés religieuses.

IX.

La Compagnie ne fait presque rien pour l'entretien du culte.

La Compagnie des Associés ne montra pas plus de bon vouloir, pour l'augmentation et l'affermissement de la colonie. Par le troisième article de son acte d'établissement, elle avait promis d'entretenir, dans chacune des habitations qu'elle ferait construire, trois ecclésiastiques au moins, de les loger, de les nourrir, de leur fournir des ornements et de les entretenir

de toutes choses nécessaires, tant pour leurs personnes que pour l'exercice du ministère qu'ils auraient à remplir. Mais, après avoir exclu du Canada les Religieux Récollets, pour éviter la dépense, et n'y avoir admis que les Jésuites, la Compagnie ne donna que six cents livres par année, pour chacune de ses résidences où elle entretenait des Français pour son commerce ; ce qui fut cause, sans doute, qu'au lieu de trois prêtres, qu'il aurait dû y avoir, on se contenta d'en placer deux en chacune. Quant aux ornements et aux autres objets religieux, sur lesquels il n'y avait rien eu de réglé, il paraît que, si elle y pourvut pendant quelque temps, ce ne fut qu'avec une parcimonie bien peu honorable pour elle, comme on peut en juger par ce qu'elle fit pour l'entretien du culte à Québec. Après la construction de l'église de Notre-Dame de Recouvrance, les PP. Jésuites fournirent les ornements et le luminaire, jusqu'en 1634, où la Compagnie donna, une fois seulement, la somme de cent écus, pour les meubles d'église et les ornements de première nécessité. Enfin, en 1636 (qu'on nous permette ici ce détail, qui, tout minutieux qu'il est, montre au naturel l'état d'abandon où était le pays), elle envoya une aube de toile commune, une nappe d'autel, deux amicts, sept purificatoires, un surplis, trois ou quatre livres d'encens, dix livres de cire jaune et autant de cire blanche. C'est tout ce que la Compagnie donna, pour le culte divin, à Québec, si l'on en excepte une cloche, du poids de cent livres, qu'elle envoya l'année 1645. L'année 1640, l'église de Notre-Dame de Recouvrance ayant été consumée par le feu, avec la maison des PP. Jésuites, les associés cessèrent, dès l'année suivante, de faire aucun don pour les ornements d'église, et laissèrent à la charité des fidèles d'y pourvoir, se contentant de donner, comme auparavant, la pension annuelle de six cent livres, pour l'entretien des missionnaires en chaque résidence. Nous avons sous les yeux un état détaillé de tous les objets qu'on offrit année par année, et tous furent donnés par divers particuliers, M. de Montmagny, M. de l'Isle, son lieutenant, et d'autres, ou par les fidèles, en général, au moyen de quêtes qu'ils faisaient entre eux.

X.

L'église de Québec et la chapelle des Jésuites incendiées.

L'incendie dont nous parlons eut lieu le 15 juin 1640. La sécheresse étant extrême, cette année, et le vent assez violent ce jour-là, le feu envahit, avec l'église de Notre-Dame de Recouvrance, la maison des PP. Jésuites et la chapelle du Gouverneur ; et comme ces édifices étaient construits en bois de sapin, qu'on sait être très-résineux, le feu les enflamma avec tant de promptitude et de violence, qu'on ne put presque rien sauver. Tous les objets de cuivre, à l'usage de l'église, les cloches et les calices se fondirent. Des étoffes, qu'on avait envoyées de France, pour habiller

des sauvages, furent consumées, aussi bien que les habits de parade donnés par Louis XIII, conservés dans la maison des Jésuites, pour servir dans les occasions solennelles. Enfin le feu dévora entièrement ces trois édifices, et avec tant de rapidité, qu'en moins de deux ou trois heures, il ne resta plus qu'un amas de cendres et de charbons, et quelques pans de murailles. Dans l'état d'abandon où les Associés laissaient la colonie, cet accident fut une vraie calamité publique, dont les suites devaient se faire vivement sentir à un grand nombre de colons. Comme il n'y avait point alors, à Québec, de boutiques de marchands, où chacun pût recourir pour ses besoins, et qu'on était obligé de faire venir de France tout ce qui était nécessaire pour subsister, les Jésuites avaient réuni dans leur maison, comme dans un magasin, les objets destinés à leurs autres résidences. Le linge, les habits, et les meubles nécessaires pour vingt-sept Français, qui étaient au pays des Hurons, et parmi eux pour treize PP. Jésuites, tous ces objets, qu'on était près de leur porter, furent également consumés par le feu. Pareillement, ce qui était nécessaire pour entretenir la résidence de Sillery, pour celle des Trois-Rivières, pour la maison de Notre-Dame des Anges, tout fut dévoré par les flammes. Les PP. Jésuites, se trouvant sans gîte, se virent réduits à se retirer à l'hôpital, dans la salle des pauvres, en attendant que M. de Montmagny leur prêtât une maison pour s'y loger ; et cette salle de malades servit alors de chapelle publique. jusqu'à ce que les colons eussent construit, à leurs frais, une nouvelle église paroissiale, ce qui n'eut lieu qu'après plusieurs années. Il arriva même que les registres de la paroisse, ayant été entièrement consumés dans ce désastre, on se vit dans la nécessité de recourir au témoignage des particuliers, pour rétablir tous les actes des baptêmes, des mariages et des sépultures, et en conserver ainsi le souvenir.

XI.

La Compagnie avait fait espérer qu'elle enverrait un grand nombre de colons.

Les Associés ne firent pas paraître plus de zèle, pour accroître la colonie, que pour la pourvoir des objets nécessaires au culte divin. Ils s'étaient engagés à y faire passer, dans l'espace de quinze années, quatre mille colons, dont quinze cents, avant la fin de la dixième année ; et, pour rendre la Compagnie plus fidèle à ce dernier article, le roi lui avait fait don de deux vaisseaux de guerre, chacun de deux à trois cents tonneaux, armés et équipés, à la charge de restituer le prix de ces navires, si, les dix premières années expirées, quinze cents personnes n'étaient pas passées en Canada. Au commencement les Associés parurent avoir à cœur de peupler la colonie, annonçant que leur dessein était d'y envoyer un grand nombre de Français ; et leurs premiers débarquements semblèrent donner pour l'avenir, des espérances bien fondées. Sans parler des colons que

de Caën conduisit à Québec en 1632, l'année suivante, cent quatre vingt seize ou quatre-vingt-dix-sept personnes, y compris les matelots, firent la traversée avec Champlain. En 1634, le capitaine de Nesle avait amené M. Giffard, médecin de l'habitation, dont la femme montra beaucoup de courage, en traversant ainsi la mer, pour aller s'établir dans la Nouvelle-France, avec toute sa famille ; et l'année 1636, nous avons vu que M. de Courpon, conduisit quarante-cinq personnes à Québec. Tous ces envois de colons faisaient dire au P. Le Jeune : " Les familles qui passent ici, " chaque année, changent la barbarie des sauvages en la courtoisie natu-
 " relle aux Français, qui commencent à se fortifier, à bâtir des maisons,
 " à défricher et à cultiver la terre." Mais la suite ne répondit pas au début ; au contraire : " Par l'inaction des Associés, dit le P. de Charle-
 " voix, la colonie, au lieu d'augmenter, diminuait de jour en jour, en
 " nombre et en forces."

XII.

La Compagnie n'envoie guère que les hommes nécessaires à son commerce.

En effet, l'année 1641, elle ne comptait, en tout, que deux cents personnes, en y comprenant les Religieux, les Religieuses et les enfants ; et, si l'on considère que les PP. Jésuites, les Hospitalières, les Ursulines, le Commandeur de Sillery, et d'autres encore avaient fait passer, pour leur propre compte, des domestiques ou des travailleurs, qu'ils ne pouvaient trouver dans le pays, on sera obligé de convenir que la Compagnie n'envoyait guère en Canada que le personnel nécessaire à ses établissements et à son commerce. Car, à commencer par M. de Montmagny, tous ces hommes, au moins les chefs de famille, tels que les ouvriers, les matelots, les hommes de peine, les commis de magasins, les interprètes, les officiers, étaient employés aux affaires commerciales de la Compagnie. Ainsi entre autres exemples, Jean Nicolet, François Marguerie, sont qualifiés, dans les relations, *interprètes en langue sauvages, pour MM. de la Compagnie de la Nouvelle-France* ; et Champlain, en défendant aux Français la traite des liqueurs fortes aux sauvages, les menaça tous sans distinction, de châ-timent corporel et de *perte de leurs loyers*, c'est-à-dire, comme nous l'avons expliqué déjà, des gages qu'ils recevaient de la Compagnie : ce qui montre assez clairement que les cent quatre-vingt-dix-sept personnes qu'il conduisit, et les autres qui avaient suivi de Caën, étaient employées généralement aux affaires des Associés.

XIII.

La Compagnie ne défriche point et se contente d'envoyer des vivres.

Si elle n'envoyait point de colons, c'était par intérêt, et pour éviter les dépenses ; car, en faisant passer des hommes dans le pays, elle eût été

obligée, par l'Edit de son établissement, de les y nourrir les trois premières années, de leur donner ensuite des terres suffisantes pour les entretenir eux et leurs familles, en outre le blé pour ensemencer les terres la première fois, et enfin des vivres jusqu'à la récolte. Aussi n'y avait-il parmi ces cent quatre-vingt-dix-sept personnes, et les autres venues auparavant, que très-peu de défricheurs, puisque le compagnon de Champlain, qui nous a décrit le voyage de 1633 et le séjour qui suivit ce voyage, faisait cette remarque très-significative : “ Si la Compagnie était puissante, elle pourrait, outre
 “ ce que nous avons d'hommes, envoyer, au moins, vingt bons laboureurs
 “ pour défricher, qui fussent jeunes, gens de village ; avec ce secours on
 “ ferait des merveilles.” Comme donc elle n'avait point de défricheurs en Canada, il était naturel qu'elle n'y envoyât pas non plus des colons, puisque, comme le faisait remarquer le P. Le Jeune, dans sa relation de 1635, “ avant que d'introduire, dans ce pays, un plus grand nombre de
 “ familles, il eût été nécessaire de changer une grande étendue de bois
 “ en terres labourables ; *autrement*, ajoute-t-il, *la faim pourrait les égor-*
 “ *ger.*” Pour préserver de ce malheur les hommes qu'elle avait en Canada, la Compagnie se contentait d'y faire passer des provisions de bouche pour deux ans. Elle en avait usé de la sorte jusqu'en 1636, comme nous le lisons dans la relation de cette dernière année, et elle suivait encore le même système en 1640, ainsi que nous l'apprend le P. Vimont, dans cet éloge si pâle qu'il fait de la Compagnie : “ Quand à MM. de la Nouvelle-
 “ France, qui font de grands frais, tous les ans, pour faire passer en ces
 “ contrées si éloignées de l'Europe, *les choses nécessaires pour y subsister*,
 “ ils nous obligent toujours infiniment en cela, comme aussi en ce qu'ils
 “ ont accordé les mêmes faveurs aux sauvages chrétiens qui se rendront
 “ sédentaires, qu'aux Français. Je les en remercie de tout mon cœur, et
 “ les conjure de persévérer.”

XIV.

La Compagnie donne des terres sous la condition d'y établir des défricheurs sans en envoyer elle-même.

Toutefois, pour défricher et peupler le pays, sans aucune dépense de sa part, la Compagnie faisait à plusieurs particuliers de vastes concessions de terres, en les obligeant d'y envoyer, à leurs frais, un certain nombre de défricheurs. Ainsi, en 1640, elle accorda à François de Chavigny, Sieur de Bercheron, de la paroisse de Créancée, en Champagne, une demi-lieue de terre sur trois lieues de profondeur ; en lui enjoignant d'y faire passer, au moins, quatre hommes de travail, pour en commencer le défrichement, et de se pourvoir pour trois ans, de ses provisions de bouche, qu'elle offrait de porter gratuitement jusqu'à Québec. Pareillement, en accordant aux Ursulines, en 1637, une lieue de terre de front sur dix lieues

de profondeur, elle leur imposa l'obligation d'y faire passer, au moins, six défricheurs, l'année suivante, et le même nombre l'année d'après, sous peine de déchoir de leur concession. Les nouveaux propriétaires, pour déterminer plus aisément des défricheurs à passer en Canada, leur faisaient, à leur tour, des concessions de quelque portion de leurs terres. Ainsi le Sieur Robert Giffard, mis d'abord en possession de quelques terres, à Beauport, près de Québec, auxquelles, en 1634, la Compagnie ajouta deux lieues de front sur dix lieues de profondeur, conduisit en Canada, quelques ouvriers, en leur promettant, outre leurs gages et leur nourriture, des concessions de terres sur celles qui lui avaient été attribuées. L'un d'eux, Zacharie Cloutier, charpentier, eut en effet, pour sa part, le fief qu'il appela de son nom la Clouterie, et un autre, Jean Guyon, qui était maçon, le fief du Buisson. L'année 1635, Giffard avait, sur ses terres, sept hommes employés à construire des bâtimens ou à cultiver la terre, et l'année d'après, l'on espérait qu'ils pourraient donner du pain à vingt personnes, par le fruit de leur travail. Mais d'autres, qui entreprenaient aussi des défrichemens, ne récoltaient pas tout ce qui leur était nécessaire pour vivre. " L'un des plus grands empêchemens que rencontre la colonie Française, c'est le peu de gens de travail, écrivait, en 1643, le P. Vimont. Chaque famille Française, au moins pour la plupart, fait maintenant sa petite provision de froment, de seigle, de pois, d'orge et d'autres grains nécessaires à la vie humaine, qui plus, qui moins, les uns quasi pour la moitié de l'année, les autres pour une partie."

XV.

La Compagnie oblige ses concessionnaires de faire venir des Colons, au lieu d'en envoyer elle-même.

Enfin, toujours en vue de peupler le pays, sans frais pour elle-même, la Compagnie, en obligeant ceux à qui elle donnait des terres d'y envoyer des hommes pour les cultiver, mettait pour condition que ces hommes tourneraient à sa décharge, en diminution de ceux qu'elle était obligée d'y faire passer, et seraient réputés faire partie du nombre des siens. C'est ce qu'on lit dans les actes de concessions faites aux Jésuites, aux Hospitalières, aux Ursulines, à François de Chavigny, à Jean Bourdon et à d'autres. Mais, comme il en coûtait beaucoup, pour gager des défricheurs, pour les faire passer en Canada, les nourrir dans ce pays, les vêtir, les loger, et les traiter en cas de maladie, plusieurs, en France, se faisaient attribuer de très-vastes concessions de terre, et nonobstant les promesses qu'ils avaient faites, de s'y transporter pour les habiter, et d'y envoyer des défricheurs, les laissaient entièrement incultes. Parmi ceux-ci se trouvaient plusieurs des principaux membres de la Compagnie, qui semblaient n'y être entrés et n'avoir été promus aux premières charges de ce corps que pour procurer, par ce moyen, avec plus de facilité, leurs intérêts propres.

XVI.

Manière dont la Compagnie concède des terres.

Comme les Cent-Associés étaient en trop grand nombre pour prendre une part active aux opérations de la Compagnie, le roi avait ordonné, par son Edit d'établissement, que, parmi eux, douze auraient le titre de directeurs, et seraient chargés seuls du maniement et de la conduite des affaires, sous la présidence de l'intendant, avec plein pouvoir d'acheter, de vendre, de distribuer des terres. Mais, pour que ces douze directeurs et l'intendant ne pussent pas abuser de leur autorité, en s'attribuant à eux-mêmes les terres de la Nouvelle-France, il avait été déclaré, par le onzième article de l'Edit, qu'aucune concession excédant deux cents arpents ne serait valable qu'autant qu'elle aurait été souscrite par vingt des Associés, en présence de l'intendant. Celui-ci avait une très-grande autorité dans la Compagnie ; les douze directeurs prêtaient le serment entre ses mains, et c'était dans son hôtel, à Paris, qu'ils devaient se réunir pour leurs assemblées, spécialement le 15 du mois de janvier de chaque année, pour délibérer, sous sa présidence, sur les affaires importantes, avec ceux des autres membres qui désiraient d'y être présents. En 1627, sur les bons témoignages rendus par les Religieux Récollets, et sur la demande expresse des premiers Associés, M. Jean de Lauzon, alors conseiller d'Etat et président au grand Conseil, fut nommé par le cardinal de Richelieu à la place d'intendant : et la vérité nous oblige d'ajouter que, si M. de Lauzon n'avait pas recherché cet emploi, il ne fut pas assez fidèle, en l'exerçant, à écarter tout désir d'en profiter pour l'avancement de sa famille ; ou plutôt qu'il sembla ne vouloir s'en servir que pour s'attribuer à lui-même, ou pour faire donner à ses enfants celles des terres de la Nouvelle-France qui, par leur nature et leur situation, offraient alors le plus d'avantage.

XVII.

M. de Lauzon se fait donner l'île de Montréal et d'autres terres, sans y envoyer de Colons.

De toutes les îles situées dans le fleuve Saint-Laurent, la plus favorable au commerce était, sans contredit, celle de Montréal. Lescarbot, en 1610, avait déjà fait cette remarque, et nous avons vu que Champlain, l'année suivante, sur la demande des sauvages qui promettaient d'y aller trafiquer, avait eu quelque dessein de s'y établir, et fit même élever un commencement de bâtiment, au lieu nommé par lui *la place-Royale*. L'état de gêne où il se trouva toujours, à cause de peu de secours qu'il recevait de de Monts et de de Caën, ainsi que d'autres considérations, ne lui permirent pas, il est vrai, de poursuivre ce dessein ; mais on peut supposer qu'il n'y renonça jamais entièrement dans la suite ; et qu'ayant déjà fait quelques construc-

tions à la Place-Royale, il n'eût pas souffert qu'aucun particulier se fût établi dans l'île de Montréal, dont il semblait avoir pris possession le premier, et à laquelle, d'ailleurs, sa qualité de lieutenant général, et les services qu'il avait rendus, auraient dû lui donner droit préférablement à tout autre compétiteur. Aussi, tant que Champlain vécut, cette île ne fut donnée à personne par la Grande Compagnie ; et il semble qu'on n'attendait que le moment de sa mort pour en disposer. Dans l'automne de 1635, Champlain comme on l'a rapporté, fut frappé de paralysie et réduit, pendant deux mois et demi, à un état de faiblesse si extrême, qu'il ne pouvait même signer son nom ; enfin il mourut le 25 de décembre. Et il est à remarquer que, le 15 janvier suivant, M. Lauson, ayant réuni dans son hôtel les membres de la Compagnie, se fit adroitement adjuger et s'adjugea à lui-même l'île de Montréal, non en la demandant à la Compagnie, ce qu'il n'eût pas osé faire, en sa qualité d'intendant, mais en employant l'un de ses amis, M. de la Chaussée, qui lui servit officieusement de prêtre. Celui-ci qui voulait l'obliger, la demanda comme pour soi-même ; et après que M. de Lauson fut sortit de charge, il la lui remit, en déclarant, dans l'acte même de cette cession, qu'il ne l'avait demandée et obtenue que pour lui faire plaisir. Dans cette même assemblée, l'intendant se servit encore du nom du sieur Simon Le Maitre, marchand de Rouen, l'un des douze directeurs, pour se faire adjuger la seigneurie appelée ensuite de Lauson ; et sous le nom d'un autre ami officieux, Jacques Castillon, l'un des Associés, il s'attribua, en outre, cette partie de l'île d'Orléans, appelée ensuite seigneurie de Charny, du nom de l'un de ses fils, à qui il la donna.

XVIII.

Etendue immense de pays donnée à M. de Lauson fils, qui n'y envoie aucun Colon.

C'est que, dès lors, il avait formé le dessein d'établir avantageusement ses enfants dans la Nouvelle-France, lorsqu'ils seraient en âge d'être pourvus ; et comme, par toutes ces concessions, faites sous des noms empruntés, et qu'il avait confirmées en qualité d'intendant, il était censé ne s'être rien attribué à lui-même, ce désintéressement apparent semblant l'autoriser à demander, à son tour, quelque concession pour l'aîné de ses fils. Il lui fit donner, en effet, dans cette même assemblée du 15 janvier 1636, à la réserve des îles d'Orléans et de Montréal, toutes les autres îles, formées par le fleuve Saint-Laurent, que la Compagnie ne connaissait pas, à cause de leur grand nombre, qui, la plupart, étaient encore inconnues des Français ; et, quelque exorbitante que fût cette concession, il y fit ajouter le droit exclusif de pêche et de navigation dans toute l'étendue de ce fleuve. Enfin, comme si toutes ses îles sans nombre eussent été trop peu de chose, il fit donner encore à ce même fils plus de soixante lieues de terre, de front, sur le bord du fleuve Saint-

Laurent, à partir de la rivière du Saint-François, sur le lac Saint-Pierre, en remontant le fleuve, au-dessus du Saut Saint-Louis ; et cette concession, connue ensuite sous le nom de la Cité, comprenait, d'après les termes de l'acte de mise en possession du 29 juillet 1636, une partie du territoire des Etats-Unis, et eût formé, elle seule, un royaume en Europe. En accordant à M. de Lauson fils les terres et les îles dont nous parlons, les Associés lui imposèrent, aussi bien qu'à M. de la Chaussée et aux autres, l'obligation d'y envoyer des hommes, à la décharge de leur Compagnie ; mais ni le père ni le fils n'y firent passer aucuns colons ; et la Compagnie, de son côté, n'y en envoyant pas non plus, et se reposant de cette obligation sur ceux à qui elle attribuait des terres (*), la colonie se trouvait restreinte au petit nombre d'habitants que nous avons dit, et réduit à un état de faiblesse extrême.

Etant ainsi abandonnée des Associés, elle ne se releva pas du mépris où elle était tombée, dans l'estime des sauvages, sous les anciennes Compagnies. “ Le grand pouvoir que firent paraître les Portugais, au commencement, dans les Indes orientales et occidentales, écrivait le P. Le Jeune, “ jeta l'admiration bien avant dans l'esprit des Indiens, si bien que ces “ peuples embrassèrent quasi sans contradiction la créance de ceux qu'ils “ admiraient. A mon avis, le premier moyen d'acquérir cet ascendant “ sur les sauvages, c'est d'arrêter les courses de ceux qui ruinent la reli- “ gion, et de se rendre redoutable aux Iroquois, qui ont tué de nos hom- “ mes, comme chacun sait, et qui tout fraîchement ont massacré deux cents “ Hurons, et en ont emmené plus de cents prisonniers. Voilà, selon ma “ pensée, la porte unique par laquelle nous sortirons du mépris, où la “ négligence de ceux qui avaient ci-devant la traite du pays nous ont jetés “ par leur avarice.” C'était en 1634 que le P. Le Jeune parlait de la sorte, alors que la Compagnie des Cent-Associés donnait de belles espérances pour l'avenir ; mais ces espérances s'évanouirent bientôt, et le défaut de garnison et de troupes, qui persévéra le même, fut cause que la colonie se vit exposée, comme auparavant, aux insultes des Iroquois, à celles même des sauvages alliés à la France : et pour représenter ici quelle était sa position en 1641, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut, en revenant sur l'administration de Champlain.

(*) Par défaut d'occupation et de défrichement de ces terres, les concessions qui en avaient été faites à MM. de Lauson père et fils étaient devenues nulles. Cependant, en 1664, en vertu de l'attribution générale des îles du fleuve Saint-Laurent, faite à son fils aîné, M. de Lauson, comme tuteur de ses petits-enfants, concéda l'île Sainte-Hélène et l'îlet rond à Charles le Moine, et même sous une rente annuelle beaucoup plus forte que celle qu'il aurait eu droit d'exiger s'il eût été légitime possesseur ; rente, qui pour cela, fut réduite l'année suivante par M. de Lauson-Charny, son fils, comme étant exorbitante. En 1664 il concéda aussi l'île Saint-Paul.

LES FRANCS-MAÇONS,

CE QU'ILS SONT, CE QU'ILS FONT, CE QU'ILS VEULENT.

PAR MGR. DE SÉGUR.

(Suite.)

XII.

Du haut grade de Juge-philosophe Grand-Commandeur inconnu.

Dans la réception du *Juge-Philosophe Grand-Commandeur inconnu*, on révèle crûment à l'adepte le sens véritable et pratique de la légende d'Adoniram : ces paroles sont rapportées textuellement par le Fr. : Ragon dans son livre de l'*Orthodoxie maçonnique* : " Les grades par lesquels vous avez passé, dit le maître de la Loge, ne vous portent-ils pas à faire une juste application de la mort d'Adoniram à la fin tragique et funeste de Jacques Molay, Juge-Philosophe, Grand Commandeur de l'Ordre ? *Votre cœur ne s'est-il pas préparé à la vengeance, et ne ressentez-vous pas l'implacable haine que nous avons jurée aux trois traîtres sur lesquels nous devons venger la mort de Jacques Molay ?* Voilà, mon Frère, LA VRAIE MAÇONNERIE, telle qu'elle nous a été transmise."—En pratique ces trois traîtres sont : d'abord le Pape, et, avec lui, toute l'Eglise, tout le christianisme, tout l'ordre religieux ; puis le Roi, et, avec lui, toute la société civile et tous les gouvernements ; enfin la Force militaire qui a remplacé les anciens Ordres religieux militaires, voués à la défense de la foi.

On laisse déjà entrevoir à l'adepte que la doctrine fondamentale de la Franc-Maçonnerie est l'athéisme ou le culte du Dieu-Nature. " Sachez vous asseoir, lui dit-on, au milieu d'hommes dont *la bravoure et les bonnes mœurs (?) sont toute la doctrine.* Cette doctrine est la règle que nous impose notre constitution."—La bravoure, c'est la volonté sauvage et aveugle qui fera tout entreprendre, même le crime et le meurtre ; les bonnes mœurs, c'est l'obéissance aux instincts de la nature. Tout à l'heure nous en verrons des échantillons.

Enfin, l'on ajoute : " Vous voilà maintenant placé au niveau des zélés Maçons qui se dévoueront à nous pour la vengeance commune. Cachez soigneusement au vulgaire la haute destinée qui vous est réservée . . . Vous êtes maintenant, mon Frère, au rang des élus appelés pour accomplir le grand œuvre . . . Amen ! "

Après ce pieux discours, le Maître de la Loge remet au nouveau Fr. :

Juge-Philosophe Grand-Commandeur inconnu l'insigne de son haut grade avec l'indication de son travail spécial. L'insigne, " le bijou " de l'adepte, c'est un poignard ; et son *travail* c'est la *vengeance*.

— Est-ce clair ?

XIII.

Du haut grade de Chevalier Kadosch.

Je ne sais pourquoi les Chevaliers Kadosch s'appellent Chevaliers-Kadosch. Leur initiation est assaisonnée du fumet le plus vif de sang, de meurtre, de vengeance, de révolte et d'impiété.

Quand Louis-Philippe-Egalité (le seul des Grands-Orients de France qui ait été admis dans les secrets ténébreux de " la vraie Maçonnerie ") fut initié au grade de Chevalier-Kadosch, on le fit s'étendre à terre comme un mort, et là, renouveler tous les serments qu'il avait déjà prêtés dans les grades inférieurs ; puis, on lui mit un poignard à la main et on lui ordonna d'aller frapper un mannequin couronné, placé dans un coin de la salle, auprès d'un squelette . . . Une liqueur couleur de sang jaillit de la plaie sur le candidat et inonda le pavé. Il reçut de plus l'ordre de couper la tête de cette figure, et de la tenir élevée dans la main droite et de garder le poignard teint de sang dans la main gauche ; ce qu'il fit. Alors on lui apprit que les ossements qu'il voyait là étaient ceux de Jacques Molay, Grand-Maître de l'ordre des Templiers, et que l'homme dont il venait de répandre le sang et dont il tenait la tête ensanglantée dans la main droite, était Philippe le Bel, roi de France. * " — On comprend que Philippe le Bel étant mort depuis près de cinq cents ans, ce n'est pas à sa personne que s'adressait le vœu de meurtre et de vengeance, mais bien à sa royauté. Aussi le nouveau *Kadosch*, en fidèle *Chevalier*, fut-il un des principaux assassins de Louis XVI. Presque tous les régicides de la Convention étaient Francs-Maçons.

Le Rituel maçonnique dit expressément que le nouvel élu doit venger la condamnation de Jacques Molay " soit figurativement sur les auteurs de son supplice, soit implicitement *sur qui de droit*." — " Qui connaissez-vous ? " lui demande-t-on. — " Deux abominables. — Nommez-les. — Philippe le Bel et Bertrand de Goth " (le Pape Clément V.)

D'après le Fr. : Ragon, " l'auteur sacré," ce ne serait plus seulement un mannequin couronné, que doit frapper le *chevalier Kadosch* le jour de son initiation, c'est un serpent à trois têtes, dont la première porte une tiare ou une clef, la seconde une couronne, la troisième un glaive : symboles de la Papauté, de la Royauté et de la Force militaire, qui se sont réunies pour détruire l'ordre des Templiers. " Ce serpent à triple tête désigne le mauvais principe, dit le même Fr. : Ragon. * "

Le secret de la secte perçee de plus en plus.

* Montjoie, *Histoire de la conjuration de Louis-Philippe d'Orléans-Egalité*.

* *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, p. 388.

XIV.

Du haut grade de Rose-Croix.

A la réception d'un *Rose-Croix*, le chef de la Loge n'est plus Vénérable, ni Très-Respectable ; il s'appelle "Très-Sage et Parfait Maître," et tous les officiers de la Loge sont des "Très-Puissants et Parfaits." La perfection est le caractère distinctif de ce grade ; mais ne confondons pas : c'est la perfection maçonnique.

Le candidat est entre autres choses interrogé sur le sens de la célèbre inscription : *INRI*, qui fut placé par Pilate sur la croix de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Chez les Maçons, cela ne signifie plus JÉSUS de Nazareth, Roi des Juifs : cela veut dire, blasphème ignoble "que le Juif *Jesus de Nazareth* fut conduit par le Juif *Raphael*, * en *Judée*, pour y être justement puni de ses crimes." Dès que le candidat a donné au "Très-Sage" cette interprétation sacrilège, le "Très-Sage" s'écrie : "Mes Frères, la parole est retrouvée ! — Ainsi "la parole," le secret des grades avancés de la Franc-maçonnerie, c'est la haine de JÉSUS-CHRIST.

Dans les légendes maçonniques, Notre-Seigneur, en sa qualité de descendant du roi Salomon, expie *justement* sur la croix le soi-disant meurtre d'Adoniram par Salomon, jaloux de son architecte. Adoniram est soi-disant le descendant de Caïn, soi-disant fils de Lucifer et d'Eve ; et la lutte actuelle de la Révolution et de la Maçonnerie contre l'Église et la royauté n'est qu'une suite logique et fatale d'une lutte qui commença au paradis terrestre : la lutte de Lucifer, de Caïn son fils, d'Adoniram son descendant, et de toute une race supérieure, qui a reçu le don de la science, de la lumière et de la vraie vertu ; contre DIEU, contre Adam, Abel, Salomon, contre JÉSUS, et contre la race inférieure des enfants d'Adam, personnifiée dans les prêtres et dans les rois ; cette seconde race a pour caractère la force aveugle, la tyrannie et l'ignorance. D'après les Maçons, DIEU est jaloux de Lucifer et le persécute ; Caïn est le *persécuté* d'Adam et d'Abel, etc. C'est le sens-dessus-dessous ; c'est la contre-vérité ; c'est l'apothéose de la révolte et le crucifiement de la Vérité et du Bien ; en un mot, c'est la Révolution, qui, dans sa doctrine fondamentale, est essentiellement antichrétienne, athée, satanique.

Quelque avancés que puissent être dans la connaissance du *secret* de la Maçonnerie tous les Frères des hauts grades, il faut reconnaître néanmoins qu'ils ne sont pas encore sortis "de l'antichambre mal éclairée," comme disait le Petit-Tigre ; ils ne sont encore maçon qu'en herbe et en fleurs. Le fruit est caché plus avant dans les sombres profondeurs de la secte. C'est ce qu'un prêtre disait un jour à une espèce d'honnête homme

* Qu'est-ce que ce Juif Raphael ? Serait-ce par hasard, le traître Judas, si sympathique au Fr. : Renan ?

à vue courte, promu depuis bien des années au grade de Rose-Croix. Ce pauvre homme ne voyait dans le cérémonial des Loges que des momeries historiques. “ Il n'épargnait rien, racontait ce prêtre, pour me donner une meilleure idée d'une société dans laquelle il se glorifiait d'avoir exercé des fonctions importantes. Il voulait absolument me convertir à la maçonnerie. Je savais qu'il ne lui restait plus qu'un pas à faire pour arriver au point où le voile se déchire, où il n'est plus possible de se faire allusion sur le but ultérieur des arrières adeptes. Pour me convaincre, il voulut aller jusque-là.

“ Très-peu de jours après, je le vois entrer chez moi dans un état impossible à dépeindre. “ Oh mon cher ami, mon cher ami ! s'écriait-il, que vous aviez bien raison !.. Ah ! que aviez raison ! Où étais-je, mon DIEU ! où étais-je ? ” Il s'assit ou plutôt tomba sur un siège, ne pouvant que répéter : “ Où étais-je ? où étais-je ?... Ah ! que vous aviez bien raison ! ” J'aurais voulu qu'il m'apprit quelques-uns des détails que j'ignorais encore. Il se contenta de répondre : “ *Vous avez raison, mais c'est tout ce que je puis vous dire.* ” Il ajouta cependant que s'il acceptait ce qu'on lui proposait, il réparerait sa fortune ruinée par la révolution. “ Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour toute autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfants, ni moi, nous n'avons plus besoin de rien.—Oui, lui observai-je ; mais à condition que vous irez prêcher partout l'égalité, la liberté et toute la révolution !—Tout juste, murmura-t-il. Mais encore une fois, c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah ! mon DIEU ! où étais-je !...”*

Le pauvre homme était tout simplement dans les hauts grades de la Maçonnerie extérieure ; et on venait de lui laisser voir le dessous des cartes.—A notre tour, jetons-y un regard.

XV.

De la vraie Franc-Maçonnerie, qui est occulte et toute secrète.

Cette Franc-Maçonnerie n'est plus celle des Loges, elle n'est plus même celle des hauts grades : elle est purement et simplement *la société secrète*.

Dans l'arrière-Loge, les Maçons jettent le masque ; ils dédaignent et repoussent le symbolisme à la fois ridicule et pervers des initiations premières ; ils vont droit au fait : *Guerre à DIEU, à son Christ et à son Eglise ! guerre aux rois et à toute puissance humaine qui n'est pas avec nous !* Telle est leur devise ; tel est leur cri de ralliement.

Là, plus de Grands-Orients, plus de Grands-Maîtres, mais une unité effrayante, réalisée par un gouvernement occulte, aussi simple que savam-

* L'abbé Barruel, *le Jacobinisme dévoilé*, tome II, p. 312 et suiv.

ment organisé. “ Souvenez-vous, disait récemment le scélérat Mazzini, souvenez-vous qu’une *association d’hommes libres et égaux* (toujours la même formule !), qui veulent changer la face d’un pays (il aurait pu dire : de tous les pays) doit avoir une organisation simple, claire et populaire.” *

A la tête de toute cette armée ténébreuse, il y a un chef unique et inconnu, qui reste dans l’ombre et qui tient tous les *Ateliers* et toutes les Loges dans sa main ; chef mystérieux et terrible auquel sont liés, par un serment d’obéissance aveugle, tous les Maçons de tous les rites et de tous les grades, qui ne connaissent même pas son nom, et qui, pour la plupart, ne veulent pas croire à son existence. Cet homme diabolique est plus puissant qu’aucun roi de ce monde. Au dernier siècle, ce fut pendant de longues années, un Allemand obscur, nommé Weishaupt.

Le patriarche des sociétés secrètes n’est connu que de quatre ou cinq adeptes choisis, qui le mettent en rapport chacun avec une *section* ou *vente* ou Loge (le nom importe peu), et les adeptes de cette section ignorent le rôle que le lieutenant du grand chef remplit parmi eux. Chacun des Maçons de la section la représente à son tour dans une section ou Vente inférieure, toujours à l’insu des adeptes réunis là ; et ainsi de suite jusqu’aux Loges les plus insignifiantes de la Maçonnerie extérieure, jusqu’aux assemblées maçonniques en apparence les plus étrangères aux complots des sociétés secrètes.

Dans cette hiérarchie *sous-maçonnique*, chacun est conduit sans savoir par qui, et exécute des ordres dont il ignore et l’origine et le but réel. C’est la vraie société secrète, pour ceux-là même qui en font partie. Il y a une quarantaine d’années, la police romaine fut sur le point d’atteindre le chef même de la grande conspiration : le cardinal Bernetti, Secrétaire d’Etat de Léon XII, parvint à saisir une partie de la correspondance intime des chefs de la *Vente suprême*, c’est-à-dire de cette première Loge maçonnique que dirige immédiatement le grand chef. Un de ces scélérats était attaché à la personne du prince de Metternich, premier ministre de l’empereur d’Autriche, qui avait en lui toute confiance. Son nom de guerre était *Nubius*. Un autre était un juif qui avait pris pour nom de guerre le nom de *Petit-Tigre*. La correspondance d’un troisième dénotait un riche propriétaire italien. A cette époque, le centre du grand complot était en Italie.

Pour distinguer la Franc-Maçonnerie occulte on l’appela *Charbonnerie*. Comme la Franc-Maçonnerie, la Charbonnerie est une et universelle ; elle est “ la partie militante de la Franc-Maçonnerie.” On ignore le nombre de ses adeptes.

Le Fr. Louis Blanc admire, en la constatant officiellement, l’organisation de la Charbonnerie ; c’est, dit-il, “ quelque chose de puissant et de

* Manifeste d’avril 1854.

merveilleux. . .” Il fut convenu qu'autour d'une association mère (Quelle mère, grand DIEU !) appelée la *Haute-Vente*, on formerait sous le nom de *Ventes centrales* d'autres associations au-dessous desquelles agiraient des *Ventes particulières* (le mot *Vente* veut dire réunion). On fixa le nombre des membres à vingt par association, pour échapper au Code pénal. La *Haute Vente* se recrutait elle-même.

“ Pour former les *Ventes centrales*, on adopta le mode suivant : Deux membres de la *Haute Vente* s'adjoignaient un tiers sans lui faire confiance de leur qualité, et ils le nommaient *Président* de la *Vente* future en y prenant eux-mêmes, l'un le titre de *Député*, l'autre celui de *Censeur*. La mission du *Député* étant de correspondre avec l'association supérieure, et celle du *Censeur* de contrôler la marche de l'association secondaire, *Haute-Vente* devenait par ce moyen comme le cerveau de chacune des *Ventes* qu'elle créait, tout en restant vis-à-vis d'elles maîtresse de son secret et de ses actes... Il y avait dans cette combinaison une admirable élasticité (celle du serpent). Bientôt les *Ventes* se multiplièrent à l'infini.”

Le Fr. Louis Blanc ajoute avec la naïveté d'un enfant terrible : “ On avait prévu l'impossibilité de jouer complètement les efforts de la police (1) pour en diminuer l'importance, on convint que les *Ventes* agiraient en commun, sans cependant se connaître les unes les autres, et de manière que la police ne pût qu'en pénétrant dans la *Haute-Vente* saisir tout l'ensemble de l'organisation. Il fut conséquemment interdit à tout *charbonnier* appartenant à une *Vente* de chercher à s'introduire dans une autre. *Cette interdiction était sanctionnée par la peine de mort.*

“ Les devoirs du *Charbonnier* étaient d'avoir un fusil et cinquante cartouches (précaution éminemment philanthropique), d'être prêt à *se dévouer* (on sait ce que cela veut dire), d'obéir *aveuglément* aux ordres des chefs inconnus.”—(2). Cette organisation redoutable, éventée par le Fr. Louis Blanc, avait été combinée dans la *Loge des amis de la vérité*.

Ainsi derrière la Loge est l'arrière-Loge ; derrière le Franc-Maçon Apprenti, Compagnon, Maître, et même derrière les Franc-Maçons des hauts grades se cache le Franc-Maçon *Charbonnier*, l'homme de la société secrète et des *Ventes*. Les Loges que la Franc-Maçonnerie affirme cachent à tous les regards les arrière-Loges, les grades cachent les arrière-grades, la doctrine avouée cache la doctrine mystérieuse, les rites et les cérémonies grotesques cachent les trames occultes ; les secrets ridicules n'ont été imaginés que pour mieux cacher le vrai secret ; en un mot, la Maçonnerie publique cache la Maçonnerie secrète.

(1) Pour y mieux réussir et pour attirer les militaires, la secte avait joint à l'organisation communes des *Ventes* une organisation militaire, ou plutôt des dénominations militaires : *Légions, Cohortes, Centuries, Manipules* ; et, selon les besoins du moment, elle présentait tantôt une face tantôt l'autre.

(2) *Histoire de dix ans*, tome Ier.

Il y a union intime, mais occulte, entre la Franc-Maçonnerie et la Charbonnerie : l'une est le corps, l'autre est l'âme ; l'une est l'armée des soldats, l'autre l'armée des chefs, l'une est menée, l'autre mène.

Telle est l'innocente Franc-Maçonnerie qui se prétend calomniée par l'Eglise.

XVI.

A quels affreux excès se portent les Maçons des arrières-Loges.

Bon nombre de ces sectaires ne reculent ni devant le sacrilège, ni devant l'assassinat. A Rome, durant les troubles de 1848, on découvrit plusieurs réunions nocturnes, une entre autres au faufourg du *Transtevere*, où les adeptes, hommes et femmes, se réunissaient pour célébrer ce qu'ils appelaient " la messe du diable." Sur un autel orné de six cierges noirs, on déposait un ciboire ; chacun, après avoir craché sur le crucifix et l'avoir foulé aux pieds, apportait et mettait dans le ciboire une hostie consacrée, qu'il avait été recevoir le matin dans quelque église ou bien qu'il avait achetée de quelque méchante vieille pauvre à prix d'argent, comme Judas. Puis commençait je ne sais quelle cérémonie diabolique, qui se terminait par un ordre donné à tous de tirer le poignards, de monter à l'autel et de frapper le Saint-Sacrement à coups redoublés. La messe finie, on éteignait toutes les lumières. . . .

D'Italie, ces pratiques sacrilèges se sont infiltrées chez nous ; et tout récemment on a découvert l'existence d'une sorte de sous-Franc-Maçonnerie, déjà tout organisée, dans le but exclusif de s'entendre sur les moyens de détruire la foi plus efficacement et plus sûrement. La secte est divisée en petites sections de douze à quinze membres chacune, pas davantage, de peur d'éveiller l'attention. Elle se recrute parmi les gens lettrés, ou du moins parmi les personnes qui, par leur position, leurs talents ou leur fortune, exercent autour d'elles quelque influence. Les chefs de sections ne résident point aux lieux des réunions, mais à Paris, qui est leur centre d'action. Chose horrible ! chaque adepte, pour être agrégé, doit apporter, le jour de son initiation, le Très-Saint-Sacrement de l'autel et le fouler aux pieds, en présence des Frères ? On m'a assuré que cette secte infernale existe déjà dans la plupart des grandes villes de France. On m'a nommé, comme renseignement absolument certain, Paris, Marseille, Aix, Avignon, Lyon, Châlons-sur-Marne, Laval.

On m'a également affirmé, comme la tenant d'un témoin auriculaire, prêtre vénérable on ne peut plus digne de foi, la réalité du fait suivant, qui n'est du reste que la répétition de crimes de même nature, accomplis fréquemment en Italie, depuis une vingtaine d'années.

Un jeune homme s'était fait initier à la Franc-Maçonnerie. Il paraît qu'il fut bientôt trouvé *mûr* pour les grandes choses. De la Loge il passa à l'arrière-Loge, et un beau jour il fut désigné pour faire disparaître une victime de la secte. Il fut obligé de la poursuivre partout, et ne put

l'atteindre qu'en Amérique. Il revint en France bourrelé de remords, à moitié décidé à ne plus prendre part aux *travaux* de la Maçonnerie secrète. Mais bientôt un nouvel ordre lui fut intimé : il fallait un second meurtre, une seconde vengeance. Cette fois, son cœur se révolta et il résolut d'échapper par la fuite à cette tyrannie du poignard.

Il quitta donc furtivement Paris pour se rendre *incognito* en Algérie. A peine arrivé à Marseille, il reçoit à l'hôtel où il était descendu un billet *fraternel* ainsi conçu : " Nous savons ton projet ; tu ne nous échapperas point. L'obéissance ou la mort." Epouvanté, il rebrousse chemin et s'arrête à Lyon dans une auberge obscure. Une demi-heure après, un inconnu apporte pour lui un billet à peu près conçu dans les mêmes termes : " Tu obéiras, ou tu mourras !"

Il quitte aussitôt l'auberge et la ville, et l'âme pénétrée de repentir non moins que de terreur, il va par des chemins détournés chercher un abri au monastère de la Trappe des Dombes, près Belley. Le lendemain de son arrivée, même avertissement, même menace : " Nous te suivons ; en vain tu cherches à nous échapper."

Enfin, éperdu, hors de lui-même, et sachant par expérience que la secte ne pardonne jamais, il alla, d'après le conseil d'un des Pères de la Trappe, consulter le prêtre qui a raconté tout ceci et qui a trouvé moyen, en le confiant à d'intrépides missionnaires, de dépister les terribles limiers attachés à sa poursuite (1).

Ce fait effrayant n'est que la réalisation littérale des instructions précises qui régissent aujourd'hui la secte. Voici quelques-uns des articles de cette constitution occulte, rédigée par Mazzini :

" Art. XXX. Ceux qui n'obéiront point aux ordres de la société secrète ou qui en dévoileraient les mystères, seront poignardés sans rémission. Même châtiment pour les traîtres.

" Art. XXXI. Le tribunal secret prononcera la sentence et désignera un ou deux affiliés pour son exécution immédiate.

" Art. XXXII. Quiconque refusera d'exécuter l'arrêt, sera censé parjure et, comme tel, tué sur le champ.

" Art. XXXIII. Si le coupable s'échappe, il sera poursuivi sans relâche, en tout lieu ; et il devra être frappé par une main invisible, fut-il sur le sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ !"

Après cela, allez donc vous faire Franc-Maçon !

(1) Tout récemment, la fille d'un Franc-Maçon confirmait, par une innocente indiscretion la réalité de ces procédés inexplorables. Cette enfant, âgée de douze ans, avait souvent entendu son père parler de la Franc-Maçonnerie et déclarer qu'il en faisait partie. Grâce à l'influence de sa bonne mère, elle fut mise en pension dans une maison d'éducation religieuse ; et il lui est arrivé plus d'une fois de répéter devant ses compagnes, comme devant les Religieuses et l'aumônier de l'établissement, ces paroles recueillies de la bouche même de son père : " Si quelqu'un de nous vient à trahir le secret qui lui est confié dans la Franc-Maçonnerie, on le poursuivra jusqu'au bout du monde, et on le fera disparaître, sans que ni la police, ni qui que ce soit, puisse savoir ce qu'il est devenu."

XVII.

Ce que les Frères des arrière-Loges pensent, disent et comptent faire de leurs chers Frères du dehors.

Apprenons-le d'eux-mêmes : “ Les Loges, dit le fameux Petit-Tigre, peuvent bien aujourd'hui procréer des gourmands, elles n'enfanteront jamais des *citoyens*. On dine trop chez les T.: C.: et les T.: R.: Fr.: de tous les Orients : mais c'est un *lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous*. . . Cela est trop pastoral et trop gastronomique, mais cela a *un but qu'il faut encourager sans cesse*. En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme. (et “ les hommes libres, les *Franc-Maçons* !” que deviennent-ils donc ?). On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances ; *quand il est mûr pour nous*, on le dirige vers la société secrète dont la Franc-Maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre assez mal éclairée (1).” On n'est trahi que par les siens.

Un Franc-Maçon qui répudie de bonne foi toute idée d'affiliation aux sociétés secrètes, est donc tout simplement un Maçon naïf qui n'est pas mûr. C'est une espèce d'honnête homme “ qu'on tourne ” pour le faire cuire au feu sacré. Il est sans doute fort honorable pour lui de ne pas vouloir cuire, de ne pas pouvoir mûrir, mais il n'en est pas moins au pouvoir des arrière-Loges, et bon gré mal gré, au premier signal, il faudra qu'il marche ou qu'il meure.

Entrez donc au dépôt ! Choisissez votre place au haras ! Allez apprendre à porter arme avec votre verre ! Pauvres dupes, voilà les sanglants abîmes sur la pente desquels on vous fait chanter et manger !

XVIII.

Comment les Maçons des arrière-Loges exploitent les Princes et les nobles qui entrent dans la Maçonnerie.

Laissons-leur encore la parole et, une fois de plus, comprenons l'union fatale qui existe entre la Maçonnerie extérieure et la Maçonnerie occulte.

Voici comment s'exprime, au sujet des Princes Franc-Maçons, une des notes secrètes saisies par la police romaine sous Léon XII. “ Le bourgeois a du bon, mais le Prince encore davantage. La Haute-Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de Princes et de riches que l'on pourra. Il n'en manque pas, en Italie et ailleurs, qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. Flattez tous ces ambitieux de popularité ; accaparez-les pour la Franc-Maçonnerie ; la Haute-Vente verra

(1) Lettre à la Vente piémontaise, 18 janvier, 1822.

plus tard ce qu'elle pourra en faire pour la cause du *progrès*. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas-là ! Faites-en des Francs-Maçons ; *ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besoigneux*. Ces pauvres Princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. *C'est une magnifique enseigne (1) !*"

C'est plus qu'une enseigne : c'est une protection très-efficace. Les Maçons eux-mêmes nous le disent. "L'entrée des Souverains dans l'Ordre est de très-bon augure, dit le Fr. Jeder, dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie* (p. 149). Quoiqu'ils ne puissent contribuer à la construction du Temple maçonnique, quoiqu'il nous faille subir le spectacle des brillants insignes attachés à leur boutonnière, *ils sont très-précieux pour l'Ordre, soit à cause de leurs richesses, soit à cause de leur immense influence*. Quelque libres qu'elles puissent paraître, les associations secrètes sont encore trop dépendantes des dispositions de la classe supérieure ; elles ne peuvent se développer qu'aux rayons du soleil, au milieu d'un ciel sans nuages. Là où le Prince boude, il y a mauvaise grâce à vouloir trop s'élever, *tandis qu'on peut cingler à pleines voiles dès qu'une brise favorable s'élève de la cour*. Puissent nos augustes hôtes continuer à rester muets et inactifs comme la poupée de Martin !"

Impossible de se moquer du monde plus librement.

Les "pauvres Princes," les grand personnages, les riches s'y sont laissés prendre. "Grâce au mécanisme habile de l'institution, la Franc-Maçonnerie trouva dans les Princes et les nobles moins d'ennemis que de protecteurs. Il plut à des souverains, au grand Frédéric, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non ? *L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement de la Franc-Maçonnerie ce qu'on en pouvait montrer sans péril*. Ils n'avaient point à s'en occuper, retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs, où ils ne voyaient qu'une occasion de divertissement, que des banquets joyeux, que des principes laissés et repris au seuil des Loges, que des formules sans application à la vie ordinaire ; en un mot, qu'une comédie de l'égalité. Mais en ces matières, la comédie touche au drame ; et les Princes et les nobles furent amenés à couvrir de leur nom, à servir aveuglément de leur influence les entreprises latentes dirigées contre eux-mêmes." C'est encoré un Maçon qui constate le fait (2).

Nous trouvons du reste, dans le Rituel écossais, la formule du serment par lequel les Maîtres s'engagent à taire, même à leurs Grands-Orients, ce que ceux-ci ne doivent point savoir : "Je jure et promets de ne jamais dévoiler à personne la moindre chose de nos mystères, *pas même au Maître*

(1) Lettre à la Vente piémontaise.

(2) Le Fr. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. II, p. 82 et 83.

de tout l'Ordre, dès que je ne le verrai pas reconnu dans une Haute-Loge."

Il va sans dire que (sauf Philippe-Egalité) aucun souverain, aucun personnage officiel entrant dans la Franc-Maçonnerie, n'a été, n'est et ne sera "reconnu par les Hautes-Loges." Dans la liste des Grand-Maîtres ou des protecteurs de l'ordre, on voit figurer Louis de Bourbon, prince du sang (en 1743) : le marquis de Larochehoucauld (en 1777), le duc de Luxembourg (en 1784), Joseph-Bonaparte, roi d'Espagne (en 1805) ; le prince de Cambacères (en 1807) ; le duc de Choiseul (en 1807) ; le duc Decazes, le roi Louis-Philippe, lord Palmerston, Léopold 1er, roi des Belges, le prince Lucien Murat, le comte de Cavour, etc ; l'*Annuaire maçonnique* indique parmi les Grands-Maîtres actuels Georges V, roi de Hanovre, le roi de Suède, le grand duc de Hesse-Darmstadt, le prince Frédéric des Pays-Bas, et le grand-duc de Hesse. Le roi de Prusse est le protecteur de toute la Franc-Maçonnerie allemande.

Ces "augustes hôtes" de la Maçonnerie la connaissent donc moins que qui que ce soit. C'est à eux qu'on en cache le plus soigneusement le but et l'esprit véritables. Ils en connaissent les statuts ; mais ces statuts ne sont faits que pour tromper les dupes qui se croient initiés, et surtout pour endormir l'autorité publique. En protégeant la Maçonnerie, les Princes-Maçons croient évidemment protéger une bonne chose, et plus encore se protéger eux-mêmes.

Quelquefois, cependant le soupçon monte jusqu'à eux, et ils menacent de supprimer l'ordre ; mais on calme aisément leurs inquiétudes. " Il est quelquefois arrivé, dit le Fr. Ragon, que des délégués, se présentant un jour de *tenué* ou de fête maçonnique, pour interdire, au nom du Souverain, la Maçonnerie dans ses Etats, les Officiers de la loge les accueillirent et disaient avec candeur : " Venez, entendez et jugez." Les initiés allaient à un grade d'*Elu*, ou de *Kadosch*, ou de *Rose-Croix*? On s'en gardait bien!.. On les recevait au grade d'*Apprenti* ; ils fraternisaient avec les Maçons, et, sur leur rapport, l'interdiction était rapportée." (1)

En réalité, voici le sort que la Maçonnerie, la vraie Maçonnerie réserve aux princes et aux nobles, le jour où elle sera la plus forte : " Les princes, les bigots et la noblesse, ces ennemis implacables du genre humain, doivent être anéantis (rien que cela), et leurs biens assignés à ceux qui, par leur talent, leur science et leur vertu (c'est-à-dire à nous Maçons) ont seuls le droit et le pouvoir de gouverner les autres. (Et l'égalité ? et la liberté) Contre ces ennemis du genre humain, on a tous les droits et tous les devoirs. Oui, tout est permis pour les anéantir : la violence et la ruse, le feu et le fer, le poison et le poignard ; la fin sanctifie le moyen." (2)

Donc, la Franc-Maçonnerie aime les princes et les nobles et les riches

(1) *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, p. 44.

(2) Le Fr. Fichte, de la Maçonnerie allemande et universelle ; *Avertissement supplémentaire*, p. 45.

comme le loup aime les moutons. Donc, les princes et les nobles et les riches, affiliés à la Maçonnerie, loin de voir dans les arrières-Loges, ne voient pas même dans les Loges ; on les y voit, et surtout on les y fait voir ; on les met sur la devanture, comme de “ magnifiques enseignes,” pour attirer les chalands. S'ils écoutaient l'Eglise, ils ne tomberaient pas dans le piège.

XIX.

De l'organisation publique de la Franc-Maçonnerie extérieure.

Cette organisation n'a aucun rapport avec celle de la Maçonnerie occulte. La Charbonnerie ou Franc-Maçonnerie secrète est essentiellement une et universelle ; elle n'a qu'un chef ; et ce chef, elle ne le connaît pas. La Franc-Maçonnerie extérieure n'est une et universelle que par le fond : dans sa forme, elle est multiple. On compte une soixantaine de formes différentes de la Franc-Maçonnerie revêtant des noms divers. Ainsi, il y a le *Grand-Orient* de France, le G. . O. . d'Italie, le G. . O. . d'Espagne, des Pays-Bas, de Saxe, du Mexique, de la Nouvelle-Grenade, du Pérou, d'Haïti, du Brésil, des Etats-Unis, etc., il y a le *Suprême Conseil* Ecossais de France, les Supr. . Cons. . du grand-duché de Luxembourg, d'Angleterre, de Charleston, de New-York, du Brésil, etc. ; le Directoire suprême helvétique, l'*Orientale* de Misraïm, etc., etc.

Pour ne parler que du Gr. . Or. . de France, nous dirons que le Grand-Maître, qui prend le nom même du Grand Orient, a sous son obédience les Loges et Ateliers de tous les Maçons qui ne reconnaissent pas le rite écossais ni le rite Misraïm. Il est assisté d'un nombreux Conseil presque entièrement composé de personnages connus et importants, entre lesquels brille le trop célèbre Renan, l'audacieux blasphémateur du christianisme ; il est Grand-Chancelier. Les Loges et Ateliers sont divisés par provinces ou Orient. Les décrets du Grand-Orient arrivent ainsi à tous les Frères par voie hiérarchique.

Mais, qu'on le remarque bien, ce n'est là que la Franc-Maçonnerie extérieure, qui n'a pas le caractère conspirateur de l'autre. Ajoutons que si, parmi les grands dignitaires de l'Ordre, quelques-uns sont initiés aux odieux mystères de la Charbonnerie, c'est à l'insu de l'autorité.

Les loges ont, pour la plupart des noms incroyables. Dans l'*Annuaire, universel de la Maçonnerie Française et étrangère* qui s'imprime à Châlons-sur-Marne et se publie à Paris, chez le Fr. . Pinon, on trouve énumérés tout au long tous ces Ateliers, toutes ces Loges avec les noms et adresses des Vénérables, des dignitaires grands et petits : Fr. . Premier Surveillants, Fr. . Introduteurs, Fr. . Maîtres des Cérémonies, Fr. . Sacrificateurs, Fr. . Orateurs, Fr. . Maîtres des banquets, etc. On y voit

les noms et adresses des Chevaliers Kadosch, de Rose-Croix, de Saint-André, du Soleil, etc., sauf pourtant quelques-uns que la prudence a laissés dans l'ombre, entre autres celui de Renan.

A Paris et dans la banlieue, il y a *soixante-et-onze* Loges groupées en quatre sections, et se réunissant presque toutes une fois le mois à des jours fixes indiqués dans l'*Annuaire*.

C'est dans ces réunions qu'ont lieu les fameuses agapes, les banquets fraternels, qui pour le vulgaire constituent toute la Franc-Maçonnerie. Là se font aussi les quêtes destinées aux membres indigents. La Franc-Maçonnerie vante beaucoup sa philanthropie, pâle caricature de la vraie charité. Il n'y a que l'Eglise qui sache bien aimer les pauvres.

Dans les départements, il y a *deux cent cinq* Loges ; dans l'Algérie et dans les Colonies *vingt-huit*. En tout *trois cent quatre* Loges qui travaillent sous cette seule Obédience, à la gloire du grand Architecte et au salut des âmes ! Le Gr.:Or.: de France dirige, en outre *trente-quatre* Loges en pays étrangers.

Voici les noms de Loges qu'on lit avec le plus de satisfaction : la loge des *Admirateurs de l'Univers*, des *Zélés Philantropes*, de *Saint-Antoine du Parfait Contentement*, des *Amis Triomphants*, de la *Clémentine Amitié Cosmopolite*, des *Disciples de Memphis*, de la *Rose du Parfait Silence*, de la *Ruche Philosophique*, des *Trinosophes de Bercy*, etc. La province n'est pas moins délicatement partagée, et l'on y voit fleurir les loges de la *Candeur*, du *Val d'Amour*, de *Simplicité-Constance*, de *l'Ecole de la Vertu*, des *Vertues Réunies*, etc.

Les rites écossais et Misraïm baptisent leurs loges de noms un peu moins ridicules. Le rite écossais comptait, en 1866, *quatre-vingt-dix-huit* Loges : *trente-quatre* à Paris, *quarante-trois* dans les départements, *vingt et une* en Algérie et à l'étranger. Le rite Misraïm paraît moins prospère, du moins d'après l'*Annuaire* que nous avons sous les yeux.

Tous les rites de la Maçonnerie extérieure ne forment, je le répète, qu'une seule Maçonnerie, et dans l'*Annuaire* nous voyons la liste des députés de toutes ces obédiences auprès du Conseil Suprême du Grand-Orient de France, auprès de celui du rite écossais ; et il est évident que tous les Francs-Maçonneries de l'Univers correspondent ainsi directement. C'est un immense tissu de fils entre-croisés bien que distincts et parfois ennemis.

“ Quoique dispersés sur toute la surface de la terre, dit le Rituel, nos Frères ne forment cependant qu'une seule communauté. Tous ils sont initiés aux mêmes secrets, suivent la même voie, sont formés d'après la même règle, enfin sont animés du même esprit (1). De quelque rite reconnu que soit un Maçon, il est Fr.: de tous les Maçons du globe.” (2)

(1) Grade d'Ancien.

(2) Règlements généraux de la Maçonnerie écossaise. Art. 2.

XX.

Si la Maçonnerie aime les pauvres comme elle veut le faire voir.

Nous venons de parler de quêtes et de bienfaisance : la Maçonnerie est en effet parvenue à se faire passer partout pour une institution charitable, bonne, éminemment bienfaisante et philanthropique ! l'Eglise se dit la mère des pauvres : c'est moi qui le suis, s'écrie à tout propos la Franc-Maçonnerie. —Dit-elle vrai ?

Elle n'est pas plus *franche* en cela que dans tout le reste ; et quand elle parle à cœur ouvert, elle lâche au sujet des pauvres des aveux révoltants.

Le Fr. : Ragon, qui nous donne la fine fleur de l'esprit maçonnique, appelle les Maçons pauvres "cette *lèpre hideuse* de la Maçonnerie en France" (1) et il recommande chaudement à toutes les Loges la règle de charité donnée par le Fr. : Beurnonville : "Ne présentez jamais dans l'Ordre que des hommes qui peuvent vous présenter la main et non vous la tendre."

Un autre frère, fort compétent aussi, le Fr. : Cazot, parle des indigents avec une sensibilité non moins évangélique. "Le Maçon mendiant, dit-il, est sans cesse chez vous, sur vos pas, dans vos Loges ; c'est un *génie malfaisant* qui vous obsède partout et à toute heure. Rien ne peut vous soustraire à son importunité, et son insolence ne connaît ni bornes, ni obstacles. Il est à votre lever, au moment de vos affaires, à votre repas, à votre sortie. Mieux vaudrait rencontrer sa main armée d'un poignard ; vous pourriez du moins opposer le courage au glaive assassin. Armé seulement de son titre de Maçon, il vous dit : Je suis Maçon ; donnez-moi ; car je suis votre Frère, et votre loi vous ordonne de faire la charité. Donnez, ou je publierai partout que vous êtes un méchant et mauvais Frère.

"Donnez, Maçon ! poursuit le *bon* Frère ; mais apprêtez-vous à donner sans relâche : le *guet-apens* est permanent. (Le *guet-apens* ! quelle parole ! et quel cynisme !)

"La faute en est aux Loges. Si les Loges ne recevaient dans l'association fraternelle (!!) que des hommes honorables (ainsi, pour être *honorable*, il faut être riche), ayant une position indépendante par leur fortune ou leur travail, elles n'auraient à soulager, elle et tous les Maçons, que des infortunes passagères." (2)

Voilà ce qui s'appelle aimer cordialement les pauvres ; voilà de la vraie, de la bonne fraternité. Pauvre philanthropie ! tu as beau prescrire des

(1) *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*. p. 368.

(2) *Code des Francs-Maçons*, p. 176 et 177.

quêtes et donner de l'argent : tu n'es même pas l'ombre de la charité ; tu n'as pas de cœur !

XXI.

Que la Franc-Maçonnerie est une puissance redoutable.

Son organisation occulte et publique suffit seule à le prouver jusqu'à l'évidence. Ses œuvres le prouvent également : elle se vante, par la plume indiscreète de ses adeptes les plus fervents, d'avoir été, depuis plus d'un siècle, la cause ignorée, mais réelle, des grandes perturbations religieuses qui ont épouvanté le monde entier, et particulièrement l'Europe.

Elle se vante, les preuves en main, d'avoir enfanté le philosophisme révolutionnaire du dernier siècle, et d'avoir eu pour organes Voltaire, Helvétius, (1) Rousseau, Diderot d'Alembert, Condorcet, Mirabeau, Sieyès la Fayette, Camille Desmoulins, Danton, Robespierre, Marat, Santerre, Pétion, etc. Elle se vante d'avoir frappé à mort la monarchie chrétienne en la personne de l'infortuné Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette : elle se vante d'avoir fait en France la sanglante révolution de 89 et de 93. " Lorsque *du fond des Loges*, disait le Fr. Brémont à l'Or. de Marseille, lorsque *du fond des Loges* sortirent ces trois mots : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, la révolution était faite." Et un autre Maçon, initié dès sa jeunesse aux plus hauts grades de la secte, en Prusse, le comte de Taugwitz, faisait en 1822 la déclaration suivante : " J'ai acquis la ferme conviction que le drame commencé en 1788 et 1789, le régicide avec toutes ses horreurs, non-seulement *avaient été résolus dans les Loges*, mais encore *étaient le résultat des associations et des serments.*" Enfin, le Grand-Chapter des Maçons allemands, se réjouissant de voir les ravages de l'incrédulité et de la révolte, qui de la France s'étaient répandus déjà dans toute l'Europe et jusque dans l'Amérique, s'écriait triomphalement en 1794 : " Notre Ordre a révolutionné les peuples de l'Europe pour de longues générations."

La plupart des révolutionnaires si profondément impies de 1830 étaient des Francs-Maçons. Il en fut de même en 1848 ; seulement, par tactique, le côté antichrétien fut beaucoup plus dissimulé que dans les bouleversements précédents.

(1) A la mort du matérialiste et athée Helvétius, sa veuve renvoya les insignes à la *Loge des Neuf-Sœurs*, à laquelle il avait appartenu. On offrit à Voltaire le *tablier* d'Helvétius ; et Voltaire, le grand Voltaire, avant de le ceindre, le baisa *religieusement* comme une relique. Voltaire, qui se surnommait lui-même *Christ-Moque* ne se contenta point d'avoir été reçu Franc-Maçon en Angleterre, sa conscience et sa piété ne furent satisfaites que lorsqu'il se vit initié à la Maçonnerie française. Il y fut admis le 7 avril 1778, sept semaines avant sa mort, sans doute par manière de préparation prochaine. Il fut acclamé comme parfait Maçon du premier coup et dispensé des *épreuves*, car, dirent les Frères, " soixante années consacrées à LA VERTU et au génie l'avaient suffisamment fait connaître."

Presque tous les coryphées de l'impiété contemporaine sont des Francs-Maçons : Mazzini, Garibaldi, Kossuth, Juarez, etc. Aussi la Franc-Maçonnerie déclare hautement que c'est elle qui prépare et qui détermine dans l'ombre la destruction du catholicisme en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Portugal, au Mexique. Elle occupe partout les postes les plus importants : elle pénètre dans toutes les armées et dans les grands corps de l'Etat ; elle dirige la plupart des journaux. Elle donne l'impulsion qu'elle veut à la plupart des gouvernements, et son mot d'ordre universel est : " A bas l'Eglise ! A bas l'autorité ! Plus de prêtres ! Plus de Christ ! Plus de DIEU " Qu'on le sache bien, c'est là ce qu'elle entend par ce mot magique de *liberté*, qu'elle fait miroiter aux yeux séduits de tous les peuples, comme jadis le serpent de l'Eden montrait à Eve l'éclat du fruit défendu.

La Maçonnerie se déclare elle-même en voie de progrès et en pleine prospérité. Elle disait tout récemment par l'organe d'une de ses feuilles périodiques : " Des symptômes qui ne sauraient nous tromper prouvent que nous touchons au jour d'un développement considérable de la puissance et de l'influence de la Maçonnerie sur le monde. La Maçonnerie comprend chaque jour davantage l'importance de sa mission ; elle rejette les langes dont les nécessités d'un autre temps l'avaient enveloppée. Elle sait ce que signifie sa devise, et bientôt, se dépouillant des derniers voiles d'un vague mysticisme, elle proclamera comme principe et base de l'institution *la complète indépendance de la conscience* . . . Réjouissons-nous du succès des efforts de nos Frères : partout apparaît le signe lumineux de l'éternel Jehovah ! * "

Quel est cet " éternel Jehovah " dont le signe apparaît partout, grâce aux Francs-Maçons ? Nous allons le voir.

XXII.

Que la Franc-Maçonnerie est, quoi qu'elle en dise, essentiellement impie, antichrétienne et Athée.

Qu'on ne s'y méprenne pas : le Dieu qu'elle affecte de vénérer sous le nom bizarre de Grand Architecte de tous les mondes, n'est pas le DIEU vivant, seul vrai DIEU, Père, Fils et Saint-Esprit, que nous adorons ; ce n'est pas notre Créateur, Seigneur et Sauveur JÉSUS-CHRIST, DIEU fait homme, seul vrai DIEU : c'est le Dieu de Voltaire, l'Etre suprême de Rousseau, de la Convention et de Robespierre ; c'est le Dieu des théophilanthropes, le Dieu des bonnes gens chanté par Béranger, le Dieu de Renan et de Garibaldi, le Dieu de la religion de l'honnête homme. C'est le Dieu qui n'existe pas. Aussi affectent-ils de ne tenir aucun compte de la révélation ni de l'avènement du Christ : ils rejettent l'ère chrétienne,

* *Monde maçonnique*, août 1866 et février 1867.

et, dans toutes leurs publications, ils comptent les années à partir de la création ; selon l'ère chrétienne, nous sommes (au moment où j'écris) en 1867, selon l'ère maçonnique, en 5867. Cette négation du Christianisme serait puérile si elle n'était impie.

La Franc-Maçonnerie ne parle de DIEU que pour ne pas effaroucher les masses. Dans ce même but, elle revêt perfidement les apparences d'une religion : elle a tout un ensemble de cérémonies et de rites ; elle confère un baptême à sa façon, elle a un mariage maçonnique, un cérémonial pour les enterrements, etc. ; tout cela avec des invocations, des bénédictions, des encensements, des consécérations * ; en un mot, une apparence de culte. Voilà pour les masses.

Mais, pour les Maçons pur-sang, pour les vrais Maçons, ils n'y regardent pas de si près ; ils nient ouvertement l'existence de DIEU. Les autres, ceux qui ne sont pas *murs*, retiennent souvent, avec le nom de DIEU, ce vague sentiment religieux qui ne gêne en rien la conscience, et qui fait pitié aux premiers. Chacun sait qu'en pratique le déisme ressemble en tout à l'athéisme : c'est un athéisme respectueux et latent. Or la Franc-Maçonnerie est déiste en ce sens-là, quand elle n'est pas franchement athée. Aussi les Loges allemandes faisaient-elles tout dernièrement la déclaration suivante : “ Les Francs-Maçons déistes sont *au-dessus* des divisions religieuses. Il ne faut pas seulement nous placer au-dessus des différentes religions, mais bien au *au-dessus de toute croyance en un Dieu quelconque*. * ”

En France, ils parlent comme en Allemagne. C'est le cri du cœur. *Le monde maçonnique* disait, en discutant le premier article des statuts de la maçonnerie, où il est question de l'existence de DIEU et de l'immortalité de l'âme :

“ Eh quoi ! dira-t-on, n'y a-t-il donc rien à exiger d'un homme pour qu'il soit digne d'être Maçon ?—Rien si ce n'est qu'il soit honnête homme.—Il rejette l'idée de DIEU ?—Présentez-lui celle qui doit satisfaire sa raison.—Il doute de la vie future ?—Prouvez-lui que le néant est contradictoire.—Il méconnaît les bases de la morale ?— *Qu'importe !* s'il vit et agit comme s'il les admettait. * ”

La Franc-Maçonnerie, déiste ou athée, est donc la négation absolue de la Religion. Ce n'est pas moi qui le dis ; c'est Proudhon, le Fr. Proudhon : “ La Franc-Maçonnerie, écrivait-il, est *la négation même de l'élément religieux*. ” Elle ne veut plus ni de DIEU, ni de la Religion ; elle veut l'exclure de l'éducation, des mœurs privées et publiques, de la vie humaine et de la mort. Ses écrivains les plus sérieux, surtout les modernes, sont à la tête du mouvement hideux d'athéisme et de maté-

* Voir le *Rituel maçonnique*.

* *Gazette des Francs-Maçons*, 15 décembre 1866.

* Septembre 1866.

rialisme qui se remarque depuis quelques années ; ils acclament avec bonheur les productions antichrétiennes les plus audacieuses, telles que les journaux *la Morale indépendante, la Libre pensée, la Libre Conscience, la Solidarité*. “ Nous souhaitons la bienvenue, disait naguère un journal franc-maçon, à tous nos nouveaux confrères, dont plusieurs rédacteurs sont d'anciens amis, et nous sommes heureux de constater que tous ces journaux, sans exception, sont dirigés par des Maçons, et que ceux-ci sont en majorité parmi les rédacteurs. * ”

En Belgique et partout, c'est la Franc-Maçonnerie qui produit cette affreuse secte des *solidaires*, ainsi nommée parce qu'ils s'engagent vis-à-vis les uns des autres, par un pacte formel, à vivre sans religion et à mourir sans prêtre, comme des chiens.

Que tel ou tel Franc-Maçon ne tombe pas dans cet excès d'irrégion, nous l'accorderons sans peine ; mais, pour ce qui est de la Franc-maçonnerie en elle-même, elle dira tout ce qu'elle voudra, elle est une institution essentiellement impie, antichrétienne et athée.

XXIII.

Comme quoi la Maçonnerie se console de ses peines dans le culte du soleil.

Oui, du soleil, de la lune et des étoiles.

C'est au nom de la science et du progrès des lumières, dont elle a toujours la bouche pleine, que la Maçonnerie prétend que “ DIEU n'est ni démontré ni démontrable ; ” que la morale chrétienne, qui s'appuie sur la crainte et sur l'amour de DIEU, est puéride, inutile et immorale ; que Notre-Seigneur, ou bien n'a pas existé, ou bien n'a été qu'un homme comme les autres ; que le temps est venu d'en finir avec l'Eglise, avec le Pape, avec les prêtres. Et, chose curieuse ! elle arrive, par les sentiers de sa soi-disant science et par le progrès de ses soi-disant lumières, à un excès de stupidité qu'on ne pourrait pas croire, s'il n'était attesté par ses propres adeptes : savez-vous quel est, au fond, le Dieu vers lequel elle tourne ses regards ? C'est le soleil ! Oui, encore une fois, le soleil ; comme ces brutes à face humaine que l'on rencontre parfois dans les bas-fonds de notre société déchristianisée. Ecoutez plutôt.

Dans l'initiation au grade de Maître, qui est le troisième de la Maçonnerie, voici ce que le Très-Respectable (!) dit en toutes lettres au nouvel élu : “ L'Adoniram de la Franc-Maçonnerie, le même qu'Osiris, que Mithra, que Bacchus, que tous les dieux célébrés dans les mystères anciens, est une des mille personnifications du soleil. Adoniram, en effet, signifie en hébreu vie élevée, ce qui désigne bien la position du soleil par rapport à la terre. . . Dans toutes les cérémonies qui s'accomplissent en Loge, vous reconnaîtrez constamment la même pensée. Ainsi, notre asso-

* *Monde maçonnique*, novembre 1866.

ciation s'est mise sous l'invocation de saint Jean, *c'est-à-dire de Janus, le soleil des solstices*. Aussi est-ce aux deux solstices de l'année (21 juin et 21 décembre) que nous célébrons *la fête de notre patron*, avec un cérémonial tout (g) astronomique. La table à laquelle nous prenons place a la forme d'un fer à cheval et figure la moitié du cercle du zodiaque ; et, dans les *travaux de tables (sic)*, nous offrons sept libations en l'honneur des sept planètes."

Le F. Rebold dit qu'on doit expliquer les miracles et les faits de la vie de JÉSUS par "des apparences solaires." Le Fr. Grand-Chancelier Renan déclare, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 octobre 1863) que "*le culte du soleil est le seul culte raisonnable et scientifique*," et que "*le soleil est le Dieu particulier de notre planète!!*" C'est textuel.

Le culte du soleil ! voilà donc le dernier mot de ces fortes têtes qui ne parlent que de progrès, que de lumière, que de science, et qui s'intitulent modestement "les sublimes Princes de la Vérité !" Voilà la signification *pieuse* de cet évangile de saint Jean que nous avons vu placé devant les yeux du profane, au début des épreuves de l'Apprenti ! Voilà la fameuse "lumière," voilà "les flammes purificatoires" que le Vénérable donne généreusement à l'Apprenti ! Voilà le sens de "l'étoile flamboyante" et du cordon bleu passé en sautoir ! Le culte du soleil, le culte dégradant de la matière, le Dieu-Nature, ou pour mieux dire un athéisme d'autant plus honteux qu'il se couvre du voile de la morale et de la bienfaisance, et qui n'est pas seulement impie, mais de plus hypocrite ; quelle punition pour l'orgueil de ces esprits forts !

Et la Franc-Maçonnerie ose se dire "l'origine et la source de toutes les vertus sociales" (ce sont les paroles du F. Ragon) ; et encore "la philosophie la plus pure, l'origine des fables de tous les cultes (*sic*), le puits où la vérité semble s'être réfugiée!!" Quelle impudence !

C'est de ce puits ténébreux que sortent depuis près de deux siècles les flots de blasphèmes, d'impiétés, de négations audacieuses, de mensonges, de calomnies contre l'Eglise, de révoltes, de destructions, d'institutions sourdement athées, qui menacent la civilisation chrétienne d'une ruine totale ! C'est de ce puits en particulier que sont sortis dans ces dernières années les blasphèmes de Renan et de Proudhon, blasphèmes sanatiques que les Loges ont fait passer dans toutes les langues. C'est de là que sortent chaque jour les puissances de toutes espèces qui se ruent contre Rome, qui ébranlent les assises de la Papauté, et qui voudraient découvrer le Christ et son Vicaire.

Au fond, la doctrine des Francs-Maçons, c'est le matérialisme.

(A continuer.)

LE BOIRE ET LE MANGER.

SOMMAIRE.—De l'alimentation de l'homme.—Détails utiles.—Des aliments.—Aliments plastiques; aliments respiratoires.—Matériaux de construction du corps.—Développement de la force musculaire.—Machine humaine.—Son charbon; ce qu'elle dépense par heure, et force de cheval.—Médecins et mécaniciens.—Définition de l'homme gras et de l'homme maigre; influence de l'alimentation sur l'individu.—Nourriture de l'homme et des animaux.—Croisade contre les préjugés.—Où l'auteur s'égare dans un terrain qui n'est pas le sien.—Du bouillon gras.—Est-il la quintessence de la viande.—Grave erreur.—Le pot au feu suivant la science.—De la digestion.—Chimification et Chylification.—Ce que deviennent les aliments.—Le sang et un convoi de chemin de fer.—Où le sang artériel n'est qu'un train montant chargé de matériaux de construction; où le sang veineux n'est qu'un train descendant chargé des débris et des vieux plats de l'organisme.—Comment il a été trouvé plus simple de brûler les vieux plats en route que de les transporter.—Foyer de combustion; cheminée.—Fumée humaine.—Machine soufflante.—Mécanisme général de la vie.

Tous tant que nous sommes, nous dînons et déjeunons, bon an mal an, sauf cas très-particuliers, au moins trois cents soixante-cinq fois. L'homme mange, boit et digère tous les jours de l'année.

Eh bien! L'homme sait-il ce que c'est que manger? Non. Sait-il ce que c'est que boire? Non. Sait-il ce que c'est que digérer? Non.

L'homme est bien ignorant, chers lecteurs. Croyez-moi sur parole.

On lui a appris jadis à mettre une cuiller dans la bouche, un verre entre les lèvres et à verser le contenu le mieux possible. A force de répéter la même opération chaque jour, il finit par s'en trouver dans le nombre qui ne s'en tirent pas trop mal depuis l'âge de raison jusqu'à l'âge de déraison; mais ne leur en demandez pas davantage. Ouvrir et fermer la bouche en mesure, c'est déjà fort beau.

Notez en passant qu'il existe certains hommes qui font, avec raison, la guerre, une guerre acharnée à la routine; or, ceux-là, comme tous les autres, commettent, hélas! le grand péché de routine; ils mangent et boivent par routine; ils seraient certes bien embarrassés de dire ce qu'ils font. Pauvre humanité!

Manger et boire, c'est cependant chose assez grave pour que l'on y réfléchisse un peu, et, puisque nous avons pour mission de causer des choses utiles, nous parlerons de ce détail de la vie usuelle. Comme il n'est point de petites choses en ce monde, ceux de nos lecteurs que préoccupent uniquement les intérêts surnaturels voudront bien ne point nous jeter dédaigneusement l'épithète de matérialiste; ils pourraient, en effet, apprendre à leurs dépens que le corps est une machine qu'il faut absolument alimenter de charbon, comme on alimente une machine à vapeur; seulement telle machine, telle nourriture.

On bourre de charbon une machine à vapeur pour la faire fonctionner. Si elle s'use, il faut l'envoyer chez le constructeur, qui la répare ; mais elle ne se racommodera jamais d'elle-même.

La machine humaine est, sous ce rapport, très-supérieure.

L'humanité se bourre l'estomac pour vivre, c'est-à-dire, pour fonctionner et en même temps pour se réparer.

La nourriture que prend l'homme a donc deux fonctions distinctes : d'une part, assurer la régularité du fonctionnement des organes ; d'autre part, réparer les pertes, racommoder la machine. Nous savons bien que lorsqu'elle se dérange par trop, on va consulter l'expert, qui porte, en langage humain, le nom de docteur-médecin ; mais, comme ce n'est pas lui qui l'a construite, il n'en comprend pas toujours bien les différents rouages, il lui arrive quelquefois d'y porter le plus grand désordre.

Cher lecteur, il ne faut voir que l'intention. Elle est bonne, pardonnez-lui les résultats.

Nous l'avons dit, la nourriture a deux fonctions distinctes. Comme il n'y pas de panacée universelle et qu'habituellement ce qui noircit ne blanchit pas, on peut déjà conclure que l'humanité, pour se bien porter, aura besoin de plusieurs sortes d'aliments : les aliments qui, à la façon du charbon des moteurs à vapeur, assureront le bon fonctionnement des organes, nous permettront de lever le bras, la jambe, à volonté ; les aliments qui répareront l'usure de notre corps et lui rendront ce qu'il a perdu. Il faudra faire entrer les uns et les autres dans l'alimentation, en variant leurs proportions suivant que nous travaillerons plus ou moins et que nous aurons, par conséquent, à neutraliser plus ou moins la fatigue et l'usure.

Les aliments qui nous donnent la force, la vitalité, qui redoublent la puissance mécanique dont nous sommes capables, s'appellent respiratoires. Ceux-là ne nourrissent en aucune façon ; ils apportent au sang des éléments de combustion. Chaque fois que nous respirons, nous envoyons, par l'intermédiaire des poumons, de l'air au milieu du sang, un peu comme le soufflet qui ravive le feu d'une cheminée.

Les matériaux accumulés dans le sang, se consomment sous cette influence, se brûlent ; il en résulte, d'une part, cette chaleur qui maintient constamment la température de l'homme à 37 degrés et, d'autre part, cette activité, cette puissance mécanique qui se répand dans tout l'organisme.

Supprimez la respiration, vous n'enverrez plus d'air aux poumons ; il se produira alors un effet analogue à celui qui surviendrait dans une cheminée, si vous empêchiez l'entrée de l'air : le feu s'éteindrait. Ici les matériaux combustibles du sang, ne brûleront plus ; la force vitale ne prendra plus naissance. Une machine à vapeur privée de son foyer de chaleur s'arrêterait. La machine humaine s'arrêtera aussi : l'homme mourra.

Ainsi, tout d'abord si vous voulez vivre, (vous n'avez pas le spleen, au moins,) il vous faut de l'air pour alimenter votre foyer, il vous faut ensuite

des combustibles à brûler, du véritable charbon. Ce charbon, il vous sera fourni en grande partie par les aliments respiratoires. Quant à ces aliments, ils sont constitués par la graisse, les huiles, l'amidon, la gomme, les sucres, la bière, l'eau de vie, etc. Graisse, huile, tout cela ne nourrit pas, c'est entendu, c'est du charbon à brûler, ni plus ni moins ; tout le monde reconnaîtra vite, du reste la vérité de cette assertion. Qui ne sait, en effet, qu'après avoir bu de la liqueur, de la bière, du café, on sent en soi plus de chaleur, un redoublement d'énergie ? Le consommateur chauffe alors à toute vapeur : il augmente son pouvoir moteur comme le mécanicien d'une locomotive augmente, en jetant du charbon dans le foyer, la vitesse de marche du convoi qu'il traîne à la remorque. Nous abusons de la comparaison, parce qu'elle est rigoureusement exacte.

Ainsi, M. Dumas a constaté ce fait curieux, que la dépense de l'homme en charbon correspond, à peu près pour un même travail, à la consommation de nos meilleures machines à vapeur.

Nous ne sommes ni plus ni moins qu'une machine très-perfectionnée. Que ceci ne désillusionne personne.

Nous avons indiqué le moyen d'entretenir le feu, la vie, la force chez l'homme ; passons maintenant aux aliments qui nourrissent, aux aliments qui réparent le corps humain. On les nomme, par opposition aux premiers, *aliments plastiques*.

Ils forment, en effet, reconstituent nos tissus ; et si une image hardie ne vous fait peur, nous dirons qu'ils jouent le rôle des briques, du plâtre et des pierres de tailles avec lesquels on construit nos maisons. Les aliments plastiques construisent notre corps de l'intérieur à l'extérieur, à mesure qu'il y a usure et détérioration. Aussi, tout se renouvelle à la longue, et les matériaux qui nous constituaient hier ne seront plus ceux qui nous constitueront demain.

Tenez pour certain que le corps que vous promenez maintenant n'est pas celui que vous aviez il y a quelques années, et celui que vous garderez jusqu'à la fin de vos jours. Vous le modifiez constamment, vous le réparez sans le savoir, vous le mettez à neuf ; propriétaire libéral, vous ne comptez jamais avec les réparations.

Il y a des hommes gros et des hommes maigres. Les hommes gros sont ceux qui ont la manie de la propriété. Ils ne se contentent pas de réparer, ils construisent ; en général, ceux-là travaillent peu, font peu d'efforts musculaires et s'adonnent de préférence aux aliments plastiques. Les hommes maigres, au contraire, sont actifs, dépensent beaucoup de force, et réparent à peine les dégradations de leur corps ; ceux-là préfèrent les aliments respiratoires.

Il en est enfin qui ne sont ni gros ni maigres. Ces derniers ont la notion du juste milieu ; ils sont plutôt blonds que bruns et ne s'enthousiasment jamais.

Il peut y avoir des exceptions.

Les aliments plastiques portent souvent le nom d'aliments azotés, parce que l'azote ne se trouve jamais dans les aliments respiratoires. Il faut ranger parmi ceux-là la chair et le sang des animaux, et les principes *albumine*, *fibrine*, *caséine*, que l'on rencontre principalement dans l'œuf, la viande et le lait.

Les herbivores trouvent leur aliment nourrissant dans l'albumine, la fibrine et la caseine des végétaux ; leur aliment respiratoire dans le sucre, la gomme, l'amidon des plantes.

Les carnivores trouvent le premier dans la chair musculaire et le second dans les matières grasses. Le lait, ce prototype des matières alimentaires, renferme trois substances principales : une matière grasse et une matière azotée.

Or tous les régimes alimentaires de l'homme doivent comprendre ces genres d'aliments. Toutes les combinaisons si variées de sucre, d'amidon, d'œuf et de beurre, qui font les délices des tables les plus recherchées, ne sont qu'une imitation instinctive du premier de tous les aliments, le lait.

Nous avons défini les substances qui doivent entrer dans l'alimentation rationnelle, il nous reste maintenant à aborder le point principal du sujet, la physiologie du boire et du manger. Que deviennent les aliments dans l'économie ? Par quelles phases passent-ils avant de se sanguifier ? Telles sont les questions que tout le monde peut se poser et que bien peu de personnes connaissent, non pas par ignorance, allons donc ! mais par indifférence, par seule indifférence. Qu'importe le mécanisme au moyen duquel nous mangeons, pourvu que nous mangions ? Qu'importe que nous buvions de telle ou telle façon, que nous digérions de telle ou telle manière, pourvu que nous buvions et que nous digérions !

Il est de fait que cela changera peu les destinées de l'univers, mais enfin lorsqu'on se pique de connaître tant de choses, et la musique de Wagner, et les Jedis de madame Charbonneau, et la robe à la mode, et la politique de M. Juarez, et quand on veut tout savoir, en un mot, c'est bien le moins de se connaître soi-même.

Mais puisque nous avons parlé du pouvoir nutritif des substances alimentaires, nous ne passerons pas outre sans combattre avant tout un préjugé très-enraciné dans les masses. Il s'agit du bouillon gras, du pot au feu ; que nos lecteurs nous le pardonnent.

Le bouillon est la quintessence de la viande, nous répète-t-on souvent. Le bouillon est le meilleur des aliments.

Erreur, ami lecteur, erreur profonde : le bouillon n'a jamais nourri, ne nourrit pas, et ne nourrira jamais. Si quelques médecins prétendent le contraire, c'est qu'apparemment ils ne se sont jamais occupés du pot-au-feu. Nous ne pouvons franchement leur en faire un crime.

Le bouillon ne renferme que des principes qui, sous l'influence d'une

température élevée, ayant développé du parfum et de la rapidité, stimulent les nerfs du goût, active la sécrétion de la salive et du suc gastrique, mais ne nourrissent pas.

Non seulement le bouillon ne contient pas les principes nutritifs de la viande, mais encore le *bouillon* n'est qu'un produit d'altération impropre à l'alimentation. La viande, qui a, en effet, supporté pendant longtemps la température de l'eau bouillante, est loin de représenter la chair musculaire primitive et partant ses propriétés. Magendie a montré que les chiens qui peuvent vivre avec de la viande fraîche meurent au bout de plusieurs mois, s'ils sont exclusivement nourris avec de la viande cuite.

L'animal qui ne vivrait pas en ne mangeant pas de la viande cuite ne vivrait pas davantage s'il ne se nourrissait que de bouillon.

La faculté nutritive de la viande devient tout autre, si l'on considère cet aliment demi-rôti. Dans ce cas, en effet, les altérations pyrogéniques sont moins avancées, les facultés primitives à peine modifiées.

Il nous répugne souvent de manger de la viande saignante : cependant, lorsqu'elle a été assez chauffée pour que certains de ses principes soient devenus sapides et aromatiques, elle est infiniment plus nourrissable que la viande bouillie et son bouillon pris ensemble. Dans ce cas, la partie extérieure d'un morceau de viande se racornit et préserve la partie centrale de l'action du feu ; la température du milieu n'atteignant pas 100°, le principe le plus nutritif de la viande, la *musculine*, ne s'altère pas ou au moins ne s'altère que très-peu.

La différence de pouvoir nutritif de la viande suivant son degré de cuisson explique pourquoi avec la même eau et la même viande, on peut obtenir à volonté de bon bouilli et de mauvais bouillon, et réciproquement. Que l'on jette en effet de la viande dans de l'eau qui ne soit bouillante que les cinq premières minutes, et qui se maintienne pendant plusieurs heures à la température de 70° on obtiendra dans ce cas de la viande très-bonne, car l'albumine de la surface se coagule et forme une enveloppe qui empêche les matières sapides et odoriférantes de s'échapper. La température du centre ne parviendra pas même à 70°, et la musculine se conservera à peu près intacte. Le bouilli se trouvera, dans ce cas, dans des conditions analogues à celles de la viande rôtie.

En revanche, le bouillon sera détestable. Pour l'avoir meilleur il faut procéder d'une manière inverse : introduire la viande dans l'eau froide et chauffer graduellement le liquide jusqu'à l'ébullition, puis maintenir cette température plusieurs heures. En opérant ainsi on oblige les parties solubles et rapides à passer dans l'eau ; ces principes lui communiqueront tout le goût et le parfum que l'on ne trouve plus au bouilli. Celui-ci, en vertu de la température élevée et longuement soutenue, aura perdu en outre, la plus grande partie de ses facultés alimentaires, qui ne se trouveront pas pour cela dans le bouillon.

Un savant est censé, tout savoir même faire le pot-au-feu. Les ménagères nous autoriseront-elles à empiéter sur leur domaine, au moins pour une seule fois ? Elles mettent plusieurs heures pour obtenir un consommé, nous avons la prétention de le faire aussi bien qu'elles en une heure seulement. En une heure ? En quelques minutes mêmes. Vous dînez dans un quart d'heure et vous voulez un excellent bouillon. Rien de plus simple, vous mettrez votre pot-au-feu quelques minutes avant de servir le potage et vous serez encore en avance.

Le pot-au-feu à grande vitesse s'obtient très-facilement. Prenez une livre de bœuf sans graisse, hachez et introduisez-la dans une livre d'eau avec une quantité suffisante de sel, chauffez le mélange sans trop vous hâter cependant. Quand le liquide commence à bouillir, l'opération sera terminée : vous aurez fabriqué un bouillon savoureux. N'est-ce pas que c'est simple !

Liebig, grand chimiste et grand amateur de bouillon, est l'auteur de ce procédé rapide qui ne contribua pas peu à rendre son nom populaire. On peut s'illustrer avec tout, même avec un pot-au-feu.

La nourriture ainsi définie, examinons un peu comment l'homme l'utilise et suivons-la pas à pas à travers ses différentes modifications dans l'organisme.

L'humanité mange par la bouche. Tous les animaux n'en sont pas là. Il y en a qui mangent directement par l'estomac, comme les actinées, les astéries, peut-être plus connues sous le nom d'étoiles de mer.

Les aliments introduits dans la bouche y subissent une première préparation ; ils se mêlent à la salive et se modifient déjà. Quand nous disons la salive, il serait plus exact de dire les salives, car il y en a plusieurs. Des glandes spéciales, placées à l'entrée de la bouche, secrètent des liquides de diverses natures qui, réunis, forment ce qu'on appelle la salive normale. Chaque liquide a, d'ailleurs, une action particulière sur les aliments. Nous étonnerions sans doute beaucoup de personnes si nous leur disions que nous avons dans la bouche du chlore, de la potasse, du phosphore ; de la chaux, de la magnésie, du soufre, etc. C'est cependant l'exacte vérité : on trouve tous ces corps à l'état de combinaison dans la salive.

Les substances liquides, les boissons, peuvent être immédiatement avalées ; mais les aliments solides doivent être préalablement divisés, broyés par la mastication. Les dents et les mâchoires, voilà l'appareil du broyage de l'homme. Sous la double action de la dent et de la salive, l'aliment se transforme en une pâte molle et ductile, le bol alimentaire. Cette pâte ne renferme plus de féculs, de gomme. La salive, par une action chimique, a changé les aliments féculents, en matière sucrée, soluble et assimilable.

Le bol alimentaire passe de la bouche dans l'estomac, en traversant le pharynx et l'œsophage par suite d'une action toute mécanique : la déglutition.

Une disposition très-ingénieuse de ces organes l'oblige à s'écarter des passes nasales et des voies aériennes et à se diriger dans l'estomac.

L'estomac est une sorte de cornue de laboratoire dans laquelle se passent de véritables réactions chimiques. Des contractions musculaires le secouent légèrement à la manière du chimiste qui remue une dissolution dans un flacon ; un liquide spécial, sécrété par cet organe, simule les réactions qu'emploie le chimiste.

Les aliments qui ont pénétré dans l'estomac y séjournent pendant quelque temps et s'y transforment en une pâte grisâtre, demi-liquide, que l'on appelle chyme. Cette transformation s'opère sous l'influence du mouvement mécanique qui mélange les parties, et sous l'action du liquide, nommé par les physiologistes suc gastrique, qui modifie chimiquement le bol alimentaire.

Le suc gastrique est sécrété par la muqueuse stomacale. Quand l'estomac est vide, il ne s'y secrète que juste la quantité de liquide voulue pour humecter sa face interne. Quand on y introduit un corps quelconque, même dépourvu de toute propriété nutritive, la sécrétion devient aussitôt très-active.

Le suc gastrique gonfle d'abord le bol alimentaire et le désagrège ensuite. Il renferme de l'acide lactique qui contribue certainement à ramollir les substances, et un principe très-curieux, la pepsine, qui jouit de la propriété de faire gonfler et de désagréger les aliments azotés. Les aliments uniquement constitués de matière sucrée sont directement absorbés par les veines de l'estomac. Reste par conséquent à absorber encore les aliments azotés déjà préparés dans l'estomac par le suc gastrique et les substances grasses.

La transformation du bol alimentaire en chyme, sous l'action du suc gastrique, constitue la digestion stomacale. Nous digérons en plus ou moins de temps, suivant l'individu, suivant l'aliment. En terme général, on peut compter sur trois ou quatre heures. Le premier triage étant déjà fait entre les différentes matières qui constituent les aliments, la substance résultante, le chyme, passe de l'estomac dans l'intestin grêle. C'est là que va s'achever le travail de l'assimilation.

L'intestin grêle forme une seconde et longue cornue agitée par les contractions musculaires et humectée par deux nouveaux liquides. L'action mécanique fait cheminer les matières d'un bout à l'autre de l'intestin ; quant aux liquides, il les modifie de nouveau pour les rendre définitivement solubles et assimilables. Le chyme se transforme ainsi en chyle.

Les deux liquides sécrétés dans l'intestin grêle sont la bile et le suc pancréatique, ce sont les deux agents de la chylication.

La bile est fournie par le foie ; c'est un liquide visqueux, filant et d'une couleur verdâtre, elle ressemble à un savon et est constamment alcaline. Quel est son rôle dans la transformation du chyme en chyle ? Les avis sont sur ce point très-partagés.

On a été jusqu'à la considérer comme un détrit^{us} inutile, dépourvu de toute fonction physiologique : deux chiens qui perdaient tout leur suc biliaire par une fistule, ont pu vivre, en effet, pendant plusieurs années, et cependant l'autopsie avait rendu évidente l'impossibilité de l'introduction de la bile dans l'intestin. Il est toutefois à peu près certain, pour tous les physiologistes, que la bile a une action directe dans la chyfication. Elle a pour mission de dissoudre les substances azotées déjà préparées dans l'estomac, par le suc gastrique.

De là résultent nettement que les aliments azotés et les substances créées disparaissent dans le trajet de l'estomac à l'intestin grêle. Quant aux matières grasses, elles sont absorbées par le second liquide sécrété dans l'intestin grêle, le suc pancréatique, avec le concours de la bile.

Il existe entre les courbures supérieure et inférieure du duodénum, une grosse glande oblongue, le pancréas : c'est cette glande qui déverse dans l'intestin le suc pancréatique.

Ce liquide est facilement reconnaissable, car, mêlé avec des substances grasses, avec de l'huile, du saindoux, du beurre, etc., il donne lieu à une sorte d'émulsion, si toutefois il est chauffé à 35° ou 40°. Le suc pancréatique possède deux actions distinctes ; il peut, comme la salive, transformer en suc les matières féculentes qui aurait échappé à l'influence de ce liquide ; il divise ensuite la matière grasse et ne la saponifie pas, comme on le répète souvent à tort, mais la prépare et lui permet de se dissoudre dans la bile. Ainsi a lieu, sous la double action du suc pancréatique et de la bile, l'absorption complète des aliments gras.

On peut, d'après ce qui précède, se faire une idée nette de l'ensemble des phénomènes digestifs.

La base de l'alimentation est constituée par trois groupes de substances distinctes : les matières féculentes, les matières albuminoïdes ou azotées et les matières grasses. Or, les matières féculentes sont digérées dans la bouche et dans l'estomac par la salive.

Les matières azotées sont digérées dans l'estomac et l'intestin grêle par le suc gastrique et la bile.

Les matières grasses sont digérées dans l'intestin grêle par le suc pancréatique et la bile.

Trois digestions pour une, nos lecteurs ne se croyaient pas si riches !

Nous venons de voir nos aliments se dissoudre et disparaître, mais, une fois rendu solubles, où se dirigent-ils, que deviennent-ils ? C'est ce que nous allons faire savoir en quelques lignes.

Le chyle, ce dernier et définitif produit de la digestion, est absorbé à la surface des intestins, comme l'eau que l'on verse sur le sol est bue par la terre. La membrane qui forme l'intestin grêle présente une foule de petites éminences ou villosités qui sont de véritables suçoirs par lesquels le chyle est absorbé.

Ces suçoirs communiquent avec de petits vaisseaux lactés ou chylifères qui, après avoir traversé une série de ganglions, vont aboutir à un conduit particulier, le canal thoracique. Du canal thoracique, le chyle est versé dans la veine sous-clavière gauche où il se mêle au sang.

C'est ainsi que nos aliments se sanguifient.

La portion des aliments qui ne se transforme pas en chyle, et qui reste sans utilité dans l'estomac, pénètre de l'intestin grêle dans le gros intestin. Ces matières s'y amassent, se modifient et finissent par être expulsées au dehors.

Nous avons montré jusqu'ici ce que deviennent les aliments solides ; quelques mots suffiront maintenant pour faire comprendre la digestion des liquides. Certaines boissons, comme l'eau, le vin et l'alcool affaibli, les acides végétaux, ne forment pas de chyme, ils sont absorbés immédiatement.

Les boissons excitantes, comme le café, le thé, les liqueurs spiritueuses aussi, sont directement absorbées par les veines de l'estomac. D'autres boissons, enfin, telles que le lait, le bouillon, la bière, l'huile, le chocolat, etc., renferment des principes qui ne sont pas immédiatement assimilables. Aussi subissent-ils, comme les aliments solides, la série de transformation que nous venons de faire connaître.

Voilà comment mange, boit et digère l'humanité. On voit que le mécanisme de la digestion n'est pas déjà si simple, et ceci expliquera facilement pourquoi tout le monde ne sait pas digérer. Manger est chose facile ; boire aussi : mais digérer !

Certains aliments réparent notre corps, avons-nous dit déjà ; d'autres créent chez nous la force vitale, l'activité musculaire. Examinons brièvement cette double action.

Tous les aliments liquides ou solides se sanguifient, comme nous l'avons indiqué. Le sang est chargé de réparer et de nourrir nos organes ; il entraîne avec lui dans toute la circulation les matériaux dont il s'est chargé et les dépose sur son passage, comme nos grands fleuves charrient dans leur lit les alluvions modernes. Chair coulante, suivant l'expression pittoresque qu'on lui a donnée, il renferme les éléments de presque toutes les parties solides ou liquides de l'organisme. C'est l'ouvrier qui construit et répare la grande machine humaine.

En même temps que le sang renouvelle les différentes parties de notre corps, il se charge des matériaux usés, les entraîne dans la circulation et en débarrasse l'estomac. Le sang qui répare nos organes est d'un beau rouge vermeil, celui-là s'échappe du cœur par les artères ; il va porter la vie jusqu'aux extrémités : c'est le sang artériel. Quand il revient après avoir accompli sa mission régénératrice, de rouge qu'il était, il est devenu noir ; il est souillé et sali par les détritiques humains qu'il a recueillis partout sur son passage : c'est le sang veineux.

Nous ne saurions mieux comparer cet aller et retour qu'au voyage d'un

convoi de chemin de fer chargé de matériaux de construction au départ. Les matériaux employés, le convoi vient en reprendre d'autres et utilise son retour pour se débarrasser des vieux plâtras, des détritits, des débris de toute sorte. Tel est le sang veineux.

Il revient chercher de nouveau des matériaux de construction et se débarrasser des vieux plâtras de l'organisme. Il se charge de matériaux, c'est-à-dire de chyle, dans la veine sous-clavière gauche, et va se débarrasser des débris, c'est-à-dire de l'acide carbonique, dans les poumons.

Les débris sont de l'acide carbonique, pourquoi ? C'est que pendant le voyage il s'opère une métamorphose assez singulière ; le sang artériel renferme beaucoup d'air, d'oxygène. Cet oxygène dans le trajet brûle, consume les détritits et les transforme en acide carbonique ; de là cette chaleur générale qui réchauffe tous nos organes et qui vraisemblablement développe l'activité vitale.

Le corps humain est chauffé par ses propres détritits, le bûcher ne coûte pas cher, comme on voit ; quant à la fumée, l'acide carbonique, elle est ramenée à l'état de dissolution par le sang jusque dans les poumons. Les poumons ne sont autre chose que la cheminée d'évacuation de la fumée humaine.

On remarquera en passant combien le procédé est ingénieux. Il s'agit de se débarrasser de détritits. C'est lourd à porter, le sang pourrait bien ne pas tout charrier. Eh bien ! brûlons-les en route, fumée est commode à transporter ; on lui trouvera toujours un écoulement facile. Voilà le moyen mis en pratique dans le corps humain. Les hommes feraient bien de s'en souvenir : à l'occasion il pourra être utilisé maintes et maintes fois.

Un feu, quel qu'il soit, a besoin d'être souvent réveillé ; quand les détritits enlevés à nos tissus ne sont pas en assez grand nombre, le soufflet représenté par l'air du sang artériel aurait beau agir, il ne suffirait pas pour activer le brasier ; il est donc bon de jeter quelquefois du charbon dans le foyer. C'est là le rôle des aliments respiratoires ; très-riches en carbone, ils se mêlent directement au sang et fournissent le combustible frais qui active la combustion.

Qu'on le remarque bien en passant, le jour où le combustible manquera, le jour où l'air ne parviendra plus au foyer, le feu s'éteindra, la chaleur disparaîtra, la force vitale ne se produira plus, la vie cessera. Tout est là.

Le sang veineux, le sang chargé d'acide carbonique, souillé de la fumée humaine, est ramené aux poumons. Là il se modifie ; de l'air qui a pénétré dans les voies aériennes par la bouche et le nez descend jusqu'aux poumons ; il s'effectue un échange. L'acide carbonique s'échappe du sang et remonte jusque dans la bouche, d'où nous l'exhalons dans l'atmosphère.

La bouche, c'est l'extrémité du tuyau de notre cheminée. Aussi personne ne doit-il s'étonner de nous voir vicier l'air par la respiration comme les cheminées de nos grandes usines vicient l'atmosphère. L'air pur as-

piré au dehors pénètre, au contraire, dans le sang. Celui-ci de noir qu'il était redevient rouge, de veineux il redevient artériel.

Après avoir subi cette transformation, il se rend au cœur, véritable machine soufflante qui lui donne sa pression et l'envoie de toutes parts dans le torrent de la circulation réparer nos tissus, brûler les débris de l'organisme et chercher les matériaux si nécessaires à la vie. Les recherches de la mécanique moderne ont démontré que la chaleur engendre de la force ; il est donc permis de voir dans ce brasier ardent qui sillonne nos veines, qui échauffe nos organes, la cause de la force vitale et de l'activité musculaire. C'est là que prend sans doute naissance le souffle de la vie, puisque c'est aussi là qu'on la voit s'éteindre.

Quel est dans tout ceci le rôle de l'âme ? le même que celui de l'ingénieur mécanicien en présence d'une locomotive : l'ingénieur s'empare de la vapeur, et par elle dirige la machine à son gré ; l'âme s'empare aussi de la chaleur développée par la combustion des aliments et la fait servir à produire le mouvement aux diverses parties de notre corps. C'est donc avec raison qu'elle a été définie : *une intelligence servie par des organes.*

Tel est dans son ensemble l'admirable mécanisme qui régit l'humanité. Il nous paraît qu'il valait bien la peine d'y jeter un regard rapide. Si ce n'est pas le cancan du jour, l'histoire de la semaine, c'est l'histoire de notre existence à tous. Et la moindre des choses, ce nous semble, est de savoir comment on vit.

H. DE P.

JULIEN WATTS RUSSELL.

ZOUAVE PONTIFICAŁE.

Le samedi 9 novembre, a eu lieu à Rome, dans la chapelle du Collège anglais, une touchante cérémonie : on y célébrait les obsèques du jeune Julien Watts Russell, zouave pontifical, appartenant à une noble famille d'Angleterre, qui, frappé d'une balle à Mentana, y est mort en combattant pour l'Eglise le 3 novembre, à l'âge de dix-sept ans et dix mois.

Il y avait cinq mois que Julien avait été rejoint par son frère Wilfred au corps des Zouaves, et s'était généreusement enrôlé comme simple soldat. Après avoir vaillamment combattu à Nérola, il laissa Wilfred à Rome, malade, par suite de fatigues excessives, et il partit pour Monte-Rotondo. Les deux frères ne s'étaient jamais quittés. A deux heures du matin, ils récitèrent ensemble un *Pater*, un *Ave* et un *Salve Regina*, puis ils se dirent adieu. Ils ne devaient plus se revoir ici-bas. Le généreux Julien trouva, en ce jour, la glorieuse destinée qu'il avait ambitionnée, celle de donner son sang et sa vie pour le siège de Saint Pierre. Suivant son habitude quotidienne, il avait été fortifié par les saints sacrements. Il se battit en héros ; ses compagnons attestent qu'il parla peu et qu'il pria beaucoup. Chaque fois qu'il tirait sur l'ennemi, il disait un *Ave* à la Sainte Vierge,

afin que miséricorde fut faite à l'âme de celui qui serait atteint par ses coups.

Dès le début de l'action, une balle lui enleva son képi ; plus tard, sous les murs de Mentana, une autre l'atteignit à l'œil droit ; la tête fut traversée ; il tomba pour ne plus se relever ; le coup avait été tiré à bout portant.

Le corps de Julien fut transporté par les soins de Mme. Stone qui, avec trois sœurs de charité, était sur le champ de bataille.

Un petit livre de dévotion manuscrit fut trouvé sur le pieux jeune homme ; les derniers mots qu'il y avait écrits étaient en italien ; les voici ; ils rendent bien l'expression de ce caractère à la fois pieux, franc et généreux :

“ Mon âme ! mon âme ! aime Dieu et va ton chemin ! ”

Il y avait aussi une touchante prière en français, adressée à la Sainte Vierge, pour la conversion de ceux ou de celles qui, malgré leurs péchés, pourraient encore avoir conservé pour elle de la dévotion. Qui sait si quelque garibaldien blessé ne lui doit pas son retour à de meilleurs sentiments ? Ce petit livre est un trésor et prouve la piété fervente de ce jeune zouave, aimé de tous pour l'innocence de ses mœurs et la générosité de son cœur.

Un français, son ami, et un prêtre également français, transportèrent ses restes mortels de Mentana à Rome, où son corps fut embaumé. C'était ce même français qui jadis avait été chargé d'envoyer en France le corps du zouave Guérin ; et, en vérité, ne peut-on pas dire du jeune Watts Russell qu'il est le Guérin de l'Angleterre ? Son ami, ayant exposé le corps dans sa maison, lui posa sur le front une couronne de roses blanches, lui mit un crucifix entre les mains et lui passa au cou le petit scapulaire de la Sainte Vierge. C'était un spectacle touchant de voir ce beau jeune homme dans son uniforme de zouave : un sourire vraiment surnaturel semblait remuer ses lèvres, son corps était flexible comme pendant le sommeil. Il resta ainsi exposé durant plusieurs jours, et il y eut un grand concours de peuple pour voir celui qu'on appelait *le petit ange*. La blessure de son œil et la meurtrissure qu'il portait au front ne diminuaient en rien la beauté de son visage. L'uniforme, tout imprégné du sang de ce martyr, sera remis à son père, bien digne d'un tel fils.

Le soir du vendredi, le corps de Julien fut transporté sur une voiture funèbre, au Collège anglais ; et, le samedi matin, l'office des morts et la messe furent célébrés pour lui. Au nombre des assistants étaient Mgr. Talbot, Mgr. Honor, plusieurs dames et messieurs anglais et différentes compagnies de zouaves, qui, leur chapelet et un cierge à la main, pendant tout l'office, présentaient un des plus attendrissants spectacles qu'on puisse contempler ; parmi eux, l'œil distinguait les deux zouaves Carey et Collinridge, le premier, l'ami de Julien et son dernier compagnon sur le champ de bataille ; l'autre, le cousin de Carey et le frère de ce Collinridge qui,

mortellement frappé à Monte-Libretti, a eu l'honneur de tomber le premier pour cette cause sainte. Un sentiment de joie intime dominait l'assemblée ; on enviait le sort de ce défunt. Wilfred, tout en pleurant son frère, ne craignait point de dire que pour lui aussi le jour du martyr de Julien était comme un jour de fête. L'admiration des assistants et leur pieuse joie furent renouvelées, quand on découvrit le corps pour la dernière fois avant de refermer le cercueil. Le doux sourire qu'on voyait sur les lèvres et la calme expression de son visage faisaient dire à tous : il dort d'un sommeil de paix.

Vers le soir, il fut porté à San-Lorenzo, dans un endroit à part, et son frère plaça sur sa tombe deux couronnes de fleurs cueillies dans le jardin du Saint-Père, en demandant à Dieu que l'âme de son bien aimé Julien reposât en paix et qu'une couronne de palmes lui fût donnée au ciel.

Le monument porte cette inscription :

Hic ad martyrum cryptas
dormit in pace
Julius Watts Russell Michaelis F.,
Angelus claro genere
Pro Petri sede stenuè dimicans
in acie ad nomen tum occubuit
III Non. Novemb. an MDCCCLXVII
an. œ. XVII. mens. X.
adolescens Christi miles
Vive. in. Deo.

“ Ici, près des tombes des martyrs, dort dans la paix Julien Watts Russell, fils de Michel, Anglais de noble race, qui, combattant courageusement pour le Siège de Pierre, tomba dans la bataille à Mentana, le trois des nones de novembre 1867, à l'âge de dix-sept ans et dix mois.—Jeune soldat du Christ, vivez en Dieu !”

LE LUXE.

Le luxe prend chaque jour un développement qui inquiète à juste titre les moralistes chrétiens. Lorsque le luxe, en effet, s'empare d'une société, il ne s'arrête pas aux vêtements, il embrasse tout ce qui tient à l'homme, de loin ou de près, tout ce qui peut devenir le signe extérieur de sa richesse vraie ou supposée. En même temps que sa toilette, sa demeure s'embellit, son salon s'agrandit et se remplit de meubles plus recherchés. Aujourd'hui, il n'est point de famille tant soit peu à l'aise qui ne veuille avoir son salon doré, son piano, ses sofas et ses tableaux ; encore si ces salons du premier, ne cachaient pas souvent le profond dénuement des étages supérieurs !

Bien des voix éloquentes se sont déjà élevées contre cette manie du luxe, qui constitue un des caractères les plus alarmants de notre époque. Il appartenait surtout aux ministres de la Religion de blâmer une des formes de ce luxe, ou plutôt une de ses applications les plus déplacées : nous voulons parler des toilettes inconvenantes dans les églises.

Notre saint Père le Pape a pensé que ce ne serait pas trop en présence d'un abus si déplorable, que d'user de son injuste autorité, et de faire parvenir ces propres exhortations aux fidèles.

La *Correspondance de Rome* du 21 décembre, a publié une lettre adressée par Pie IX au Cardinal-Vicaire, et qui, bien qu'elle s'applique particulièrement aux Romains, regarde aussi d'autres populations peut-être également blâmables.

Dans cette lettre, le Souverain Pontife signale trois grands maux dans cette ville confiée plus immédiatement à sa sollicitude pastorale : l'impiété du blasphème,—l'irrespect des jours de fête et le manque de respect dans la maison de Dieu. Il invite le clergé à contribuer par l'instruction, par la réprimande, par l'admonition, par toutes sortes d'œuvres de charité, à la cessation de tels scandales, et il suggère des moyens qui ont été employés ailleurs. “Ainsi, dit la lettre pontificale, au vice du blasphème on pourrait opposer une sorte d'apostolat formé par les pères de famille, par ceux qui sont à la tête des divers arts et métiers, lesquels s'efforceraient tous d'extirper de leurs subalternes ce vice exécrationnel.”

Quant à l'observance des jours de fête, elle pourrait être encouragée “par les principaux chefs d'atelier, par ceux qui commandent des travaux, et même par les ouvriers animés d'un véritable esprit de religion.”

Mais c'est sur le manque de respect à la maison de Dieu que s'étend principalement le Saint-Père. Nous citerons cette importante partie de la lettre au Cardinal-Vicaire :

“Quant au respect dû aux églises et à l'attitude que l'on doit y garder, il faudrait rappeler en vigueur les ordres donnés par notre prédécesseur de sainte mémoire, Léon XII, et reproduits autrefois par vous-même ; on rappellerait sérieusement à tous que la maison de Dieu est une maison de prière, et que la sainteté convient à un lieu saint. Or, comme la cause peut-être principale de ce mal provient des femmes, qui, en allant à l'église, se parent comme si elles allaient à la promenade ou au spectacle, et *consilium formæ a speculo petunt, pallium extrinsecus jactant, calceum stipant multiforem, solemnem manifeste paraturæ totam circumferunt mulieritatem*, il conviendra d'y opposer une société de dames respectables, qui, par leur exemple et par l'influence qu'elles sont à même d'exercer, chercheraient à modérer ce luxe qui est la ruine des familles et l'une des plus fortes causes des mauvaises mœurs. Pour faciliter cette tâche, peut-être plus malaisée que les autres, il faut rappeler aux femmes que, s'il ne convient point à leur réserve de chercher avec soin, en quelque lieu que ce soit, à attirer les regards d'autrui par la pompe des modes et par la bizarrerie des habillements, puisque le faste et le désir de plaire aux hommes sont en haine à Dieu, cela devient, dans le temple saint, une vraie injure à Dieu, qui y réside en personne sur un trône de miséricorde pour recevoir les adorations et les prières des fidèles.

Qu'elles se souviennent du commandement que leur a donné saint Paul, de se tenir dans les églises la tête modestement voilée, soit par respect pour la présence réelle de Dieu et des anges qui l'adorent, soit enfin d'éloigner d'autrui le danger de profaner, à cause d'elles, la sainteté du temple. Qu'elles n'oublient pas que ce grave point de la discipline a toujours été inculqué par l'Église et remis en vigueur chaque fois que des abus qu'aucune coutume ne saurait justifier se sont produits. Qu'elles comprennent bien dans quel but cette ordonnance a été édictée, et qu'il ne faut pas l'é luder en faisant du voile un nouvel ornement pour la tête, mais l'observer avec exactitude en se couvrant la tête avec modestie."

Cette Lettre a été lue dans toutes les Eglises Paroissiales et affichée dans toutes les églises de Rome.

C'est donc aux femmes chrétiennes, que le vicaire de Jésus-Christ en appelle pour faire tomber ce luxe qui ruine les familles et les mœurs. Peussent-elles entendre cette voix paternelle, se liguier contre ce fléau, et faire revivre l'antique s'implicité qui s'accorde si parfaitement avec les règles du bon goût, de la modestie et de l'honneur.

CHRONIQUE.

I.

Mandements épiscopaux—Sacrifices et Dévouements—MM. Lafrance et Huot—Le Pallium.—Les Parlements provinciaux.

L'année 1867 s'est close et l'année 1868 s'est ouverte par les mandements de NN. SS. les évêques de la province de Québec, ordonnant des prières demandées par le Souverain Pontife, et des quêtes dans les paroisses de leurs diocèses pour l'équipement et le voyage des soldats que le Canada envoie grossir les rangs de l'armée pontificale.

Ces voix vénérables et éloquents ont été entendues avec foi ; un noble enthousiasme s'est emparé de la population ; des soirées littéraires, musicales, des bazars ont eu lieu dans nos collèges, nos couvents, dans nos plus petites écoles. Des quêtes se sont faites dans les églises et à domicile, au profit des Zouaves pontificaux ; il y a eu de généreux sacrifices, et d'autres s'accomplissent chaque jour, que nous ne pouvons dévoiler ; parcequ'ils n'attendent leur récompense que du ciel.

Les dévouements dépassent les offrandes, plus de 500 jeunes gens ont offert leurs services, et se préparent à briser leur avenir, à rompre les liens qui les attachent à la famille et au pays, pour aller défendre la plus juste et la plus sainte des causes. Plusieurs sont déjà partis de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal, et d'autres les suivront en plus grand nombre dans un temps prochain.

Le comité d'enrôlement de Montréal prépare pour le 19 une grande

démonstration à laquelle sont priés d'assister NN. SS. les évêques de la province ; plusieurs discours y seront prononcés ; on y bénira le drapeau donné par M. le curé de Notre-Dame qui porte pour devise *Aime ton Dieu et vas ton chemin*.

La mort vient d'enlever deux vénérables prêtres au diocèse de Québec. M. La France, curé de Memramcook, est mort le 26 décembre dernier à sa résidence du Barachois. Il était né le 26 février 1814. Partout où il a exercé le saint ministère, il a laissé des monuments de son zèle et de sa charité : à Tracadie un Lazaret pour les lépreux, à Memramcook une élégante église, un collège et un couvent.

Sa fortune s'est ainsi dépensée en œuvres utiles à la religion et au pays. En voyant ses restes mortels descendre dans la tombe, la paroisse entière n'a pu contenir ses larmes et ses gémissements. Les protestants eux-mêmes le regrettent, ce qui complète son éloge.

Le 17 janvier, M. P. Huot, curé de Sainte-Foye, succombait à une attaque d'apoplexie. Né le 22 avril 1809, après de brillantes études, il fut promu au sacerdoce, et débuta dans le ministère paroissial en 1831, par le vicariat de Ste. Marie de la Nouvelle-Beauce ; trois ans après il était appelé à desservir les Missions du Golfe où il travailla avec beaucoup de zèle jusqu'en 1838. Devenu curé de Sainte-Foye, il s'attacha ses paroissiens par un ministère plein de bonnes œuvres, et se fit de nombreux amis par la distinction de son caractère, la variété de ses connaissances et les nobles qualités d'esprit et de cœur qu'il mettait à leur service avec la plus prévoyante affabilité.

Le 2 de ce mois, Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec a reçu le *Pallium*, apporté de Rome par M. le Grand-Vicaire Truteau, et qui lui a été présenté par Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe. M. le Grand-Vicaire Taschereau a fait le discours de circonstance. Parmi la nombreuse assistance qui remplissait les nefs de la Cathédrale, on a remarqué les Consuls-généraux de France et d'Espagne, le Premier Ministre de la Province et les Hons. Ouimet et Archambault.

Le *Pallium* est un insigne réservé aux archevêques et à quelques évêques occupant certains sièges privilégiés. C'est un ornement de forme circulaire qui entoure le cou et se termine par deux bandelettes tombant l'une sur la poitrine, l'autre par derrière. Il est tissu de laine blanche parsemée de croix noires qui ont remplacé la figure du Bon Pasteur dont il était primitivement orné. Les agneaux qui fournissent cette laine sont solennellement baptisés le jour de la Sainte-Agnès, dans la basilique de cette martyre, sur la voie Nomentane.

Le *Pallium* est pour les prélats le symbole de l'humilité et du zèle ; il rappelle la brebis égarée rapportée sur les épaules du Bon-Pasteur. On l'attache sur la chasuble avec trois épingles d'or lesquelles indiquent la charité ou les trois clous du crucifiement.

La première fois qu'il est fait mention du *Pallium*, c'est dans le décret du pape St. Marc, où il dispose que l'Evêque d'Ostie, qui doit donner au Pape la consécration, portera le pallium dans cette cérémonie. St. Marc siègeait en 335. L'usage du pallium est donc antérieur au IV^{me} siècle.

*
* *

Les nouvelles politiques de la Province ne nous offrent encore rien d'important. Le 20 décembre a eu lieu à Québec l'ouverture des deux Chambres, on a admiré le discours du trône et la réponse à l'adresse qui a plus tard été présentée par M. Chapleau.

Le programme officiel promet d'utiles réformes dans le régime municipal, et des mesures importantes pour favoriser la colonisation, l'émigration, l'agriculture et tout un plan nouveau d'éducation ; mais les Chambres n'ont point été encore appelées à se prononcer sur ces importantes questions.

A Ontario, la Législature discute l'Homestead Law, qui déjà a produit d'heureux résultats dans les Etats-Unis. Désormais le colon en détresse sera toujours assuré de conserver le nécessaire, quelque soit la rapacité de ses créanciers ; et ce qui peut le faire vivre avec sa famille et l'aider à se relever sera à l'abri de leurs poursuites.

Une autre mesure a été adoptée, c'est au sujet des subventions accordées aux écoles. Le gouvernement ne se propose de secourir que les écoles mixtes, où l'on n'enseignera aucune religion. Si pareille mesure était proposée dans la Province de Québec, on se demanderait à qui le gouvernement donnerait ses secours, la très-grande majorité de nos institutions enseignantes étant catholiques. Aussi nous croirions faire outrage à la foi et au bon sens de nos législateurs de concevoir même un tel projet.

C'est avec une grande satisfaction que la Province a appris que la nomination de Sir F. Belleau au poste éminent de Lieutenant-Gouverneur avait été ratifiée pour cinq ans par Sa Majesté la Reine Victoria.

Le Parlement de la Nouvelle-Ecosse s'est ouvert le 29 janvier. Le discours du trône parle de finances qui sont en assez mauvais état, de projets sur l'éducation, et renferme quelques phrases qui auraient pour but de calmer l'opposition générale à la Confédération, qui menace presque d'éclater en révolte.

II.

Rome.—L'armée Pontificale.—Démonstrations généreuses.—L'Oraison perpétuelle.—Reconnaissance de Pie IX.—Le Sacré Collège.—Epreuves et consolations.

Aujourd'hui qu'une parole de protection claire et pleine de franchise autant que de fermeté a été donnée par l'Empereur des Français au Saint Père et au monde catholique, Rome est tranquille et se prépare avec activité à se défendre contre de nouvelles attaques qui peut-être ne tarderont pas.

Les fortifications se poursuivent sous la direction des ingénieurs français ; le long du Tibre, on dresse des barricades ; on construit des redoutes et des forts sur les monts Mario, Parioli, Janicule et Aventin. On s'occupe surtout de fortifier la cité Léonine et de mettre le Vatican à l'abri d'un coup de main. Lorsque les brigands menacent de venir, il faut bien, dit le Saint-Père, "barricader les portes."

D'un autre côté les cadres de l'armée pontificales se complètent et voient accourir des volontaires de toutes les parties de la chrétienté. On doit compter déjà 5,000 zouaves, 2,000 légionnaires, et 12,000 chasseurs : l'armée sera bientôt portée à 25,000 hommes, outre les paysans que l'on arme et qui formeront comme un corps de réserve ou d'action, au besoin sous le nom de *Squadaglieri*.

Toutes les parties du monde sont représentées dans les rangs de l'armée pontificale. L'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie, les Iles, ont fourni des zouaves pontificaux. Si le Russe et le Turc n'ont point de représentants, tous les autres royaumes de l'Europe ont fourni leur contingent. La France la première, comme la fille aînée de l'Eglise, la catholique Espagne, le Portugal, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande et la Belgique qui se dépense avec une abnégation sublime ; l'Angleterre, l'Ecosse, la courageuse Irlande et la Pologne qui trouve encore assez de sang dans ses veines épuisées par le patriotisme, pour voler au secours de la Religion.

L'Asie a envoyé un Indien, l'Afrique un Ethiopien : les deux Amériques ont envoyé des sujets des latitudes les plus opposées, depuis le Canada jusqu'au Pérou. L'Océanie a envoyé un jeune homme transporté brusquement de l'état sauvage à la dignité romaine et aujourd'hui sergent. St. Domingue, l'Ile de la Réunion, Haïti ont envoyé des enfants de couleur appartenant à des familles de haute condition.

N'est-ce pas là "une preuve admirable en faveur de la suprématie de Rome et une reconnaissance évidente du rôle universel que remplit le Pape comme gardien de la foi, comme monarque suprême des chrétiens, comme Sauveur de la civilisation et de l'honneur du monde ; et qu'il y a en même temps un gage certain de la victoire de l'Eglise sur la Révolution." (*Correspondance de Rome.*)

*
* *

En même temps les offrandes se multiplient, la France et l'Italie ont déjà envoyé des millions.

En Bavière, le prince L. W. Rosemberg vient d'offrir de l'argenterie évaluée à 8,000 florins.

En Prusse, des assemblées catholiques se réunissent chaque jour, on signe des adresses, on veut un Pape-Roi. Dans le seul duché de Nassau, on compte plus de 23,000 signatures.

En Autriche, les catholiques de Vienne viennent de s'entendre avec les comités de Paris pour les collectes à faire et pour le recrutement des soldats pontificaux.

Le jeune comte Schmieving-Kersenbrök vient de s'enrôler dans le régiment des Zouaves.

Le duc de Chevreuse, petit-fils du duc de Luynes, dont le monde catholique vient d'admirer la mort sainte et glorieuse, dont les sciences pleurent la perte avec la Religion, vient d'envoyer douze magnifiques pièces d'artillerie ; voilà pour recevoir le brigand de Caprera, au printemps prochain.

Enfin, à Toulouse, une touchante association vient de se former. C'est une Union de prières sous le nom d'*Oraison perpétuelle* pour qu'il ne se passe pas une heure du jour et de la nuit sans qu'une supplication monte vers Dieu pour le Saint-Père, pour l'Eglise et ses défenseurs.

*
* *

Pie IX n'est point insensible à tous ces témoignages du peuple chrétien. Dans le Consistoire du 20 Décembre, après avoir montré l'assistance divine venant à son secours pour tempérer ses tristesses par des joies : les évêques étroitement unis pour le défendre par leurs discours et par leurs écrits : les laïques prenant également la défense du pouvoir temporel, le Pape ajoute :

“ Qu'il a été splendidement défendu au sein du Sénat et du Corps Législatif de Paris, aux applaudissements de tous les honnêtes gens. Il a exalté les démonstrations de générosité des fidèles, l'ardeur des Ecrivains et des orateurs catholiques, le dévouement des volontaires, la fidélité de ses sujets et surtout des sujets romains.

Il fit ensuite l'éloge de la bravoure de l'armée française, et du très-puissant Empereur de la noble et généreuse France, lequel voyant les dangers que courait Rome, a envoyé ses vaillants soldats combattre à Mentana et à Monte-Rotundo, sous des chefs illustres et verser leur sang pour la cause du Saint-Siège.

Pie IX a terminé son allocution en recommandant de prier Dieu, afin qu'il le protège contre ses ennemis et les convertisse.

Les mêmes assurances de gratitude ont été renouvelées à la réception des officiers du corps expéditionnaire français. Au 1er de l'an, Pie IX, s'adressant au général Failly répondit à ses souhaits dans ces termes :

“ J'ai déjà manifesté au monde dans le dernier Consistoire les sentiments que j'éprouve à l'égard de la noble et généreuse France, de sa vaillante armée et de son Souverain.

“ Cependant je me plais à remercier ici, de nouveau, la nation très-chrétienne, qui m'a témoigné et me témoigne encore une sollicitude si filiale, cette armée qui a accouru avec tant d'empressement à mon secours, et le Souverain qui l'a envoyée.

“ Oui, je bénis la France, son armée et son empereur. Je vous bénis tous particulièrement, Messieurs, et avec vous, tous vos compagnons d’armes retenus hors de Rome par leur devoir.”

*
* *

La générosité du Saint-Père égale sa reconnaissance. Douze mille croix vont être frappées pour récompenser les troupes victorieuses dans la dernière campagne : et des médailles le seront également pour les médecins et les personnes charitables qui ont assisté les cholériques dans la dernière épidémie.

Le général Kanzler a été promu à des dignités bien méritées par les nombreux services qu’il a rendus au Saint-Siège.

Un monument construit aux frais de Pie IX sera élevé dans l’église principale de Monte Rotundo pour en éterniser la victoire.

Le Colonel d’Argy de la Légion d’Antibes, a été élevé au grade de Commandeur de l’Ordre de Pie IX.

Le Prince Impérial de France a reçu pour étrennes de son Auguste Parrain, des objets d’arts que Pie VII avait reçu en don, lors du sacre de Napoléon 1er.

Le chapeau de velours et l’épée bénis par le Pape, le jour de Noël, ont été envoyés à l’Empereur des Français comme au Prince qui, pendant l’année 1867, avait le mieux défendu l’Eglise : et la Rose d’or a été présentée à la Reine d’Espagne dont le gouvernement a répondu aux menaces de Florence avec une noble fermeté, déclarant que s’il n’intervenait pas dans les affaires du Royaume d’Italie, il ne souffrirait pas non plus que l’on touchât au temporel du Saint-Siège.

Toutes ces nouvelles sont consolantes, et la soumission du Cardinal d’Andréa qui a été réintégré en parties dans ses dignités et ses privilèges, vient encore y ajouter un nouveau surcroît, qui peut adoucir la perte que le Sacré-Collège vient de faire des Cardinaux Bofondi et Vgolini.

La mort a fait, en effet, un grand vide dans le Sacré Collège ; il y a vingt et un chapeau vacants, en conséquence le Saint-Père a résolu de combler en partie ce vide dans le consistoire du mois de Mars. Les candidats dont on connaît positivement la prochaine élection sont : Monseigneur Lucien Bonaparte, Monseigneur Darboy, Archevêque de Paris, Mgr. Dupanloup, Mgr. Pie, Mgr. Barili, nonce à Madrid, Mgr. Ferrieri, nonce à Lisbonne, Mgr. Borromeo-Arese, majordome de Sa Sainteté, Mgr. Ferrari, ministre des finances, Mgr. Monaco de la Valette, membre de la consulte criminelle, Mgr. Berardi, Mgr. Ladoshowski, et Mgr. Moreno, Evêque de Valledolid.

Pie IX aura la gloire d’avoir accompli trois canonisations, la troisième étant résolue. Les serviteurs de Dieu auxquels seront décernés les honneurs des saints, sont les bienheureux Berchmans, Alphonse Rodriguez, Joseph Labre et Marie Alacoque.

L'Eglise n'en traverse pas moins une crise redoutable, et si cette crise ne l'est pas plus que celles qu'elle a déjà traversées et dont elle a triomphé, elle est cependant profonde, car tout y semble attaqué à la fois.

La Divinité de Jésus Christ son Fondateur.

L'authenticité de ses traditions.

L'indépendance de son chef visible.

Pendant que l'Autriche confisque les biens du clergé et proteste contre le dernier Concordat que les derniers défenseurs du Joséphisme voudraient déchirer, une nouvelle secte s'élève en Hongrie. Ses adeptes s'appellent Nazaréens. Ils ne reconnaissent aucun Prêtre, refusent de faire baptiser leurs enfants, rejettent le mariage et l'autorité du serment. On leur prête beaucoup d'analogie avec les Quakers dont ils imitent la vie austère. Le nom de leur fondateur n'a pas encore transpiré. Cette secte, trop bien accueillie des classes pauvres, doit, dit-on, son origine à quelque Allemand américanisé, familier avec la secte moravienne, vieux débris des Husites condamnés au Concile de Bâle en 1433.

La persécution redouble en Pologne dont le nom est désormais effacé des actes officiels de la Russie pour être remplacé par celui de *Province de la Vistule*.

C'est une nouvelle violation des traités de 1815, qui dégage l'Autriche de ses obligations envers la Russie, et qui, dans un conflit, pourra avoir ses conséquences.

Quoiqu'il en soit, on ne détruit pas un peuple d'un trait de plume : ni même par les atrocités qui se renouvellent tous les jours pour la pauvre Pologne ; l'Irlande en est aujourd'hui la preuve.

Plus de deux cents églises catholiques ont été fermées dans la Podlachie et leurs curés ont reçu défense d'exercer le saint ministère.

En Lithuanie, les terres de la noblesse catholique ont été confisquées. L'administration religieuse est toute entière entre les mains du gouvernement Russe qui exige du clergé un serment d'obéissance absolue. Les prêtres qui le refuseront seront exportés en Sibérie, et remplacés par des ministres vendus au pouvoir ou par des popes schismatiques et ignorants.

A partir de Janvier, le calendrier russe sera seul employé, et les journaux politiques russes, et pas d'autres, auront le droit de circulation en Pologne, et déjà la police force tous les enfants de ne fréquenter que les écoles du gouvernement où l'on essaiera de leur faire oublier leur foi, leur langue et jusqu'à leur nom.

La Suisse protestante, qui se vante d'être le pays le plus libéral du monde, rivalise d'intolérance avec l'autocrate de Russie.

Le Gouvernement Fédéral a demandé l'abolition des *jours fériés* et, malgré les protestations des catholiques, il presse Rome d'accéder à sa volonté.

A Berne, dix-huit curés ont été poursuivis pour avoir organisé une quête

en faveur du denier de Saint-Pierre. Les Ordres religieux d'hommes et de femmes viennent d'être dépouillés de la liberté que possède tout citoyen de se présenter pour recevoir le diplôme d'instituteur et d'institutrice primaire. Ce n'est pas seulement un acte injuste et impie, c'est un acte inconstitutionnel.

A Schaffouse, défense a été faite aux curés de lire à leurs paroissiens le mandement de l'évêque qui ordonne des prières et sollicite des secours pécuniaires pour le Souverain-Pontife. C'est ainsi que l'hérésie et le schisme entendent et pratiquent la *tolérance*.

* * *

A ces persécutions injustes et impolitiques opposons le tableau des progrès que la foi fait dans d'autres pays.

En Angleterre, on signale deux conversions nouvelles, celle du comte de Granard qui appartient à une famille très-ancienne, et celle d'un des gradués de l'Université de Cambridge qui vient d'entrer au noviciat des Oratoriens.

Un autre signe favorable au catholicisme est la démonstration du Lord-Maire de Dublin. Comme catholique, il a profité de la liberté que lui laisse une loi nouvelle, et il a assisté en grand costume de cérémonie à la messe chantée à la cathédrale. Le peuple, sur son passage, l'a acclamé avec enthousiasme. Son Eminence, le Cardinal Cullen, a profité de la circonstance pour flétrir les atrocités féniennes, et montrer à l'Irlande que c'est par la patience plutôt que par le crime qu'elle rentrera un jour dans tous ses droits. C'est une réponse aux journaux anglais qui accusent, en ce moment, le clergé d'Irlande de se faire le complice de la révolution.

La situation de l'Eglise catholique s'améliore donc de jour en jour, non seulement en Irlande, mais aussi en Angleterre, qui compte 1 archevêque, 16 évêques, dont 4 en Ecosse ; 1,638 prêtres, 1,283 chapelles ou églises, 227 couvents, dont 200 s'appliquent à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse, et 67 monastères d'hommes.

Pendant que le catholicisme fait des progrès en Angleterre, le protestantisme perd de plus en plus du terrain en France. Lorsqu'en 1802, Napoléon fit faire le recensement de la population, la France comptait 26 millions de catholiques et 1,500,000 de dissidents. Depuis ce temps la population a augmenté, mais au profit du catholicisme qui compte aujourd'hui 36 millions, et à la perte de l'hérésie qui ne compte plus que 800 mille adeptes, et voit le nombre de ses adhérents réduit de moitié depuis le commencement de ce siècle.

Monseigneur de Poitiers vient d'annoncer un nouveau concile provincial.

Le Rév. Père Hyacinthe, de l'Ordre des Carmes, a terminé, le 9 janvier, ses Conférences à Notre-Dame en présence d'un nombreux et remarquable auditoire. Monseigneur l'Archevêque de Paris, en son nom et au

nom de l'immense assemblée qui se pressait autour de lui, a félicité et remercié publiquement l'éloquent orateur, confirmant ainsi, de tout le poids de son autorité, les enseignements et l'esprit de ses belles et fécondes prédications. Le P. Hyacinthe non-seulement prêche admirablement, mais encore il convertit les âmes. Une nouvelle circule en ce moment à Paris : Mlle. Thuillier, la charmante et sympathique artiste, l'étoile de l'Odéon, qui s'est éclipsée l'année dernière, vient d'entrer aux Carmélites de Blois. Il paraît que c'est l'illustre prédicateur qui a opéré sa conversion.

M. L'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, continue à donner, deux fois par semaine, ses leçons religieuses au Prince Impérial. Il se rend à Saint-Cloud après sa messe à dix heures ; il prépare l'héritier du trône à sa première communion qui doit avoir lieu en mars prochain. L'Impératrice assiste régulièrement aux enseignements de M. l'abbé Deguerry, et souvent l'Empereur y fait acte d'apparition.

M. L'abbé Tregaro, aumônier en chef de la marine, inspecte en ce moment le service de l'aumônerie de la flotte. Ce digne ecclésiastique a pris au sérieux sa nouvelle mission, et on espère les résultats spirituels les plus heureux.

III.

Les Féniciens.—L'Italie.—L'Allemagne.—L'Orient.—L'Amérique.

La situation politique de l'Europe n'offre pas les mêmes espérances de prospérité. La question allemande et la question d'orient tiennent le monde en suspens, dans l'attente d'une explosion que l'on s'efforce de conjurer, mais qui menace d'éclater sur tous les points à la fois.

On écrit de Londres : “ La conspiration fénicienne tient en ce moment l'Angleterre dans un état d'alarmes et d'effroi dont la peinture fidèle offre un intérêt puissant : “ Nous vivons ici dans de perpétuelles terreurs. Des familles se réfugient à la campagne, d'autres sur le continent. Sur tous les points du royaume les féniciens font des tentatives d'incendie. Arsenaux, palais, musées, dépôts d'armes, poudrières, sont gardés nuit et jour à l'intérieur et à l'extérieur par des escouades de policemen et de oldat s.

“ Chaque jour meurent une ou deux victimes de l'explosion du 13 courant, (décembre) à Clarkenwell. Les policemen sont fréquemment assassinés : un grand nombre donnent leur démission. La vie de la Reine est menacée pour le jour de la prochaine ouverture du parlement. A aucune époque de son histoire, l'Angleterre n'a été en pareille situation. On cherche sans le trouver le moyen d'en sortir. Dans cette formidable lutte, l'Angleterre a derrière elle les Etats-Unis, où les féniciens se comptent par milliers.”

A chaque instant on craint que ces attentats isolés n'aboutissent à une rébellion déclarée ; ces faits sont déplorables et douloureux, mais l'Angleterre ne recueille-t-elle pas le fruit fatal de ces révolutions qu'elle a suscitées et favorisées depuis 60 ans sur le continent.

On a cru un instant que Lord Clarendon allait à Rome pour prier le Pape de condamner ouvertement les féniens. Des nouvelles d'Italie nous apprennent que sa mission n'avait d'autre objet que de donner à la personne du Souverain-Pontife les assurances sympathiques de l'Angleterre toujours conformes aux propositions de O. Russell.

De nouveaux attentats empêchent le gouvernement et de se reposer et la confiance de renaître ; le flot monte toujours. Quand débordera-t-il ? quels seront ses ravages ? c'est le secret de l'avenir.

* * *

L'horizon est aussi sombre en Italie.

Après la victoire de Mentana, les troupes françaises se retirèrent à Civita-Vecchia afin de donner à la diplomatie la facilité d'entrer en négociations avec les divers cabinets de l'Europe. Une conférence fut proposée ; les puissances en partie hésitèrent, en partie acceptèrent, et le projet a peu de chance de succès, surtout depuis le discours de Mr. Rouher à la Chambre Législative, où la politique de la France se dessine avec tant de franchise.

L'Italie, d'ailleurs, persiste dans ses prétentions sur Rome. Avant d'entrer en négociation, elle demande que la France se retire des Etats de l'Eglise, et la France ne peut y consentir tant qu'elle n'aura pas des garanties certaines de sécurité pour le territoire romain.

Le ministère en voudrait faire une affaire de temps et de patience ; l'Angleterre, la Prusse lui conseillent de ménager le cabinet des Tuileries, mais ce pauvre ministère, qui vient de se reconstituer avec tant de peine, se sent moins fort que jamais en présence de la révolution et de la banqueroute qui l'entraînent.

Et comment patienter en présence d'un déficit de plus de 191 millions, lorsque la banqueroute se lève menaçante avec les discussions intestines et le déshonneur, si toutefois, à Florence, il y a encore quelque honneur à perdre !

On signale de tous côtés la mise en circulation de faux billets du trésor italien : c'est ce qui faisait dire, il y a quelque temps, à un homme d'esprit revenant de Milan : " J'ai hâte de fuir la neige et l'ennui, qui couvrent cette pauvre Italie, un tas de gens croyant faire de la politique tournent à l'huître, le reste jure et blasphème comme des païens. . . La défiance et la misère sont à leur comble ; le vol va son train, l'argent a disparu, *tout le monde frappe du papier*. Il y a de quoi mettre le feu à l'univers. Le feu y prendra, d'ailleurs, par plus d'un bout."

Les embarras financiers ont forcé la cour de Florence de suspendre le paiement du semestre de la dette pontificale, et c'est un nouveau sujet de complications vis-à-vis du cabinet français.

En refusant de payer la dette afférente à l'Ombrie et aux Romagnes, le

gouvernement italien se dénie le droit de possession de ces provinces. Qui refuse le paiement des hypothèques d'une propriété, déclare, par ce seul fait, qu'il n'en est pas le légitime propriétaire et qu'il en doit être déposé.

Par quelle voie l'Italie sortira-t-elle de cette fausse situation ? par la guerre ? et c'est où la pousse la révolution.

Le Comité garibaldien de Rome a fait appel à toute la jeunesse d'Italie, pour le printemps prochain, et le Brigand de Caprera déjà aiguise sa vaillante épée de Monte-Rotundo.

Le gouvernement, de son côté, se prépare à soutenir ces enfants perdus qu'il jettera en avant. Six millions ont été votés pour la transformation rapide des anciennes armes. On augmente l'armée, on équipe la flotte sur une formidable échelle et l'on contracte des alliances secrètes avec la Russie et la Prusse.

Il est hors de doute, écrit-on de Viterbe, que le gouvernement Italien travaille à l'organisation du parti d'action dans le but de le pousser à quelque extrémité. Le centre du mouvement est à Terni où ont été expédiés des pièces d'étoffe pour confectionner des chemises rouges. Il est également hors de doute que des centaines de Garibaldiens, la plupart lombards, sont réunies près de notre frontière, et qu'ils s'exercent au maniement des armes, en attendant un signal du gouvernement ou de ceux qui agissent en son nom.

Voilà l'âge d'or que la révolution promettait à l'Italie. On s'attend tous les jours à une crise politique, ce sont les dernières nouvelles. Les nouveaux impôts, tout à fait impopulaires sur les maisons et la mouture, ne combleront pas le déficit du trésor, que la spoliation des biens ecclésiastiques n'a pas servi à combler. La misère est si grande que les émigrations en Amérique s'opèrent sur une grande échelle ; trois cents lombards dernièrement se sont embarqués pour Buéno-Ayres.

Cette unité italienne, pour laquelle on met le monde en émoi, n'est même pas assurée de vivre, on parle déjà tout bas, il est vrai, dans les salons politiques de Paris, de former cinq royaumes en Italie. Le Pape reprendrait ses anciennes possessions, Naples reverrait François II ; La Sicile serait donnée à un prince étranger ; les Fils de Victor-Emmanuel se partageraient le reste, le prince Humbert aurait le Nord et le duc d'Aoste, l'Etrurie.

En attendant tout marche à l'aventure ; c'est un pays sans administration, un trésor sans argent, une chambre sans parti, une couronne sans conseil, et un gouvernement sans ministre.

* *

La Prusse, pleine de confiance dans la confédération du Nord, et sur tout dans son fusil à aiguille, dont l'inventeur vient de mourir, suit

avec un certain plaisir les complications politiques survenues entre les cabinets de Florence et de Paris. Espérant pêcher en eau trouble, elle presse l'Italie de demander à la France l'évacuation du territoire pontifical ; car elle sait l'importance, en cas de guerre d'un corps français en Italie, et elle ne ménage ni promesses, ni intervention officieuse pour obtenir ce résultat.

Tout en protestant de ses intentions pacifiques, elle ne se gêne pas de proposer l'union du duché de Bade à la confédération du Nord, de rompre la ligne du Mein, de menacer les frontières françaises et de provoquer ainsi à la guerre sa rivale.

Les pamphlets se joignent aux journaux de l'autre côté du Rhin, et rivalisent à qui jettera les provocations les plus audacieuses. Une brochure, intitulée *Nos Frontières*, ne demande rien moins à la France que la restitution de l'Alsace, de la Lorraine, et de la Franche-Comté, mais la France rit de ces bravades allemandes, elle patiente et répond simplement " *Viens les Prendre.*"

Elle n'ignore pas que la Prusse semble prête à faire naître la première occasion de conflit, soit à propos du Limbourg et de la Hollande, ou à propos de quelque violation du traité de Prague, et elle se prépare à toute éventualité, complète sa flotte avec tant d'activité que le jour de l'an on a travaillé à Toulon comme les autres jours, perfectionne ses armes, en invente de nouvelles, fortifie ses places frontières et intérieures, et met sur pied une armée qui comptera un million et demi de soldats aguerris.

*
* *

De son côté la Russie ne donne pas moins d'inquiétudes à l'Autriche et à la Turquie.

Les menées moscovites en Gallicie ont pris un tel développement, que le Cabinet de Vienne ne peut manquer d'y veiller. De Povoli, de Wolhynie, des agents secrets, se répandent chaque jour dans les possessions Autrichiennes. Cette situation devra se dénouer forcément avant peu, ne fut-ce que par des explications diplomatiques.

Les consuls anglais, français et autrichiens ne cessent de signaler depuis plusieurs mois les manœuvres russes dans les Provinces chrétiennes de la Turquie. C'est surtout en Servie qu'une insurrection est prête à éclater. Les gouvernements de l'Occident se préoccupent vivement de toutes ces menées. Le gouvernement de St. Pétersbourg n'en poursuit pas moins son idée.

Dévoilant audacieusement ses plans d'invasion et de conquête universelle en Orient, il déclare qu'il combat la politique de l'Autriche et de la France comme contraire à la sienne, ayant pour but d'arrêter l'unité allemande et Italienne, et de faire revivre les prétentions des Polonais et si " cette politique, dit-il par des organes avoués, n'est pas abandonnée, elle convertira la paix armée d'aujourd'hui en une guerre acharnée." .

On ajoute que des conventions spéciales et distinctes s'élaborent entre la Prusse et la Russie relativement à la question d'Orient ; et que cette dernière attend leur signature pour commencer à agir.

Ainsi d'un côté l'Italie et la Prusse s'appuyant indirectement sur la Russie, contenant la Pologne ; de l'autre côté, la France, l'Autriche, l'Angleterre et la Turquie pour la question d'Orient, voilà la situation des partis.

Que sera-ce si le monde voit éclater le choc de ces sept grandes puissances, qui nécessairement en entraîneront d'autres dans le conflit. Ce seront plus de sept millions d'hommes qui couvriront les champs de bataille et seront appelés à s'entregorger. Et pourquoi, parce que l'Italie veut Rome pour capitale, parce que la Prusse veut reculer sa frontière, parce que la Russie veut faire peser sa tyrannie sur tous les chrétiens d'Orient. Au fond, c'est l'hérésie et le schisme, s'alliant à la Révolution pour renverser le catholicisme représenté par Rome défendu par la France, par l'Autriche, par l'Espagne, qui veulent sauver la civilisation en sauvegardant les droits sacrés de la Religion, de la justice, et des peuples.

*
* *

L'aspect du continent américain n'offre pas un spectacle beaucoup plus rassurant. Tandis que le sol tremble, que des îles entières disparaissent sous les flots avec tous leurs habitants, la Révolution s'agite à Haïti et triomphe au Pérou ; et le général Prado, battu à Aréquipa est obligé de s'enfuir au Chili, emportant les malédictions de tout un peuple.

Dans les Etats du Sud, la guerre civile éclate entre les blancs et les nègres.

Washington, le centre des lumières de la grande République, nous offre le triste spectacle d'un Congrès qui nomme des ministres anti-constitutionnels et contre le gré du Président ; et d'un Président qui ne peut se faire obéir de ses propres ministres.

Pendant ce temps les Féniens s'agitent et continuent de jeter la menace à l'Angleterre tandis que l'affaire de l'*Alabama* ne cesse de revenir comme un épouvantail pour rendre de plus en plus tendues les relations politiques entre le cabinet de St. James et de Washington.

L'homme s'agite et Dieu le mène. Les Puissances n'ont rien gagné à se séparer de l'Eglise et à persécuter les saints du Très-Haut. Un moment de progrès matériel extérieur et de gloire apparente les a ébloui, mais cette prospérité factice cache une misère profonde qui fait éclat de toutes parts. Heureux les peuples qui se reconnaîtront à temps, et reviendront sincèrement à cette politique sacrée, à ces temps de foi, où l'Empire et la Religion se donnaient la main pour conduire les peuples dans les voies du véritable bonheur.

LA CROISADE DES TEMPS MODERNES.

Nous ne pouvons laisser ignorer à nos lecteurs le magnifique discours prononcé à Gand, Belgique, par M. l'avocat Verspeyen dans l'assemblée générale de l'*Œuvre du denier de Saint-Pierre* et des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, présidée par Mgr. l'Evêque. Entre toutes les voix qui se sont élevées jusqu'ici pour rendre hommage à l'éroïsme et à la foi de ceux qui viennent de verser leur sang pour la défense de la Papauté, nul n'a pu faire entendre un langage plus noble et plus touchant. Ce discours, prononcé à la gloire de l'armée pontificale et pour le soutien du trône de Pie IX, ne sera point déplacé au milieu des discussions qui se font de toutes parts sur les réorganisations militaires ; peut-être fera-t-il sentir la nécessité de s'occuper du côté moral de la question. (Extrait du *Nouveau-Monde*, 7 février.)

Monseigneur,

Messieurs,

Nous sommes tristes, mais nous sommes fiers !

Nous pleurons sur la tombe de trois enfants de notre Flandre ; mais cette tombe est glorieuse : elle est ornée des palmes du martyr ; elle resplendit d'espérance et d'immortalité.

Waléran d'Erp, Edouard De Roeck, Carlos d'Alcantara, ces noms, inscrits dans nos dyptiques, vivront à jamais dans le souvenir des catholiques flamands ! (Longs et bruyants applaudissements.)

O pères chrétiens, ô mères chétiennes, qui avez offert de tels fils à l'Eglise, séchez vos larmes ! Ils sont l'honneur de leurs familles, la gloire de leur patrie, les héros de la catholicité, la joie du paradis.

Dieu vous les avait donnés, vous les lui avez rendus. Il est désormais leur père et leur mère, et si grand que soit pour eux votre amour, il n'égale pas le sien.

C'est le ciel que la mère des Machabées de l'ancienne loi montrait à ses fils : *Fili mi, respice cælum !* Aujourd'hui ce sont les Machabées de la loi nouvelle qui montrent le ciel à leurs mères : *Mater, respice cælum !*

Que vous dirai-je, Messieurs, de nos chers zouaves, de leur vie, de leur sacrifice et de leur mort, qui réponde à vos sentiments et aux miens ? Le cœur a des émotions à la fois délicates et fortes dont toute parole doit se résigner à n'être que l'écho très-affaibli. Seule l'Eglise a des consolations pour de telles douleurs et des hymnes pour de pareils triomphes.

Waléran d'Erp !... Beaucoup d'entre vous l'ont connu. C'était la fleur de la distinction et de la piété ; Dieu l'avait admirablement doué des qualités de l'esprit. De brillantes études, couronnées par les palmes uni-

versitaires, l'avaient conduit au seuil de la vie publique. Il allait entrer dans la diplomatie, et certes son intelligence déliée, son caractère ferme, mais affectueux et poli, son jugement droit, son aptitude précoce à pénétrer le fond des choses, lui promettaient de brillants succès dans cette carrière... Mais il avait de plus nobles ambitions et le Ciel lui réservait une plus glorieuse destinée. Fils d'un père qui a noblement porté l'épée, il sentit, lui aussi, s'éveiller dans son cœur la vocation des armes. Sans doute il avait lu cette belle parole de l'Evêque de Poitiers : " Le droit, c'est bien d'en étudier les éléments, c'est mieux de défendre la chose." Combattre pour l'Eglise, mourir pour elle, tel était son rêve !... Survient l'invasion des Etats pontificaux par les hordes garibaldiennes. Waléran était à Paris. Aussitôt sa résolution est prise ; il écrit à son père, il adresse à sa mère le suprême adieu d'un fils chrétien ! six jours plus tard il était à Rome ! (Bravos.)

A peine a-t-il le temps d'y endosser un uniforme et de s'armer d'un fusil. On part pour la bataille. Il se confesse et communie. Le lendemain il combat et il tombe au premier rang, mortellement blessé d'une balle qui lui traverse le front !... Ce sang précieux et pur montait vers Dieu comme les prémices de la victoire. La nuit vint : notre jeune héros la passa toute entière, étendu sur le champ de bataille, au pied d'une haie. Solitaire et pénible agonie, mais glorieuse et méritoire devant Dieu !... L'aurore se lève enfin sur les collines sanglantes de Mentana. C'était pour Waléran l'aube de l'éternité. Des mains amies le recueillirent ; il reçut le Saint Viatique et mourut...

A vous aussi nous devons le tribut de notre admiration et de nos prières, humble fils de nos campagnes, mort héroïquement au combat de Monte-Libretti, à côté de ce lieutenant Guillemain, à qui ses compagnons d'armes avaient décerné le glorieux titre " d'ange gardien du régiment des zouaves ! " Edouard De Roeck, Messieurs, n'était qu'un paysan flamand ; mais son simple dévouement mérite d'être loué au-dessus de tous les autres. (Très-bien !) Fidèle à la foi de son baptême, il avait gardé dans son âme le trésor de l'amour de Dieu. Oui, il aimait Jésus-Christ, il aimait l'Eglise de tout son cœur, de toutes ses forces, comme aimaient les premiers chrétiens !... Lui aussi, il entend parler des périls du Saint-Siège : il laisse la charrue dans le sillon inachevé, il court à Rome prendre le fusil. Pendant près de deux ans, il y mène la vie de garnison. C'était le modèle de sa compagnie, le type accompli du soldat chrétien. La Congrégation de la Sainte-Vierge établie au régiment des zouaves pontificaux, le comptait au nombre de ses membres les plus zélés. Par une coïncidence dans laquelle nous aimons à reconnaître et à bénir les secrets desseins de Dieu, il devint l'ordonnance du lieutenant Guillemain, dont il devait partager la glorieuse mort. Digne serviteur d'un tel maître !... Vous savez le reste, Messieurs, vous savez comment à Monte-Libretti, 80

soldats de Pie IX tinrent en échec 1200 garibaldiens. De Roeck soutint la lutte jusqu'au bout : il tomba près de son officier, sous la dernière balle de l'ennemi qui battait en retraite ! (Bravos.)

Ah ! soyez fiers de lui, soyez heureux de porter son nom, vous dont, naguère encore, il partageait les agrestes faveurs !.. Votre humble chaudière attirera désormais les regards du passant. On dira : " c'est la maison du martyr." Au foyer domestique, sous le crucifix, vous suspendrez la bêche et le fusil de votre frère ! Ce sera le plus glorieux des blasons, et les plus fiers patriciens peuvent en être jaloux. (Bravos.)

Et vous à qui la Providence a donné les loisirs et les devoirs de la richesse, vous qui portez le fardeau d'un beau nom, passerez-vous devant cette demeure sans vous dire que noblesse oblige, et qu'en vertu même de votre naissance et du sang qui coule dans vos veines, vous êtes les champions prédestinés de la Papauté ?.. Souvenez-vous de ce Roeck, le pauvre travailleur, qui gagnait son pain à la sueur de son front ! Sa mort est un exemple et une leçon. Et si, par malheur, vous ne trouviez ni son sort assez beau, ni sa gloire assez grande, sachez que le roi saint Louis se nommait avec fierté " le bon sergent de Jésus-Christ," et soyez fiers, à votre tour, de devenir les défenseurs de l'Eglise et les chevaliers de Dieu. (Approbation.)

Noblesse oblige, il le savait bien, lui, ce doux et vaillant Carlos d'Alcantara, dont le nom ne peut encore me venir aux lèvres sans que les larmes ne me montent aux yeux. Rejeton d'une illustre race, il a voulu comme ses pères, mourir pour l'Eglise et pour la cause du droit.

Au XIII siècle, un d'Alcantara portait l'étendard royal de Castille dans les luttes contre les Maures.

Au XIV siècle un d'Alcantara, commandant la frégate espagnole la *Natividad*, mourait enseveli dans l'immortel triomphe de Lépante.

Eh bien ! j'en atteste tous ses compagnons d'armes, j'en appelle à ceux qui l'ont vu mourir comme un saint après l'avoir vu combattre comme un brave, Carlos est resté digne de ces héros ! (Applaudissements.)

C'était, Messieurs, pendant une de ces charges brillantes, impétueuses, j'allais dire téméraires, qui firent l'admiration des vainqueurs de Sébastopol et de Solferino. En face d'un ennemi plus nombreux, nos zouaves s'élançant, traversant les vignes, gravissant les côteaux, escaladant les rochers. Rien ne les arrête, ils se souviennent que vaincre c'est avancer et comme l'a dit un témoin peu suspect, " ils cherchaient le martyr :"

Abrités par des taillis et de larges meules de foin, les garibaldiens dirigeaient contre cette troupe héroïque un feu des mieux nourris et qui dénotait l'expérience des armes. Les zouaves tiennent bon, gardent le pas de course, gagnent enfin la crête des montagnes, débusquent l'ennemi et le font reculer, la baïonnette au dos, de plus de trois milles mètres !.. Quelle lutte ! Et quels soldats ! (Très-bien !)

C'est au milieu de cette belle attaque, et pendant que sa compagnie se déployait en tirailleurs, que Carlos d'Alcantara tombe, atteint au genou par une balle garibaldienne. On veut l'enlever du champ de bataille. Il n'y consent point : " En avant ! dit-il à ses camarades, votre devoir vous appelle au feu ; vous me relèverez plus tard."

Vous admirez ce courageux soldat et vous faites bien, Messieurs, mais réservez une part de vos admirations pour d'autres grandeurs. Carlos, blessé est transporté à Rome au couvent des Frères de la Miséricorde. Il est calme, il est joyeux ; le sourire ne quitte pas ses lèvres. De son lit de douleur, il fait écrire à sa mère ces paroles qui le peignent tout entier dans son dévouement et dans son humilité, " Dieu a daigné se servir de moi comme d'un instrument pour le triomphe de sa cause ; j'ai eu le bonheur de verser un peu de mon sang !" (Mouvement.)

Longtemps on conserva l'espoir de le sauver, Hélas ! cet espoir n'était qu'une illusion ! La blessure était grave, profonde ; elle prit bientôt un caractère funeste. Avec une patience angélique, avec un gai courage, Carlos se soumit au traitement des chirurgiens. Après avoir, sur le champ de bataille, imité les vertus guerrières de Sanchez et de don Lúis, ces glorieux ancêtres, il semblait maintenant, à l'école de Saint-Pierre d'Alcantara, lui aussi son parent, cultiver les vertus pacifiques de la résignation et de la douceur. Son père, qu'une inspiration providentielle amenait à Rome deux jours après la victoire de Mentana, était à son chevet. Il vit la mort venir et appesantir sa main glacée sur ce beau jeune homme de vingt ans. Lui aussi il avait fait son sacrifice, et ce père chrétien, ce fils héroïque, furent également admirables. " Courage, Carlos, tu vas au ciel," disait le comte d'Alcantara au blessé, et Carlos, au milieu des ardeurs de la fièvre, répondait : " Ne craignez rien, père, je suis fort."

Le mercredi 27 novembre, il reçut les derniers sacrements ; Mgr. Borromeo, prélat de la maison pontificale, lui apporta le Saint Viatique et la bénédiction de Pie IX. Carlos était calme ; il répondit à toutes les prières et reçut le pain des *forts* avec une ferveur qui déjà n'avait plus rien de la terre. Au pied du lit se trouvaient agenouillés son père, plusieurs prêtres et religieux éminents, des compagnons jaloux de son sort, et enfin le digne ministre des armes de l'Etat pontifical. Quand la pieuse cérémonie fut terminée, le général Kanzler remit au jeune malade le brevet d'officier.

Deux jours plus tard, le vendredi 29 novembre au soir, Carlos mourait, comme un saint entre les bras de son père, quelques heures après son compagnon de chambre, Jean Moeller, blessé comme lui au combat de Mentana. On n'a pas voulu séparer ceux que la mort avait unis. Comme ces martyrs des premiers siècles qui tombaient sur la même arène et qu'on déposait dans la même catacombe, ils reposent ensemble en l'église du

Collège belge, à Rome, Au ciel, où ils sont entrés portant en mains les mêmes palmes, ils auront reçu dans la blanche armée des témoins du Christ la même récompense !

Et nous, Messieurs, conservons pieusement la mémoire de ces héros, sachons payer aux familles qui donnent de tels défenseurs à l'Eglise le tribut de notre admiration et de notre respect !

Comte d'Alcantara, les catholiques flamans étaient fiers de vous voir à la tête de l'*Œuvre du Denier de Saint Pierre*. Ils connaissaient votre foi, votre cœur, votre dévouement au Vicaire de Jésus-Christ ; ils attendaient de vous de magnifiques exemples. Leur attente n'a pas été déçue : vous avez fait pour notre sainte cause tout ce qu'il était possible de faire, vous lui avez donné l'enfant de votre tendresse, et certes, c'est là le sacrifice par excellence, puisque Dieu lui-même, voulant racheter l'humanité déchue n'a pu, dans l'immensité de son amour, nous donner que son fils. (Mouvement). Au nom de tous ceux qui aiment l'Eglise, soyez remercié, soyez béni ! Votre nom, celui de votre Carlos se confondent dans notre respectueux amour avec ce que nous avons de plus cher au monde ; ils vivront dans nos cœurs, et de génération en génération notre Flandre gardera le souvenir du père d'un tel fils et d'un fils si digne de son père ! (Longs applaudissements.)

Oui, louons nos morts, honorons leurs familles, remercions et louons aussi ceux qui survivent ? La petite armée du Saint-Siège a conquis l'admiration du monde. "Soldat du Pape," ce fut toujours un beau titre aux yeux des vrais chrétiens ; mais c'est aujourd'hui, même pour ceux qui ne voient que le côté humain des choses, une incontestable gloire. Le drapeau vainqueur de Mentana est salué par tous les gens de cœur comme le symbole de la justice et du droit noblement défendus.

Des plumes dignes de célébrer nos héros catholiques feront le récit de cette courte et magnifique campagne, et ces pages compteront parmi les plus belles et les plus grandes de l'histoire contemporaine. Nous les lirons, Messieurs, le soir, à la veillée, après les Actes des Martyrs et la Vie des Saints. De la légende de Saint Christophe, nous passerons à la légende de Jong, le géant hollandais, qui meurt à genoux, entouré de quatorze ennemis tués de sa main ; après avoir relu les combats de Saint-Maurice et de Saint-Sébastien, nous aimerons à connaître les *actes* de Guillemin, de Vaux, de Quélen, de Quatrebarbes, et comparant les martyrs d'autrefois aux martyrs d'aujourd'hui, nous dirons : "Ils sont de la même famille !" (Bravos.)

Ce qu'a fait notre petite armée catholique, Messieurs, je n'ai pas besoin de vous l'apprendre. Vous vous rappelez cette laborieuse et héroïque défense d'un territoire menacé de vingt côtés à la fois. Vous savez ces luttes perpétuellement renouvelées contre un ennemi plus nombreux, et qui, repoussé par delà les frontières, y retrouvait toujours des auxiliaires

et des recrues. Vous connaissez les combats de Valentano, de Bagnorea, de Subiaco, de Farnèse, de Nérola, de Monte-Libretti, la capitulation de Monte-Rotondo, plus glorieuse qu'une victoire, et enfin le triomphe de Mentana venant couronner cette belle campagne !

Voilà les exploits des soldats du Pape ! (Applaudissements prolongés.)

Et l'Eglise et le monde recueillent aujourd'hui le fruit de leurs privations, de leurs fatigues, de leur indomptable valeur !

Ils ont affirmé le droit et ils l'ont vengé.

Ils ont délivré Rome d'une nouvelle invasion de barbares.

Ils ont sauvé l'indépendance du peuple romain, obstinément fidèle à son Roi.

Ils ont permis à la France d'arriver encore à temps pour épargner au drapeau français la honte d'une ineffaçable souillure. (Bravos.)

Ils ont protégé le trône et peut-être la vie de Pie IX, l'inviolabilité du Sacré Collège, cette royauté pontificale enfin, gage séculaire de la liberté de l'Eglise et de la dignité de nos âmes.

Ah ! vous avez raison, Romains, de saluer leur entrée dans la Ville Eternelle par une ovation sans exemple ! Il n'est pas assez d'acclamations pour de tels héros, pas assez de fleurs pour fêter leur triomphe. On pourra sans doute honorer leur valeur, mais aucune récompense, aucune décoration ne pourra suffisamment reconnaître l'immensité des services qu'ils ont rendus à l'Eglise, au Pape, à chacun de nous. Qu'ils recueillent, du moins, l'hommage d'affection et de gratitude que leur offre l'univers chrétien tout entier ! Nous aimons, nous honorons l'armée du Saint-Siège comme une grande institution religieuse et sociale, comme le vivant rempart de la Papauté, comme la garde de ce foyer domestique de la grande famille chrétienne, où tous les catholiques se sentent chez eux, parce que tous y trouvent un Père ! (Applaudissements prolongés.)

Et j'aime à l'ajouter ici, moins pour répondre à d'odieuses accusations que pour rendre témoignage à la vérité, les défenseurs du trône de Pie IX réalisent le type du soldat chrétien. Ce ne sont pas seulement des gens braves ; ce sont encore, comme disait Joseph de Maistre, ennoblissant cette expression vulgaire, ce sont de braves gens, c'est-à-dire de fervents et admirables catholiques. C'est la foi qui inspire leur dévouement, et ils sont simplement fidèles à leur foi. Ils servent Pie IX, sans doute, mais surtout par amour pour Jésus-Christ, dont Pie IX est le vicaire. Ces héroïques jeunes gens, qu'un parasite du Palais-Royal osait bien, l'autre jour, qualifier de mercenaires, sacrifient leur patrimoine et se rachètent de la conscription pour avoir le bonheur de rester les soldats de la Sainte-Eglise ! (Très-bien !)

Voyez-les en compagnie : ils se confessent le long de la route, ils communient avant la bataille, ils tombent, en criant *Ave Maria*, en faisant le signe de la croix sur leurs blessures !

A Monte-Rotondo, à genoux dans l'église profanée par d'horribles sacrilèges, ils baissent en pleurant le crucifix mutilé gisant sur le pavé du temple !

Et que dire de ce nouveau commandement qu'aucune armée n'avait plus entendu depuis les Croisades : " Messieurs, il s'agit maintenant d'aller mourir—Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en avant !" —Et ils s'élancent et ils meurent. (Bravos prolongés.)

Suivez-les maintenant sur d'autres champs de bataille ! Ces lions si terribles à l'ennemi deviennent doux comme des Sœurs de charité. Le choléra règne à Albano : il accumule les cadavres. La ville est morne et infecte comme un immense sépulcre. Les zouaves arrivent sous la conduite du brave lieutenant de Résimont. Ils se font infirmiers, fossoyeurs ; ils sont tout à tous. Vous connaissez ce trait héroïque du zouave Vander Meyden ; volontairement de garde à l'entrée du caveau funèbre qui chaque heure engloutissait de nouvelles victimes : " Camarade, savez-vous bien que vous respirez la mort ?—Mon lieutenant, je sus prêt."—La mort vint en effet quelques heures plus tard, mais ce fut pour ouvrir à ce héros l'éternelle vie. (Applaudissements.)

Eh bien ! oui, voilà nos chers et glorieux mercenaires !" Nous les offrons à l'admiration du monde. Que la Révolution nous montre les siens ! Que faisaient-ils donc, pendant que les zouaves se dévouaient aux cholériques d'Albano ? . . . Ils faisaient leurs malles, Messieurs, et se préparaient à partir, en wagon de première classe, pour le charivarique congrès de Genève. (Applaudissements : hilarité prolongée.)

Heureuse notre Flandre, Messieurs ! Elle est largement représentée dans le régiment des zouaves pontificaux. Depuis le mois de janvier 1866 jusqu'à ce jour, notre comté de recrutement a envoyé à Rome plus de trois cents volontaires du diocèse de Gand. Nous pouvons le proclamer avec orgueil, tous ont noblement fait leur devoir. Plusieurs ont été portés à l'ordre du jour, deux ont reçu la médaille d'Albano, d'autres ont obtenu des grades et mérité la croix, et je suis heureux, comme Gantois, de citer à leur tête M. le lieutenant Charles Burdo, qui s'est si vaillamment conduit à l'affaire de Valentano. (Applaudissements.)

Mais notre légitime fierté ne doit pas nous faire méconnaître des mérites plus grands que les nôtres. La Hollande nous a vaincus, Messieurs, et, sauf revanche, nous aimons à proclamer sa victoire. Elle a prodigué le sang de ses enfants et figure à la tête des nations qui ont donné des défenseurs à l'Eglise. L'enthousiasme des Croisades a passé sur ce peuple qu'on se représente si souvent comme le type du flegme et du froid calcul. Une voix plus éloquente et plus autorisée que la mienne vous rappelait naguère à Malines, les traits de ce généreux dévouement au Saint-Siège. Jugez-en par ce fait : la seule ville de Nimègue, qui ne compte qu'une population catholique de douze milles âmes, a fourni au régiment

des zouaves pontificaux 149 soldats. (Bravos.) Notre comité est heureux de seconder ce magnifique élan et d'avoir pu depuis dix-huit mois, envoyer à Rome de six cents volontaires venus de la Gueldre et du Brabant septentrional. Eux aussi, Messieurs, se sont montrés dignes de leur grande vocation, au chevet des cholériques comme sur le champ de bataille. Quatre d'entre eux ont été tués, dix-sept ont reçu de glorieuses blessures.

O Néerland catholique, nouvelle fille de Naim qui sors triomphante et radiuse du sépulcre de l'erreur, je te salue, je t'admire et je t'aime dans les gloires de ta résurrection ! L'héroïsme de tes confesseurs de Gorcum a porté ses fruits. En ces temps de défaillance et d'abandon, tu consoles l'Eglise et tu réjouis le cœur de Pie IX. Reprends ta robe virginale, jadis souillée par l'hérésie : elle est lavée dans le sang de tes fils glorieusement tombés pour la cause du Saint-Siège. Tu nous montres tes nombreux fidèles, tes églises, tes œuvres, tes ordres religieux, ton clergé, ton épiscopat, tes conciles, tes zouaves pontificaux. Oui, tu es bien la nation catholique d'autrefois ! (Bravos.) Reviens, ô Néerlande, parmi tes sœurs, et reçois-en le baiser fraternel, car tu es une Mère féconde et généreuse, tu donnes au Christ des soldats et des martyrs ; *Salve Sancta parens, Salve magna virum!* (Acclamations prolongées.)

N'admirez-vous pas comme moi, Messieurs, cette disposition de la Providence qui suscite les dévouements à mesure que croissent les épreuves de l'Eglise ? La noble séduction du péril multiplie nos zouaves pontificaux, et depuis l'invasion garibaldienne nous avons des convois de cent, parfois même de deux cents hommes. Il nous a fallu organiser deux départs chaque semaine. Avec quelle joie nous voyons se diriger vers Rome ces nombreuses phalanges ! Nos vœux, nos prières, nos félicitations les accompagnent, et nous leur faisons ces adieux que saint Bernard adressait, il y a neuf siècles, à d'autres croisés !

“ Soldats, leur disait-il, montrez-vous intrépides à poursuivre les ennemis de la croix du Christ. C'est à vous qu'il appartient de dire : Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. Que de gloire pour vous si vous revenez victorieux du combat ! Que de félicité pour vous si vous tombez martyrs dans le combat ! car si ceux-là sont heureux qui meurent dans le Seigneur, combien plus ceux qui meurent pour le Seigneur ! Votre milice vous épargne un sujet de crainte dont la conscience des milices terrestres n'est pas toujours exempte. Il est des causes pour lesquelles il n'y a de sûreté ni à donner la mort, ni à la recevoir. Mais vous athlètes du Christ, vous combattez avec sécurité les combats de votre Dieu. Si vous renversez l'ennemi, c'est un gain pour l'Eglise ; si vous êtes renversés, c'est un gain pour vous-mêmes. Que vous infligiez le trépas ou que vous le subissiez, vous faites les affaires du Christ et les vôtres.”

Un membre de notre comité central a fait dernièrement, avec un de nos

convois, la traversée de Marseille à Civita-Vecchia, et " ce voyage, nous dit-il, restera parmi les meilleurs et les plus précieux souvenirs de ma vie." Sur le navire s'embarquaient 160 volontaires hollando-belges, 60 soldats de la légion d'Antibes, plusieurs jeunes gens des premières familles de France, partant pour s'enrôler, eux aussi, dans le régiment des zouaves pontificaux, des Sœurs de Charité allant se vouer au service des blessés, des Sœurs de Charité volontaire, et, parmi elles, cette admirable comtesse de Limminghe, dont le nom est à jamais cher à notre armée catholique. (Bravos.) Il y avait là aussi des officiers français, de pieux laïques, désireux, comme notre confrère, d'offrir leurs services au Saint-Siège, des prêtres, des théologiens renommés, allant pacifiquement préparer les travaux du futur concile. L'Eglise tout entière, ou du moins tous les nobles dévouements étaient donc représentés sur ce vaisseau qui cinglait vers Rome et certes les regards de Dieu s'y reposaient avec bonté.

On détache les ancrs, un chant majestueux et grave s'élève. Ce sont les passagers qui, d'une voix unanime, entonnent le *Magnificat*. On passe devant le môle : la foule y était accourue pour saluer le départ des soldats de l'Eglise. Sur le rivage et sur le vaisseau retentissent les cris de "*Vive Pie IX! Vive le Pape-Roi!*" C'est l'adieu des catholiques marseillais ; c'est le mot d'ordre des futurs défenseurs du trône pontifical. Le lendemain, en vue de Civita-Vecchia, le soir au milieu du calme des grandes eaux, de nouveaux cantiques se font entendre. C'est par l'*Ave Maris Stella* qu'on salue les côtes bénies de royaume du Vicaire de Jésus-Christ ! L'étoile de la mer, l'étoile de Marie Immaculée, n'est-ce pas l'étoile de Pie IX ? Et lui, du moins, plus heureux que d'autres souverains, il peut croire à son étoile, comme nous y croyons avec lui ! (Sourires et bravos.)

Mais je cède trop peut-être aux séductions de cet inépuisable sujet. . . . Après avoir admiré le dévouement des défenseurs du trône pontifical, sachons, Messieurs, nous demander compte de nos propres efforts pour la cause du Saint Siège. Où en est notre Œuvre du Denier de Saint Pierre ? Qu'avons-nous fait ! Que nous reste t-il à faire !

Dieu soit loué, Messieurs ! Le bilan que nous venons de clôturer accuse, cette année encore, une augmentation assez notable sur la recette de l'exercice précédent. Le montant des offrandes pour le Denier de Saint-Pierre s'élevait, à la date du 8 décembre 1867, à la somme de 194,980 fr. La ville de Gand figure dans ce chiffre pour 74,530 fr. De son côté, l'œuvre spéciale des *étrennes à Pie IX* a produit 69,592 fr., et cette somme, jointe aux recettes du Denier de Sainte Pierre, donne un total de 264,582 francs. En résumé, nous constatons une augmentation de 4,201 fr. sur les relevés du 8 décembre 1866. (Applaudissements.)

Vous remarquerez, Messieurs, que je ne comprends pas dans ces calculs la souscription récemment ouverte pour l'armée pontificale, et qui

atteint déjà, dans notre diocèse, un chiffre de plus de 120,000 francs. Toutes les listes ne sont pas encore closes, et les règles de la comptabilité ne permettent à nos trésoriers que d'enregistrer l'an prochain ce magnifique résultat.

Parmi les paroisses qui se sont particulièrement distinguées par leur générosité, je dois citer la commune d'Eyne. Déjà, Messieurs, vous avez pu lors de notre dernière assemblée générale, louer son zèle. Cette année, elle a fait plus encore. Ce village de 2,200 âmes a offert 2,250 francs au Denier de Saint-Pierre. D'autres paroisses ont suivi ce bel exemple ; d'autres au contraire, ont laissé diminuer le chiffre de leurs offrandes. Nous publierons, suivant l'habitude, un tableau qui permettra à chaque comité paroissial de faire son examen de conscience et de se livrer à de fructueuses études de statistique comparée. (Hilarité.)

Quoiqu'il en soit, d'ailleurs, dans telle ou dans telle paroisse, des résultats actuels, la résolution pratique à prendre est la même partout, c'est de faire mieux encore l'année prochaine, (Très bien !) De "l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre" je dirais volontiers, comme tout à l'heure des zouaves pontificaux : "vaincre, c'est avancer ; réussir, c'est progresser." Or, Messieurs, cet avancement et ce progrès dépendent non seulement des comités paroissiaux, ils dépendent surtout de chacun de nous. Faisons tous en pas en avant, et l'œuvre générale aura fait une lieue !

Et quelles circonstances furent jamais mieux faites pour stimuler notre zèle ? Une voix sort pour ainsi dire des événements pour proclamer que "l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre" est aujourd'hui l'œuvre des œuvres. Voyez ce petit royaume cerné de toutes parts par la Révolution, dépouillé de ses plus riches provinces, obligé de maintenir la splendeur de la capitale du monde chrétien, de pourvoir aux besoins publics, d'entretenir une armée, de faire face soit aux dépenses de la guerre, soit aux charges multiples d'une paix sans sécurité. Je pose en fait que pas un gouvernement en Europe ne résisterait aux périls d'une telle situation. (C'est vrai !) Le Saint-Siège cependant la traverse victorieusement, sans imposer de nouvelles charges à ses sujets restés fidèles.

On a de l'or à Rome, pendant que la planche aux assignats fonctionne à Florence. (Bravos.) L'état pontifical jouit d'un universel crédit, pendant que le roi Galant-Homme, en dépit de la confiscation du patrimoine ecclésiastique, monte, non pas précisément au Capitole, mais au Panthéon des banqueroutiers célèbres ! (Bravos bruyants et prolongés.) Le doigt de Dieu est là, me direz-vous ; c'est un prodige, c'est l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre qui l'opère et le continuera (oui ! oui !) ; c'est nous que la Providence a choisis pour être les instruments de sa miséricorde et de sa justice ! (Très-bien !)

Ne comprenez-vous pas aussi que l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre répond aux plus intimes et aux plus ardentes aspirations des cœurs catho-

liques ? Elle est l'expression la plus naturelle de notre amour pour l'Eglise, le cri de nos consciences révoltées par les odieux triomphes de l'astuce et de la force, l'affirmation la plus énergique et la plus efficace de notre liberté chrétienne et des droits divins, également menacés et méconnus.

Et quoiqu'en dise notre siècle, plus épris du prestige du canon que de la majesté de la justice, ce n'est pas en vain que nos protestations retentissent dans le monde. — "Vous ne connaissez d'autre droit que la force ?" — Eh bien, soit ! Deux cents millions catholiques sont une force aussi : il faut compter avec elle. (Sensation.) Or, dans toutes les nations se lèvent de fidèles enfants de l'Eglise. Ils apportent à la Papauté menacée le triple témoignage de la prière, de l'aumône et du sang. Et ce témoignage incomparable, qui est le privilège de notre cause, que dit-il ?

Ecoutez : toutes les voix ne font qu'une voix, et toutes les langues se confondent dans l'unanimité d'une même parole : "Rome est au Pape parce qu'elle est à nous, et elle est au Pape et à nous parce que Dieu nous l'a donnée, que les siècles nous l'ont conservée, que nous l'avons bâtie de nos offrandes et arrosée du sang de nos martyrs !" (Bravos.) Ce que veut cette solennelle affirmation, appuyée d'une attitude énergique, les événements nous l'ont montré.

A quoi faut-il attribuer la récente intervention de la France à Rome ? Qui donc a mis fin à une politique pleine d'atermoiements et d'incertitudes ? Je n'hésite pas à le dire : Ces résultats sont dus, après Dieu, à ce magnifique réveil des catholiques français, protestant, au nom du patriotisme outragé, mais surtout au nom de leur foi menacée dans ses droits les plus chers et dans ses affections les plus augustes. (Très bien !)

Et, plus récemment encore, dans ce solennel débat qui a si profondément remué l'Europe, d'où vient que des paroles plus rassurantes soient enfin venues éclaircir la situation et soulager nos filiales angoisses ? Le Corps Législatif l'a voulu sans doute, mais il était poussé par la France tout entière, frémissante et debout ; et derrière la France se trouvait la chrétienté ! (Bravos.)

Notre devoir est donc tout tracé, Messieurs : prions avec ferveur, donnons avec générosité, parlons avec courage. Le temps des équivoques est passé, les camps se dessinent, le problème est réduit à sa plus simple expression. Tous les subterfuges sont démasqués, tous les mensonges percés à jour.

Il ne s'agit plus de *l'Eglise libre dans l'Etat libre* ; l'église profanée de Monte Rotondo est là pour attester la sincérité de cette hypocrite devise ! (Bravos.)

Il ne s'agit plus des vœux du peuple romain ; le peuple romain veut rester fidèle à son roi : il l'a proclamé devant le monde. (Oui ! Très-bien !)

Il ne s'agit plus du loup gardant l'agneau, de Pie IX protégé par Victor Emmanuel, assisté sans doute de son "fibustier intime ;" la persécution qui sévit en Italie a fait justice de cette indécente plaisanterie ; personne ne croit plus à "la profession de foi du ci-devant Savoyard !" (Rires et applaudissements.)

Il ne s'agit plus même du Vatican et de son jardin : on veut extirper la Papauté, on veut en finir avec le Vicaire de Jésus-Christ, avec Jésus-Christ lui-même, et, pour mieux y réussir, on parle sans détour de raser le Vatican et de faire sauter le dôme de Saint-Pierre. (Mouvement.)

Désormais donc, il faut choisir entre ces deux termes : ou l'Eglise ou la Révolution.

Désormais il faut, comme au prétoire, opter entre Pie IX, le juste persécuté, et les misérables Barrabas à chemises rouges ou à robe royale, qui représentent l'annexionisme contemporain. *Barrabas autem insignis latro* : c'est le mot de l'Evangile, et il est éternellement vrai. (Bravos.)

Or, Messieurs, votre choix est fait : allez donc au scrutin déposer votre vote dans l'urne du Denier de Saint-Pierre !

Votre décision est prise, proclamez la tout haut, et forcez, s'il en est besoin, ceux qui tiennent en main les destinées des peuples à compter avec elle, à protéger la faiblesse, à défendre le droit !

Est-ce tout ? . . . Non, car cette question est si vaste et si grande que l'esprit déconcerté ne peut l'embrasser d'un seul regard.

Portons les yeux plus haut, Messieurs, et parlons le langage de la foi. Qu'est-ce que le Pape, pour nous catholiques ? Y pensons-nous assez, et savons-nous remplir les devoirs que cette pensée doit nous dicter ?

On vous a souvent redit les incomparables merveilles du mystère eucharistique ; on vous a introduits dans les profondeurs de " ce dogme générateur de la piété chrétienne." Mais Jésus-Christ n'est pas seulement présent parmi nous dans la Très-Sainte Eucharistie, il se perpétue, et, en quelque manière, il vit, il agit et il parle aussi dans la personne de son Vicaire. Comme l'autel où s'immole l'auguste victime est le centre de nos vieilles basiliques, la raison d'être et la clef de leur symbolique architecture, ainsi, Messieurs, le Pape est aussi le centre de la société religieuse, de ce grand édifice de l'Eglise dont nous sommes les pierres vivantes, travaillées et sculptées par la grâce. Nous avons et nous aimons la dévotion au Très-Saint Sacrement ; pourquoi n'aurions-nous pas, pourquoi n'aimerions-nous pas ce qu'après le P. Faber, je nommerai *la dévotion au Pape* ? Nous avons et nous aimons " l'Œuvre de l'adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement ; pourquoi n'aurions-nous pas, pourquoi n'aimerions-nous pas l'Œuvre du dévouement perpétuel au Vicaire de Jésus-Christ ? . . . (Très-bien !)

Cette Œuvre, Messieurs, est toute trouvée : c'est " l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre " dans ses multiples manifestations. Aimons-la donc !

Laissons parler notre cœur, écoutons notre foi, et du flambeau de la foi jailliront, comme toujours, les rayons de l'espérance. Sans doute, l'Eglise est persécutée, les temps sont mauvais, l'horizon est sombre. Et cependant, dans toutes les âmes croyantes, règne une invincible confiance. C'est que, pour un vrai chrétien, l'épreuve est un calice dont les bords seuls sont enduits d'amertume ; au fond de la coupe il retrouve toujours le miel des promesses divines. (Mouvement.)

Oui, Dieu se lèvera ; il jugera sa cause, il ne laissera pas sans récompense tant de dévouements dont il est l'objet dans la personne de Pie IX ! . . . Semblables à ces tisserands lyonnais dont la main trace de riches arabesques sur une soie cachée à leurs yeux, nous travaillons aux plans divins sans en connaître toute la magnificence. N'attendez-vous rien cependant de ce splendide mouvement qui embrasse l'univers ? Ne voyez-vous pas que, de toutes parts, les âmes tressaillent et présentent d'immenses événements ? N'est-ce rien que le réveil catholique de l'Angleterre, la renaissance catholique de la Hollande, les fécondes agitations de l'Orient ? N'est-ce rien que ce Concile œcuménique qui va briller comme un arc-en-ciel sur un ciel aujourd'hui rempli d'orage ? N'est-ce rien que l'épiscopat, le sacerdoce et les fidèles se groupant autour de Pie IX en rangs si étroits que pas une erreur, pas une révolte ne peuvent filtrer à travers ce rempart cimenté moins encore par l'obéissance que par l'amour ?

Ah ! Messieurs, confiance, confiance ! . . . Nous aussi nous attendons l'unité, une unité plus grande que celle de l'Italie, car elle doit conquérir le monde, la sainte unité des âmes, l'unité dans la vérité, dans la charité, dans la paix ! (Bravos.)

O Seigneur Jésus, que votre règne arrive ! Montrez-nous la puissance de votre bras, dissipez les ennemis de votre Eglise, et faites-nous apparaître ceint de la triple couronne du Père, du Pontife et du Roi, le bon Pasteur rassemblant ses brebis dans un seul berceau ! (Applaudissements prolongés.)

Mgr. l'Evêque de Gand a ensuite adressé à l'auditoire quelques paroles d'encouragement et d'édification, et a appelé sur la Société de Saint-Vincent de Paul et sur l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre l'abondance des bénédictions divines.

RIQUET-AU-DIABLE.

I.

SOMMAIRE :—Le clocher de Ker-Trall.—Ce qui s'y passa d'extraordinaire à la naissance de Riquet-au-Diable.—Ce qu'il advint encore de surprenant lors du baptême du jeune Henri Windmœr.

Par lui-même, le clocher de Ker-Trall offrait un aspect étrange. Haut de soixante pieds, sa base était moins large que son sommet, lequel se terminait en forme de champignon. Ses murs, noircis et rongés comme un vieux chêne maintes fois frappé par la foudre, semblaient prêts à crouler ; et on ne comprenait pas comment il se maintenait en équilibre.

On croyait généralement dans Ker-Trall que sa fondation remontait au roi franc Dagobert, époque où il servait à faire le guet.

A sa partie supérieure, cet étonnant clocher était percé de huit ouvertures, à chacune desquelles correspondait une cloche plus ou moins forte.

Huit cloches ! c'était beaucoup, assurément, pour un simple bourg perdu dans les bois et les montagnes. Voici l'origine de ce luxe de sonnerie.

Du temps que l'artillerie n'existait encore qu'en Chine, sur Ker-Trall pesait la domination de deux maisons seigneuriales dont les derniers représentants se sont éteints le même jour aux champs de Rosbach. Or, ces deux familles rivales s'efforçaient de l'emporter l'une sur l'autre, soit par les armes, soit à force de ruse, d'intrigues ou de magnificence.

Aussi, dès que l'usage des cloches commença à se répandre, l'un des maîtres du bourg en acheta une petite pour la tour du lieu. Son concurrent, jaloux du bruit qu'elle faisait, se hâta d'en acquérir une seconde de plus forte dimension. Le premier, ne voulant pas être en reste, ne tarda pas à procurer une troisième cloche à la tour de Ker-Trall.

La lutte dura plusieurs années, jusqu'à ce que huit cloches, plus puissantes l'une que l'autre, eussent pris place dans l'édifice.

Le défaut de ressources obligea les deux rivaux à ne pas aller plus loin, car, en ce temps, les cloches coûtaient fort cher. Il fallait les faire venir à grands frais, et les dépenses d'installation jointes à celles du transport décuplaient facilement le prix.

Ce fut ainsi que la tour de Ker-Trall se peupla de huit cloches, chantres de bronze destinés à proclamer dans la contrée le duel pacifique des deux seigneurs.

Peut-être notre récit paraîtra légendaire et quasi fabuleux ; cependant il est d'une rigoureuse authenticité. Les incrédules, pour constater la vérité, n'ont qu'à se rendre à Ker-Trall. Sans doute on ne leur montrera

plus qu'une seule cloche, les autres ayant été fondues en 1813 pour faire des canons ; mais ils liront sur les registres de la paroisse les actes de donation, les noms des cloches et les noms des parrains et marraines. Ils verront en outre le clocher tel que nous venons de le décrire. Les vieux du pays leur diront que l'édifice, autrefois, était moins large à son sommet, et qu'il fallut le développer au fur et à mesure qu'une nouvelle cloche devait y prendre place. Ils affirmeront gravement, sans sourciller, que la tour, construites contre toutes les règles de l'architecture, ne se soutient qu'à l'aide d'une fée résidant sous terre ; ils ajouteront avec le même aplomb, que le monument croulera le jour où l'on retirera d'un champ de bruyère une certaine pierre dont il sera parlé dans la suite de cette histoire.

Ces croyances, profondément enracinées dans l'esprit de ceux qui sont nés à l'ombre du clocher de Ker-Trall, leur inspirent une vigilance infatigable à l'égard de la pierre merveilleuse.

Lors de la grande Révolution, pendant l'invasion française, deux ou trois soldats esprits-forts, qui se moquaient des fées et des génies, essayèrent de détruire la pierre ; mais ils durent renoncer promptement à leur dessein pour ne point être massacrés.

Que si l'on nous demande comment on utilisait tant de cloches dans un simple bourg, nous répondrons qu'on n'éprouvait à cela nul embarras. Chacune avait son emploi réglé : la plus petite servait aux jours ordinaires, la seconde sonnait les dimanches, la troisième annonçait les baptêmes, la quatrième les mariages, la cinquième tintait le glas des morts, la sixième était consacrée aux fêtes de degré inférieur et la septième aux moyennes solennités ; aux grands jours de Noël, de Pâque, de l'Ascension, etc., les sept cloches mises en branle, faisaient entendre leurs volées imposantes à dix lieues à la ronde.

Quant à la huitième cloche, elle sonnait seulement aux visites du prince ou de l'évêque, ce qui arrivait très-rarement. Des générations entières s'étaient écoulées sans avoir connu le timbre de sa voix de bronze.

Elle ne devait mêler sa sonnerie à celle de ses compagnes que lors du passage du Pape ou du chef de l'Empire. Inutile de dire que l'occasion ne se présentait qu'à de longs intervalles. A l'époque où se place notre récit, il n'y avait, dans Ker-Trall, qu'un centenaire qui eût entendu ce majestueux carillon.

C'était en 1699, lors du passage de l'empereur Léopold Ier à Detmold. Le prince s'était exprès détourné de sa route pour jouir d'une sonnerie peut-être unique dans ses Etats.

Or, la naissance d'Henri Windmœr fut marquée par un étrange phénomène. L'enfant vint au monde le 31 décembre 17. : , à minuit trois quarts d'après certaines relations, et selon d'autres, le 1er janvier, à la même heure. Nous ne discuterons point la question, attendu qu'elle importe

peu à notre histoire. Il est un fait du moins qui n'est l'objet d'aucun doute, c'est qu'au moment même où le nouveau-né constatait par un vagissement sa présence au nombre des vivants, le silence de la nuit fut subitement troublé : une voix éclatante, celle de la grosse cloche, qui ne sonnait que pour le Pape et l'Empereur, vibra soudain dans les airs.

A ces sons imposants, tous les habitants de Ker-Trall, s'élançant hors du lit, se précipitèrent dans la rue, malgré le froid vif de la saison.

L'énorme cloche sonnait toujours à grandes volées. Les villageois, stupéfaits, s'interrogeaient mutuellement, demandant si le chef de l'Eglise ou celui du Saint Empire n'était point dans le voisinage.

On sut bientôt que rien de pareil n'arrivait, et qu'il n'y avait de nouveau dans le bourg que la naissance d'un jeune garçon dans la maison de Jean Windmœr.

On crut alors que la grosse cloche avait été mise en branle pour célébrer cet événement ; et bien que Jean Windmœr fût le bourgmestre de Ker-Trall, on ne laissa pas d'être très-scandalisé d'une telle innovation. On concédait qu'il eût pu faire sonner la cloche des dimanches, ou encore, à la rigueur, celle des petites fêtes ; mais la cloche du Pape ! où avait-il donc la tête ?

Tandis qu'on raisonnait à perte de vue là-dessus, voilà que la cloche des grands jours, puis celle des fêtes moyennes, puis toutes les autres successivement se mettent de la partie, formant non point un harmonieux carillon, mais un effroyable tintamare.

Du coup la stupeur fut au comble. Ni la rigueur de la température, ni le costume par trop léger des habitants, ne furent capables de les retenir ; tous se précipitèrent vers le clocher.

Mais, chose non moins étrange que la sonnerie, le maître sonneur et ses auxiliaires habituels étaient parmi la foule ; les portes de la tour étaient exactement fermées.

On alla au presbytère où, chaque soir, on déposait les clefs de l'Eglise : elles étaient toutes à leur place accoutumée, y compris celle du clocher.

Les cloches cependant menaient toujours un train d'enfer. On sollicita l'intervention du curé, qui vint avec un vase d'eau bénite et des enfants de chœur portant des cierges allumés.

On ouvrit la porte du clocher. Il s'en échappa brusquement une nuée de moineaux effarés, qui éteignirent de leurs ailes toutes les lumières et plongèrent l'assistance dans une profonde obscurité.

D'ailleurs les cloches se turent à l'instant.

On aspergea les lieux d'eau bénite, on ralluma promptement les cierges, on pénétra dans le clocher, qu'on fouilla de haut en bas. Rien n'était dérangé : les cordes, les battants ne remuaient même pas.

Enfin, par un prodige inexplicable, les cloches, qui s'entendaient d'ordinaire de si loin, ne furent point entendues, cette nuit-là, des villages les plus rapprochés, malgré le froid et la pureté de l'air.

Le lendemain, les habitants de Ker-Trall racontèrent aux paysans du voisinage l'aventure de la nuit ; mais on les traita de visionnaires, et quelques-uns finirent même par se persuader qu'ils avaient été le jouet d'une illusion ou qu'ils avaient fait un mauvais rêve.

Néanmoins la plupart demeurèrent convaincus qu'ils avaient été témoins de quelques diableries.

Quoiqu'il en fût, c'est ainsi que s'accomplit l'entrée en ce monde de Henri Windmœr qui devait en sortir sous celui de Riquet-au-Diable.

II.

Il est facile de le comprendre, après l'infenale sonnerie de la nuit où naquit le jeune Windmœr, aucun sonneur ne voulut, de quelque temps, rentrer dans le clocher de Ker-Trall.

Le curé dut payer de sa personne pour démontrer que nul maléfice n'avait été jeté sur les cloches. Il alla lui-même sonner plusieurs jours de suite.

Son exemple décida les sonneurs à reprendre l'exercice de leurs fonctions. Tout marcha parfaitement, sans incident remarquable, jusqu'au jour où devait être baptisé le nouveau-né.

C'était fête solennelle pour les habitants de Ker-Trall, car, à leurs yeux, le bourgmestre remplaçait les anciens seigneurs du village, et ils se préparaient à célébrer le baptême de l'enfant avec la pompe usitée jadis quand on présentait au Fonts sacrés les fils des hauts barons.

Dans ces circonstances, dès le matin du jour fixé pour la cérémonie, les jeunes gens du bourg se rendaient dans les bois pour y couper de belles branches vertes de houx. Ils les portaient en procession dans la chapelle du baptistère, les déposaient autour de la piscine sainte, les trempaient d'eau bénite, puis les promenaient dans le village.

Enfin, à l'heure du repas de baptême, ils allaient les planter devant la demeure du nouveau-né. Là, coiffés d'un bonnet vert et chaussés de guêtres rouges, ils exécutaient une danse allemande en soufflant dans des cornes de bœufs, comme les pâtres de la Suisse.

La danse terminée, le père de l'enfant sortait, suivi de ses laquais chargés de provisions. Chaque gars venait alors défilier devant lui, avec sa branche de houx, et formulait par trois fois des vœux pour la prospérité de l'héritier de la maison.

Il recevait en revanche une miche de pur froment et un quartier de viande, le tout accompagné d'un souhait de bonheur. La distribution achevée, chacun replantait en terre sa branche de houx et se retirait aux sons rauques de la corne. Cette musique rustique et primitive retentissait quelquefois dans le bourg et aux environs jusqu'après minuit.

L'époque du baptême du jeune Windmœr étant arrivée, on oublia à Ker-Trall la circonstance étrange qui avait marqué la naissance de l'enfant,

et on ne songea qu'à s'acquitter convenablement des cérémonies accoutumées.

Bien avant le lever du soleil, les jeunes gens coururent au bois, d'où ils revinrent avec de grosses branches de houx chargées d'innombrables baies rouges, ressemblant à des grains de corail parmi les feuilles épineuses.

A l'annonce de leur retour, une vieille berline à six roues et à quatre chevaux sortit de la maison du bourgmestre, laquelle occupait le haut du village.

L'antique voiture, aussi incommode qu'un chariot campagnard, ne roulait que dans les grandes occasions.

En ce moment, elle renfermait l'enfant qui allait être baptisé, sa nourrice, la sage-femme et le docteur. Le père, sa famille, ses amis, suivaient à cheval, en tête d'une longue file formée par les jeunes gens et les curieux du bourg.

Les rites sacrés s'accomplirent comme d'habitude, au milieu du recueillement général.

Le cortège franchit le seuil de l'église pour reprendre le chemin de l'habitation du bourgmestre.

C'était le moment que les sonneurs choisissaient pour entrer dans le clocher et commencer la sonnerie du baptême. Plus ils sonnaient de temps, plus ils faisaient honneur à la famille du nouveau-né. Ils se régalèrent à cet égard sur la générosité des parents.

Aussi, Jean Windmœr, à qui son rang inspirait une vanité excessive, n'épargna pas les gratifications. Les sonneurs, charmés, protestèrent que la cloche consacrée à célébrer les solennités du baptême, ferait entendre son chant de bronze jusqu'à la fin du jour, dût-elle se féler.

Ils n'eurent pas la peine de tenir leur promesse. Le maître sonneur, s'étant suspendu vigoureusement à la corde de la cloche des baptêmes, s'aperçut avec stupéfaction qu'elle n'émettait aucun son. Il appela ses aides ; mais leurs efforts réunis n'obtinrent aucun résultat ni sur une cloche ni sur l'autre.

Ayant requis du renfort, ils montèrent dans la cage qui renfermait les cloches ; tout y était dans le plus grand ordre. Alors ils tentèrent de faire jouer les battants à force de bras, et à peine réussirent-ils à produire de faibles tintements à de longs intervalles.

Bref, il fallut se passer de sonnerie ce jour-là, car les cloches s'obstinèrent jusqu'au bout dans leur silence.

Au premier moment, la famille du bourgmestre s'affecta singulièrement de ce phénomène inexplicable et qui paraissait avoir une cause surnaturelle. Mais la mélancolie ne pouvait faire long séjour chez Jean Windmœr, qui aimait à mener joyeuse vie. Il trouva bientôt moyen de bannir tout souci et de se livrer aux appétits qu'excitaient les odorantes fumées du banquet.

Soldat autrefois, il avait convié d'anciens camarades de l'armée, braves

routiers ne connaissant ni foi ni loi. Le reste des invités se composait de bons Allemands, grands admirateurs de quiconque avait traîné le sabre.

Donc, pour chasser le souvenir de la cruelle déception ou les funestes pressentiments, Jean Windmœr excita ses hôtes à manger et surtout à boire. Le rire revint bientôt sur les lèvres, et le repas se termina plus allègrement qu'il n'avait commencé.

Vers la fin, on appela trois des jeunes gens les plus délurés qui attendaient au dehors. On leur versa quelques rasades, et ils entonnèrent des chansons burlesques, accompagnées de danse et de pantomime. A chaque couplet que les gars chantaient, les convives choquaient leurs verres et les vidaient en l'honneur de l'héritier du bourgmestre.

Quand il vit que l'assistance s'était suffisamment ébaudie, Jean Windmœr sortit pour faire la distribution d'usage aux porteurs de houx qui attendaient à la porte.

Afin de chasser de leur esprit toute idée noire, il joignit à la victuaille de nombreuses pièces d'argent.

Les gars, comme on le pense bien, goûtèrent fort cette libéralité qui n'était pas inscrite dans le programme de la fête. Ils se retirèrent en laissant leurs branches de houx devant la demeure du bourgmestre. Et, comme pour faire honte aux cloches de leur mutisme inopportun, ils sonnèrent presque toute la nuit de leurs conques rustiques.

Aujourd'hui, dans plusieurs contrées de l'Allemagne, existe encore la coutume d'aller quérir des rameaux de houx dans les bois, aux naissances, aux baptêmes et même aux mariages, pour les planter à la porte des maisons.

Mais, au siècle dernier, à Ker-Trall, différentes observances superstitieuses se rattachaient à cette pratique.

Aux premières lueurs de l'aube du jour qui suivait la cérémonie, le maître de la maison allait visiter avec ses parents les branches de houx restées dans la cour, et on faisait la cueillette de toutes les baies qu'elles portaient.

Autant il y avait de baies rouges, autant, croyait-on, de jours heureux étaient réservés au nouveau-né. Celles-là, on les enfouissait sous la pierre du foyer.

Quant aux baies vertes, elles présageaient des jours difficiles, remplis d'épreuves pour l'enfant. On les enterrait profondément en dehors de l'habitation.

Il est inutile d'expliquer que les jeunes gens prenaient soin d'enlever les dernières pour ne laisser que les premières. Mais, malgré l'attention qu'ils y mettaient, ils en oubliaient toujours quelques vertes.

Toutefois, un plus grand malheur encore pouvait arriver en ces circonstances ; c'était quand, en dépit de toutes les précautions, il restait sur les rameaux de houx une ou plusieurs baies noires. Cela signifiait *male mort* pour l'enfant ; et, à Ker-Trall, au temps de notre histoire, cent personnes eussent cité sans peines de lugubres exemples.

Il n'y avait qu'un moyen de se prémunir contre la destinée qu'annonçaient les baies fatales : il fallait les brûler, puis jeter les cendres dans le Puits-Sans-Fond. En ce cas, le maléfice était conjuré.

Mais ce n'était pas une mince affaire que l'accomplissement de la dernière opération, car le Puits-Sans-Fond jouissait d'une sinistre opération. On ne se souvenait pas à Ker-Trall d'avoir jamais pu décider personne à en approcher.

Voici comment on procédait, quand il s'agissait de conjurer les maux présagés par les baies noires du houx des baptêmes.

Après avoir brûlé ces baies redoutées, on mettait les cendres dans un sachet de cuir qu'on suspendait au cou d'un chien ; ensuite on enfermait la tête de l'animal dans un sac de toile, on lui attachait à la queue une demi-douzaine de grelots, et on le portait, ainsi équipé, dans la direction du Puits-Sans-Fond.

Alors, tous les habitants du bourg se réunissant, formaient un vaste cercle, poussaient de grands cris, et lançaient des pierres, des balles, des bâtons, jusqu'à ce que la malheureuse bête, ahurie, folle de terreur, allât se précipiter d'elle-même dans le gouffre qui n'avait jamais rendu sa proie.

Or, le lendemain matin du baptême du fils de Jean Windmœr, quand le bourgmestre, accompagné de ses parents, se prépara à recueillir les précieuses baies, sa consternation fut extrême en découvrant que presque tous les fruits du houx étaient noirs. A peine s'il y en avait quatre ou cinq rouges.

Le fait était d'autant plus étonnant, que les jeunes gens n'avaient rien négligé pour éliminer les baies fatales.

On pensa naturellement qu'il y avait là-dedans de la sorcellerie ; on s'empessa d'en détruire l'effet en brûlant les baies noires et en jetant leurs cendres dans le Puits-Sans-Fond, à l'aide des procédés ordinaires.

Ici encore un événement singulier se produisit : lorsque le chien voué au terrible office d'emporter le mauvais sort se fût précipité dans l'abîme, il s'en éleva un épais et noir tourbillon, qui, obscurcissant les airs, couvrit de cendres les assistants.

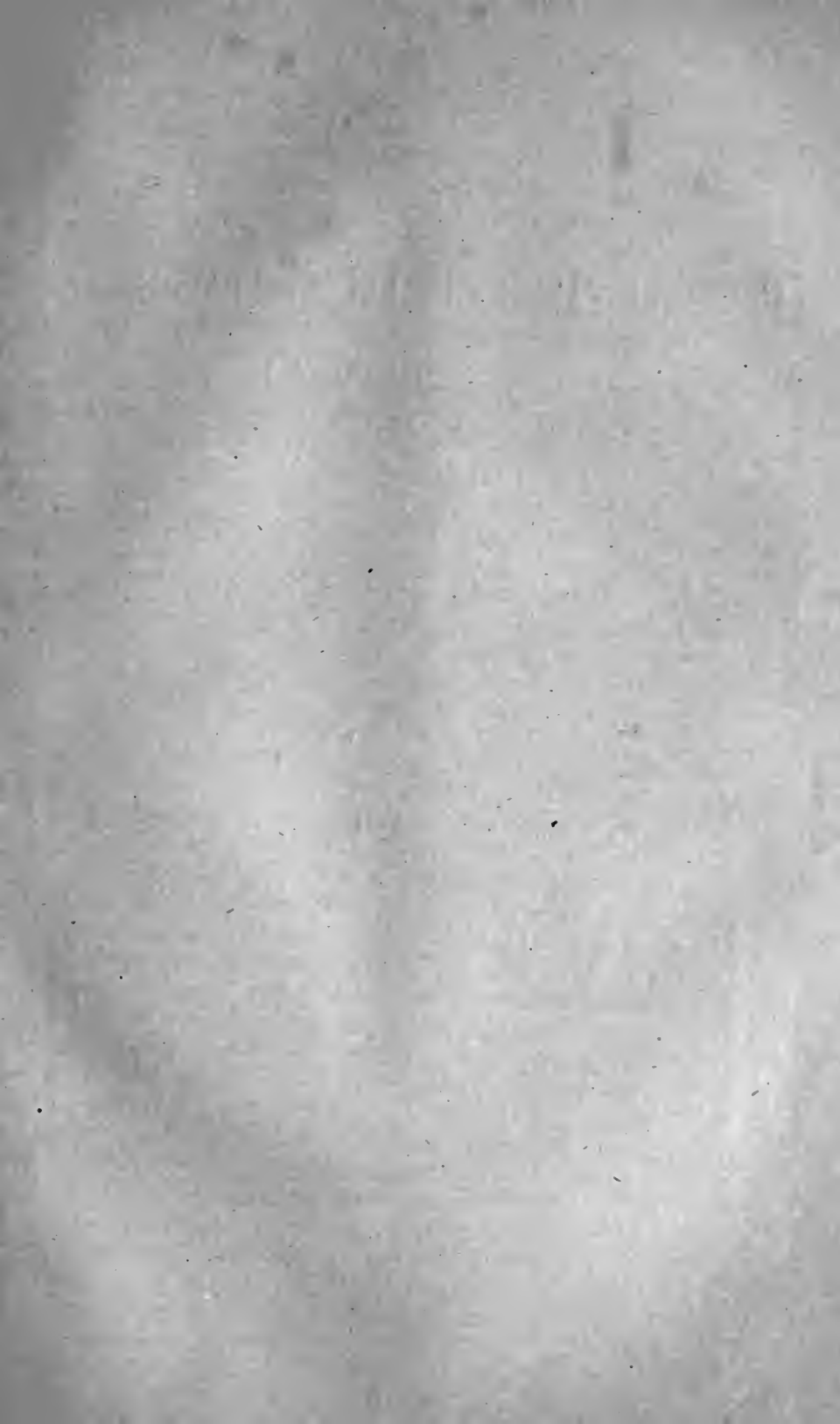
Chacun prit la fuite, en proie à une épouvante inexprimable.

La nuit de la naissance du jeune Windmœr, un prophète villageois, consulté sur ces cloches qui sonnaient d'elles-mêmes, avait répondu que ce phénomène était d'heureux augure, et qu'il annonçait que le nouveau-né deviendrait infailliblement pape ou empereur.

Interrogé une seconde fois sur la signification du silence opiniâtre des cloches le jour du baptême de l'enfant, il avait expliqué qu'un mauvais génie gelait la voix des chantres de bronze, afin de se venger du bon génie qui avait présidé à l'avènement en ce monde de l'héritier du bourgmestre.

Mais à la nouvelle du prodige du Puits-Sans-Fond, les habitants de Ker-Trall jugèrent que le jeune Henri Windmœr était voué à une malédiction inéluctable.

(La suite au prochain numéro.)



L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL
DE MONTREAL.

~~~~~  
DIXIÈME ANNÉE.  
~~~~~

No. 2.—15 Fevrier 1868.

~~~~~  
*SOMMAIRE:*

|                                                                                                                      | Page |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| I. L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA: . . . . .                                                           |      |
| CHAPITRE IV. Les Cent Associés négligent la conversion des Sauvages et<br>l'augmentation de la Colonie.....          | 81   |
| II. LES FRANCS-MAÇONS—Ce qu'ils sont. Ce qu'ils font. Ce qu'ils veulent.<br>Par Mgr. de Ségur. ( <i>Suite</i> )..... | 95   |
| III. LE BOIRE ET LE MANGER.....                                                                                      | 114  |
| IV. JULIEN WATTS RUSSELL, Zouave Pontifical.....                                                                     | 124  |
| V. LE LUXE.....                                                                                                      | 126  |
| VI. CHRONIQUE.....                                                                                                   | 128  |
| VII. LA CROISADE DES TEMPS MODERNES.....                                                                             | 141  |
| VIII. RIQUET-AU-DIABLE.....                                                                                          | 153  |

# L'ECHO

DU

## CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

~~~~~  
DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

—————
No. 3-15 Mars 1868.
—————



MONTREAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,..... \$1.00
Un an,..... \$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à CHARLES THIBAUT, Ecuier, gérant.

CHAS. THIBAUT,

AVOCAT,

No. 27 RUE ST. VINCENT,

MONTREAL.

A NOS ABONNÉS.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial vient d'achever sa neuvième année d'existence. Il remercie vivement tous les abonnés des années précédentes qui lui sont demeurés fidèles, et tous ceux qui sont venus s'ajouter cette année aux anciens. Il adresse au ciel, les vœux les plus sincères et les plus ardents afin que la protection de Dieu les accompagne pendant l'année 1868. De graves événements se sont accomplis pendant celle qui est expirée : la main du Seigneur s'est appesantie sur son peuple, mais en même temps sa paternelle bonté a prêté une oreille attentive aux prières de ses enfants, et sa puissance a partout dissipé les nuages qui menaçaient l'horizon.

Unissons tous nos cœurs dans un même transport de reconnaissance ! plaçons notre confiant espoir en la divine clémence et attendons l'avenir avec le ferme courage des âmes chrétiennes !

La grandeur des événements accomplis et de ceux qui se préparent, ne permet point que nous les laissions ignorer à nos fidèles lecteurs. Désormais plus que jamais nous enrégistrerons les faits généraux qui intéressent la religion ; nous donnerons chaque mois le fidèle résumé des principales nouvelles de l'Univers Catholique.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE,

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[*Depuis 1632 jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en 1641.*]

CHAPITRE V.

LA COLONIE EST A LA VEILLE D'ÊTRE DÉTRUITE PAR LES IROQUOIS, SI ELLE NE REÇOIT UN SECOURS PROMPT ET PUISSANT QUE LA COMPAGNIE LUI REFUSE, ET QUE LE ROI NE PEUT LUI ENVOYER.

I.

Cinq Français massacrés par des Sauvages alliés de la France.

Nous avons vu qu'avant l'arrivée des Anglais à Québec, des sauvages Montagnais, des Algonquins et des Hurons, quoique alliés à la France, avaient cruellement assassiné plusieurs Français et que Champlain, d'abord résolu de tirer vengeance de ces meurtres, s'était vu obligé, à la fin, d'user de dissimulation, à cause de la faiblesse où se trouvait la colonie. A son retour à Québec, en 1633, il fut témoin du meurtre d'un autre Français : le 2 juillet, l'un de ses ouvriers était occupé à blanchir du linge, à cinq cents pas du Fort, lorsqu'un sauvage Algonquin de la petite nation, s'approchant derrière cet homme, lui décharge trois coups de hache sur la tête, et l'étend par terre. Puis, comme s'il eût voulu donner à penser aux Français que ce meurtre eût été fait par quelque Iroquois, l'assassin, qui croit n'avoir été aperçu de personne, fait un tour dans le bois, et revient à sa cabane, proche de l'habitation. Au bruit des coups de hache, les PP. Brébeuf et de Noue, alors dans une cabane de Hurons, accourent et trouvent sans parole ce pauvre blessé, qui meurt le lendemain. Cependant l'assassin avait été vu, dans son crime, par deux sauvages Algonquins qui le dénoncèrent ; et Champlain le fit saisir, ce jour-là, 3 juillet, dans l'intention de le condamner au dernier supplice, afin de contenir les autres dans le devoir par cet exemple de sévérité.

II.

Champlain ne peut punir les Sauvages assassins des Français.

Pour y disposer les chefs sauvages, en les faisant convenir eux-mêmes que le meurtrier méritait la mort, il les rassembla et leur montra que, d'après toutes les lois divines et humaines, il devait perdre la vie ; mais ils avaient de la peine à en convenir, et offraient des présents, selon leur coutume. Le dimanche suivant, tous les chefs Montagnais s'assemblèrent, et lui offrirent deux petits enfants, qu'il refusa, en leur répondant que ces enfants étaient innocents du crime commis et qu'il ne pouvait avoir de meilleur otage que le criminel détenu en prison. Il leur rappela que le défunt était le cinquième de ses hommes tués par eux ; que, la première fois, deux étaient tombés sous leurs coups, et qu'il leur avait pardonné ; que, la seconde fois, le prévenu de deux autres meurtres, après quatorze mois de prison, avait été élargi, à l'occasion de l'arrivée des Anglais ; mais sous promesse, de leur part, de lui livrer le troisième qui tomberait dans le même crime. Ces raisons ne purent les convaincre, quoique Champlain persévérât toujours dans la résolution de faire mourir l'assassin. Un capitaine lui ayant demandé de renvoyer le criminel, Champlain lui déclara qu'il était obligé d'en faire justice, et qu'il y allait de sa propre vie : tout ce qu'il fit, ce fut d'accorder au père du meurtrier que le supplice fût différé jusqu'à l'automne. Mais le détenu, qui était parvenu à retirer adroitement de ses fers la goupille qui l'y tenait attaché, usa de ruse, le 18 août, pour éloigner un instant de lui le soldat de garde ; et, profitant de ce moment, il grimpe par une fenêtre, sort de sa prison, gagne le rempart, se laisse tomber de là, et court à toutes jambes dans les bois, où il disparaît. Ainsi la détention momentanée de l'assassin fut toute la vengeance que les Français purent tirer de son crime.

III.

Les colons exposés à la fureur des sauvages tombés en ivresse.

Nous avons dit que, les Anglais leur ayant vendu du vin et de l'eau-de-vie, ces sauvages, passionnés depuis pour ces liqueurs, se livraient aux excès les plus monstres, dans leur ivresse, et que quelques mauvais Français ne laissaient pas de faire, à leur tour, ce détestable commerce avec eux, malgré les dangers auxquels ils exposaient toute la colonie. Le P. Le Jeune écrivait, en 1632 : “ Depuis que je suis ici, je n'ai vu que des sauvages “ ivres ; et je m'attends bien qu'ils tueront, l'un de ces jours, quelques “ Français : ce qu'ils ont déjà pensé faire ; passé huit heures du matin, il ne “ fait pas bon de les aller voir sans armes quand ils ont du vin. Quelques- “ uns de nos gens y étant allés, l'après-dinée, un sauvage voulut les as- “ sommer à coups de hache ; mais d'autres, qui n'étaient pas ivres, vinrent

“ au secours.” L'un des compagnons de Champlain ajoutait, l'année suivante : “ Quand les sauvages sont pris d'ivrognerie, ils peuvent faire quelque mauvais coup et nous assommer, comme depuis ils ont menacé un de nos matelots, qui se jeta dans l'eau pour se soustraire à eux. Sans cela, je ne sais ce qu'ils ne lui eussent fait ; et de là pourraient naître des occasions de querelles et de troubles, dans tout le pays.”

IV.

Les Iroquois entrent en guerre avec nos alliés.

Mais les Iroquois, de leur côté, donnaient à la colonie de bien plus graves sujets d'alarmes, depuis le retour des Français en Canada. Pendant le séjour des Anglais dans le pays, les Montagnais, s'étant battus avec les Iroquois, en avaient pris plusieurs, dont six furent détenus à Québec et trois à Tadoussac. Ils travaillaient cependant à faire la paix, en leur rendant ces captifs lorsque celui qui les détenait prisonniers, à Québec, étant tombé en ivresse, ordonna d'en tuer un d'un coup de couteau ; ce qui fit évanouir toute espérance de paix et détermina les vainqueurs à tuer tous les autres, après leur avoir fait souffrir tous les genres de tortures que la férocité de ces peuples put inventer de plus cruel. Quand les Français, conduits par de Caën, partirent de Tadoussac, deux des trois prisonniers étaient dans ces cruels supplices ; et lorsqu'ils arrivèrent à Québec, on leur raconta la mort des six autres, dont ils avaient déjà eu connaissance avant leur départ de Tadoussac. C'étaient, pour les Français, de tristes conjonctures, peu propres à leur inspirer confiance, dans le nouvel essai de leur établissement en ce pays. Car après toutes ces cruautés, les Montagnais entrèrent dans de grands sentiments de crainte, à l'égard des Iroquois, et avec d'autant plus de raison que ceux-ci, irrités et transportés d'un désir ardent de vengeance, étaient, tous les jours, aux aguets, pour surprendre les autres et les faire expirer dans de semblables tourments. Aussi, de Caën, cherchant quelqu'un qu'il pût envoyer chez les Hurons pour les inviter à venir à la traite, ne put jamais trouver un seul sauvage qui osâ se mettre en chemin.

V.

Des Iroquois attaquent, blessent et tuent des Français.

Ces dispositions hostiles entre les sauvages alliés et les Iroquois, ainsi armés les uns contre les autres, persévéraient les mêmes, l'année suivante, lorsque Champlain arriva à Québec ; et comme les expéditions qu'il avait faites au commencement, en allant attaquer les Iroquois, étaient, dans l'estime de ces derniers, un crime irrémissible, une sorte de délit originel, qui devait s'étendre à tous les Français : lui et sa recrue avaient tout à appré-

hender des Iroquois, sans presque rien espérer des autres. Après avoir résolu de faire la traite à Sainte-Croix, ou au Fort Richelieu, comme il a été dit, il avait envoyé une chaloupe armée, pour aller jusqu'à la rivière des Prairies, avec ordre d'y attendre les Hurons qui descendraient à la traite, et de les protéger, dans le reste du voyage, jusqu'à Sainte-Croix. Les hommes de la chaloupe ayant mis pied à terre, au delà des Trois-Rivières, pour se délasser, furent aperçus par une troupe de vingt-huit Iroquois, cachés dans un bois ; et au moment où ceux-là s'embarquaient pour continuer leur route, les autres sortirent du bois, fondirent sur eux à l'improviste, en faisant voler une grêle de flèches, dont deux furent tués, et quatre blessés grièvement. Après un si rude échec, les Français rebroussèrent chemin pour retourner à Sainte-Croix, et de là dépêchèrent un canot, afin de transporter à Québec l'un des quatre blessés, nommé Robert Mellon, qui était sans doute en plus grand danger que les autres, et réclamait aussi des soins particuliers qu'on ne pouvait lui donner à Sainte-Croix. Car il avait reçu six coups de flèches, et nonobstant tout ce qu'on put faire pour lui, il mourut bientôt après son transport à Québec.

VI.

Champlain, pour réduire les Iroquois, ne demande que 120 hommes d'élite.

Champlain, dix jours après son arrivée, avait donc déjà comme perdu trois hommes de sa recrue, sans parler encore des trois autres qui étaient blessés ; et, cependant, par l'état de faiblesse où l'avait mis la Compagnie, en ne lui donnant guère que les hommes nécessaires au commerce, il ne pouvait demander raison de ces meurtres aux Iroquois, ni aller les attaquer ; se voyant réduit à la dure nécessité de se tenir seulement sur la défensive. On comprend que, pour un homme du caractère de Champlain, cette position humiliante avait quelque chose de bien triste et de bien désolant. Aussi parlait-il souvent à ses plus intimes de l'impatience où il était d'en sortir, et de se voir en état de réduire enfin ces barbares. Ce qui était bien propre à l'affliger, c'est qu'étant convaincu qu'il en viendrait à bout avec un secours de cent ou cent vingt soldats d'élite, ce faible secours, il ne pouvait l'obtenir. Pour aller attaquer les Iroquois dans leur pays, il désirait avoir des hommes accoutumés à la fatigue, pleins de courage et obéissants, dont quatre-vingts fussent armés de bonnes carabines de maître, dix exercés au maniement de l'arme blanche, quatre aux mines et aux pêtards, dix à se servir de la hallebarde, et dix autres de la pique, quatre charpentiers et quatre serruriers, qui fussent en même temps soldats, et enfin deux chirurgiens. Il voulait qu'en outre ces hommes eussent chacun leur pistolet et une sorte d'armure, en forme de cotte d'armes, formée de petites lames d'acier, descendant jusqu'au jarret, qui les garantit des flèches des Iroquois. " Avec cette petite troupe guerrière, qui serait ac-

“compagnée de trois ou quatre mille sauvages alliés, disait-il, on irait au pays des Iroquois en douze journées ; au moyen des pétards, des mines, des artifices à feu et de cavaliers, on leur ferait abandonner, sans résistance, leurs cinq principaux villages, et on leur donnerait la loi à tous. Alors nous serions craints des ennemis, nous serions redoutés et aimés de nos alliés, qui tous sauraient ce que valent les Français quand on les offense. Car il serait nécessaire de leur apprendre que nous savons faire autre chose que de traiter les castors ; d'autant que s'ils ne nous voient faire quelque action généreuse, ils nous tiendront pour des hommes sans courage, pour des femmes, tueront des nôtres, comme ils ont fait par le passé ; et il n'y aura plus de sûreté pour les colons. Cette guerre est un coup d'Etat pour ce pays.”

VII.

Champlain demande ce secours et compte le recevoir l'année suivante.

Champlain, sachant que la compagnie des Cent-Associés n'était pas en état de lui fournir ce secours, résolut de le demander, cette même année 1633, au roi et au cardinal de Richelieu ; et il se tenait comme assuré de le recevoir prochainement, puisqu'il dit aux sauvages alliés qu'il allait écrire pour l'obtenir, et qu'il les priaît tous de revenir, au printemps suivant, pour connaître le succès de sa demande. Il écrivit, en effet, au cardinal, le 15 août suivant ; et sa lettre, que nous avons sous les yeux, montre que cette confiance lui était inspirée par l'assurance certaine de réduire les Iroquois, avec ce faible secours, et de procurer en même temps à toutes les nations sauvages une paix générale, si nécessaire à l'accroissement et à la prospérité de la colonie. “Monseigneur, pardonnez, s'il vous plaît, à mon zèle, si je vous dis qu'après que votre renommée s'est étendue en Orient, il reste que vous la fassiez connaître en Occident, où cette Nouvelle-France vous tend les bras. Il semble que Dieu vous ait fait naître et réservé préféremment à tous ceux qui vous ont devancé, pour faire faire plus de progrès à ce pays, qu'aucun d'eux ne l'a fait, depuis trente ans que je le fréquente, en procurant une paix générale à ces peuples. Ils ont guerre avec une nation appelée les Iroquois, qui tiennent plus de quatre cents lieues de pays assujettis, en ôtant la liberté des chemins et des rivières. Si cette paix se fait, nous jouirons de tout, et facilement. Ayant le dedans des terres, nous en chasserons nos ennemis, tant les Anglais que les Flamands, et les contraindrons de se retirer sur les côtes ; et en leur ôtant ainsi le commerce avec les Iroquois, nous les mettrons dans la nécessité d'abandonner le tout. Pour procurer ces avantages, il ne faut que cent vingt hommes, armés à la légère, pour éviter les flèches, avec deux à trois mille sauvages de guerre, nos alliés ; et, en y apportant l'ordre requis, on se rendra, dans un an, maître absolu de tous ces peuples ; ce qui augmentera le culte de la religion et procurera un

“ commerce incroyable. Le pays est riche en mines de cuivre, de fer, d’acier, de potin, d’argent et d’autres minéraux qui s’y peuvent rencontrer. Monseigneur, le coust de six vingt hommes est peu à Sa Majesté, l’entreprise honorable, autant qu’on peut l’imaginer, et toute à la gloire de Dieu.”

VIII.

Champlain réitère sa demande ; on ne peut lui envoyer ce secours.

Malgré l’intérêt sincère qu’il portait au Canada, le cardinal ne pouvait, dans la conjoncture des guerres où il se trouvait engagé, et qui absorbaient alors toutes les ressources militaires de la France, lui envoyer ce secours. Champlain, qui montra toujours tant de constance dans ses desseins, ne laissa pas cependant de lui réitérer sa demande, l’année suivante, et lui écrivit en ces termes : “ Les Iroquois nous donnent ici bien de l’exercice : venant de très-loin pour épier nos gens, pendant qu’ils travaillent, et les tuant en trahison. Pour les vaincre et les réduire à l’obéissance de sa Majesté, six vingts hommes de France, bien équipés, avec nos alliés les sauvages, suffiraient pour les exterminer ou pour les faire venir à la raison. Je connais leur forces et leur manière de faire la guerre ; ce qui me donne tant d’avantage sur eux, qu’avec la grâce de Dieu je les réduis aisément au devoir, si j’avais l’assistance que j’ai marquée plus haut. L’expérience que j’ai acquise, depuis tant d’années que je fréquente ce pays, fait qu’avec ce secours je me promettrais une assurée victoire. Si j’osais, je vous le demanderais, Monseigneur, comme à celui qui peut tout, et qui a le maniement des affaires les plus importantes de la France. Que si quelques considérations ne permettent pas que ma requête ait son effet, au moins je supplie Votre Grandeur qu’il lui plaise me faire la grâce de me continuer son affection, qui m’obligera non-seulement de prier Dieu pour l’état de sa santé et pour sa prospérité, mais aussi de vivre et de mourir,

“ De Votre Grandeur,

“ Monseigneur,

“ Le très-humble et très-obéissant serviteur,

“ CHAMPLAIN.”

Il eût été difficile que la France pût alors le secourir. Le cardinal de Richelieu, ayant entrepris de longues et cruelles guerres, pour abaisser la maison d’Autriche, les ennemis portèrent plusieurs fois leurs armes dans l’intérieur du royaume : la Franche-Comté, la Picardie, la Bourgogne, la Provence, le Roussillon furent successivement le théâtre de la guerre, et, en 1639, le roi avait, en même temps, six armées sur pied, ce qui devait ôter tout moyen de secourir la Nouvelle-France. Champlain ne put donc recevoir la recrue qu’il sollicitait ; et M. de Montmagny, son successeur, se vit longtemps réduit au même état de détresse.

(A continuer.)

LES FRANCS-MAÇONS,

CE QU'ILS SONT, CE QU'ILS FONT, CE QU'ILS VEULENT.

PAR MGR. DE SÉGUR.

[*Suite.*]

XXIV.

De la presse maçonnique.

La Maçonnerie est d'une activité fiévreuse dans sa propagande : la paix dans le zèle est le caractère de la vérité ; l'agitation est le caractère de l'erreur. La Maçonnerie s'agite prodigieusement. Ses moyens d'action sont variés et puissants ; elle fait feu sur nous de tous côtés. Montrons-le, en nous bornant à la France.

Sa première arme, c'est la *presse*. Nous avons déjà vu qu'elle dirige indirectement la plupart des journaux. Elle a, en outre, des publications à elle, plus ou moins perverses, selon leur plus ou moins de franchise. Elle a d'abord le *Franc-Maçon*, revue mensuelle, anodine, fondée en 1847, à la veille de la révolution de février, et destinée à *éclairer* l'esprit et à réjouir le cœur de tous les Fr. . Prudhommes. Elle est *respectueuse* pour la Religion, du moins dans la forme ; c'est le journal orthodoxe et mystique de la Maçonnerie. Les purs Maçons du progrès l'appellent impitoyablement "jésuite."

Elle a ensuite le *Journal des initiés*, revue mensuelle aussi, publiée en deux cahiers semblables dont le second s'appelle la *Renaissance*. Dans celui-là, on ne prononce pas le nom de Franc-Maçon ni de Franc-Maçonnerie ; c'est le "cahier de la propagande ; il *propage l'œuvre de la Maçonnerie sans la nommer, afin d'écartier les préventions.*" (1). O bonne foi ! ô candeur !

Elle a le *Monde maçonnique*, publication beaucoup plus avancée, par conséquent beaucoup plus *franche* et plus *maçonne*. Nous l'avons citée plusieurs fois déjà. Il fait la guerre aux deux autres, et les accuse d'être des arriérés, des formalistes ; pour lui, il est carrément libre-penseur, indépendant, bien au-dessus de toute idée religieuse. C'est le camp libéral, qui veut réformer la Maçonnerie extérieure et arriver à la suppression officielle du nom même "du Grand Architecte de l'Univers." Ce parti fait de grands progrès, quoiqu'il n'ait pu encore faire prédominer son sentiment. Bien que la plupart des Maçons-jésuites ne regardent cette formule traditionnelle que comme une pure formalité, qui laisse à tous les

(1) Numéro de janvier 1867.

Frères la pleine liberté de l'athéisme, néanmoins, les Maçons-libéraux tiennent à la suppression : cette vieillerie sent trop la Religion et peut avoir des dangers.

La Maçonnerie revendique encore comme siennes les feuilles tout à fait athées que nous citons tout à l'heure : *la Morale indépendante, la Libre Pensée, la Libre Conscience, La Solidarité* ; et l'on ne voit pas ce qui empêcherait de compter parmi ses productions les plus pures, ou du moins parmi ses plus dévoués auxiliaires, un bon nombre de grands et petits journaux, tel que *le Siècle, l'Opinion nationale, l'Avenir national, le Temps, la Liberté, le Journal des Débats*. Ces feuilles, cependant, ne sentent pas le besoin de dater leurs numéros de l'année 5867. Elles laissent également dans une ombre discrète le jargon des Frères et amis, ainsi que le fameux signe sacramentel (. . .).

La *Revue des Deux Mondes* est au même titre au service de la Franc-Maçonnerie et de son œuvre sacrilège. Presque tous ses rédacteurs sont des rationalistes connus, ou des hérétiques ; quelques-uns sont des athées, tels que Renan, Taine, Littré, etc.

Ainsi, en France, la *presse* est en grande partie maçonnique, c'est-à-dire anticatholique et antichrétienne. Quel danger pour la foi du peuple !

XXV.

Que la Franc-Maçonnerie commence à s'emparer de l'enfance au moyen de l'enseignement et de l'éducation.

Cette seconde arme est peut-être plus dangereuse encore que la première. La Maçonnerie semblait l'avoir un peu négligée : elle s'en aperçoit, et forme les projets que nous allons voir.

Par le Baptême, par le catéchisme et par la première Communion, l'Eglise fait les chrétiens et pose la base de leur vie religieuse. La Franc-Maçonnerie, qui est l'*anti-Eglise*, ne veut plus de tout cela ou, pour mieux dire, elle veut substituer à cette base chrétienne une base maçonnique, absolument étrangère au christianisme. Elle tâche d'abord de mettre le sceau maçonnique sur les tout petits enfants. Elle a une cérémonie d'adoption qui s'accomplit "sous l'éclat de la Lumière maçonnique," et elle dit au pauvre enfant qu'elle adopte : "Que la Lumière maçonnique brille à tes yeux, comme plus tard nous la ferons briller à ton esprit (1)." De même que l'enfant baptisé devient chrétien et membre de l'Eglise, de même l'enfant *adopté* devient *Louveteau* ou *Louveton*, si c'est un garçon ; *Louvetonne*, si c'est une fille, et membre de la Franc-Maçonnerie. Ces Louveteaux, s'ils sont pauvres, ont droit aux secours des Frères.

Dans un hospice d'Avignon, une pauvre femme présentait naguère aux bonnes Sœurs un petit enfant de onze mois, en déclarant à la Supérieure

(1) Le Fr. Ragon, *Rituel d'adoption des jeunes Louveteaux*.

qu'elle était de passage dans la ville, et en demandant quelques remèdes pour son enfant. La Religieuse, en caressant le petit malade, aperçut une médaille singulière suspendue à son cou. "Quelle est cette médaille?" demanda-t-elle à la mère. "C'est la médaille des Francs-Maçons," lui répond la pauvre femme; et comme la sœur lui en faisait des reproches, lui représentant que les Francs-Maçons étaient excommuniés, la malheureuse répondit sans détour: "En me présentant avec cette médaille devant le chef d'une Loge, j'en obtiendrai aussitôt un secours d'argent pour m'aider à continuer mon voyage."

Il paraît que dans certains faubourgs de Paris le nombre des Louveteaux est très-considérable parmi les enfants de la classe ouvrière. Pauvres petits!

Mais c'est surtout par les écoles que la Franc-Maçonnerie veut accaparer les enfants. "Il faut préparer le monde profane à recevoir *nos principes* disait le *Monde maçonnique* (octobre 5866). Je considère l'instruction primaire comme la pierre angulaire de notre édifice... L'instruction religieuse doit-elle être retranchée du programme?... Le principe d'autorité surnaturelle (c'est-à-dire la foi), qui enlève à l'homme sa dignité, est inutile pour discipliner les enfants (quelle absence de sens pratique!) et susceptible de les conduire à l'abandon de toute morale (quelle absence de sens moral!) donc il est urgent d'y renoncer. Nous enseignerons les droits et les devoirs au nom de la liberté, de la conscience, de la raison, et encore au nom de la solidarité." (Que voilà bien la *bagoul* révolutionnaire, creux et sonore, qui avec ses grands mots ne sait pas ce qu'il dit!) "La Maçonnerie doit être le moule de la société moderne; elle doit former des hommes libres. (Nous connaissons cette liberté.) Créer des écoles, surtout des écoles d'adultes, des orphelins, c'est le meilleur moyen de vulgariser la Franc-Maçonnerie."

Ces vœux adoptés par un grand nombre de Loges, ont été sanctionnés et réalisés par un décret du Grand-Orient de France (en janvier 5867, ou pour parler chrétien, 1867). Ce décret porte "qu'il a été décidé en Conseil que le Gr. . . Or. . . se mettrait à la tête d'une œuvre ayant pour objet d'encourager et de propager l'instruction primaire, en décernant chaque année des récompenses, soit aux instituteurs et institutrices, soit aux élèves, et en créant, lorsque les circonstances le permettront, des écoles primaires et des classes d'adultes." Puis la circulaire expose l'organisation de l'œuvre, que dirigeront les Loges ou des Comités nommés par elle, le mode des souscriptions et la nécessité de déployer du zèle, stipulant que les récompenses et les livrets de caisses d'épargne seront accompagnés d'une médaille avec l'inscription suivante: Grand-Orient de France. Encouragement à l'instruction primaire donné au nom des Maçons de l'Orient de . . ."

La propagande des écoles protestantes est certes bien dangereuse; mais celle-ci, si je ne me trompe, le sera bien autrement.

Pour compléter la chose, le *Monde maçonnique* (janvier 1867) nous annonce “ la rédaction d'un *Catéchisme de morale* à l'usage et à la portée des enfants ; un catéchisme qui leur apprendra à écouter leur conscience plutôt que la tradition (c'est-à-dire plutôt que la Religion et l'Eglise), à être vertueux par principe !), avec conviction (comme si la foi n'était pas la plus sérieuse de toutes les convictions et même la seule sérieuse !) et avec désintéressement (comme si l'espérance du ciel et la crainte de l'enfer nous empêchaient de servir et d'aimer DIEU purement !).” Au mois de juin 1867, un prix de *cinq cent francs* a dû être décerné à cet effet.

Enfin, en novembre 1866, a été inaugurée par les Maçons d'Alsace une *ligue de l'enseignement* pour la France, à l'imitation de celle qui fonctionne en Belgique depuis 1864. Cette ligue a pour principe fondamental “ de ne servir les intérêts particuliers *d'aucune opinion religieuse,*” en d'autres termes de proscrire absolument la foi dans l'enseignement et dans l'éducation. Le Fr. . . Macé, promoteur de cette ligue impie, avait recueilli au bout d'un mois des souscriptions nombreuses, et le *Monde maçonnique* déclarait (février 1867) que “ *les Maçons doivent adhérer en masse à cette ligue bienfaisante* et que les Loges doivent étudier dans la paix de leurs Temples (*sic*), les meilleurs moyens de la rendre efficace.”

Et il y a en France seize cent mille Maçons : qu'on juge si le péril est chimérique ! Avis, non-seulement aux pasteurs des âmes, mais encore aux pères de famille qui conservent en leur cœur la moindre étincelle de foi !

XXVI.

Comment la Franc-Maçonnerie étend son action sur les jeunes filles.

Avant de parler de la Franc-Maçonnerie féminine, signalons rapidement une nouvelle institution maçonnique, très-dangereuse : *les écoles professionnelles* pour les jeunes filles.

L'école professionnelle a pour but de développer l'instruction primaire, et de préparer les jeunes filles de la classe ouvrière aisée ou du petit commerce aux diverses professions particulières où elles pourront honorablement gagner leur vie. Rien de meilleur en soi ; rien de plus utile. Les Francs-Maçons, comprenant l'importance du rôle de la femme dans le monde, viennent de fonder à Paris des écoles professionnelles. Ils ont, dit-on, de vastes projets à cet égard. Déjà deux grandes écoles sont ouvertes et fonctionnent sous la protection des Loges. Elles sont dirigées par des dames et institutrices qui jouissent de leur confiance.

Nous n'avons rien à dire sur le côté matériel des établissements : l'intelligence et le dévouement peuvent à eux seuls, vaincre de grandes difficultés et obtenir des résultats sérieux. Mais ce que nous devons à la fois signaler et déplorer ici, c'est le principe d'athéisme pratique, le principe

fondamental de la Maçonnerie, qui inspire l'institution de ces écoles ; c'est un système positif d'indifférence religieuse ; c'est l'exclusion de toute idée de DIEU, posée comme base de l'éducation. Dans ces écoles il est expressément interdit d'émettre une idée de religion, même vague et générale, et l'on ne plaisante point sur ce point : tout dernièrement une maîtresse, à qui le nom de DIEU avait échappé par mégarde, fut immédiatement et impitoyablement éconduite. On reconnaît là la célèbre *tolérance* des libres-penseurs.

Ces écoles sont, pour les filles, avant tout une école de "morale indépendante." Elles sont une pépinière de femmes libres. *Le Monde Maçonnique* admire et exalte cette éducation. "Quant à la morale, dit-il, dans un compte rendu (septembre 1860,) elle n'est pas plus juive que protestante ; elle est la morale, cette morale universelle que toute femme et tout homme porte en ce monde ;" mais qui, obscurcie malheureusement par le péché originel, a tellement besoin de la Religion, que sans Religion, il ne peut y avoir et il n'y a pas de morale. D'ailleurs, la morale, qu'est-ce, sinon l'accomplissement du devoir ? Et l'homme n'a-t-il pas pour *premier devoir* sur la terre de connaître son DIEU, de l'aimer et de le servir ? C'est ce que réalise la Religion ; et c'est ce que rejette la Franc-Maçonnerie, dont la prétendue morale est ainsi essentiellement antimorale.

Il y a déjà plus de *trois cents* jeunes filles dans les écoles professionnelles maçonniques de Paris. Là-dessus le même journal s'écrie : "Que font donc les départements ? Comment ! après un tel exemple parti de Paris, il ne se trouvera pas dans les principales villes de France quelques femmes à l'esprit indépendant et assez libres pour imiter ce beau dévouement ?"

Ces écoles sont d'autant plus dangereuses que leur caractère antichrétien est tout à fait négatif. Quelles femmes, quelles mères de familles cela nous prépare !

XXVII.

De la Franc-Maçonnerie d'Adoption, ou Franc-Maçonnerie des Dames.

Il y a des *Franches-Maçonnées*, comme il y a des Francs-Maçons. Au premier abord, cela étonne ; car il s'agit avant tout de garder des secrets. Mais les Francs-Maçons, paraît-il, ont confiance dans "les femmes qu'ils estiment le plus," et auxquelles ils adjugent la paire de gants que leur donne officiellement le Vénérable.

Cette Maçonnerie féminine paraît avoir commencé vers le milieu du dernier siècle. Louis-Philippe Egalité, alors duc d'Orléans et Grand-Maître de l'Ordre, offrit sa paire de gants à madame de Genlis, et donna une impulsion extraordinaire à la Maçonnerie androgyne (androgyne veut dire homme et femme). La curiosité, l'attrait du plaisir et plus encore l'attrait de l'inconnu, l'esprit d'irréligion, et la puissance magique du fruit défendu firent affluer vers la Franc-Maçonnerie toutes les Dames qui brûlaient.

d'être *libres* ; et dans leur nombre, on put compter malheureusement les noms les plus brillants. On le voit par une lettre de l'infortunée reine Marie-Antoinette à sa sœur la reine Marie-Christine, en date du 26 février 1781 : " Je crois que vous vous frappez beaucoup trop de la Franc-Maçonnerie... écrivait-elle. Ici tout le monde en est... Ces jours derniers la Princesse de Lamballe a été nommée Grande-Maîtresse dans une Loge ; elle m'a raconté toutes les jolies choses qu'on lui a dites." Hélas ! pauvres femmes ! on leur préparait dès lors le traitement destiné par la secte " aux Princes, aux bigots et à la noblesse. * "

Là, comme dans la Maçonnerie masculine, on ne laissait voir les choses qu'autant qu'on le voulait bien, et l'autorité abusée n'attachait aucune importance à une association qui passait partout pour n'être qu'une société de bienfaisance et de plaisir. Mais derrière les réunions joyeuses, il y avait d'infâmes mystères ; ce n'était plus, comme dans l'autre Maçonnerie, le culte de la vengeance ; c'était le culte de la volupté, d'autant plus dangereux qu'il était voilé de rites mystérieux, assaisonné par le secret, et favorisé par l'esprit d'irrégion si fort à la mode dans le siècle de Voltaire.

La Loge de ces Maçonnes ne s'appelait plus Loge, mais bien *Temple de l'Amour*. C'était d'un pastoral tout à fait touchant. La porte du *Temple de l'Amour* s'appelait (sans doute par antiphrase) la porte de la *Vertu* (c'est par là qu'elle s'en allait, si elle n'était partie déjà). Le Fr. Maçon qui introduisait les postulants s'appelait Fr. *Sentiment* (c'est en toutes lettres dans le Rituel), et la Sœur-Maçonne qui introduisait les aspirantes et les soupirantes s'appelait Sœur *Discretion*. Le Grand-Maître demandait à la récipiendaire : " Quel âge avez-vous ? " La réponse était aussi naïve mais plus tendre que celle du Maçon : " J'ai sept ans. " Ici la colombe aspirante roucoulait précieusement : " J'ai l'âge de plaire et d'aimer. " C'était du dernier tendre.

Les Maçons de ce rite étaient les *Chevaliers de la Rose*, et les Maçonnes étaient les *Nymphes de la Rose*. Ces *Chevaliers* et ces *Nymphes* allaient toujours deux à deux dans tous leurs *travaux* maçonniques. Le Temple était tout fleuri et tout charmant ; les *tenues* étaient présidées par un Grand-Maître et une Grande-Maîtresse. Il n'y avait plus là d'épées nues, ni de cadres de papier, ni de caverne, ni de sombres mascarades. C'étaient des voyages sentimentaux, des serments prêtés par l'aspirante de la manière la plus galante du monde ; elle s'asseyait à la place du Grand-Maître, et celui-ci, comme un grand nigaud, était agenouillé à ses pieds. Mais ce qu'il y avait de plus touchant, c'était un certain voyage à l'*Ile de la félicité*, où se terminait l'initiation ; là, on enlevait le bandeau qui couvrait les beaux yeux de la *Nymphé* ; elle se trouvait devant un autel (ô piété !), devant l'autel et les statues, ou plutôt les

* Voir au Chapitre XVIII.

idoles de Vénus et de Cupidon, et elle offrait un *pur* encens au patron et à la patronne du Temple.

Assurément madame de Lamballe et les Dames bien élevées ne voyaient dans ces fadaises que des amusements et des galanteries sans conséquence; mais pour le grand nombre, ces réunions étaient loin d'être innocentes; et les hommes pervers qui dirigeaient secrètement cette branche de l'Ordre maçonnique, s'en servaient pour corrompre à la fois et les esprits et les cœurs, pour détacher de plus en plus les femmes de la Religion, de la famille, du respect de l'autorité et du respect des traditions.

La révolution française noya dans le sang et les *Chevaliers* et les *Nymphes de la Rose*.

Sous l'empire, la Franc-Maçonnerie féminine reprit un nouvel essor: presque tous les officiers étaient Maçons, et ils contribuèrent beaucoup à relever et à répandre dans toute l'Europe une institution qui favorisait si merveilleusement leurs penchants irréguliers et libertins. En 1830, nouvelle floraison de Franches-Maçonnnes. La Franc-Maçonnerie fonde de grandes espérances sur le concours des femmes. "Quand voudra-t-on comprendre, s'écrie sentimentalement le Fr. Ragon, que pour rendre à l'Ordre son attrait irrésistible et son antique splendeur; *aux mœurs publiques, leur pureté (!!), leur vérité purgée d'hypocrisie (!!)*; à l'éducation domestique, pleine encore de préjugés, son rayonnement humanitaire, il s'agira d'admettre aux travaux maçonniques les femmes qui, par leurs vertus (*vertus* de la femme libre!) honorent leur sexe et leur patrie? leur présence rendra les séances *plus intéressantes*; leurs discours (les *discours* de la femme libre) exciteront l'émulation; les Ateliers *s'épurèrent*, comme la nature printanière s'épure aux rayons vivifiants d'un soleil nouveau.* Pour le coup, ce sera tout de bon le culte du Soleil.

Dans la Maçonnerie des femmes, il y a comme du côté des hommes, des Apprenties, des Compagnonnes et des Maîtresses-Maçonnnes. Il y a aussi des haut grades, des *Maîtresses Parfaites*, des *Sublimes-Ecossaises*, des *Elues*, des *Chevalières de la Colombe*, des *Chevalières de la Joie*, des *Princesses de la Couronne* ou *Souveraines-Maçonnnes*. Malheureusement l'*Annuaire* du Fr. Pinon garde discrètement le silence sur cette branche colombine de la Maçonnerie.

Il y a des rites et tout un cérémonial, comme dans la Maçonnerie masculine. Sur le seuil de la "Porte de la Vertu," est placée l'image de madame de Genlis, que la Maçonnerie a surnommée, "*la Mère de l'Eglise!*" Cette chaste Mère a été canonisée, dit-on, par Philippe-Egalité.

Ce qu'il y a de curieux, c'est l'apostrophe, dure, mais très-sensée, que le Grand-Maître, majestueusement assis aux côtés de la Grande-Maîtresse adresse à l'aspirante Apprentie, dès le début des épreuves. "Il lui fait observer *la haute imprudence* qu'elle a commise en s'exposant ainsi, seule

* *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 140 et 141.

et sans appui, dans une société dont elle ignore la composition et les mœurs, et où sa pudeur pouvait être en danger.*”

Les Maçonnes sont affublées comme les Maçons, du fameux tablier. Le signe général auquel elles se reconnaissent, est très-simple : “ Les deux mains l’une sur l’autre, la droite couvrant la gauche et tombant sur le tablier.” Elles se reconnaissent pour Apprenties “ en avançant réciproquement la main droite ouverte, les doigts rapprochés, et en plaçant les mains l’une sur l’autre par l’intérieur ; pour compagnones “ en se prenant mutuellement la main droite, de sorte que les deux pouces soient croisés, et le doigt du milieu étendu sur le poignet ;” pour Maîtresses, “ en se présentant mutuellement l’index et le doigt du milieu de la main droite, en les portant les uns sur les autres en longueur, de manière à se toucher par l’intérieur ; ensuite, en appuyant tour à tour le pouce droit sur les jointures des deux doigts, près de l’ongle.” Elles ont encore d’autres signes qui exigent des doigts de sorcières ; par exemple ; “ Se prendre (mutuellement ?) l’oreille gauche avec le pouce et le petit doigt de la main droite, le reste de la main allongé sur la joue” (jusqu’à l’autre oreille) ; “ se prendre (toujours mutuellement ?) le bout du nez avec le pouce et l’index de la main droite, le reste de la main couvrant les deux yeux” (un vrai tour de force) ; “ placer la main gauche sur le visage, le petit doigt sur la bouche, l’annulaire sous le nez, le doigt du milieu et l’index sur l’œil, et le pouce sur l’oreille gauche.” Les deux mots de passe que les Maçonnes paraissent affectionner le plus sont *Eva* et *Babel* : sans doute, par dévotion au fruit défendu et par une horreur bien légitime pour la confusion des *langues*. C’est le grave Fr. : Ragon, l’auteur sacré et officiel, qui nous donne ces précieux détails.

Cette Maçonnerie est plus répandue qu’on ne le pense, car elle compte beaucoup de rites ou obédiences : le rite de *Cagliostro*, le rite des *Dames écossaises de la colline de Mont-Thabor*, l’*Ordre du Palladium* ou *Souverain Conseil de la Sagesse*, l’*Ordre de la Félicité*, l’*Ordre des Chevaliers et Chevalières de l’Ancre*, l’*Ordre de la Persévérance*, et d’autres encore.

Il y aurait mille choses à dire et des choses fort curieuses sur la Franc-Maçonnerie des Dames. Nous en citerons un seul exemple, toujours puisé à la même source officielle. C’est le récit du cérémonial d’un banquet de Sœurs-Maçonnes.

XXVII.

Un banquet de Sœurs-Maçonnes.

Nous avons déjà vu que dans cet Ordre-là on mange et on boit beaucoup. Du côté des Dames, c’est comme du côté des hommes : le banquet sacré, le banquet fraternel, le libre banquet est un des *travaux* les plus sérieux de la Maçonnerie du dehors. D’après les statuts que ces femmes fortes observent

* Le Fr. : Ragon ; *Manuel de la Maçonnerie d’adoption*, p. 25 et 26.

religieusement, “les Dames ne s’assemblent jamais seules ; elles sont toujours aidées dans leurs *travaux* par des Maçons.” Dans le *travail* de la table, les Maçons et les Maçonnes sont donc côte à côte. La séance est bien plus intéressante.” Voici ce qu’en dit le Rituel de l’éternel Fr. : Ragon :

D’abord le banquet s’appelle *Loge de table*. “Il y a cinq sântés d’obligations (En sortant de là, la Sœur-Maçonne doit souvent tourner à la Sœur grise, et la femme libre à la femme ivre). Première sânté. La Grande-Maîtresse frappe un coup : toute mastication cesse (*sic*) ; chacun se met à l’*ordre de table*, c’est-à-dire qu’il pose les quatre doigts unis de la main droite sur la table, le pouce écarté le long du bord et formant l’équerre. Elle dit : “Chères SS. : *Inspectrice et Dépositaire*, faites aligner et garnir les *lampes* pour une sânté que le Gr. : M. : et moi avons à vous proposer !” Les lampes de ces femmes libres, ce sont les verres, les verres à boire : c’est là qu’elles puisent la lumière, la force et la liberté. *Garnir la lampe* veut dire remplir le verre.

“L’annonce étant portée et exécutée, la S. : *Inspectrice* dit après avoir frappé (et bu ?) un coup : Grande-Maîtresse, les lampes sont alignées et garnies.”

“La Gr. : M. : frappe un coup et dit : “Debout et à l’ordre ! glaive en main !” et elles prennent toutes le couteau de la main gauche. Ch. : FFr. : et Tl. : Ch. : SS. : , la sânté que nous avons la faveur et l’honneur de porter est celle des Rois-Maçons ; c’est pour des sântés si chères à nos cœurs que nous devons nous joindre pour *souffler nos lampes* à leur gloire !”

“Les annonces faites, la Gr. : M. : *commande l’exercice* : “Main droite aux lampes !—Haut les lampes !—Soufflez les lampes d’un seul trait !” (La Maçonne se montre ici femme de plus en plus forte : elle souffle sa lampe comme une allumette et boit comme un trou. Quels dragons ! S’il y a *Nymphes de la Rose*, il y a aussi *Nymphes de la Lampe* !)

Mais l’exercice n’est pas fini, et la Gr. : M. : reprend : “Lampe en avant ! (c’est-à-dire, comme l’explique le fidèle Fr. : Ragon : cinq fois sur le cœur et revenir en avant).—Posez les lampes ! (ce qui doit se faire en cinq temps, ajoute le Rituel). Enfin, on dit cinq fois *Eva**.

Telle est la première sânté, le premier exercice de ce belliqueux banquet. Au cinquième exercice, à force de souffler les lampes, la pauvre Sœur doit branler au manche et décrire des courbes en allant la vingt-quatrième et la vingt-cinquième fois “du cœur en avant.” Pour retourner au logis, elle doit avoir besoin du bras fraternel de son maçonnique compère.

* *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 35.

XXIX.

Si la Maçonnerie féminine se borne aux banquets et aux amusements.

Le poignard maçonnique, sacrilège et impie, est caché sous les amusements plus ou moins inconvenants de cette Maçonnerie androgyne : et les sociétés secrètes entendent tirer un parti très-sérieux de ces sottes créatures que l'incrédulité, l'orgueil, la vanité, l'amour du plaisir et surtout la curiosité poussent dans les grades extérieurs. Comme celle des hommes, la Maçonnerie publique des femmes n'est qu'un vivier où la Maçonnerie occulte engraisse ses carpes pour les pêcher quand le moment semble venu. Me moment, c'est l'initiation de la Maîtresse-Maçonne au grade *secret* de *Parfaite-Maîtresse*.

Avant tout, on exige d'elle le serment terrible qui l'enchaîne à la secte pour toute sa vie. " Je jure, dit-elle, je promets de tenir fidèlement dans mon cœur *les secrets des Francs-Maçons et de la Franc-Maçonnerie. Je m'y oblige sous peine d'être coupée en pièces par le glaive de l'Ange exterminateur.*"

Le Gr. M. la proclame aussitôt *Parfaite-Maîtresse* et lui adresse ces paroles : " Ma chère, maintenant que nous vous avons initiée aux arcanes symboliques de la Maçonnerie, maintenant que la lumière de la vérité a rayonné sur vos pupilles, les erreurs, les superstitions et les préjugés c'est-à-dire la foi et la crainte de DIEU que vous conserviez peut-être encore dans quelque recoin de votre cerveau sont dissipés. Une tâche ardue, mais sublime, *vous est dorénavant imposée* (nous y voilà, écoutons). *La première de vos obligations sera d'aigrir le peuple contre les prêtres et contre les rois. Au café, au théâtre, dans les soirées, partout, travaillez dans cette intention SACRO-SAINTE.*

" Il ne me reste plus qu'un secret à vous révéler, et nous en parlerons à voix basse." Et il lui déclare que le complément final de la mission sacrée de la Maçonnerie " est l'ancantissement de toute autorité religieuse et monarchique."

Il y a donc quelque chose de fort sérieux, non-seulement au point de vue de la foi et de l'avenir de l'Eglise, dans cette ridicule initiation des femmes à la Franc-Maçonnerie. Les sectaires savent tout le profit qu'on peut tirer des femmes ; ils savent que la femme, une fois lancée dans les voies de l'impiété et de la vengeance, est plus féroce, plus tenace que l'homme, et va plus loin que lui. Faut-il s'étonner s'ils voient avec bonheur les femmes s'affilier à leur Ordre, et s'ils déclarent hautement que " fonder des Loges de Dames, ce serait faire un pas de géant dans la voie du progrès humanitaire ?" Ces paroles sont du *Monde maçonnique* (octobre 1866). On sait que leur " progrès humanitaire " est tout simplement l'antichristianisme.

XXX.

Que l'Église a très-justement frappé d'anathème la Franc-Maçonnerie tout entière, sans aucune restriction.

La Franc-Maçonnerie se dit innocente, calomniée, injustement condamnée par l'Église.

Nous en savons assez pour apprécier et cette prétendue innocence et cette prétendue injustice.

La Maçonnerie croit-elle à l'autorité divine du Souverain-Pontife de l'Église catholique ? Non. Se soumet-elle au Pape en toutes choses, comme DIEU l'ordonne ? Non, mille fois non. Croit-elle en la divinité de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ? Non. Croit-elle en DIEU, Père, Fils et Saint-Esprit, tel qu'il est, tel qu'il s'est révélé au monde, tel qu'il veut être adoré ? Non. Donc elle est, au premier chef, coupable de révolte, d'impiété, d'hérésie, de blasphème ; donc elle est anticatholique, antichrétienne, athée. Donc elle est condamnable, et lorsqu'elle a été condamnée par le Saint-Siège, elle a été justement et très-justement condamnée.

A un autre point de vue, moins exclusivement chrétien, la Franc-Maçonnerie, non-seulement celle qui est occulte et que tous les honnêtes gens réprouvent, mais encore celle qui est publique et extérieure, celle dont les réglemens sont connus et presque livrés au public, est une institution dangereuse, perverse, immorale, contraire aux lois les plus élémentaires de la justice humaine et du bon ordre des sociétés. Je n'en veux qu'une seule preuve : c'est le serment maçonnique et la peine de mort qui en punit la violation.

La Franc-Maçonnerie ne peut le nier ; au premier pas de l'initiation, à l'entrée même des Loges par le grade d'Apprenti, au moment où tombe le bandeau qui a ouvert jusque-là les yeux du postulant, celui-ci voit toutes les épées nues des assistants dirigées contre sa poitrine, et il entend tous les Frères s'écrier : Que DIEU punisse le traître ! Et le Vénérable ajoute, après l'avoir rassuré : *Si vous veniez à trahir la Franc-Maçonnerie, aucun lieu de la terre ne vous offrirait un abri contre ses armes vengeresses.* Ceci est-il vrai, oui ou non ?—Est-il vrai, oui ou non, que pour être Franc-Macon, pour être reçu à ce premier grade d'Apprenti, il faut prêter le serment exécrationnel que nous avons rapporté tout au long, et qui est textuellement tiré du Rituel de l'ordre maçonnique* ?

Il est impossible de nier ces deux faits. Or, je le demande à tout honnête homme, à tout magistrat, qu'est-ce qu'une société particulière, qui, en dehors de la société civile, menace de mort, froidement et officiellement, tous ceux de ses membres qui ne seraient pas fidèles à ses lois ? Qu'est-ce qu'une société particulière qui ose dire : “ Si vous m'êtes infidèle, *aucun*

* Voir au chap. VIII.

lieu de la terre ne vous offrira un abri contre mes armes vengeresses. Qu'est-ce que cette menace, sinon la menace du meurtre et de l'assassinat ? Or, c'est là un crime qui tombe sous le coup de la loi dans tous les pays civilisés.

Qu'est-ce, je le demande encore, que cet ignoble amas d'imprécations qui accompagnent, ou plutôt qui constituent le serment maçonnique ? Un chrétien, un homme de bien, un honnête homme peut-il, en conscience, se donner ainsi, corps et âme, sous peine de mort, à une société quelconque, en dehors de la sainte Eglise ? La société qui impose à tous ses membres sans exception, et qui reçoit un pareil serment, une société particulière qui, au mépris de toutes les lois divines et humaines, s'arroge des droits aussi exorbitants, et en particulier le droit de vie et de mort sur les millions d'hommes qui la composent, est une société profondément, essentiellement immorale, et le glaive de l'Eglise la frappe justement toutes les fois qu'il la frappe.

Ainsi, condamnable au double point de vue de la raison et de la foi, la Franc-Maçonnerie a été justement condamnée par le Saint-Siège, qui, en cette circonstance comme en tant d'autres, a rempli courageusement la mission salutaire que DIEU lui a confiée. Chargée d'enseigner tous les peuples, de proclamer et de défendre la vérité, de juger, de démasquer, de condamner et de poursuivre l'erreur et le mal, la sainte Eglise a solennellement frappé de ses anathèmes la Franc-Maçonnerie, à tous ses degrés et sous toutes ses formes. Elle a *excommunié*, c'est-à-dire retranché de son sein, tous les chrétiens, *quels qu'ils soient*, qui oseraient s'y affilier, malgré sa défense formelle.

Tout Franc-Maçon est donc excommunié, et justement excommunié ; les simples Apprentis comme les Grands-Orients et les Grands-Maîtres, les grands personnages comme les petits, les Maçonnes comme les Maçons, les affiliés des Loges comme les adeptes des arrière-Loges.

XXXI.

Des condamnations formelles portées par les Souverains-Pontifes contre la Franc-Maçonnerie.

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a dit dans l'Evangile : “ *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen.* ” Or l'Eglise, par la grande voix des Papes, a solennellement et formellement condamné la Franc-Maçonnerie.

Dès la première moitié du dernier siècle, lorsque la Maçonnerie s'organisa plus ouvertement en Europe, le Pape Clément XII la condamna par une Bulle datée du 27 avril 1738. “ Réfléchissant, dit le Pape, sur les “ grands maux que ces sociétés clandestines nous donnent lieu de craindre, soit pour la tranquillité des Etats, soit pour le salut des âmes, après avoir

“ pris conseil de nos vénérables Frères les Cardinaux, de notre propre
 “ mouvement et de la plénitude de la puissance Apostolique, nous avons
 “ statué et décrété que les dites sociétés, assemblées ou réunions de
 “ Francs-Maçons, quelque nom qu'ils prennent, doivent être condamnées et
 “ proscrites, ainsi que nous les condamnons et proscrivons par la présente
 “ Constitution dont l'effet doit durer à perpétuité.”

“ A ces fins, ajoute-t-il, en vertu de la sainte obéissance, nous défendons
 “ à tous les fidèles chrétiens et à chacun d'eux en particulier, de quelque
 “ état, dignité ou condition qu'ils soient, clercs ou laïques, séculiers ou
 “ réguliers, d'établir, de propager, de favoriser la société dite des
 “ Francs-Maçons, de la recevoir dans leurs maisons, de s'y agréger et
 “ d'assister à ces réunions, *sous peine d'excommunication à encourir par*
 “ *le seul fait sans nouvelle déclaration*, et spécialement réservée à nous
 “ et à nos successeurs, en sorte que personne ne puisse en absoudre sans
 “ notre autorisation, excepté à l'article de la mort.”

Du temps du Pape Benoît XIV, quelques personnes cherchaient à faire croire que la Constitution de Clément XII n'était plus en vigueur, et que ceux qui alors s'aggrégèrent à la société des Francs-Maçons n'encouraient pas la peine d'excommunication. Après avoir sérieusement examiné la question, cet illustre Pontife s'empressa de les détromper, et par sa Bulle du 18 mai 1751, il confirma la Constitution de son prédécesseur dans toutes ses dispositions. “ Afin que personne ne puisse nous accuser, dit-il, d'avoir manqué à ce que la prudence exige de nous, nous avons résolu de renouveler la Constitution de notre prédécesseur, en l'insérant mot à mot dans les présentes Lettres ; ainsi, agissant de science certaine et en vertu de la plénitude de la puissance Apostolique, nous la confirmons, nous la renouvelons, et nous voulons et décrétons qu'elle soit dès aujourd'hui mise en vigueur comme si elle était publiée pour la première fois.”

La société dite des Carbonari, qui, au commencement de ce siècle, envahit toute l'Europe et surtout l'Italie, n'était, comme nous l'avons vu, qu'une ramification de la Franc-Maçonnerie. Dans sa bulle du 13 Septembre 1821, le Pape Pie VII en expose les principaux caractères : il montre sa connexion intime avec l'Ordre maçonnique ; il indique tous les maux qu'elle donne lieu de craindre à la religion et à la société chrétienne ; et ces maux ne se sont que trop réalisés depuis lors jusqu'à nos jours. Par cette Constitution, le vénérable Pie VII porte la même peine d'excommunication, spécialement réservée au Siège apostolique, contre tous ceux qui s'y agrégeraient ou qui la favoriseraient d'une manière quelconque.

En 1825, le Pape Léon XII, considérant toutes les sociétés secrètes dans leur ensemble, envisageait avec frayeur tous les maux que la Religion et l'Etat avaient à en redouter ; il voyait avec une profonde douleur qu'on y prêchait l'indifférence religieuse, qu'on y affiliait des hommes de toute religion et de toute croyance, qu'on s'attribuait le droit de vie et de mort

sur ceux qui violaient les secrets des Loges et sur ceux qui refusaient d'exécuter les ordres criminels qui leur étaient intimés ; il était effrayé du profond mépris qu'on y professait pour toute autorité. En conséquence, par sa Bulle du 13 mars 1825, il renouvela d'une manière très-expresse les Constitutions publiées contre les sociétés secrètes et en particulier contre les Francs-Maçons par ses prédécesseurs Clément XII, Benoit XIV et Pie VII, et défendit, comme eux, à tous les fidèles de s'y associer et d'en faire partie à un titre quelconque, sous peine d'excommunication à encourir de fait et spécialement réservée au Saint-Siège, en sorte que le Pape seul peut en absoudre, excepté en cas de mort.

Enfin, dans son Allocution du 25 septembre 1865, N. S. le Pape Pie IX déplore, comme ses prédécesseurs, tous les maux causés à la religion catholique et à la civilisation chrétienne par les sociétés secrètes en général et par celle des Francs-Maçons en particulier. Il renouvelle toutes les dispositions contenues dans les Constitutions Apostoliques des Papes Clément XII, Benoit XIV, Pie VII et Léon XII, et spécialement la peine d'excommunication qui s'y trouve portée contre tous ceux qui y sont affiliés ou qui les favorisent d'une manière quelconque. Il exhorte les fidèles qui auraient eu le malheur de s'y agréger à les abandonner sans délai pour mettre leur salut en sûreté, et en même temps il exhorte vivement ceux qui ont eu le bonheur de s'en tenir éloignés jusqu'ici de ne jamais se laisser entraîner dans ce dangereux abîme.

Donc plus de doute possible : tous ceux qui s'affilient à la société des Francs-Maçons encourent par le fait même de cette affiliation, les peines portées contre eux par Clément XII en 1738, par Benoit XIV en 1751, par Pie VII en 1821, par Léon XII en 1825 et par le Pape Pie IX le 25 septembre 1865. Ils sont formellement excommuniés ; ils n'ont plus part aux prières de l'Eglise ; ils ne doivent plus assister au saint sacrifice de la messe, ni aux autres offices publics, ni recevoir les sacrements. S'ils meurent en cet état, ils n'ont plus droit à la sépulture ecclésiastique, parce que l'Eglise ne les compte plus au nombre de ses enfants.

Ou catholique, ou Franc-Maçon ; il n'y a pas de milieu. " On ne peut être en même temps Franc-Maçon et catholique." (1)

XXXII.

Ce que nous devons faire en face de la grande conspiration antichrétienne.

L'Eglise est si puissamment constituée, qu'elle n'a qu'à être elle-même pour déjouer *tous* les complots de *tous* ses ennemis. Tous tant que nous sommes, soyons de vrais chrétiens, de sérieux catholiques, et cela suffira.

L'Union fait la force. Nos ennemis le comprennent : leur force est dans leur union, et leur union est dans leur obéissance. Soyons unis plus qu'eux,

(1) Le Monde maçonnique, mai 1866, p. 6.

et pour cela obéissons mieux qu'eux. Toute l'Eglise catholique se résume en deux paroles ; OBÉISSANCE et AMOUR. Obéissons en aimant ; aimons en obéissant.

D'abord et par-dessus tout, obéissons *en toutes choses* au Chef de la sainte Eglise, à N. S. P. le Pape, Vicaire de JÉSUS-CHRIST, Pasteur et Docteur infaillible de tous les chrétiens.

Pour être sûr d'obéir au Pape, obéissons à notre Évêque, à notre curé, à notre confesseur. En leur obéissant, nous n'obéissons pas à des hommes, mais à DIEU même, qui, par eux, nous enseigne, nous conduit, nous pardonne et nous fait marcher dans la droite voie. Autant l'obéissance maçonnique est aveugle, folle, absurde, coupable, sacrilège ; autant l'obéissance catholique est raisonnée, raisonnable, légitime, noble, sainte et méritoire. Quoi de plus beau que d'obéir à DIEU ?

A l'obéissance joignons l'amour. L'âme de l'union, c'est l'amour. Aimons-nous les uns les autres, chrétiennement, efficacement ; si nous sommes riches, aimons les pauvres : ce sont nos frères, et c'est JÉSUS-CHRIST que nous aimons, que nous assistons en personne. Aimons nos prêtres, et entourons-les de toutes sortes de respects ; aimons notre Evêque, qui est le père et le pasteur de nos âmes ; et plus encore, aimons le Pape. Voilà *la vraie fraternité*, dont la fraternité des Maçons est le travestissement de la vraie liberté chrétienne et de la vraie égalité. Les hommes ne sont réellement égaux que devant DIEU ; ils ne sont réellement libres qu'en devenant les enfants de DIEU.

La Franc-Maçonnerie nous attaque par la *presse* ; tenons-nous sur nos gardes ; ne lisons jamais les mauvais journaux ; instruisons-nous à fond des vérités de la foi ; si nous le pouvons, répandons autour de nous les bons livres catholiques. Un bon livre est un petit missionnaire qui, bien souvent, convertit celui qui le porte.

La Franc-Maçonnerie veut nous ravir les âmes de nos enfants ; réagissons énergiquement, et du mal faisons sortir le bien. Redoublons de zèle pour sauver et sanctifier les enfants, pour les instruire, pour préparer à l'Eglise de vaillants soldats. Pères et mères, n'oubliez pas que vous avez charge d'âmes, et qu'une éducation qui n'est pas foncièrement chrétienne, serait aujourd'hui plus que jamais, un immense danger pour vos enfants.

Enfin, ranimons autour de nous l'esprit de famille, auquel les sectes maçonniques veulent substituer je ne sais quelle chimère soi-disant patriotique, qui n'est bonne qu'à exalter l'imagination et à faire perdre la tête. Soyons-en bien convaincus : le remède de tout le venin maçonnique consiste uniquement à être des chrétiens véritables, à substituer à l'orgueil l'humilité, l'obéissance et la foi, à aimer véritablement Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces.

Si nous ne faisons point cela, nous avons tout à craindre ; oui, tout à craindre, et dans ce monde, et dans l'autre. Si, au contraire, nous demeurons fidèles à DIEU et à son Eglise, nous n'avons rien à redouter : l'avenir est à nous.

De deux choses l'une : ou, la lutte qui se prépare est la lutte suprême de l'Eglise, ou bien elle ne l'est pas. Dans le premier cas, l'Eglise, ainsi qu'il est prédit, succombera momentanément, comme le Christ au Calvaire ; et nous succomberons avec elle ; mais, comme au Calvaire, Satan sera vaincu, et toute sa troupe ira brûler avec lui en enfer, les Franc-Maçons tout comme les autres ; nous au contraire, ressuscitant pour toujours dans la gloire, nous irons au ciel pour y régner éternellement avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Dans le second cas, nous devons envisager la lutte avec une confiance plus joyeuse encore ; car l'ennemi qui nous barre le chemin, peut bien avoir quelques triomphes partiels, mais bientôt la tempête passera comme ont passé tant d'autres, et dès ce monde, nous jouirons nous-mêmes, avec la sainte Eglise, de la victoire et de la paix.

Dans l'un et l'autre cas, nos devoirs sont les mêmes : union, obéissance, foi vive, charité fraternelle, zèle pour le salut des âmes et pour la sainte cause de l'Eglise.

Tous, combattons le bon combat, sous la glorieuse bannière de la Vierge Immaculée et de saint Pierre !

Fin.

RIQUET-AU-DIABLE.

SOMMAIRE :—Le Puits Sans-Fond.—De trois personnages dont il est besoin de parler, et d'un quatrième qu'il ne faut pas oublier.—Education de Henri Windmœr.—Mauvaises dispositions de l'enfant.—Faiblesse de ses parents.—Châtiment qu'il reçoit.—Comment Henri Windmœr reçut son premier surnom.—Des trois premiers précepteurs qu'on lui donna et du quatrième, qui fut aussi le dernier.

(Suite.)

III.

Malgré les étranges circonstances dans lesquelles s'était accomplie la venue au monde de Henri Windmœr, quiconque voyait l'enfant dans ses premières années ne pouvait que lui présager le plus heureux sort.

Le jeune Henri avait des membres forts et potelés, des joues grasses et roses, des yeux brillants, et une petite bouche lutine qui souriait toujours.

Tel il fut au moins pendant deux ans ; et chaque fois que, durant cet espace de temps, le vieux capitaine Magnar, un familier de la maison, venait chez le bourgmestre, il commençait par s'approcher du berceau, contemplait l'enfant avec une visible émotion, et répétait toujours à la mère, en caressant sa grosse moustache grise :

—Madame, ce poupon deviendra le plus beau grenadier d'Allemagne, soignez-le-moi.

Presque tous les jours aussi mons Hildebertus, le vieux maître de pension du bourg, s'égarait chez Jean Windmœr ; il s'arrêtait devant le berceau, prenait son menton dans sa main, et considérant l'enfant de son petit œil mobile qu'il croyait rendre profond :

—Madame, disait-il à la mère de sa voix grêle et flûtée, madame, votre fils deviendra un savant illustre, car j'ai l'expérience, et je sais tirer les horoscopes. Appliquez-le donc de bonne heure à l'étude, élevez son enfance selon les préceptes d'Aristote et de Quintilien ; donnez-lui, par exemple, une nourrice qui parle latin ou grec, afin qu'il se forme mieux aux sons de ces langues. Ne négligez rien, madame, car je devine en lui la gloire de notre docte Allemande.

Le curé de Ker-Trall, le digne herr Marc Werlobein, venait aussi quelquefois à la maison du bourgmestre et apportait son tribut d'éloges à l'heureuse mère. Avec quel amour il regardait l'enfant ! avec quelle bonté il passait sa main sur ses cheveux bouclés et disait :

—Voilà un enfant qui sera un des miens, s'il est bien guidé ; qui sait même si nous n'aurons pas en lui une colonne, une lumière de l'Eglise ?

Nous passons toutes les félicitations que madame Windmœr recevait de dix lieues à la ronde ; c'était à faire mourir de jalousie toutes les mères de Ker-Trall.

Deux ans s'écoulèrent. L'enfant continuait de croître et de se fortifier : à quatre ans, il était aussi fort que beaucoup d'autres le sont à cinq. Mais apparemment que le caractère du jeune garçon ne prenait pas d'aussi heureux développements, car le capitaine ne passait plus devant la demeure de son ami sans secouer la tête et grommeler tout haut :

Sangbleu ! il y a là un petit bonhomme qui aurait besoin de passer deux semaines par mes mains ; sangbleu ! je le disciplinerais, j'en ferais le plus beau grenadier de l'Empire, sangbleu !

Lorsque c'était maître Hildebertus qui passait, on l'entendait soupirer profondément et murmurer :

—Il y a grandement à craindre pour ce garçon : il n'aime point le lait des Muses, et la science n'accueille que les esprits studieux. Mais attendons, espérons encore . . .

Le curé, lui, entra et disait résolûment aux parents de l'enfant :

—Prenez garde ; rien ne croît aussi vite que la mauvaise herbe ; il faut l'arracher quand elle pousse, il faut redresser l'arbre quand il est jeune.

Deux ans plus tard, le capitaine, en rencontrant le jeune Windmœr, ne prononçait plus que ces mots :

—Mauvais petit sujet. Sangbleu ! à présent on n'en ferait pas seulement un tapin passable. Ah ! s'il eut été mon fils, sangbleu ! . . .

Le maître de pension se frappait le front avec désespoir et s'écriait :
Tant et de si belles espérances envolées ?

Là-dessus, il récitait, en marquant la mesure sur ses doigts, nous ne savons plus quels vers latins ou grecs.

M. le curé, lui, soupirait et continuait son chemin en silence. Quant aux mères de Ker-Trall, pas une n'enviait plus le bonheur de madame Windmœr.

Il était pourtant quelqu'un dans le bourg qui paraissait prendre à l'enfant du bourgmestre autant d'intérêt que le capitaine, le maître de pension ou le curé, mais il manifestait ses sentiments d'une tout autre façon. Ce personnage était petit, laid et mal famé ; étrange était sa petitesse, étrange sa laideur, étrange sa conduite : elles sortaient des règles ordinaires. On accordait à cet être le titre d'homme, mais on rapportait de lui des choses étonnantes. Connu vulgairement sous le nom de maître Snip, on le désignait encore par une foule d'autres appellations.

Or maître Snip passait devant la maison du bourgmestre presque aussi souvent que le capitaine, le maître de pension ou le curé ; mais lorsque ceux-ci se réjouissaient en songeant aux promesses que donnait l'enfant, le petit homme paraissait, au contraire, affligé, irrité ; il le témoignait par ses gestes et ses paroles.

—Mal, disait-il, cela va mal !

Lorsque les trois premiers personnages commençaient à s'attrister sur la mauvaise tournure que prenait le caractère de l'enfant, maître Snip semblait, à son tour, tout joyeux.

—Bon ! murmurait-il en pressant le pas, bon ! cela va bien.

Quand Magnar et les autres connaissances du bourgmestre désespéraient définitivement de Henri, maître Snip parut transporté de la plus vive allégresse ; on le remarquait parfaitement, car, dès qu'il approchait de la maison de Jean Windmœr, son pas devenait plus vif, il se frottait les mains avec frénésie, un rire singulier s'épanouissait sur ses lèvres, ses petits yeux scintillaient, et il répétait tout bas :

A merveille ! cela va très-bien !

Madame Windmœr n'aimait pas à voir passer cet homme devant sa maison : il lui faisait peur ; la manière dont il riait, l'air dont il regardait vers la chambre où était le berceau de son fils, la remplissaient pour l'avenir de vagues et sinistres pressentiments. Trois faits qui avaient marqué la naissance de son Henri contribuaient à fortifier ses appréhensions.

La nuit où l'enfant était venu au monde, et où le clocher de Ker Trall avait été le théâtre de l'événement raconté précédemment, on avait vu rôder à l'entour de l'église maître Snip ; et lorsque les habitants étaient accourus pour connaître la cause du carillon désordonné, il avait disparu comme une ombre.

Quand, le lendemain matin, les parents et amis du bourgmestre s'étaient

présentés à sa maison pour contempler le nouveau-né et offrir leurs félicitations à ses parents, derrière eux on avait aperçu un petit homme enveloppé dans un grand manteau et riant étrangement pendant que ses yeux, brillants comme des charbons ardents, se fixaient sur l'enfant.

On avait reconnu maître Snip ; on se préparait à le faire sortir, mais il prévint l'affront et s'évanouit avec la rapidité d'une vision.

Au baptême de Henri, lorsque le cortège se mit en marche pour se rendre à l'église, maître Snip parut subitement sur la route et l'accompagna jusqu'à l'église. Chacun se demandait s'il entrerait, car on ne l'avait jamais vu dans le lieu saint ; mais le petit homme tourna brusquement derrière le cimetière et se déroba aux regards des villageois. Néanmoins la plupart remarquèrent qu'avant de s'éloigner, il s'était retourné pour faire un geste inexplicable.

Le soir du même jour, à la fin du repas de baptême, au moment où, suivant l'usage, on avait montré le nouveau-né aux convives et aux jeunes gars réunis au dehors, on avait aperçu encore tout à coup surgir d'un coin obscur la figure spectrale de maître Snip ; puis pendant qu'on se levait pour le chasser, il avait ouvert la fenêtre et l'avait enjambée en laissant entendre un ricanement aigu. Était-ce réalité ? Était-ce le froid de la nuit entrant brusquement par l'ouverture ? Mais un frisson parcourut les veines des assistants ; les dents de quelques-uns claquèrent, et la gaieté fut lente à revenir au cœur des gens du festin.

Or, comme à chacune de ces visites avait correspondu un fait de mauvais augure, on avait conçu, dans la maison du bourgmestre, une profonde horreur pour maître Snip, et défense absolue fut faite de le laisser rentrer jamais. On verra bientôt si ces défiances étaient fondées.

IV.

Encore bien que la malice fit en lui plus de progrès que tout le reste, Henri Windmœr, il faut l'avouer, fut un enfant magnifique jusque vers l'âge de cinq ou six ans. Il était de belle venue, de bonne mine, avait des yeux pleins d'intelligence, une expression de physionomie remarquable. Mais quelle pétulance, quelle multitude de funestes instincts apparaissaient dans ce petit être aux formes gracieuses !

Ses parents dont il était le premier-né, n'avaient plus d'espérance d'autres rejetons. Aussi faisait-il leur idole et lui passaient-ils tous ses caprices.

Ils s'étaient promis de ne s'en séparer jamais. Et, comme Henri ne pouvait supporter ni maîtres, ni gouverneur, ni même certains domestiques, ils n'eurent pas le courage de réfréner ses défauts à leur essor, ils les laissèrent grandir, se fortifier, s'enraciner, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus moyen de les extirper. En un mot, les inclinations fatales de l'enfant devenaient une seconde nature.

1. Henri, foulant aux pieds les lois de l'obéissance, prenait à tâche de faire

tout le contraire de ce qu'on lui prescrivait. Loin de s'en fâcher, le bourgmestre et sa femme avaient la sottise d'applaudir, appelant cela de l'indépendance de caractère.

Ils expliquaient sa paresse en disant que leur fils n'était pas né dans une condition à travailler comme un mercenaire, et qu'il avait la dignité de son rang.

Ils regardaient comme un indice de finesse et d'ingéniosité ses dispositions prononcées au mensonge, son esprit chicaneur, ses entêtements indomptables.

Henri était pleureur, rageur ; la moindre contrariété excitait en lui des colères à le rendre livide. Et ses parents trouvaient encore des qualités à cet exécrable caractère, le plus insupportable de tous. Ils ne comprenaient pas que ces tendances non combattues rendraient leur fils insociable, odieux à quiconque serait en rapport avec lui, et ridicule aux yeux des gens bien élevés. Le monde, avec raison, ne pardonne pas la sottise quand elle se complique de méchanceté.

Gourmand à l'excès, le jeune Windmœr mangeait avec une telle glotonnerie, qu'il faillit plus d'une fois en étouffer. Il poussait à un si haut degré ce vice abject, qu'on le voyait souvent à table pleurer à chaudes larmes de n'avoir plus faim, et de ne pouvoir se gorger davantage de pâtisseries.

Lorsque Dieu créa l'homme, il mit premièrement dans son cœur la bonté, a dit un illustre écrivain. Il semblait que pour Henri Windmœr tout l'opposé eût été fait.

A l'examiner, on eût cru que son âme était étrangère à tout sentiment bienveillant ou affectueux. Il paraissait ne s'appliquer qu'à déplaire.

Aux visiteurs, il jouait mille tours plus reprehensibles les uns que les autres ; tantôt il attachait à leur habit un poisson de carton, tantôt il leur traçait à la craie une croix sur le dos ; il allait à cheval sur la canne de celui-ci et la cassait ; il s'asseyait sur le chapeau de l'autre, et l'enfonçait. Il jouait aux quilles en plein salon, et lançait la boule dans les jambes des assistants ; il leur brisait ses joujoux sur le dos et jouait à la toupie sur les tables.

Pendant les repas, sans égard pour les convives ou les premiers éléments de la politesse, il montrait du doigt les morceaux qu'il préférait et les réclamait à grands cris ; il se grattait la tête au-dessus de son assiette, se mouchait dans sa serviette, fourrait ses doigts dans son nez, jetait des boulettes de pain dans la soupe de ses voisins, répandait de la graisse sur eux, ou essayait à leurs habits ses mains ruisselantes de sauce.

Visiteurs et convives le regardaient comme un enfant grossier, malpropre, étranger à tout savoir-vivre et incapable de comprendre jamais les règles de la plus vulgaire délicatesse. Ils emportaient de lui une fâcheuse opinion ; mais ils se gardaient bien d'exprimer tout haut ce qu'ils pensaient

tout bas, car les parents du jeune Windmœr ne cessaient de s'extasier sur la gentillesse, la vivacité et les espiégleries de leur progéniture.

—Que d'esprit dans cette petite tête ! faisait madame Windmœr, quand le pólisson mettait une poignée de poudre de riz dans le chapeau d'un visiteur.

—Quel aplomb ! s'écriait le bourgmestre, quand Henri donnait insolemment des coups de canne dans les jambes d'un autre.

Mais où l'enfant se montrait tout entier, dans sa nature perverse, lâche autant que méchante, c'était avec les domestiques, les animaux et ses camarades du dehors.

Il se récréait à causer des déboires aux serviteurs de la maison. Si l'un d'eux, par malheur, osait le contrarier, il entraînait dans une fureur inexprimable, et ne s'apaisait qu'après avoir obtenu le renvoi du malheureux auquel il en voulait.

Les enfants de son âge n'étaient pas mieux traités, et ils le fuyaient comme ils eussent fait d'une bête fauve. Il querellait tous ceux qu'il rencontrait. Au jeu, il commençait par les tricher, puis il battait ceux qui se permettaient des observations. Il frappait même quiconque refusait de jouer avec lui.

Mais avec les animaux, il devenait cruel, féroce même. Qu'un chat, par aventure, lui tombât sous la main, vite, il le chaussait de coquilles de noix, et le faisait ainsi courir sur le parquet le plus glissant de la maison ; ou bien, il lui attachait des vessies aux pattes, le portait ainsi équipé au sommet de l'habitation, et le lançait dans l'espace.

Une fois, il fut puni comme il le méritait : un chat qu'il se préparait à maltraiter, lui déchira les mains profondément.

Pour les chiens, il leur passait au cou un collier de grelots, leur attachait ensuite un chaudron à la queue, et les poussait à coups de verge par le village et les champs.

Il éprouvait une jouissance singulière à tremper d'eau-de-vie un rat pris vivant, à allumer la liqueur, et à voir l'animal se débattre, se tordre, et mourir dans cette robe de feu.

Les hannetons et les oiseaux, lui procuraient des joies dont il ne se rassasiait jamais. Lorsque venait la saison des premiers, il les prenait, leur traversait le corps d'une épingle, et se délectait du bruyant tournoisement de leurs ailes, produit par les convulsions de l'agonie.

Il courait avec rage après les nids, et martyrisait les petits oiseaux qu'il pouvait attraper. Un jour, sa conduite barbare faillit lui coûter cher : il était occupé à enlever une couvée de jeunes corbeaux, quand la mère, arrivant subitement, lui déchira le visage d'un coup de bec ; il s'en fallut de peu qu'elle ne lui crevât l'œil gauche.

Depuis ce temps, il respecta les nids des gros oiseaux.

Jusqu'à sept ans, Henri Windmœr avait joui d'une santé florissante.

Mais, à la suite d'une maladie, on le vit lentement dépérir. Il devint hâvre, chétif, malingre, souffreteux. Sa croissance s'arrêta ; son corps sembla même se rapetisser. Ses traits s'enlaidirent, ses membres se déformèrent, sa chevelure, auparavant soyeuse, acquit une rudesse étrange. Ses mains et ses pieds s'allongèrent ; la couleur de ses yeux, celle de sa peau, le timbre même de sa voix changèrent.

En quelques semaines, il fut méconnaissable. On commenta de mille façons, dans le bourg de Ker-Trall, cette brusque transformation. Les uns l'attribuèrent à la méchanceté de l'enfant, aux indigestions que lui valait sa gourmandise, à la bile qu'engendraient ses colères, aux chutes qu'il avait faites en grim pant sur les arbres ; d'autres n'y voyaient que les suites de la maladie dangereuse dont il relevait. Certains croyaient y reconnaître une punition divine.

Mais le plus grand nombre accusaient du fait l'influence de maître Snip, le personnage détesté dont il a été question précédemment.

Expliquons en quelques mots comment cet homme avait élu domicile dans le village.

Il y avait de longues années déjà, un individu d'aspect extraordinaire arrivait à Ker-Trall. Sa mine était bizarre, sa physionomie grossière, sa barbe rude ; des guêtres de cuir lui montaient au-dessus des genoux, et il portait au côté une boîte carrée, sur laquelle on lisait cet écriteau : *Mort aux rats.*

La première personne qu'il rencontra, à l'entrée du bourg, était une ménagère allant vendre à la ville voisine ses provisions de la semaine. Ayant arrêté cette femme, il lui céda, moyennant finance, un petit paquet de *mort aux rats*.

Ensuite, pénétrant dans Ker-Trall, il fit également affaire avec d'autres habitants.

Ce marchand de *mort aux rats* n'était autre que maître Snip. Jusqu'à ce jour, on ne l'avait jamais vu dans le village, ni même dans la contrée.

Ceux qui avaient acquis de sa poudre purgèrent parfaitement leurs maisons de rats et de souris, mais on remarqua que tous éprouvèrent des accidents étranges, et que la plupart périrent de *male mort*.

Dès lors, maître Snip eut une réputation sinistre. Non seulement on refusa d'acheter de la poudre qu'il offrait, mais s'il paraissait quelque part les mères avaient grand soin d'éloigner leurs enfants.

Les précautions les plus minutieuses furent prises à l'égard de Henri Windmør ; ses parents lui adressèrent des recommandations multipliées et le firent surveiller sérieusement, afin qu'il n'eût aucun rapport avec le *petit homme*.

Mais le fils du bourgmestre, qui ne saluait pas M. le curé, qui faisait un pied de nez à mons Hildebertus, et qui traitait de même le capitaine, mais

de loin, parce que ce dernier eût été capable de lui frotter chaudement les oreilles, le fils du bourgmestre semblait épris de maître Snip.

Pendant la maladie de l'enfant, on trouva dans sa chambre, au fond d'une cachette, plusieurs jouets de forme merveilleuse. Interrogé, après sa guérison, sur la provenance de ces objets, et pressé de questions, Henri finit par avouer qu'il les avait reçus du *petit homme*.

Depuis cette époque, beaucoup de personnes pensèrent que maître Snip était cause de la difformité du fils de bourgmestre.

Quoiqu'il en fût, madame Windmœr s'affecta tellement du fâcheux état de l'enfant, qu'elle en tomba malade de chagrin et ne tarda pas à mourir.

Henri demeura seul avec son père, bon homme au fond, mais assez pauvre d'esprit, et tout à fait incapable de maîtriser l'ingrate nature de son unique héritier.

V.

Comment Henri Windmœr reçut son premier sobriquet.—Des trois premiers précepteurs qu'on lui donna et du quatrième, qui fut aussi le dernier.

On put croire d'abord que la double épreuve infligée au fils du bourgmestre lui serait salutaire. En effet, pendant quelques mois il sembla corrigé ; mais bientôt on comprit que la sagesse inaccoutumée qu'on remarquait en lui n'avait pour cause que l'exténuation momentanée de ses forces physiques. Ses mauvais penchants ne tardèrent pas à se reproduire, plus violents que jamais.

A son âge, on aime à trouver des camarades de jeu, on les recherche d'ordinaire, et ce serait une cruelle privation que de vivre dans l'isolement. Henri Windmœr, sur ce point, ne différait guère des autres enfants ; mais nous avons dit qu'il s'était rendu insupportable à tous.

Comme il les battait pour se venger de leur dédain, et qu'eux n'osaient prendre leur revanche à cause de son père le bourgmestre, ils traduisaient leurs ressentiments par les sobriquets qu'ils donnaient au jeune Windmœr.

Ils s'arrêtèrent de préférence à celui de *Henriquet* ; puis, par abréviation, ils prononcèrent simplement *Riquet*.

Ces dénominations mettaient au désespoir le fils du bourgmestre ; il entra dans d'affreuses colères. Mais comme sa rage ne contribuait qu'à exciter davantage ses petits ennemis, il finit par se résigner à entendre crier sans cesse sur son passage : Regardez Riquet le bossu, Riquet le grincheux !

On n'accola que plus tard à son nom celui de *Diable*.

Ce qui le mortifiait encore à l'excès, c'était que les mères répétaient à leurs enfants, quand elles les menaçaient :

— Vilain ! Tu seras comme Riquet.

D'autres, obligées de les laisser seuls, leur recommandaient instamment

de prendre garde à Riquet, et cela du ton qu'elles auraient mis à les avertir de se garer de la vipère ou du loup.

Ces déboires continuels, mais parfaitement mérités, aigrirent de plus en plus le caractère de jeune Windmœr et le rendirent intraitable.

Son père, à bout de patience, résolut d'imprimer une autre direction à l'éducation de l'enfant et de lui donner sérieusement un précepteur.

Le digne curé de Ker-Trall consentit le premier à entreprendre la tâche difficile d'amender Riquet et de le retirer de la mauvaise voie où il marchait. Il obéissait en cela aux inspirations de la charité chrétienne ; en outre, il était bien aise de rendre service au bourgmestre ; car, quoique peu fervent dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, Jean Windmœr venait toujours en aide au prêtre dans ses bonnes œuvres, à la disposition duquel il mettait volontiers sa bourse et sa personne.

En conséquence, chaque matin Riquet fut conduit au presbytère. M. le curé tenta de lui inculquer de bons principes et de lui donner quelques notions de grammaire. En même temps, il s'efforçait de réformer le déplorable caractère de son élève. Mais il eût réussi plutôt à apprivoiser les petits d'une panthère. Il n'obtenait aucune attention, aucun acte de bonne volonté.

Riquet se montra incapable de tout bon sentiment. Sa perversité précoce se signalait à chaque minute, pour ainsi dire. Il s'occupait uniquement à harceler, à quereller, à battre même deux ou trois autres enfants du bourg, que le bon prêtre instruisait également.

En un mot, il ne s'appliquait qu'à établir le désordre dans le presbytère.

Presque chaque jour, des mendiants frappaient à la porte de la cure, implorant une aumône qu'en ne leur refusait jamais.

Or, bien que sa bourse fût d'ordinaire largement garnie, Riquet se gardait de l'ouvrir aux malheureux. Non seulement il refusait de secourir les pauvres, mais il ne songeait qu'à se jouer de leur misère.

Une fois, ayant rencontré sur sa route trois aveugles, il leur indiqua d'abord un faux chemin ; puis, se ravisant, il courut après eux, et dit comme s'il se fût adressé au plus proche :

—Venez, mon ami, voici une pièce d'or : vous la partagerez avec vos camarades.

Les trois aveugles tendirent la main à la fois, en remerciant ; mais Riquet ne donna rien, et les malheureux s'éloignèrent, croyant, chacun, que l'un de ses camarades avait reçu l'offrande.

Le mauvais garnement, curieux de voir ce qui arriverait, les suivit à la sourdine.

Quand les aveugles se crurent à l'abri des regards, ils s'arrêtèrent pour partager la magnifique aumône. Mais chacun alors de déclarer qu'il n'avait rien reçu, et ensuite d'accuser ses camarades de le vouloir tromper en retenant la somme.

De là une violente querelle qui dégénéra en voies de fait.

Lorsque les aveugles se furent bien battus, Riquet, désirant compléter son odieuse jouissance, se présenta ; il expliqua la mystification dont il avait rendu victimes les trois malheureux, et il se sauva à toutes jambes, riant aux éclats des malédictions dont le chargeaient les aveugles.

Loin d'éprouver le moindre remords de cette infâme action, Riquet osa s'en vanter au presbytère. Le curé lui adressa une verte semonce, dont il ne profita nullement.

Il n'eut pas même la pudeur de s'observer le moins du monde. Quelques jours après cette aventure, le prêtre le surprit, poursuivant à coups de pierres un mendiant qui avait coutume de se présenter chaque semaine à la cure.

Le pasteur de Ker-Trall, désespérant de corriger cette nature dépravée, et craignant l'influence de ses mauvais exemples sur les autres élèves, rendit le jeune Windmœr à son père.

Le bourgmestre, sentant bien que son fils, s'il demeurerait constamment au logis, lui ferait une existence intolérable, lui chercha un autre précepteur.

Son choix tomba sur maître Hildebertus.

Celui-ci, qui n'avait pour pensionnaires que des enfants du bourg ou des villages voisins, tous issus de paysans, avait toujours ambitionné l'honneur de posséder dans son école l'héritier du bourgmestre. Maintes fois il avait affirmé qu'il saurait changer le caractère de Henri Windmœr, si difficile qu'il fût.

Les promesses de mons Hildebertus inspiraient une médiocre confiance, car, à force de le bourrer de grec et de latin, il avait rendu son propre fils à moitié idiot.

Maître Hildebertus avait étudié sous un ancien magister fort renommé, qui, d'un trait de plume, dessinait un oiseau, un temple, ou couvrait toute une page d'enjolivements en traçant une lettre majuscule.

A sa mort, ce savant avait légué à Hildebertus trois opuscules, où il exposait tout autant de systèmes différents sur l'orthographe. L'un prétendait qu'on devait écrire les mots selon leur étymologie ou leur provenance ; l'autre soutenait qu'il fallait les écrire comme on les prononce ; enfin, le troisième opinait pour qu'on se conformât à l'usage.

Mons Hildebertus lut ces traités, les médita longtemps, puis conçut une idée singulière.

Partant de cette donnée que les mots sont la représentation des idées, il en conclut que les lettres les plus convenables seraient celles qui caractériseraient le mieux la pensée.

Ainsi, à son avis, lorsqu'il s'agissait d'écrire une chose petite, on devait employer de petites lettres, et de grandes quand il s'agissait de choses considérables.

—Par exemple, expliquait le magister, quoi de plus absurde que d'écrire le mot *Jambe de bœuf* avec une initiale et des lettres aussi courtes que le mot *Jambe de fourmi* ? Est-il sensé, pour écrire le mot *Montagne*, d'user des mêmes lettres que pour exprimer le mot *Moucheron* ? Il y a là une ignorance impardonnable, une réforme radicale, urgente, à opérer.

Avec mon système, il suffirait d'ouvrir un livre et d'y jeter un coup d'œil pour reconnaître aussitôt s'il parle de choses graves ou légères.

Mon orthographe, ajoutait Hildebertus, procurerait la concordance des lettres avec les idées qu'elles représentent ; elle serait une marque de respect pour les personnes en dignité, et éveillerait immédiatement l'attention du lecteur. De plus, elle embellirait singulièrement un ouvrage, les lettres majuscules étant sur le papier ce que sont les arbres dans une campagne.

Entêté de cette méthode de son invention, maître Hildebertus voulut l'appliquer à ses élèves. Mais la pratique répondit mal à ses espérances. La désertion de son école fut telle, qu'il dut modifier complètement cette nouvelle manière d'enseigner, et il rentra forcément dans la routine.

Riquet signala bientôt sa présence dans l'école de mons Hildebertus.

Henri Windmœr fut d'abord respecté, et même assez recherché de ses condisciples : le rang de son père, sa malice précoce, ses curieuses espiègleries lui donnaient quelque ascendant sur ce petit peuple toujours disposé à s'insurger contre la discipline.

Les tours les plus pendables furent joués à maître Hildebertus et ses auxiliaires. Tantôt ils trouvaient leurs sièges garnis d'épingles ; leurs chapeaux englués de poix, tantôt leur encre convertie en boue mousseuse par suite d'une addition de craie réduite en poudre ; et encore étaient-ce là les moindres accidents qui pussent leur arriver, et le nouveau pensionnaire se jouait de toutes les punitions.

Pour Riquet, sa plus grande privation dans la pension de maître Hildebertus, fut d'abord le défaut de la liberté à laquelle il était accoutumé chez son père, et ensuite la difficulté de satisfaire sa gourmandise, d'autant plus que la table de maître Hildebertus était loin de valoir celle du bourgmestre. Pour ce dernier point, il ne fut rien qu'il n'imaginât pour y remédier.

Ses efforts consistèrent d'abord à enlever quelque dessert de la table des maîtres, à soustraire au déjeuner une bouteille de vin, un pot de confitures ou le contenu d'un sucrier ; mais ces exploits étaient difficiles, d'un maigre profit, et rapportaient plus de tribulations que de jouissances. Il rêva d'asseoir définitivement, par un coup hardi, sa domination au cœur de la place, c'est-à-dire dans la cuisine de la pension.

Pour cela il choisit le moment où le vieux cuisinier venait de s'absenter ; il s'introduisit dans son royaume, éteignit les fourneaux, et déguisé en diabolotin, c'est-à-dire tout barbouillé de charbon, il se campa traîtreusement dans une vaste casserole à la place d'un maître ragoût qui achevait de se

perfectionner ; il attendit ainsi que le seigneur du lieu revint pour voir de quel train allaient les choses.

A son retour, le cuisinier, soulevant d'une main le couvercle de la casserole, se préparait, avec la dignité qui convient à ces sortes d'opérations, à plonger son doigt savant dans le liquide savoureux qu'il croyait reconstruire, lorsque Riquet le lui mordit jusqu'au sang. Le vénérable valet, qui n'avait jamais rien vu de pareil se passer au fond de ses casseroles, cria de façon à bouleverser un empire et recula de quatre pas.

Riquet, armé d'une seringue, profita du mouvement pour surgir vivement de sa cachette. Il apostropha rudement le pauvre diable dans une langue bizarre, incompréhensible, langue dans laquelle il n'était possible que de démêler les épithètes de butor et d'empoisonneur.

Après ce beau discours, et comme conclusion, le fils de bourgmestre inonda la tête du cuisinier au moyen de sa machine hydraulique, puis il disparut avec la prestesse d'un démon consommé, pendant que sa victime faisait l'impossible pour échapper aux horreurs de ce déluge improvisé.

A dater de ce jour, Riquet fut maître de la cuisine : le chef ne doutait pas d'avoir été réellement en butte aux embûches de Satan. Voici comment Riquet s'y prit par la suite pour profiter de l'influence qu'il s'était acquise.

Un jour, après avoir tout préparé pour le dîner, le cuisinier se rendit au réfectoire. Riquet, qui guettait le moment, s'introduisit aussitôt subtilement dans le sanctuaire des marmites et enleva une des plus belles portions. Le cuisinier en entrant s'aperçut du larcin, crut avoir mal fait son compte, et se hâta de réparer son erreur. Mais le lendemain, même déficit. Pour le coup la bévée était trop forte.

Le vieux Vatel se jura de n'être plus en faute, et le jour suivant il fit les parts, les compta, les recompta sans s'arrêter et ne les quitta pas d'une seconde. Mais au beau milieu de son opération, le voilà arrêté par un grand coup de sonnette ; il court ouvrir, ne voit personne à la porte de l'office et revient en maudissant le sonneur et la sonnette. Toujours occupé de ses portions, il en fait de nouveau la revue. Le nombre se trouve diminué d'une. Que penser de cette soustraction persévérante ?

Le lendemain, le surlendemain, même attention, même coup de sonnette, même vol accompli. Le cuisinier crut à une nouvelle intervention du diable et résolut de laisser faire, en se bornant à préparer une portion à l'intention de sa majesté infernale.

Toutefois, avant de la lui laisser sans discussion, il se détermina à tenter un suprême moyen ; ayant donc avisé certain piège, il se le procura et parvint à l'adapter à un de ses vases de cuisine. Le résultat fut tout ce qu'il en avait pu espérer, et le voleur fut pris. C'était, comme on le pense bien, Riquet qui venait chaque jour enlever une de ses portions. Le piège du cuisinier lui broya le bras à moitié, et la douleur lui fit pousser des cris qui

ébranlèrent toute la maison ; on accourut, on le dégagea ; mais la rage, la honte d'avoir été pris, lui occasionnèrent une seconde maladie, qui le rendit plus difforme encore. Sa taille se réduisit tellement, qu'il ressemblait à un véritable nain.

Il ne voulut plus absolument rester dans la pension de maître Hildebertus, où il avait fini par trouver ses maîtres dans quelques jeunes garçons, forts, indépendants et peu endurants, qui l'avaient traité plusieurs fois comme il le méritait.

De son côté, mons Hildebertus ne tenait plus guère à garder le fils du bourgemstre, qui lui avait fait perdre ses meilleurs pensionnaires, et il commençait à trouver que l'honneur d'avoir cet enfant terrible devenait par trop désastreux. Bref, Henri Windmoer fut retiré de la pension du magister après y être resté environ neuf mois.

(A continuer.)

LES PROCÉDURES POUR LA BÉATIFICATION DE M. OLIER.

(Extrait du *Nouveau-Monde*.)

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec un bien sensible plaisir que je viens de rencontrer, dans les *ETUDES*, (journal rédigé par les Jésuites de Paris) une sympathie, que je partage, pour une noble et sainte cause qui concerne Montréal. Me feriez-vous, pour vos lecteurs, le plaisir de l'inscrire dans votre prochain numéro, en y ajoutant, si vous avez de l'espace, l'article suivant qui ne m'en paraît pas séparable.

L'un des plus grands rénovateurs de l'esprit sacerdotal au XVII^e siècle, M. Olier, curé de Saint-Sulpice, fondateur du séminaire et de la congrégation du même nom, est, en ce moment, du nombre des serviteurs de Dieu sur lesquels la vénération des fidèles, jointe à la bonne odeur toujours persistante de leurs vertus, attire les regards du Saint-Siège, qui seul peut les élever au rang des bienheureux et des saints et de leur décerner les honneurs d'un culte public. Il est donc enfin permis de l'espérer : un jour viendra—et puisse-t-il luire dans un avenir assez prochain—où l'Eglise de Paris, à laquelle ce saint prêtre appartient à tant de titres, renouvellera en son honneur les fêtes qu'elle célébrait, il y a près de quarante ans, en l'honneur de saint Vincent de Paul, dont M. Olier, fut, comme on sait, l'ami et même le fils spirituel dans les premières années de sa carrière sacerdotale. Né à Paris en 1608, mort dans la même ville en 1657, il est parisien autant qu'on peut l'être et comme on ne l'est plus guère aujourd'hui, à ce qu'on assure. Quelle bénédiction pour la capitale de la France de voir placé sur les autels un de ses enfants, le curé d'une de ses paroisses, une belle et douce figure sacerdotale dont les exemples, encore récents et conservés jusqu'à nous par une tradition de famille, sont une leçon si éloquente pour le clergé de cet immense diocèse !

Aussi Mgr. l'archevêque de Paris a-t-il favorisé de tout son pouvoir un dessein si légitime, et à la suite de la procédure ordinaire *de famâ sanctitatis*, qu'il a ouverte l'année dernière, il a pu se convaincre qu'une telle espérance était accueillie au sein du clergé et des congrégations religieuses avec un applaudissement unanime.

L'Amérique du Nord, que le serviteur de Dieu n'a jamais visitée, mais où il est béni dans la personne de ses enfants, les membres de la vénérable Congrégation de Saint-Sulpice, a voulu joindre ses vœux aux vœux de la France ; et en apprenant les démarches de Mgr. l'archevêque de Paris, les évêques du Canada, au nombre de onze, adressèrent spontanément au Souverain Pontife une lettre (en date du 30 juillet 1866) pour solliciter la canonisation de celui dont la sainteté leur semblait, disaient-ils, attestée par de récents miracles opérés sous leurs yeux. Une autre lettre, revêtue de deux cent dix-neuf signatures, exprimait les mêmes sentiments au nom du clergé de Montréal. Quelques mois plus tard, les archevêques et les évêques des Etats-Unis, au nombre de quarante-six, célébraient à Baltimore un concile national. Ils ne voulurent pas se séparer sans faire parvenir la même prière aux pieds du Saint-Père. " Nous osons, disaient-ils, concevoir cette espérance : puisque le cœur de ce digne serviteur de Dieu a été embrasé d'un zèle si pur et si brûlant, tant pour former les membres du clergé à la pratique des devoirs de leur état, que pour les guider dans les voies de la perfection,—zèle aujourd'hui encore si manifeste et si éclatant au sein de la congrégation de prêtres qu'il a fondée et qui continue, en France et en Amérique, à se consacrer à la direction des séminaires,—son intercession obtiendra sans doute de la divine miséricorde, pour le corps entier du clergé, une nouvelle et plus abondante effusion de l'esprit sacerdotal."

À l'heure qu'il est, la procédure ordinaire *de famâ sanctitatis* et celle *de non cultu præstito* sont terminées. Par ordre du Souverain Pontife, on s'occupe de rassembler tous les écrits soit imprimés, soit encore inédits du serviteur de Dieu, afin de les soumettre à la Congrégation des Rites, qui doit procéder à leur examen avant de statuer sur l'introduction de la cause.

CH. DANIEL.

LA MORT DE M. L'ABBÉ LE HIR, PRÊTRE DE ST. SULPICE.

Au moment même où s'achevait l'impression des lignes qui précèdent, un des plus dignes fils du Vénérable M. Olier terminait sa carrière belle et sainte comme celle de son glorieux père. M. l'abbé Le Hir a rendu son âme à Dieu, hier lundi, le 13 janvier.

Payer un tribut d'hommage à ce vénérable défunt, c'est pour nous un devoir de justice autant que de reconnaissance. Ce devoir, nous espérons nous en acquitter un jour, en racontant avec quelque détail ce qu'a

été ce prêtre admirable. Mais à cette heure, que pouvons-nous dire ? Nous venons à peine de saluer d'un dernier regard sa dépouille mortelle : il ne nous reste que le temps de tracer à la hâte quelques lignes pour apprendre à nos lecteurs cette perte immense.

Oui, et tous ceux qui l'ont pu apprécier le répèteront avec nous, perte immense pour l'Eglise tout entière, à laquelle sa science hors de pair aurait pu rendre encore tant de signalés services !

Perte immense pour la pieuse Compagnie de Saint-Sulpice, qui voyait en lui son ornement, sa gloire, et en même temps la personnification la plus accomplie de son esprit de vie intérieure ?

Perte immense pour le clergé français, dont tant de membres distingués, formés par lui à la science et à la piété, aimaient encore à visiter sa cellule, pour interroger le maître et le directeur consommé ?

Perte immense pour nos lecteurs et pour nous, il nous sera permis de le dire, puisqu'il nous avait fait l'inappréciable honneur de choisir les *Etudes* pour leur confier ses dernières productions et presque les seules qu'il ait livrées au public. Une semaine seulement avant sa mort, le 4 janvier, il adressait à notre directeur une lettre—la dernière peut-être qu'il ait écrite—dans laquelle il énumérait les travaux qu'il nous destinait encore. Il annonçait entre autres, une étude depuis longtemps méditée sur *l'Autorité des saints Evangiles vengée contre la critique allemande* ! (ce devait être une œuvre de longue haleine, et nous l'avons plus d'une foi entendu s'accuser de n'avoir point abordé plus tôt ce sujet capital). Dans cette même lettre, il ajoutait : “ Voilâ à peu près mon plan d'études ; je le soumets en tout abandon à la très-aimable volonté de Dieu.”

La très-aimable volonté de Dieu l'avait déjà jugé digne de la récompense ; ses conseils ne sont pas les nôtres ; quoiqu'elle décide, nous n'avons qu'à l'adorer et à la bénir.

Comment, cependant, réprimer l'expression d'un poignant regret, quand nous voyons le vide irréparable que laisse cette existence si tôt moissonnée ? Celui que nous pleurons n'avait pas encore achevé sa cinquante-septième année. . . Il était peut-être l'homme le plus éminent qui fût en Europe par sa prodigieuse connaissance de l'Ecriture Sainte et des langues orientales, sans parler de tant d'autres branches de la science ecclésiastique qu'il possédait à fond. Et la mort l'arrête dans sa course à l'heure où il commençait à répandre au dehors les richesses qu'il avait amassées ! Ce vase précieux s'était lentement rempli jusqu'aux bords, et le voilà qui se brise, avant d'avoir pu épancher la meilleure part des trésors de sa plénitude !

Dieu l'avait donné à son Eglise, Dieu le lui a ôté : que son saint nom soit béni !

Au mois d'octobre dernier, M. l'abbé Le Hir avait ressenti déjà les

redoutables atteintes du mal qui devait l'emporter. C'était une maladie de cœur, née depuis dix ans à la suite d'une fluxion de poitrine, mais qui jusqu'alors n'avait présenté aucun caractère alarmant. Le repos et l'air bienfaisant de sa chère maison d'Issy le remirent cependant, et il put achever sans fatigue ces magnifiques pages sur les *Prophètes d'Israël* que nos lecteurs connaissent et que les meilleurs juges ont si hautement appréciées. Mais, vers la fin de décembre, le mal semblait renaître plus menaçant ; l'extrême rigueur de la saison ne permettait plus le séjour de Paris ; les médecins décidèrent que la malade se rendrait à Nice, puis à Rome, où il devait rester jusqu'au mois de mai. Le 2 janvier, veille du jour fixé pour son départ, il nous exprimait encore l'espoir de recouvrer ses forces pour travailler à la gloire de Dieu. Mais le départ dût être ajourné ; la situation s'aggravait. Le 8 janvier, survenait une crise foudroyante et on lui administrait les derniers sacrements. Le danger pourtant parut écarté les jours suivants ; on se reprit à espérer encore. Hélas ! la catastrophe était prochaine : le 13 janvier, tout était fini.

Que dire de sa maladie et de ses derniers sentiments, si ce n'est les paroles mêmes que nous adressait l'un de ses pieux confrères : " Vous l'avez connu, nous disait-il, vous savez ce qu'a été sa vie ; *sa mort a été comme sa vie, admirable et sainte.*"

Oui, cher et vénéré Monsieur le Hir, il me sera permis de rendre mon humble témoignage à votre vie sainte et admirable. Il y a vingt ans-j'avais le bonheur de vous entendre dans la pieuse maison de Saint Sulpice, quand vous exposiez à vos auditeurs charmés les mystères profonds des Saintes Ecritures. Et depuis, combien de fois m'a-t-il été donné de contempler en vous l'incépisable science de docteur, la piété fervente et douce, le dévouement absolu à l'Eglise et à ses plus pures doctrines, mais surtout—car c'était là le signe le plus éclatant de votre vertu—cette modestie admirable, plus admirable, j'oserais le dire, que la science même dont elle était comme l'émanation et le parfum ! Déjà, je l'espère, vous avez reçu de Dieu la récompense de vos travaux, qui n'avaient d'autre objet que Dieu et sa gloire. Mais si la divine justice retient encore votre âme momentanément éloignée de l'éternel bonheur, ô cher et vénéré maître, j'ai du moins la consolation de pouvoir solliciter en votre faveur le secours de nombreuses et ferventes prières. Ah ! j'en suis sûr, ceux qui ont tant de fois admiré sur ces mêmes pages vos doctes et pieux travaux, s'empresseront tous de porter devant Dieu le fidèle et constant souvenir de votre nom. Et nous, plus que tous les autres, nous que votre cœur aimait comme vos humbles collaborateurs, nous irons déposer sur votre cercueil le témoignage de nos douloureux regrets et l'assurance d'une gratitude qui ne s'effacera jamais de notre mémoire.

Nous reprenons encore un instant la plume, après avoir assisté au service funèbre qui vient de se célébrer au séminaire de Saint-Sulpice à dix heures et demie. Nous ne chercherons pourtant pas à redire nos religieuses impressions, si vives qu'elles aient été, en nous retrouvant dans ces lieux si pleins du souvenir de celui qui n'est plus, et en voyant ses pieux confrères, ses nombreux élèves, tous recueillis dans cette douleur profonde que la foi console, sans en amoindrir le sentiment.

Nous voulons seulement exprimer un désir que nous avons tout d'abord conçu et qui n'a fait que se fortifier à la suite d'une conversation avec un de nos condisciples, présent comme nous à la funèbre cérémonie. La Compagnie de Saint-Sulpice ne tiendra-t-elle pas à honneur de rassembler au plus tôt, de relever, autant qu'il sera possible, les pierres dispersées, les matériaux épars, laissés par l'éminent professeur ? Plusieurs manuscrits précieux ont été par lui prêtés à différentes personnes dont on ignore le nom : ne serait-ce pas un devoir pour elles de renvoyer sans retard ces manuscrits au Séminaire de Saint-Sulpice ? De plus, ne conviendrait-il pas qu'un appel fût adressé à tous les anciens élèves de M. Le Hir qui possèdent des rédactions soignées de ses cours, pour les prier de vouloir bien s'en dessaisir momentanément, afin d'aider à cette œuvre de restauration à laquelle applaudiront certainement, tous les vrais amis de la vraie science.

Le Gérant : E. PATON.

A PROPOS DE L'AUTORITÉ EN PHILOSOPHIE.

La société est malade. Jamais elle n'a présenté un spectacle aussi affligeant pour les esprits réfléchis et les cœurs honnêtes. De quelque côté que l'on porte ses regards, on ne voit que des ruines.

Depuis bien longtemps s'élevait des bas-fonds de la société un bruit sourd, semblable au terrible grondement qui s'échappe du sein d'un volcan, sinistre précurseur de l'irruption qui doit bientôt couvrir de sa lave brûlante tout le pays voisin, et ensevelir sous ses cendres les plus riches et les plus précieux monuments.

De tous les maux sortis de ce gouffre affreux de l'intrépidité, du mensonge et du crime, il n'en est aucun qui ait été aussi funeste à la société que la négation du principe de l'autorité ; car ruiner ce principe chez les peuples, c'est saper la société par sa base, c'est attaquer son principe vital. Aussi est-ce le dernier coup que ses ennemis, dans l'excès de la rage, lui ont porté, et ce coup a-t-il été de beaucoup le plus terrible. Car si la vérité ne remporte pas la victoire dans le combat que lui livre ce principe de mort, c'en est fait de la société qui, reculant d'un seul coup de plusieurs siècles, ira retomber dans le chaos de la barbarie ancienne.

Il semble que pour apprécier toute la valeur de ce principe de l'autorité, seule base solide de la société, il devrait suffire de jeter un coup-d'œil sur les sociétés anciennes ; de considérer quel était leur état, en dehors du petit peuple qui conservait encore chez lui le précieux dépôt de la révélation primitive qui constituait pour lui l'autorité divine. Que voyons-nous, même au sein de ces sociétés les plus éclairées ?... On recule d'horreur... Quel amas monstrueux d'erreurs, non seulement dans le domaine de la religion, mais encore dans celui de la philosophie ; dans l'ordre politique, civil et moral, dans le gouvernement de la société domestique !... Et cependant on ne dira pas qu'au temps de l'empire Romain la raison humaine n'était pas cultivée ; que les sciences et les lettres n'étaient pas florissantes ; que la philosophie n'était pas en honneur. Et toutefois les plus sages d'entre les philosophes sentaient le besoin d'une instruction supérieure à celle de la raison humaine, d'une autorité qui descendit *d'en haut* pour apprendre aux hommes leurs devoirs. "N'espérez pas, disait Platon, de réussir jamais dans le dessein de réformer les mœurs des hommes, à moins qu'il ne plaise à Dieu de vous envoyer quelqu'un pour vous instruire de sa part."

Aussi quel contraste présentent les siècles chrétiens, alors que le principe de l'autorité divine, ayant pour interprète l'Eglise, était hautement et universellement reconnu, que ce principe était l'âme et la vie de la société. Quel beau spectacle que celui de cette société, unie par le lien puissant de l'autorité, marchant glorieusement à la conquête de cette belle civilisation qu'elle nous a léguée comme le plus précieux patrimoine dont nous pussions hériter.

Qu'on exalte tant que l'on voudra la raison humaine, jamais le tableau de l'antiquité, marchant à la lumière de cette seule raison, ne méritera d'être comparé seulement à celui des siècles chrétiens.

Tel était, il y a trois siècles, l'heureux état de la famille humaine, quand le génie du mal, de l'orgueil, longtemps enchaîné, brise ses liens, se lève plus hardi que jamais, et se ruant avec fureur sur la société, va d'un seul coup, s'il est vainqueur, la faire rétrograder de dix siècles. Et par quel moyen va-t-il lui porter ce coup terrible... Le voici ; au lieu de s'attaquer à tel ou tel enseignement de l'autorité, comme avaient fait jusqu'alors les sectaires, il va s'attaquer au principe lui-même de l'autorité, au principe de vie de la religion et de la société humaine. Flattant les passions, l'orgueil de l'homme, il va décréter la suprématie de la raison individuelle ; permettre à l'humanité le règne glorieux et absolu de la liberté, et comme conséquence, du bonheur parfait.

Il est inutile de rappeler ici au long, quels furent les fruits de la négation du principe de l'autorité. Ce fut, dans l'ordre religieux, la négation successive de tous les dogmes, jusqu'à ce qu'on fut arrivé à l'infidélité pure ; dans l'ordre politique, la révolution en permanence ;

dans l'ordre social, le communisme, dans la famille, le divorce. En un mot, il n'est pas une institution de l'ordre religieux ou de l'ordre social qui n'ait été attaquée. Oni, il est facile maintenant de juger l'arbre à ses fruits. Jamais la société n'a présenté un aussi triste spectacle. Et, au risque de provoquer des réclamations, nous ajouterons que, dans un sens, les siècles du paganisme même ne nous offriraient pas une image plus pitoyable que le siècle présent, si nous n'avions pas de nos jours quelques exemples d'attachement à la vérité et à la vertu.

Dans l'antiquité payenne, le principe de l'autorité était inconnu, et c'est à l'absence de ce principe d'autorité qu'il faut attribuer les maux de cette époque. Or, si ce principe était inconnu, il ne pouvait pas y avoir négation, négation systématique, comme dans la société actuelle.

La société d'alors avait perdu de vue graduellement la révélation primitive ; elle n'avait pas rompu brusquement avec elle. C'était une famille dégénérée qui n'avait plus souvenir de sa noble origine.

Mais la société actuelle, du moins en grande partie, a abjuré, elle, son origine ; elle a rompu avec ses traditions ; elle les a foulées aux pieds, pour arborer audacieusement l'étendard de la révolte. Voilà son crime ! ... oui, son crime, c'est l'apostasie : c'est d'avoir péché au sein de la lumière ! c'est de proclamer l'erreur en face de la vérité qui brille de tout son éclat ; c'est de fermer l'oreille à la voix de la vérité pour se plonger dans le borbier de l'erreur et du mensonge. Son crime, ce n'est pas l'ignorance, c'est l'orgueil, c'est la haine, la haine de la vérité, la haine de l'ordre social, la haine de la religion, la haine de Dieu.

A la suite des chefs de l'école de la libre pensée, marche la multitude des adeptes, plus ou moins mystifiés, qui, dans leur fanatisme aveugle contre l'autorité, professent la suprématie de la raison individuelle. Pour la plupart moins coupables que leurs maîtres, ils n'en sont pas moins les échos de cette doctrine, et grossissent la phalange des libres penseurs.

Et telle est la force des préjugés, que des esprits, bien disposés d'ailleurs, mais confiant dans les ressources de la raison humaine, effrayés des maux qui affligent la société et menacent son existence, espèrent la sauver du naufrage, sans le retour à l'autorité. Ils croient encore que la raison peut guérir ses plaies ; que la tâche n'est pas au dessus de ses forces. Ce qu'ils demandent, c'est qu'elle ait ses coudées franches. Son action, disent-ils, est encore gênée par un reste de préjugés en faveur de l'autorité ; mais attendez, et vous verrez ! Attendez ! . . . Mais il y a trois siècles que vous êtes à l'œuvre ; trois siècles que les peuples séduits n'ont que trop écouté vos leçons. Vous avez eu pour vous la faveur des princes, la séduction de vos doctrines, qui flattent l'orgueil humain, les parlements, les tribunes, la presse, tout . . . hors la vérité. Qu'avez-vous fait ? Où en est la société ? Vous avez tout ébranlé ; l'édifice social menace ruine,

et si l'église, avec la promesse de son divin Fondateur, n'était pas là pour arrêter la chute, elle serait inévitable.

Toutefois, l'excès du mal fera peut-être recourir au seul remède efficace. D'une autre part, les champions de l'autorité, seule planche de salut pour la société, semblent redoubler d'ardeur. Espérons avec confiance.

Les réflexions qui précèdent devaient servir d'introduction à l'analyse que nous nous proposons de faire d'un travail important, publié dans l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial, ayant pour titre " de l'Autorité en Philosophie " et qui vient de la plume d'un homme aussi marquant par son érudition, que par ses vertus solides, et que la mort a enlevé trop tôt aux études sérieuses.

Dans l'impuissance où nous mettent nos occupations d'accomplir cette tâche, nous sommes obligés de nous contenter de signaler à l'attention publique cette étude importante.

HERC. BEAUDRY.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

—L'ineffable bonté avec laquelle Pie IX accueille les étrangers émeut et transporte les personnes les moins susceptibles d'enthousiasme. Les protestants eux-mêmes subissent l'irrésistible attraction, le tout-puissant prestige que Pie IX exerce sur tous ceux qui l'approchent. Il y a peu de jours, lord Clarendon est sorti ravi et enthousiasmé d'une audience de Sa Sainteté, qui a duré près de deux heures.

L'ancien ministre britannique, si roide et si froid, s'est laissé aller à un de ces élans qu'on ne rencontre que rarement dans les diplomates, surtout dans les diplomates anglais ; il s'est écrié que Pie IX était le plus aimable des souverains de l'Europe, et qu'il n'y en avait pas un seul qui fût aussi digne de conserver la couronne que les siècles avaient posée sur son front. De la part d'un homme d'Etat, d'un ex-collègue de Palmerston, un pareil aveu a sa valeur. Aussi le noble lord, entièrement dominé par le magique ascendant du Saint-Père, s'est-il bien promis de ne rester que quinze jours à Naples et de passer le reste de l'hiver à Rome.

* *
* *

—On écrit de Rome : Notre bien-aimé Père et Roi jouit d'une santé admirable. Avant-hier, il se promenait, à pied, sur le mont Pincio, bénissant la foule agenouillée. Hier, il descendait aussi à pied, les rampes du mont Montorio. Des campagnards et des ouvriers terrassiers quittaient un instant leurs travaux et le suivaient en l'acclamant. Comme il faisait froid, Pie IX portait sur sa soutane blanche le grand manteau de drap rouge, au collet filaté d'or, et avait la tête coiffée du large chapeau rouge.

Le même soir, il a reçu, avec une affabilité toute paternelle, plusieurs Canadiens qui forment l'avant-garde du bataillon que cette nation transatlantique organise pour l'envoyer à la défense du Saint-Siège.

Le mouvement catholique s'étend rapidement et embrassera bientôt le monde. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la Pologne, envoient tant de recrues que le gouvernement pontifical trouve, dit-on, ses prévisions dépassées, et qu'il invite le comité belge à suspendre pendant quelque temps du moins, l'enrôlement des Hollandais. Il faut pouvoir vêtir les recrues à mesure qu'elles arrivent.

Il est question d'organiser sur une large échelle les soins religieux pour l'armée pontificale. Et d'abord, afin d'éviter le contact trop fréquent des soldats avec les oisifs de la ville, on fonde des cercles pour les diverses langues de l'armée, et des prêtres et des évêques y adresseront des instructions aux volontaires sur leurs devoirs.

—Le catholicisme continue, comme nous l'avons déjà dit, à faire en Angleterre des progrès lents mais sûrs, que la statistique vient de constater au commencement de cette année. Au commencement de 1867, on comptait 1,608 prêtres, il y en a aujourd'hui 1,639; le nombre des églises et chapelles qui, à la même époque, était de 1,207 est de 1,283; celui des couvents de femmes qui était de 220 est de 227; celui des monastères qui était de 63 est de 67. Il y donc un accroissement de 31 prêtres, 76 églises et chapelles, 7 couvents de femmes et 4 monastères d'hommes. Le personnel des couvents de femmes s'est considérablement accru, et sur 227 maisons plus de 200 s'occupent de l'éducation des jeunes filles de toutes les classes. Pour rendre ces progrès du catholicisme encore plus sensibles, nous rapprocherons ces chiffres de la statistique de 1843. Il y a vingt-cinq ans, l'Angleterre et le pays de Galles ne comptaient que 648 missionnaires, 499 églises et chapelles, 27 monastères et couvents.

Ainsi, en vingt-cinq ans, l'Angleterre a vu son clergé augmenter de plus de 1,000 membres, ses églises et chapelles s'accroître de plus de 700, et ses couvents ou monastères de près de 300. Voilà où en est l'Angleterre, que le protestantisme avait cru conquérir. Comme l'a dit éloquemment Mgr. Manning dans un de ses récents ouvrages: "Durant trois cents ans, l'église d'Angleterre a pratiqué son culte en secret, se cachant de la vue des hommes. Après toutes les blessures qu'elle a reçues, elle survit, pleine d'une vie énergique et impérissable, et elle se montre de nouveau à nous, sortant des catacombes, pour offrir le saint sacrifice dans de somptueux sanctuaires et à la lumière du jour."

On annonce depuis quelques semaines des conversions nombreuses dans les rangs élevés de la société. Lord Louth, la comtesse de Portarlington viennent d'embrasser le catholicisme. On cite aussi un gradué de l'Université d'Oxford qui se préparait à recevoir les ordres dans l'église anglicane, et la supérieure d'une communauté anglicane de femmes. On

parle également beaucoup, dans les cercles de Londres, d'un jeune officier de la garde, qui devait bientôt être promu au grade de lieutenant-colonel et qui vient de vendre son brevet pour entrer comme novice dans l'Ordre de l'Oratoire. Cet officier, à peine âgé d'une trentaine d'années, jouissait d'une grande fortune et s'était converti au catholicisme il y a quelques années. Les protestants ne peuvent s'expliquer des déterminations de ce genre ; ce qui se passe autour d'eux bouleverse toutes leurs idées. Un pasteur de Suffolk écrivait naguère à un journal protestant : " Je suis plein d'appréhensions ; je ne suis pas prophète ; mais du train dont nous y allons, je crois dans l'ordre des choses possibles, qu'avant peu d'années, l'Eglise d'Angleterre sera réunie à l'Eglise de Rome. La couronne d'Angleterre reposera de nouveau sur la tête d'un papiste, le protestantisme sera formellement répudié. Un archevêque papiste siégera au palais de Lambeth, la messe sera de nouveau célébrée à l'abbaye de Westminster et à la cathédrale de Saint-Paul."

Bien que l'auteur de ces lignes se défende d'être prophète, espérons qu'il aura la satisfaction de voir se réaliser ses prévisions.

* *
*

—Nous avons à constater le même élan vers le catholicisme en Suisse. Voici, d'après les chiffres officiels du recensement de 1866, le nombre des catholiques et des protestants. Dans le canton de Genève, 42,099 catholiques et 40,069 protestants ; dans la ville 16,564 catholiques et 24,364 protestants.

Genève, devenue, grâce à l'influence catholique, la plus grande ville de la Suisse (elle a 41,415 habitants, tandis que Bâle, qui vient immédiatement après, n'en compte que 37,918), Genève donne à plusieurs de ses sœurs un exemple qu'elles devraient imiter. Deux églises principales, sans parler de plusieurs chapelles privées, ouvrent déjà à la population leurs trop étroites nefs ; cet hiver même la bénédiction d'un nouveau sanctuaire cherche à répondre à des besoins croissants. Les cérémonies du culte, reprenant leur grandeur légitime, rencontrent auprès des dissidents un respect digne d'éloges ; depuis deux ans, les messes de Noël se célèbrent à minuit, sans craindre, comme autrefois, les insultes ou les menaces, et on a vu récemment les soldats Valaisans traverser la ville pour se rendre à la messe, un gros chapelet de bois au bras. Il y a trois ans à peine, le bataillon de Fribourg, chargé de tenir garnison à Genève, entraît avec son aumônier. C'était un capucin qui portait le brassard fédéral ; il célébra la messe chaque dimanche, en plein air, au milieu des troupes agenouillées.

A côté des édifices consacrés au culte, la charité en élève d'autres dédiés à l'enseignement. Il y a peu de mois, une construction importante s'achevait, et plus de mille enfants peuvent désormais recevoir, avec les notions qui font le citoyen éclairé, les principes qui font le chrétien complet.

* *
*

—LES ADMIRABLES CHRÉTIENS DU JAPON.—On lit dans la correspondance de Rome :

Mgr. Bernard Petitjean, de la Congrégation des missions étrangères, vicaire apostolique du Japon, vient d'arriver à Rome, pour y traiter des affaires de sa mission, à laquelle la découverte, qui eut lieu en mars 1865 de chrétientés ignorées pendant plusieurs siècles, a donné un puissant intérêt.

On sait aujourd'hui en Europe, par suite de quelques révélations prématurées, que les populations de nombreux villages de cet empire païen sont demeurées, dans le secret, fidèles à Jésus crucifié ; ont retenu avec le baptême, quelques notions catholiques, le culte de Marie et plusieurs prières de l'Eglise ; qu'elles vénèrent les tombes de leurs anciens martyrs. On prétend qu'héritières d'une tradition laissée par ces mêmes martyrs, elles attendaient des prêtres qu'elles devaient reconnaître au célibat qu'ils gardent, au nom de Marie qu'ils invoquent, au Pape, chef de l'Eglise de Rome, auquel ils obéissent ; qu'à la vue des ministres protestants, elles avaient dit : Ce ne sont pas ceux que nous attendons ; qu'au spectacle des mœurs et de l'indifférence religieuse des Européens, elles s'étaient demandé souvent : n'avons-nous donc plus de frères ? Qu'enfin, à l'arrivée de nos missionnaires, elles avaient compris que leur longue attente était satisfaite.

Or, le retour, bien que secret, de ces populations, aux pratiques chrétiennes, a éveillé l'attention du gouvernement japonais, et suscité, en juillet dernier, une persécution nouvelle, dont les journaux, le *Moniteur du Soir*, entr'autres, parlent en termes peu exacts. Aussi, devons-nous nous borner à déclarer qu'à cette heure les chrétiens japonais savent qu'ils ont deux cent millions de frères épars sur la surface du globe. Ils savent que la gloire de Marie a reçu ici-bas, en 1854, grâce au chef de l'Eglise, une splendeur plus merveilleuse ; que leurs martyrs, depuis si longtemps invoqués, ont été exaltés à Rome en 1862 et en 1867.

Le doux nom de Pie IX est sur leurs livres comme sur les nôtres, et comme nous, ils admirent les conséquences des actes du Pontificat actuel.

Mgr. Petitjean a été reçu au Vatican, il y a quelques jours. Avons-nous besoin de dire que Pie IX a accueilli l'apôtre du Japon avec une tendresse singulière, et que celui-ci s'est senti, par cet accueil même, largement récompensé et préparé à de nouveaux travaux ?

Sa Grandeur a apporté à Rome une photographie de la ville de Nangasaki et de la montagne appelée Sainte où subirent le martyr, à peu de distance les uns des autres, les japonais canonisés en 1862 et ceux qui ont été béatifiés en 1867.

REVUE SCIENTIFIQUE.

L'astronomie et les faux prophètes.—Où l'on apprend à se défier des poètes de fonte.—
Ce que peut, pour la blancheur du linge, un mélange de savon, de térébenthine et
de corne de cerf.—Une révolution dans l'éclairage.—L'homme-oiseau.—Un nouvel
engin de guerre.—La vérité sur l'origine du fusil à aiguille.

Les deux mois qui viennent de s'écouler nous ont rendus témoins d'un phénomène astronomique qui ne se renouvelle qu'à de longs intervalles :

Le soir, aussitôt après le coucher du soleil, on voyait briller à l'occident, deux astres dont l'éclat surpasse de beaucoup celui des étoiles de première grandeur. L'un d'eux, connu de tous sous les noms de *Lucifer*, d'*Etoile du Berger*, d'*Etoile du Matin*, est la planète *Venus*. L'autre s'appelle *Jupiter*. C'est le corps le plus important, par ses dimensions, de tout le système solaire. Il est 1400 fois plus gros que la terre et ne nous paraît si petit qu'à raison de son immense éloignement.

Le peuple, peu accoutumé à voir ces deux planètes dans le voisinage l'une de l'autre, a cru à l'apparition d'une étoile nouvelle, et j'ai eu, pour ma part, à désabuser sur ce point plusieurs personnes. On a profité du moment où ces astres paraissaient vers le même point de la voûte céleste pour lancer dans les journaux une prédiction que je ne mentionnerais point si elle n'avait eu pour effet de jeter l'émoi dans une grande partie de la population. C'étaient des tremblements de terre, des bouleversements épouvantables qui devaient résulter de la rencontre des deux planètes, et l'on ajoutait que le Canada, plus que tout autre pays, aurait à souffrir de ces désastres.

Sans connaître l'auteur de cette prédiction, on peut affirmer hardiment qu'il n'est pas des plus malins qu'abrite la calotte du ciel. S'il avait eu la plus légère teinture d'astronomie, il aurait compris que *Vénus* et *Jupiter* passant à des millions de lieues l'une de l'autre, elles ne courent pas plus de risque de se rencontrer, que les chars de Montréal ne courent le risque d'aller se heurter contre ceux de Russie ; il aurait vu également que leur influence sur notre globe est si peu de chose qu'à peine son mouvement pourrait se ressentir de leur disparition, et qu'enfin, si les forces qui les maintiennent dans leur orbite venaient à cesser leur action, ce serait sur le soleil et non pas sur la terre que leur poids les précipiterait.

Du reste, l'idée d'un bouleversement de la terre par le choc de *Vénus* et de *Jupiter*, n'est guère plus ridicule que la *prétendue interprétation* des prophéties d'*Holzhauser*, qui court en ce moment la ville : On veut nous faire croire à l'arrivée prochaine de la fin du monde !!! Fausse science, folles imaginations jetées en avant dans l'unique but d'exploiter la crédulité des vieilles femmes !

—Une discussion du plus haut intérêt s'est élevée dernièrement au sein de l'Institut de France.

“ Faut-il proscrire l'usage des poêles de fonte et leur substituer les poêles de faïence ? ” Telle était la question à l'ordre du jour.

Des savants illustres, le général Morin, Payen, Frémy, Henri Sainte-Claire Deville et Bussy se sont prononcés pour l'affirmative, et en cela, ils étaient d'accord avec un médecin de Savoie, M. Carret, et qui depuis longues années, étudie l'influence des poêles de fonte sur l'homme et les animaux.

D'autres académiciens, très-savants aussi, ont été moins absolus dans leurs conclusions. Sans contester les avantages bien connus des poêles de faïence, ils ont cherché à atténuer les accusations portées contre ceux de fonte, et ont pensé que l'on peut très-bien continuer à s'en servir, pourvu que l'on ait soin de s'entourer de précautions convenables.

Quels sont donc les dangers auxquels nous expose un poêle de fonte, et quelles peuvent être ces précautions indispensables que l'on nous conseille ? Voilà, sans doute, chers lecteurs, ce que chacun de vous se demande.

Vous avez entendu parler plus d'une fois d'un certain gaz qui porte le nom d'*oxyde de carbone*. Dans tous les foyers où se brûle du bois, dans tous ceux, particulièrement, où se brûle du charbon, l'oxyde de carbone se dégage en grande abondance, et c'est lui qui, en prenant feu, donne cette belle flamme bleue que vous avez maintes fois admirée.

L'oxyde de carbone n'est pas aussi inoffensif qu'on serait porté à le croire. Celui qui le respire ne tarde pas à ressentir un malaise général, de violents maux de tête, et si son action se prolongeait, il y aurait des accidents beaucoup plus graves à redouter.

Or, voilà l'agent pernicieux avec lequel nous mettent en rapport les poêles de fonte.

Henri Sainte-Claire Deville a analysé avec beaucoup de soin l'air qui entoure ces sortes de poêles, et toujours il l'a trouvé mélangé avec une proportion notable d'oxyde de carbone. Il avait d'abord pensé que ce gaz prenait naissance par la combustion d'une partie du charbon qui entre dans la composition de la fonte, mais il s'est assuré dans la suite qu'il prend son origine dans le foyer même, et que c'est en traversant les plaques de fonte qu'il se répand dans l'appartement. Qui se serait douté qu'une substance aussi compacte fut assez poreuse pour laisser filtrer les gaz à travers sa masse ? C'est pourtant un fait parfaitement établi. Le chimiste que nous venons de nommer n'a pas pu trouver un seul tube de fonte qui fut en état de conserver le vide. Il a fait plus : ayant rempli de mercure l'un de ces tubes, il a pu voir bientôt le métal suinter à l'extérieur en fines gouttelettes.

A vrai dire, cette perméabilité de la fonte n'est bien considérable qu'à la chaleur rouge, mais elle existe aussi, quoi qu'à un degré moindre, pour des

températures plus basses. La faïence n'est pas sujette à cet inconvénient. Avec un poêle formé de cette matière les produits de la combustion ne pénètrent pas dans les appartements et sont entraînés au dehors par le tirage de la cheminée.

Voici maintenant les conseils que dicte la prudence à tous ceux qui sont obligés de faire usage des poêles de fonte. Ils sont courts, et d'une facile exécution :

1°. A moins d'une nécessité absolue, ne portez jamais vos poêles à une forte température. On devrait se tenir toujours dans les limites de 12° à 18 degrés.

2°. Etablissez une bonne ventilation dans vos appartements ; plus ils sont petits et plus il est nécessaire que l'air en soit renouvelé souvent.

Pendant que les Académiciens de Paris travaillent à nous soustraire aux influences d'un violent poison, d'autres savants, moins connus mais non moins dignes d'éloge, sont à la recherche de procédés qui puissent amener l'aisance au sein des ménages. Un nouveau système de coulage des lessives, qui vient d'être inventé, est très-propre sans doute à atteindre cet heureux résultat. Il est si économique qu'il permet de réduire à *un cent* le blanchissage d'une paire de draps, à un demi cent celui d'une chemise, et tout le reste à l'avenant.

Plusieurs établissements de ce genre fonctionnent en divers pays et voici d'après quel système :

On prend deux livres de savon dont on fait, avec un peu d'eau et l'application de la chaleur, une bouillie qu'on étend de huit gallons d'eau et à laquelle on ajoute une cuillerée d'*ammoniaque liquide ou corne de cerf*, puis on fouette le tout avec un petit balai.

L'eau doit être chaude au point seulement d'y pouvoir tenir la main. On y introduit le linge sec et on l'y laisse macérer deux heures environ avant de le savonner ; il faut avoir soin de couvrir le cuvier.

L'eau de savon peut être réchauffée et servir une seconde fois, mais il faut y ajouter une demi cuillerée de térébenthine et une cuillerée d'ammoniaque. Après que le linge a été savonné, on le rince à l'eau tiède et on le passe au bleu.

Ce procédé épargne, comme on le voit, beaucoup de temps, de travail et de combustible. Il communique au linge un plus beau blanc que tout autre mode et n'exige pas le travail destructeur de la brosse pour purger complètement le linge des impuretés qui le souillent.

L'éclairage au gaz, cette magnifique invention de l'ingénieur Lebon, est sur le point de subir une révolution complète. Ne vous en effrayez

point, car il s'agit d'une amélioration très-importante : *On veut nous éclairer trois ou quatre fois plus avec une dépense moitié moindre !*

Pour faciliter l'intelligence du sujet, rappelons d'abord quelques principes de la combustion.

Un jet de gaz d'éclairage s'échappe dans l'air ; vous en approchez un corps très-chaud, une allumette enflammée, par exemple, et aussitôt il éclate en une vive flamme. Comment cela se fait-il ?

Le gaz est un composé d'hydrogène et de charbon ; sous l'influence de la chaleur, ces deux éléments se séparent pour s'unir à l'oxygène de l'air et de cette combinaison nouvelle résulte dans toute la masse gazeuse, un mouvement vibratoire excessivement rapide qui se transmet jusqu'à nos sens et fait naître la double sensation de chaleur et de lumière.

Ce n'est toutefois que par sa surface que le jet de gaz se trouve en contact avec l'air. Le milieu de la flamme tient en suspension une multitude de particules de charbon qui s'élèvent peu à peu et finissent par brûler au contact de l'air. Avant leur disparition, ces particules se trouvent portées à la chaleur blanche par la haute température de la flamme et c'est à elle que celle-ci doit tout son éclat.

Projetez un courant d'air au sens du jet de gaz, alors ce ne sera plus seulement à la surface que s'opérera la combustion, mais dans toute la masse à la fois. Les particules de charbon ne seront pas plus tôt mises en liberté qu'elles tomberont au pouvoir de l'oxygène.

Elles disparaîtront sans avoir le temps de devenir incandescentes et votre flamme deviendra si pâle qu'elle ne vous donnera presque aucune lumière.

Le phénomène dont nous parlons peut être observé dans les illuminations publiques, chaque fois que le vent souffle. Mécaniquement poussé par le vent, l'oxygène pénètre jusqu'au cœur de la flamme et la lumière blanche passe instantanément à l'état de lueur bleue ou comme sépulcrale.

Mais en même temps que disparaît l'éclat de la flamme, la plus grande activité de la combustion fait naître dans la masse une quantité énorme de chaleur et cette chaleur peut être utilisée pour rendre incandescents les corps solides qu'on y plonge.

C'est là tout le principe du mode d'éclairage que nous exposons.

MM. Tessier du Mothay et Maréchal, qui en sont les inventeurs, font arriver dans le jet de gaz d'éclairage non pas de l'air, qui ne contient l'oxygène qu'à l'état de mélange avec l'azote, mais de l'oxygène pur. Ils obtiennent ainsi une flamme extrêmement chaude au milieu de laquelle ils placent un petit cylindre de magnésie, substance très-réfractaire. Celle-ci, devenue incandescente, produit une lumière tellement vive, tellement pure, qu'elle permet la lecture d'un journal à 25 pas et laisse distinguer les nuances les plus délicates de la couleur des étoffes.

Ce genre d'éclairage, comme on le sait, n'a rien de bien nouveau. On

peut le considérer comme un perfectionnement de la lumière inventée depuis longtemps déjà par l'anglais Drummond. L'hydrogène et la chaux employés par ce dernier ont fait place au gaz d'éclairage et à la magnésie.

Ce qui constitue le véritable mérite de M. Du Mothay, c'est sa nouvelle méthode d'extraction de l'oxygène, méthode fort ingénieuse et qui permet de réaliser d'importantes économies.

Cette méthode a été expérimentée l'été dernier à l'occasion de l'exposition universelle de Paris. Elle est fondée sur le fait bien connu que les corps riches en oxygène, tels que le manganate de soude, abandonnent une proportion plus au moins grande de ce gaz lorsqu'ils sont exposés à une température élevée. Mais la dépense nécessaire pour obtenir cette température élevée était un obstacle à une production économique.

M. Du Mothay, ayant reconnu que la vapeur d'eau à la température de 400 à 500 degrés peut se substituer à l'oxygène et le chasser de quelques-unes de ses combinaisons, ce fait a été utilisé par lui et dans son procédé la vapeur ainsi chauffée devient l'agent au moyen duquel s'opère la décomposition du manganate de soude. L'oxygène ainsi déplacé est recueilli dans un gazomètre, et il reste dans l'appareil, un mélange de soude et d'oxyde de manganate combinés à l'eau.

Ce mélange étant soumis à l'action d'un courant d'air chaud, l'oxygène de cet air chasse la vapeur d'eau et transforme de nouveau la soude et l'oxyde de manganèse en manganate susceptible d'une nouvelle décomposition.

Cette alternance de décompositions et de recompositions peut avoir lieu indéfiniment sans frais considérables et tout nous porte à croire que l'emploi de l'oxygène pur pour l'éclairage ne saurait tarder à être universellement adopté. Voici quelques chiffres qui parlent éloquemment en sa faveur.

Un pied cube d'oxygène préparé par la méthode précédente coûte moins d'un demi cent. Les expériences mentionnées plus haut prouvent que 110 pieds cubes de gaz d'éclairage et 148 pieds cubes d'oxygène valant \$1.90 donnent autant de lumière que 6660 pieds cubes de gaz ordinaire dont la valeur est de \$10.50. C'est, à la lumière égale, un économie d'environ neuf piastres. Que ne peut-on pas espérer pour l'époque où l'imperfection naturelle des premiers appareils aura disparu !

*
* *

Quelle différence entre notre temps et celui de nos anciens pour la facilité des communications ! Tout n'est pas dit cependant, car les voies ferrées ne traversent qu'un petit nombre de localités et jamais on ne pourra les multiplier assez pour toutes les exigences de nos relations mutuelles.

Ce qu'il nous faut, c'est un moteur qui ne boive ni ne mange et qui, néanmoins, soit toujours sous notre main prêt à nous transporter là où nous

appellent nos affaires. Ce qu'il nous faut plus encore ce sont des ailes qui nous permettent de prendre pleine possession de notre domaine aérien, de nous élever à la façon de l'aigle vers les régions supérieures et nous y mouvoir à notre gré. Or, c'est là un double progrès qui est en voie de se réaliser et auquel travaillent avec ardeur plusieurs esprits d'élite. Nous apprenons, en effet, qu'on vient d'essayer avec beaucoup de succès une voiture qui est mise en mouvement au moyen de l'air comprimé. Telle est la simplicité du mécanisme qu'un seul homme peut la diriger à son gré.

D'autre part une lettre adressée de Brest à l'un des journaux de Paris, mande que l'on dispose en ce moment sur le terre-plein du port Napoléon, le mécanisme en bois et coton d'un oiseau à l'axe duquel l'inventeur se placera et, par une organisation spéciale, manœuvrera en s'envolant de terre pour planer sur le port, si l'expérience vient confirmer la théorie que le capitaine expose à ses amis.

L'oiseau qu'il construit en ce moment aura la forme d'un héron et l'envergure des ailes sera, avec le corps de l'oiseau, de 30 pieds. Il faudra de 2,000 à 2,600 pieds d'étoffe pour soutenir les plumes faites avec des lattes en bois de frêne.

Après une première expérience, si elle réussit, le capitaine inventeur doit se placer sur la jetée du sud qui se trouve entourée par l'eau, s'envolera et planera sur la rade, puis reviendra à terre en descendant sur le port. Une chaloupe à hélice suivra l'*homme-oiseau* et se trouvera à sa portée en cas d'une descente forcée.

*
* *

A côté des conquêtes pacifiques de la science que nous venons d'énumérer, il s'en trouve d'autres qu'on ne mentionne qu'avec un certain effroi, car elles ont pour but une plus rapide destruction de l'espèce humaine. Nous voulons parler des armes perfectionnées dont le nombre va, chaque jour, en augmentant.

Chacun a entendu parler des *torpilles* en usage dans la marine. Elles ont été ainsi nommées à cause de l'analogie qu'elles présentent avec la torpille de mer, poisson électrique, qui par des chocs répétés peut faire périr des ennemis beaucoup plus forts que lui.

Les torpilles de guerre, après avoir été fortement chargées de poudre, sont placées sous l'eau dans les ports que l'on veut protéger contre les attaques d'une flotte ennemie. On y met le feu au moyen d'un câble électrique et alors a lieu une explosion qui peut, dans certaines conditions produire des ravages terribles.

Une torpille d'invention nouvelle vient d'être essayée à Brest. L'effet produit a été tellement énergique que c'est à grand peine qu'on est parvenu à échouer sur les bords du chenal, la carène du *Wagram*, vaisseau qu'on avait placé à dessein, à quelque distance de l'engin destructeur.

L'on avait espéré, en bouchant les ouvertures produites, pouvoir faire servir ce vaisseau à la suite des expériences ; mais les ravages produits

ont été si considérables, il a été tellement disloqué, qu'on a été réduit à démolir sur place ce qui en restait.

—Le fusil Chassepot s'est acquis une renommée impérissable par les merveilles qu'il a opérées contre les Garibaldiens de Monte-Rotondo : peu de personnes néanmoins en connaissent toute la puissance.

Il résulte d'expériences faites au camp de Châlons que ce fusil atteint jusqu'à l'énorme distance de deux milles, c'est-à-dire aussi loin que les pièces d'artillerie les plus perfectionnées d'autrefois. Le but en blanc qui, avec les armes précédentes, n'était que de 500 pieds, est, avec le nouveau fusil, de 2,600 pieds et même davantage.

La nouvelle arme peut atteindre avec justesse et précision le but que la vue peut saisir, jusqu'à une distance de 4,000 pieds. Au-delà, elle tire nécessairement dans le vide, puisqu'on ne peut plus viser. Ces résultats nous expliquent parfaitement pourquoi les Prussiens se montrent en ce moment si empressés de se défaire de leurs fusils à aiguille en les vendant à prix réduit aux Italiens.

Nous ne laisserons pas, toutefois, disparaître cette arme célèbre, prototype, pour ainsi dire, de toutes celles qui cherchent aujourd'hui à la supplanter, sans en faire connaître l'origine à nos lecteurs.

Le fusil à aiguille, dit un écrivain connu, n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Au XVI siècle déjà on en avait fait l'essai et le P. Daniel, au livre V, Ch. V, de sa *Milice des français*, en parle avantageusement. Sous le règne de Louis XVI, le chevalier d'Arcy imagina un fusil "sans bayonnette, se chargeant par la culasse, dont la construction était très-solide et le service sans danger."

L'Académie des sciences écouta, au sujet de cette arme, un rapport lu en séance publique, le 23 mars 1776. Les conditions furent très-favorables au chevalier ; mais Grisbeauval, qui commandait l'artillerie, s'étant déclaré contre le projet, rien de sérieux ne fut tenté.

Trente ans après, Napoléon se souvint des travaux de d'Arcy. Il fit venir un de ses meilleurs officiers, le colonel Pauly, et le chargea de reprendre l'affaire en sous-œuvre. Pauly avait à placer une certaine amorce fulminante qu'il avait trouvée. Il construisit son engin de guerre dans ce but. Le fusil fut jugé trop compliqué et inacceptable, mais on donna une jolie somme à Pauly.

Celui-ci avait, parmi ses ouvriers, un pauvre garçon d'Erfurth, qui n'avait pas réussi comme serrurier et qui s'était jeté dans l'armurerie faite de mieux. Ce jeune homme avait étudié silencieusement le système que son maître avait voulu expérimenter. Il ramassa l'arme rejetée, l'emporta en Prusse et le perfectionna. Cet ouvrier obscur était M. Dreyse dont on a dernièrement annoncé la mort. Soixante ans après l'époque dont nous avons parlé, ses efforts étaient récompensés et la terrible invention qu'il avait dérobée à la France, faisait triompher la Prusse sur le champ de bataille de Sadowa.

LA CROISADE AU CANADA.

Depuis trois mois bientôt notre population catholique est sous le poids d'une émotion profonde. Ah ! c'est qu'il en coûte aux peuples et aux familles comme à l'homme lui-même de faire un sacrifice, quelque soit la générosité et la grandeur d'âme avec laquelle ils l'accomplissent. Mais il y a des temps où le témoignage de la foi chrétienne et du dévouement doit aller jusqu'à l'effusion du sang.

Lorsque la société chancelle, que les peuples sont amollis ; quand les âmes sont énervées, quand les cœurs sommeillent, quand on ne comprend plus dans le monde, ni la grandeur morale, ni la vertu du sacrifice, quand les intérêts matériels de la vie, et la soif des plaisirs menacent de faire oublier les devoirs les plus sacrés ; quand il y a des hommes qui demandent à quoi bon se faire tuer ?—c'est folie ;—mieux vaut vivre.-- Alors il faut des héros et des martyrs ; il y a dans leur sang une vertu régénératrice, et les sociétés ne se sauvent qu'à ce prix.

C'est donc une consolation pour vous, familles chrétiennes, qui venez de sacrifier le plus pur de votre sang, de vous rappeler que cette immolation de ce que vous avez de plus cher, a été fait pour le plus grand bien du pays et de la religion.

Soyez saintement fières du dévouement de vos enfants. Ils se sont consacrés au triomphe de la plus noble, de la plus juste et de la plus sainte des causes.

De la plus noble, puisqu'il n'y a rien dans le monde au-dessus de cette Eglise sainte, assise sur la base posée par le Christ, qui rachète, délivre et guide les âmes vers leurs immortelles destinées.

De la plus juste, puisque cette cause est la défense de tous les droits et divins et humains, indignement violés dans la personne du plus auguste des représentants de l'Autorité sur la terre.

De la plus sainte enfin, puisque ce sont les intérêts les plus sacrés qui sont ici en jeu, et que si la lutte pour de tels intérêts n'est pas une sainte Croisade, jamais lutte religieuse n'aura mieux mérité ce nom.

Consolerez-vous, mères pleines de foi, familles profondément chrétiennes, séchez vos pleurs, livrez vos cœurs à une sainte allégresse ; si vos enfants vous sont un jour rendus, et nous l'espérons, vous les recevrez couronnés du laurier sacré des héros chrétiens ; et si le ciel vous les envie, vous les honorerez comme martyrs de la foi et vous baiserez avec vénération, en les arrosant de vos larmes, les pieuses reliques qu'ils vous auront laissées.

Pour nous, qui ne pouvons que les accompagner de nos vœux et de nos prières, tant qu'ils seront absents, nous croyons être utiles à leurs mémoires, et apporter quelque consolation à tant de familles affligées, en recueil-

lant ici, tous les beaux exemples de dévouements, tous les généreux sentiments qu'ils nous ont laissés, ou qu'ils ont fait naître dans tant de cœurs qui leur sont chers.

*
* *

Lorsque le 17 octobre de l'année écoulée, se fit entendre, du haut du Vatican, la grande voix du Père commun de tous les fidèles, *déplorant les abominations qui désolent la malheureuse Italie, signalant les très-graves dangers* auxquels sa personne sacrée, *entourée d'une race d'hommes diaboliques était exposée dans cette heure de ténèbres* ; avouant avec une *ouverture de cœur toute paternelle* la destruction prochaine de cette petite *troupe héroïque* de défenseurs, accablée sous le nombre toujours croissant de ses *iniques* agresseurs, la chrétienté entière se sentit frappée au cœur, et ce cri de détresse vint émouvoir les cœurs catholiques jusqu'aux rives éloignées de notre Saint-Laurent.

Alors les Croisés se levèrent de toutes parts, de l'Europe, de l'Asie, de l'Océanie, de l'Afrique et de l'Amérique, pour voler au secours du Pontife-Roi en répétant le vieux cri de guerre des temps de foi, DIEU LE VEUT.

Des comités d'enrôlement et de souscription s'organisèrent à Montréal et à Québec, nos Evêques bénirent cette généreuse initiative et lui prêtèrent l'appui de leurs puissantes exhortations.

A ce sujet, Mgr. l'Archevêque de Québec écrivait à ses diocésains :

“ Le Canada ne veut pas demeurer en arrière dans cette manifestation de dévouement à l'égard du Chef de l'Eglise. Vous avez appris par les journaux le mouvement qui se fait à ce sujet à Montréal. Quant au diocèse de Québec, trois de ses enfants sont déjà partis pour se joindre aux défenseurs du vicaire de Jésus-Christ. Un très-grand nombre d'autres, animés de la même ambition, parmi ceux surtout qui ont suivi les exercices militaires, viennent chaque jour offrir leurs services, et seraient prêts à partir immédiatement pour Rome, s'ils avaient les moyens de s'y rendre.

“ J'ai lieu de croire que les fidèles du diocèse tiendront à honneur de se faire représenter en proportion de leurs ressources, dans les rangs de cette milice sacrée. Ils s'estimeront heureux de faire les sacrifices nécessaires pour obtenir ce privilège.”

Déjà Mgr. de Montréal dans sa Lettre Pastorale du 8 décembre, relevant les avantages de cette entreprise, avait adressé à son troupeau ces bienveillantes paroles :

“ N. T. C. F., Nous demeurons étranger à ce mouvement laïque ; mais, Nous vous l'avouons, Nous le bénissons de tout notre cœur et Nous lui souhaitons un plein succès. Car, Nous le considérons comme une gloire pour notre religieux pays, et comme une bénédiction pour ses habitants. Nous pensons qu'en effet, un bataillon de zouaves canadiens prouverait au

monde entier que l'extrême Occident se joint à toutes les autres parties du monde, pour épouser la Cause sacrée à laquelle se dévouent aujourd'hui tant de cœurs généreux, et montrer que le nom de l'immortel Pie IX est grand et béni dans les froides contrées du Nord. Ce bataillon, en combattant pour le grand principe sur lequel seul peuvent reposer solidement les sociétés humaines, donnerait un admirable exemple de dévouement pour la cause catholique, et chacun lui consacrerait, avec une nouvelle ardeur, sa plume, sa parole, et surtout son cœur. Mais tout le monde comprend que pour cela, il faudrait que les hommes qui se dévoueraient ainsi pour l'Eglise et pour son auguste Chef, fussent des hommes de foi, de principes et de pratique ; car autrement, ils ne pourraient que faire tort à cette Cause sacrée, et faire honte au pays qui les aurait députés. Mais encore une fois, Nous laissons à ceux qui ont conçu ce projet la noble tâche de l'exécuter. Pour Nous, Nous allons faire ce que nous demande Notre Saint-Père le Pape."

" Quel honneur et quel bonheur pour nous, s'écriait avec éloquence, l'Evêque de St. Hyacinthe, s'il peut nous être donné de nous associer à ce sublime élan, qui vient en plein dix-neuvième siècle manifester et prouver encore une fois au monde étonné toute la vitalité du principe catholique, qui n'a tant de force et de puissance que parce qu'il est la Vérité !! Quelle noble satisfaction pour nos cœurs de Canadiens-Français, de savoir que les enfants de la Nouvelle-France se trouveraient ainsi réunis sur le champ de bataille avec les preux et vaillants fils de la Vieille-France, la patrie de nos ancêtres, pour y combattre côte-à-côte et verser leur sang avec eux pour la plus juste et la plus sainte des causes, la cause de Dieu lui-même, puisque c'est celle de son Eglise !! Quelle gloire pour nous, si notre nom allait quelque jour se trouver inscrit aux plus glorieuses annales du monde, celles des Faits de Dieu par ces Francs (*Gesta Dei per Francos*), dont nous sommes fiers d'être les descendants.

Les quelques gouttes de notre sang qui ont coulé comme contribution au beau fait d'armes de Mentana, ont suffi pour réveiller en nos âmes le feu de cette ardeur militaire qui a dans tous les temps et tous les âges caractérisé nos ancêtres. Il est permis d'espérer que ce noble feu ne manquera pas de produire une plus large immolation ; et que bientôt notre religieux Canada aura le mérite et la gloire d'avoir ajouté des hécatombes aux deux intéressantes victimes dont le souvenir est désormais impérissable parmi leurs compatriotes. Les noms des courageux LaRocque et Murray sont gravés au Temple de Mémoire en lettres dorées ou plutôt empourprées du sang du martyr !!"

Tous les autres Evêques de la Province applaudirent à ce noble élan.

* *

Il nous est difficile de peindre l'enthousiasme qui s'empara de la jeunesse de nos villes et de nos campagnes à cet appel des premiers pasteurs.

Plusieurs, impatientes de se dévouer, n'attendirent pas les opérations des comités, et partirent.

D'autres, en plus grand nombre, se firent inscrire sur les rôles ouverts à Montréal et dans la capitale.

Les quêtes s'organisèrent dans les églises, à domicile et dans les Chambres du Parlement Provincial. A Montréal, elles ont rapporté \$17,000. A Québec elles ont été assez abondantes pour couvrir les frais de voyage, d'équipement et d'entretien de treize soldats pendant les deux années de leur service, sans qu'il en coûte aucun sacrifice au trésor pontifical.

On raconte un joli trait d'un protestant qui, entraîné par l'enthousiasme général se serait, dit-on, présenté au comité de Québec. Il insistait pour que l'on prit son nom :—mais vous êtes protestant ! et vous ne pouvez être enrôlé dans l'armée pontificale !

—Eh quoi ! s'écria-t-il, si tout protestant que je suis, j'ai la conviction que le Pape est dans son droit, ne puis-je pas comme tout autre, voler à son secours ! Eh bien ! si plus tard il a encore besoin de soldats, je serai toujours prêt.

Brave jeune homme, puisse le ciel récompenser ton dévouement et la droiture de ton cœur.

A Montréal, on vit un jour se présenter, je ne dirai pas un homme, je n'ose dire un jeune homme, je dirai presque un enfant, tant il était petit !

—Mais, mon ami, vous n'avez pas la taille.

—Oh ! Monsieur, je vous en prie, inscrivez-moi, je possède \$100, je paierai mon voyage ; si vous me refusez, je partirai quand même. Et le jeune homme se mit à pleurer, on prit son nom, et l'on sécha ses larmes. Les grands cœurs ne se mesurent pas à la taille.

Pendant que ce mouvement allait toujours croissant, s'opérait au sein de nos populations, dans les asiles et dans les écoles ; dans les couvents et les collèges ; dans les missions des Sœurs comme dans nos communautés religieuses, s'organisaient des fêtes littéraires, des concerts, des bazars. Là aussi s'accomplissaient les sacrifices les plus généreux pour subvenir aux dépenses que nécessitait le départ des Volontaires.

Entre toutes ces fêtes, dont la publicité est parvenue jusqu'à nous, ou dont nous avons été les témoins, quelques-unes nous ont frappés par le caractère particulier qu'elles présentaient.

Au Pensionnat du Mont Ste. Marie, toute la *Vie de Notre Saint Père Pie IX*, de sa naissance jusqu'à nos jours, a été mise en scène et reproduite avec un rare succès, et les *Bienfaits de la Papauté* ont été racontés avec tous les charmes de l'enthousiasme et du dévouement filial. Un tableau saisissant couronna ces scènes charmantes. Au premier plan, on voyait la barque de Pierre sur les vagues agitées, battue par la tempête, mais toujours surmontant les flots, guidée par l'Etoile Immaculée des mers : à l'arrière plan, la Religion couronnée, triomphait au milieu de couronnes

d'anges dont les chants se perdaient dans le lointain, au milieu des chœurs des Apôtres, des Martyrs et des Confesseurs.

L'assemblée aussi nombreuse qu'au jour des distributions, s'est retirée enchantée, émue, applaudissant de tout cœur aux félicitations que Mgr. de Montréal adressa aux maîtresses et aux élèves de l'établissement.

A l'Assomption, l'histoire des angoisses d'une mère qui a sacrifié son fils unique à la défense des droits du Saint-Siège, a également remué tous les cœurs et fait couler bien des larmes d'attendrissement.

Au Collège de Montréal, le bazar qui a produit près de \$200, a donné lieu à une scène non moins touchante.

C'était la veille du départ des Volontaires. Un ancien professeur, M. Forget, et trois élèves de cette maison, MM. Lamarche, Brunet et Lachapelle, vinrent, en uniforme, faire les adieux à leurs maîtres et à leurs condisciples.

En entrant au réfectoire, ils furent accueillis par des applaudissements vifs et prolongés. Placés à la table d'honneur, ils attiraient tous les regards, particulièrement M. Forget, qui avait été neuf ans, dans la maison, un professeur intelligent, pour un bon nombre un conseiller plein de charité, pour tous un ami tendre et dévoué.

Les imaginations étaient aux champs, les conversations s'animaient et montaient toujours, les cœurs battaient bien fort, le repas fut plein d'entrain et de gaieté militaire.

Mais le repas fini, la scène changea tout-à-coup. En récréation, rien de ces éclats spontanés, par lesquels les écoliers témoignent de leur liberté et secouent la contrainte du silence. Une émotion contenue et réservée agitait secrètement toutes les âmes. On se pressait autour des bien-aimés condisciples, avec une tendresse anxieuse mêlée de tristesse, de regrets, d'estime, de respect et de cette vénération religieuse que l'on ne peut s'empêcher d'éprouver en présence d'un mouvement sublime.

Instinctivement toute la Communauté silencieuse, avait entouré les quatre Zouaves. Alors s'improvisa une de ces scènes touchantes dont le cœur seul a le secret et qui ne s'oublie jamais.

Un élève de philosophie se détache alors du groupe et s'adressant à ses anciens condisciples.

« Chers amis, leur dit-il, vous allez donc bientôt nous quitter ! Permettez-nous de vous dire les impressions que nous éprouvons : nous ne pouvons vous le cacher, votre départ nous cause beaucoup de peine. Nous nous séparons d'amis bien chers, et les séparations font toujours une plaie au cœur. Nous faisons cependant volontiers notre sacrifice, en pensant à la sainte cause pour laquelle vous vous sacrifiez si généreusement.

« Oui, partez, nobles amis, puisque Dieu vous appelle, accomplissez votre grande mission, et nos cœurs vous accompagneront partout. Vous serez toujours présents dans nos souvenirs. Nous aimerons à nous rappeler les

chers condisciples avec lesquels il nous était si doux de vivre, un maître bien-aimé qui a été le professeur d'un grand nombre d'entre nous, l'ami de tous et comme un frère pour plusieurs.

“ Mais avant que vous nous quittiez, permettez-nous de vous offrir quelques objets qui vous rappelleront notre souvenir, une croix à chacun de vous. C'est pour la croix que vous allez combattre, c'est pour elle que vous voulez vivre et mourir, vous, Zouaves du Vicaire de Jésus crucifié. Elle sera le signe et le lien de notre union. Ce sont vos professeurs et vos condisciples de classe qui vous présentent ce *memento*. Et vous, M. Forget, c'est la communauté entière qui n'a pas voulu vous laisser partir sans vous donner au moins ce faible témoignage de son affection.”

Après ces paroles entrecoupées de larmes, on offrit aux jeunes volontaires un portefeuille, renfermant dans ses plis, les louis d'or du Bazar. Puis à chacun on remit une croix portant son nom et celui de Pie IX. Les condisciples de classe la baisaient en la passant au cou des volontaires, et eux la recevaient avec effusion, et en l'arrosant de leurs larmes.

M. Forget prit ensuite la parole, mais c'est à peine s'il pouvait parler, tant il était ému.

“ Ah ! mes biens chers amis, je comprends aujourd'hui, plus que jamais, qu'il y a des choses qui se sentent, et qui ne peuvent s'exprimer. . . Comment vous dire ce que mon âme ressent en ce moment. . .

“ Je me contenterai de vous remercier tout simplement, mais, certes bien cordialement, du témoignage de sympathie affectueuse que vous voulez nous donner avant notre départ.

“ Ah ! mes chers amis, j'ai toujours cru au bon cœur des élèves du Collège de Montréal. Oui, et j'en ai eu bien des preuves, et la délicatesse avec laquelle vous en agissez, ce soir, envers nous, les beaux sentiments que vous venez de nous exprimer, tout cela ne peut être pour moi que la confirmation d'une chose déjà prouvée depuis longtemps, je veux dire de la bonne éducation et de la politesse qui vous distinguent. Je vous remercie donc, encore une fois, de tous vos bons sentiments à notre égard. Je vous remercie du don que vous nous faites. C'est le fruit et tout à la fois le gage de votre générosité. Je sais avec quel cœur et quelle libéralité vous donnez toujours.

“ Vous me dites que vous avez déjà pensé bien des fois aux Zouaves dans votre prières, et que vous ne les oublierez jamais. Je vous en suis bien reconnaissant. Le Zouave pontifical ! ah ! il a bien besoin du secours du ciel. Il ne s'agit pas seulement pour lui d'être un brave et courageux soldat, un soldat prêt à donner volontiers son sang, à vendre chèrement sa vie sur le champ de bataille, mais surtout il doit être un excellent chrétien ; et certes, il est plus difficile de bien vivre pour J.-C que de mourir pour lui.

“ Vous trouvez du dévouement dans notre démarche et vous semblez

l'admirer. Pour moi, mes chers amis, j'estime que s'il y a quelque mérite dans notre départ, c'est le mérite d'accomplir un devoir, et rien que cela. Pie IX, notre Père commun, appelle à son secours un certain nombre de ses enfants. C'est la voix de Dieu qui se fait entendre. Notre saint évêque fait appel à son tour aux enfants de son diocèse ; c'est encore la voix de Dieu. Dieu lui-même parle au fond de l'âme de quelques-uns et leur dit : " Partez." Et ceux-là, il faut qu'ils partent. C'est un devoir pour eux d'aller à Rome, rendre témoignage à la justice, au droit, à la vérité. C'est un devoir pour eux d'aller combattre pour toutes ces grandes choses, et, s'il le faut, de mourir pour elles.

" Le devoir, je le sais, demande le sacrifice. Le sacrifice est une conséquence inévitable du devoir. Ah ! que vous avez eu une bonne et belle pensée de nous faire présent, à chacun, d'une croix. C'est là l'emblème du sacrifice. Rien de bon, rien de grand ne peut se faire sans le sacrifice, sans la croix. Oui, c'est l'arme avec laquelle nous devons combattre dans la cause dont il s'agit. Si la victoire est due au sacrifice, c'est assurément dans la cause de J.-C. ; Lui, notre chef, n'a pas combattu autrement.

" Le Zouave Pontifical qui a compris et qui aime la sainte cause qu'il va défendre doit tout lui sacrifier : la patrie, les amis, son avenir, son cœur, sa vie, son vieux père et sa tendre mère qu'il ne reverra peut-être jamais plus ici-bas. Mais, mes amis, laissons là ces pensées, je ne veux pas être trop faible devant vous, ce ne serait pas digne d'un Zouave Pontifical."

Puis s'adressant aux Directeurs de la Maison :

" M. le Directeur, vous avez toujours été bien bon pour nous, pour moi en particulier, permettez-moi de vous renouveler ici, devant toute la communauté, ainsi qu'à tous les autres Messieurs de la maison, l'expression de ma vive reconnaissance pour l'intérêt que vous m'avez toujours porté. Veuillez recevoir mes adieux avec l'hommage de mon respect filial."

Se retournant ensuite vers ses anciens confrères et ses élèves de la veille :

" Pour vous, chers confrères, avec qui j'ai vécu si paisiblement, agréez aussi mes adieux et mes amitiés les plus affectueuses.

" Et vous, mes jeunes amis, je vous dis aussi adieu, car il faut vous quitter. Ah ! comptez toujours sur mes meilleures amitiés, vous surtout avec qui j'ai eu des rapports plus particuliers, dont j'ai été le professeur. Et pour vous, jeunes amis, qui m'avez montré plus de confiance et d'amitié que les autres, ah ! croyez que je ne vous oublie pas. L'amitié est une chose trop sacrée pour moi ; soyez bien persuadés que j'y serai fidèle et toujours fidèle."

Il n'oublia personne, et personne ne l'oubliera. Après lui, M. Lamarche exprima aux Directeurs, aux Maîtres et à ses Condisciples la reconnaissance dont lui et ses deux compagnons étaient pénétrés, pour l'affection qu'on leur témoignait ; puis il ajouta d'une voix vivement émue :

“ Ce crucifix qui est devenu pour nous l’emblème de la religion, de l’amitié et du souvenir, ce crucifix auquel vous avez attaché tous vos cœurs, nous est un gage assuré de votre éternel souvenir.”

La communauté ne répondit que par ses larmes et ses sanglots à ces épanchements de l’amitié. C’était une famille en pleurs qui perdait des frères tendrement aimés et dignes de toute son admiration.

M. le Directeur, s’adressant aux Zouaves, leur dit ces quelques paroles bien senties :

“ Mes bien chers amis, nous vous remercions très-cordialement de votre bonne visite et des beaux sentiments que vous venez d’exprimer. Vous n’avez pas voulu partir pour votre noble mission sans venir nous faire vos derniers adieux. Cette délicate intention de votre part sera pour nous un souvenir toujours précieux. Dieu vous appelle à défendre le Saint Père. Ah ! vous ne pouviez faire un meilleur usage de vos jeunes années qu’en les consacrant à la défense de la plus noble et de la plus sainte des causes. Cet exemple si touchant de sacrifice et de dévouement que vous nous donnez aujourd’hui, jamais nous ne l’oublierons. Partez donc, généreux amis, partez avec les bénédiction des plus affectueuses de tous les prêtres de cette maison, avec les vœux et les prières de tous. Veuillez, s’il vous plaît, vous souvenir de nous lorsque vous serez aux pieds de Pie IX, dans vos pieux pèlerinages aux tombeaux des SS. Apôtres et des martyrs. Bien chers amis, nous ne vous désirons pas la mort, nous serions si heureux de vous revoir, mais s’il arrivait à quelqu’un d’entre vous de succomber dans la lutte, oh ! que le collège de Montréal bénirait le ciel de lui avoir donné un martyr.”

“ Nous vous sommes très-reconnaissants, M. le Directeur, reprit aussitôt M. Forget, pour les bonnes paroles que vous venez de nous adresser. Ah ! oui, nous nous souviendrons toujours, et partout, du Collège de Montréal. . . Ajoutez, s’il vous plaît, une nouvelle faveur à toutes celles que nous avons reçues de vous, en nous donnant votre bénédiction qui sera pour nous un gage de bonheur et de la protection du ciel.”

Et les quatre Volontaires s’agenouillèrent : nouveaux Croisés, ils reçurent la bénédiction du ministre du Dieu des combats—qui donne la victoire à ses élus, et les fait triompher de la mort.

Les sanglots éclataient dans toute la Communauté, ils redoublèrent encore quand les Volontaires se relevant se jetèrent au cou de leurs Directeurs, et leur dirent le dernier adieu. Chaque élève, chaque maître se présenta à son tour, et les embrassa affectueusement, échangeant avec eux des vœux, des larmes et des promesses.

Pour eux, ils étaient calmes, et une douce sérénité et un rayon de joie divine perçait à travers des larmes qui n’avaient rien d’amer.

Le moment du départ était arrivé. “ Adieu, mes amis, leur dit M. Forget, essuyons nos pleurs, car Dieu aime le sacrifice fait avec joie : *hilarem*

datorem diligit Deus. Nous partons, mais nous nous reverrons . . . donnons-nous rendez-vous au ciel . . . Le voulez-vous ?

Et tous de lever la main en signe d'adhésion. Les voix, les cœurs étaient trop émus pour répondre par des acclamations.

Tous les conduisirent, ces chers amis, jusqu'au seuil du collège, ne pouvant en détacher leurs yeux ; leur laissant emporter les plus tendres affections de leurs cœurs. La porte se referma tristement, la séparation était consommée. Espérons qu'ils nous reviendront, ou avec le laurier de la victoire, ou avec l'auréole du martyr.

Dire maintenant tous les autres sacrifices généreux auxquels a donné lieu cette manifestation générale de la foi vive de nos populations, c'est ce que nous ne pouvons entreprendre, car le plus grand nombre se sont cachés sous le voile de l'humilité et n'en sont que plus louables.

Nous pourrions nommer telle pauvre communauté religieuse, qui n'ayant pas d'épargnes devant elle, s'est imposée la privation du sucre, jusqu'à ce que la somme de 100 piastres eut été complétée.

Telle maison d'éducation où les élèves se sont spontanément privés de leurs étrennes pour grossir les secours envoyés au Saint-Père.

Parmi les Volontaires, plusieurs n'ont pas cru que ce fut assez de sacrifier leur personne, leur avenir, leur famille, leur patrie, ils se sont dépouillés de tout ce qu'ils auraient pu légitimement garder, afin de se procurer la somme nécessaire pour payer leur passage, et d'être moins à charge au Comité. De tels sacrifices ne peuvent pas manquer d'attirer les bénédictions du ciel sur une nation.

Cependant le jour du départ approchait ; déjà la grande Démonstration du 18 février avait été annoncée par tous les échos de la publicité, et le jour des derniers adieux était fixé au lendemain.

On vit alors un grand mouvement se faire sur tous les points de la Province. Les paroisses, qui devaient avoir leurs représentants dans le détachement des Zouaves, se préparèrent à de nobles démonstrations. Les adieux se faisaient dans les familles ; et des faits dignes de ce que l'on a raconté de plus touchants, en France et ailleurs, et des sentiments aussi élevés qu'en peut donner la foi, éclataient partout où se préparait une séparation.

M. Gouin de St. Antoine de la Baie, fut accompagné par toute la paroisse jusqu'à l'embarcadère du chemin de fer. Avant de se séparer de tant de cœurs sympathiques, il leur adressa ces généreuses paroles :

“ CHERS AMIS,—Ce n'est pas sans éprouver de vives émotions que je vois l'intérêt et l'estime que vous me portez. Les démonstrations de ce jour me prouvent combien votre foi est vive, puisqu'elle vous fait voir dans mon humble personne un défenseur de la plus juste et de la plus sainte des causes.

“ Comme moi, à l'appel paternel de l'immortel Pie IX, vous avez, chacun

de vous, senti votre cœur battre plus vite qu'à l'ordinaire, et vous avez dit : Que ne puis-je voler au secours d'un aussi bon Père. Sans des circonstances incontrôlables, au lieu d'un seul zouave, St. Antoine de la Baie en compterait huit. Si, malgré mon indignité, Dieu m'accorde la palme du martyr, j'ai l'intime conviction qu'un de vous viendra prendre ma place. En partant, je vous demande le secours de vos prières, afin de pouvoir vous représenter dignement dans la plus sainte des armées. Adieu donc, cher père, qui n'avez pas reculé devant le sacrifice que la Religion vous demandait ; adieu, chers amis ; toujours je me souviendrai de vous ; adieu, chers co-paroissiens, qui avez fait avec bonheur les sacrifices nécessaires pour donner un défenseur au Saint-Siège. Adieu, la séparation est toujours pénible, mais je pars avec joie puisque *Dieu le veut.*"

Dans toutes les paroisses d'où partait quelque Volontaire, pareilles scènes se renouvelaient, comme à Nicolet, Trois-Rivières, Ascot, Bécancourt et Saint-Grégoire.

Avant de partir les Volontaires de St. Hyacinthe voulurent assister au divin sacrifice. Les Elèves du Collège chantaient à l'Orgue, la milice formait une garde d'honneur et les paroissiens se pressaient en foule sous les voûtes sacrées.

Après la Messe, ils se rendirent à l'Evêché. Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe était malade, mais Mgr. de Germanicopolis leur donna sa bénédiction en leur disant avec affection : "Allez, mes enfants, soyez bons chrétiens et bons soldats."

A la gare du chemin de fer, les citoyens leurs présentèrent une adresse de félicitation :

"JEUNES AMIS,—Permettez-nous, à l'occasion de votre départ pour l'Italie, de vous témoigner nos plus vives sympathies pour votre dévouement à la belle cause que vous embrassez.

"Quoique nous éprouvions un profond regret en vous voyant laisser nos rangs, nous sommes fiers de votre décision et nous sommes convaincus que si l'occasion se présente sur le champ de bataille, vous ajouterez de nouvelles gloires au nom canadien, vous ferez l'honneur de St. Hyacinthe que vous allez représenter en défendant, au prix de votre sang, s'il le faut, la plus belle cause, la cause que tout Canadien noble et généreux voudrait défendre, la cause de notre St. Père le Pape.

"En nous séparant, veuillez croire en notre affection la plus sincère, et espérons qu'un jour nous viendrons vous recevoir ici couverts des lauriers que vous aura mérités votre courage.

"Au revoir, jeunes amis, soyez braves et courageux."

Ils promirent d'être fidèles à l'honneur !

Bientôt après, le convoi partait au milieu des acclamations de la foule qui les suivit longtemps du regard, et se dispersa profondément émue en faisant des vœux pour leur heureux retour.

C'est le 17 janvier que les Volontaires partirent de Québec ; avant de quitter leurs concitoyens, ils se réunirent dans la Chapelle de Notre-Dame-des-Victoires. Ce nom béni est de bon augure. Le modeste sanctuaire était encombré. Mgr. l'Achevêque était au chœur avec le clergé de la ville. D'une voix mâle ils entonnèrent ce chant si bien approprié à la circonstance :

La Religion nous appelle,
Sachons vaincre, sachons périr....

Puis l'un d'eux, d'une voix ferme et accentuée, prononça l'acte de consécration à la Vierge-Immaculée et l'acte d'engagement pour deux années de service dans l'armée pontificale.

Mgr. l'Archevêque se leva pour les bénir ; mais avant, il leur adressa d'une voix affectueuse ces encourageantes paroles :

“ C'est avec joie et confiance, mes chers enfants, que je vous ai vus vous mettre tout à l'heure sous la protection de la Ste. Vierge. C'est dans ce sanctuaire béni et deux fois séculaire que les premiers missionnaires du pays venaient prier, avant de partir pour leurs courses lointaines et pour les combats de la Foi. Vous aussi, avant d'aller combattre en Italie les combats du Seigneur, vous avez voulu vous consacrer à Marie dans ce temple qui lui est dédié. Oui, j'en suis sûr, cette Mère de Dieu conduira partout vos pas, et vous préservera de tout péril. Portez toujours, mes chers amis, portez bien haut l'étendard de l'honneur, et surtout de l'honneur religieux. Rappelez-vous que noblesse oblige. Or vous êtes vraiment nobles, vous qui aspirez à combattre pour la plus sainte des causes, vous qui voulez entrer dans le régiment des zouaves pontificaux. Et quel beau régiment que celui des zouaves pontificaux, où l'on voit tant de fils des meilleures familles de la France, tant de jeunes gens instruits, éclairés et profondément religieux ! Soutenez donc toujours par une conduite exemplaire, par des mœurs sans tache, l'honneur de votre position. Partez mes chers enfants, partez avec courage pour la Ville Eternelle, et que la bénédiction de votre premier pasteur vous accompagne jusqu'aux pieds du Souverain Pontife.”

Au sortir de la pieuse Chapelle, ils se précipitèrent dans les bras de leurs parents et de leurs amis, et partirent recueillant partout sur leur passage les ovations que mérite leur courage.

Tous ces départs laissaient après eux bien des regrets, bien des affections brisées ; mais c'est surtout le cœur des mères qui saignait. Il y en a qui depuis trois mois ont vieilli de dix ans : mais leur courage n'a point été au-dessous de leur foi.

“ Mon fils, disait l'une d'elle, si j'avais quelques années de moins, je vous suivrais jusqu'à Rome, je vous accompagnerais jusqu'au lieu du combat.”

Une autre écrivait cette lettre admirable d'héroïsme et de sentiment :

St.*** 18 janvier 1868.

“ MON CHER FILS,—Pars pour Rome, les bénédictions de ta mère t’accompagneront. Je craindrais d’aller contre les desseins de la Providence, en m’opposant à une démarche si pure dans ses motifs et si sainte dans son objet. Malgré l’embarras et la difficulté que cause ton éducation, je veux bien faire encore à Dieu le sacrifice des espérances que je fondais sur toi pour mes vieux jours. Ce Dieu si bon saura bien subvenir à l’indigence de la veuve qui lui sacrifie ce qu’elle a de plus cher au monde. Que Dieu donc bénisse ton noble dessein ! que St. Pierre te prenne sous sa protection, et te préserve de tout danger. Et si tu as le bonheur de voir le St. Père, demande-lui une bénédiction pour ta mère. C’est la seule récompense qu’elle attend, ici-bas, des larmes qu’elle versera pendant ton absence.

Ta mère dévouée.”

Combien de paroles semblables, de sacrifices non moins généreux, se cachent dans l’ombre, que nous ignorons, mais que le ciel bénit.

* *
* *

Le 18 au matin se terminait, au Gesu, le *Triduum* d’exercices religieux qui avait préparé les Volontaires au départ pour la Ville-Eternelle. A la messe, les Zouaves, en costume, s’approchèrent du banquet divin, et vinrent recevoir le pain des forts. Leur pieuse tenue, leur recueillement profond, la noblesse de leurs traits où rayonnait un bonheur divin voilé de quelques larmes, impressionnèrent vivement toute l’assistance.

L’Agape de charité suivit le sacrifice de l’autel, dans une des salles du collège, où les élèves présentèrent leurs adresses de félicitation, et leurs offrandes qui furent acceptées avec reconnaissance. Ainsi commença ce jour qui devait se couronner par une des plus belles démonstrations religieuses dont Ville-Marie ait été témoin.

Dès six heures les portes de la vaste Basilique de Notre-Dame s’ouvraient aux fidèles ou étrangers accourus de tous les points de la Puissance du Canada et des frontières des Etats-Unis. Plus de 15,000 personnes se pressaient sous les nefs et dans les galeries plus serrées que les épis au temps de la moisson.

Les oriflammes des sociétés religieuses et industrielles se balançaient suspendus aux colonnes légères : des festons, aux couleurs variées, descendaient des voûtes et se croisaient en tous sens : mille gerbes de feux s’élançaient de l’autel et se reflétaient dans les glaces qui en garnissaient les gradins.

Au centre de la grande nef, se dressait un trophée de drapeaux entremêlés de feuillages, surmonté d’une couronne princière, et çà et là on lisait : *Vive Pie IX,—Amour—Fidélité.*

Au-dessus, flottait le drapeau des Zouaves. Sur un fond de velours blanc sont délicatement brodées des feuilles d’érables. D’un côté se dé-

tachen les Armes pontificales, de l'autre l'Écusson du Détachement ; il est au champ d'azur, à bande d'argent portant feuille d'érable et castor, orné de deux haches, et en tête, la croix : La devise est : *Aime Dieu et va ton chemin*. C'est un don de M. le curé de Notre-Dame, et l'ouvrage délicat des Sœurs de l'Hopital-Général.

La foule silencieuse attendait avec anxiété l'arrivée du bataillon d'élite qui nous rappelle si bien ce bataillon de la Vierge, qu'avait organisé M. de Maisonneuve aux premiers jours de Ville-Marie pour la défense du pays.

Soudain les cloches redoublent leurs carillons joyeux, et l'orgue entonne avec majesté la *grande marche du Sacre*. Le défilé du clergé commence : près de 400 prêtres, descendus au Séminaire, précèdent messieurs les Evêques de Montréal et d'Anthédon, et forment une couronne vénérable autour du vaste sanctuaire. Puis il y eut un moment d'attente, mais bientôt les fanfares guerrières annoncèrent les Volontaires, une commotion électrique parcourut l'assistance, tous les regards se portèrent sur le bataillon que précédait une garde d'honneur.

Les Volontaires défilèrent par la grande nef, au milieu des dignitaires des sociétés de la ville, et se placèrent à droite et à gauche aux pieds des degrés du sanctuaire ; les membres du comité occupaient les sièges du milieu.

A l'orgue, l'Orchestre se composait de plus de trois cents exécutants, on entonna le *Veni Creator* auquel succédèrent l'*Italiana in Algeri* et le *Pape-Roi*.

Mgr. Lafèche, coadjuteur de Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières, avait été invité à prendre la parole dans cette circonstance solennelle. Il prit pour texte, ces paroles des secondes Vêpres des Apôtres.

Estote fortes in bello et Vugnate cum antiquo serpente.

La terre est un vaste champ de bataille.—La vie de l'homme est une guerre continuelle.—Ceci est surtout vrai de la vie du chrétien, et la société dont il fait partie est combattante, on l'appelle l'Eglise militante, guerrière.—Cette guerre ne se fait pas seulement dans le monde invisible, mais aussi dans le monde visible.—Le chrétien doit s'éprouver sur trois champs de bataille : le premier se trouve dans son cœur, le second chez les nations infidèles qu'il doit ramener à la foi ; le troisième est dans l'Eglise même qu'il doit défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Pendant une heure entière, le vénérable prélat a déroulé à nos yeux le tableau des luttes successives de l'Eglise, nous montrant la guerre prenant son origine dans le combat de Lucifer contre les Anges de Dieu, se perpétuant sur la terre dans la lutte de Caïn contre Abel, des enfants des hommes contre les enfants du ciel, se renouvelant plus acharné dans les tribulations de l'Eglise résistant à l'idolâtrie, aux empereurs, aux hérésies, aux barbares, au fanatisme musulman. Voici comment l'orateur nous présenta cette grande lutte :

“ Satan se dit alors : je ravirai au Seigneur son héritage. Il envoie Mahomet pour s'emparer de l'Europe. L'Eglise, rencontrant alors un pouvoir agresseur, prend les armes, elle ne se contente plus de l'obéissance passive. Les nations avaient pour l'Eglise un respect profond. Elle leur commande de se lever et de chasser le mahométisme de l'Europe.

“ Parmi ces nations, l'une d'elle, la première à se convertir, reçoit de Dieu la mission de défendre l'Eglise avec l'épée. Ses rois reçoivent le titre de Rois très-chrétiens ; et c'est un de ses chefs qui arrête dans sa marche le torrent envahisseur de l'Islamisme. Les armées se rencontrent près de Tours, 300,000 hommes restent sur le champ de bataille, et l'Europe est sauvée. Mais le mahométisme n'est que légèrement affaibli. Il s'empare des lieux les plus chers aux chrétiens. Une masse de chrétiens poussés par le sentiment religieux et le sentiment national, se précipitent sur l'Asie. Dans le nombre se trouvent plusieurs chrétiens méchants qui ne marchent que mus par le motif national ; voilà ce qui explique les épreuves que Dieu a envoyées aux Croisés. Toutefois nous devons remercier Dieu du résultat final, qui a amené la chute du mahométisme à Lépan, et sous les murs de Vienne. Et le Christ a conservé les nations comme son héritage.’

Le protestantisme succéda aux Croisades, et ici se présente à l'esprit du prélat, une objection qui est aussitôt réfutée.

“ On croit qu'il n'est pas nécessaire d'être nation catholique pour avancer dans la civilisation. Regardez dans les temps anciens, les Romains et les Grecs, et dans les temps modernes, l'Allemagne et l'Angleterre, vous y verrez les signes d'une décadence marquée. Elles sont comme les branches coupées du tronc qui, quelques années encore, portent des feuilles et des fruits jusqu'à ce que la sève soit épuisée ; elles sont demeurées longtemps imprégnées de la sève catholique, elles avaient le souvenir des institutions d'autrefois ; voilà ce qui les sauvait.

“ La philosophie du XVIII^e siècle entraîna la France dans une révolution qui bouleversa l'Europe, et le rationalisme moderne entraîne aujourd'hui l'Italie sur la pente du même abîme. C'est la lutte de nos jours.” Puis l'orateur continue :

“ Nous avons été, nous, visiblement protégés. Depuis un demi siècle, la guerre n'a pas passé sur notre pays et la paix semble notre état normal ; il ne faut pas se tromper, nous subirons la loi générale.

“ Nos pères ont combattu, nous devons combattre et si nous étudions l'histoire, nous verrons que comme nos ancêtres les francs, nous avons une mission spéciale à remplir en Amérique.”

Ici s'arrêta le vénérable Pontife, la fatigue avait éteint sa voix. Il lui restait à développer la mission du Canada dans l'Eglise, et à montrer avec quelle généreuse ardeur la jeunesse canadienne embrassait cette mission ;

c'était la partie qui nous intéressait le plus, et notre regret d'en avoir été privé n'en est que plus profond.

Le chant du *Sanctus* précéda la bénédiction du drapeau.

Mgr. l'Evêque de Montréal s'adressa aux Volontaires :

“ BRAVES JEUNES GENS,—Voici l'étendard sur lequel vous allez vous rendre à Rome, pour offrir vos services à N. S. Père le Pape. Il vient d'être béni par l'Eglise qui a, dans ses livres liturgiques, une belle et touchante prière pour consacrer les drapeaux sous lesquels ses enfants marchent au combat, avec l'espérance de remporter la victoire, par la puissance du Dieu des armées. Il a été béni dans l'Eglise de son Auguste Mère, la glorieuse Vierge-Marie, dont le nom est saint et terrible dans les combats. Il a été béni dans cette immense assemblée et au milieu de toutes les plus splendides démonstrations de foi et de religion. Il a été béni à la demande du peuple canadien, représenté par le Comité des Zouaves, pour que vous ayez un signe éclatant pour vous rallier et vous reconnaître, en tous lieux, sur terre et sur mer. Il a été béni pour que, par la grâce attachée à ce glorieux étendard, vous soyez toujours et partout dignes de porter le nom canadien auquel sont attachés la foi et la bravoure de nos pères.

“ Voulez-vous, braves enfants de la religion et de la patrie, prendre l'engagement d'honneur de ne jamais rien faire, pendant la noble excursion que vous allez commencer, qui puisse imprimer quelques taches à cette divine Religion et à cette aimable Patrie, dont vous êtes chargés de faire l'ornement et la gloire aux yeux des nations étrangères !”

Levant la main vers le drapeau, tous répondirent : *Nous le jurons* ; l'assemblée tressaillit.

On entonna la *Marche de Mentana*, et à la bénédiction, on remarqua un *Ave Maria* de la composition de M. Martel.

Au sortir de l'Eglise, le détachement des Volontaires sortit bannière en tête, conduit par un corps de musique jouant la *Marche de la Victoire* ; les acclamations de la foule avide de les voir, les accompagna jusqu'à l'Institut-Canadien-Français.

Le Président du Comité, invité à prendre la parole, céda l'honneur au Capitaine Taillefer, commandant provisoire du détachement ; il ne dit que peu de mots, mais ils sont sortis d'un noble cœur et méritent d'être conservés :

“ Messieurs, dit-il, je suis trop ému ce soir pour m'exprimer longuement. Qu'il me soit permis, au nom des Zouaves, de remercier les citoyens de Montréal pour ce qu'ils ont fait pour nous. Depuis notre arrivée, nous avons été d'étonnement en étonnement. Ce drapeau, dont vous nous avez gratifiés, nous vous promettons de vous le rapporter sans tache, et s'il ne revoit pas le Canada, c'est qu'il aura servi de linceul au dernier d'entre nous.”

Tel a été ce jour qui demeurera un des plus beaux jours de notre histoire ; qui jettera un éclat semblable à celui des premiers jours si purs de notre Colonie de Villemarie ; qui rappelle les jours des Maisonneuve, des Daulac, des Iberville. Jour d'émotions mystérieuses et indéfinissables, mêlées de tristesse et de joie, d'espérances et de crainte, de regrets, de larmes, d'étonnement, d'admiration et d'enthousiasme ; jour que la religion seule a fait et auquel elle a apposé son sceau d'immortalité.

* * *

Le lendemain matin eut lieu l'inspection des équipements. Le rendez-vous pour le soir était à la Cathédrale.

A deux heures, le détachement arrivait et eut peine à se frayer passage à travers la foule qui encombrait toutes les avenues.

La Cathédrale était remplie, le clergé était dans le sanctuaire. Debouts à l'entrée de la nef et ralliés autour du Drapeau, les Volontaires écoutèrent avec recueillement les paroles pleines d'émotion que leur adressa Mgr. l'Evêque d'Anthédon.

Il leur rappela la sainteté de la cause qu'ils embrassaient, leur donna pour modèle l'héroïsme de M. de Maisonneuve, de Daulac et de ses dix-sept Montréalistes ; il les encouragea à soutenir la gloire de leurs ancêtres, leur promit que les vœux et les prières de leurs compatriotes les accompagneraient jusque sur la terre lointaine, et que les angoisses de leurs mères, acceptées du ciel comme un holocauste propitiatoire, leur mériteraient les bénédictions divines et la force dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Les assistants fondaient en larmes, mais les généreux jeunes gens demeurèrent le cœur ferme.

On récita au milieu des sanglots des amis et des parents, les prières touchantes que l'Eglise adresse au ciel pour ses enfants en voyage. Ces prières terminées, Mgr. de Montréal distribua des chapelets bénis par le Saint-Père, et le temps ne lui permettant pas de leur adresser la parole, il donna à chaque volontaire un livret imprimé contenant ses adieux.

Dans cette allocution le pieux Prélat les félicite de leur courage qui a triomphé du respect humain et brisé les liens les plus chers qui les attachaient au sol natal. Il leur rappelle, comme adoucissement à leur sacrifice, les sympathies universelles dont ils ont été l'objet, et à ce sujet il rend un éclatant témoignage à l'empressement des Communautés religieuses qui se sont employées avec le plus grand zèle au confectionnement de leur uniforme.

“ Ces vives émotions, qui ont agité tous les cœurs, ont aussi pénétré jusque dans nos maisons religieuses, ces paisibles retraites où les nouvelles du monde ne sauraient pénétrer. Là aussi, au bruit qui s'y est répandu que vous partiez pour aller défendre le Père de la grande famille chré-

tienne et religieuse, on s'en est fortement préoccupé, pour s'imposer de généreux sacrifices, afin de contribuer à l'œuvre de dévouement que vous avez entreprise. C'est même au fond de ces solitudes qu'ont été travaillés, par des mains vierges, vos habits de Zouaves. Vous dire les transports de ces anges de la terre en travaillant pour leurs frères, chargés par leur pays d'aller à la défense de Rome, la patrie du monde chrétien, c'est chose impossible. Car la pensée que ces habits seraient un jour arrosés de vos sueurs et peut-être teints de votre sang, s'est bien des fois présentée à leur esprit et les a vivement pénétrés d'un respect religieux. Il en sera de même de vous, en vous en revêtant ; car, n'en doutez pas, ils sont tous imprégnés du parfum des prières qu'elles ont commencé à adresser au ciel pour vous, et qu'elles vont continuer à faire pour obtenir que vous reveniez victorieux au sein de la patrie."

Le Prélat les prépare ensuite aux nouveaux sacrifices qui les attendent, comme aussi il leur fait entrevoir les consolations qui sont réservées à leur fidélité. Il leur trace leurs devoirs nouveaux, les prémunit contre les dangers, leur indique les moyens de se soutenir dans la lutte qu'ils vont entreprendre contre le mal, et termine par ces paroles pleines d'une onction paternelle :

" Enfin, nous tous, vos pasteurs, présents et absents, nous vous bénissons au nom de Dieu, le père des miséricordes, le Dieu de toutes consolations, l'auteur de tous les dons parfaits. C'est avec toute l'affection de nos cœurs, et dans toute l'effusion de nos âmes, que nous levons nos mains suppliantes vers le ciel, pour demander à Notre-Seigneur en qui réside la plénitude de tous les trésors célestes, par son Immaculée mère, et par tous les bons Anges et les Bienheureux, qu'il vous accorde un heureux voyage, de la santé, du courage, de la bonne volonté ; qu'il vous conduise et vous protège en tous lieux ; qu'il vous ramène sains et saufs dans votre chère patrie, afin que tous, pasteurs, mères, parents, amis, concitoyens, aient la consolation de vous revoir, chargés de lauriers et comblés de mérites, de vous embrasser et arroser des douces larmes que fait couler la joie du retour, après les fatigues et les dangers d'un long voyage.

" Encore une fois, vous partez : mais n'oubliez jamais et souvenez-vous toujours que la Religion et la Patrie s'attendent que vous ferez votre devoir et que vous vous montrerez, en tous lieux et en toutes occasions, dignes du Canada qui a produit tant de bons chrétiens et de vaillants guerriers.

" Au nom du Père, et du Fils et du St. Esprit. Ainsi soit-il."

Au loin déjà on entendait le signal de la vapeur. Le Détachement sortit de la Cathédrale et fut accueilli par les acclamations d'une foule immense qui remplissait les rues, et par les airs joyeux du corps de musique du collège de Montréal qui le précéda à l'embarcadère de la station Bonaventure.

Quatre chars magnifiques avaient été préparés par les soins et la générosité de l'Administration du Grand-Tronc, qui n'a demandé que la moitié des frais de transport.

Les Volontaires eurent peine à se frayer passage jusqu'au lieu du départ, tant la foule était compacte. Ils eurent quelques instants pour serrer la main de leurs amis et embrasser leurs parents.

Ils sont tous jeunes et plusieurs n'ont pas encore vingt ans. Leur costume est d'étoffe fine et de couleur blanche, la tunique, le pantalon, à collet, parements et liseret de velours noir; les guêtres sont de toile, et le képi de feutre. Le havre-sac, formé d'une couverture grise plissée carrément, s'adapte aux épaules par des courroies de cuir verni.

Ce havre-sac avait son poids pour de jeunes épaules encore peu faites à la fatigue.

Ce fardeau est bien pesant, disait-on à l'un deux ?

—Oui, dit-il, mais voilà qui l'allège, et il embrassait la croix d'argent, souvenir de ses amis, et qu'il portait sur la poitrine.

Puis, il ajouta : "Mon père est ici qui pleure, mais je lui ai dit : Papa, consoles-toi donc, sois fort, et ne pleures pas, pour ne point affaiblir le mérite de mon sacrifice."

Ils étaient beaux à voir, sous leur riche uniforme. Il y avait de ces figures intéressantes que l'on ne pouvait considérer sans être attendri; une surtout nous a frappé, son front respirait la candeur, et ses traits, encadrés dans de beaux cheveux noirs, une aimable douceur, son chapelet passé autour de son cou, révélaient la piété et la foi de son âme. Nous nous rappelions ce qu'il disait il y a peu de jours :

"Je prévois que je ne reviendrai pas, mais mon sacrifice est fait; je pars, car je me sens poussé intérieurement.

"Mon père est résigné, ma mère est dans la douleur et résiste, mais j'espère qu'elle me donnera son consentement.

"Tous mes amis vont à Rome, moi, je ne puis rester : si j'apprenais qu'ils ont succombé, je me reprocherais éternellement de n'avoir pas pris part à leur sacrifice."

Il est parti, et nous le vîmes au dernier adieu, souriant à tous avec les charmes de la jeunesse, et il nous rappelait ces jeunes martyrs que l'on voyait autrefois monter au bucher avec le calme que donne la conviction d'un noble dévouement et la paix d'une conscience sans reproche.

* *
*

Déjà la cloche du départ avait sonné pour la troisième fois, le sifflet strident se fit entendre, un frémissement involontaire courut par tous les membres de la multitude. Bientôt le convoi s'ébranle, un dernier adieu s'élève de toutes les poitrines; les Volontaires répondent aux fenêtres, les képis s'agitent; de toutes parts on n'entend que ces acclamations : *Vive le Pape—Vive Pie IX—vivent les Zouaves.*

Déjà le convoi disparaissait dans le lointain et la foule, redevenue silencieuse, suivit du regard jusqu'à ce qu'il se fut perdu dans les détours du chemin.

Quand dans les chars on n'entendit plus les bruits du dehors, un silence solennel se fit parmi toute cette jeunesse. C'était le recueillement de l'émotion ; les cœurs sentirent le besoin de prier. Alors une voix religieuse entonna *l'Ave Maris Stella*, et lorsque la confiance se fut relevée, lorsque quelques larmes involontaires eurent été essuyées, on donna un dernier souvenir à la patrie, en entonnant ces vieilles chansons du pays que l'on avait tant de fois répétées sur les pentes des montagnes, au milieu des campagnes, et sur le cours des eaux rapides des fleuves et des grands lacs.

Ce départ d'un si grand nombre de jeunes gens pour l'Italie nuira-t-il à la défense du pays, nous ne le croyons pas. On sait quels avantages les Croisades apportèrent à l'Europe ; des avantages semblables, quoique sur une échelle moins grande, résulteront pour le Canada de cette expédition, c'est du moins l'opinion de plusieurs personnes pleines de sagesse et d'expériences. Ces jeunes gens nous reviendront formés d'après les plus excellentes tactiques du vieux monde : ils reviendront aguerris, avec quelque expérience de la vie, dépouillés de préjugés locaux, l'esprit et le cœur grandis par le contact nécessaire qu'ils auront avec de nobles et généreux caractères, plus en état par conséquent de servir le pays que s'ils fussent demeurés parmi nous.

Une dernière ovation les attendait aux frontières. A la station de St. Jean, les Associations de la ville et plus de 500 personnes vinrent pour les recevoir.

A l'arrivée du convoi, mille acclamations retentirent dans les airs, et lorsqu'ils furent descendus, M. Charland, au nom de ses concitoyens, leur présenta cette adresse :

AUX ZOUAVES PONTIFICAUX DU CANADA.

“ Permettez aux Catholiques de St. Jean de vous dire quelques mots à votre passage au milieu d'eux.

“ Deux des nôtres sont parmi vous ; puis c'est bien ici qu'il faut se dire adieu ; car à une prochaine étape, vous serez déjà sur une terre étrangère ; vous aurez perdue de vue tout ce que vous avez aimé depuis l'enfance.

“ Mais vous et les êtres chéris que vous laissez, vous vous consolerez en songeant que bientôt vous serez au service de Celui pour lequel il faut tout quitter : famille et patrie. Car la cause du Pape, c'est bien la cause de l'Eglise, la cause de Dieu.

“ Vous allez servir Dieu, jusqu'à l'immolation de votre propre vie, s'il le faut, en défendant les droits les plus respectables et les plus anciens qui soient au monde. Vous ne soutiendrez pas seulement le catholicisme dans

la personne de son chef, mais vous soutiendrez l'ordre et le droit de propriété dans leur représentant le plus vénérable sur la terre.

“ Si la foi peut transporter les montagnes, que ne pourra pas faire une armée peu nombreuse, il est vraie, mais recrutée dans le monde catholique tout entier, parmi les hommes au cœur généreux et à la foi vive ; une armée qui ne sera pas étrangère cependant, et qui combattra pour ses foyers ; car Rome est bien une patrie pour tous les catholiques.

“ Partez donc avec une sereine confiance et un indomptable courage, pour la défense de l'Eglise et la gloire de votre pays. Nous vous suivrons par le cœur et par la pensée dans votre noble carrière. Tous les jours des milliers de supplications s'élèveront pour vous vers le ciel. Vos pères et vos pasteurs vous ont béni : vos mères et vos sœurs, en vous pressant sur leurs cœurs, vous ont offert à Dieu avec cette sublime résignation de la femme chrétienne ; bientôt vous inclinerez vos fronts sous la bénédiction du représentant de Dieu et vous vous releverez invincibles. Vous ne redouterez ni les glorieuses blessures, ni même une glorieuse mort : tombés martyrs sur les sommets de la catholicité, ne seriez-vous pas plus près du ciel ! AIMEZ DIEU ET ALLEZ VOTRE CHEMIN.”

M. Edmond Moreau, leur aumônier, remercia la population de St. Jean ; promis pour les Volontaires la fidélité au drapeau, et demanda l'assistance de la prière, pour le succès de leur voyage. Leur départ fut salué des mêmes acclamations que leur arrivée. Enfin, ils franchirent la frontière, et plus d'un cœur se serra au souvenir du Canada. Après 27 heures de voyages, ils arrivèrent, le jeudi soir, à New York. Laissons raconter à l'un d'eux une de leurs premières nuits de campagne.

“ Nous sommes logés au collège St. François-Xavier, appartenant aux RR. PP. Jésuites. Nous occupons une immense salle où se donnent les séances publiques. Là il a fallu nous servir de lits peu ordinaires. Chacun a pris un ou deux bancs ; le sac de voyage a servi d'oreiller, l'enveloppe du havre-sac de matelat et de couverture. Je vois qu'un certain nombre n'ont dû dormir qu'à petites journées, et ne se rendre au matin que d'étapes en étapes, bien qu'ils n'eussent pas dormi la nuit précédente et qu'ils se soient couchés à minuit, après un léger souper.”

Le vendredi un concert avait, en effet, été donné en leur honneur. Le samedi matin ils prirent la mer, sur le *St. Laurent*, de la Compagnie Française transatlantique et aujourd'hui ils voguent sur les plaines de l'Océan.

Puisse l'Etoile virginale des mers te diriger sûrement à travers les écueils ! Puisse l'Ange des Tempêtes retenir prisonniers les autans désastreux pour ne laisser souffler pour toi que l'Alisé favorable !

O vaisseau, qui emporte ce que nous avons de plus cher, rends-les sains et saufs aux plages de la vieille France, aux rivages de l'Italie ! Conserve-nous ces enfants consacrés par un dévouement sublime et qui sont devenus les plus tendres objets de notre tendresse !

Pour eux, que l'amour de la Religion et de l'Eglise les soutienne au milieu des épreuves qui les attendent ! Conduits par des vues supérieures et surnaturelles, qu'ils aillent rejoindre les jeunes compagnons qui ont déjà versé généreusement leur sang dans un glorieux combat ! Qu'ils ne le cèdent à aucune autre milice dans la pratique de l'immolation et de la fidélité au drapeau, et qu'accompagnés partout de nos prières, ils nous reviennent un jour triomphants au sein chéri de la famille et de la patrie !

CANTATE.—LA CONFÉDÉRATION.

Paroles de M. A. Achintre.—Musique de M. J. Bte. Labelle.

DÉDIÉE A L'HON. GEORGE ETIENNE CARTIER, MINISTRE DE LA MILICE.

Nous publions aujourd'hui, un peu tard peut-être, le texte de la CANTATE composée et exécutée le 7 janvier dernier, à Montréal, en l'honneur de l'honorable G. E. Cartier. Les journaux du temps en étaient alors remplis ; notre Publication, ne paraissant que tous les mois, n'a pu se donner ni donner à ses Lecteurs le plaisir et l'intérêt de l'actualité. Nous croyons toutefois leur faire encore plaisir en l'insérant dans notre *Revue*, où ceux qui seraient bien aises de conserver cette pièce, la retrouveront plus facilement que dans les feuilles détachées qui la publièrent alors.

PREMIÈRE PARTIE.

CHŒUR D'INTRODUCTION.

Prière à l'Éternel.

Français, Anglais, enfants d'un même père,
Demandons tous, en ce jour solennel,
Que le Très-Haut bénisse notre terre ;
Ce qu'il consacre est durable, éternel.
Membres épars de la famille humaine,
Prenons un rang parmi les Nations,
Nos cœurs unis abjurent toute haine,
Seigneur sur nous vos bénédictions !

Refrain.

Par un chant d'allégresse,
Implorons du Seigneur
Conseil, force, sagesse,
Et prudence et valeur :
S'il donne la constance
Au héros, au martyr,
Il a fait l'espérance
Pour le sombre avenir.

RECITATIF.

Coup d'œil sur l'Histoire de la Colonie.

Colomb depuis treize ans avait conquis un monde.
 Majestueux et fier, jusqu'à la mer profonde,
 Le Saint Laurent roulait son flot libre, indompté ;
 Vierge encor, rien n'avait troublé sa pureté.
 Lorsqu'un jour, tout-à-coup, ses eaux capricieuses
 Courbent sous un vainqueur leurs cimes orgueilleuses :
 Parti de l'Orient, un Français, le premier,
 Montait le fleuve Roi, c'était JACQUES CARTIER.
 A son aspect soudain, les Tribus des sauvages
 Accourent à l'envi couvrir les deux rivages ;
 Leurs devins et leurs chefs le proclament partout
 Messager de l'*Esprit*, fils du *Grand Manitou*.
 Du pays, en un jour, il a fait la conquête ;
 Partout bien accueilli, sa marche est une fête.
 Et ces bords inconnus, pour la première fois,
 Voient un drapeau flotter à l'ombre de la croix

.....
 Mais bientôt, après lui, ces champs couverts de huttes
 Virent d'affreux combats et d'héroïques luttes.
 Toujours l'arme à la main, les courageux colons
 D'un sang vivace et pur fécondaient leurs sillons.

Les épis ondoyaient en de vertes campagnes,
 Et jusque sur le flanc de nos riches montagnes,
 De distance en distance, une église dans l'air,
 Lançait sa flèche aigüe au milieu du désert.
 Des bourgs et des maisons, à la façade neuve,
 Riantes se miraient dans les ondes du fleuve ;
 Et la première Ville, en ce climat lointain,
 Eclot en Acadie au souffle de Champlain :
 Tandis que sur son roc, sentinelle guerrière,
 Comme un soldat debout, veillant à la frontière,
 Il bâtissait Québec. Emule en son labeur,
 Maisonneuve aussitôt fonde une ville sœur ;
 Montréal, qui s'étend le long de ces rivages,
 Dont le vieux sang Français a fécondé les plages ;
 But aux vaillants assauts de cruels ennemis,
 Boulevard redouté couvrant tout le pays.

Avance, maintenant, pionnier intrépide,
 Le pays est ouvert : un nouveau chef te guide :
 Lassalle, va, bientôt, courageux voyageur,
 A découvrir au loin employer son ardeur,
 Rien n'arrête ses pas, nul péril, nul obstacle,
 Lorsqu'à ses yeux ravis, ô sublime spectacle !
 Un grand fleuve apparaît, c'est le Mississipi,
 Dont le cours orageux s'enfuit vers le midi.

Les terres de l'Ouest, les Montagnes Rocheuses,
 Livrent tous leurs secrets de leurs cîmes neigeuses.
 Et la Fleur de Lys d'or brille en ce continent,
 Du Golfe du Mexique au Golfe St. Laurent.
 La colonie ainsi puissante, à sa naissance,
 Fille du sol natal, fut la *Nouvelle France*.
 Noble nom que porta le pays tout entier
 Trois siècles avant nous. GLOIRE A JACQUES CARTIER!!!

3.

Chœur.

Justement fiers d'un passé tout de gloire
 Enfants issus d'un peuple de Héros,
 Comment chanter dignement leur mémoire,
 De leur vertu les glorieux travaux ?
 Vainqueurs du temps leurs efforts magnanimes,
 Font aujourd'hui notre orgueil, notre espoir.
 Faibles rivaux de vos âmes sublimes,
 De loin vous suivre est tout notre devoir.

Refrain.

Honneur, honneur aux vertus de nos pères,
 Chantons en chœur leurs hauts faits, leur valeur.
 Dignes Ayeux, c'est un peuple de frères
 Qui vous célèbre aux élans de son cœur. (1)

4.

SUITE DU RÉCITATIF.

Planant à l'horizon, jeune, plein de courage,
 Un aigle au vol hardi, va fondre, aux jours d'orage,
 Sur ce sol convoité. Pays trop tôt conquis,
 Et trop tôt, par le sort à notre amour surpris,
 Où tes mœurs et tes lois, ta langue harmonieuse,
 Survivent plein d'éclat. O France glorieuse !
 Rappelant, qu'autrefois, on vit tes étendards,
 De ces climats lointains, affronter les hasards,
 Vous portez aujourd'hui le joug de nouveaux maîtres.
 Toi même ô Canada, terre de nos ancêtres
 Cent ans déjà passés, tu vis ton pavillon,
 Jusque alors redoutable à la fière Albion,
 S'incliner glorieux même dans sa défaite,
 Sauvagegardant tes droits, amoindrir la conquête ;
 Tandis que tes combats rendaient tout l'univers,
 Sympathique à ta cause, à tes nobles revers ;
 Que Montcalm éperdu voyait fuir la victoire,
 Et tombait foudroyé, déjà mûr pour la gloire,

(N. B.)—Ce couplet ainsi que celui qui précède le chœur de femmes et d'enfants est d'une plume étrangère. Le besoin des répétitions ayant demandé la composition de ces deux strophes durant une grave maladie de l'auteur.

Avec Wolf son rival ; tous deux frappés au cœur
 Mouraient en chevaliers, sans reproche et sans peur.
 Tes fils, gardant alors leur mâle indépendance,
 Dépouillés, non vaincus, défendent ta puissance.
 Toujours un serviteur à ta gloire attaché
 Illustra son pays. Faut-il nommer Taché
 Guerrier, Législateur, Ministre, Politique,
 Noble cœur, ferme appui de la chose publique,
 Dévoué citoyen, modeste en sa vertu,
 Mourant, soldat, chrétien, comme il avait vécu.

Soudain quel grand spectacle et quelle nouvelle ère
 S'ouvre aux yeux étonnés dans ce vaste hémisphère.
 La foule dit *Vivat ! CONFÉDÉRATION !*
 C'est un peuple nouveau devenant *Nation*.
 Et ce triomphe heureux, pacifique victoire,
 Sera l'un des grands faits de notre jeune histoire.
 Vous, mesurez des yeux sur ce grand continent
 La part aujourd'hui faite aux fils du Saint Laurent,
 Haut et Bas-Canada, Brunswick, Nouvelle-Ecosse :
 Provinces, saluez ! Le nain s'est fait colosse.
 Et si jamais un nom, illustre souvenir,
 Doit un jour, radieux, briller dans l'avenir,
 C'est celui dont la vie et la noble existence,
 Fidèle à l'Angleterre, amicale à la France,
 S'employa toute entière à grandir son pays.
 Pur, désintéressé, sourd aux voix des partis,
 Marchant droit à son but ; tel, à sa découverte,
 Jadis, marcha l'ayeul, sur la mer entrouverte ;
 C'est le second du nom, le plus noble héritier
 Du Malouin hardi. GLOIRE A GEORGE CARTIER !!

5.

Chœur.

O, Canada, tes annales sont belles.	Quand le pays, étendant ses limites, Voit devant lui s'élargir l'horizon, A ses enfants il faut plus de mérites, C'est à la gloire à tracer leur blason.
Déjà ton peuple, illustre à son ber-	
ceau,	
Sut moissonner des palmes immor-	
Mais il pressent un jour encor plus	
beau.	

Refrain.

Honneur, Honneur aux vertus de nos	Dignes Ayeux, c'est un peuple de frères
pères,	
Chantons en chœur leurs exploits,	Qui vous célèbre a cclamant vos haut faits.
leurs bienfaits :	

6.

Mais à chanter gloire et conquête	Femmes, enfants, aux jours de fête Couronnons-nous de leurs lauriers.
Le droit n'est pas aux seuls guer-	
riers.	

CHŒUR DE FEMMES ET D'ENFANTS.

Célébrons, chantons la gloire
 Du pays de nos ayeux.
 Éternissons la mémoire
 De ce temps si merveilleux.
 Nous, enfants, dont la jeunesse
 Fait l'espoir de l'avenir,

Répétons avec ivresse :
Noble sang ne peut mentir.
 Et nous, mères, nous épouses
 De nos fils formant le cœur,
 Enseignons, fières, jalouses,
 Ces vertus à leur valeur.

O CANADA ! MON PAYS ! MES AMOURS !

*Paroles de L'Hon. M. G. E. Cartier (Pendant son cours d'Étude
 au Collège.)*

Comme le dit un vieil adage :
 Rien n'est si beau que son pays ;
 Et de le chanter, c'est l'usage ;
 Le mien je chante à mes amis. (bis.)
 L'étranger voit avec un œil d'envie
 Du Saint-Laurent le majestueux cours ;
 A son aspect le Canadien s'écrie :
 O Canada ! mon pays ! mes amours ! } (bis.)
 Mon pays, mon pays, mes amours ! (bis.)

Maints ruisseaux et maintes rivières
 Arrosent nos fertiles champs ;
 Et de nos montagnes altières,
 De loin on voit les longs penchants.
 Vallons, côteaux, forêts, chutes, rapides,
 De tant d'objets est-il plus beau concours ?
 Qui n'aimerait les lacs aux eaux limpides ?
 O Canada ! mon pays ! mes amours !

Les quatre saisons de l'année
 Offrent tour-à-tour leurs attraits.
 Le printemps, l'amante enjouée
 Revoit ses fleurs, ses verts bosquets.
 Le moissonneur, l'été, joyeux s'apprête
 A recueillir le fruit de ses labours,
 Et tout l'automne et tout l'hiver, on fête.
 O Canada ! mon pays ! mes amours !

Le Canadien, comme ses pères,
 Aime à chanter, à s'égayer.
 Doux, aisé, vif en ses manières,
 Poli, galant, hospitalier,
 A son pays il ne fut jamais traître,
 A l'esclavage il résista toujours ;
 Et sa maxime est la paix, le bien-être
 Du Canada, son pays, ses amours.

O mon pays ! de la nature
 Vraiment tu fus l'enfant chéri :
 Mais l'étranger souvent parjure,
 En ton sein, le trouble a nourri.
 Puissent tous tes enfants enfin se joindre,
 Et valeureux voler à ton secours !
 Car le beau jour déjà commence à poindre.
 O Canada ! mon pays ! mes amours !

DEUXIEME PARTIE.

CHANTS DES DIFFÉRENTES PROVINCES.—1. LE BAS-CANADA.

Représenté par les Laboureurs.

RÉCITATIF.

Jadis, errants, perdus en des plaines immenses
 On vivait des troupeaux : nuls grains, nulles semences.
 Nos pères, descendus de ces peuples pasteurs,
 Voyant un épi d'or devinrent laboureurs.

Chœur.

C'est leur amour pour cette vieille mère
 Qui s'enflammant à travers six mille ans
 A fait bénir ces aînés de la terre.
 Ces travailleurs qu'on nomme : *Paysans*.
 Vrais nourriciers des villes souveraines,
 Au vent du ciel nous jettons notre grain.
 Nos durs labeurs fécondent monts et plaines
 Et sans nos bras vous n'auriez point de pain.

Refrain.

A nous les fruits, les moissons de l'automne,
 Les plaisirs purs, le travail, la santé ;
 Ces vrais trésors le bon Dieu nous les donne,
 A lui la gloire, à nous la liberté.

II.—LE HAUT-CANADA.

Représenté par les Défricheurs de Forêts.

RÉCITATIF.

Le chant du coq, dès l'aube matinale,
 Est le clairon sonnante notre réveil :
 La hache en main, sous le froid, la rafale,
 Les bûcherons dévancent le soleil.

Chœur.

Hôtes de la forêt profonde,
 Nous travaillons sous le ciel bleu ;
 Notre œuvre enrichissant le monde
 Va du pôle au tropique en feu.
 Bûcherons, sous les coups de hache,
 Le chêne altier gémit blessé ;
 Frappons sans trêve ni relâche,
 Le géant tombe terrassé.

Pan, pan, pan !!! frappons en cadence.
 Pan, pan, pan !!! encore debout !
 Pan, pan, pan !!! l'arbre se balance.
 Pan, pan, pan !!! c'est le dernier coup.

L'ACADIENNE.

AIR:

Autrefois { Perdue, errante en ce désert sauvage,
 Je pleure, hélas, sur mon triste destin !
 Mon père mort ; éperdus au rivage,
 Parents, amis, transportés au lointain ;
 Clocher natal, maternelles caresses,
 Vous n'êtes plus pour moi qu'un souvenir
 Heureux moments, jours remplis de promesses,
 Vous avez fui pour ne plus revenir.

Aujourd'hui. { Larmes séchez ! La douce *Evangeline*
 De l'Acadie exprima le malheur ;
 Le passé meurt sous le temps qui le mine
 Et l'avenir m'offre paix et bonheur.

III.—LA NOUVELLE-ECOSSE.

Représentée par des Pêcheurs et des Matelots.

RÉCITATIF :

Voyez là-bas, au large, où la mer étincelle,
 Disparaître, bondir, sous la vague rebelle,
 Les barques des pêcheurs. Tout fiers de leurs travaux
 Ils dédaignent la terre, ils règnent sur les eaux.

CHANSON DES PÊCHEURS.

Compagnons au rivage !
 C'est l'instant du réveil.
 Alerte ! sur la plage
 Dévançons le soleil.
 Sous les feux de l'Aurore,
 L'Orient se rougit,
 La vague se colore
 Et la mer respandit.

Refrain.

Partons la mer est belle
 Et le ciel est d'azur,
 La brise nous appelle,
 Pêcheurs, le temps est sûr.

2^{me}.

Sous la lame mouvante,
 Aux bords frangés d'argent,
 Sous la vague écumante,
 Mon lourd filet descend ;
 Ou bien il se déploie,
 Et ses mille réseaux

Vont saisir une proie
 Nageant au sein des eaux.

Refrain.

Sur la mer azurée,
 Bondit le Marsouin ;
 La pêche est assurée,
 Le présage est certain.

3^{me}.

Pêcheur ouvre ta voile,
 C'est l'heure du retour.
 Sous le ciel qui s'étoile,
 Déjà s'enfuit le jour.
 Vois-tu dans le village
 S'éclairer ta maison,
 Et ta fille au rivage
 Consultant l'horizon ?

Refrain.

Reviens la mer est belle
 Pêcheur, voici le soir,
 Et la mer étincelle,
 Féérique miroir.

LE CHANT DU MOUSSE.

Mousse, marin, né dans la hûne,
 J'aime la mer, j'en suis jaloux.
 Laisant repos, gloire, fortune,
 Pour l'océan et son courroux ;
 Gai matelot, quand la tempête
 Souffle, mugit, troublant les airs,
 Ma voile blanche et la mouette
 Semblent voler dans les éclairs ;
 Puis quand le calme après l'orage
 Dérîde enfin le front des cieux,
 J'accoste, alerte, et sur la plage,
 Jebois, je chante insoucieux.

Refrain.

Hisse le foc, largue l'amarre,
 Mon brick se berce sur le flot ;
 L'œil au bossoir ; veille à la barre
 Voilà les cris du matelot.

2me. Couplet.

Je porte les trésors des Mondes
 A chaque bout de l'univers,
 Et dans mes courses vagabondes
 J'ai sillonné toutes les mers,
 Aux eaux de l'Inde et d'Amérique
 J'ai coulé-bas cent galions ;
 J'ai fait la traite à Mozambique
 Et dévoré des millions.
 Aussi j'espère, vieux corsaire,
 Dormir un jour au sein des flots :
 La vague bleue est le suaire,
 Le vrai linceul des matelots.

Refrain.

Hisse le foc, largue l'amarre,
 Mon brick se berce sur le flot ;
 L'œil au bossoir ; veille à la barre
 Voilà les cris du matelot.

IV.—LE NOUVEAU-BRUNSWICK.

Représenté par les Ouvriers.

RÉCITATIF.

Entendez-vous les marteaux sur l'enclume,
 Dominant tout, le fracas et le bruit ?
 Le métal fond, il bouillonne, il écume.
 Forge, ouvrier, et le jour et la nuit.

Chant.

De la nature imitant les merveilles
 Notre génie inventa les métiers :
 Tous nos outils sont l'œuvre de nos veilles
 Le siècle marche : honneur aux ouvriers !!!
 Car l'industrie est la reine féconde,
 Qui sous ses lois transforme l'univers ;
 Déjà, par elle, unie au Nouveau-Monde,
 La vieille Europe a triomphé des mers.

Refrain.

Dispos, joyeux, dans l'atelier sonore.
 A nos travaux mêlons un gai refrain :
 Une chanson rend plus légers encore
 Les lourds marteaux qui façonnent l'airain.

Quatuor (avant le serment.)

Unis tous quatre à la cause commune,
 Dès aujourd'hui lions-y notre sort ;
 Nous n'aurons plus qu'une même fortune,
 Restons amis, frères, jusqu'à la mort.

CHŒUR DU SERMENT.

Chanté par les représentants des quatre Provinces.

Quatuor.

Sur mon honneur sur la foi de nos pères,
 Chacune ici nous jurons devant vous,
 De soutenir, défendre contre tous,
 Le Canada, ses provinces prospères.
 Serrés autour de ce jeune Drapeau,
 Ne craignons plus l'étranger, la conquête ;
 Chaque combat deviendrait une fête,
 Chaque bataille un triomphe nouveau.

CHŒUR GENERAL APRÈS LE SERMENT DES PROVINCES.

Qu'elle repose au fond de l'âme,
 La fière et belliqueuse flamme
 De ces ancêtres valeureux,
 Qui, dans les jours de nos alarmes,
 Toujours debout et sous les armes,
 Frappés au cœur mouraient heureux.

Avec la paix vient l'abondance,
 Semant partout et des fruits et des fleurs
 Puis derrière elle l'espérance
 D'un seul sourire essuye tous nos pleurs :

CHŒUR FINAL.

Célébrons les gloires fécondes
 De la concorde et de la paix.
 Assez de sang dans les deux mondes,
 Coula jadis pour le progrès.

Non plus de guerre
 Plus de misère,
 Notre soleil
 Est plus vermeil ;
 Et l'espérance
 Montre d'avance
 De doux loisirs,
 De purs plaisirs.
 Point de vain songe,
 Ni de mensonge,
 Mais vérité
 Mais liberté.

Chants d'allégresse,
 Joyeuse ivresse,
 Montez en chœur
 Vers le Seigneur.
 A cette cause
 D'hier éclose,
 Prêtons toujours
 Aide et secours.
 La Providence,
 Par sa puissance
 Conservera
 Le Canada !!!

F. AUGUSTE ACHINTRE.



L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTREAL.

DIXIÈME ANNÉE.

No. 3.—15 Mars 1868.

SOMMAIRE :

	Page
I. L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA :	
CHAPITRE V. La colonie est à la veille d'être détruite par les Iroquois, si elle ne reçoit un secours prompt et puissant que la compagnie lui refuse, et que le roi ne peut lui envoyer.....	161
II. LES FRANCS-MAÇONS—Ce qu'ils sont. Ce qu'ils font. Ce qu'ils veulent. Par Mgr. de Ségur. (<i>Suite</i>).....	167
III. RIQUET-AU-DIABLE.....	182
IV. LES PROCEDURES POUR LA BEATIFICATION DE M. OLIER.....	194
V. A PROPOS DE L'AUTORITE EN PHILOSOPHIE.....	198
VI. NOUVELLES RELIGIEUSES.....	201
VII. REVUE SCIENTIFIQUE.....	205
VIII. LA CROISADE AU CANADA.....	212
IX. CANTATE.—LA CONFEDERATION.....	232

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

No. 4—15 Avril 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,..... \$1.00

Un an,..... \$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à CHARLES THIBAUT, Ecuier, gérant.

CHAS. THIBAUT,

AVOCAT,

No. 27 RUE ST. VINCENT,

MONTREAL

A NOS ABONNÉS.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial vient d'achever sa neuvième année d'existence. Il remercie vivement tous les abonnés des années précédentes qui lui sont demeurés fidèles, et tous ceux qui sont venus s'ajouter cette année aux anciens. Il adresse au ciel, les vœux les plus sincères et les plus ardents afin que la protection de Dieu les accompagne pendant l'année 1868. De graves événements se sont accomplis pendant celle qui est expirée : la main du Seigneur s'est appesantie sur son peuple, mais en même temps sa paternelle bonté a prêté une oreille attentive aux prières de ses enfants, et sa puissance a partout dissipé les nuages qui menaçaient l'horizon.

Unissons tous nos cœurs dans un même transport de reconnaissance ! plaçons notre confiant espoir en la divine clémence et attendons l'avenir avec le ferme courage des âmes chrétiennes !

La grandeur des événements accomplis et de ceux qui se préparent, ne permet point que nous les laissions ignorer à nos fidèles lecteurs. Désormais plus que jamais nous enrégistrerons les faits généraux qui intéressent la religion ; nous donnerons chaque mois le fidèle résumé des principales nouvelles de l'Univers Catholique.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE.

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[*Depuis 1632 jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en 1641.*]

CHAPITRE V.

LA COLONIE EST A LA VEILLE D'ÊTRE DÉTRUITE PAR LES IROUOIS, SI
ELLE NE REÇOIT UN SECOURS PROMPT ET PUISSANT QUE LA COMPAGNIE
LUI REFUSE, ET QUE LE ROI NE PEUT LUI ENVOYER.

[*Suite.*]

IX.

Hospitalités réciproques des Iroquois et des sauvages nos alliés.

La guerre continua donc d'être allumée entre les Iroquois et les alliés des Français, sans que ceux-ci fussent en état de protéger et de défendre leurs alliés, qui se rendaient à Québec pour y porter leurs pelleteries. En 1637, des Iroquois, après avoir massacré des Hurons qui descendaient à la traite, arrachèrent une croix que M. le Général du Plessis avait dressée l'année précédente, et sur la partie transversale à cette croix, ils avaient peint les têtes de trente Hurons, leurs captifs, et attaché cette pièce de bois à un arbre, afin que les passants pussent la découvrir aisément. Toutes ces têtes étaient ébauchées en rouge, excepté une, qui était peinte en noir, pour signifier que celui-ci avait été tué, et que tous les autres étaient comme des victimes destinées au feu. L'année suivante, 1638, les Hurons remportèrent cependant, sur les Iroquois, plus d'avantages qu'ils n'en avaient obtenu depuis longtemps, ayant fait sur eux plus de cent prisonniers. Trois cents Hurons ou Algonquins étant tombés sur une bande d'environ cent Iroquois, les battirent si complètement, que dix-sept ou dix-huit restèrent sur la place, quatre-vingts furent pris, et il ne s'en sauva que quatre ou cinq, qui échappèrent ainsi aux affreux supplices auxquels les captifs furent condamnés. Sur la fin de l'automne 1640, de quatre-

vingt-dix Iroquois environ, partis de leur pays pour aller à la chasse des Algonquins et des autres leurs ennemis, une trentaine trouvèrent, au-dessus de l'île de Montréal, la proie qu'ils étaient venus chercher, et la conduisirent victorieux dans leurs bourgades ; les autres firent des courses autour de l'habitation des Trois-Rivières, où ils prirent deux jeunes Français, qu'ils trouvèrent à la chasse.

X.

Les Iroquois prennent deux Français près des Trois-Rivières.

C'étaient François Marguerie, interprète en langue Algonquine, et Thomas Godefroy, frère d'un honnête habitant du pays. Les autres Français des Trois-Rivières ne les voyant pas arriver, au jour assigné pour leur retour, vont les chercher au lieu de leur chasse, et trouvent plantée dans la neige une perche, à laquelle était attaché un papier, portant ces mots écrits au charbon : *Les Iroquois nous ont pris ; entrez dans le bois.* Ils y entrent et lisent sur le tronc d'un gros arbre, dont l'écorce avait été enlevée fraîchement, ces mots écrits pareillement au charbon : " Les Iroquois nous ont pris la nuit. Ils ne nous ont fait encore aucun mal ; ils nous emmènent dans leur pays." Ceci arriva encore le 20 février 1641. Cette capture affligea vivement les habitants des Trois-Rivières : ne voyant aucun moyen humain de délivrer les deux captifs, ils les recommandaient à Dieu avec ferveur ; et, à Québec, quand on en fut informé, on chantait, tous les jours, à la même intention, l'hymne *Ave maris stella*, quoique les sauvages alliés assurassent que certainement ils avaient péri, l'un et l'autre, par le feu des Iroquois. Mais ceux-ci leur conservèrent la vie, dans l'espérance qu'en les ramenant aux Trois-Rivières ils obtiendraient des Français des armes à feu, dont ces barbares commençaient à se servir, depuis que les Hollandais, établis sur la rivière d'Orange ou d'Hudson, venaient de leur en donner tout récemment.

XI.

Les Iroquois ramènent les deux prisonniers pour obtenir des arquebuses en présent.

Dans ce dessein, ils partirent de leur pays, au nombre de cinq cents, bien armés, ramenant les deux prisonniers aux Trois-Rivières, comme pour faire la paix avec les Français. Le 5 du mois de juin de la même année, 1641, parurent, dès le point du jour, à la vue du Fort, vingt canots tous chargés d'hommes bien armés, et d'autres canots encore au milieu du fleuve. L'alarme se répandit aussitôt, tant parmi les Français des Trois-Rivières que parmi les Algonquins, qui demeuraient tout près. Cependant on vit venir, vers le Fort, un canot portant un petit guidon, pour marque de paix, et conduit par un homme seul. C'était l'un des deux prisonniers, François Marguerie, envoyé par les Iroquois sous prétexte de traiter de la paix. La joie des colons fut à son comble quand ils le reconnurent ; car,

n'ayant point eu de ses nouvelles depuis sa prise, ils n'avaient pas douté jusqu'alors qu'il n'eût péri avec Godefroy, dans les plus cruels supplices. Après qu'on lui eut fait quitter ses haillons, et qu'on l'eut vêtu à la Française, il dit à M. de Champfleur, commandant, et aux autres Français, réunis autour de lui : que ces Iroquois, arrêtés à la vue du Fort, au nombre de trois cent cinquante, l'avaient député pour leur parler de paix ; qu'ils avaient trente-six arquebusiers, munis de poudre et de plomb, et aussi adroits que les Français, et que le reste était fort bien armé, à la manière des sauvages, de flèches, d'épées, avec des vivres en abondance : qu'ils s'attendaient qu'en rendant les deux prisonniers, on leur ferait présent de trente bonnes arquebuses ; et que leur dessein était d'attirer les Français dans leur pays pour y former un établissement où toutes les nations Iroquoises iraient se pourvoir de marchandises. Mais qu'il avait appris d'une femme Algonquine, habituée chez eux, qu'ils voulaient se servir des corps des Français, comme d'une amorce, pour prendre tous les sauvages nos confédérés, perdre tout le pays, et se rendre maîtres absolus de la grande rivière.

XII.

M. de Montmagny part pour conférer avec les Iroquois ; ils se construisent un Fort.

M. de Champfleur, ayant entendu ce discours, chargea Marguerie d'aller dire aux Iroquois que, cette affaire étant de grande importance, il allait en informer M. de Montmagny, qui arriverait aux Trois-Rivières en peu de jours. En même temps il fit charger le canot de Marguerie de quantité de vivres et de douceurs, pour gagner ces barbares, et le renvoya pour leur porter sa réponse. Ils parurent approuver le procédé de M. de Champfleur ; ce qui ne les empêcha pas pourtant de construire un retranchement, avec des pieux, pour s'y mettre en sûreté, en attendant la venue d'Onontio, ou de M. de Montmagny. Celui-ci, qui reçut très-promptement ces nouvelles, arma, en un instant, une barque et quatre chaloupes, et partit incontinent pour les Trois-Rivières. Mais, comme la barque n'avancait pas assez vite, il prit les devants avec ses chaloupes ; et les matelots et les soldats se mettant à ramer à toutes forces, ils arrivèrent aux Trois-Rivières plus tôt qu'on ne l'espérait. Dès que l'ennemi les eut aperçus, il se resserra dans son retranchement ; néanmoins, M. de Montmagny alla y jeter l'ancre, à la portée du mousquet, et les barbares le saluèrent par par trente ou quarante coups d'arquebuse. Là, deux canots d'Iroquois étant venus l'aborder, il y fit embarquer le sieur Nicolet et un Père Jésuite, pour qu'ils allassent réclamer les prisonniers, et entendre les propositions de paix qu'on venait lui faire.

XIII.

Les iroquois rendent les prisonniers et feignent d'être venus pour faire alliance.

Les deux médiateurs entrèrent dans le réduit ou dans le Fort des Iroquois, et y trouvèrent ces barbares assis en rond, sans tumulte et

sans bruit, et les deux prisonniers par terre. On les avait liés pour la forme, afin de montrer qu'ils étaient encore captifs. Là-dessus, l'un des chefs, prenant la parole, dit aux députés : “ Ces deux jeunes hommes, que vous voyez, sont Iroquois ; ils ne sont plus Français : le droit de la guerre les a faits nôtres. Jadis, le seul nom de Français nous jetait la terreur dans l'âme, leur regard seul nous donnait de l'épouvante ; et nous les fuyions comme des démons qu'on n'ose approcher. Mais, enfin, nous avons appris à changer les Français en Iroquois. Ils sont encore Iroquois ; et tout présentement ils seront Français ; disons plutôt qu'ils seront Français et Iroquois tout ensemble ; car nous ne serons plus qu'un peuple.” En disant ces paroles, il s'approche des captifs, brise leurs liens, qu'il jette par-dessus la palissade du Fort, et s'écrie : “ Que la rivière emporte si loin ces liens, que jamais il n'en soit plus parlé. Ces jeunes gens ne sont plus captifs, leurs liens sont brisés ; ils sont maintenant tout vôtres.” Puis il fit divers présents aux envoyés, selon la coutume des sauvages, qui sont censés donner ces objets, pour servir de mémorial des engagements qu'ils prennent et en attester la vérité. Il en fit un, pour marque de la pleine liberté des deux prisonniers ; quatre, au nom de quatre nations Iroquoises, pour signe qu'elles désiraient l'alliance des Français ; et tirant un collier de porcelaine, et le mettant en rond sur la terre : “ Voici, dit-il, la maison que nous aurons aux Trois-Rivières, quand nous y viendrons traiter avec vous. Nous y pétunerons sans crainte, puisque nous aurons Onontio pour frère.” Les députés témoignèrent leur satisfaction, emportèrent les présents et ramenèrent Marguerie et Godefroy, en ajoutant que M. de Montmagny leur parlerait le lendemain, parce qu'il était déjà tard.

XIV.

M. de Montmagny fait des présents aux Iroquois, sans leur donner d'arquebuses.

Comme, depuis leur arrivée aux Trois-Rivières, ces barbares gardaient toutes les avenues, par la multitude de leurs canots, et n'avaient cessé d'exercer des hostilités contre les Algonquins qui revenaient de la chasse, les pillant, les tuant ou les faisant prisonniers, M. de Montmagny jugea que la crainte des armes des Français faisait souhaiter aux Iroquois d'avoir la paix avec eux, pour pouvoir massacrer ensuite avec plus de liberté, et même sous ses yeux, les peuples alliés à la France. Il résolut donc de n'accepter la paix qu'ils proposaient qu'autant qu'elle s'étendrait aussi à toutes ces nations. Mais, le lendemain, 11 juin, fête de saint Barnabé le vent et la pluie l'empêchèrent d'aller leur parler ; il s'embarqua donc, le jour suivant, dans ses chaloupes, chargées de soixante-dix hommes bien armés, et alla ainsi mouiller devant leur Fort. La mauvaise foi de ces barbares leur fit tirer avantage de ce retardement d'un jour, comme pour autoriser leur défiance ; et, au lieu d'aller chercher les députés de la paix,

comme ils l'avaient fait déjà, ils poussèrent un canot vide vers les chaloupes, en invitant M. de Montmagny, le sieur de Nicolet et le P. Ragueneau à s'y embarquer, pour aller les trouver. Leur dessein était de les massacrer, d'après ce que rapporta un jeune Algonquin qu'ils avaient pris, et qui s'échappa de leurs mains. Ce procédé faisant donc soupçonner de la mauvaise foi de leur part, on les invita à envoyer leurs chefs pour écouter les paroles des Français, comme on était allé écouter les leurs. Ils firent d'abord de grandes difficultés, par la crainte qu'il n'y eût des Algonquins cachés dans les chaloupes. Enfin, deux Iroquois, qui s'approchèrent, n'en ayant aperçu aucun, trois chefs s'embarquèrent dans un autre canot, et, se tenant à portée du pistolet, invitèrent Onontio à parler, c'est-à-dire à faire ses présents, qu'il fit en effet, et qui surpassèrent de beaucoup ceux de ces barbares. C'étaient des couvertures, des haches, des couteaux, qu'on leur donnait pour eux-mêmes, et d'autres présents pour les nations qui cherchaient aussi l'alliance des Français. Mais, comme ces Iroquois ne voyaient point d'arquebuses, qu'ils désiraient avec passion, ils firent eux-mêmes de nouveaux présents, l'un, entre autres, pour inviter les Français à former une habitation dans leur pays ; un autre pour dire qu'ils rompaient avec les Hollandais ; un autre aussi pour contracter alliance avec les Algonquins, les Hurons et les Montagnais, et finirent par demander qu'on leur donnât en présent quelques arquebuses.

XV.

M. de Montmagny offre la paix si les Iroquois la font avec les alliés.

M. de Montmagny, après avoir recueilli les voix des principaux qui l'accompagnaient, conclut qu'il ne fallait point faire la paix avec ces peuples, à l'exclusion des nations confédérées ; qu'autrement on pourrait avoir sur les bras une guerre plus dangereuse que celle qu'on voulait éviter ; que si les sauvages alliés, qui environnaient de toute part la colonie, venaient à se tourner contre elle, comme il pourrait arriver, si elle les abandonnait, ils lui donneraient plus de peine que les Iroquois eux-mêmes ; qu'enfin, si ces derniers avaient un libre accès aux habitations Françaises, le commerce avec les Hurons, les Algonquins et les autres peuples qui venaient aux magasins de Messieurs de la Nouvelle-France serait entièrement rompu. Il fit donc dire aux Iroquois que, s'ils voulaient une paix universelle, elle leur serait accordée de grand cœur ; et que, puisqu'ils voulaient entrer en paix avec les Algonquins, ils délivrassent à l'instant l'un des prisonniers dont ils s'étaient récemment saisis : telle étant la coutume des peuples qui faisaient alliance. Après avoir entendu ces propositions, ils répondirent qu'ils traiteraient de cette affaire le lendemain, et que les Français se retirassent. M. de Montmagny insista pour qu'ils lui rendissent un captif Algonquin ; ils le promirent à la fin ; mais étant retournés à leur Fort, ils n'en ramenèrent aucun.

XVI.

Les Iroquois se retirent avec leur bagage dans un autre Fort.

Craignant qu'ils ne profitassent de l'obscurité de la nuit pour s'enfuir, M. de Montmagny passa cette nuit au milieu du fleuve, avec sa barque et ses chaloupes, afin de les poursuivre, s'ils venaient à s'embarquer dans leurs canots et à prendre le large. Il ne savait pas qu'outre le Fort où ils s'étaient retranchés, assez proche des rives du fleuve Saint-Laurent, ils en avaient fait un autre plus éloigné, dans les bois, et si biens disposé, qu'il était à l'épreuve de toutes ses batteries. Comme donc les Iroquois se doutaient que les Français en viendraient aux mains avec eux, ils mirent, pendant la nuit, leurs canots en sûreté, transportèrent tout leur bagage dans le second Fort, s'y retirèrent secrètement eux-mêmes; et, pour donner à penser qu'ils étaient toujours dans le même Fort, ils y tinrent sans cesse du feu allumé et y laissèrent leurs arquebusiers pour faire tête aux Français, en cas d'attaque, comme il arriva le lendemain.

XVII.

Les Iroquois, restés au premier fort, attaquent les Français.

M. de Montmagny, persuadé qu'ils y étaient encore, fait équiper un canot avec un guidon pour inviter les chefs à entrer en conférence. Mais les Iroquois restés dans le Fort, en signe du mépris qu'ils faisaient du canot, du guidon et du hérault, poussent des huées affreuses, se plaignent de ce que Onontio ne leur a point donné d'arquebuses, arborent sur leur Fort, en signe de guerre, une chevelure arrachée sans doute, à quelque Algonquin, et tirent des flèches sur les chaloupes des Français qui étaient restés sur le fleuve pendant la nuit, ainsi que la barque. Toutes ces insolences déterminèrent M. de Montmagny à faire décharger sur leur Fort les pièces de fonte de la barque, les pierriers des chaloupes et toute la mousqueterie. Les arquebusiers Iroquois se mirent à répondre de leur côté, et sortirent ensuite de leur Fort pour tirer de plus près: ce qu'ils faisaient avec beaucoup d'adresse, en se cachant derrière les arbres. Ils déchargeaient surtout leur fureur sur la barque, sachant que M. de Montmagny s'y trouvait: et si elle n'eût été bien pavoisée en guerre, ils auraient blessé et tué plusieurs hommes. Une épée Française, paraissant au-dessus, fut emportée d'un coup d'arquebuse; plusieurs cordages furent coupés et les pavois tout remplis de balles. Mais, lorsque les Iroquois, cachés dans le second Fort, entendirent les décharges redoublées des Français, ils en prirent une telle épouvante que, donnant ordre à leurs arquebusiers de combattre vaillamment, comme ils firent, ils transportèrent, durant ce temps, leurs bagages et leurs canots, à travers les marais et les bois, pour n'être point aperçus; et, aussitôt qu'ils se virent couverts des ténèbres de la nuit, ils s'embarquèrent à un quart de lieue plus haut que l'endroit où étaient les Français, et se sauvèrent ainsi de leurs mains.

XVIII.

Les Français s'efforcent en vain d'atteindre les Iroquois fuyards.

Ces derniers, informés de leur fuite, voulurent les suivre, à force de rames ; mais le vent et la marée ne leur permirent pas de les atteindre. Un jeune Algonquin, qui était depuis deux ans parmi les Iroquois, s'étant échappé, dans leur retraite, rapporta que ces barbares avaient eu peur des canons, et que, si on eût pu les atteindre, on les aurait défaits. "C'est-à-dire, remarque le P. Vimont, qu'on les aurait mis en fuite dans les bois, où ils se seraient jetés à l'instant. Car, d'en tuer beaucoup, ajoute-t-il, c'est ce que les Français ne doivent pas prétendre, d'autant qu'ils courent comme des cerfs, sautent comme des daims, et connaissent mieux les êtres de ces grandes et épouvantables forêts, que les bêtes sauvages, qui y font leur demeure. Si ces barbares s'acharnent à nos Français, jamais ils ne les laisseront dormir en paix : un Iroquois se tiendra deux ou trois jours, sans manger, derrière une souche, à cinquante pas de votre maison, pour massacrer le premier qui tombera dans ses embûches. S'il est découvert, les bois lui servent d'asile, où un Français ne trouvera que de l'embarras. Le moyen de respirer dans ces presses ! Si l'on n'a ce peuple pour ami, ou si on ne l'extermine, il faut abandonner à leur cruauté tant de bons néophytes, il faut perdre tant de belles espérances, et voir rentrer dans leur empire les démons."

XIX.

Sauvages de Sillery, mis à couvert des Iroquois par une enceinte de pieux.

Dans ces circonstances si alarmantes, il n'y avait plus de sécurité pour personne dans la colonie. La mère Marie de l'Incarnation écrivait, cette année, au mois de septembre : "Tous nos nouveaux chrétiens ont beaucoup souffert de la part des Iroquois, qui leur ont déclaré la guerre, aussi bien qu'à nos Français. Chez les Hurons, la barbarie de ces peuples a fait étrangement souffrir nos missionnaires. Le P. Chaumonot a ressenti leurs coups ; les PP. Garnier et Pijart ont pensé être tués ; le P. Poncet a échappé des mains des Iroquois, qui se trouvaient à l'écart, lorsque son canot passait avec vitesse. Les Iroquois, dans leur déroute, proche des Trois-Rivières, ont néanmoins pris quantité de Hurons, d'Algonquins et d'Algonquines. Enfin, tous les sauvages des Trois-Rivières, où le P. Poncet les assistait, ont quitté ce lieu ; plusieurs sont allés en leur pays, et les autres se sont réfugiés ici." Cependant, à Québec, la crainte des Iroquois tenait chacun en alarmes, surtout pour les Hospitalières : ces barbares, en se retirant des Trois-Rivières, ayant menacé d'aller tomber sur les sauvages de Sillery. Aussi ces derniers transportèrent-ils leurs cabanes proche de la

maison de ces filles, qui était toute de pierres ; et, pour mettre ces sauvages à couvert des surprises des Iroquois, on enferma leurs cabanes dans une grande enceinte de pieux, joignant le cloître des Religieuses, qui, de cette sorte, pouvaient les servir et les assister.

XX.

Le Commerce de la Compagnie expose continuellement ses hommes aux surprises des Iroquois.

Enfin, outre que les Français étaient en trop petit nombre pour résister à tant d'Iroquois, ils se voyaient obligés à des voyages continuels pour le commerce de la Compagnie, exposés tous les jours à être attaqués et couraient sans cesse mille périls. “ Si les Français étaient ralliés les uns auprès des autres, écrivait en 1641 le P. Vimont, il serait bien aisé de maîtriser ces barbares ; mais, étant dispersés çà et là, naviguant à toute heure sur le grand fleuve, dans des chaloupes ou dans des canots, ils peuvent être aisément surpris par ces traîtres, qui chassent aux hommes, comme on fait aux bêtes, et peuvent offenser, sans être presque offensés eux-mêmes. Car étant découverts, ils n'attendent pas pour l'ordinaire, le choc ; mais ils sont plus tôt hors de la portée de vos armes que vous n'êtes en disposition de les tirer. Enfin les Iroquois sont venus à un tel point d'insolence, qu'il faut voir perdre le pays, ou y apporter un remède prompt et efficace.” Mais, puisqu'on ne pouvait attendre ce secours, ni du roi, ni du cardinal de Richelieu, ni de la Compagnie, d'où pouvait-il donc lui venir ? Après toutes les tentatives d'établissement faites en Canada, depuis un siècle, l'extrémité où l'on était réduit, en 1641, montrait assez manifestement, que la formation d'une colonie Française, dans ce pays, était une œuvre moralement impossible à des Français, ou extrêmement difficile ; et, pour mieux apprécier cette difficulté, qu'on nous permette de rappeler en peu de mots, et de résumer ici ce que nous avons exposé dans cette histoire.

XXI.

Difficulté d'établir une colonie en Canada ; tentatives jusqu'alors inefficaces.

François 1er avait fait des dépenses et des sacrifices considérables, afin d'étendre, par le moyen d'une colonie, les limites de l'Eglise catholique ; et les tentatives infructueuses de ce prince, réitérées jusqu'à sept fois, devaient faire regarder, par ses successeurs, ce projet comme une entreprise téméraire, et les empêcher de la reprendre après lui. Au défaut de nos rois, des spéculateurs s'étaient offerts, pour tenter de l'exécuter à leurs propres frais. Ces princes y consentirent volontiers, et leur accordèrent, en dédommagement de leurs dépenses, le privilège exclusif des pelleteries, sous la condition expresse d'établir, en Canada, une colonie Française. Des Huguenots se chargèrent d'abord

de cette entreprise ; et, toutefois, pendant près de vingt-cinq ans qu'ils furent les maîtres de la traite et eurent l'autorité dans le pays, ils ne défrichèrent pas un seul arpent de terre, et ne songèrent qu'à s'enrichir ; et quoique de grands personnages et même des princes fussent censés à la tête de la colonisation, il n'y avait d'établie, en Canada, à la prise du pays, en 1629, qu'une seule famille Française, celle d'Hébert, qui, encore, y souffrait les vexations les plus injustes, ainsi qu'il a été dit. On crut remédier à ces abus en créant ensuite une Société nouvelle, composée, cette fois, de catholiques, dans laquelle entrèrent des magistrats, de riches négociants, d'autres personnes opulentes, au nombre de cent sept, à la tête desquels était le cardinal de Richelieu, ministre d'Etat et surintendant général de la marine. Des colons furent envoyés à Québec, et, peu après, on y fonda un collège, un pensionnat d'Ursulines et un hôpital. Tout semblait annoncer un avenir prospère ; néanmoins la colonie ne se forma pas ; et, au bout de dix ans, il n'y a encore, dans tous les petits établissements de la nouvelle Compagnie, que deux cents personnes en tout, y compris les Religieux, les Religieuses, les femmes et les enfants.

XXII.

La rigueur du froid devait empêcher les Français de s'établir en Canada.

D'où pouvait donc venir ce petit nombre, malgré le zèle des Jésuites pour l'augmenter et le dévouement héroïque des Ursulines, des Hospitalières et de plusieurs personnes de l'ancienne France, qui portaient tant d'intérêt au Canada ? “ Les Français, écrivait le P. Le Jeune, seront-ils seuls entre toutes les nations de la terre, privés de l'honneur de se dilater et de se répandre dans ce Nouveau Monde ? La France, beaucoup plus peuplée, qu'aucun des autres royaumes, n'aura des habitants que pour soi ? Nos anciens Gaulois, manquant de terres, ont été en chercher en divers endroits de l'Europe : ils ont traversé l'Italie, ils sont passés dans la Grèce, et en plusieurs autres endroits. Maintenant nos Français ne sont pas en moindre nombre que nos vieux Gaulois ; et ce serait une chose très-honorable et très-profitable à l'ancienne France, et très-utile à la nouvelle, de faire ici des peuplades, et d'y envoyer des colonies.” On comprend que les Gaulois aient autrefois quitté leur patrie, et soient allés s'établir dans la Grèce ; on conçoit aussi, qu'au dix-septième siècle, des Anglais, pour jouir de la liberté qu'ils ne trouvaient pas dans leur patrie, aient pu s'établir dans la Virginie. Le climat tempéré de cette contrée, plus agréable même que celui de leur pays natal, pouvait les y inviter, non moins que la fertilité de la terre, qui semblait retenir encore, disait-on, l'abondance et la richesse de la création primitive. Mais que des Français allassent, de leur propre mouvement, s'établir en

Canada, où le froid est si excessif, qu'aujourd'hui même on ne peut s'en former une idée dans l'ancienne France ; qu'ils voulussent se fixer dans un pays où la terre est constamment couverte de neige, chaque année, pendant six mois, et où ils n'auraient pu sortir de leurs maisons autrement qu'en raquettes, dans ce temps où les chevaux y étaient inconnus, c'est ce qu'on ne pouvait pas attendre d'hommes libres et indépendants, à moins de supposer dans eux un grand détachement de leurs aises, et même de la vie, en un mot, une vertu vraiment héroïque. André Thevet, dans sa *France antarctique*, publiée en 1558, rapporte que, dans son voyage au Brésil, les vents contraires les ayant éloignés de leur route et poussés près du Canada, le froid leur en parut insupportable. “ Nous approchâmes fort près de ce pays, dit-il, toutefois à notre grand regret et désavantage, pour l'excessive froidure qui nous molesta.” La rigueur du climat, jointe à l'absence des moyens propres à le rendre supportable, alors que le pays était destitué encore de toute ressource, avait, sans doute, occasionné l'épidémie qui ravagea la recrue conduite par Jacques Cartier ; et ce fut pour fuir un climat si rude et si funeste, que, sous Henri II, des Français tentèrent l'établissement d'une colonie dans le Brésil, et, peu après, sous Charles IX, d'une autre dans la Floride.

XXIII.

Diverses tentatives de Colonies rendues inefficaces par la rigueur du froid.

En effet, les tentatives d'établissements, dans les pays voisins du fleuve Saint-Laurent, faites par des Européens, avaient toutes échoué jusqu'alors, à cause de la rigueur intolérable du climat. Lescarbot, après avoir dit que Roberval se fortifia au Cap Breton, et y fit quelques commencements de construction, dont on voyait encore les restes au temps de cet écrivain, ajoute : “ Et j'ose bien penser que l'habitation du Cap Breton ne fut pas moins funeste que ne l'avait été, six ans auparavant, celle de Sainte-Croix, en la grande rivière du Canada, où avait hiverné Jacques Cartier ; car, le Cap Breton étant assis sur le golfe, il n'y a pas de doute qu'il ne soit merveilleusement âpre et rude, et sous un ciel tout plein d'inclémence ; de manière que cette entreprise ne réussit point, faute de s'être logé en un climat tempéré. Cette terre de Baccalos, dit encore Thevet, fut d'abord découverte par Sébastien Babate, Anglais, qui persuada au roi Henri VII de dresser là une Nouvelle-Angleterre. On y transporta environ trois cents hommes, qu'on mit à terre, du côté du nord ; mais le froid les y fit mourir presque tous, quoique ce fut au mois de juillet.” Enfin Calvert, lord Baltimore, ayant obtenu, en 1621, de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, une partie de l'île de Terre-Neuve, s'était proposé d'en faire un lieu de refuge pour ses compatriotes, les catholiques persécutés. Il envoya même des colons, dans la partie de

cette île, appelée Ferryland, et y dépensa, de ses propres deniers, vingt-cinq mille livres sterling, tant en magasins, hangars et autres bâtiments, que pour la construction d'un superbe manoir qu'il devait habiter. Mais le climat fut trouvé trop rude pour des *Constitutions anglaises*; c'est pourquoi, au bout de quelques années d'efforts infructueux, Calvert abandonna cette île, pour chercher un pays plus doux; et obtint de Charles II le Maryland, où son fils établit, en effet, une colonie.

XXIV.

Sans les Communautés, il n'y aurait eu, à Québec, que les gens nécessaires au trafic.

L'expérience avait assez montré que le climat du Canada n'était pas moins funeste aux constitutions Françaises. On a vu que, dans son second voyage; Jacques Cartier perdit environ le quart de sa recrue; Roberval, qui vint ensuite, vit périr cinquante personnes de la sienne; Chauvin avait laissé seize hommes à Tadoussac, et onze moururent, après son départ; enfin, lorsque Champlain passa, en 1608, à Québec, comme lieutenant de de Monts, de vingt-huit hommes, qu'il avait conduits avec lui pour le trafic, il en mourut vingt, dès la première année. Il semblait donc après tant de fâcheuses expériences, que, de tous les pays de l'Amérique, le Canada était le dernier qui, dans l'ordre des temps, dût être peuplé par des Européens, et spécialement par des Français, et qu'il en serait du Canada comme des pêcheries de Terre-Neuve: qu'on se contenterait d'y aller, tous les ans, pour en rapporter des pelleteries, sans y former aucun établissement fixe. Mais la cupidité, qui dominait alors les marchands, jointe à l'espérance certaine de tirer des pelleteries de ce pays, porta de Monts, malgré la perte de ses hommes, à former un petit établissement au détroit de Québec, non pour y donner naissance à une colonie, mais pour y avoir un comptoir de commerce, au moyen duquel il pût trafiquer sûrement avec les sauvages, et arrêter les pêcheurs de Terre-Neuve, qui remontaient le fleuve Saint-Laurent pour lui enlever les pelleteries. Aussi cet établissement formé, et toujours continué, dans des vues d'intérêts mercantiles, ne fut, sous de Monts et de Caën, qu'un simple comptoir de commerce; et en 1641, si l'on en excepte les trois communautés religieuses et les personnes attachées à leur service, il ne se composait guère encore que des hommes nécessaires au trafic des associés.

XXV.

Le Commerce ne pouvait attirer des colons en Canada, la compagnie en ayant le monopole.

Il est vrai que la mortalité avait cessé d'y exercer, comme au commencement, ses ravages. Mais, outre que la rigueur du climat était toujours la même, les Français ne pouvaient être attirés au Canada par aucun des

motifs d'intérêt qui déterminent les hommes à aller fonder des colonies. De nos jours, la soif de l'or a bien pu inspirer à des industriels la résolution de se transporter momentanément en Californie dans l'espérance de s'enrichir en peu de temps. En Canada, on ne connaissait aucune mine d'or et d'argent; d'ailleurs, nul ne pouvait se flatter d'arriver à la fortune par le commerce des fourrures, le seul qui fût pratiqué alors. Car, la Compagnie jouissant toujours du monopole, si des particuliers en obtenaient des sauvages, il étaient obligés de les remettre aux magasins, pour le prix fixé par les associés, qui se réservaient ainsi la meilleure part du bénéfice. Tous les profits que des émigrants eussent pu se promettre alors, en Canada, devaient donc venir du défrichement et de la culture des terres; mais très-peu de particuliers auraient pu tenter de ces sortes d'entreprises, à cause des avances considérables qu'elles exigeaient.

XXVI.

L'Agriculture n'aurait pu être le partage que des riches, et sans espérance d'en retirer leurs frais.

Outre les frais de passages et ceux du mobilier nécessaire, il fallait encore, avant de pouvoir rien retirer de la terre, se nourrir pendant trois ans, se loger, se vêtir. De telles avances, dans un pays nouveau, où il fallait tout apporter de France, jusqu'au sel, ne pouvaient être le partage que de personnes aisées, qui conduisissent des travailleurs en Canada, et les entretenissent de toutes choses nécessaires; et encore, sans espérance de rien retirer pour elles-mêmes, attendu que les dépenses annuelles devaient pendant longtemps, excéder de beaucoup le fruit du travail. Aussi la plupart des personnes qui, en France, s'étaient fait attribuer de vastes concessions de terre, les laissaient-elles incultes, pour ne pas s'engager dans de si grands frais. Si quelques-uns, en Canada, entreprirent des essais de culture, ce fut assez faiblement, comme le fit le sieur Giffard, qui ayant obtenu une seigneurie de deux lieues sur dix, n'avait, en 1635, que sept hommes à son service; et, enfin, nous ne voyons que le sieur de Puiscaux qui ait osé donner lieu à de grands défrichements. Pierre de Puiscaux, déjà très-âgé en 1641, avait passé une partie de sa vie dans des fatigues incroyables à la Nouvelle-Espagne, où il avait acquis son bien, et s'était fixé ensuite dans la Nouvelle-France, où il avait employé, en défrichements et en constructions, plus de cent mille livres. "S'il a tant dépensé ici, dit M. Dollier de Casson, c'est qu'il a fait de grandes entreprises, dans un temps où tout coûtait un prix exorbitant, le pays ne fournissant rien encore ni pour le vivre, ni pour le vêtir." Il avait établi deux seigneuries, proche de Québec, l'une appelée de Sainte-Foi, l'autre de Saint-Michel, où il fit construire une maison qui était regardée comme le bijou de la Nouvelle-France.

XXVII.

Il eut fallu une Compagnie qui consacraît de grosses sommes sans dédommagement et des colons résolus de sacrifier leur vie.

Telles étaient donc les difficultés que présentait l'établissement d'une colonie française dans ce pays. Pour en triompher, il eût fallu, au défaut du roi, une Compagnie puissante et généreuse, qui fût résolue à faire de longs et coûteux sacrifices, sans espérer d'en retirer pour elle-même aucun dédommagement. Dans cet immense pays, encore inculte et inhabité, les fruits d'une colonie devaient être nécessairement fort tardifs, et ne pouvaient paraître que dans la suite des temps, après de nouvelles dépenses, que d'autres feraient à leur tour, sans plus d'espoir de rien recueillir pour eux-mêmes. Certainement un dévouement si pur, si généreux, demandait une vertu héroïque, dont les hommes ne sont pas naturellement capables ; et voilà pourquoi aucune des compagnies qui essayèrent d'établir une colonie en Canada n'effectua jamais ses promesses. Aurait-elle eu la générosité nécessaire à cette grande entreprise, la difficulté était encore de trouver d'honnêtes Français disposés à aller s'établir dans ce pays ; et cette résolution exigeait, de leur part, une vertu plus héroïque encore. Car, dans l'extrémité où le Canada était réduit, en 1641, par suite de la guerre déclarée, dès le commencement aux Iroquois, il eût été nécessaire que les hommes envoyés par cette Compagnie, pour cultiver les champs, fussent également propres au métier des armes, et déterminés non seulement à endurer toutes les incommodités du climat et les privations inséparables d'un nouvel établissement, mais encore à répandre leur sang pour la défense de la colonie, que ces barbares avaient résolu de détruire, et qui ne pouvait être préservée de sa ruine prochaine que par un secours prompt et puissant. Aussi le P. Vimont regardait la perte de la Nouvelle-France comme assurée, si ce secours ne venait sans délai l'arrêter sur le penchant de sa ruine. " Elle va se perdre, écrivait-il, si elle n'est fortement et promptement secourue : le commerce de ces Messieurs, la colonie des Français et la religion, qui commence à fleurir parmi les sauvages sont à bas, si l'on ne dompte les Iroquois. Cinquante Iroquois, depuis que les Hollandais leur donnent des armes à feu, sont capables de faire quitter le pays à deux cents Français." (dont se compose la colonie.)

XXVIII.

Les motifs de la Foi firent naître la Société de Montréal.

Quel motif pouvait donc inspirer à des hommes opulents la résolution héroïque de fournir ce secours, devenu impérieusement nécessaire, après que l'intérêt privé et la gloire nationale avaient été jusqu'alors insuffisants ? quelle considération pour les déterminer à faire des sacrifices inouïs, sans espérance d'aucun avantage pour eux ? Certes les ressorts qui naturelle-

ment font mouvoir les volontés humaines, en les poussant aux grandes entreprises, ne peuvent rien de semblables, n'ayant pour principe de leur plus haute puissance que la gloire profane, ou l'intérêt. Des motifs d'un ordre plus élevé étaient donc absolument nécessaires pour concevoir et pour exécuter une si étonnante entreprise. Dans les chefs, il ne fallait rien de moins que les motifs qui avaient déterminé la duchesse d'Aiguillon, le marquis de Gamache, le commandeur de Sillery à ouvrir généreusement leurs bourses, pour contribuer au bien-être des sauvages et à celui de la colonie : et, dans les hommes qui iraient offrir leur corps et sacrifier leur vie, il fallait ce même zèle magnanime, qui avait déjà arraché aux douceurs de leur patrie madame de la Pelterie, les Religieuses Ursulines, les Hospitalières de Dieppe et les missionnaires de la Compagnie de Jésus. Il fallait, en un mot, les motifs de la Foi catholique, qui leur fissent également sacrifier leur repos et offrir leur propre vie au salut des peuples du Canada, par l'espérance d'une vie meilleure après celle-ci. Ces mêmes motifs chrétiens touchèrent, en effet, si efficacement de simples particuliers, qu'ils les déterminèrent aux actes généreux dont nous parlons, savoir : les uns, à se dépouiller de leurs biens, pour fournir aux frais de cette religieuse entreprise ; les autres, à sacrifier leur repos et leur vie, pour aller établir une nouvelle colonie dans l'île même de Montréal, soixante lieues plus haut que Québec.

XXIX.

La Société de Montréal procure à la Colonie le secours nécessaire alors pour l'empêcher de périr.

Mais, ce qui fut vraiment providentiel et bien digne d'admiration, c'est que cette année 1741, où la colonie Française était réduite à une extrémité si désespérante, que cinquante Iroquois eussent suffi pour la ruiner, on vit arriver en Canada les premiers de ces généreux et fervents Français, destinés pour former le nouvel établissement. Dans sa relation de l'année précédente, le P. Vimont les avait déjà annoncés. " Nous apprenons, disait-il, que des personnes de vertu et de courage sont en résolution d'envoyer nombre d'hommes l'an prochain ; et, déjà, ils ont fait passer des vivres pour ce dessein (*)." Dans sa relation de 1641, il ajoutait : Nous avons reçu du contentement à la vue des hommes de " messieurs de Montréal, parce que leur dessein, s'il réussit, est entièrement à la gloire de Notre-Seigneur. M. de Maisonneuve, qui commande " ces hommes, est arrivé si tard qu'il ne saurait monter plus haut que

(*) Ces vivres envoyés pour l'usage des futurs colons de Montréal ne pouvaient arriver plus à propos ; car ils servirent à nourrir les Français de Québec et des autres habitations que la Compagnie des Cent-Associés avait apparemment négligé de pourvoir à temps comme il était arrivé déjà plusieurs fois.

“ Québec, pour cette année; mais Dieu veuille que les Iroquois ne ferment pas les chemins, quand il sera question de passer plus avant.”
 “ Quelqu’un dira, continue ce Père, cette entreprise est pleine de dépenses et de difficultés; ces messieurs trouveront des montagnes là où ils pensent trouver des vallées. J’ai déjà dit cent fois que ceux qui travaillent sous l’étendard de Jésus-Christ, pour lui amener des âmes, doivent *semmer dans les pleurs*. Je ne dirai [donc] pas à ces messieurs qu’ils trouveront des chemins parsemés de roses: la croix, les peines et les grands frais sont les pierres fondamentales de la maison de Dieu. Mais ils me permettront de leur dire, en passant, qu’on ne mène personne à Jésus-Christ que par la croix: que les desseins qu’on entreprend pour sa gloire, en ce pays, se conçoivent dans les dépenses et dans les peines, se poursuivent dans les contrariétés, s’achèvent dans la patience et se couronnent dans la gloire. La patience mettra la dernière main à ce grand ouvrage.”

TRADUCTION DANS TOUTES LES LANGUES DE LA

BULLE INEFFABILIS

PAR LAQUELLE N. S. P. LE PAPE PIE IX A PROCLAMÉ DOGME DE FOI
 L’IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE.

I.

Sur le versant méridional du mont Anis, s’étale la ville du Puy dominée par sa cathédrale, vieille basilique consacrée par les Anges et dédiée à la Mère de Dieu. La Loire baigne le pied de la montagne et court dans la vallée. Au sommet se dresse le *Rocher Corneille*, masse basaltique qui porte les ruines d’un château de ce nom. C’est sur ce roc, qui s’élève 372 pieds au-dessus de la Basse-ville, que la piété chrétienne a conçu l’idée d’élever une statue colossale en mémoire de la proclamation du dogme de l’Immaculée Conception. Elle fut fondue avec les canons de Sébastopol, donnés par l’empereur Napoléon III, et, montée sur son socle, elle s’élève de 63 pieds dans les airs au-dessus de sa base volcanique. L’érection eut lieu, le 12 Septembre 1860. De cette élévation, *Notre-Dame de France*, portant son fils dans ses bras, semble dominer et bénir tout le royaume de la fille aînée de l’Eglise.

En même temps que l’on inaugurerait ce monument de l’art à la gloire de Marie, Mgr. de Morlhon, évêque d’Orléans, concevait l’idée de lui élever un autre monument non moins précieux, et de former une très-riche *Collection de documents relatifs à la définition du Dogme de l’Immaculée-Conception*. Ce soin fut confié à M. l’abbé Dominique Sire, directeur au Séminaire de Saint Sulpice, à Paris.

Mais les grandes pensées donnent naissance à d'autres non moins belles et non moins grandes.

M. l'abbé Sire, non content d'avoir formé cette précieuse collection et d'en avoir fait hommage à la cathédrale du Puy, où elle restera comme un monument *littéraire* à côté du monument *artistique*, a eu, dès 1860, la pensée de faire traduire dans toutes les langues le principal de ces documents, celui qui a été comme centre auquel se rapportent tous les autres, c'est-à-dire la Bulle *Ineffabilis*, et de l'offrir au Souverain Pontife qui a eu la gloire de proposer à notre foi le mystère de l'Immaculée Conception.

Mgr Lavigerie, auditeur de Rote pour la France, ayant eu l'honneur d'être reçu au Vatican, a demandé à sa Sainteté de vouloir bien autoriser M. l'abbé Sire à lui dédier ce recueil intéressant ; Pie IX a daigné agréer cette demande avec beaucoup de bonté et se réjouir d'un dessein si pieusement ingénieux.

II.

Le projet de M. l'abbé Sire était chose bien hardie, car la Bulle *Ineffabilis* est d'une grande étendue, et il s'agissait d'obtenir, non pas une collection de quelques traductions déjà faites, mais une collection de traductions très-nombreuses qui étaient presque toutes à faire, et qu'on demandait aux divers pays du monde catholique, chaque peuple étant invité à accepter la Bulle, en la faisant passer dans sa langue, et à la renvoyer en action de grâces à Pie IX, pour qu'elle puisse être conservée comme un monument précieux aux archives du Vatican. Il s'agissait d'obtenir, non pas des traductions quelconques, faites par des hommes peu compétents, mais des traductions soignées, dues aux hommes les plus versés dans leur littérature nationale et déclarées fidèles par la plus haute autorité ecclésiastique de chaque pays. Mais autant ce projet était difficile à réaliser, autant il était beau en lui-même et capable de se faire accepter. Aussi, tous ces obstacles ont été bien vite écartés : de tous côtés on s'est empressé de répondre à l'appel de M. l'abbé Sire, comme on s'était empressé de lui venir en aide pour la *Collection de documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée Conception*.

Le programme tracé aux traducteurs était conçu en ces termes :

“ La traduction doit être manuscrite, faite avec soin, en caractères du pays, sur un bon papier, blanc ou de couleur, ayant 11 pouces de haut sur 9 de large avec une marge d'au moins 2 pouces sur 2½ tout autour de l'écriture. Autant que possible, on doit orner cette marge dans le goût du pays. De plus, on est invité à placer en tête de la traduction, sur une feuille distincte, et ornée dans le même goût, le titre suivant : *Traduction de la Bulle Ineffabilis en langue...* (mettre le nom de la langue).”

Ces quelques lignes ont suffi pour provoquer dans l'univers entier l'émulation d'un grand nombre de personnes, qui n'ont reculé devant aucune

difficulté pour donner à leur patrie une place d'honneur dans ce recueil destiné au Vicaire de Jésus-Christ.

Les traductions forment un premier recueil de vingt volumes, d'environ cinq cents pages chacun.

Mentionnons tout d'abord le texte latin, destiné à servir comme de point de départ ; il a été exécuté sur velin, par les soins des Rev. PP. Jésuites du collège de l'Immaculée-Conception, à Vaugirard, avec une magnificence vraiment princière ; ici la reliure est précieuse ; elle a été faite par M. Lesort, d'après les indications de ces Pères, avec un goût exquis. Ce splendide volume fut présenté en juillet 1863, par M. Carrière, alors Supérieur Général du Séminaire de Saint Sulpice, à Sa Sainteté Pie IX, qui daigna apposer à la fin de la Bulle sa signature.

Le 1^{er} volume renferme les langues de l'EUROPE GRECO-LATINES, savoir : le *Castillan*, le *Grec*, l'*Albanais*, le *Roumain* des Moldo-Valaques, l'*Italien*, le *Portugais*, le *Maltais*, le *Roman* des Grisons, le *Français*.

Cette *traduction française* est, dans son genre, une œuvre plus précieuse encore que le texte latin ; car elle offre, à chacune de ses pages, une nouvelle merveille de décoration gothique, due au zèle intelligent et délicat des Dames de l'*Assomption* d'Auteuil.

Les religieuses de *Notre-Dame de Sion* ont fait un travail analogue, en s'inspirant des plus beaux dessins des livres publiés par M. Curmer : l'*Imitation de Notre-Seigneur Jésus Christ*, les *Heures d'Anne de Bretagne*, le *Nouveau-Testament*.

Les religieuses du *Sacré-Cœur* se sont partagé, avec ces Dames, l'honneur d'embellir et de rendre de plus en plus précieux un recueil où le mérite de la calligraphie et de l'ornementation le disputera, grâce à leur zèle intelligent, à celui de la linguistique. Elles ont composé un très-grand nombre de *titres de Bulle* qui feront un jour l'admiration de tous les connaisseurs.

Les religieuses de *Marie Réparatrice*, de la *Retraite*, de *Notre-Dame* (maison de la rue de Sèvres dite *des Oiseaux*, maison du boulevard Monceaux dite *du Roule*, maison de l'*Abbaye-aux-Bois*), du *Saint-Cœur de Marie à Nancy*, si habiles dans l'art de la miniature, ont voulu coopérer, elles aussi, à une œuvre si intéressante, et la plupart des autres maisons religieuses ont été heureuses de les imiter.

Les *Frères de la Doctrine chrétienne* ont fourni de leur côté un très-grand nombre de pages parfaitement illustrées.

Plusieurs artistes chrétiens, fort connus par leurs travaux, se sont aussi offerts, et leurs services ont été agréés.

Comme on a laissé à chaque artiste sa liberté dans le choix des dessins, on a obtenu une collection des plus variées.

Le 2^e volume est consacré aux divers dialectes de l'ITALIE ; chaque langue populaire des divers Etats de cette belle contrée a là sa place ; le

Vénitien, le *Tyrolien*, le *Lombard*, le *Piémontais*, le *Sarde*, le *Génois*, le *Romagnol*, le *Napolitain*, le *Calabrais*, le *Sicilien*, etc.

Le texte *Italien* proprement dit est devenu, sous la main délicate et habile de très-nobles Dames, qui ont bien voulu en entreprendre l'ornementation, un modèle de peinture décorative, où sont rappelées toutes les gloires de l'Italie. Il est relié séparément de ces divers dialectes.

Le 3e volume a été consacré aux diverses langues de l'ESPAGNE, savoir : le *Castillan*, le *Basque* dans ses quatre dialectes du Guipuscoa, de la Biscaye, de l'Alava et de la Navarre ; le *Bable* des Asturies, le *Gallego* de Galice ; le *Catalan*, le *Valencien*, le *Majorquin*, l'*Aljamiada* et le *Gitano*.

Sa Majesté Catholique la reine d'Espagne a voulu elle-même offrir ce volume, qui est magnifiquement illustré par ses soins. D'autres Majestés ont imité ce royal exemple dans plusieurs pays.

Le 4e volume est consacré aux *langues principales de la FRANCE*, savoir : le *Flamand*, l'*Alsacien* dans ses deux dialectes de Strasbourg et de Soudgau ; le *Breton* dans ses trois dialectes de Vannes, de Quimper et de Léon ; le *Limousin*, l'*Auvergnat*, le *Rouerguât*, le *Languedocien*, le *Provençal*, dans ses deux variétés de la Provence et du Comtat Venaissin, l'*Italien* (pour la Corse et Nice), le *Basque* enfin dans les trois dialectes du Labour, de la Soule, et de la basse Navarre.

Le 5e volume est consacré aux *autres dialectes* parlés en FRANCE, savoir : le *Picard*, le *Normand*, le *Champenois*, le *Lorrain*, le *Bourguignon*, le *Franco-Comtois*, le *Morvan*, le *Bourbonnais*, le *Lyonnais*, le *Dauphinois*, le *Savoisien*, le *Poitevin* (des deux Sèvres et de la Vendée), l'*Agenais*, le *Gascon* des *Landes* et de *Bigorre*, le *Béarnais* et d'autres encore.

Le 6e volume renferme les quatre langues de la GRANDE BRETAGNE, savoir, l'*Anglais*, le *Gallois*, l'*Irlandais*, l'*Ecossais* ou *Gaëlique*.

Le texte *Anglais* est, comme le texte Français, comme les textes Espagnol et Italien, orné avec le plus grand luxe. Il est l'œuvre de l'aristocratie Britannique.

Le 7e volume est consacré aux langues GERMAINES, telles que l'*Allemand*, le *Flamand*, le *Hollandais*, le *Scandinave* du Danemark, de la Suède, de la Norwége, etc.

Rien n'a été épargné en très-haut lieu, pour que le texte *Allemand* représente avec éclat, dans la collection, l'art catholique de ce grand peuple.

Le 8e et le 9e volumes sont consacrés aux langues de la grande famille SLAVE : le *Ruthénien*, le *Russe*, le *Polonais*, le *Lithuanien*, le *Tchèque* de la Bohème, le *Serbe*, le *Croate*, l'*Illyrien*, le *Bosniaque*, le *Bulgare*.

L'exemplaire *Polonais* et l'exemplaire *Lithuanien* sont d'une beauté tout exceptionnelle. Ils sont l'œuvre de Mme la comtesse Marie Przedziecka, c'est tout dire. Cette noble et généreuse dame, d'un talent émi-

ment, a tenu à faire de ces deux volumes le digne hommage de la Pologne et de sa noble sœur la Lithuanie. L'écriture, les dessins, tous de sa main si habile, la reliure, rien n'a été épargné pour leur donner un rang à part.

Le 8e volume est consacré aux langues FINNOISES des *Lapons*, des *Finlandais*, des *Maggyars* de la Hongrie, etc. Le texte *Hongrois* ne le cède en rien au texte Allemand. On s'est proposé d'en faire une sorte de monument artistique vraiment national.

Avec le 10e volume commencent les traductions de la Bulle dans les langues de l'ASIE. Ce 10e volume renferme les langues de l'Asie Occidentale SEMITIQUES, savoir : l'*Hébreu*, le *Chaldéen*, le *Syriaque* et l'*Arabe*:

Le 11e est consacré aux langues de l'Asie Occidentale NON SEMITIQUES, savoir : l'*Arménien*, le *Géorgien*, le *Turk*, le *Persan*, le *Kurde*.

Le 12e et le 13e sont l'hommage des INDES. Ils contiennent les langues *Indoustani*, *Mahratte*, *Congoung*, *Maleyalam*, *Kanara*, *Toulouwa*, *Tamoule*, *Shingalaise*, *Telinga* ou *Toulougou*, *Ourya*, *Bengali*, des *Birmans*, des *Siamois*, des *Laociens*, des *Cambogiens*, des *Carians*, des *Bannars*, des *Malais*.

Le 14e volume est consacré aux langues de l'Asie CENTRALE et ORIENTALE : l'*Annamite* de la Cochinchine et du Tong-King, le *Thibétain*, le *Tartare* des Mongols et des Mandchoux, le *Coréen*, le *Chinois*, le *Japonais*.

Ces cinq volumes, consacrés aux langues de l'Asie, ont d'autant plus d'intérêt que toutes les traductions y sont écrites en caractères indigènes.

Avec le 15e volume commencent les traductions de la Bulle dans les langues de l'AFRIQUE. Ce volume renferme les langues les plus importantes, savoir : l'*Arabe* vulgaire de l'Egypte, de la régence de Tripoli, de Tunis, de l'Algérie et du Maroc ; le *Cophite*, le *Kabyte* ou *Berbère*, parlé dans une grande partie de cette vaste presque île ; l'*Abyssin* (la langue sacrée ou le *Ghez*, la langue vulgaire de l'*Amhara*, celle du *Tigré*, et les deux langues de la côte, *Bogos*, *Taltale*) ; enfin le *Gallas*, c'est-à-dire le *Galla* proprement dit des *Sidama* ou *Caffa*.

Le 16e volume est consacré aux diverses langues des NÈGRES.

Le 17e volume, aux langues parlées dans les ILES DE L'AFRIQUE : à *Malte*, aux *Canaries*, aux *Açores*, aux îles du *Cap-Vert*, à *Madagascar*, à l'île de la *Réunion*, aux *Comores*, etc.

Le 18e volume renferme les principales langues indigènes de l'AMERIQUE DU NORD : (Empire du *Mexique*.—République des *Etats Unis*.—Colonies européennes de la *Nouvelle-Bretagne* et de l'*Amérique Russe*.)

Le 19e volume, les langues de l'AMERIQUE CENTRALES, des ANTILLES, et de l'AMERIQUE MERIDIONALE : (Empire du *Brésil*, républiques de la *Colombie*, de la *Nouvelle-Grenade*, du *Venezuela*, de l'*Equateur*, du *Pérou*, de la *Bolivie*, du *Chili*, de la *Plata*, de *Buenos-Ayres*, de l'*Uruguay*, du

Paraguay,—colonies européennes des trois *Guyanes* hollandaise, anglaise et française.

Le 20^e volume, les langues indigènes de l'Océanie, c'est-à-dire de la *Malaisie* : (îles Philippines, îles de la Sonde, etc.), de l'*Australie*, des nombreux archipels de la *Mélanaisie* et de la *Polynésie*.

Dans un second recueil soixante volumes *supplémentaires* renferment les traductions qui n'avaient pas été remises assez à temps pour prendre place dans ce premier recueil.

Tous les peuples, comme on le voit par cet aperçu, ont été appelés à traduire dans leur idiome la Bulle *Ineffabilis*, et presque tous ont répondu à cet appel. C'est à coup sûr, le plus vaste recueil de langues que l'on ait jamais eu la hardiesse de former.

Enfin un dernier volume qui s'achève racontera l'*Histoire intime* de la collection, la manière dont elle a été entreprise, poursuivie, menée à bonne fin, et dira le nom des personnes qui ont voulu y prendre part.

En tête du recueil prendra place un volume d'*Introduction*, qui sera, par ses décorations, le plus riche de tous, et formera comme la *table des matières*. Là seront les *titres généraux*, écrits en caractères Hébreux, Sanscrits, Chinois, Cunéiformes de l'Assyrie et Hiéroglyphes de l'antique Egypte, l'*Epigraphe*, la *Dédicace à Pie IX*, l'*Enumération* et la *Classification* des diverses langues, etc. : ce sera comme le *volume d'honneur*, qu'on pourra présenter un jour aux étrangers, à Rome, pour leur donner une idée de tout l'ouvrage.

Il est touchant de penser qu'un temps viendra, bientôt peut-être, où plusieurs de ces langages imparfaits, destinés à disparaître au contact de notre civilisation, ne vivront plus que dans le pieux hommage qu'ils auront fait d'eux-mêmes, avant de mourir, à la Reine de tous les peuples, à Celle dont les lèvres virginales ont laissé échapper ce cri prophétique : *Toutes les générations m'appelleront Bienheureuse*.

IV.

On se demandera sans doute comment un seul homme a pu songer à réunir de toutes les parties du monde un si grand nombre de traductions.

L'Eglise catholique seule pouvait donner à un de ses ministres le moyen de tenter et de conduire à bonne fin une si colossale entreprise.

M. l'abbé Sire, déjà mis en rapport avec tous les pays par sa *Collection des documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée Conception*, s'est adressé, avec une confiance qui n'a jamais été trompée, à Nos Seigneurs les Archevêques ou Evêques des divers diocèses, et aux Congrégations religieuses les plus répandues.

Les *RR. PP.* de la *Compagnie de Jésus*, qui lui avaient prêté leur puissant concours pour son premier travail, le lui ont offert largement pour le second ; ils n'ont rien épargné de ce qui leur était possible ; et, comme

ils possèdent de florissantes maisons dans presque toutes les contrées de l'Europe et de l'Amérique, ils ont pu fournir un grand nombre de traductions. On leur devra surtout celles des peuples Germains, Slaves et Finnois ; de l'Espagne et des pays autrefois ou encore aujourd'hui soumis à son influence ; de plusieurs nations de l'Orient ; des dialectes de plusieurs tribus sauvages des Etats-Unis, et d'ailleurs.

Les *Frères Prêcheurs* et les *Frères Mineurs*, ces deux grandes familles de saint Dominique et de saint François, n'ont pas voulu, de leur côté, rester étrangers à une si louable entreprise.

Les Messieurs de la *Congrégation de Saint-Lazare*, qui ont des établissements si prospères dans tout le Levant, ont bien voulu, eux aussi, promettre leur coopération pour diverses langues de ces beaux pays : le Chaldéen, le Persan, l'Abyssin. Le P. Boré, si connu par son talent de linguiste, fut des premiers à envoyer la traduction bulgare, qui est son œuvre.

De son côté M. Albrand, le vénérable supérieur du *Séminaire des Missions Etrangères*, s'est empressé d'envoyer aux nombreux vicaires apostoliques des missions d'Asie une circulaire qui a porté ses fruits, c'est à eux que l'on doit les traductions de l'Inde (Tamoul, Kanara, Telinga), de la Birmanie, de Siam, du Laos, de la Malaisie, de la Cochinchine, de la Chine, vrai chef-d'œuvre d'écriture et de peinture, dû aux soins de Mgr. Guillemin ; celle de la Corée, non moins remarquable que la précédente, les versions en Cambogien, Carian, Bannar, Thibétain, Mandchou et Japonais.

Les autres Congrégations, telles que celles des *Maristes*, des *Oblats* de l'Immaculée-Conception, des Pères des *Saints-Cœurs de Jésus et de Marie*, de *Notre-Dame de Sainte-Croix du Mans*, de *Notre-Dame de Sion*, du *Saint-Esprit*, des *Arméniens nekkitaristes*, des *Barnabites*, ont donné les traductions des pays qu'elles évangélisent.

Les Missionnaires du *Lac des Deux-Montagnes* ont également prêté leurs concours pour les langues Iroquoise, Algonquine, Osage, Sauteuse et Montagnaise.

Mais ce ne sont pas seulement les Congrégations religieuses qui ont prêté leur concours ; un grand nombre de prêtres et de pieux fidèles ont voulu prendre part à cette œuvre vraiment catholique.

C'est ainsi que la traduction turque est due aux soins de M. l'abbé *Azarian*, secrétaire de Monseigneur le Patriarche arménien de Constantinople, qui avait formé à cet effet une sorte d'académie ; et la traduction géorgienne, à ceux de l'abbé *Carisciarian*, prêtre géorgien très-connu en Orient par ses savants ouvrages ; les deux traductions grecques à des ecclésiastiques et des religieux fort instruits de l'île de Syra.

C'est ainsi que la traduction dans les trois dialectes bretons est due à *Monseigneur Le Joubiou*, à *M. Alexandre*, chanoine de Quimper, à *M.*

Charles de Gaule et à M. le comte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut, si connu par ses travaux sur la littérature celtique.

C'est ainsi encore que la traduction berbère des Kabyles et des Touaregs du grand désert de Sahara, est l'œuvre d'une noble demoiselle, fille de l'un des magistrats les plus distingués de l'Algérie.

Nous pourrions citer, parmi les ecclésiastiques et les laïques, un grand nombre d'autres personnes zélées, auxquelles on doit une ou plusieurs traductions. Mais ce n'est pas ici le lieu. Quand le moment sera venu, quand le recueil sera fini, on se propose de publier une notice qui fera connaître en détail son histoire, et on saisira cette occasion pour payer à toutes un juste tribut de remerciement.

Ce qu'on est heureux de dire dès aujourd'hui, c'est que partout on a rivalisé de zèle pour mettre la main à ce monument.

V.

On le voit, par cette rapide esquisse, la traduction de la Bulle *Ineffabilis* dans toutes les langues est une œuvre remarquable sous tous les rapports, et il n'y a vraiment que le catholicisme qui ait pu l'inspirer. Ce n'est pourtant qu'un épisode de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, et l'on peut juger par là de la fécondité prodigieuse de ce grand acte de Pie IX.

Lorsque Mgr. l'Evêque du Puy se rendit à Rome pour assister à la canonisation des Martyrs Japonais, il eut le bonheur de faire connaître au Souverain Pontife une partie de ce que nous venons de raconter. Pie IX, dont la forte et tendre dévotion à la Vierge Immaculée est un sujet d'édification et d'espérance pour toute l'Eglise, se montra fort ému de cette vaste entreprise ; il saisit une plume et daigna sur le champ adresser au modeste prêtre de Saint-Sulpice quelques lignes d'encouragement, de cette main que ni l'âge ni le malheur n'ont fait encore trembler, et dont nul catholique ne lit sans vénération la ferme et solennelle écriture.

PIUS P. P. IX.

DILECTE FILI, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Non mediocri animi Nostrî voluptate novimus susceptum à Te consilium omni studio curandi ut Apostolicæ Nostræ de dogmaticâ Immaculati Deiparæ Virginis Conceptûs definitione Litteræ in omnes linguas, ab idoneis peritisque viris, accuratè ac nitidè transferantur.

Atque etiam libentissimè agnovimus Te ubiquè spectatos invenisse

PIE IX, PAPE.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Ce n'est pas sans une véritable et bien douce satisfaction que Nous avons appris le dessein, formé par Vous, de mettre tous Vos soins à faire traduire avec fidélité, dans toutes les langues, par des hommes habile set compétents, Nos Lettres Apostoliques sur la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge Marie, Mère

catholicos viros qui, huic Tuo faventes consilio, suam omnem industriam ac studia in hoc opere conficiendo impendere lætantur, quod jam magnâ ex parte fuit elaboratum.

Itaque Tibi de commemorato inito consilio vehementer gratulamur, ac debitas, cùm Tibi, tùm iis omnibus qui in hanc rem perficiendam suum conferunt auxilium, laudes tribuimus; ac, paternæ Nostræ caritatis pignus, Apostolicam Benedictionem toto cordis affectu, Tibi ipsi, dilecte Fili, et illis, peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die 8 martii, anno 1866, Pontificatûs Nostri anno vicesimo.

PIUS P. P. IX.

Dilecto Filio MARIE-DOMINICO SIRE, Præposito Seminarii Sancti Sulpitii, Lutetiam Parisiorum.

de Dieu, et à faire exécuter dignement la copie manuscrite de ces traductions.

C'est aussi avec une très-sensible joie que Nous avons appris le succès de Votre dessein; car, Nous le savons, Vous avez trouvé partout dans les rangs des catholiques des personnes recommandables qui ont accueilli Votre projet avec faveur, et qui se sont montrées heureuses de contribuer à sa réalisation, en y apportant tout leur zèle et tout leur talent, si bien que cette œuvre est déjà en grande partie conduite à sa fin.

C'est pourquoi Nous vous félicitons vivement de la pensée que vous avez eue; Nous donnons de justes éloges, à Vous, cher Fils, et à tous ceux qui Vous viennent en aide pour l'achèvement d'une telle œuvre; enfin comme gage de Notre tendresse paternelle, Nous Vous accordons, ainsi qu'à eux, avec la plus grande affection et du fond de Notre cœur, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome à Saint-Pierre, le 8 mars 1866, la 20^e année de Notre Pontificat.

PIE IX, PAPE.

A notre cher Fils MARIE-DOMINIQUE SIRE, Directeur au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

Et comme si ce n'était pas encore assez d'avoir donné un témoignage si expressif de son approbation, Notre Très-Saint Père le Pape a bien voulu accepter la *Dédicace* de cette traduction polyglotte, bénir tous ceux qui y mettraient la main, envoyer à M. l'abbé Sire de nombreux et magnifiques ouvrages, trouvant dans sa pauvreté le secret de se montrer toujours riche et prodigue.

Enfin, au mois de juillet 1862, Son Eminence le cardinal *Barnabo*, préfet de la Propagande, écrivit à Messieurs les Présidents des deux Conseils de la *Propagation de la Foi*, pour leur faire connaître le désir qu'éprouve Pie IX et qu'elle éprouvait elle-même de voir cette vaste collection terminée; et par suite leur demander de venir en aide à M. l'abbé Sire, par leurs bons offices auprès des supérieurs des Missions qui n'avaient pas encore été informés de ce projet.

VI.

En septembre 1866, M. l'abbé Sire ayant été averti que le Saint-Père se proposait de convoquer NN. SS. les Evêques à Rome pour le 29 juin suivant, et désirait recevoir ce jour-là même cette grande collection, s'est fait un devoir et un bonheur de veiller à ce que tous les travaux de *traduction*, de *calligraphie*, d'*enluminure* et de *reliure* fussent menés à bonne fin.

Grâce au zèle empressé de ses nombreux coopérateurs, il a pu répondre aux désirs de Pie IX, qui, avec son exquise bonté, a daigné, dans de longues audiences, prendre connaissance par lui-même du *monument* et le considérer, non-seulement dans son harmonieux ensemble, mais encore dans ses plus beaux détails.

Non content de lui assigner une place d'honneur dans le Vatican, au milieu de la grande salle de l'Immaculée-Conception, où chacun pourra l'examiner en liberté, le Saint-Père a voulu témoigner sa vive satisfaction par l'article suivant publié par son ordre dans son journal officiel, *le Journal de Rome*.

“ La Définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu est certainement, pour la foi catholique, *l'événement le plus considérable de notre siècle*.

“ Aussi les fidèles ont-ils tressailli d'allégresse à ce grand événement, en se voyant assez heureux pour entendre proclamer du haut de la Chaire suprême du Vatican cette solennelle sentence qui avait été dans le désir de tant de siècles ; ils ont senti grandir leur confiance en Marie, et ont été animés d'un zèle tout nouveau pour honorer la Mère de Dieu. Le *Décret*, qui proclamait article de foi le Privilège accordé à la première des créatures destinée à être la coopératrice de la Rédemption divine, a trouvé en effet un puissant écho dans tous les lieux où il y a des croyants, c'est-à-dire dans toutes les parties du monde : non-seulement dans les contrées les plus peuplées et les plus civilisées, mais encore dans les pays les plus inhospitaliers et les plus déserts ; et la parole émanant de l'Autorité Infaillible du Vicaire de Jésus-Christ, reproduite, comme on sait, dans une très-courte *formule populaire* à la louange de la Sainte et Immaculée Conception de la Vierge Mère, est répétée sans cesse, avec l'expression de la foi la plus vive, dans les langues humaines.

“ Cet enthousiasme universel que ressent le monde entier pour le Privilège insigne de la Mère de Dieu nous est attesté par un *Monument*, offert à Sa Sainteté dans les jours de fêtes solennelles qui viennent de s'écouler. Ce monument est la *traduction, en trois cents langues vivantes*, de la bulle *Ineffabilis Deus*, par laquelle Notre Saint-Père le Pape Pie IX a défini dogme de foi l'Immaculée Conception.

“ L'idée de cette *Monumentale traduction* est due à M. l'abbé Marie-Dominique Sire, prêtre de la Congrégation de Saint-Sulpice, professeur et

directeur au grand Séminaire de Paris. C'est lui qui, après avoir eu cette belle inspiration et avoir conçu ce très-vaste projet, a eu assez de persévérance pour le mener à bonne fin, en inspirant l'activité de son zèle à tous ceux qui ont voulu devenir ses coopérateurs.

“ La dévotion des fidèles envers la Vierge Marie et leur vénération pour le Saint-Père, à qui l'ouvrage devait être offert, ont porté tous ceux qui y prenaient part à l'orner de leur mieux. Ils ont appelé à leur aide tous les arts du dessin pour l'embellir, et ont voulu qu'à chaque volume la beauté des pages fût rehaussée par celle d'une riche reliure. Pour donner ensuite aux diverses traductions l'authenticité désirable, on a eu soin de demander leur visa et leur signature aux Evêques des lieux d'où elles étaient envoyées.

“ Le titre qui convient à cet immense recueil est celui de *Souvenir Linguistique Monumental*.

“ Voici maintenant quelques détails qui pourront donner une idée plus complète de l'œuvre et en montrer l'importance.

“ Les contrées de l'Asie ont été les premières à y concourir. De l'Inde, des montagnes du Thibet, des provinces du vaste empire Chinois, des capitales même du Japon et de la Corée (comme de la Perse, de la Chaldée, de l'Arménie et de la Palestine), sont venues des traductions aux caractères indigènes, ornées de peintures dans le goût spécial de chacun de ces pays.

“ Après l'Asie, l'Afrique a voulu payer aussi son tribut, et la collection s'est également enrichie des travaux variés de l'Ethiopie, du pays des Gallas, du cap de Bonne-Espérance, du Sénégal, de l'Algérie, de l'Egyppte.

“ L'Amérique, dans toute son étendue, s'y trouve dignement représentée (1).

“ Après l'Amérique, l'Océanie ; la plupart de ces îles, perdues dans l'immensité des mers, ont envoyé des traductions dont la reliure est ornée de leurs produits les plus précieux : de perles, de nacre et de corail.

“ L'Europe enfin y a pris cette part ample et magnifique qui convenait à sa civilisation avancée ; et sans entrer ici dans l'énumération ou la description des volumes de chacun de ses peuples, nous ne pouvons passer sous silence, entre tant d'autres qui se distinguent par la beauté, la richesse et l'éclat soit du manuscrit, soit de la reliure, ceux de la Pologne, du Portugal et de la ville de Gênes (2).

(1) Le Brésil surtout, grâce à la puissante et si aimable et si magnifique intervention de la Famille Impériale, jalouse de faire dans le Nouveau-Monde ce qu'ont fait avec libéralité dans l'Ancien plusieurs Princes et Souverains.

(2) La seule reliure du volume *polonais*, vrai chef-d'œuvre de ciselure d'argent, a coûté 10,000 fr. ; et certes le manuscrit, où est représentée sur les marges toute l'histoire de la Pologne, siècle par siècle, avec un goût exquis, est bien supérieur à la reliure !—La délicate reliure du volume *génévois*, offert par la noblesse, est en filigrane d'argent.—Le volume *portugais*, œuvre des plus illustres familles de Lisbonne, a été présenté au Saint-Père par Son Altesse Sérénissime l'Infante Dona Isabel Maria.

“ Mais pour résumer en peu de mots tout ce que nous aurions à ajouter sur ce *gigantesque travail*, disons que des personnages appartenant aux familles régnautes et les hommes les plus illustres ont voulu coopérer à cette vaste collection, à laquelle ont pris part, outre le clergé, des citoyens de toutes les conditions, depuis le noble, le savant et le riche jusqu'à l'humble ouvrier.

“ C'est ainsi que M. l'abbé Sire a pu réunir *ce grand nombre de volumes* où est reproduite la bulle *Ineffabilis* dans toutes les langues et dont les reliures et les ornements offrent un modèle de tous les arts qui distinguent chaque nation. L'or, l'argent, les pierres précieuses, les émaux, les mosaïques y rivalisent avec les miniatures, avec des chefs-d'œuvre de calligraphie ; et le tout forme un ensemble de beautés et de richesses *vraiment bien employé en l'honneur de la Vierge Mère de Dieu.*

“ L'abbé Sire a dû se sentir au comble de la satisfaction qu'il s'était promise en entreprenant une œuvre aussi belle et aussi complètement réussie quand, au jour même du Centenaire des Princes des Apôtres, il a eu l'honneur de la présenter à Sa Sainteté, et de voir combien le *Souverain* s'est plu à la considérer attentivement, à en admirer toutes les parties, à le féliciter, à lui en exprimer sa satisfaction et ses remerciements.

“ Le Saint-Père a béni l'auteur et tous ceux qui ont répondu avec tant de zèle à son appel en coopérant à son ouvrage.

(Jeudi 11 juillet, 1867.)”

Enfin le 30 novembre 1867, le Saint-Père, dans un Bref adressé en la personne de M. l'Abbé Sire à tous ceux ont bien voulu lui prêter leur concours, leur témoigne sa haute satisfaction, ses félicitations et leur accorde la faveur de sa bénédiction paternelle.

PIUS P. P. IX.

DILECTE FILI, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDITIONEM.

Nihil certè Nobis gratius contingere potest, quàm ut debitus cultus et honor erga Immaculatam Sanctissimamque Deiparam Virginem Mariam quotidie magis ubique augeatur, omnesque gentes ad hanc amantissimam omnium nostrùm Matrem singulari pietate excolendam vehementer excitentur, et inflamentur, quo Dominus Noster Jesus Christus, Unigenitus ejus Filius, magis in dies honorificetur, cùm in Filium redundet quidquid honoris et laudis in Matrem impenditur.

Hinc gratissimum Nobis accidit,

PIE IX, PAPE.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

“ Rien ne pourra jamais, certainement, Nous être plus agréable que de voir chaque jour et partout croître de plus en plus le culte et les hommages dûs à l'Immaculée et Très-Sainte Vierge Marie Mère de Dieu ;—que de voir tous les peuples excités d'une manière vive à honorer, avec toute l'ardeur d'une piété singulière, cette si aimante Mère de nous tous,—afin que Notre-Seigneur Jésus-Christ, son Fils Unique, soit de plus en plus honoré : car tout ce que l'on rend de culte, d'hommage et d'honneur à la Mère rejaillit sur le Fils.

Dilecte Fili, consilium à Te susceptum curandi ut Apostolicæ Nostræ de dogmaticâ Immaculati ejusdem Dei Genitricis Conceptûs definitione Litteræ è latino idiomate in omnes converterentur linguas.

Quod ut efficere posses, summâ curâ studioque precari haud omisisti Venerabiles Fratres totius orbis Sacrorum Antistites, Sacerdotes, Religiosos viros, Clarissimosque ex fidelibus homines, ac vel ipsos summos Principes, et præstantes quoque pictores, aliosque artifices, ut in hâc re *splendide perficiendâ* opportunam tibi opem auxiliumque ferrent.

Qui omnes, pro eorum in Beatissimam Virginem pietate, huic *Tuo consilio summâ laude digno*, quàm libentissimè ac studiosissimè obsecundantes, nihil intentatum reliquerunt, ut hujusmodi opus omni splendore conficeretur.

Ex quo evenit—ut commemoratæ Nostræ Apostolicæ Litteræ *trecentis fuerint scriptæ linguis*, quas varii Asiæ, Africæ, Europæ, Americæ et Oceanæ populi loquuntur. Atque hujusmodi multiplex interpretatio multis voluminibus fuit inserta, elegantissimo sanè ac miro artificio elaboratis.

Quæ volumina Nobis, dilecte Fili, obtulisti lætissimo die 29 superioris mensis Junii, quo secularia solemnia immortalibus beatissimi Petri, Apostolorum principis, et coapostoli ejus Pauli, doctoris Gentium, triumphis, sacra concelebravimus,—ac plures divinæ Nostræ religionis heroes Sanctorum ordini adscripsimus, cum maximâ Venerabilium Fratrum catholici orbis Sacrorum Antistitum ac fidelium frequentia, Nobis jucundissimâ.

Equidem, Dilecte Fili, non potuimus non vehementer admirari eximiam elegantiam ac pulchritudinem eorumdem voluminum, quæ miniariis ac musivis picturis, affabrè expressis,

“ Ainsi donc, c'est avec une véritable et bien douce satisfaction que Nous avons appris le dessein formé par Vous, cher Fils, de mettre tous vos soins à faire traduire du latin dans toutes les langues Nos Lettres Apostoliques sur la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu.

“ Pour réussir à faire de cette traduction une *œuvre splendide*, Vous n'avez rien négligé de ce qui Vous était possible, sollicitant avec persévérance le concours de Nos vénérables frères les Evêques, des Prêtres, des Religieux et des Religieuses, des personnes les plus distinguées entre les laïques, même des Princes et des Souverains, des peintres aussi et des autres artistes.

“ Animés d'un saint zèle pour la gloire de Marie, tous ont répondu très-volontiers à votre appel, et ont voulu concourir de leur mieux à *votre dessein si digne d'éloge* n'épargnant rien pour qu'il fût réalisé avec le plus grand éclat.

“ Il est résulté de tous ces efforts que Nos Lettres Apostoliques ont été traduites en *trois cent langues* parlées par les différentes nations de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe, de l'Amérique, de l'Océanie : et que ces traductions, écrites avec une élégance rare, ornées avec un art merveilleux, forment ensemble *une série considérable de volumes* (1).

“ Ces volumes, cher Fils, Vous nous les avez présentés le 29 juin dernier, en ce jour plein de joies où, au milieu d'une très-nombreuse et pour Nous si douce assemblée de Nos vénérables frères les Evêques de l'Univers catholique et des fidèles accourus sur leurs pas, Nous avons célébré les fêtes séculaires en l'honneur de saint Pierre, le prince des Apôtres, de saint Paul, le docteur des nations, —et Nous avons solennellement mis

(1) 80 volumes de format in-4o, avec de riches cassettes des Indes, du Japon, de la Chine... pour les manuscrits orientaux, qu'on n'est pas dans l'usage de relier.

ac pretiosis lapidibus, et aureis, argenteis, aliisque nobilissimis ornamentis abundè ditata, bellissimè ostendunt quæ sit peculiaris tot populorum in artibus præstantia.

Ac summâ certè consolatione affecti fuimus, videntes quâ singulari ergâ Beatissimam Virginem Mariam pietate animati sint catholici orbis fideles, qui *hoc Insigne sanè Monumentum* in ejusdem Deiparæ honorem erigere tantoperè gloriati sunt.

Quarè tùm Tibi, Dilecte Fili, qui plures abhinc annos nullis curis nullisque consiliis pepercisti, ut *hujusmodi præclarissimum* conficeretur opus, tùm omnibus et singulis, qui in eodem pulcherrimo opere efficiendo eorum omnem industriam, diligentiam ac laborem impenderunt, etiam atque etiam gratulamur, amplissimasque tribuimus laudes. Atque eâ profectò spe nitimur fore ut Clementissima Dei Mater Te, et omnes ac singulos, qui huic rei eorum operam præstiterunt, potentissimo suo apud Deum Patrocinio remunerare velit.

Denique Pontificiæ Nostræ caritatis pignus Apostolicam Benedictionem, toto cordis affectu, Tibi ipsi, Dilecte Fili, cunctisque Ecclesiasticis viris Laicisque fidelibus, qui in prædicto *magnificentissimo opere* perficiendo partem habuerunt, peramanter impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die 30 novembris, anno 1867, Pontificatûs Nostri anno vicesimo secundo.

PIUS P. P. NONUS.

Dilecto Filio, Presbytero MARIE DOMINICO SIRE, Moderatori ac Doctore Seminarii Sancti Sulpitii, Lutetiam Parisiorum.

au nombre des Saints un grand nombre d'élus, héros de notre foi.

“ En vérité, cher Fils, Nous n'avons pu ne pas admirer vivement la beauté et l'exquise distinction de ces volumes si bien écrits, si bien enluminaés, enrichis avec abondance de mosaïques, de pierres précieuses, de travaux d'or et d'argent, d'autres décorations d'un goût très-noble et très-pur, témoignage éclatant de l'habileté artistique de tant de peuples.

“ Aussi avons-Nous été remplis de la plus grande consolation en voyant de quelle piété singulière envers la Très-Sainte Vierge Marie sont animés les catholiques qui se sont fait gloire d'ériger en l'honneur de la Mère de Dieu cet *Insigne Monument*.

“ C'est pourquoi Nous Vous félicitons encore, et Nous donnons les plus amples éloges soit à Vous, cher Fils, qui depuis plusieurs années n'avez épargné aucune attention, aucun soin pour mener à bonne fin ce *très-remarquable ouvrage* ; soit à tous et à chacun de ceux qui ont mis dans l'exécution de votre dessein toute leur application, tout leur zèle, toute leur industrie.—Et Nous espérons bien que la Très-Clémentine Mère de Dieu voudra vous récompenser, Vous et chacun de vos coopérateurs, par son tout-puissant Patronage auprès de Dieu.

“ Enfin comme gage de Notre Pontificale charité, Nous accordons du fond de Notre cœur, avec le plus grand amour et la plus tendre affection, la Bénédiction Apostolique à Vous, cher Fils, et à tous les ecclésiastiques ou fidèles qui ont pris part avec Vous à *cette œuvre d'une admirable magnificence*.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 30 novembre 1867, la 22^e année de Notre Pontificat.

Pie IX, PAPE.

A Notre cher fils MARIE-DOMINIQUE SIRE, directeur et professeur au Séminaire Saint-Sulpice, à Paris.

Nous avons cru que ces détails pleins d'intérêt seront une récompense pour tous ceux qui ont voulu contribuer à cette œuvre éminemment Catholique, et un encouragement aux communautés et aux personnes qui voudraient encore y contribuer, car cette œuvre n'est pas achevée.

Pour réunir dans un bel ensemble tous les volumes et empêcher leur dispersion dans l'avenir, un *meuble spécial* a été jugé indispensable par le Saint-Père ; et ce meuble, sans être d'une magnificence comparable à celle des bulles, doit être digne du Vatican.

M. l'abbé SIRE n'hésite donc pas—malgré la dureté des temps où nous sommes, et le besoin urgent de secours où se trouve le vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ—à prier ses coopérateurs de vouloir bien achever leur œuvre en s'unissant à lui, *par une offrande quelconque*, pour en réaliser *au plus tôt* le projet, *agréé par Pie IX.*

Les personnes charitables qui voudraient ne pas être étrangères à cette invitation, pourraient adresser leur offrande à M. Bonnissant, prêtre du Séminaire de Montréal.

RIQUET-AU-DIABLE.

(Suite.)

v.

SOMMAIRE :—Riquet à la cour.—Ses diverses aventures en ce nouveau séjour.—Ses démêlés avec le seigneur Ogar.—Riquet quitte la cour.

Son père put à peine le supporter six semaines chez lui, et il essaya pour l'enfant d'un troisième système d'éducation. Cette fois, le soin de Henri fut confié au plus grand ami du bourgmestre, au capitaine Magnar. C'était un homme dur comme le fer, vivant seul avec une vieille domestique dans la maison qu'il avait hérité de son père. Jadis, il avait eu un fils ; ne le jugeant pas d'une docilité convenable, il l'avait remis aux mains d'un recruteur, qui l'avait emmené à l'armée ; depuis on ne l'avait pas revu. Le capitaine s'était vanté souvent qu'il parviendrait bien à redresser le fils du bourgmestre ; après l'insuccès du curé et du maître de pension, il avait déclaré de plus belle qu'une bonne discipline était seule capable de venir à bout de cet incorrigible avorton. Jean Windmœr lui remit son fils, en dépit de la résistance de celui-ci, car Riquet redoutait vraiment le capitaine.

Magnar prit donc chez lui Riquet qui se tint d'abord sur ses gardes. Le capitaine se montra terrible avec lui dans les premiers temps ; il le gardait longtemps enfermé, le surveillait lui-même constamment, lui imposait un régime régulier et frugal. Riquet acceptait le frein, mais en le rongéant et en attendant l'occasion de le rompre.

Peu à peu cette rigueur diminua : la défiance primitive se dissipa ; Riquet apprit à connaître les endroits faibles de la place, et avec la malice qui meublait sa tête, il ne visa plus qu'à un but, à se faire renvoyer par le capitaine.

Magnar nourrissait dans sa basse-cour un superbe dindon, qu'il engraisait pour célébrer l'anniversaire de certaine prouesse des temps passés. Un soir, Riquet, trompant la vigilance du capitaine, se faufila jusqu'au cabanon où était cantonné l'animal, avec l'intention de lui tordre le cou.

Celui-ci, grâce à certains mauvais traitements reçus de la part de l'enfant, était son ennemi déclaré. Dès qu'il le vit entrebâiller la porte, il s'élança dans la cour. Riquet voulut le poursuivre, mais le coq d'inde était presque de la taille et du poids de l'avorton ; il disputa rudement le terrain, et fit contre son agresseur plusieurs charges à fond, dans lesquelles son bec, ses ailes et ses ergots jouèrent un rôle funeste à Riquet ; le mauvais garnement reçut plusieurs écorchures aux mains et au visage.

Il ne s'entêta que davantage dans son projet, et enfin, la fortune trahissant tout-à-coup le bipède enplumé, il tomba d'un coup de pied qui l'atteignit dans l'œil.

Mais les gloussements, les battements d'aile du dindon avaient éveillé l'attention de Magnar qui accourut armé d'une vieille pique, croyant qu'un voleur s'était introduit dans son domicile.

Sa colère fut grande en voyant que l'auteur du tapage était son élève ; elle redoubla lorsqu'il aperçut le dindon sur le carreau. Riquet devait se souvenir longtemps de la correction qu'il reçut ce soir-là.

Cependant elle ne fut pas capable de le corriger. Le capitaine aimait beaucoup certaine liqueur qu'il faisait venir des pays étrangers ; il la tenait soigneusement renfermée dans une grande armoire placée dans sa chambre, et il en humait chaque soir un petit verre avant de se coucher.

Magnar ayant une fois oublié de fermer le meuble, Riquet s'empressa de l'ouvrir et commença maintes libations avec la fameuse liqueur. Mais voilà que pendant qu'il était occupé à cette besogne, le capitaine rentre. D'abord la frayeur de Riquet fut extrême, puis il se rassura ; affublé d'une peau d'ourson suspendue à la muraille, il prit un des pistolets du capitaine, et au moment où Magnar s'approchait, il lui jette la précieuse liqueur, lui tire un coup de pistolet aux oreilles, et, sautant à terre, il danse autour de son maître une sorte de sarabande, en poussant des cris sauvages, jusqu'à ce que le capitaine, croyant à une apparition surnaturelle, se fût enfui en hurlant de terreur.

Magnar parvint néanmoins à découvrir que l'auteur de cette mystification n'était autre que son élève. Dès lors son parti fut pris : quoique cela coûtât à son amour-propre, il ne voulut pas garder davan-

tage un pareil démon, et, pour la troisième fois, Riquet fut rendu à son père.

Le renvoi de Riquet de chez le capitaine Magnar, le grand ami du bourgmestre, fut le plus sensible à ce dernier, et il en conçut même quelque ressentiment. Il se permit enfin quelque sévérité envers son fils, et après chaque nouvelle escapade, il ne manquait pas de lui répéter qu'il lui chercherait un quatrième précepteur ; Riquet ne s'en émouvait pas, persuadé qu'il n'y avait pas dans la contrée une personne disposée à se charger de lui.

Il se trompait pourtant, et un jour qu'il était à courir par les champs suivant sa détestable habitude, il se trouva tout-à-coup en face de maître Snip. Le *Petit-Homme* riait et se frottait les mains à sa façon, en fixant sur Riquet ses prunelles luisantes.

La rencontre de ce personnage ni son regard ne plurent d'abord à Riquet ; car, à force d'entendre répéter que Snip était cause de sa maladie et de sa difformité, il avait fini par le croire quelque peu.

Il se détourna donc d'un air maussade. Snip, aussitôt, reparut de l'autre côté, en face de lui, et l'interpella :

—Hi ! hi ! hi ! mon bon ami, nous n'avons plus de précepteur ? fit-il.

—Non, en vérité, répliqua Riquet d'un ton bourru.

—Ah ! ah ! Il paraît que le curé prêchait trop souvent ?

—Que le diable m'emporte si je rentre jamais dans sa galère.

—Eh ! eh ! ricana le *Petit-Homme*, et mons Hildebertus n'était pas non plus de notre goût ; c'est un pédant, n'est-il pas vrai ?

—Et le capitaine une brute ! acheva Riquet ; ils ne me tiendront plus dans leurs griffes, je l'espère bien.

—Hum ! Hum ! Il me semble avoir ouï dire que le bourgmestre cherchait un nouveau précepteur.

—Qu'il vienne, le nouveau ! s'exclama Riquet en montrant le poing.

—Hi ! Hi ! si c'était moi, petit maître !

—Vous, Pied-Fourchu !

—Hi ! Hi ! pourquoi pas ? Je sais bien autre chose que cet âne de Hildebertus, et avec moi on fait et on obtient ce qu'on veut.

Et l'œil du *Petit-Homme* rutilait étrangement.

Riquet semblait stupéfait ; puis, tout-à-coup il partit d'un éclat de rire, et s'écria :

—Tiens ! pourquoi pas ? c'est une excellente idée !

—A votre disposition, mon jeune seigneur. Ce sera quand il vous plaira.

Là-dessus, maître Snip s'éloigna.

Riquet revint à la maison paternelle ; et la première fois que le bourgmestre menaça son fils de lui donner un précepteur, celui-ci déclara qu'il ne demandait pas mieux.

Cette réponse bouleversa toutes les idées de Jean Windmœr ; mais il fut bien autrement étonné quand Riquet ajouta que maître Snip était le maître qu'il souhaitait.

Le bourgmestre crut que l'enfant se jouait de lui ; et, pour le punir, il assura qu'il ne lui donnerait pas d'autre précepteur que le *Petit-Homme*.

Dès le lendemain et les jours suivants, à la grande surprise de tous les habitants de Ker-Trall, Snip vint à la demeure du bourgmestre. Depuis lors, tous les amis de Windmœr cessèrent de le visiter. A partir de cette époque aussi, il devint triste, languit quelque temps, puis mourut au bout de quelques mois.

Avant de rendre l'âme, il vit le curé, se réconcilia avec Dieu, et comme il ne pouvait réparer le mal qu'il avait fait en admettant le *Petit-Homme* dans sa maison, il disposa par testament que Riquet serait dépouillé de tous ses biens, à moins qu'il ne s'éloignât pendant trois ans de Ker-Trall, avec promesse de n'entretenir aucune relation avec son dernier précepteur.

VI.

Son père enterré et toutes réflexions faites, Riquet décida que la société de maître Snip, quelque agrément qu'elle lui procurât, ne pouvait être mise en balance avec l'héritage de Jean Windmœr, dont la valeur était assez considérable. Il fit donc ses malles, prit deux gars du village, pour domestiques, enfla la première route venue, et poussa droit devant lui, laissant au hasard le soin de le guider.

Pendant qu'il cheminait, un groupe de beaux cavaliers le rejoignit. Quand ils l'eurent atteint, ils modérèrent l'allure de leurs chevaux pour considérer à l'aise l'être disgracié qui s'offrait à leurs regards. Rarement ils avaient rencontré pareille difformité.

Riquet peu timide de son naturel, et puisant une nouvelle audace dans le dépit secret que lui inspirait la curiosité des étrangers, leur demanda pourquoi ils l'inspectaient de la sorte.

— Mon ami, répliqua l'un deux, quel mal faisons-nous en vous regardant ? Vraiment, vous auriez du succès là où nous nous rendons.

— Et où allez-vous donc, fiers seigneurs ?

— A la cour. Si vous aviez quelque désir de nous y suivre, nous vous annoncerions.

Et, sans attendre la réponse, ils piquèrent des deux et disparurent dans un tourbillon de poussière.

Ces paroles, dont Riquet ne saisit pas l'ironie, lui montèrent la tête, et il résolut de se rendre à la cour.

Arrivé à la ville, il ignorait comment il réussirait à pénétrer dans le palais. Mais le bruit de sa présence se répandit aussitôt ; et, dès le surlendemain, deux des seigneurs qui l'avaient dépassé sur la route vinrent le chercher pour le conduire au prince.

Le souverain, jeune duc allemand qui ne demandait qu'à rire, accueillit avec joie le jeune avorton. Les nains étaient encore en grande vogue dans les cours, et le prince déclara qu'il s'attachait Riquet. Dès lors le fils du bourgmestre de Ker-Trall fut un des familiers du palais, dont toutes les entrées s'ouvraient devant lui.

Grâce à sa difformité hors ligne et à certaine dose d'esprit, il ne manqua pas de succès dans les commencements. Mais sa méchanceté, les mauvais tours qu'il se plaisait à jouer, ses façons grossières, finirent par provoquer des mécontentements et lui attirer des ennemis, parmi lesquels se distingua un seigneur suédois nommé Oger. Doué d'une taille gigantesque, ce gentilhomme possédait avec cela une intelligence remarquable. Ayant eu à se plaindre de Riquet, il se mit à prodiguer au nain les railleries et les mortifications.

Un jour, marchant devant Riquet, il l'enleva brusquement au bout de son poignet, et le suspendit par la ceinture au plafond de la grande salle du palais, que tous les seigneurs et toutes les dames de la cour avaient l'habitude de traverser. Puis, s'asseyant à quelque distance, il adressa au patient d'un ton pénétré, maintes remontrances sur la vanité qui le portait en ce moment à prétendre vouloir servir de lustre à l'assemblée.

Riquet écumait de rage ; mais il lui fallut subir, bon gré mal gré, durant une heure, la cruelle plaisanterie. Quand son persécuteur le décrocha, les courtisans, que cette scène burlesque avait attirés, l'accablèrent de brocards et de sifflets.

A dater de ce moment, Riquet voua une haine mortelle au comte Oger, sans toutefois oser la manifester publiquement, par crainte du prince.

Néanmoins, une guerre sourde, incessante, commença entre l'avorton et le colosse ; ils se livraient à de continuelles attaques, qu'ils avaient soin de mettre sur le compte du hasard, mais qui souvent étaient combinées avec une profonde perfidie. Cependant le nain, dans cette lutte, était presque toujours la victime du gentilhomme suédois.

Tous deux n'aspiraient qu'à plaire au prince et à se supplanter mutuellement dans sa faveur. Aussi Oger ne se faisait-il pas faute d'humilier Riquet, et de rabaisser la valeur qu'on lui avait tout d'abord attribuée ; il riait de sa taille, il riait de ses manières, il riait de son parler, et il parvenait facilement à faire rire les autres sur le compte de l'avorton.

Or, le ridicule tue aussi bien en Allemagne qu'en France.

Le jeune Windmœer se trouvait-il sur le passage du souverain, cherchant à se mettre en relief, Oger le couvrait d'un pan de son manteau, ou l'enjambait comme il eût fait d'un enfant au bourrelet. Ces tours excitaient la fureur de Riquet ; mais ses colères ne touchaient point son impitoyable ennemi.

Une fois, Riquet, bouffi d'orgueil, se pavanait sous le balcon du prince.

Le duc paraissait s'amuser de sa pantomime. Le nain, fier de son succès, redoublait d'efforts, multipliant les grimaces et les poses bouffonnes.

Le comte suédois, posté à quelque distance, le contemplait du coin de l'œil et méditait de lui arracher son triomphe. S'étant muni d'une futaille défoncée, il s'approche à pas de loup, sans que Riquet l'aperçoive, et le coiffe soudain de ce vaste chapeau.

Le nain disparut tout entier sous le tonneau, sur lequel Oger monta, et d'où il fit plusieurs salutations au prince, qui se tordait de rire à ce spectacle.

Le malheureux Riquet suppliait Satan et l'enfer de le tirer de sa prison mobile.

Enfin le suédois sauta à bas de son piédestal et gagna le large.

L'avorton sortit comme il put de la futaille, et s'enfuit en jetant un regard désespéré sur son habit de velours, tout festonné de lie de vin.

Cette avanie publique, on le comprendra facilement, n'était pas de nature à augmenter la considération du fils du bourgmestre de Ker-Trall.

Il s'ensuivit un duel entre Oger et Riquet. Le comte vint exactement au rendez-vous assigné par son provocateur ; il parut armé d'une seringue garnie de pois secs. Nouvelles fureurs de l'avorton, qui exigea un combat singulier à cheval et au pistolet. Oger obtint à grand'peine que l'affaire fût remise au lendemain.

Avant l'heure dite, le gentilhomme suédois fit porter sur le terrain un télescope soutenu par trois pieds.

Riquet parut à son tour, perché sur un coursier aux longues jambes. Oger, feignant de ne voir que le cheval, demanda vivement aux témoins de l'avorton pourquoi Windmœr avait l'insolence de le faire attendre.

Le nain cria comme un chat qu'on tracasse outre mesure.

—Ah ! ah ! Je vous entends, ricana le comte ; vous voilà donc, petit ? Vous êtes tellement perdu dans les poils de votre monture que, du diable ! je ne vous apercevais pas. Veuillez, je vous prie, recevoir mes excuses. Maintenant, faites-moi l'amitié de vous installer sur la tête de votre bête, que je puisse au moins vous distinguer, et ne pas tuer à votre place l'innocent quadrupède. Au reste, ajouta-t-il, j'ai là, par bonheur, mon instrument. Prenez un peu patience, de grâce, que je m'oriente.

Et il courut, un pistolet à la main, se mettre à l'orifice du télescope braqué sur l'avorton ; puis il invita son adversaire à commencer.

Riquet, hors de lui, tira brusquement un coup de pistolet ; mais la colère le rendit maladroit, et il n'atteignit point son ennemi.

Oger, toujours l'œil au télescope, visa dix minutes, environ, au milieu des rires fous des assistants ; enfin il lâcha la détente, et la balle emporta le chapeau du nain.

Celui-ci riposta immédiatement, et le comte, au bout d'un quart d'heure seulement. Ils tirèrent de la sorte sept ou huit coups, sans le moindre ré-

sultat. On ne sait combien ce duel se fût prolongé, car Riquet s'obstinait à ce jeu plein de péril. Heureusement deux écuyers du prince entrèrent subitement en scène, désarmèrent l'avorton, et le reconduisirent à coups de fouet au palais.

Ce sanglant affront causa à Riquet une rage inexprimable ; toutefois il s'abstint à l'avenir de s'attaquer à plus fort que lui, et il médita en silence sa vengeance.

Oger désirait épouser une dame veuve du palais, dont il était épris, et risqua par lettre sa déclaration. Riquet, toujours aux aguets pour nuire à son ennemi, connut la démarche et résolut de l'entraver, d'autant plus qu'il savait la dame du palais fort indifférente aux vœux du gigantesque gentilhomme. Certain que le comte n'aurait aucune réponse, il contrefit l'écriture de la dame, et expédia le billet au Suédois, par une voie mystérieuse. Cette missive invitait le comte à se rendre la nuit suivante, à une heure précise, au pied de l'aile du palais que la veuve habitait. Là, il devait trouver une manne d'osier, aux anses de laquelle une corde serait attachée. On l'engageait à se placer dedans le panier, en laissant à une autre personne le soin de mener le reste à bonne fin. On lui recommandait instamment de ne pas souffler mot, le plus léger bruit pouvant lui être funeste.

Oger, convaincu que le billet lui était adressé par la dame du palais, n'hésita pas un instant à suivre de point en point les instructions contenues dans la lettre, et il ne manqua pas au rendez-vous.

Riquet, l'auteur de ce guet-apens, était à son poste, c'est-à-dire à la croisée au-dessous de laquelle la corde était fixée. Elle passait dans une poulie retenue par une barre de fer scellée dans la muraille.

Comme il faisait clair de lune, le nain put facilement s'assurer que son ennemi occupait la manne d'osier. Dès qu'il le vit dans la position voulue, il le hissa prestement jusqu'au deuxième étage, attacha l'extrémité de la corde à un poteau et s'en alla, laissant le comte suspendu entre le ciel et la terre.

Le gentilhomme attendit d'abord patiemment ; mais une heure, deux heures s'étant écoulées, il comprit qu'il était dupe d'une mystification. Le froid était vif, et il grelottait dans son panier d'osier. La colère bouillonnait dans son cœur. Mais que faire ? Le moindre bruit eût attiré du monde, et qu'aurait-on pensé ?

Comme un malheur, dit-on, n'arrive jamais seul, à la pointe du jour une patrouille vint à passer et prit le comte pour un voleur. Il y avait cinq ans au moins qu'un larron n'avait été saisi dans la ville ; aussi la joie des soldats fut grande, et ils ne doutèrent pas que l'autorité ne les comblât d'éloges pour le beau coup qu'ils faisaient.

Ils descendirent Oger et le conduisirent en prison, malgré ses protestations. Il n'en sortit qu'après de longues explications.

Riquet n'ayant rien confié à personne, le gentilhomme ne sut à qui imputer le mauvais tour qu'on lui avait joué ; il devint la risée de la cour, et n'y pouvant plus tenir, il s'enfuit dans son pays.

Le nain, ne redoutant plus les atteintes de la vengeance de son ennemi, se hâta de révéler comment il l'avait mystifié, et cela le réhabilita quelque peu dans l'esprit des courtisans. On eût plus d'égard envers lui, chacun craignant de sa part quelque infernale malice.

Ce fut alors que se produisit dans la chétive personne de Riquet un phénomène, qui lui ôta une partie de son originalité aux yeux du prince ; il commença à croître, à se dénouer, pour mieux dire ; sa tenue s'améliora, sa physionomie se modifia heureusement, ses membres s'arrondirent, son corps acquit de l'embonpoint, son esprit même parut subir aussi une transformation.

Pourtant son dos ne perdit point sa difformité ; la bosse qui le surmontait prit un volume plus considérable.

Mais ce n'était plus le nain qui avait amusé le prince ; et, dans son nouvel état, il ne recueillit qu'indifférence et oubli. Affligé de ce changement, il fréquenta les valets, joua pour se distraire, et perdit jusqu'à son dernier écu. Les libéralités du duc ayant cessé, il dut se loger dans une mansarde meublée seulement d'un grabat et d'un escabeau.

Un matin, en se levant, il vit qu'il ne lui restait pour toute richesse que ses beaux habits de velours.

Après de longues réflexions, il s'arrêta à une résolution. Absent depuis plus de trois ans de son bourg natal, rien n'empêchait qu'il n'y retournât et ne recueillit l'héritage paternel. Quoiqu'il lui en coûtât de quitter le brillant séjour de la cour, il vendit ses vêtements, et, avec l'argent qu'il en retira, il reprit le chemin de Ker-Trall.

(A continuer.)

L'ÉTOILE DU SOIR ET DU MATIN.

SOMMAIRE.— Noms populaires de Vénus, leur origine.—Marche de Vénus dans le ciel, ses phases.—Une ruse de savant.—Galilée et un Rev. Père.—Vénus visible en plein jour.—Etoile de Napoléon Ier.—Croyances populaires.—Vénus tourne sur elle-même, son atmosphère, ses montagnes, ce qu'on doit penser de sa lune.—Climat de Vénus, ses habitants, leurs mœurs.—Vénus et les poètes.—L'Etoile du matin, emblème de Marie.

Le soir, quand le soleil a disparu derrière le mont-royal, un astre d'une beauté ravissante se détache sur la voûte azurée. C'est *Vénus*, l'étoile du soir, qui salue la terre et nous invite à contempler ses splendeurs. Nous dirons plus loin les tendres émotions, les mélancoliques rêveries, les douces espérances que sa vue fait naître dans les cœurs. Mais avant de l'étudier

au point de vue de la poésie, nous devons considérer ce que l'observation et le raisonnement nous en ont fait connaître. Ne craignons point de voir s'évanouir, à la suite d'une étude approfondie, les illusions dont notre imagination aime à se bercer ; dans les œuvres de Dieu la réalité surpasse la fiction, et c'est un de leurs caractères que mieux on les connaît, plus elles paraissent dignes d'admiration.

Les anciens ne possédaient aucun des puissants appareils que la science met au service des astronomes modernes ; on ne s'étonnera donc point qu'ils n'aient eu sur Vénus que des données imparfaites. Son éclat, sa position, ses mouvements, voilà ce qui les avait surtout frappés et les noms qu'ils lui donnèrent nous traduisent le résultat de leurs observations. Chez les Egyptiens elle s'appelle la belle étoile : chez les Indiens, Sukra, c'est-à-dire *l'éclatante*. Homère en fait le plus bel astre qui ait été placé dans le ciel, et les Romains, évidemment, ont été guidés par la même pensée lorsqu'ils l'ont consacrée à la déesse Vénus.

Les noms si connus d'*Etoile du matin*, d'*Etoile du soir*, nous viennent des Grecs qui croyaient à l'existence de deux astres dont l'un se lève avec l'aurore pendant une partie de l'année, et l'autre brille dans le crépuscule du soir le reste du temps.

Pythagore les tira de cette erreur. Il leur fit remarquer que l'étoile du matin, leur *Eosphoros*, change continuellement de place dans le ciel. A une certaine époque, elle précède le soleil de plus de trois heures, mais son lever retarde ensuite graduellement et bientôt elle est tellement rapprochée de l'astre du jour, qu'elle se perd dans ses feux. Dans cet état, elle est complètement invisible pour nous.

Continuant son chemin vers l'orient, elle passe à droite du soleil et s'en dégage peu à peu, mais cette fois elle le suit au lieu de le précéder ; ce n'est plus l'étoile du matin, c'est *Hesperos* ou l'étoile du soir.

Ces déplacements de Vénus, déjà si remarquables, se compliquent d'une bizarrerie apparente :

Après avoir longtemps cheminé d'un pas grave d'occident en Orient, notre étoile semble hésiter, comme si elle était incertaine du parti qu'elle doit prendre, s'arrête, rebrousse chemin, puis tâtonne encore, et reprend la route qu'elle venait d'abandonner. Elle finit cependant, après plusieurs stations et rétrogradations, par accomplir une révolution complète autour du ciel dans l'espace de 14 mois environ.

Les astronomes Grecs, qui faisaient de la terre le centre du monde, ne comprirent rien aux déplacements que nous venons de décrire. Il était réservé à Copernic de nous en donner l'explication.

L'illustre savant d'Allemagne, renouvelant une idée heureuse des Egyptiens, supposa que le soleil est le centre de tous les mouvements planétaires et que Vénus circule autour de lui en décrivant une courbée beaucoup moins grande que celle de la terre. Cette hypothèse, dont la

vérité est aujourd'hui admise sans contestation, rend pleinement compte des phénomènes observés.

Supposez, en effet, au milieu du lac St. Pierre ou sur tout autre point du St. Laurent, un phare autour duquel tourne un vaisseau : n'est-il pas évident que les personnes placées sur le rivage apperçoivent ce vaisseau tantôt à droite, tantôt à gauche et d'autrefois vis-à-vis du phare : n'est-il pas évident qu'après l'avoir vu s'avancer un certain temps vers l'un des bords du fleuve, il leur paraîtra s'arrêter et reprendre sa marche vers l'autre bord ? or ce sont là exactement les principales circonstances du mouvement de Vénus rapporté au soleil et aux étoiles. Tout ce que présente d'irrégulier ce mouvement n'est qu'une pure illusion, un effet de perspective, dû à la position que nous occupons et à la marche de la terre elle-même.

Soixante sept ans après la publication du système de Copernic, l'un de ses admirateurs les plus ardents, le fameux Galilée, dirigeait sur Vénus une lunette qu'il avait lui-même construite. Quelle ne fut sa surprise et sa joie ; cet astre venait de lui apparaître non plus comme un point brillant et tel que nous le voyons à l'œil nu, mais sous la forme d'un croissant délié, semblable à celui que présente la lune quand elle est nouvelle.

C'était une découverte d'une portée immense pour la science, et une confirmation éclatante des idées de Copernic. Dès ce moment il était démontré pour Galilée que Vénus n'est pas une étoile, que c'est un globe semblable à la terre, n'ayant par lui-même aucune lumière et ne nous paraissant si éclatant qu'en vertu des rayons solaires qu'il reçoit sur la surface et qu'il nous réfléchit comme pourraient le faire les eaux d'un lac.

L'enthousiasme du savant florentin ne lui fit pourtant pas oublier le soin de sa réputation. Il comprit qu'avant de publier sa découverte il devait la vérifier, un grand nombre de fois, et la compléter en suivant avec attention les changements de forme que présente la planète durant une révolution complète autour du soleil. Mais en attendant d'autres pourraient avoir le même bonheur que lui et s'ils en faisaient part au public, la gloire sur laquelle il avait le droit de compter rejaillirait toute entière sur eux.

Pour éviter un pareil mécompte, il employa un stratagème en usage alors chez les savants et cacha sa découverte sous une anagramme qu'il adressa à l'un de ses protecteurs. Voici ce qu'il écrivit au bas d'une lettre :

Hæc immatura à me jam frustra leguntur, O. Y.

Ce qui signifie :

“ Ces choses, non mûries, et encore cachées pour les autres, sont lues par moi.”

Rien dans ces mots ne fait songer aux phases de Vénus ; mais trans-

posez les lettres de l'anogramme et vous en verrez sortir cette autre phrase très-significative :

Cynthia figuras emulatur mater amorum.

“ La mère des amours (Vénus) suit les phases de Diane (la lune). ”

Quelque temps après l'époque où nous nous trouvons, le P. Castelli écrivait à Galilée une lettre dans laquelle il lui demandait si Vénus et Mars n'auraient pas des phases. Le rusé Florentin se contenta de répondre qu'il y avait beaucoup de recherches à faire, mais que vu le mauvais état de sa santé, il se trouvait beaucoup mieux dans son lit qu'au serein. On voit qu'il savait user des *restrictions mentales* même à l'égard d'un révérend père. Sans aimer le serein plus que son lit il n'en continuait pas moins à suivre avec le plus vif intérêt les phases de Vénus.

Au moment où cette planète lui était apparue comme un mince croissant, elle se trouvait à peu de distance de la *conjonction inférieure*, c'est-à-dire entre le soleil et la terre. C'était bien la figure qu'elle devait présenter en supposant qu'elle emprunte sa lumière du soleil. En effet, vu sa forme sphérique, la moitié seulement de sa surface peut être éclairée à la fois par le soleil et comme, aux approches de la *conjonction inférieure*, cette moitié se trouve presque entièrement tournée du côté opposé à la terre nous ne pouvons en apercevoir qu'une très-faible partie.

A mesure que Vénus s'écarte du soleil, son croissant devient plus large, et au moment où elle en paraît le plus éloigné ou, comme disent les astronomes, au moment de sa plus grande *digression*, la moitié de l'hémisphère éclairé est visible pour nous. C'est ce qui a lieu au moment où j'écris ces lignes et avec une bonne lunette on peut s'assurer que la planète présente le même aspect que la lune à son premier quartier.

Continuant sa révolution, Vénus arrive bientôt à sa *conjonction supérieure*. Le soleil se trouve alors entr'elle et la terre, et toute sa face éclairée est tournée de notre côté : c'est l'aspect de la pleine lune.

A partir de ce moment, les mêmes phases reparaissent en sens inverse. La partie visible de Vénus se rétrécit peu à peu et finalement disparaît à nos regards.

C'était le 4 décembre 1639, Vénus se trouvant à sa *conjonction inférieure*, où nous venons de la laisser ; deux observateurs, Horrockes et Crabtree avaient l'œil à la lunette et considéraient le soleil. Tout-à-coup ils voient s'élancer sur la surface de cet astre un point noir, très-différent de ceux que Sa Majesté l'Empereur Napoléon signalait au monde il y a quelques mois. Bientôt ce point noir se divise nettement sous forme d'un disque tout petit, s'avance d'un pas égal et finit par disparaître du côté opposé à celui par lequel il s'était présenté. Nos astronomes comprirent sans peine, et vous avez compris comme eux, que cette apparition était autre que celle de Vénus qui venait de passer devant le soleil.

L'enthousiasme d'Horrockes fut encore plus grand que celui de Galilée dans la découverte que nous avons signalée plus haut et lui qui, certes, n'était pas né poète, épanche son âme dans une sorte de dithyrambe mythologique où il célébrait l'union de la déesse de Cythère avec Appollon.

Le passage de Vénus sur le soleil n'arrive pas, comme on pourrait le croire, chaque fois que la planète est à sa conjonction inférieure. Pour qu'il en fut ainsi, il faudrait que l'orbite qu'elle décrit se confondit avec celle de la terre. Mais ces orbites font entr'elles un angle d'un peu plus de 3 degrés et il peut arriver par suite de cette circonstance que Vénus, au moment où elle occupe une position intermédiaire entre la terre et le soleil, soit vue un peu au-dessus de cet astre. Les passages dont nous parlons ne peuvent pas être observés plus souvent que tous les huit ans. Ce ne sera qu'en 1874 que nous pourrons en être témoins et si nous sommes indisposés à cette époque, nous devons attendre l'année 1882.

Les astronomes attachent un grand intérêt aux passages de Vénus, devant le disque du soleil, parce qu'ils leur fournissent la méthode la plus simple et la plus exacte que l'on connaisse pour mesurer la *parallaxe solaire*, c'est-à-dire pour connaître l'angle sous lequel serait vu, de face, le rayon de la terre par un observateur placé au centre du soleil.

De la connaissance de la parallaxe dépend la science astronomique presque toute entière. La distance du soleil à la terre, la grandeur des orbites de toutes les planètes, la théorie des éclipses, la connaissance des masses, des volumes, des densités, des diamètres de tous les corps célestes, tiennent à l'observation dont il s'agit.

Une des plus belles découvertes que la connaissance de l'attraction ait procurée aux Astronomes, est celle des densités intérieures de toutes les planètes; nous savons, par exemple, que les densités du soleil et de Jupiter sont égales, tandis que Saturne, plus poreux et plus léger, a une densité beaucoup moindre; leur rapport est à peu près celui du bois avec l'eau; la terre, au contraire, est plus dense que le soleil et pèse presque quatre fois autant que lui à volume égal. Ces calculs, dont l'objet semble placé si loin de la portée de nos recherches, nous font connaître les masses et les formes de toutes les planètes, mais ils sont fondés sur la parallaxe du soleil. Or cette parallaxe est une quantité si petite qu'elle n'a jamais pu être sensible aux instruments des anciens Astronomes et qu'il est encore très-difficile de la mesurer même avec les appareils les plus précis. On se fera une idée de la délicatesse de cette opération lorsqu'on saura qu'une erreur d'un *trois cent millième* de degré, quantité bien au-dessous de l'épaisseur d'un cheveu, ferait varier la distance de la terre au soleil de plus de 40,000 lieues. Aussi n'est-ce point par des mesures directes que les Astronomes cherchen

à obtenir la parallaxe solaire, mais par des voies détournées : ils y parviennent en mesurant des quantités auxiliaires beaucoup plus grandes et tellement liées à la parallaxe qu'il soit possible de l'en déduire par le calcul.

Lorsque Vénus passe sur le disque du soleil, deux observateurs situés à une très-grande distance l'un de l'autre, ne la voient pas se projeter sur la même partie de ce disque ; pour l'un d'eux le passage dure plus longtemps que pour l'autre et la différence peut aller jusqu'à vingt minutes ou même au-delà. C'est là une quantité relativement grande, facile à apprécier et d'où l'astronome pourra, par le seul emploi du calcul, déduire la parallaxe solaire avec une grande exactitude.

Malgré toutes les précautions qu'on a prises, il règne encore sur la vraie distance du soleil une incertitude qui peut aller jusqu'à la valeur de 500,000 lieues. C'est peu relativement à son énorme distance, mais c'est plus que suffisant pour nous faire comprendre l'impatience fiévreuse avec laquelle les Astronomes attendent chaque nouveau passage de Vénus.

Après la célèbre observation d'Horrockes, que nous avons rapportée plus haut, Halley calcula qu'un phénomène semblable aurait lieu l'année 1761. Lorsqu'approcha ce terme tant désiré, il y eut dans toute l'Europe un mouvement qui n'a d'analogue que celui qui s'est fait dernièrement pour l'exposition universelle de Paris : Princes, parlements, Astronomes, Géographes, Marins, Gouverneurs des colonies, tout le monde y prit une part plus ou moins grande. Une foule d'observateurs, payés par les gouvernements, munis de tous les instruments nécessaires, se répandirent dans les diverses régions du globe où l'on pouvait espérer que le phénomène serait visible. Ils ne furent pas tous également heureux. Celui qui s'était transporté au Cap de Bonne-Espérance vit au moment du passage un malencontreux nuage lui violer la face de l'astre radieux : le vaisseau qui transportait aux Indes un astronome anglais ne fut pas plus respecté de la tempête et des pirates que s'il avait été monté par le dernier des hommes. Attaqué, désemparé de plusieurs agrêts, il fut obligé de faire voile pour le cap de Bonne-Espérance. Enfin un autre savant de grand zèle qui avait péniblement gagné le territoire de la baie d'Hudson, comprit, mais trop tard, qu'il ne faut pas toujours s'en rapporter à l'aveugle, même aux hommes de grande réputation : Halley avait annoncé que le passage de Vénus pourrait être observé dans ces froides régions, mais il s'était trompé de quelques chiffres et il arriva qu'au moment du passage, le soleil y était couché depuis longtemps.

Vous dire le désappointement de notre malheureux observateur, serait chose impossible, il se comprend du reste mieux qu'on ne saurait l'exprimer.

Fasse le ciel que de tels revers ne viennent point assaillir nos futurs observateurs de 1874 !

Nous voilà loin, bien loin des phases de Vénus et cependant le sujet est loin d'être épuisé. Reprenons-le pour y ajouter quelques observations importantes.

Tout le monde sait que la lune éclaire beaucoup plus quand elle est pleine qu'au moment du premier quartier et surtout que lorsqu'elle est nouvelle. Pourquoi donc n'en est-il pas ainsi de Vénus, s'il est vrai, comme nous l'avons dit, qu'elle présente des phases? voici la réponse à cette difficulté :

La lune, pendant qu'elle accomplit sa révolution, reste sensiblement à la même distance de la terre. Il en est tout autrement de Vénus. Celle-ci, au moment de sa conjonction inférieure, ou lorsqu'elle occupe une position intermédiaire entre nous et le soleil, n'est éloignée que de 9,750,000 de lieues, tandis qu'à la conjonction supérieure, son éloignement est de 65,000,000 de lieues. Maintenant si l'on se rappelle que c'est au moment de sa plus grande proximité que cette planète nous apparaît sous forme d'un croissant très-délié et qu'elle ne devient pleine que lorsque sa distance est devenue six fois plus considérable; si l'on considère en outre que, d'après les principes de la physique, deux lumières étant à une distance six fois plus grande l'une que l'autre, la première ne peut éclairer autant que la seconde, à moins d'avoir une intensité trente-six fois plus forte, on comprendra sans peine pourquoi l'éclat de Vénus varie si peu malgré les phases par lesquelles elle passe.

Ce qui plus que ses phases, plus que son éloignement peut faire varier l'éclat de notre planète, c'est l'angle qu'elle fait avec le soleil. Lorsqu'elle se lève et se couche peu de minutes avant ou après cet astre, il est très-difficile de l'observer parce qu'elle se trouve noyée dans des flots de lumière. Au contraire lorsqu'elle s'en écarte d'un grand nombre de degrés, on peut la voir sans aucune difficulté.

Les astronomes ont calculé que l'époque de plus grande visibilité a lieu lorsque son lever diffère de celui du soleil de 2 heures 40 minutes.

L'intensité de sa lumière est alors assez considérable pour donner une ombre bien marquée à la nuit tombante et en l'absence de la lune. Chose plus étonnante, on peut, dans quelques circonstances qui se renouvellent à peu près tous les huit ans, la voir en plein jour, même à l'œil nu.

Enée, au dire de Varron, apercevait constamment cette planète malgré la présence du soleil au-dessus de l'horizon, pendant son voyage de Troie en Italie.

L'apparition d'une étoile, en plein midi, jeta l'épouvante dans la population de Londres, l'année 1716.

En 1750, Lalande fut témoin du même phénomène et il rapporte que tout Paris était alors dans l'étonnement.

Il existe en France un pèlerinage célèbre connu sous le nom de Notre-Dame d'Aygurandes, à une vingtaine de lieues de Clermont-Ferrand. Là

s'opèrent une multitude de guérisons miraculeuses comme l'attestent les ex-votos suspendus aux murs de la chapelle qui renferme la statue de la Ste.-Vierge. En 1838, le jour de la Nativité et de la fête patronale du lieu, plus de vingt mille personnes, accourues de toutes les contrées environnantes se pressaient autour du modeste sanctuaire dans l'attente de quelque nouveau prodige, lorsque tout-à-coup on aperçoit dans le ciel une belle étoile qui dans cette circonstance paraît encore bien plus resplendissante qu'elle ne l'est en réalité. On ne doute pas que ce ne soit la Sainte-Vierge elle-même qui se montre sous cet emblème gracieux et l'enthousiasme des pèlerins est à son comble. Depuis cette époque, chaque fois que revient le huit septembre, tous les yeux se portent instinctivement sur la voûte céleste, mais l'étoile n'a pas daigné reparaitre.

On trouve dans Arago un autre fait très-intéressant relatif à l'apparition de Vénus en plein jour.

Bouvard m'a raconté, dit le savant astronome, que le général Bonaparte se rendant au Luxembourg où le directoire devait lui donner une fête, fut très-surpris en voyant la foule réunie dans la rue de Tournon, prêter plus d'attention à la portion du ciel placée au-dessus du palais qu'à sa personne et au brillant état-major qui l'accompagnait. Il questionna et apprit que les curieux voyaient avec étonnement, quoique ce fut en plein midi, une étoile qu'ils prenaient pour celle du vainqueur de l'Italie, allusion à laquelle l'illustre général ne semble pas indifférent, lorsque lui-même, de ses yeux perçants, eut remarqué l'astre radieux.

Lorsque Galilée découvrit les phases de Vénus, il n'avait à son service qu'une lunette d'un faible grossissement. Les instruments d'observation ont atteint depuis une très-grande perfection et nous ont révélé sur cette planète bien d'autres particularités intéressantes.

On a remarqué que son croissant n'est pas toujours terminé par une courbe régulière et des pointes effilées, comme cela devrait être si elle était parfaitement sphérique.

Des sinuosités, des dentelures plus ou moins profondes s'y montrent de temps en temps, et il n'est pas rare non plus que les pointes en soient fortement émoussées.

On a conclu de ces apparences que Vénus est sillonnée par des chaînes de montagnes, et que plusieurs de ces montagnes doivent avoir au moins cinq fois la hauteur de celles de la terre qui sont les plus élevées.

Le déplacement sur la voûte céleste des aspérités dont nous venons de parler, leur retour périodique à la même position, ont démontré que Vénus tourne sur elle-même. C'est ce que l'on avait reconnu du reste par l'observation de taches qui se produisent parfois à sa surface. On voit ces taches se déplacer lentement d'occident en orient, disparaître derrière le bord oriental pour apparaître de nouveau sur le bord occidental, ce qui ne saurait s'expliquer à moins d'admettre un mouvement de rotation de la planète.

En comparant les observations faites en divers pays par les meilleurs astronomes, on a pu s'assurer que Vénus tourne sur elle-même dans l'espace de 23 heures et 21 minutes, ce qui lui donne des jours presque aussi longs que les nôtres.

Après avoir découvert tant d'analogie, tant de traits de ressemblance entre Vénus et la terre, il était curieux de savoir si la première ne possède pas comme la dernière une lune et une atmosphère.

Si l'atmosphère soupçonnée existe, elle doit produire des phénomènes crépusculaires : au-delà du croissant, c'est-à-dire de la partie que le soleil éclaire directement, on doit découvrir un espace plus faiblement éclairé et dont les teintes vont successivement en se dégradant. C'est ainsi que sur les divers points de la terre il fait jour longtemps avant que le soleil paraisse à l'horizon, parce que les rayons de cet astre atteignent déjà les couches élevées de l'atmosphère, et par elles sont réfléchis vers le sol.

Or, des observations exactes, faites dans d'excellentes conditions, montrent que le même phénomène a lieu sur Vénus, et ainsi il est démontré que cette planète est comme notre globe enveloppée dans une atmosphère gazeuse.

Quant à l'existence d'un satellite ou d'une lune, si on préfère lui donner ce nom, il serait téméraire de se prononcer dans l'état actuel de la science.

Plusieurs astronomes, qui portent un nom illustre et dont on ne saurait mettre en doute la bonne foi, prétendent avoir vu cette lune de Vénus. D'autres, en beaucoup plus grand nombre, n'ont jamais pu l'apercevoir. Ils en sont naturellement très-mortifiés et prétendent, les malins, que leurs confrères ont vu double. Leur raisonnement ne manque pas d'être spécieux. Ils affirment qu'en regardant avec beaucoup d'attention dans une lunette, il peut arriver qu'on voie simultanément un astre et son image. Voici comment la chose aurait lieu : si l'œil est placé de telle façon que le faisceau lumineux qui a traversé la lunette ne soit pas reçu tout entier dans la pupille, une partie de ce faisceau tombera sur la corne opaque (blanc de l'œil) s'y réfléchira, ira tomber sur l'oculaire de la lunette, et là, subissant une deuxième réflexion, reviendra dans l'œil de l'observateur, et lui donnera une image très-affaiblie de l'astre. Supposons que vous considérez Vénus dans les circonstances que nous venons de décrire ; vous verrez à côté de cette planète brillante un astre très-pâle, présentant des phases, et avec un peu de bonne volonté, vous ne manquerez pas de croire que Vénus a sa lune tout comme la terre.

Si le raisonnement que nous venons de rapporter n'est pas concluant, il explique parfaitement, du moins, la réponse de d'Alembert à Frédéric, roi de Prusse.

Frédéric croyait fermement à l'existence du satellite de Vénus, et proposa de lui donner le nom de son ami d'Alembert. Celui-ci se défendit par ce petit billet :

“ Votre Majesté me fait trop d'honneur de vouloir baptiser de mon nom cette nouvelle planète. Je ne suis ni assez grand pour devenir au ciel le satellite de Vénus, ni assez bien portant pour l'être sur la terre, et je me trouve trop bien du peu de place que je tiens en ce bas monde pour en ambitionner une au firmament.” Nous croyons aussi qu'il était loin de mériter d'être élevé jusqu'aux astres. Si un tel séjour était fait pour l'homme, nous préférerions voir s'y envoler cette frêle et délicate créature qu'une mort prématurée a enlevée à la terre et qui chantait quelques heures seulement avant son dernier soupir, ces attendrissantes paroles :

Thou little sparkling star of even,
Thou gem upon an azure heaven !
How swiftly wils soar to thee
When this unprisoned soul is free !

“ O toi, petite étoile scintillante du soir, diamant qui étincelle sur un ciel d'azur ! avec quel empressement je prendrai mon essor vers toi, quand mon âme sera dégagée de sa prison terrestre !”

Mais vous même, bien-aimé lecteur, n'aimeriez-vous pas, quand l'heure du grand voyage aura sonnée, à vous diriger vers ce monde lointain et à contempler les magnificences qu'il renferme ? S'il en est ainsi, tout ce qui touche à sa géographie, aux mœurs et au caractère de ses habitants—Vénus a des habitants, n'en doutez point : Fontenelle l'a dit et beaucoup d'autres après lui nous l'ont assuré—tout ce qui peut faire pressentir les émotions qui vous y attendent doit vous intéresser vivement. C'est dans l'espoir de vous être agréable que nous allons donner quelques détails sur ces divers sujets. Vous ne vous attendez pas, sans doute, à une histoire complète : ce serait trop long et trop difficile aussi, car il y a bien des choses sur lesquelles nous ne pouvons posséder de données solides. Comment savoir, par exemple, si les peuples de Vénus sont régis par un gouvernement fédéral, républicain ou monarchique ? Si pour manger la bouillie, ils font usage de cuillères comme nous, ou de petits bâtons comme les Chinois ? S'ils ont inventé déjà les chemins de fer ou s'ils sont encore réduits à monter les lourds chariots qui traînaient les héros d'Homère ? L'imagination pourrait ici se donner libre carrière, mais nous tenons à ne rien dire qui ne soit une déduction, une conséquence logique des faits astronomiques que nous venons d'exposer. Même en nous tenant dans ces limites les matières sont loin de faire défaut.

Nous avons prouvé que Vénus tourne sur elle-même dans l'espace de 23 heures et 21 minutes. Le jour et la nuit se succèdent donc à sa surface à peu près comme sur notre globe.

Pendant la nuit les habitants de cette planète voient le ciel parsemé de points brillants, tourner d'un mouvement uniforme d'orient en occident. La terre devient pour eux une étoile, mais une étoile beaucoup plus lumi-

neuse que jamais ne nous apparaît Vénus, par la raison qu'ils peuvent la voir de très-près lorsqu'elle est complètement éclairée par le soleil, au lieu que les époques où Vénus se trouve plus près de nous, sont précisément celles où elle présente son croissant le plus effilé.

Le jour leur apporte toutes les magnificences auxquelles nos yeux sont accoutumés. Vénus, en effet, est entourée d'une atmosphère transparente au sein de laquelle se combinent mille jeux de lumière. Quand l'astre éclatant du jour, deux fois plus grand qu'il ne paraît de la terre à cause de son moindre éloignement, lève à l'orient son disque énorme et se penche le soir vers l'horizon, le crépuscule développe ses splendeurs ravissantes. Le ciel bleu tant célébré par les poètes se montre là dans toute sa beauté, et les nuages aux formes capricieuses qui flottent au-dessus de nos têtes, nous abritent contre les ardeurs du soleil, développent aussi autour de Vénus leurs nuances neigeuses, argentées, dorées, empourprées. Que pourraient être ces taches qui apparaissent sur divers points de cette planète, grandissant, changeant sans cesse de forme, s'évanouissant pour aller se reformer plus loin, sinon des nuages en tout semblables aux nôtres ?

Les nuages forment la pluie... On parle donc sur Vénus de pluie et de beau temps ! quel avantage pour ceux de ses habitants qui, semblables à une grande partie des humains, ne savent de quelle manière entretenir la conversation !

Ce n'est pas tout ! La nature ne produit rien en vain et l'on ne saurait admettre que la pluie ait été créée dans l'unique but de venir au secours des esprits bornés. Nous devons croire que les pluies et les rosées tombent sur le sol pour faire végéter des plantes et que les plantes prennent racine, croissent et produisent des semences pour nourrir des animaux ; comme nous savons d'ailleurs que la nature est uniforme et constante dans ses procédés, que les mêmes choses servent aux mêmes fins, pourquoi ne concluons-nous pas qu'il y a des plantes et des animaux dans Vénus ? à quoi bon, sans cela, cet appareil de provisions qui paraît si bien leur être destiné ?

Ainsi il y a sur Vénus de riants bosquets, des prairies émaillées de fleurs, des forêts vierges, où des animaux nombreux ont choisi leur retraite, où des nuées d'oiseaux font entendre leurs chants ; il y a des ruisseaux, des lacs, des fleuves aux eaux profondes et rapides. Ces fleuves, si nous en jugeons par l'analogie, doivent être plus vastes peut-être que ceux dont s'enorgueillit le Canada, car les montagnes de Vénus, excessivement élevées, sont par là même couvertes de neiges éternelles, et donnent naissance à des glaciers immenses qui peuvent alimenter les plus puissants cours d'eau.

Le monde que nous étudions est-il aussi favorisé que nous sous le rapport du climat et de la variété des saisons ? possède-t-il un printemps, un été, un automne et un hiver, ou bien tous les temps de l'année sont-ils semblables ?

Tout dépend ici de la position de l'axe de Venus par rapport à son orbite. S'ils sont perpendiculaires l'un à l'autre, toute trace de saisons disparaît : certaines zones seront éternellement brûlées par une chaleur excessive, d'autres éternellement tempérées, et d'autres, celles qui se trouvent vers les pôles, éternellement ensevelies dans les glaces. Faites en sorte que l'axe de Vénus et le plan de son orbite soient inclinés de 23° , tout se passera comme sur la terre. Mais si l'inclinaison devient plus grande, on n'aura plus que des saisons disparates dont la brièveté et l'inconstance nous seraient fatales. C'est justement là ce qu'on remarque.

La planète qui doit offrir les plus curieuses circonstances climatologiques, dit Babinet, c'est sans contredit Vénus qui, pour la grosseur, la masse, est presque exactement semblable à la terre. Elle tourne très-obliquement sur elle-même. Si nous prenons la terre pour point de comparaison, le soleil arrive, l'été, jusqu'au-dessus de Syène, en Egypte, ou de Cuba, en Amérique. Pour Vénus l'obliquité est telle que, l'été, le soleil atteint des latitudes plus élevées que celles de Belgique ou même du Labrador. Il en résulte que les deux pôles soumis tour à tour à un soleil presque vertical et qui ne se couche pas (et cela à quatre mois de distance, puisque l'année de cette planète n'est que de huit mois), ne peuvent laisser la neige et la glace s'accumuler. Il n'y a point de zone tempérée sur cette planète : la zone torride et la zone glaciale empiètent l'une sur l'autre et règnent successivement sur les régions qui, chez nous, composent les deux zones tempérées. De là des agitations d'atmosphère constamment entretenues, et d'ailleurs tout à fait conformes à ce que l'observation nous apprend sur la difficile visibilité des continents de Vénus à travers le voile de son atmosphère tourmentée incessamment par les variations rapides de la hauteur du soleil, de la durée des jours et des transports d'air et d'humidité que déterminent les rayons du soleil deux fois plus ardents que pour la terre.

Du climat d'un pays dépend naturellement le caractère du peuple qui l'habite.

Les *septentrionaux*, dit Bodin, (livre de la république) sont hauts et grands, blonds, sociables, grands mangeurs et grands buveurs. Les *méridionaux* sont petits, mélancoliques, ils ont la voix grêle, le cuir dur et les poils crépus. Les *moyens* sont médiocres et tempérés en toutes choses. Laissons à nos lecteurs le soin d'appliquer ces remarques aux habitants de Vénus, et de se faire ainsi une juste idée de leurs habitudes et de leurs mœurs.

Pour nous, nous pourrions considérer notre tâche comme terminée ici, si nous n'avions promis de considérer notre belle planète au point de vue de la poésie et des sentiments que son aspect fait naître dans les cœurs. Ajoutons quelques lignes pour remplir nos engagements.

Depuis les origines de la poésie antique, comme le remarque un astro

nome distingué, Vénus fut l'étoile de tous ceux qui aiment à rêver. Au moyen-âge, un bon père fait un voyage extatique dans le ciel, et ne voit dans Vénus que des jeunes gens d'une beauté ravissante, vivants au sein d'un parfait bonheur. Plus tard, l'auteur de *Paul et Virginie* fait encore de Vénus la description la plus merveilleuse : c'est un véritable paradis terrestre. De nos jours, enfin, le poëte des *Contemplations*, visitant l'île antique de Cythère, qui n'est plus aujourd'hui qu'un roc désert, reporte sa pensée dans le ciel, et c'est là qu'il cherche désormais le séjour de Vénus :

Vénus ! que parles-tu de Vénus ? elle est là.
 Lève les yeux. Le jour où Dieu la dévoila
 Pour la première fois dans l'aube universelle,
 Elle ne brillait pas plus qu'elle n'étincelle.
 Si tu veux voir l'étoile, homme, lève les yeux.
 L'île des mers s'éteint, mais non l'île des cieus ;
 Les astres sont vivants et ne sont pas des choses
 Qui s'effeuillent, un soir d'été, comme les roses.
 La terre a Cérigo, mais le ciel a Vénus.

Voulez-vous des vers plus gracieux, mieux sentis, d'une inspiration plus vive, plus noble et plus élevée, lisez Alfred de Musset :

Etoile qui descends sur la verte colline,
 Triste larme d'argent du manteau de la nuit,
 Toi qui regarde au loin le pâtre qui chemine
 Tandis que pas à pas son long troupeau le suit.
 Etoile ! où t'en vas-tu dans cette nuit immense ?
 Où t'en vas-tu si belle à l'heure du silence,
 Tomber comme une perle au sein profond des eaux ?
 Ah ! si tu dois mourir, bel astre, et si ta tête
 Va dans la vaste mer plonger ses blonds cheveux,
 Avant de nous quitter, un seul instant arrête,
 Etoile de l'amour, ne descends pas des cieus !

Voilà certes de la belle poésie ! mais comme elle doit paraître pâle et froide quand on la met en regard de l'inspiration chrétienne ! Ici ce n'est plus je ne sais quelle divinité payenne, divinité dont le seul souvenir blesse la vertu, c'est Marie, la Vierge Immaculée, que vous saluez dans l'étoile du matin ! Jamais rapprochement ne fut plus frappant :

L'étoile du matin resplendit de beauté ; Marie est si belle qu'elle ravit d'admiration les esprits célestes.

L'étoile du matin ne s'éloigne jamais du soleil ; Marie a son trône dans le ciel à côté de celui de son divin Fils.

L'étoile du matin emprunte son éclat au soleil ; Marie n'est grande que parce qu'elle a été revêtue du Soleil de justice.

L'étoile du matin précède le lever du soleil ; Marie a été l'étoile de Jacob envoyée pour annoncer le Rédempteur, et c'est elle qui l'a attiré sur la terre par l'admirable pureté de son cœur.

L'étoile du matin devient aussi étoile du soir ; Marie, comme un astre bienfaisant, descend vers nous au déclin du jour, se penche sur la couche du moribond, et de sa main maternelle lui montre le chemin du ciel.

Enfin, l'étoile du matin apparaît quelquefois au milieu du ciel, à travers les nuages ; Marie se montre aussi au nautonier que trouble le grondement de l'orage. " Tout à coup, dit Chateaubriand, un trait de lumière perce la tempête ; l'étoile des mers, Marie, patronne des mariners, paraît au milieu de la nue ; elle tient son Enfant dans ses bras, et calme les flots par un sourire ! "

Il est des tempêtes plus redoutables que celles de l'Océan ; ce sont celles que les passions soulèvent au fond du cœur. Ecoutez ce que doit faire le chrétien pour les surmonter. C'est St. Bernard qui parle :

Si le vent de la tentation se lève, si le souffle de la tribulation se fait sentir, regardez l'étoile, invoquez Marie ; si vous êtes ballotés par les flots de l'orgueil, de l'ambition ou de la jalousie, regardez l'étoile, invoquez Marie ; si la colère, l'avarice ou l'aiguillon de la chair vous agitent, comme une frêle barque tourmentée par la tempête ; si votre cœur, épouvanté par l'énormité de vos crimes et par la pensée du jugement, se sent prêt à tomber dans la défaillance et le désespoir, regardez l'étoile, invoquez Marie !

" Etoile aux rayons purs, Marie, ô la plus belle entre les filles de Juda, ô la plus chaste et la plus sainte d'entre les vierges de Sion, votre sourire ravit les anges dans les cieus et fait tressaillir la terre d'allégresse ; brillez, brillez sans cesse à nos regards, Etoile propice et bénie ! Que votre douce lumière descende dans la nuit profonde de notre âme pour y répandre le feu sacré de la charité ! qu'elle se repose avec amour sur le tombeau de ceux qui nous ont quittés, et sur ce lit de poussière où nous serons bientôt étendus nous-mêmes, afin qu'à son ineffable clarté, nous puissions nous trouver, nous reconnaître et nous aimer dans le ciel, comme nous nous étions connus et aimés sur la terre ! " (C. Clausade.) N. N.

L'ANGLETERRE ET L'ABYSSINIE.

SOMMAIRE.—A quoi sert la guerre ?—L'Amba—Les Troglodites—Flore et Faune, le Zemb.—Caractère des Abyssins—Fêtes et jeux, le Kersa—L'armée—Supertitions—Commerce—Instruction—Arts et métiers—Origines—Religion—Histoire—Gouvernement—Kasa, l'aventurier—Les missionnaires anglais.—L'expédition.—Difficultés et chances de succès—Que fera Théodoros ?—Que veut l'Angleterre ?

A quoi sert la guerre ? à apprendre la Géographie ? répond un plaisant. Il faut avouer que le procédé coûte bien cher, et qu'on pourrait en trouver de plus expéditif et de moins meurtrier.

Cependant, comme beaucoup d'autres, nous profiterons de l'intérêt qu'excite en ce moment l'expédition anglaise, en Abyssinie, pour jeter un coup d'œil sur cette contrée, et nous rendre compte du pays qui va devenir le théâtre d'événements importants et de la population qui l'habite.

L'Abyssinie est une vaste région située au sud de l'Égypte et de la Nubie, et dont les frontières ont varié et varient sans cesse avec les révolutions qui continuent d'agiter le pays ; du nord au sud elle peut compter deux cents lieues de long, de la mer Rouge aux frontières du désert elle compte 230 lieues de largeur. Elle forme un plateau très-élevé qui s'incline doucement au nord vers la mer Rouge, et au sud vers l'intérieur de l'Afrique. L'aspect général de cette contrée, coupée de chaînes de montagnes et de nombreuses rivières, lui a fait donné le nom de *Suisse Africaine*. Parmi les pics nombreux de ce plateau, et qui, une partie de l'année, sont couverts de neige, on distingue avec une surprise profonde le pic de l'*Amba*. " L'*Amba* est une montagne très-élevée, dit un missionnaire, qui a parfois plus de 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, et qui paraît inaccessible. Ses parois abruptes, verticales, qu'on dirait taillées de mains d'homme, ressemblent aux colossales murailles ou aux tours démesurées de quelque château fantastique. Nous disions qu'elles paraissent impossibles : elles le sont quelquefois à ce point, que, pour atteindre le faite, il faut se faire hisser à l'aide de longues cordes, qui pendent au-dessus de l'abîme. Dans les cas plus favorables, où l'on n'est pas réduit à cette extrémité, on découvre sur les flancs du précipice un sentier raide, étroit, qui serpente dans quelque anfractuosité, et c'est par là que doit s'opérer l'excursion. Est-on parvenu sur le rebord du gouffre ! c'est le plus grand spectacle qui s'offre aux yeux. Ces immenses citadelles aux murs de roches, sont couronnées de vastes plaines unies, de plusieurs milles d'étendue, que tapisse une fraîche verdure qu'arrosent des eaux vives. Mais, là même, on retrouve un nouveau trait de cette nature tourmentée, dans d'étroites et profondes fissures qui viennent brusquement couper les verdoyants plateaux.

Sur le plateau central, le climat de l'Abyssinie est assez tempéré. Dans les vallées, la chaleur y est étouffante. En juin commence la saison des pluies, qui dure jusqu'en septembre. Elles tombent en si grande abondance qu'elles interrompent tous les travaux et souvent les opérations de la guerre ; quand les pluies ont cessé à l'intérieur elles commencent alors sur les côtes de la mer.

Cette large bande comprise entre le plateau et le rivage de la mer Rouge, forme une plaine aride, sablonneuse et presque inhabitable, soit à cause des chaleurs, du manque d'eau et des fièvres qui y règnent constamment. On n'y rencontre que de rares habitants à demi sauvages, vivants dans des cavernes, ce qui leur avait fait donner le nom de *Troglodites* chez les anciens.

L'Abyssinie produit de l'or que l'on obtient par le lavage des graviers et que l'on extrait de fosses peu profondes ; on y trouve aussi des cristaux de sel gemme dans une plaine d'environ quatre journées d'étendue.

De vastes forêts remplies d'essences très-rares, couvrent plusieurs cantons. Le caféier y croit spontanément, sur plusieurs montagnes : on y trouve également l'arbre qui donne le baume de Judée et celui de la myrrhe.

Le sol y est si fécond qu'on y fait habituellement deux récoltes par an, et trois dans certaines provinces. On y cultive le froment, l'orge, le millet, la vigne et plusieurs sortes de légumes propres au pays, particulièrement, le thef blanc qui forme la nourriture des pauvres. Les campagnes sont enbaumées du parfum des roses, des jasmins et des œillets.

Les animaux les plus féroces de l'Afrique infestent ses forêts, les rives de ses fleuves et le bord de ses lacs. Les animaux domestiques sont à peu près les mêmes que les nôtres ; les abeilles y donnent un miel excellent dans des ruches souvent construites sous terre. Chaque année les sauterelles y causent d'horribles ravages, mais le fléau de ce pays est le *Zemb*, espèce de mouche dont la vue seule et le bourdonnement, causent plus de terreur et de désordres parmi les animaux que tous les lions et les tigres des forêts.

L'abyssin est de belle taille, élancé, et bien pris ; il porte les cheveux longs, ses traits approchent de la régularité de ceux de la race caucasique, le teint est bronzé ou olivâtre.

Les éthiopiens sont affables, prévenants, hospitaliers ; ils auraient d'heureuses dispositions pour la civilisation ; si durement asservis par leurs Négus, ils s'avilissent dans leur servitude. C'est ainsi que leur courage dégénère ou en fanatisme ou en barbarie, selon qu'ils sont vaincus ou vainqueurs, dans les nombreux combats qu'ils ont à soutenir contre les ennemis de l'intérieur ou du dehors.

Leur vêtement est d'une simplicité primitive : il consiste dans une longue pièce de coton, dont ils s'enveloppent avec élégance, et qu'ils rattachent à la taille par une ceinture de drap. Les femmes portent la robe traînante, par-dessus laquelle elles jettent un léger manteau qu'elles drapent fort gracieusement.

Leurs maisons sont rondes à toits coniques, construites sur le flanc des montagnes, au sommet des plateaux, pour échapper dans le temps des pluies aux inondations des vallées : quelques tapis de Perse, quelques poteries de terre noire, c'est là tout ce qui compose le luxe de leurs habitations.

Gaie et vive, cette population, qui s'élève à six millions environ, aime les plaisirs et les fêtes qui se donnent à l'occasion d'un baptême ou d'un

mariage, elles donnent lieu à de grandes réjouissances ; l'hydromel, que l'on préfère au vin, engendre souvent des scènes d'ivresse, mais que ne trouble aucune rixe sanglante. Ce sont les plaisirs de la haute société.

Le jeu le plus en vogue parmi le peuple, est celui du *kersa* qui ressemble assez au jeu de crosse. On se porte des défis de village en village, comme autrefois ici, de tribus à tribus, mais ces défis dégénèrent parfois en rixes furieuses, où la crosse joue le rôle du casse tête.

Les soldats éthiopiens sont très-braves, se battent bien et avec acharnement. La force de l'armée est principalement dans la cavalerie. La bataille rangée commence par les fusilliers qui tirent fort bien ; bientôt on bat la charge, la cavalerie s'élançait, la victoire ne se fait pas longtemps attendre.

D'une imagination ardente et à la fois d'une ignorance profonde, ce peuple est en proie aux idées les plus extravagantes et les plus absurdes : ainsi il croira que les artisans ont le secret de se transformer en hyènes pendant la nuit, pour se rassasier à plaisir de chair humaine. Les voyageurs ont remarqué parmi eux beaucoup d'usages qui ont des ressemblances frappantes avec ceux des Hébreux antérieurs au temps de Salomon, ce qui n'est pas étonnant, puisque l'élément juif entre pour beaucoup, dans la population de ces contrées.

Le commerce se fait par la mer Rouge, et par les caravanes qui viennent de l'Égypte et qui importent en Abyssinie les marchandises européennes, en échange desquelles, elles rapportent de l'or, de l'ivoire et des esclaves.

L'enseignement en Abyssinie est public et gratuit ; le professeur de chant liturgique tient la première place dans l'instruction, puis vient le maître de grammaire ; dans les hautes sphères, on enseigne l'Astronomie, le Nouveau-Testament, les pères de l'Église, l'Ancien-Testament, le droit civil et canonique.

“ Un vieux professeur me dit, c'est M. Abbadie qui parle, qu'il avait appris à bien lire en trois ans. Deux années furent ensuite consacrées à la grammaire et à la composition des hymnes. Il avait appris en sept ans l'explication du Nouveau-Testament, et quand à l'Ancien, il y avait consacré quinze années, car l'effort de mémoire était grand.”

Il faut en effet une forte dose de bonne volonté et de constance pour arriver à la perfection de cette instruction toute orale et peu savante en méthodes.

La culture des arts n'est guère plus avancée que celle des sciences, on s'y occupe cependant de peinture, de musique, et l'art dramatique y trouve des amateurs.

L'industrie y obtient d'assez bons résultats dans les fabriques de toiles de coton, et de tapis ; on y façonne le cuivre et le fer dans toute l'étendue du pays.

L'origine de ces peuples est peu connue ; on les dit descendants de Noë

par Cush. C'est un mélange de Greco-Egyptiens, d'arabes et de juifs, ce qui leur a fait donné le nom d'Habesch, qui ne veut pas dire autre chose. Leur langue, le *Ghiz*, est aussi un amalgame des langues de ces trois peuples, quoiqu'elle se rapproche d'avantage de l'Arabe.

Avant leur conversion au Christianisme, les Abyssins étaient plongés dans les erreurs du Sabéisme et adoraient les Astres. Amenés au Christianisme au IV siècle, ils furent bientôt entraînés dans l'hérésie d'Eutychès par les agents de l'Impératrice Théodora.

Leur Religion aujourd'hui est un mélange de christianisme et de Judaïsme. Ils célèbrent le Dimanche et le Sabbat; ils reçoivent les sacrements et gardent la Circoncision. Ils ont un patriarche qu'ils appellent *Albouna* "Notre Père." Le clergé est nombreux, très-influent. Les couvents, tant d'hommes que de femmes, sont multipliés; c'est dans leurs écoles que s'instruit la jeunesse. Toutefois cette population religieuse est fort corrompue, la polygamie y règne, et le mariage n'y consacre aucun lien.

Avant l'ère chrétienne, l'histoire des Abyssins est toute remplie de la succession de ces interminables dynasties dont on ne connaît avec certitude ni l'origine ni la durée, ni la fin, ni les rois. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'étranger ne peut jamais réussir à franchir les barrières naturelles de l'Ethiopie, et que ce peuple brave et entreprenant franchit plusieurs fois ses frontières, poussant ses conquêtes jusqu'en Arabie et aux limites de la Perse, fonda sur les deux côtés de la mer Rouge un vaste empire connu sous le nom de Jemen, et dont Rome sollicita l'alliance.

Depuis l'ère nouvelle on ne compte en Abyssinie qu'une succession de princes ou de reines dont les plus célèbres sont Judith, princesse juive, qui s'empara du trône au X siècle et dont les successeurs régnèrent pendant trois siècles: David et son frère Isaac, Zara Yacouh, qui en 1438 envoya des ambassadeurs au concile de Florence, et que l'on crut en Europe, être le fameux Prêtre-Jean qui remplissait l'Orient du bruit de sa sagesse et des merveilles de son règne.

L'entrée des Portugais en Abyssinie ne date que de 1490, ils trouvèrent le peuple de cette contrée engagé dans une suite de guerres acharnées contre les Musulmans qui ne les avaient pas encore soumis au Croissant. Ils les aidèrent à repousser les envahisseurs, mais les dissensions intérieures et la haine de l'étranger les forcèrent bientôt de se retirer.

Le gouvernement est une monarchie héréditaire. Le roi ou l'empereur prend le titre de *Negus*, les gouverneurs de province celui de *Bâs*. Trois grands gouvernements partagent l'administration du royaume. Celui de Amhra dont Gondar est la capitale, et qui occupe l'intérieur du pays. Gondar, ville de 20,000 habitants, est située au milieu d'une plaine entourée de vertes collines, dit le missionnaire déjà cité. Si de cette ville on se dirige vers le sud-ouest, on atteint en douze heures de marche les bords du lac *Bambea*; toute cette route et l'aspect de ce lac sont merveilleux, en

approchant du lac on croit entrer dans les régions fabuleuses chantées par les poètes. Le lac a plusieurs centaines de milles de circonférence, les eaux en sont non seulement pures et limpides, comme celles des lacs d'Europe, mais encore fraîches comme elles. Çà et là se détachent sur le lac de nombreux îlots, la forme en est semblable à ceux dont la mer de Naples est semée presque en face de Sorrente ; mais l'aspect en est plus gracieux. Chacune de ces îles a son église et quelques monastères.

La province du sud est celle de Shoa et a pour capitale ou ville principale Ankober.

Celle du Tigré, la plus voisine de la mer, a pour villes principales, *Antalo*, regardée comme la capitale, *Chelikout*, résidence du Bâs, *Adona*, ville de 8,000 âmes, et *Axum*, capitale de l'Abyssinie sous les Ptolémées, et jadis résidence de la fameuse reine de Saba, qui fit le voyage de Jérusalem pour admirer la sagesse de Salomon. C'est de cette reine que prétend descendre par Ménileck, le Negus actuel Théodoros.

Depuis le départ des Portugais, ce malheureux pays n'a pas cessé d'être en proie aux discordes civiles, suscitées par l'ambition des Negus et des Bâs, gouverneurs de provinces qui tentent sans cesse de s'élever au pouvoir suprême. Depuis 1831, trois Negus sont montés successivement sur le trône, et aujourd'hui le trône est occupé par Théodoros, contre qui l'Angleterre dirige l'expédition commandée par le général Napier.

Mais quel est le caractère de cet empereur, et comment l'Angleterre se trouve-t-elle engagée dans cette guerre, voilà ce qui actuellement nous intéresse le plus.

Théodoros est un aventurier dont le véritable nom est Kasa, neveu de Kanfu, qui s'est autrefois signalé contre les Turcs du Sannar.

Dès avant 1847, il s'était révolté contre la reine Manan, femme du roi Jean, et avait établi son camp à Quara, aux confins occidentaux de l'Éthiopie chrétienne. Cette année, Manan voulut soumettre le rebelle de Quara, mais Kasa, vaincu dans une bataille rangée, par un coup de main hardi, enleva le roi et sa mère, pendant que l'armée victorieuse pillait le butin ; se fit déclarer roi d'Abyssinie, et s'établit à Gondar.

Il pouvait avoir alors vingt-sept ans. "Son visage, dit M. Abbadie, est plutôt noir que rouge. Comme presque tous les éthiopiens, il avait le corps grêle, et semblait devoir sa grande agilité moins à ses muscles qu'à sa puissante volonté. Son front est haut et presque bombé ; son nez légèrement aquilin est un trait fréquent chez les Amara de pur sang. Comme chez eux, sa barbe est des plus légères et sa lèvre peu épaisse semble trahir une origine plutôt arabe qu'éthiopienne."

Selon l'usage du pays, Kasa, en montant sur le trône, prit le nom de Théodoros, et se fit sacrer par l'Abonna ; il courait dans le pays une prophétie, qu'un certain Théodoros règnerait un jour d'un bout de l'Abyssinie à l'autre ; il ne trouva rien de mieux que de se l'appliquer en prenant le même nom.

Théodoros, tel que nous le dépeint M. Breton, “ est un véritable Néron au visage noir, il aime les grands massacres et les belles vengeance qui font ruisseler le sang ; les égorgements de plusieurs centaines de ses sujets à la fois sont ses plaisirs ; il trouve d'agréables distractions à soumettre à une mort lente accompagnée de tortures de son invention, ceux qui lui déplaisent.”

Théodoros ne s'est pas encore défait de ses prisonniers, et quoique leur sort ne soit pas enviable, ils vivent encore, et les anglais conservent toujours l'espoir de retirer leurs compatriotes des griffes de ce tigre couronné.

Un des prisonniers écrivait de Magdala à la date du 23 décembre :

“ L'humeur de notre détenteur n'est pas améliorée. Il a adopté dernièrement une nouvelle méthode d'exécution extrêmement cruelle. Précédemment il avait coutume de brûler ses nombreuses victimes dans leurs propres cabanes ; maintenant il cloue à terre les grands coupables avec un pieu de tente en fer, et il les laisse mourir ainsi. Ceux dont le crime est moins grand, il les étend sur le sol, et il fait traîner sur leurs corps ses lourds chariots de munitions, jusqu'à ce que ces malheureux soient écrasés, mutilés et réduits en une masse informe.”

Assez politique pour un barbare ignorant, il s'est imaginé que les européens voulaient se rendre maîtres chez lui, ce dont il ne se soucie nullement, et l'on ne peut guère l'en blâmer. Voici l'idée qu'il s'est faite de la politique des monarques européens : “ quand un roi d'Europe, s'est-il dit, veut s'emparer de quelque royaume à sa disposition, il y envoie d'abord des missionnaires ; les missionnaires sont bientôt suivis des consuls ; et à la suite des consuls viennent les armées et la conquête.”

De là sont venues ses difficultés avec l'Angleterre.

Il y a environ quarante ans, M. Gobat, missionnaire protestant, vint s'établir à Gondar, où il séjourna quelques années. De retour en Angleterre, il publia une relation de ses prétendues conversions, lorsqu'il n'avait même pas osé y prêcher ; on sait, en effet, que les éthiopiens ne souffrent pas les missionnaires hérétiques. Mais enfin, M. Gobat racontait ce qu'il eut désiré faire et non ce qu'il avait fait. “ Samuel Gobat, dit un prêtre indigène, était un homme avenant, et qui produisait bien des illusions au premier abord. Moi qui l'ai suivi, je puis affirmer qu'il était réellement hérétique ou qu'il faisait semblant de l'être. Il proposait des objections et des doutes affreux en matière de religion chrétienne, mais sous forme d'hypothèses ; les *si* précédaient toujours ses assertions étranges ; pouvait-il les affirmer nettement ? Vous sentez que dans Gondar au moins, on ne l'aurait pas laisser continuer, et le séjour de notre ville lui aurait été interdit.”

Trompée cependant par sa relation, la société des missions protestantes lui adjoignit trois missionnaires, qui s'étant mis à prêcher de bonne foi, furent chassés trois fois, jusqu'à ce qu'enfin ils crurent prudent de garder le silence, et ils ne firent qu'un prosélyte.

De leur côté, les missionnaires catholiques, sur l'invitation de M. Abbadie, de l'Institut de France, pénétrèrent en Abyssinie ; ils formèrent une mission de 12,000 convertis qui nécessita la présence d'un évêque ; Mgr. Jacobis y fut envoyé, et l'année dernière le nombre des catholiques s'élevait à 60,000.

Cependant, Théodoros, dès 1855, proscrivait toute autre religion que la sienne, et les missionnaires catholiques durent s'éloigner. Les ministres anglicans crurent le moment favorable pour tenter un nouvel essai ; ils ne se présentèrent plus comme missionnaires, mais comme ouvriers fondeurs, et Théodoros les accueillit pour monter son artillerie. Cependant on distribuait des Bibles, l'empereur s'emporta et congédia M. Stern. Celui-ci osant un jour se présenter de nouveau devant lui, Théodoros lui dit : " Je suis las de votre Bible. Vous m'avez gravement offensé en n'usant pas du congé que je vous avais donné pour retourner à la mer : je vous pardonne comme étranger, mais mes sujets qui auraient dû vous éclairer à cet égard seront punis sévèrement."

Les compagnons de M. Stern furent emprisonnés. M. Stern lui-même fut maltraité. M. Cameron, agent diplomatique, qui voulut plaider pour eux, fut incarcéré à son tour. Théodoros avait d'ailleurs d'autres griefs contre lui. L'ambitieux parvenu, voulant étendre sa domination sur les bords de la mer Rouge, crut devoir solliciter le secours de l'Angleterre pour l'aider dans ce projet. M. Cameron fut chargé d'une lettre de Négus à la cour de Londres, mais au lieu de la porter lui-même, il se contenta de l'envoyer par un émissaire, et demeura dans le pays, étudiant les ressources qu'il pouvait offrir pour la culture du coton.

Théodoros fut mortifié de ces procédés, le rapport de l'agent anglais fut intercepté, il y avait des détails fort désagréables pour l'empereur, et quand M. Cameron se présenta sans réponse satisfaisante du cabinet de St. James, le Negus irrité le retint prisonnier.

Grande fut l'indignation de l'Angleterre. On envoya de nouveaux députés avec des présents. La Reine même lui écrivit de sa royale main une lettre à la fois ferme, conciliante et amicale pour l'inviter à rendre ses captifs. Le barbare reçut les présents et garda les députés prisonniers.

Ils sont six anglais et deux allemands enfermés à Magdala, près du lac Dambea ; quatorze autres ouvriers allemands sont gardés à vue dans l'intérieur de la ville. " Ces ouvriers, dit M. Abbadie, envoyés aux frais d'une société protestante comme de " pieux laïques," ont commencé d'une façon fort excentrique leurs œuvres de paix évangélique en fabriquant des mortiers et d'autres engins de guerre. Quant au spirituel, ils ont fait des spiritueux, c'est-à-dire beaucoup d'eau-de-vie, et pour ce qui est du temporel, ils se sont livrés au commerce des esclaves." C'est du moins ce que M. Bassam, le diplomate chargé de la dernière mission près de Théodoros, nous apprend lui-même. Et maintenant ils accusent les catholiques de leurs bévues !

Il était difficile au peuple anglais de recevoir un pareil affront sans mot dire. Une expédition contre cet intraitable Théodoros fut donc arrêtée, et l'expédition est partie, et voilà pourquoi un regard curieux se reporte aujourd'hui vers l'Abyssinie, pays si peu connu jusqu'ici.

C'est le 5 octobre dernier que l'expédition a pris pied sur la côte d'Abyssinie, le débarquement s'est effectué dans le port de Tula ou d'Annesley. Depuis elle a pénétré dans l'intérieur des terres jusqu'à Senafe.

Quelles sont donc les difficultés qu'aura à vaincre l'expédition d'Abyssinie. Elles sont nombreuses, quelques-unes ont déjà été surmontées, d'autres restent encore que l'on peut prévoir, il en est qui peuvent surgir que l'on ne prévoit peut-être pas.

Les préparatifs ont été considérables, l'expédition n'occupe pas moins de 238 navires de toutes grandeurs à 7 millions et demi par mois.

Après un débarquement pénible à Tula, l'armée est entrée dans une plaine immense qui conduit aux premiers plateaux du Tigré, et elle a dû y souffrir beaucoup de la chaleur, de la soif et de la fatigue.

Sur ce sol aride et brûlant on ne voyage guère que la nuit, car la chaleur à l'ombre se monte à 48 degrés, et en rase campagne elle peut monter jusqu'à 60. Souvent les caravanes y ont à lutter contre le *Karif*, espèce de colonne, couleur rouge brique, qui aveugle les voyageurs d'un sable brûlant, ou contre le *Simun*, auquel on ne peut résister qu'en se couchant à terre plus d'un quart d'heure. L'expédition a perdu un grand nombre de bêtes de sommes en parcourant les 25 lieues qu'il a fallu faire dans ces horribles plaines. Arrivée aux pieds des plateaux Abyssins, elle a dû les gravir par des chemins escarpés, coupés dans le roc comme des escaliers. C'est par de tels chemins qu'il a fallu monter le matériel de guerre jusqu'à des hauteurs de plus de 60,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Toute l'Abyssinie ne présente ainsi qu'une suite de plateaux semblables, toujours s'élevant les uns au-dessus des autres comme des terrasses en amphithéâtre.

Chaque plateau est isolé, bordé de précipices immenses, de murs en surplomb, d'aiguilles élancées formant des remparts naturels de basalte, qui jusqu'ici ont défié toute invasion étrangère.

Ces plateaux ne sont reliés que par des gorges profondes; on ne peut les appeler des vallées, car elles sont trop étroites. Ces gorges sont inhabitables pour l'homme; la chaleur y atteint 75 degrés; mais elles servent de retraites aux scorpions et à différentes espèces de bêtes féroces, tigres ou panthères. Au temps des pluies, ces gorges sont infranchissables, en moins de trente secondes il s'y forme des torrents, qui combent la vallée, entraînant tout sur leur passage, arbres, pierres, animaux, voyageurs. On peut à peine les franchir dans un jour, et ce n'est pas sans danger qu'après avoir traversé la nuit leur étouffante atmosphère, on arrive le matin au

sommet du plateau opposé ; le froid qui saisit le voyageur, produit l'effet d'un bain russe comme l'homme n'en peut guère supporter. M. Abbadie dans une seule nuit, vit périr 600 hommes, surpris par le froid, et dans le Lasta, on a vu des armées entières périr dans de pareilles expéditions.

De la mer à Senafe, à l'entrée des plateaux, il peut y avoir 25 lieues ; de Senafe à Magdala, où sont les prisonniers, il peut y avoir 90 lieues qu'il faudra faire par les routes que nous venons de décrire.

L'expédition de terre se compose de deux régiments européens, et d'un corps de 12,000 hommes de toutes armes. Cinquante millions ont été demandés au parlement anglais, on pense qu'il en faudra plus de 300 : et chaque prisonnier anglais coûtera 50 millions.

Hommes et animaux demandent chaque jour 180,000 litres d'eau, et on ne les abreuve qu'avec de l'eau de mer distillée, ce qui entraîne une dépense de \$100,000 par 24 heures.

Il faut transporter tous les vivres, à l'exception de la viande. On a fait venir en conséquence, de tous les pays, quantité de mulets ; ils sont arrivés sans brides à Tula ; les soldats anglais n'ont rien trouvé de plus simple que de leur corder des licous de paille, mais les mulets ont mangé les licous et se sont enfuis en partie au désert.

La constance anglaise ne reculera cependant pas devant ces formidables obstacles. Ses ressources d'ailleurs sont immenses, les troupes ont confiance dans leur général. Un chemin de fer relie déjà la mer à Senafe. On cherche des alliances dans le pays. On compte sur Gobaze, roi du Tigri, ennemi mortel de Théodoros. Son alliance est-elle sûre ? c'est ce que l'avenir dira. Magdala ne tiendra pas contre l'artillerie anglaise malgré sa forte position au sommet d'un plateau presque inaccessible.

Mais que fera Théodoros ? souvent atteint d'accès de fureur qui touchent à la folie, n'est-il pas à craindre qu'il massacre ses prisonniers ? et quant il ne les massacrerait pas, s'il les fait venir dans le Damot où il est campé, le suivra-t-on jusque-là, et si toujours fuyant devant l'armée anglaise, il les entraîne après lui jusqu'aux confins du désert et se retire à Quadra, sera-t-il possible de le poursuivre. Malheur à l'armée expéditionnaire si elle s'engage dans ces régions pestilentielles situées au-delà du lac Zambea, les fièvres putrides se chargeraient seules de la victoire.

Que se propose donc l'Angleterre dans cette expédition ? de venger son agent diplomatique ! Mais il n'a pas été pris dans les limites de son consulat ! et les missionnaires ouvriers ne sont point les agents de son gouvernement qui ne peut répondre des escapades de tous ses insulaires par le monde.

Mais enfin l'honneur anglais est aujourd'hui engagé, et qui a pu porter à l'engager de la sorte, le désir seul de délivrer quelques prisonniers ? Ce serait beau à la vérité, mais est-ce là le dernier mot ? On a dit que le canal de Suez avait donné à l'Angleterre la pensée de s'établir fortement

sur les plateaux de l'Ethiopie, d'où elle pourrait redescendre vers l'Egypte, et faire de la Mer Rouge un lac anglais. Le projet est vaste, mais la France, la Russie, l'Egypte, la Turquie en souffriront-elles l'exécution ? Déjà les dernières dépêches nous ont appris qu'un corps égyptien venait de se jeter en Abyssinie, on ne sait pas dans quelle intention, mais il est difficile de croire que ce soit pour aider Sir Napier à conquérir l'Ethiopie. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette expédition, qui peut d'un jour à l'autre ajouter de nouveaux embarras politiques à ceux qui déjà trop nombreux occupent l'Europe, et qui, quoiqu'il arrive, ne peut manquer de donner lieu à des évènements d'un très-grand intérêt.

L. G.

LE PÈRE JEAN.

MONTRÉAL, 4 avril, 1868.

Au mois de juin 1865, le Général Dix, Gouverneur de New-York, aujourd'hui ambassadeur à Paris, visitait Montréal.

Le grand homme qui a conservé la mémoire du cœur, a voulu, pendant son court séjour dans notre ville, faire une visite au Collège de Montréal, où il a reçu son éducation. On sait avec quelles démonstrations de joie il fut accueilli dans cette maison. Nous n'avons pas à y revenir, mais nous rappellerons une circonstance de cette visite qui a trait à notre sujet.

Comme le Général montait le grand escalier, qui conduit à la salle de réception, il aperçut devant lui, montant appuyé le long de la rampe, un vénérable vieillard, dont les traits et le port ne lui semblaient pas inconnus.

Quel est donc ce vieillard ? demanda le Général, je crois me ressouvenir de lui.

—Général, c'est le Père Jean.

—Ah ! le Père Jean, exclama le Général, bien certainement je le connais, il vit encore ! je suis heureux de le revoir.

Et s'avancant vers le vieillard, il lui serra affectueusement la main. Eh bien ! lui dit-il, bon Père Jean, reconnaissez-vous le Général Dix ?

—Mon Général, j'ai bien connu anciennement au Collège un petit Dix ; et je suis heureux de le voir aujourd'hui devenu grand général.

Le Général sourit à cette réponse, et lui serrant amicalement de nouveau la main, il lui souhaite encore de bien longues années.

Beaucoup de nos lecteurs, anciens élèves du Collège de Montréal, connaissent, eux aussi, bien avantageusement le Père Jean, et ils ont appris, nous n'en doutons pas, sa mort avec regret. Beaucoup d'autres ne le connaissent pas : à tous nous croyons être agréable en rappelant ici quelques traits de la vie de ce fidèle serviteur qui, pendant 57 ans, édifia le Collège de ses humbles vertus.

La noblesse de l'âme est de tous les états, et la grandeur d'une vie sans reproche a toujours son prix et sa valeur pour les cœurs bien nés qui veulent l'imiter. Il est aussi difficile d'être fidèle à ses devoirs d'une humble condition que dans une haute position. Celui qui est fidèle dans les petites choses peut aussi l'être dans les grandes, et celui qui ne l'est point dans les petites le sera aussi difficilement dans les plus importantes. C'est une parole de vérité qui nous l'apprend.

Recueillons donc le bien et la vertu partout où ils se trouvent. C'est de l'or pur qui ne perd jamais sa valeur, qu'il brille à la couronne des rois ou qu'il se cache dans les entrailles obscures de la terre.

Jean-Baptiste Michaud est né à St. Roch des Aulnets, diocèse de Québec, le 15 octobre 1778, d'une famille d'habitants honorable et aisée. Nous n'avons pas de détails sur son enfance, il parlait peu de lui-même, et le seul frère qui lui restait était trop jeune, quand il quitta la maison paternelle, pour avoir gardé aucun souvenir de cette époque.

La réputation qu'il a laissée dans sa paroisse natale a été celle d'un excellent chrétien. Il y revenait souvent dans le cours des vacances du collège, et le temps qu'il y demeurait, il communiait tous les huit jours, pour remercier Dieu des faveurs qu'il avait obtenues du ciel, par l'intercession de Saint Roch, sous la protection duquel il s'était mis le jour de sa première communion, et avec lequel on avait remarqué qu'il avait quelques traits de ressemblance.

A l'âge de 25 ans, Jean Michaud quitta le toit paternel et vint se fixer à St. Barthélemy, où il acheta quelques terres qu'il vendit plus tard. Il y demeura six ou huit ans, entra ensuite au service d'un propriétaire écossais, nommé Grant, puis enfin vint à Montréal ; il avait environ trente et un an.

Il entra au service de Mme. Frébuchère, bien connue dans Montréal, et alliée à la famille de Rocheblave. Il se fit remarquer dans cette maison par son intelligence et sa fidélité, et il gagna la confiance de Mme. Frébuchère. C'est lui qui la conduisait en grande livrée, lorsqu'elle se rendait à la messe de la paroisse. Le vieillard souriait encore d'aise dans ses vieux jours, lorsqu'il racontait cette particularité de sa vie.

C'était lui qui était chargé des commissions, et souvent son devoir le conduisait au Collège de Montréal dont le vénérable M. Rocque était alors Directeur.

Le silence, la régularité, la piété, l'ordre qui régnait dans cet Etablissement frappèrent le jeune Michaud ; il se prit à envier le sort des enfants qui y étudiaient et s'y préparaient au sacerdoce, et résolut de solliciter son entrée.

Il se présenta à M. De Saulnier, curé de Montréal, qui le dissuada de ce projet en lui faisant observer qu'il était trop âgé pour commencer un cours d'étude : il avait alors trente deux ans.

Détourné de ce dessein, et ne pouvant espérer d'entrer un jour dans le clergé, il voulut néanmoins lui être utile à sa manière, et il ne crut pas pouvoir mieux faire que de se mettre au service des Directeurs de la maison et de ces enfants que l'on préparait pour devenir la milice du Seigneur. Il demanda à entrer au collège comme serviteur, et Mr. Rocque accepta sa demande, au grand mécontentement de Mme. Frébuchère. Elle se plaignit vivement à M. De Saulnier de ce que M. Rocque lui enlevait un si bon serviteur, celui-ci porta la plainte au Directeur du collège et le bon M. Rocque répondit avec calme. "Je ne suis pas coupable dans cette affaire ; Jean, désire servir le collège, il est libre, je ne le refuse pas.

Malgré les plus pressantes sollicitations, les offres les plus avantageuses, Jean Michaud vint s'installer au collège : c'était en 1811. Il s'y fit bientôt estimer et aimer, par la gaieté de son caractère, sa droiture, son égalité d'humeur, sa patience et sa politesse autant que par sa piété. "Jean, a dit le plus ancien de ses amis, ne plaça jamais une parole plus haute l'une que l'autre. Fidèle à son devoir, il aimait que les autres le fussent également ; il ne pactisait pas avec le mal ; s'il ne pouvait le reprendre, il le désapprouvait par son silence ; s'il en avait le droit, il ne cédait pas au respect humain ; "c'est assez, mon ami, disait-il avec calme, ce que vous dites, ce que vous faites, ne convient pas."

Il n'eut pas voulu se permettre un léger mensonge ; quelquefois pour égayer la chambrette, un marmiton racontait quelque histoire de son invention, Jean riait avec les autres de la farce, mais tout en riant il donnait la leçon à l'espiègle, "tiens, mon ami, à quoi cela te sert-il, tu sais bien que tu ne dis pas la vérité."

Il avait ainsi, en peu de temps, gagné l'estime de tous, de ses Maîtres et de ses égaux. Lui-même était heureux au collège, séparé du monde, appliqué à une vie régulière, libre de suivre ses inclinations qui le portaient à la prière et au recueillement.

Sur ces entrefaites, la guerre de 1812 éclata et vint jeter l'alarme dans toutes les familles. On fit un appel général de tous les hommes en état de porter les armes. Les serviteurs du collège durent endosser l'uniforme, prendre le fusil et voler à la frontière. Jean seul resta au collège avec un vieux cuisinier incapable de servir à l'armée. M. Rocque avait obtenu cette exemption, pour son fidèle serviteur qu'il aimait déjà comme un fils.

Jean, plein de reconnaissance, se multiplia pour le service de la maison : il se chargea de la dépense, des chambres des directeurs, des dortoirs, des salles et du jardin, c'était plus que n'en pouvait faire un seul homme. Il ne s'épargnait pas à la peine, et un jour, en bêchant au jardin, il fit un effort qui souleva une des côtes du côté gauche, il s'en ressentit toute sa vie.

Il fut obligé quelque temps de suspendre son service. Son père ayant

appris cet accident écrivit à M. Rocque de lui envoyer son fils. M. Rocque essaya de calmer son inquiétude, “*soyez en paix, lui écrivait-il, votre fils ne manquera pas de soins, nous le traiterons comme l'un de nos enfants.*” Mais le père insista, répondant qu'il était assez riche pour soigner son fils et qu'il le réclamait. Jean descendit à St. Roch où il passa trois ans au sein de sa famille.

A son retour au collège de Montréal, il fut accueilli avec empressement, chargé de la surveillance des engagés, de la Dépense et du Réfectoire. C'est dans cet emploi qu'il a passé le reste de ses jours jusqu'à ce que la vieillesse l'obligea de cesser ses fonctions. Nous laissons à M. Denis, qui l'a connu, étant élève, puis professeur et directeur, nous raconter les vertus qu'il pratiqua dans l'obscurité de sa charge, voici ce qu'il écrit de Baltimore :

“ On pourrait, ce me semble, renfermer dans ces trois mots la Vie du bon père Jean ; *piété, dévouement, désintéressement.* La piété a été un sujet d'édification pour tous ceux qui ont vécu avec lui. Elle ne s'est jamais démentie ; la seule nuance qu'elle a pu offrir est celle qui s'est fait remarquer dans le reste de son caractère, à mesure qu'il avançait en âge, c'est-à-dire que plus mâle et plus vigoureuse dans la force de l'âge, elle était devenue plus tendre et plus affectueuse sur le déclin de sa vie. On connaît sa fidélité à se ménager tous les jours quelque temps pour faire sa visite au Saint-Sacrement. Après avoir rempli tous les devoirs de son emploi, il venait invariablement, pendant l'étude du soir, passer un temps considérable aux pieds de Notre-Seigneur, dans l'attitude du recueillement et de la prière. Avant qu'on lui eût donné un assistant dans sa charge de réfectoire, il allait tous les jours et dans toutes les saisons, entendre la première messe à l'église paroissiale, parceque celles du collège ne se disaient pas à des heures commodes pour ses occupations. Il avait l'habitude après la prière du soir, et quand tout le monde s'était retiré, de demeurer un temps considérable à genoux, disant son chapelet, ou faisant quelques autres prières. Il aimait à lire la Vie des Saints, surtout de ceux dont l'existence humble et cachée lui offrait plus de rapports avec la sienne propre. Il racontait volontiers, quand l'à-propos s'en présentait, quelques-uns des traits qui l'avaient frappé davantage dans ses lectures. Son exactitude à assister aux réunions des confréries auxquelles il appartenait était remarquable, et il était fidèle à remplir toutes les obligations qu'il s'était imposées en y entrant.

Cet esprit de foi vive et de tendre piété nous explique comme naturellement les deux autres traits caractéristiques de sa conduite, *son dévouement et son désintéressement.* Que dire de son dévouement ? Sa longue vie n'en a-t-elle pas été un acte non interrompue ? Il entre dans le plan de la divine Providence de susciter dans chaque condition, des hommes qui, par leur fidélité à la grâce de leur vocation, deviennent

ensuite les modèles de ceux qui sont appelés au même genre de vie. C'était-là la mission du vertueux vieillard dont nous regrettons la perte, et en persévérant jusqu'au dernier soupir dans l'état auquel Dieu l'avait appelé, il obéissait à une inspiration de la grâce qui voulait, par son exemple, apprendre à ceux qui suivent la même carrière, la manière de s'y sanctifier. Depuis bien des années, il avait fait, malgré ses nombreuses libéralités, des épargnes suffisantes pour s'assurer une honnête et tranquille aisance. Il ne tenait qu'à lui de jouir d'un repos justement mérité. Un sentiment profond de dévouement envers le prochain et envers l'Eglise l'a constamment retenu au poste. N'ayant d'autre ambition que d'imiter le divin Maître, il ne pouvait plus sûrement parvenir à son but qu'en demeurant dans une condition qui lui permettait de dire avec lui : " je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir."

Pendant plus de cinquante ans qu'il a presque toujours rempli le même emploi, on ne l'a jamais vu que là où son devoir, l'intérêt de la maison et la volonté de ses supérieurs l'appelaient. A peine prenait-il quelques jours, pendant les vacances pour aller visiter sa famille. Tout le temps qui n'était pas employé au service de la table, il s'occupait à recueillir et à mettre à sa place ce qui était exposé à se perdre ou à se détériorer par défaut de soin, à veiller sur tous les lieux qui lui étaient plus particulièrement confiés et à y entretenir l'ordre et la propreté. Il a souvent éprouvé des indispositions pour avoir travaillé trop longtemps au cellier, exposé au froid et à l'humidité. Un jour qu'il avait passé plusieurs heures à nétoyer des vaisseaux dans de l'eau de lessive, il en contracta une crispation de nerfs si violente par tout le corps, qu'il fut pendant plusieurs jours incapable de vaquer à ses occupations, et il s'est toujours senti depuis des suites de cet accident.

Sans parler de l'achat des provisions, du linge et des autres articles nécessaires à la communauté, dont il s'acquittait toujours avec une rare intelligence, il était d'une extrême complaisance à se charger de toutes les autres commissions que l'on aimait à confier à sa prudence. A peine se passait-il un jour sans qu'on le vit parcourir une grande partie de la ville pour satisfaire aux demandes qui lui venaient de tout côté.

Son zèle pour le bien de la maison éclatait surtout à l'approche de quelque danger, comme les inondations et les incendies. Il se multipliait alors et faisait preuve d'une activité et d'une force dont on aurait eu peine à le croire capable. Si les maisons voisines étaient exposées aux mêmes dangers, il se hâtait d'aller à leur secours. Au mois de mai 1848, un terrible incendie consuma plusieurs maisons situées en face du Collège. Le courageux vieillard oubliant ses soixante-dix ans, vola aussitôt au secours d'une maison de commerce, et arracha aux flammes une partie considérable des marchandises qui s'y trouvaient.

Cette inclination à rendre service ne se bornait pas seulement à ses su-

périeurs ; elle s'étendait aussi aux élèves. C'était un bonheur pour lui de leur faire plaisir ; mais ce n'était jamais au détriment de la règle. Lorsqu'il s'agissait de faire son devoir, il ne savait ce que c'était que mollir ou faire acception de personnes. Jamais on n'a pu surprendre en lui l'ombre de préférence et de partialité.

Sa conduite était la même à l'égard des personnes employées comme lui au service de la maison. Dans la distribution du linge et des autres objets destinés à leur usage, il était attentif à ne leur donner que le meilleur, réservant pour lui-même ce qu'il y avait de plus détérioré.

Ami de la paix et de la bonne intelligence, il évitait avec soin ce qui pouvait donner la moindre occasion de plainte ou de mécontentement. Survenait-il quelque différent, il s'entremettait charitablement pour rétablir la bonne harmonie entre les parties contendantes, et il était rare qu'on ne se rendît pas à ses raisons toujours dictées par la modération et le bon sens.

Le dévouement qui rend un homme attentif à procurer le bien-être de ses semblables, lui fait souvent oublier le sien propre. Il est inséparable du désintéressement. C'est ce que l'on remarquait à un degré peu commun chez notre dévoué serviteur. La recherche de ses aises était pour lui une chose inconnue. Pendant 40 ans, (de 1811 à 1851) il s'est contenté d'un petit coin dans une chambre étroite et basse où logeaient quatre ou cinq autres serviteurs et où l'on pouvait à peine se remuer. Jamais il ne lui vint en pensée de demander à être logé plus commodément. Ce ne fut que dans l'automne de 1851, lorsqu'il était déjà âgé de 73 ans, qu'on lui donna une petite chambre où il pût tranquillement faire ses pieux exercices et prendre un peu de repos après les fatigues de la journée.

Il ne fallait pas avoir vécu longtemps avec lui pour se convaincre que la gêne et les privations auxquelles il se soumettait ne prenaient pas leur origine dans des vues intéressées. Autrement, il aurait été plus accessible aux présents. Ce qu'il fit dans une circonstance particulière montre le mépris qu'il faisait de l'argent lorsqu'il n'était pas acquis par des moyens conformes à la délicatesse et à l'honneur. Un élève crut un jour avoir trouvé le secret de le rendre plus souple à accorder ce que la règle lui faisait un devoir de refuser ; il alla lui offrir en présent quelques pièces de monnaie. Le serviteur intègre comprit immédiatement la portée de cette générosité inattendue, et son refus, qui ne se fit pas attendre, rappelle celui de Fabricius : " Mon ami, gardez votre argent et sachez que je ne me vends pas."

Autant il est peu sensible à ses propres intérêts, autant il s'occupait de ceux des personnes qui lui étaient chères. Il a employé la plus grande partie de ses gages à venir en aide à sa famille. Ceux de ses proches qui venaient le visiter, ne s'en retournaient jamais les mains vides. A l'un, il donnait de quoi l'aider à payer sa terre ; à un autre, de quoi bâtir une

maison ou une grange ; à un troisième, de quoi s'acheter des bestiaux ou des instruments de labourage, Il a procuré, à ses propres dépens, le bienfait de l'éducation à deux de ses neveux dont l'un vient de mourir, après s'être distingué dans la profession de médecin, et l'autre honore tout à la fois la Religion et le nom canadien dans la Société des Jésuites.

Ce qui s'est passé, lors de l'entrée en religion de ce dernier, confirmera ce qui vient d'être dit du désintéressement et de l'oubli de lui-même où vivait ce bon vieillard. Son neveu, qui était sur le point de terminer son cours au Grand Séminaire, s'étant décidé, sur l'avis de son directeur, à entrer chez les RR. Pères Jésuites, éprouvait une grande peine à faire part à son oncle de son pieux dessein. Il s'était imaginé que celui-ci n'attendait que le moment où il occuperait un poste dans les rangs du clergé séculier pour venir finir ses jours avec lui. Cependant il fallut prendre son parti ; il va trouver son oncle, et aborde la question avec toutes les précautions nécessaires pour diminuer l'effet d'un pénible désappointement. Quand son oncle vit où il voulait en venir : " Quoi, dit-il, croyais-tu me faire de la peine en m'apprenant une pareille nouvelle ? Va, mon fils, où le bon Dieu t'appelle. J'étais déjà heureux de voir que tu allais devenir prêtre, mais ce qui met le comble à mon bonheur, c'est de te voir entrer dans la Société de St. Ignace et de St. François Xavier." Là-dessus, il se met à l'entretenir des vertus de ces grands saints dont il avait lu les vies. Qu'on juge de la joie du jeune aspirant, lorsqu'au lieu d'un obstacle qu'il croyait rencontrer, il ne reçoit, au contraire, que félicitations et encouragements.

Nous avons peu à ajouter à un portrait si bien tracé. Les dernières années du Père Jean furent dignes de sa vie entière.

Il conserva jusqu'aux derniers jours l'attachement qu'il avait voué au Collège de Montréal : le même respect à l'égard des Directeurs, la même sagesse de conduite vis-à-vis des élèves et des serviteurs, la même gaieté et égalité de caractère. Ses facultés ne subirent aucun affaiblissement et sa mémoire ne parut subir aucune altération ; il se rappelait les personnes qu'il avait autrefois connues, comme si elles n'étaient disparues que de la veille.

A la suite d'une grave maladie qui le conduisit, il y a huit ans, aux portes du tombeau, on le déchargea de ses emplois au réfectoire, et on lui donna une chambre dans la nouvelle maison, à la montagne, où il suivit le Collège. Il n'a cessé depuis ce temps d'édifier maîtres et élèves, par sa piété et sa charité, se rendant utile autant que ses forces le lui permettaient, passant la plus grande partie de chaque journée à la chapelle, s'occupant du soulagement des pauvres et des défunts pour lesquels, chaque année, au mois de novembre, il faisait célébrer un certain nombre de messes.

Au mois de février dernier, il fut frappé d'un affaiblissement géné-

ral. Il trouva assez de force dans son énergie, pour résister à cette débilitation corporelle et se traîner encore quelques jours ; mais bientôt il fut forcé de s'aliter. Le mal fit de rapides progrès en peu de jours. Le 4 mars, il sollicita les derniers secours de la Religion, il les reçut avec reconnaissance et ferveur, tomba dans une douce agonie, et s'éteignit en quelques heures, dans la paix du Seigneur, et alla recevoir la récompense promise aux bons et fidèles serviteurs.

De ses biens, il fit trois parts. Une, pour Dieu et les âmes souffrantes de l'autre vie ; la seconde, pour les pauvres ; la troisième, pour ses parents, et satisfit ainsi toute justice.

Le service funèbre se célébra dans la chapelle du Grand Séminaire. Deux des anciens directeurs du Collège, M. Villeneuve et M. Nercam, M. Toupin, les Directeurs du Séminaire, des Ecclésiastiques, et toute le personnel du Collège se firent un devoir d'honorer de leur présence les obsèques du vénérable vieillard. Une députation des hautes classes accompagna sa dépouille mortelle jusqu'au lieu de la sépulture.

Il n'y eut point d'Oraison funèbre, comme sur la tombe des grands ; mais il y eut, dans tous les cœurs, un regret et une louange sincère, pour le modeste serviteur qui a relevé sa condition par tant de nobles vertus. Il y avait 57 ans qu'il servait le Collège. Lorsque la cinquantième année de son engagement fut écoulée, on voulut lui donner une petite fête. A cette occasion, fut composé par M. Denis, un chant bien simple, mais qui a le mérite de résumer en quelques traits l'éloge du vieux serviteur. C'est celui que nous donnons ici, comme un éloge funèbre qui sera goûté de tous les gens de bien.

Refrain.

Dans un emploi modeste
Cinquante ans révolus,
Donnent un droit céleste
Au bonheur des élus.

D'un serviteur fidèle
Louons l'intégrité,
Donnons-le pour modèle
A la postérité.

Unique privilège
Jusqu'à nous inouï !
Cinquante ans le Collège
De son zèle a joui.

Sa conduite exemplaire
En ce modeste lieu,
A ses maîtres sut plaire
De même qu'à son Dieu.

Plein de délicatesse
Prévenant sans flatter,

Il servit sans bassesse
Et se fit respecter.

Dans cette longue chaîne
De services rendus,
Quel travail ! quelle peine !
Que de soins assidus !

Ce n'est pas du salaire
L'appas qui le retient,
A l'âme mercenaire
Ce sentiment convient.

Loin du désir avide
D'accumuler du bien,
Sa main toujours se vide
Et ne réserve rien.

Dans l'oubli de lui-même
Ce cœur si généreux,
Ne voit que ceux qu'il aime
Et qu'il veut rendre heureux.

Sa pieuse tendresse
Ne perdra par son fruit,
Le ciel qu'elle intéresse
L'approuve et la bénit

De sa sueur fertile
Un apôtre est sorti,
Echo de l'Évangile
Qui loin a retenti.

Cette forte nature
S'en convaincre est aisé,
Dans sa ferme droiture
N'a jamais biaisé.

Pour qu'il soit moins rigide,
Un jour, des égrillards
Lui font l'offre perfide
De séduisants dollars.

Lui qui des saintes règles
N'omit jamais un point,
Répond à ces espiègles
Non... je ne me vends point !

Devant le sanctuaire
Vers l'heure de la nuit,
Sa piété sincère
Chaque soir le conduit.

Là, de son humble place
Au Maître il fait sa cour,
Et la foi le délasse
Des fatigues du jour.

Honneur de la vieillesse,
Parmi nous bien longtemps,
Reste, rien ne te presse,
Prolonge tes vieux ans.

Lorsqu'enfin vers la gloire
Tu prendras ton essor,
Ton nom dans la mémoire
Vivra longtemps encore.

Nos voix reconnaissantes
Proclameront bien haut,
Les vertus si touchantes
Du Père Jean Michaud.

LE VOYAGE DES CROISÉS.

Enfin les Enfants du Canada ont foulé la terre d'Italie et salué la Ville Éternelle après une heureuse traversé, qui a prouvé, disait un vieux loup de mer, que leur cause était bien bonne, puisque les vents leur avaient été si favorables. Leur passage à travers la France, n'a été qu'une ovation continue.

On sait comme ils ont été accueillis avec bienveillance par Mgr. l'Archevêque de New-York et par Mgr. Pinsonnault. Comment ils ont été fêtés par les catholiques de la Cité commerçante, comment ils ont été choyés et embrassés par les Dames américaines, et avec quelle unanimité les journaux des États-Unis ont rendu hommage à leur dévouement.

A leur embarquement la foule accourut sur le port, et quand le vaisseau, après s'être balancé quelques instants sur le flot, prit son essor et s'élança vers la haute mer, mille acclamations saluèrent le départ des Zouaves, et leur souhaitèrent gaie et heureuse navigation. Le détachement rendit ses saluts à la terre d'Amérique et entonna le chant de l'*Ave Maris Stella*, et les vents portèrent au loin sur les flots, et aux échos du rivage, les accents de leurs voix mâles et harmonieuses.

Le *Saint-Laurent* est un magnifique vaisseau qui peut porter un régiment ; il compte cent cinquante hommes d'équipage et de service. Il est commandé par le capitaine de Bocandé, marin d'expérience, homme de

tête et de société, de la courtoisie et de la complaisance duquel nos voyageurs n'ont eu qu'à se louer ; ils rendent aussi le même tribut d'éloges aux officiers et à tout l'équipage de ce steamer.

Les premiers jours, la mer houleuse força nos volontaires de payer le tribut indispensable à Neptune, et il fallut organiser un service d'infirmiers, ou de Sœurs de Charité d'un nouveau genre, pour le service des malades ; ils n'eurent qu'à s'en féliciter.

Quatre ou cinq jours après le départ mourut un passager. C'était un pauvre français qui retournait au pays, demander la santé à l'air natal, mais que la mort cruelle saisit au passage. C'est chose triste qu'une mort sur un vaisseau. Perdu au milieu de l'océan, à deux doigts de l'abîme, ne voyant que le ciel et l'eau, le voyageur se sent naturellement porté à la mélancolie, et si la mort vient ajouter ses sombres pensées à la monotonie du voyage, l'âme se sent envahie par une tristesse immense, comme la plaine unie qui se déroule sous le regard, sans autres bornes que l'horizon.

Le capitaine, pour prévenir cet effet, fit accomplir les funérailles pendant le silence de la nuit ; le corps fut enveloppé dans un linceul de toile, étendu sur une planche à laquelle on suspendit un boulet, puis on le laissa glisser silencieusement le long des flancs du vaisseau. L'abîme s'entrouvrit, puis se referma aussitôt sur ce corps qui n'aura pas tardé à trouver un tombeau vivant dans le sein de quelque monstre marin, et il ne sera plus parlé de lui jusqu'au grand jour de la résurrection générale. Ainsi passe l'homme sur la terre sans laisser plus de traces après lui que le sillage d'un vaisseau sur la mer.

Pour rompre la monotonie du voyage, en gais et joyeux Canadiens-Français, les Volontaires organisèrent des exercices, des parades militaires, des lectures et des soirées concertantes et comiques.

La Religion eut sa part d'attention ; le Mercredi des Cendres, le Saint-Sacrifice de la Messe fut célébrée sur le vaisseau. Les Zouaves et l'équipage agenouillés autour de l'autel improvisé, y assistèrent avec recueillement ; plusieurs, le dimanche suivant, eurent le bonheur de s'approcher de la sainte table.

Le 2 mars, les premiers indices du voisinage des côtes de France furent signalés aux passagers ; tout le monde était sur le pont, le regard tourné vers le point de l'horizon où la côte de Bretagne devait émerger des eaux ; mais ce jour la terre n'apparut point. Plusieurs passèrent la nuit sur le pont ; ce ne fut que le 3 au matin qu'ils purent saluer la terre de Jacques-Cartier.

Le vaisseau demeura en rade, se berçant sur ses ancres pendant que les messageries et quelques voyageurs étaient conduits à terre. Appuyés et penchés sur les abords, les voyageurs purent contempler la ville de Brest étagée sur une côte très-escarpée ; son château, bâti sur un rocher à pic, ancienne demeure des Ducs de Bretagne, et ses cinq tours énormes cou-

ronnées de plate-formes, hérissées de gueules béantes de bronze prêtes à vomir le feu et la mitraille.

Autour du port, l'un des plus sûrs de l'Europe, et pouvant contenir cinquante vaisseaux de guerre, à l'abri de tous les vents, ils admirèrent les superbes bâtiments de la marine ; les quais et les bassins taillés dans le roc ; le bagne, l'école navale, les magasins, l'arsenal, et les formidables batteries dont les feux croisés défendent le passage du *Goulet* et une rade qui a plus de 8 lieues de circuit.

Après deux heures d'escale, le *Saint-Laurent* se dirigea vers le Hâvre ; tous les regards demeuraient attachés sur cette terre des aïeux, dont les champs commencent à reverdir. En passant, les Voyageurs saluaient Notre-Dame-fin-de-terre, bâtie sur la pointe la plus avancée du Finistère ou *fin de terre*. Au-dessous est la pointe du Raz, près la *Baie des Trépassés*, où jamais matelot ne passe sans se rappeler les nombreuses victimes que l'Océan engloutit dans ces parages. Non loin est l'*Enfer de Plogof* où la mer s'engloutit avec un fracas épouvantable. Les rochers du fond, sont d'un rouge vif ; le jeu des vapeurs et de l'écume les fait paraître en mouvement.

Comme prolongement de la pointe du Raz on aperçoit l'île de Sein, autrefois consacrée à une divinité gauloise, et dont les prêtresses, au nombre de neuf, gardaient une virginité perpétuelle.

Bientôt parurent les côtes de St. Brieuc, et au fond de l'anse est le port de St. Malo, d'où partit le navigateur hardi qui découvrit le Canada. Devant eux se dressait le Cap de la Hogue, et en le doublant, la grande jetée de Cherbourg, qui fait de ce port un des premiers ports militaires de la France. En contemplant pour la première fois cette terre de Normandie, à l'entrée du printemps, combien se sont rappelé la chanson de l'exilé, et qui ne frédonna l'air bien connu de ma *Norman lie*, et ce refrain qu'ont chanté tant de fois leurs ancêtres :

J'aime à revoir ma Normandie,
C'est le pays qui m'a donné le jour !

Parfaitement accueillis au Hâvre, où se sont embarqués tant de colons et de missionnaires pour le Canada, ils n'ont fait que traverser Rouen qui rappelle le bûcher de Jeanne d'Arc, et le 4 au soir ils étaient à Paris. Au sortir des wagons, ils prirent leurs rangs sur la plate-forme du Débarcadère, et défilant le long du jardin des plantes et des quais de la Seine, ils traversèrent Paris l'espace d'une lieue, drapeau déployé, saluant en passant les vieilles tours de Notre-Dame où il y a deux siècles les Associés de Montréal, réunis par M. Olier, consacraient à Marie l'île et la colonie de Montréal.

Les spectateurs, arrêtés sur leur passage, admiraient leurs nobles manières et leur bonne tenue, qui arrachait ce cri à l'un des témoins de

ce spectacle : “ Il suffit de les voir, pour reconnaître des gens qui font une œuvre de bien ; le grand sentiment qui les anime se lit sur leurs visages.” (1)

Ils descendirent à l'Hôtel Fénelon et à l'Hôtel St. Joseph, dans le quartier aristocratique du Faubourg Saint Germain, à quelques pas de Saint Sulpice, dont ils purent admirer les tours majestueuses, les galeries élégantes du portail, et la masse colossale et imposante de tout l'édifice.

C'est là que, le lendemain, ils s'assemblèrent pour assister au saint sacrifice. M. Keller, ancien député, les Rédacteurs des principaux journaux religieux, M. Veuillot et toute sa famille, et bon nombre de personnes de distinction s'y étaient rendus pour jouir de cette scène touchante. “ Par les soins de M. le Curé de Saint Sulpice, des places d'honneur leur avaient été réservées du côté de l'Evangile, la vraie place de ceux qui vont combattre pour la justice et pour la vérité.” (2)

“ C'était bien dans cette église, s'écrie l'éloquent Rédacteur de *l'Univers*, que leurs genoux devaient toucher la terre, et leurs fronts s'incliner sous la bénédiction du Dieu de leurs ancêtres. Dans la vieille patrie française, Saint-Sulpice est le lieu natal du Canada. De là furent envoyés les fondateurs, de là sont partis les apôtres. Une pauvre cabaretière, Marie Rousseau, paroissienne de Saint-Sulpice, fut le principal instrument dont Dieu se servit pour pousser la civilisation chrétienne vers ces contrées où l'Eglise la planta de ses mains et l'arrosa de son sang. L'on voit, dans *l'Histoire de M. Olier*, le grand rôle que remplit cette humble femme pour parvenir à une œuvre dont les difficultés ne pouvaient être surmontées que par la foi. Après deux siècles, le Canada se montre fidèle à son origine.

Dans la paroisse de Marie Rousseau, les zouaves pontificaux du Canada ont retrouvé à l'autel un fils de M. Olier. Le vénérable M. Hamon leur a dit la messe, et, après leur avoir donné la bénédiction, les a exhortés avec la même ardeur et le même esprit de foi qui durent animer la parole d'Olier, lorsqu'il envoyait ses frères dans les régions sauvages du Canada.”

Le vénérable M. Hamon ne voulut céder à personne la satisfaction et l'honneur de célébrer la messe pour le succès de leur sainte entreprise. Après la bénédiction du Saint-Sacrement qui suivit le Saint-Sacrifice, M. le curé “ a salué, par quelques paroles sorties du cœur, ces *fils* et ces *frères* ; n'ont-ils pas pris le jour dans une colonie française, et ne l'ont-ils pas volontairement abandonnée pour aller se ranger autour du Père commun des fidèles ? ”—*L'Union*.

Il s'exprima à peu près en ces termes :

“ Le mélange de Français et d'Irlandais a formé au Canada, il y a deux

(1) L. Veuillot.

(2) L'Union.

cents ans, une nation vigoureuse, solidement assise dans la foi et toute remplie du plus généreux dévouement.

“ Nous en avons devant nous un bel exemple. Qui sont ces jeunes gens ! Ils ont quitté leur patrie, leur famille, leurs biens. Pourquoi ? Pour aller défendre l'Eglise et son Chef auguste. Déjà de nobles Canadiens sont tombés à Monte-Libretti et à Mentana. Leur sang a germé. Voici de nouveaux martyrs ! ils ont dit comme Judas Machabée : *Dieu me garde de songer à la vie, lorsque mes frères se sacrifient. . . .* Qu'on ne dise pas qu'il n'y a plus de martyrs et que nos jours ne voient plus de miracles. Ne sont-ils pas prêts pour le dernier et suprême témoignage, ceux qui se dévouent ainsi ? N'est-ce pas un miracle que cet élan qui répond d'un autre hémisphère à l'élan de la France !

“ Oui, vous êtes des martyrs, et la France vous salue. La France, dont vous êtes les fils par le cœur et par cet amour de l'Eglise qui vous entraîne à Rome pour la défense du Christ immortel. Allez donc, nobles enfants, allez glorifier le nom chrétien et illustrer deux patries. Que Dieu, qui a déjà béni votre voyage, vous protège encore. Que tous les chemins vous soient ouverts ; que les vents et les flots vous soient favorables ; que partout à Rome vous fassiez l'édification des peuples, et que vous soyez dignes de vos frères qui ont déjà combattu.”—*L'Univers*.

“ Ainsi, dit M. Veillot, dans la paroisse de Marie Rousseau, les Zouaves pontificaux du Canada ont retrouvé un fils de M. Olier qui leur a donné sa bénédiction, qui les a exhortés avec la même ardeur et la même esprit de foi qui durent animer la parole de M. Olier lorsqu'il envoyait ses frères dans les régions sauvages du Canada.”

Cette éloquente allocution alla vite au cœur de toute l'assemblée, et en sortant de l'église les volontaires trouvèrent la foule émue, rangée sur deux haies, découverte dans l'attitude du respect et de l'admiration.

“ La mère-patrie saluait, au passage, ses enfants oubliés ; quelques personnes firent observer que même en les saluant on les reconnaissait. Une idée semblable vint à presque tout le monde en même temps ; il n'y avait pas une de ces intelligentes physionomies qui n'eut une expression française.”—*Rosier de Marie*.

Un grand nombre de paroissiens de Saint Sulpice les reconduisirent à l'hôtel ; chacun sur le passage faisait ses remarques, un ouvrier dit à ses camarades : “ A la bonne heure, voilà des gens convaincus ! j'aime cela.”—*L'Union*.

Il leur restait quelques heures encore avant leur départ pour Marseille ; ils en profitèrent pour visiter Paris. Les rédacteurs de l'univers s'étaient mis à leur disposition. Divisés en petites troupes, ils eurent le temps de voir Notre-Dame, le Louvre et les Tuileries, les Boulevards, la Madeleine, la barrière de l'Etoile, les Champs-Élysées et la place de la Concorde.

Vers deux heures les volontaires se massèrent dans la cour de l'hôtel

Fénélon ; au moment où ils se mirent en marche, ils furent salués par les plus chaleureux vivats des jeunes catholiques, qui étaient venus porter un dernier témoignage au dévouement des Français du Canada. Pour eux, ils paraissaient vivement émus ; à un signe de M. Taillefer, ils firent entendre trois fois les cris Vive Pie IX ! Vive la France, puis le drapeau s'éleva et ils se mirent en marche.

“ M. le curé de Saint-Sulpice avait voulu aussi bénir une dernière fois les généreux défenseurs du Pape. Silencieux et ravi, il pleurait.”—
L'Univers.

Ils suivirent les Boulevards, et la population curieuse arrêtée sur leur passage demandait : Quels sont ses jeunes gens ? “ Soldats du Pape ” répondaient les jeunes catholiques qui les escortaient ; quelques ouvriers en blouse accueillaient cette réponse d'un éclat de rire, mais ce rire n'avait pas d'échos.

Dans la gare, la foule se pressa autour du bataillon, et écouta avec respect l'explication que M. De Cazes lui donnait de leur drapeau. Le signal du départ se fit entendre : “ Rome nous appelle, nous allons préparer la voie à nos frères, ” s'écrièrent les volontaires en faisant le dernier Adieu, à cette population parisienne qui leur avait fait une réception si sympathique.

Emportés rapidement par la vapeur, ils traversèrent la Brie et la Champagne, patrie de Mr. de Maisonneuve, de Mlle Mance, de Sœur Bourgeois et d'un grand nombre de leurs aïeux ; puis la Bourgogne, qui nous a aussi envoyé de ses enfants, dont les traces ne sont pas effacées. Ils arrivèrent à Lyon dans la matinée du 6 Mars.

Une société d'élite les accueillit à la descente du chemin de fer. A leur tête on distinguait le vénérable Evêque de Charbonnel, M. Sauzet, ancien président de la Chambre des députés, et M. de Laprade, de l'Académie française. Un déjeuner magnifique leur fut offert, après lequel ils visitèrent les principaux quartiers de Lyon, la place Belcourt, la rue impériale ; de là ils se rendirent à la Primatiale et après avoir admiré la vieille cathédrale du XII siècle, ils se présentèrent dans la cour d'honneur de l'Archevêché, et là, s'étant agenouillés, le vénérable cardinal de Bonald parut au balcon et leur donna sa bénédiction.

Une députation des dames de Lyon les attendaient à la gare, Madame de Laquenille et Mademoiselle des Portes, présentèrent à leur commandant un magnifique bouquet aux couleurs pontificales. M. Taillefer répondit par les plus chaleureuses paroles de remerciement. Le départ se fit aux cris de Vive Pie IX ! Vive la France ! Vive le Canada.

M. de Laprade n'a pas voulu laisser partir les volontaires Canadiens sans leur adresser, au nom de la France, un fraternel adieu, par une ode digne de ses plus belles inspirations.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN.

(Devise du Canada, inscrite sur le drapeau des volontaires.)

Allez votre chemin, Français du Nouveau- [Monde !	Ce chemin des martyrs, qu'ils ont fait tant [de fois ;
Race de nos aïeux tout à coup ranimés, Allez, laissant chez nous une trace féconde, Offrir un noble sang au Dieu que vous aimez.	Gardez Rome éternelle au plus clément des [maîtres,
De nos jeunes croisés vous êtes deux fois [frères,	Allez, comme eux, souffrir, mourir pour la [justice.
Marchez aux même cris et dans les mêmes [rangs,	Notre Europe est livrée aux plus sombres [hasards ;
Faisant dire comme eux par vos œuvres [guerrières :	Au seuil de l'avenir, il faut que l'on choisisse Entre le jong du Christ et celui des Césars.
Quand Dieu frappe un grand coup, c'est de [la main des Francs.	Libres soldats, nourris près d'une république, Fils d'une terre où l'homme a toute sa fierté, Vous témoignez, au nom de la jeune Amé- [rique,
De l'Océan dompté vous connaissez la route ; Vous ne portez le frein d'aucune injuste foi ; Venez donc et montrez à l'Europe qui doute, La jeune liberté servant la vieille foi.	A la fois pour le Christ et pour la liberté.
Lorsqu'hier, étonnant et charmant notre [ville,	Portez au Roi Pasteur votre sang et nos [larmes :
Comme chez des amis, joyeux et familiers, Vous marchiez, jeunes gens au port mâle et [tranquille,	Nos droits sont dans le sien confondus au- [jourd'hui.
J'ai reconnu le sang de nos preux chevaliers.	Vous, qui baisez les pieds de ce Vieillard [sans armes,
C'était leur franc visage et leur allure [franche,	Nul César ne vous voit inclinés devant lui.
Toute l'antique France en un vivant miroir, Tout : leur sainte devise et leur bannière [blanche,	Amis, de vos forêts, à travers notre France, Je ne sais quel parfum se répand sur vos [pas.
Et ce noble parler sentant son vieux terroir,	Une clarté vous suit, une fraîche espérance, Un sacré souvenir qui ne périra pas.
Oui, c'est le même sang et le même génie Gardés purs et sauvés de nos récents tra- [vers.	Vous nous laissez heureux d'avoir revu des [frères,
La France d'autrefois alerte et rajeunie Par la liberté sainte et la vie aux déserts.	Fiers d'avoir pu serrer votre loyale main. Dieu vous aime !... il fera tomber les vents [contraires ;
Allez votre chemin, celui de nos ancêtres,	Français du Nouveau-Monde, allez votre [chemin !

Lyon, 6 mars 1868.

VICTOR DE LAPRADE.

En quelques instants nos voyageurs furent à Vienne, une des plus anciennes villes des Gaules, le berceau de l'Eglise de France, où mourut Pilate exilé par Tibère, après la mort du Sauveur, où Clément X abolit l'ordre des Templiers.

Ils traversèrent Valence où mourut Pie VI en captivité ; (1799.) Orange, célèbre par l'arc élevé à Marius à la suite de la victoire sur les Teutons et les Cimbres, et plus encore par ses conciles ; Avignon, séjour des Papes pendant 72 ans, et dont on voit le palais colossal élevé sur le *roc des Dous* ; à 4 lieues, est la fontaine de Vaucluse immortalisée par Pétrarque ; Arles fondé 2000 avant l'ère chrétienne, autrefois métropole de toutes

les Gaules, séjour de Constantin, successivement capitale de la Provence et de la Bourgogne et lieu de plusieurs célèbres conciles. Ils étaient alors en pleine Provence, admirable contrée couverte d'oliviers, de grenadiers, d'orangers, entremêlés de champs de vigne et de blés magnifiques ; encore quelques heures et ils allaient voir Marseille, dont les tempêtes n'ont jamais troublé le port ; Marseille, dans les anciens, l'Athènes des Gaules et l'école d'éloquence des Romains, aujourd'hui le centre du commerce de tout le Levant, immortalisée par le dévouement de son saint évêque de Belzunce pendant la peste de 1720.

A leur entrée dans la ville, les Zouaves se formèrent en ordre et se dirigèrent vers les quatre hôtels entre lesquels il fallut les répartir. Le lendemain, à 11 heures, ils montèrent à Notre-Dame de la Garde mettre leur voyage sous la protection de l'Etoile des mers, ils y chantèrent l'*Ave Maris Stella* et plusieurs cantiques français, avec un entrain qui fit une profonde impression sur tous les spectateurs. Nous laissons à la *Gazette du Midi* le soin de nous raconter le reste de leur séjour à Marseille. On lit dans le numéro du 10 Mars :

“ Nous avons donné le récit de l'arrivée des volontaires canadiens dans notre ville. Samedi, après avoir entendu la messe au sanctuaire de Notre-Dame de la Garde, ils sont allés offrir leurs hommages à Mgr l'évêque de Marseille, qui les a accueillis avec une affection toute paternelle. Mgr Place a adressé à ces glorieux chevaliers de l'Eglise de touchantes paroles ; et pressant, tour à tour sur son cœur, le commandant de ces hommes d'élite et le porte-enseigne, il leur a donné le baiser de paix et de reconnaissance ; puis Sa Grandeur a chaleureusement exprimé à tous la joie que faisait ressentir aux catholiques le spectacle de leur sublime dévouement. Dans la soirée, le Cercle Religieux s'était préparé à les recevoir ; ils ont visité avec intérêt les principales salles du Cercle et il leur a été offert de pieux souvenirs de leur passage à Merseille. Les zouaves pontificaux, aujourd'hui en congé dans notre ville, s'étaient rendus dans cette réunion, revêtus de leur uniforme, qui sera aussi bientôt celui des Canadiens. A leur retour, ceux-ci étaient attendus à l'hôtel Beauveau par plusieurs notabilités de notre ville, parmi lesquelles on remarquait quelques dames de la plus haute distinction. L'une de ces dernières, Mme la comtesse Guillaume de Sabran Pontevès, a présenté aux volontaires un magnifique bouquet aux couleurs pontificales, sur lequel on lisait en lettres de fleurs : *Vive Pie IX!* En leur remettant ce témoignage, Mme la comtesse de Sabran a prononcé quelques mots émus, qui étaient, on peut le dire, l'expression des nobles sentiments des femmes chrétiennes et françaises envers les valeureux champions du siège pontifical :

“ Recevez, commandant, ce bouquet aux couleurs si chères, comme témoignage de notre dévouement au St.-Père et de notre sympathie pour vous et vos héroïques compagnons.”

Le commandant, M. Taillefer, a répondu avec la fermeté du militaire et le tact de l'homme de bonne compagnie :

“ Ce précieux souvenir nous est un second drapeau. Français par le souvenir et par le sang, nous sommes profondément touchés de l'accueil que nous recevons dans notre mère-patrie. Et vous, mesdames, vous nous rappelez nos mères et nos sœurs, qui nous ont bénis et qui nous accompagnent de leurs prières. Nous aimons la paix ; nous désirons la paix : c'est dans cette paix que nous vous remercions aujourd'hui, mais si elle venait à être troublée, oh ! alors notre reconnaissance se montrerait sur le champ de bataille.”

Toutes les personnes présentes ont porté ensuite la santé du comité catholique de Marseille.

Le départ était fixé au lendemain, dimanche. A six heures et demie, les Canadiens se réunissaient à l'église des Augustins pour assister à la messe. Avec un ensemble parfait, ils ont chanté en chœur le saint cantique : *Que cette voûte retentisse !* puis, avant de quitter l'église, ils ont entonné l'*Ave Maris Stella*, invoquant avec confiance la protection de celle que les marins et les soldats ne prient jamais en vain.

L'embarquement avait été fixé à huit heures du matin. A ce moment ils se sont rendus au port de la Joliette par la Cannebière et la rue Impériale, recevant partout, sur leur passage, les adieux d'une foule sympathique qui formait la haie. Cette foule s'était transportée plus nombreuse aux alentours du port où stationnait le paquebot. Là les manifestations ont redoublé d'éclat. Chaque volontaire était salué par de nombreux vivats, lorsqu'il se disposait à gagner le bord. Les cris ont éclaté avec plus d'énergie encore, à l'instant où le porte-drapeau s'est mis en mouvement. Mais ces manifestations prolongées ont exaspéré quelques garibaldiens égarés dans une foule, avec laquelle ils auraient dû au moins éviter de se confondre, si, malgré leur hostilité, ils avaient été capables de comprendre ce qu'il y a de grandeur dans le dévouement de la jeunesse catholique. Ces étrangers n'ont su ni s'éloigner d'un spectacle qui n'était point fait pour eux, ni contenir leurs sentiments haineux qui hurlaient de se rencontrer avec l'explosion universelle des sympathies populaires. Les cinq ou six coups de sifflets qui ont été entendus étaient timides, isolés. Un des siffleurs a eu la mauvaise chance de se trouver auprès du commandant. Celui-ci l'interpellant avec vivacité : Qui sifflez-vous ? lui a-t-il dit.—Ce ne sont pas vos hommes, c'est votre drapeau !—Ah ! c'est notre drapeau ! Je ne m'inquiéteraï guère si vous ne siffiez que moi. Mais je suis jaloux de notre drapeau. Venez donc vous incliner devant lui et réparer votre insulte !—Pendant ce rapide dialogue, le commandant retenait le siffleur qui fut contraint de baisser humblement la tête devant le drapeau des volontaires du Canada, et rejeté ensuite, d'un bras vigoureux, derrière les rangs de la foule indignée. Cet homme, disons-le à la louange de notre pays et de notre cité, n'était ni marseillais, ni français.

Dans cette circonstance, nous aimons à constater que la police a bien fait son devoir. M. Migeon, qui est resté sur les lieux depuis l'heure de l'embarquement jusqu'à celle du départ, a adressé aux quelques siffleurs des reproches fortement accentués et leur a fait observer qu'ils avaient manqué grossièrement au devoir de l'hospitalité

Mais, nous le répétons, il n'y a pas eu un seul marseillais parmi eux ; tous étrangers, ils feront bien de se souvenir qu'ils ont intérêt à ne pas froisser le sentiment d'une population à laquelle ils doivent leurs moyens d'existence et à ne pas abuser de l'indulgente hospitalité qu'ils reçoivent eux-mêmes.

En montant sur le paquebot, les volontaires canadiens ont précieusement emporté avec eux les trois bouquets d'honneur qui leur ont été offerts à Paris, Lyon et Marseille.

Le départ n'a eu lieu qu'à onze heures du matin. Depuis huit heures, la foule se pressait sur les quais ; elle a attendu le dernier instant, voulant accompagner de ses adieux le paquebot. Le spectacle à ce moment a été grandiose. De toutes parts, les applaudissements, les cris éclataient ; les mouchoirs s'agitaient sur les quais, à la passe de la Joliette et à l'extrémité du phare. Pendant ce temps, le navire sortait majestueusement du port ; les Canadiens réunis sur la dunette saluaient avec leurs bérets ; au milieu d'eux, et auprès du drapeau français, flottait leur magnifique étendard qui, fidèle à sa devise, les conduit maintenant sur le chemin de la Ville-Eternelle. *Vive les zouaves pontificaux ! vive le pontife-roi ! vive le Canada !* leur criaient-ils. Et ils répondaient avec une voix vibrante, que le bruit des vagues n'empêchait pas de retentir dans les airs : *Vive Pie IX ! vive la France ! vive Marseille !*

Longtemps ils demeurèrent debout sur la dunette du vaisseau contemplant cette foule sympathique et cette terre amie qui s'enfuyait derrière eux, et le magnifique panorama de Marseille dont le regard saisissait mieux l'ensemble à mesure que l'on s'éloignait du rivage ; le fort St. Nicolas et les bastions du port St. Jean, ouvrage du bon roi René, dont la mémoire est si chère aux Provençaux : Ces tours, ces clochers, ces mats de vaisseaux, se détachant de la masse des habitations, et se perdant dans les airs : Cette colline et le fort de Notre-Dame de la Garde qui renferme la chapelle vénérée de la Vierge si chère à tous les marins de la Provence, et cette ceinture de pics et de montagnes bleuâtres qui couronne et encadre à l'horizon ce magnifique tableau.

Le lendemain de bon matin ils doublaient la pointe nord de la Corse, patrie de Napoléon 1er ; et bientôt ils aperçurent l'île d'Elbe qui en 1815 servit, quelques mois, de prison au vainqueur de l'Europe. Enfin après 36 heures de navigation, ils jetèrent l'ancre dans le port de Civita-Vecchia, et saluèrent la terre d'Italie.

Leurs jeunes amis étaient accourus de Rome au-devant d'eux jusqu'au

vaisseau ; combien ils furent heureux de se revoir et de s'embrasser. Le lendemain, 10 Mars, ils prenaient le chemin de fer et couraient vers la Ville-Eternelle. Au débarcadère, ils furent accueillis par le Ministre des Armes, accompagné de plusieurs Officiers, et par le corps de musique des Zouaves Pontificaux. Ils se mirent en marche, drapeau déployé, par les rues de la ville sainte, entre deux haies de citoyens qui les saluaient à leur passage. Au château St. Ange le poste leur rendit les honneurs militaires. Quand ils passèrent devant le Vatican, le Souverain-Pontife parut au balcon, et leur donna sa bénédiction en s'écriant : Cette terre du Canada est une *terre privilégiée*. Pour eux, ils étaient ivres de joie et pleuraient d'allégresse.

Quelques instants après, leurs pas retentissaient sous la vaste coupole de Saint Pierre, leurs genoux fléchissaient devant la confession du Prince des Apôtres. Après avoir prié quelques instants et renouvelé leur sacrifice, avec un enthousiasme qui se sent mieux qu'il ne se décrit, ils furent conduits aux casernes, et quelques jours après signèrent leur engagement ; ils furent enrégimentés et divisés parmi les divers corps de l'armée Pontificale, où ils s'exercent en attendant le grand jour de la bataille, qui malheureusement, du moins c'est à craindre, ne se fera pas longtemps attendre.

L'heureux succès de ce voyage, ils le doivent aux prières ferventes de tant de familles canadiennes ; aux supplications de nos communautés religieuses, de notre clergé et de nos Pontifes vénérés qui n'ont pas cessé de monter au ciel depuis le jour de leur départ, et ne cesseront point jusqu'à leur retour glorieux.

D'autres partent encore chaque jour et partiront encore pour aller les rejoindre ; nous leur souhaitons une réussite aussi belle, quoique peuvent dire certains esprits intolérants que Son Excellence le Ministre de la Guerre a dernièrement mis à la raison dans le parlement fédéral avec autant de fermeté que de noblesse et d'élévation de sentiments.

Montréal, 5 avril 1868.

CHRONIQUE.

- I. Le mouvement religieux à Montréal.—Le songe de l'Aveugle et la petite histoire.—Le deuil au Collège de St. Thérèse.—Les Orgues de St. Jacques.
- II. Un bel exemple.—Le dévouement catholique.—Le futur Concile, les nouveaux Cardinaux.—Progrès de la Religion en Amérique.
- III. La France et le Saint-Siège.—Le Prince Napoléon.—Les embarras de l'Angleterre.—La maladie de M. de Bismark.—Les exploits de M. de Beust.—La Russie et les Chrétiens d'Orient.—L'Italie est sage, pourquoi?—Etats divers.—Le Président Johnson.

I.

Le mouvement religieux dans notre bonne ville de Montréal a été très-actif pendant la station du carême qui vient de se terminer. Les retraites,

les prédications ont été plus suivies que jamais ; les églises n'ont cessé de se remplir ; les fruits ont été abondants, le sacrifice que le Canada a fait en envoyant ses enfants à la défense du Saint-Siège attire sur lui les bénédictions du ciel.

La Neuvaine de Saint François-Xavier, commencée à Notre-Dame le 4 Mars, s'est terminée avec autant d'éclat qu'elle avait eu d'entrain. Chaque matin on se pressait pour entendre les éloquents instructions de M. l'abbé Colin, sur l'éducation dans la famille, et l'on se resouvient ce discours du second dimanche de carême, sur l'autorité, les obligations et l'influence du père dans la famille, qui a si profondément ému et touché l'immense auditoire accouru pour l'entendre, et où tous les rangs de la société mont-réalaise étaient si dignement représentés.

Le soir, la foule accourait avec non moins d'empressement, aux conférences données par MM. Giband et Martineau, avec autant d'éloquence que d'agréments et de profondeur. Elles ont eu pour objet les accusations ordinairement portées contre l'Eglise, d'être hostile au progrès, à la science, et d'être intolérante et... celles que l'on fait en particulier contre la confession.

Le témoignage le plus incontestable des fruits de ces exercices a été le grand nombre de confessions et de retours auxquels ils ont donné lieu, et qui ont dépassé ce que l'on n'avait pu voir les années précédentes.

Tel a été le résultat heureux pour la piété, de ces conférences que quelque *Perrin-Dandin* a dédaigneusement appelées "bonnes pour le peuple." Comme si le bon sens populaire n'avait d'étroites affinités avec le talent et le génie. Ce n'est pas la phrase fardée, sonore et creuse qui est l'éloquence, mais la parole du cœur : *Pectus est quod disertos facit*. C'est le cœur qui rend éloquent, ont dit les anciens, les modernes l'ont répété après eux. Pour le comprendre, un peu d'esprit suffit : Pour le sentir, il faut autre chose.

Après la Neuvaine est venue la fête de l'*Union de Prières*, œuvre admirable et digne de tous les encouragements qu'elle reçoit. Depuis sa fondation, les *Services* qu'elle fait célébrer pour les défunts ont plus que décuplé ; le nombre des Associés s'est augmenté dans une proportion plus grande encore. C'est le Rev. Messire Gagnier, curé d'Huntingdon, qui a donné, avec beaucoup d'onction, le discours de circonstance.

En même temps aux Tanneries et à Toutes-Grâces, les retraites annuelles inaugurées pour toutes les classes et continuées avec tant de fruits par MM. Mercier, Lacan, Granjon et Colin, se sont renouvelées cette année avec avantage. M. Desrochers, professeur au Collège de Montréal, a prêché avec succès et bénédiction la retraite de Saint Joseph.

Une retraite a été également prêchée à la prison, et a fait sentir le besoin de fonder une maison de refuge pour ces pauvres filles qui, au sortir de leur détention, se trouvent malheureusement sans asile, parce que

personne ne peut les recueillir. La Religion les prendra sous sa protection, et c'est pour fonder cette maison nouvelle que Mgr. de Montréal vient de publier un mandement annonçant des quêtes dans le but de favoriser cette charitable entreprise.

Une autre œuvre de charité, non moins intéressante, est à la veille de prendre de plus grands développements. C'est celle des *Jeunes Aveugles* de l'Asile Nazareth, au profit de laquelle s'est donnée une charmante soirée dont la *Minerve* nous a dit le succès.

Nous lisons dans le numéro du 19 mars :

“ Il y a eu, hier soir, une très-intéressante soirée à l'Asile Nazareth, due au zèle tout évangélique de M. l'Abbé Martineau. Un auditoire nombreux se pressait dans l'enceinte réservée pour cette petite fête de famille, et en y ajoutant le produit d'une quête faite dans la salle et la vente des objets dûs au travail nouveau des aveugles, la recette a été très-satisfaisante.

“ A la fin de la séance, le Rév. M. Rousselot, curé de Montréal, a invité le public à prendre part à une œuvre toute chrétienne et humanitaire ; celle de construire un asile convenable dans ses proportions pour recevoir les sourds-muets. Il a invité les personnes riches et généreuses à continuer leurs libéralités si connues pour une telle entreprise et il n'y a pas de doute qu'une œuvre aussi louable recevra le concours de tous les catholiques à l'aise.

“ Le programme de la soirée était charmant. MM. Maillet, Payette, Christin et Lamothe, ont donné de superbes chants montagnards ; et une habile combinaison dialoguée de nos chansons canadiennes a eu un succès fou.

“ Une jeune aveugle a récité une pièce de poésie inédite sur une orpheline aveugle, qui a produit un effet magique parce que l'enfant chargée de ce rôle s'est tellement impressionnée que les sanglots l'ont arrêtée au milieu de son début. Cet incident a excité l'attendrissement de tout l'auditoire.

“ Une autre aveugle est venue au piano accompagner une chanson chantée par deux autres aveugles, et un jeune garçon, privé également de la vue, complétait l'accompagnement sur le violon. Ces enfants se sont acquittés de leur rôle avec beaucoup de succès.

“ Il n'était pas moins intéressant d'entendre un enfant de huit ans, nous lire un passage en palpant les caractères piqués dans un livre spécial. Il lit aussi couramment que le ferait un enfant de son âge, ayant l'usage de la vue.

“ Le Rév. M. Martineau a vivement touché l'auditoire par des récits racontés avec un talent inouï, et son éloquence n'a pas peu contribué à exciter la générosité de l'auditoire.

“ Deux Dames ainsi que MM. J. Boucher, J. A. Boucher, Dr. Leclerc,

Lavigne et Mailloux ont également mis leur talent au service de l'Asile pour cette occasion.

“ Le succès de la soirée a été complet.”

Nous rapportons ici les deux pièces de poésie pleines de fraîcheur et de sentiment, qui ont si vivement ému l'auditoire, et que nous devons à l'obligeance bien connue de l'auteur.

LE SONGE DE L'AVEUGLE.

J'étais assise un soir au pied de la colline	Il me dit : “ dors en paix ; chasse bien loin
Où ma mère souvent avait conduit mes pas.	[l'effroi,
Ma mère bien-aimée, elle était morte, hélas !	Je tiens auprès de toi la place de ta mère.”
Laissant sa chère enfant pauvre, aveugle,	Et puis il me montra, dans un rêve bien
[orpheline.	[doux,
Oh ! que mon petit cœur était gros de cha-	Des hommes bienfaisants, des femmes géné-
[grin !	[reuses
J'étais seule ici-bas... Des pleurs en abon-	Versant à pleines mains leurs aumônes
[dance	[pieuses
De mes deux yeux éteints ruisselaient en	Et donnant sans compter tous leurs trésors
[silence...]	pour nous.
Je pleurai bien longtemps : puis, au bord du	Je vis une maison s'élever grande et belle :
[chemin,	Sur la porte on lisait : Asile aux malheureux.
Ma tête s'inclina sous ma douleur amère ;	L'orpheline trouve un père, et l'aveugle des
Mon front pour oreiller rencontra le gazon ;	[yeux...]
Bientôt le bruit du soir devint un vague son,	Et mon ange couvrait la maison de son aile.
Et puis je m'endormis en pensant à ma	Et la maison entière était pleine d'enfants
[mère...]	Comme moi dans la nuit... Et leur troupe
Pendant que je dormais, il me sembla voir	[joyeuse
[Dieu	Me dit : viens avec nous, viens, tu seras heu-
Entouré, dans le ciel, de ses légions d'anges:	[reuse...]
Il imposa silence à leurs douces louanges..	Et moi je partageais leur travail et leurs
Ma mère, à deux genoux, priaît dans le saint	[chants.
[lieu.	On m'apprit à voir Dieu, le louer, le con-
Mère, c'était bien toi!!! Si j'avais eu des	[naître :
[ailes	Sans voir, je pus bientôt, avec mes petits
Vite j'aurais volé vers le beau Paradis...]	[doigts,
Le bon Dieu l'écoutait : Il commanda : Je vis	Travailler, lire, écrire ; et joyeuse ma voix
Un ange s'élançant des voûtes éternelles.	Redit un chant d'amour à notre commun
Qu'il était beau, cet ange ! On dit que le	[Maître.
[soleil	Et mon ange me dit : Sois heureuse en ce
Brille avec tant d'éclat qu'il fascine la vue	[lieu :
Quand ses rayons de flamme inondent l'é-	Aime tes bienfaiteurs ; tu leur dois l'allé-
[tendue.	[gresse
Mon ange était plus beau, son front bien	Dont ton cœur est rempli ; moi, mon devoir
[plus vermeil !	[me presse ;
Il abaissa son vol doucement vers la terre ;	Je vais graver leurs noms au livre du bon
Son pied sur le gazon se posa près de moi ;	[Dieu

LA PETITE HISTOIRE DE L'AVEUGLE.

Je viens vous dire simplement
 Une histoire qu'on m'a contée :
 C'est un petit fait bien touchant.
 Dans un buisson, sous la feuillée,
 Un petit oiseau fit son nid :
 C'était un nid petit, petit.
 Mais bientôt toute une famille
 Naquit dans le petit château.
 O Dieu, comme elle était gentille,
 La chère et joyeuse famille
 De mon cher bon petit oiseau !
 La maman toute la journée
 Allait, venait, bien empressée,

Pour ses chers petits oisillons.
 Elle apportait des moucherons,
 Des vers, quelque petite graine,
 Qu'elle allait chercher dans la plaine...
 Tout allait au mieux... quand un jour
 En sortant, la petite mère
 Tomba sous le bec d'un vautour
 Qui la dévora toute entière...
 Que deviendra mon petit nid ?
 Mon Dieu, grâce !!! Dieu m'entendit :
 La chère petite nitée
 Ignorait encor son malheur,
 Et j'aperçois, sous la feuillée,

Un nouvel oiseau voyageur.
 Je me cache, et dans le silence
 J'examine ce qu'il fera.
 Il part... Dieu sait s'il reviendra....
 Il revient... Douce Providence,
 Vous sauvez les petits oiseaux,
 Car il apporte en abondance
 Des graines et des vermisseaux.
 Ainsi s'éleva la nitée,

Jnsqu'au jour où, prenant volée,
 Elle disparut dans les cieux....
 Mes bonnes Dames, chers Messieurs,
 Ma petite histoire est bien claire....
 Nous, nous sommes les oisillons :
 Vous, vous avez des cœurs si bons,
 Que vous nous tenez lieu de mère....
 Nous vivons tous de vos bienfaits,
 Avec vous on ne meurt jamais !!!

C'est avec plaisir que nous avons appris la promotion de M. Laroque, au grade de chevalier de l'Ordre de Pie IX, et l'avancement de Messieurs Desilets et Prendergast. Mais c'est avec une tristesse profonde que nous avons reçu la triste nouvelle de la mort du très-estimable M. Dagenais, supérieur du collège de Ste. Thérèse et curé de la paroisse. Il était né le 3 Avril 1821 à Ste Rose, d'une famille aisée et respectable par ses vertus. *Enfant qui n'était pas fait pour le monde*, il fut un modèle dès son jeune âge. Au collège, il fut élève sérieux et réfléchi, professeur laborieux et intelligent; à la paroisse, prêtre zélé et curé dévoué comme un père à ses paroissiens. Il laisse après lui des œuvres qui feront vivre sa mémoire, et cette mémoire sera toujours chère à ceux qui ont connu cette vie "ou tout s'enchaînait à la règle, où rien n'était laissé au hasard ni au caprice, où tous les jours se suivaient comme les pages d'un beau livre." (1)

L'affluence qui a honoré ses funérailles, témoigne des regrets que ce vénérable prêtre a laissés dans tous les cœurs.

C'est le 7 de ce mois qu'ont été inaugurées les nouvelles Orgues de Saint Jacques, dont les artistes et les connaisseurs se montrent très-satisfaits. Le facteur est M. Mitchell: mais plusieurs jeux ont été importés de France et de New-York. Le comité mérite tout éloge pour avoir conduit en si peu de temps cette belle œuvre à si bonne fin.

II.

Rome, la Maîtresse et la Mère de toutes les Eglises, vient de donner au monde chrétien un magnifique exemple qui sera sans doute suivi dans les autres pays catholiques.

Le 30 janvier, deux cents dames romaines, de la Congrégation des Enfants de Marie, ont été se jeter aux pieds du Souverain-Pontife, lui protestant qu'elles avaient été touchées de ses avertissements sur la modestie à garder dans les églises, et qu'elles étaient déterminées à renoncer à ce luxe indécent et ruineux dont les dangers leur avaient été signalés dans la Bulle de Sa Sainteté, que nous avons citée dans le No. du 15 février. Elles présentèrent ensuite leurs présents: huit corbeilles de linge d'autel, d'ornements et de vases sacrés pour les églises pillées

(1) M. Mantel.

dans la dernière invasion des Garibaldiens. Pie IX accueillit ces dames généreuses, qui foulent ainsi le respect humain, et les préjugés de la mode, avec sa bonté et son affabilité ordinaire : il les a remerciées de leurs présents, les a félicitées de leur démarche, leur a recommandé de faire régner la modestie non-seulement dans les églises, mais aussi dans les soirées, et leur conseillant d'employer à cet effet leurs exemples et leurs conseils ; il n'a pas dédaigné de leur raconter une anecdote qui remonte aux premiers temps de son cardinalat, et que nous trouvons dans un journal de Rome.

“ J'avais, dit le Saint-Père, une visite à faire à un grand seigneur de la diplomatie. Sa femme, très-considérée dans Rome, me reçut avec d'autant plus de politesse, que je l'avais prévenue ; la voyant si bien disposée, je crus l'occasion favorable pour lui insinuer le bien qu'elle pourrait faire par ses exhortations et ses exemples, si elle s'efforçait de persuader aux dames de la société d'adopter une mise convenable et modeste.”

“ Hélas ! éminence, me répondit-elle, le nombre de celles à qui ces avis seraient utiles est bien grand ! la plupart des femmes se laissent entraîner par la *vanité et le respect humain*.” “ Voilà les deux grands ennemis de la modestie, la *vanité et le respect humain* ! il faut mépriser la première et vaincre le second, et c'est votre œuvre à vous, mes filles ; la valeur que vous avez devant Dieu est celle que vous donnent vos œuvres. Les paroles des plus zélés prédicateurs produiront peu d'effet, si vous ne leur prêtez votre concours. Mais vous pouvez tout pour la grande cause de la modestie, si vous mettez en action les moyens qui sont à votre disposition, les paroles insinuant et l'exemple.”

Pie IX, après avoir béni de nouveau ces ferventes chrétiennes qui appartiennent aux premières familles de Rome, les congédia enchantées de cette réception bienveillante et plus résolues que jamais à tenir leur promesse. Puissent-elles, au Canada, avoir de nombreuses imitatrices. Les mœurs y gagneront encore, les familles jouiront d'une plus grande aisance, les pauvres y trouveront leur soulagement, les enfants n'en seront que mieux élevés, la paix et la prospérité du foyer domestique n'en seront que plus assurées.

Les fortifications de Rome sont achevées : on fortifie aujourd'hui Monte-Rotundo, dont la dernière campagne a fait connaître l'importance. Les enrôlements continuent en Europe, et l'Episcopat Hongrois envoie à Rome trois escadrons de Hussards qui serviront à ses frais. Partout l'on comprend que la cause du Saint-Siège est celle de la civilisation, et trouve des sympathies là d'où elle n'en pouvait espérer.

Des protestants, des juifs même, viennent de demander à servir dans l'armée du Pape Oui, un juif ! le comité Hollandais l'a refusé, et il est venu à Rome à ses frais.

Je suis Israélite, a-t-il dit, mais ce n'est pas seulement la cause de la

foi catholique qui est engagée à Rome, c'est aussi celle de l'honneur, de la conservation du monde et de ses intérêts qui va y être décidée, et je demande à la défendre.

On dit que le Pape consulté a ordonné de recevoir ce juif dans l'armée.

Si l'on a droit de reprocher à notre siècle des préoccupations trop matérielles, il faut avouer également qu'il a de beaux dévouements, et que les âges futurs admireront et la générosité avec laquelle les défenseurs du Saint-Siège ont versé leur sang sur les champs de bataille, et celle non moins grande avec laquelle les fidèles sont venus au secours de la détresse du trésor Pontifical.

Aujourd'hui le denier de Saint-Pierre a produit 62,000,000 de francs, et la France y a contribué pour la moitié. Si l'on ajoute à cette somme le produit des emprunts Pontificaux, ce sont 228,000,000 que la catholicité a versé dans la caisse Pontificale, et grâce à ce secours les intérêts de la dette ont été comblés. Ne nous décourageons pas, cependant, et ne croyons pas que tout est fait.

Depuis que le Souverain-Pontife a été dépouillé de ses plus riches provinces, il est hors d'état de supporter les charges de sa couronne. L'Italie, il est vrai, a promis de payer les 17 millions qu'elle doit au gouvernement pontifical, pour le remboursement de la dette afférente aux quinze provinces envahies, mais les paiera-t-elle ? est-elle de bonne foi, et même le pourra-t-elle, lorsqu'elle court à la banqueroute ? et si elle ne satisfait pas à ses obligations, ce sera un déficit énorme dans le trésor romain. Qui le comblera, sinon la charité des fidèles ! L'entretien seul de l'armée pontificale coûte plus de seize millions ; qui pourvoiera à cet entretien, si ce n'est le monde catholique qui, nous l'espérons, soutiendra le Père commun des enfants de l'Eglise, jusqu'au jour plus heureux où il sera donné à l'illustre Pie IX de les bénir au sein de la prospérité, avec toute la reconnaissance de son grand cœur. N'est-ce pas à cause de nous qu'il supporte si noblement cette détresse ? N'est-ce pas pour nous conserver les biens de l'ordre surnaturel, la vérité, la morale, la civilisation chrétienne ? Donnons-lui donc les biens de notre superflu et le fruit de nos épargnes. Jamais nous ne placerons nos capitaux à plus sûrs et à plus forts intérêts.

La grande préoccupation de Pie IX est la convocation du prochain Concile œcuménique. Les travaux préparatoires se poursuivent avec une grande activité. Des hommes du plus grand mérite, dans toutes les branches de la science ecclésiastique, sont convoqués de tous les points de l'Europe pour y prendre part.

Huit sections tiennent régulièrement leurs séances dans le palais des Cardinaux, qui les président et préparent, à l'ombre vigilante du trône pontifical, les questions que doit agiter ce concile universel, qui sera l'évènement le plus considérable de ce siècle.

Le Christianisme traverse une crise terrible, et avec lui le monde entier ; il suffit, pour le comprendre, de quelques réflexions.

Ce n'est plus seulement l'autorité de l'Eglise, ce ne sont plus quelques points détachés de son dogme, de sa morale, de sa discipline ou de son culte qui sont ici attaqués, c'est la Révélation chrétienne dans son ensemble, c'est tout l'ordre surnaturel et divin, toute religion, quelle qu'elle soit qui croit à la Divinité, à la spiritualité de l'âme, à la vie future.

Pour renverser ces antiques bases de toutes les croyances religieuses de l'humanité, une monstrueuse conjuration s'est formée, ralliant dans son sein, toutes les sciences, l'histoire, la philosophie, toutes les branches, sciences naturelles, morales et politiques, dont les principes et les faits ont été faussés par ignorance et mauvaise foi dans le dessein d'égarer la raison humaine.

Organisée en Angleterre d'abord dès le XVIII^e siècle, elle a franchi le détroit avec Voltaire et s'est implantée en France par l'Encyclopédie ; en Allemagne par la Philosophie de Kant et de Hégel ; en Belgique par les Solidaires ; en Italie par les Carbonari, et aujourd'hui elle convoque le monde entier à l'infâme banquet du matérialisme, et aux libertés de la république Universelle.

Les Apologistes n'ont pas manqué à l'Eglise dans ces derniers temps d'épreuves. Les bases historiques du christianisme, passées au crible de la critique moderne, sont sorties victorieuses et inébranlables de la lutte. Les sciences étudiées avec plus d'impartialité, ont rendu un éclatant témoignage à la vivacité du récit de Moïse. La Philosophie, ramenée à ses véritables principes par l'étude approfondie des docteurs chrétiens, a fait monter le rouge au front de l'athéisme et du matérialisme modernes. Enfin, on entrevoit le jour où les sciences sociales et économiques, établies sur les principes éternels de la justice et du droit, apporteront leur pierre à ce magnifique monument qui s'élève à la gloire de la vraie Religion.

“ Mais ce qui manque encore à ce gigantesque ensemble de travaux, c'est une direction suprême, infaillible, qui leur imprime ce grand caractère d'unité qui relie tout au plan divin et providentiel. Voilà précisément ce que le Concile Universel est appelé à accomplir, et c'est ainsi que sa mission devient une mission de réédification du monde moderne tout entier.” (Chevé.)

Quand la voix de la chrétienté entière, de tant d'illustres prélats, de tant de savants de tout ordre, appuyés sur dix-huit siècles de traditions glorieuses, assistés de l'Esprit infaillible dans ses oracles, aura solennellement proclamé, par la bouche du Successeur de Pierre, de celui qui a été confirmé dans la foi, la croyance de deux cents cinquante millions de catholiques, en face de toutes les négations de la révolution et de la fausse science ; elle aura affranchi les âmes, des ténèbres vomies par une bouche de blasphème, qui égare ; elle aura de nouveau fait briller la lumière sur tous les chemins qui conduisent à la vérité.

Il est temps que cette voix parle, et c'est pourquoi on lui ordonne de

parler. Les peuples, depuis plus de deux siècles, ont fait une assez triste expérience de ce que peuvent pour leur bonheur, ces faux juges de la science et du progrès matériel : il est temps qu'ils reviennent se ranger autour de ce brillant flambeau de la vérité que le Christ a allumé dans le monde, autour de cette puissance séculaire, assise sur le roc inébranlable qui a reçu les nations en héritage, qui enseigne sans craindre l'erreur, parce que le Seigneur lui a dit :

ALLEZ, ENSEIGNEZ LES NATIONS... QUICONQUE CROIRA SERA SAUVÉ.

Le 13 mars, le Souverain-Pontife a tenu un Consistoire dans lequel, après une courte allocution, Sa Sainteté a créé neuf Cardinaux :

Sept de l'ordre des prêtres : Mgr. Lucien Bonaparte, protonotaire apostolique, né à Rome, le 15 novembre 1828, et les cardinaux Ferrieri, Gonella, Barili, Berardi, Moreno et Monaco.

Deux de l'ordre des diacres : les cardinaux Borromée et Capalti.

Ensuite le Saint-Père a publié neuf élections épiscopales pour les Etats-Unis d'Amérique.

Pour l'évêché de Marysville, province de San Francisco, Mgr. D. O'Connell.

Pour Colombus, (Cincinnati,) Mgr. J. H. Rosecrans.

Pour Welmington, (Baltimore,) Mgr. F. Beeker.

Pour Scranton, (Baltimore,) Mgr. G. O'Hara.

Pour Harrisburg, (Baltimore,) Mgr. T. Shanahan.

Pour Green-Bay, (Saint Louis,) Mgr. J. Melcher.

Pour La Crosse, (Saint Louis,) Mgr. M. Heiss.

Pour Saint Joseph, (Saint Louis,) Mgr. J. Hogan.

Pour Rochester, (New-York,) Mgr. B. MacQuaid.

Ce sont donc neuf diocèses nouveaux, désignés par le dernier Concile national de Baltimore, que le Saint-Siège vient d'approuver et qui témoignent des progrès vraiment étonnants de l'Eglise catholique en Amérique.

III.

De la religion, passons à la politique.—Le gouvernement français ne cesse pas de témoigner au Saint-Père le plus vif intérêt. L'Empereur vient de faire don à l'armée Pontificale de 200 fusils Chassepot, et de divers engins de guerre pouvant servir de modèles dans la transformation du matériel de guerre, que le perfectionnement des armes nouvelles rend nécessaire.

Le choix du général Dumont pour le commandement du corps d'occupation n'a pas été moins agréable à Pie IX, qui, du reste, ne demeure pas en arrière et profite de toutes les occasions pour témoigner à la France sa reconnaissance.

Le Saint-Père vient, en effet, de conférer à M. le général Comte d'Exca le grand cordon de Saint-Grégoire-le-Grand. Cette haute et rare faveur est la récompense de l'initiative énergique et prompte avec laquelle s'est opérée à Marseille et à Toulon l'organisation des troupes dirigées, l'an passé, à une époque bien critique, sur les Etats Pontificaux, promptitude à laquelle il faut attribuer en grande partie le succès rapide de l'expédition qui n'a guère duré que six jours.

En remettant le chapeau rouge au Cardinal Bonaparte en présence de l'ambassadeur, des officiers français, du clergé de Saint-Louis, de l'Académie de France, et des notabilités romaines et étrangères, Mgr. Ricci Camerier de Pie IX a déclaré, que le Pape conférait au Prince la dignité cardinalice, non seulement pour récompenser ses services, mais pour honorer en même temps la généreuse nation si dévouée au Saint-Siège, et le Souverain illustre qui ont déjà rendu de si éclatants services à la Papauté.

Pendant que l'armée s'organise en France d'après les règlements de la nouvelle loi militaire, le Prince Napoléon, cousin de l'Empereur, se promène en Allemagne. On s'accorde à ne point regarder sa mission comme officielle, c'est une démarche toute personnelle. Depuis l'expédition de Crimée, le Prince n'aime pas la Russie, on ne peut guère lui en faire un crime. Le Prince a donc juré sa perte, il a résolu de l'isoler de tous les gouvernements de l'Occident. L'idée n'est pas de lui, Napoléon 1er l'avait eue il y a longtemps. Le Prince est donc parti, il s'en va chevalier errant, de cour en cour, exposant ses idées, essayant de les faire adopter. Malheur à la Russie si le cousin de l'Empereur réussit ; mais réussira-t-il ?

L'Angleterre vient de subir un changement de ministère. Lord Derby s'est retiré, M. Disraëli lui succède ; c'est un esprit libéral quoique conservateur. Ce ministère est peut-être une chance de salut dans la situation critique où se trouve la Grande-Bretagne. La question féniennne est loin de se calmer, et l'Irlande demande avec instance des réformes sur la situation de l'Eglise, la tenue des terres, et le libre enseignement catholique. L'expédition d'Abyssinie rencontre tous les jours de nouveaux obstacles : la question de l'*Alabama* n'est point résolue, et la question d'Orient et les menées de la Russie dans l'empire turc ne causent pas de petites inquiétudes au Cabinet de St. James.

Le Premier ministre de Prusse, M. Bismark est malade, ou du moins il a semblé malade, et ce qui était plus fâcheux c'est que l'art ne pouvait rien à ce mal ; c'était une maladie diplomatique. Le grand homme voudrait-il singer Richelieu, dont on sait que les indispositions jouaient un grand rôle dans ses combinaisons politiques.

M. Bismark n'a pas réalisé tous les rêves du roi Guillaume ; celui-ci avait rêvé une Allemagne toute prussienne, et voilà que, par malentendu, le ministre ne réalise qu'une Confédération Allemande, dont les Etats divers protestent contre l'absorption prussienne qui vient de recevoir un échec, trop bien senti à Berlin dans les élections du Parlement douanier.

Le Hanovre proteste, le Wurtemberg, la Bavière, et le Grand-Duché de Bade veulent conserver leur autonomie. Le roi de Prusse est mécontent, et voilà pourquoi M. Bismark a été malade.

L'Autriche travaille avec activité à se remettre de la violente commotion causée par la défaite de Sadowa. Elle essaie de se reconstituer : tous les vieux zouaves administratifs se démontent, il en faut de nouveaux pour suivre le progrès moderne, l'important est de faire un bon choix. Malheureusement l'Autriche a son Cavour comme l'Italie : elle abandonne ses traditions monarchiques et catholiques, et, livrée aux mains de M. de Beust, juif libéral, elle se lance dans la voie des réformes anti-chrétiennes. Le premier ministre règle sur les biens de l'Eglise, sur les écoles qu'il veut séculariser et sur les couvents. Le Concordat avec Rome le gêne, il le déchire : il proclame le mariage civil, toute la presse révolutionnaire applaudit et Vienne s'illumine comme par enchantement. Cette politique, loin de rendre à l'Autriche sa prépondérance en Allemagne, achevera de lui faire perdre la haute influence qu'elle avait jusqu'ici exercée sur les Etats catholiques au-delà du Rhin.

Mais ce ne sont pas les seules inquiétudes de l'Autriche. La Russie en Orient joue le rôle que le Piémont a joué en Italie, que la Prusse a joué en Allemagne. Suivant le *vœu des populations*, principe fondamental du droit international nouveau, le Piémont a d'abord chassé les Autrichiens de l'Italie, voulant que les Italiens restassent maîtres dans la Péninsule : ce n'est pas là le plus grand de ses forfaits.

Il ne s'en est pas tenu là. Oubliant ses propres principes, que le Pape et François II de Naples étaient plus Italiens que Victor-Emmanuel, il a porté plus loin ses vues ambitieuses, il a fomenté une insurrection sacrilège dans les Etats pontificaux, et injuste dans les Etats napolitains. Puis l'insurrection tardant trop, et le *vœu des populations* ne se manifestant pas, le Piémont a lancé ses bandes armées en Sicile, désavouant ouvertement les bandits qu'il soudoyait sous main, joignant ainsi l'hypocrisie à la scélératesse.

Vis-à-vis du gouvernement pontifical, il y est allé avec plus d'audace ; il a envahi à force ouverte les Romagnes et les Marches, et, le lendemain, il a demandé au suffrage universel la ratification de sa conquête inique.

C'était un bel exemple pour la Prusse. Cachant sous le masque de l'intérêt commun de l'Allemagne, ses projets de domination sur tous les peuples germains, sans même exiger de vote préalable ou con-

sécuteur; supposant seulement le *vœu des populations*, elle s'est emparé du Schleswig, de Francfort et du Hanovre, elle a étendu sa main sur la Confédération des Etats du Nord; et, depuis la victoire de Sadowa, elle couvre de son ombre la Confédération du Sud, sentant qu'elle a la force si elle n'a pas le droit. M. Bismark n'est pas autre chose que le Cavour de l'Allemagne.

Même jeu de la part de la Russie en Orient: triste jeu sans doute, mais que voulez-vous, ce sont des jeux de rois!

L'horreur du joug ottoman pèse bien autant sur les chrétiens des provinces Danubiennes et les Grecs, que la crainte de l'Autriche, sur les Florentins et les Napolitains. Bonne fortune pour la Russie, qui n'a pas d'autre ambition que celle de régner à Constantinople et de remplacer le Croissant par la croix impériale de Russie du Czar autocrate. Au nom de la religion chrétienne opprimée, et appelée par le *vœu des populations*, la Russie suscite des embarras à la Turquie, le long du Danube, en Grèce et en Crète. Dès que l'insurrection éclatera en Bulgarie ou chez les Serbes, les bataillons russes accourront au nom de la liberté et occuperont le chemin qui conduit à Stamboul.

C'est alors qu'ils trouveront sur leur passage les soldats de la France, qui ne veut point de la flotte russe dans la Méditerranée; et ceux de l'Angleterre qui craint de voir le Czar trop près de ses possessions des Indes, et lui barrer le passage du Canal de Suez: et ceux de l'Autriche qui ne veut de Russes, ni en Bohême ni en Croatie.

Si l'on en croit les correspondances d'Orient, la question est déjà mûre, l'insurrection se maintient en Crète; la Bulgarie est prête à se soulever, et la Grèce n'attend que l'arrivée prochaine du Grand-Duc Constantin, pour proclamer l'annexion de la Crète au Royaume Hellénique.

Aussi compte-t-on peu sur les assurances de paix que prodiguent les journaux officiels. Les gouvernements poursuivent leurs armements formidables, complètent les fortifications des places frontières, et concentrent leurs troupes vers les points menacés. Toutes les flottes européennes sillonnent la Méditerranée, jusqu'à celle des Etats-Unis, qui, oubliant la doctrine Monroe, cherche à se jeter dans le conflit européen.

Depuis que l'Italie a reçu sur les doigts, elle est assez sage, et fait peu parler d'elle; et depuis le *Jamais* de M. Rouher, elle se contente de regarder Rome comme le renard les raisins.

Elle a, en effet, assez d'embarras intérieurs sans se créer des difficultés au dehors. Le Ministre des Finances la menace de la banqueroute avant trois mois. La Sicile se remue et s'agite, et n'est maintenue que par la force la plus brutale. Naples est désolée par les brigands, toute l'Italie crie misère et réforme. Voici en deux mots comment le Général La Marmora résume toute la situation: "Tout est bouleversé, le despotisme a passé des palais royaux sur la place. Le favoritisme des Cours a envahi les

Chambres, et les conspirations sont montées des souterrains dans le Cabinet, le principe d'autorité est foulé aux pieds. Il y a un gouvernement dans le gouvernement. Chez les uns, le sens commun est évanoui ; chez les autres, le sens moral est éteint." Il n'y a rien à ajouter à ce tableau.

Dans la question du Sleswig, le Danemark paraît disposé à soutenir ses droits avec fermeté vis-à-vis de la Russie.

Tandis que le Portugal se laisse entraîner sur la pente rapide de la révolution, l'Espagne semble renaître et vouloir reprendre sa place parmi les puissances catholiques. L'instruction y fait de rapides progrès. L'administration intérieure entre dans une voie de réformes utiles, et son attitude vis-à-vis de l'Italie lui rend sa politique nationale qui a fait les plus beaux jours de sa grandeur passée.

Il n'y a pas jusqu'à la Chine qui s'agite et sort de son immobilité séculaire, pour se jeter dans le conflit européen. Elle fait, dit-on, d'immenses préparatifs pour s'opposer aux invasions de la Russie ; faudra-t-il croire à la guerre universelle !

Si de l'Europe et de l'Asie nous revenons en Amérique, nous trouvons le Paraguay désolé par la guerre. Le Mexique, payant son crime, est dans un état complet d'anarchie : le vol, le pillage, et tous les crimes y sont à l'ordre du jour. La loi ne protège personne, le brigandage organisé y règne impuni, parce que chaque État voulant être le maître chez lui, et chaque général voulant y être président, tous sont occupés à renverser le gouvernement de Juarez et à se combattre mutuellement.

A Washington, le Président semble se jouer avec les difficultés de sa position et se plaît à vivre dans une atmosphère d'orages et de tempêtes ; loin de les craindre, il paraît les provoquer, et plus la fin de sa présidence approche, plus il semble affronter le parti républicain.

A la tête d'un ministère formé par son prédécesseur, et qui lui est presque entièrement opposé, depuis quatre ans il poursuit sa mission réconciliatrice entre le Sud et le Nord, soutenu par le parti démocrate. Le Ministre de la Guerre, Stanton, lui était surtout hostile, il l'a destitué. Stanton soutenu par le Congrès et les républicains, a prétendu que la destitution était inconstitutionnelle, il s'est fait rétablir par le Congrès, qui a mis le Président en accusation, pour avoir violé la Constitution. La cause est portée devant le Sénat, organisé en Haute-Cour de Justice ; deux délais ont été successivement accordés au Président pour préparer sa défense. Ses délais sont expirés et le procès est ouvert. Procès qui a déjà donné lieu à plus d'un scandale, et qui doit aboutir par un scandale plus honteux, la condamnation du Président auquel, tous s'accordent à le prévoir, le Sénat ne pardonnera pas.

Ainsi va la politique par le monde, et ce sont ces grands hommes qui ne peuvent s'entendre sur les bases constitutionnelles d'après lesquelles ils gouvernent, qui veulent intervenir dans les affaires de l'Eglise, réglémenter et

gouverner une Institution qui, seule, se maintient, inébranlable au milieu de tous les Etats chancelants, dans l'union, dans l'espérance certaine d'un avenir heureux, malgré les nuages amoncelés qui, de tous côtés, couvrent l'horizon.

NÉCROLOGIE.

SOMMAIRE :—Léon Foucault.—David Brewster.—Le Général Gêmeau.—Le Comte Ladislav Lamoyski.

La science vient de faire une perte considérable dans la personne de M. Foucault, membre de l'Académie des Sciences.

Jean Bernard Léon Foucault était né à Paris, le 18 septembre 1819. Il étudia d'abord la médecine, tout en s'appliquant de préférence à l'étude de la physique et des sciences d'observation.

Dès l'âge de vingt ans il s'occupait de perfectionner le daguerréotype. Des recherches plus importantes sur la lumière, sur les interférences, sur la polarisation, sur les appareils d'éclairage électrique, sur la vision, l'avaient déjà signalé à l'estime du monde savant, lorsqu'en 1850 il indiqua une méthode pour mesurer la vitesse de la lumière dans l'air, dans l'eau et dans les autres milieux transparents, et présenta en même temps un projet d'expériences sur la vitesse de la propagation du calorique rayonnant.

En février 1851, il exposait à l'Académie, les résultats de ses premières observations sur le déplacement graduel, d'orient en occident, du plan d'oscillation d'un pendule, et fournissait ainsi une preuve sensible du mouvement diurne de la terre. Ces expériences, faites d'abord dans une cave, puis répétées à l'Observatoire et ensuite au Panthéon, sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'en signaler l'importance.

En septembre 1852, Foucault par la construction du Gyroscope, reproduisit la démonstration du même phénomène, en même temps qu'il fit connaître le principe de la tendance des relations simultanées au parallélisme.

En septembre 1855, il faisait voir qu'à l'aide d'un appareil convenablement disposé et composé d'aimants permanents, on peut arriver à produire des températures très-élevées, et mettre ainsi sous les yeux de l'auditoire d'un amphithéâtre, un exemple curieux de la conversion du travail en chaleur.

Cette expérience est devenue tout-à-fait fondamentale dans les cours de physique.

En février 1857, Foucault imaginait de recouvrir le verre d'un télescope d'une mince couche d'argent, et annonçait que le nouvel instrument donnait, à moins de frais, plus de lumière, plus de netteté aux images, et qu'il était affranchi de toute erreur de réfrangibilité.

L'année suivante, il transformait la forme sphérique du miroir en ellipsoïdes et en paraboloïdes, et donnait un procédé pour constater la forme réelle d'un miroir.

Depuis le mois de juin 1859, le miroir télescope de M. Foucault fonctionne à l'Observatoire.

En 1862, donnant suite au projet qu'il avait annoncé dès 1850, de mesurer la vitesse de la lumière, Foucault, à l'aide de l'appareil à miroir tournant, fit une expérience, d'où il conclut que cette vitesse était au plus de 298 millions de mètres, et non de 308 millions, comme on l'avait admis jusqu'à lui.

Enfin, ses derniers travaux ont eu pour objet les conditions de l'isochronisme du pendule régulateur à force centrifuge. Ils datent de 1863.

La rapide nomenclature que nous venons de tracer des sujets si variés et si nombreux, dont Foucault s'est occupé, montre à la fois la fécondité et la puissance d'invention qu'il possédait à un si haut degré.

Mais ces facultés si remarquables ne sont pas sans danger pour celui qui en est doué. Chez Foucault tout le travail se faisait intérieurement, il écrivait peu, et n'avait guère recours au raisonnement mathématique ; cet instrument si puissant d'investigation, qui parfois seconde et soulage la pensée.

Les appareils, ainsi que les effets qu'ils devaient produire, sortaient en quelque sorte complets de son cerveau, comme des vérités d'intuition. Semblable à ces géomètres anciens, qui se contentaient d'énoncer des théorèmes, dont ils laissaient à leurs successeurs le soin, parfois très-difficile de démontrer l'exactitude, Foucault prenait rarement la peine d'exposer les principes qui l'avaient guidé dans ses recherches, et se bornait à faire connaître les conclusions auxquelles il était parvenu.

Passant avec facilité d'un ordre de questions à un autre, de celles de physique ou d'optique, aux problèmes les plus délicats de la mécanique, partout et toujours il exerçait et manifestait sa puissance d'invention, faculté divinatrice, fille de l'imagination, mais souvent fatale à ceux qui la possèdent. Pour eux sont, en effet, les jours sans repos et les nuits sans sommeil. Incessamment poursuivis par ce démon familier, ils s'usent, hélas ! rapidement par des efforts continuellement renouvelés, et quelques succès qu'ils obtiennent, le calme de l'esprit leur est pour ainsi dire inconnu. Un jour, il arrive où la nature qui les a si richement dotés, se lasse et se refuse à de nouvelles tentatives. Tel a été le sort de Foucault.

Ces titres nombreux à la reconnaissance des savants, que vient de nous énumérer M. Morin, valurent à M. Foucault, d'honorables distinctions. Il avait été élu membre de l'Académie des Sciences dès 1865, en remplacement de M. Clapeyron. Il était membre du Bureau des Longitudes, attaché à l'Observatoire de Paris, en qualité de physicien, rédacteur des articles de sciences dans le *Journal des Débats*. Il avait obtenu de la

Société Royale de Londres la médaille Copley, et de l'Empereur le titre d'officier de la Légion-d'honneur.

Cette perte ne sera pas aisément réparée, à cause du caractère spécial de ce talent inventif dont l'avait doué le Créateur.

“ Entre les esprits les plus éminents que j'ai connus, dit un de ses plus intimes amis, Foucault a sans contredit été le plus original, le plus rebelle à toute direction, à toute influence, même à celles de son époque. Dans l'histoire de la science il compte de glorieux ancêtres, il n'y a pas cherché un seul maître. Le facile honneur de l'instruire n'a été donné à aucune de nos grandes écoles : dédaigneux des théories et des formules classiques, il est entré dans la science comme un brillant et héroïque volontaire, affrontant ses premiers combats sans casque et sans bouclier, et quand nous l'avons vu manier avec tant d'art les armes les plus savantes, c'est qu'il les avait forgés lui-même.

“ En s'élevant par degré au plus haut de la science, Foucault n'a jamais changé de méthode ni de principe. L'évidence était pour lui la seule marque assurée de la vérité. Ses yeux de lynx obstinément tournés vers les ténèbres, attendaient patiemment la lumière, et la lumière venait. Il ne la montrait pas toujours, mais il la signalait, et quand il disait : “ *Je suis sûr,* ” il pouvait ajouter “ *je l'ai vu.* ” Son témoignage était certain. Combien de fois ses amis l'ont-ils constaté avec admiration ! Ils auraient dû le voir avec effroi. Les forces de l'esprit ont, comme celles du corps, leurs limites, et si l'invention réellement digne de ce nom est le plus vif des plaisirs, elle est en même temps une fatigue dont l'abus qui n'est pas donné à tous, brise à la longue les efforts trop obstinément tendus. Le succès, loin de l'inviter au repos, excitait Foucault au progrès. Quand une lutte était entreprise, il la poursuivait sans repos ni trêve, et l'on pouvait dire chez lui à la lettre : l'œuvre est parfaite quand elle plaît à l'ouvrier. Il m'écrivait il y a neuf mois à peine : “ Je ne veux pas tarder un seul jour à vous annoncer que les essais ont parfaitement réussi. La théorie a toujours raison.”

“ N'est-ce pas un véritable bulletin de victoire.

“ Foucault, hélas ! a été frappé triomphant, et comme un autre esprit original et inventif, enlevé comme lui avant l'âge, il aurait pu inscrire sur sa dernière œuvre : *Magna pars mei.* ”

Ce qui vaut mieux que sa gloire scientifique, c'est la mort chrétienne qui a couronné cette vie de travail et de succès. Quelque temps avant que l'intelligence s'éteignit, l'illustre savant s'était volontairement et sincèrement réconcilié avec Dieu, il a fait venir son ministre ; il s'est muni de l'Onction qui achève de purifier, et du Viatique qui fortifie avant le terrible passage de la vie à l'éternité. De telles morts, quels qu'aient été les égarements de la vie, sont toujours d'éclatants témoignages rendus à la vérité et à la divinité de cette Religion Catholique, dans un moment où

l'âme dégagée des passions ne se fait plus d'illusions et juge sainement parce qu'elle juge dans la rectitude de sa raison, et avec le secours de la lumière divine, aux rayons de laquelle elle laisse un libre accès et n'oppose plus les résistances de l'orgueil ou de la dépravation du cœur.

*
* *

La France pleure Léon Foucault, l'Angleterre, de son côté, pleure David Brewster.

“ Sir David Brewster, dit M. S. T. Breton, était un des plus éminents physiciens du siècle. Il fut l'égal des Malus, des Fresnel, des Biot. Son nom rappelle de magnifiques travaux sur la double réfraction et la polarisation de la lumière. Brewster était membre associé de notre Académie des sciences.

“ David Brewster était né le 11 décembre 1781, à Jedburgh, dans le Roxburghshire, en Ecosse. Il était le second de quatre fils, que leur père, directeur de l'école de la ville, destinait à devenir ministres de l'Eglise protestante écossaise. Ses études terminées, David obtint la permission de prêcher, mais sa santé l'obligea à renoncer à ce ministère et à refuser un bénéfice que lui offrit le duc de Roxburghet. Peut-être aussi ses goûts très-prononcés pour les recherches scientifiques furent-ils pour quelque chose dans cette détermination. Dès 1799, à l'âge de dix-huit ans, il avait débuté par des expériences sur l'inflexion de la lumière. En 1806, il publia le *Cours de Ferguson* enrichi de notes, et il commença l'*Encyclopédie d'Edimbourg*, qui fut achevée sous sa direction en 1830. En 1807 l'université d'Aberdeen lui conféra un de ses diplômes honoraires ; pareille distinction lui fut accordée plus tard par les universités de Cambridge et d'Oxford. Vers 1808, la science de l'optique formait spécialement l'objet de ses études, et il n'est pas sans intérêt pour nous d'apprendre que ce fut une remarque de notre Buffon qui conduisit Brewster à trouver le moyen de rassembler les rayons de la lumière et à en obtenir la réfraction, en rayons parallèles. Le même moyen découvert alors par Brewster, grâce à une indication de Buffon, a été largement employé depuis pour la construction des phares.

“ En 1813, il publia son *Traité de Nouveaux Instruments de Physique*. Il continua ensuite à faire paraître de temps en temps des mémoires et des notices sur l'optique et sur des questions se rattachant à la constitution et aux propriétés de la lumière. En 1815, il eut l'honneur de recevoir des mains de sir Joseph Banks, président de la Société Royale, la médaille Copley pour sa découverte de la loi de la polarisation de la lumière par la réflexion. Peu de temps après il fut élu membre de ce corps savant. En 1816, l'Institut de France lui décerna la moitié du prix de 3,000 fr. pour la découverte scientifique la plus importante opérée pendant les deux dernières années. Dans la même année, il inventa le kaléidoscope, pour

lequel il prit un brevet dont la contrefaçon l'empêcha de tirer un parti avantageux. En 1819, de concert avec le professeur Jaemson, Brewster fonda le *Journal philosophique d'Edimbourg*, qui, depuis 1824, fut dirigé par lui seul sous le titre de *Journal de Science d'Edimbourg*. De nouvelles découvertes sur la polarisation de la lumière lui valurent en 1819 des médailles d'or et d'argent que lui décerna la société royale. Il reçut encore de la société royale d'Edimbourg, et à deux reprises, le prix Keith pour sa découverte de deux nouveaux fluides dans les minéraux et pour son analyse de la lumière solaire. En 1825, il fut élu membre correspondant de l'Institut de France. De pareilles distinctions lui furent conférées par les Académies royales ou impériales de Russie, de Prusse, d'Autriche, de Suède, de Danemark, d'Italie et de Belgique. De nombreuses sociétés savantes d'Amérique recherchèrent aussi l'honneur de le compter au nombre de leurs associés étrangers.

“ En 1831, il prit une part principale à la fondation de l'Association britannique à York. En cette même année 1831 aussi, il reçut la décoration de l'ordre des Guelfes, et en 1832 le roi Guillaume IV l'anoblit en le créant chevalier (*Knight*), d'où lui venait le droit d'être appelé *sir* David Brewster.

“ David Brewster, qui en 1831 avait publié une *Vie d'Isaac Newton*, se trouva amené par diverses circonstances à se constituer le défenseur de la mémoire de cet illustre savant. Quatre années après, en 1835, il parut une *Vie de Flamstead*, dans laquelle Newton était fort maltraité. Brewster se mit à la recherche de documents qui pussent le mettre à même de réfuter les assertions de l'auteur. Il en découvrit en abondance dans des archives privées, qui lui livrèrent même la correspondance de Flamstead. Ces trouvailles se firent successivement, et ce fut en 1855 seulement que Brewster put faire paraître sa grande édition très-augmentée de la *Vie de Newton*. L'année dernière même, sir David Brewster fut appelé à apporter son témoignage dans la querelle si vive que souleva, à notre Académie des Sciences, la production de prétendues lettres de Pascal, de Newton et d'autres personnages du même temps. On sait que ce débat, bien qu'il reste assoupi pour le moment, n'est pas clos, et probablement il ne le sera jamais. Quant à Brewster, il n'hésita pas, en s'appuyant sur des arguments auxquels il serait bien difficile de ne pas se rendre, à déclarer apocryphe la correspondance attribuée à Newton.

“ Parmi les ouvrages de Brewster, qui formeraient, à eux seuls, une bibliothèque, nous citerons encore son livre sur la *Magie naturelle* qui parut en 1832 et dans lequel il essaya, avec un succès douteux, d'expliquer par des moyens naturels certaines légendes recueillies par sir Walter Scott. Nous mentionnerons également l'ouvrage intitulé : *Les Martyrs de la Science*. On voit que ce grand savant s'est occupé, comme notre Biot, non-seulement de la science proprement dite, mais aussi de l'histoire de la science.

“ Brewster avait remplacé sir John Leslie, en 1832, dans la chaire de philosophie naturelle à l'université d'Edimbourg. En 1849, il fut choisi par l'Institut de France pour occuper la place d'associé étranger laissée vacante par la mort du grand Berzélius. Il fut nommé officier de la Légion-d'honneur en 1855.

“ Sir David Brewster est mort près de Melrose, dans cette Ecosse à laquelle il appartenait par sa naissance, et qui se montre légitimement fière d'avoir ajouté le nom d'un tel savant à la liste déjà longue de ses hommes célèbres.”

* *
*

Une troisième perte qui intéresse à la fois l'Eglise et l'armée française est celle du Général Gémeau.

“ Le brave officier dont tout le monde, dit M. Delahaye, déplorera la perte avec nous, était né à Paris, le 4 janvier 1790 ; et par conséquent était âgé de 78 ans et 20 jours. Ses états de services sont des plus honorables. Il a fait, sous le premier empire, les guerres d'Allemagne, d'Espagne, de Russie et de France : Sous la Restauration, il fit partie de l'expédition d'Espagne, et s'y distingua comme Colonel du 20^{me} Léger : En 1833, il se signala au siège d'Anvers, et fut à ce sujet promu au grade de Maréchal de Camp. Nommé Lieutenant-général en 1826, il a, tour-à-tour, commandé plusieurs divisions militaires, notamment celle de Lyon en 1849, où il comprima l'insurrection révolutionnaire. En 1860, il fut nommé Commandant du Corps expéditionnaire de Rome.

“ Avec la franchise et la générosité d'un soldat, le général Gémeau s'était attaché de tout son cœur à l'église, dont le Chef vénéré était pour lui un véritable père. Que de fois, avons-nous vu sa belle figure s'illuminer de joie, ses yeux se mouiller de pleurs au récit des bontés dont il ne cessait d'être comblé par Pie IX !

“ Il avait appris à connaître le gouvernement pontifical, et s'en était depuis cette époque montré en toute occasion, au Sénat, le vaillant défenseur. Il avait pendant son séjour à Rome contracté des relations personnelles que la distance même n'avait pu rompre. Chaque année Pie IX, au 1^{er} janvier, l'honorait d'une lettre de souvenir.

“ Depuis quelques jours le général Gémeau était assez gravement indisposé. La journée du 23 janvier, se passa sans changements graves dans l'état de l'illustre malade ; à l'approche de la nuit il se trouva plus fatigué. A dix heures des symptômes plus graves se manifestèrent, et le médecin annonça qu'il fallait sans retard prévenir M. le Curé. On lui apporta le Saint Viatique et l'Extrême Onction ; le général se montra admirable de foi et de résignation. Il voulut se lever, se mettre dans son fauteuil, pour recevoir plus dignement les derniers sacrements. Il conserva jusqu'à la fin sa lucidité d'esprit, suivit toutes les prières et toutes les cérémonies

avec la piété d'un religieux. Une de ses dernières pensées, fut pour Pie IX. Il prononça encore une fois son nom avec amour ; puis il communia, prit ensuite un crucifix qu'il couvrit de ses baisers, ne parla plus : puis quelque temps encore, il rendit son âme à Dieu vers onze heures et demie, en vaillant chrétien après avoir récu en vaillant soldat."

* * *

C'est avec bonheur que nous saluons la réapparition de la *Gazette des Campagnes* dont nous avons reçu le 1er numéro. Il nous a paru des plus intéressant.

ANECDOTES.

Un matelot à bord d'un vaisseau, ayant eu le malheur de laisser tomber une théière d'argent, alla trouver l'officier commandant, et lui dit :

“ Capitaine, peut-on dire d'une chose qu'elle est perdue, lorsqu'on sait où elle est ?

— Non, mon ami.

— En ce cas-là, votre théière n'est pas perdue, car je sais qu'elle est au fond de la mer.”

Un fermier breton, avec sa longue chevelure et le costume primitif, apportait chez son propriétaire le terme de son fermage. Il était venu tout exprès à la ville ; sa figure avec l'apparence de l'antique simplicité, laissait cependant entrevoir la finesse.

Le propriétaire s'avise de lui demander : quel est ton âge ?

— Je n'en suis pas très-sûr, répond le fermier, c'est trente-huit ou quarante-huit ans.

— Comment peux-tu ignorer ainsi ton âge ?

— Parbleu, monsieur, dit le fermier, je compte mes revenus, mon argent, mes bestiaux ; mais pour mes années, je ne les compte jamais, parce que je sais bien que je n'en saurais rien perdre et que personne ne m'en prendra.

Un sot raillait un homme d'esprit sur la longueur de ses oreilles : “ Il est vrai, lui répondit la personne raillée, j'ai des oreilles trop longues pour un homme ; mais convenez aussi que vous en avez de trop petites pour un âne.”

Des jeunes gens en poursuivant un bossu de leurs sarcasmes, lui demandaient quelle différence il y avait entre lui et Esope. Elle est bien simple, répondit-il, Esope faisait parler les bêtes, tandis que moi je les fais rire.

Nos remerciements bien sincères pour plusieurs pièces qui nous ont été adressées, notamment : l'*Exposé financier de l'hon. Dunkin ; statuts du Canada, 1867.*—*Table analytique du Code Civil.*—*Rapport sur les chemins de colonisation, &c., &c.*

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL
DE MONTREAL.

~~~~~  
DIXIÈME ANNÉE.  
~~~~~

No. 4.—15 Avril 1868.

~~~~~  
S O M M A I R E :

|                                                                                                                                                                                               | Page |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| I. L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA :                                                                                                                                             |      |
| CHAPITRE V. La colonie est à la veille d'être détruite par les Iroquois, si elle ne reçoit un secours prompt et puissant que la compagnie lui refuse, et que le roi ne peut lui envoyer:..... | 241  |
| II. BULLE INEFFABILIS, par laquelle N. S. P. le Pape Pie IX a proclamée dogme de foi l'immaculée conception de Marie. ( <i>Traduction en 300 langues</i> )                                    | 255  |
| III. RIQUET-AU-DIABLE. ( <i>Suite</i> ).....                                                                                                                                                  | 269  |
| IV. L'ETOILE DU SOIR ET DU MATIN.....                                                                                                                                                         | 276  |
| V. L'ANGLETERRE ET L'ABYSSINIE.....                                                                                                                                                           | 289  |
| VI. LE PERE JEAN. ( <i>Notice</i> ).....                                                                                                                                                      | 299  |
| VII. LE VOYAGE DES CROISÉS CANADIENS.....                                                                                                                                                     | 307  |
| VIII. CHRONIQUE.....                                                                                                                                                                          | 317  |
| IX. NECROLOGIE.— <i>Léon Foucault.</i> — <i>David Brewster.</i> — <i>Le Général Gêmeau.</i> — <i>Le Comte Ladilas Lamoyski.</i> .....                                                         | 330  |
| X. ANECDOTES.....                                                                                                                                                                             | 336  |

# L'ÉCHO

DU

## CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

---

No. 5—15 Mai 1868.

---



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,..... .. \$1.00  
Un an,..... .. \$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

## AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à CHARLES THIBAUT, Ecuier, gérant.

CHAS. THIBAUT,

AVOCAT,

No. 27 RUE ST. VINCENT,

MONTREAL.

A NOS ABONNÉS.

*L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial* vient d'achever sa neuvième année d'existence. Il remercie vivement tous les abonnés des années précédentes qui lui sont demeurés fidèles, et tous ceux qui sont venus s'ajouter cette année aux anciens. Il adresse au ciel, les vœux les plus sincères et les plus ardents afin que la protection de Dieu les accompagne pendant l'année 1868. De graves événements se sont accomplis pendant celle qui est expirée : la main du Seigneur s'est appesantie sur son peuple, mais en même temps sa paternelle bonté a prêté une oreille attentive aux prières de ses enfants, et sa puissance a partout dissipé les nuages qui menaçaient l'horizon.

Unissons tous nos cœurs dans un même transport de reconnaissance ! plaçons notre confiant espoir en la divine clémence et attendons l'avenir avec le ferme courage des âmes chrétiennes !

La grandeur des événements accomplis et de ceux qui se préparent, ne permet point que nous les laissions ignorer à nos fidèles lecteurs. Désormais plus que jamais nous enrégistrerons les faits généraux qui intéressent la religion ; nous donnerons chaque mois le fidèle résumé des principales nouvelles de l'Univers Catholique.

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

---

## DEUXIEME PARTIE.

---

### LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

---

#### CHAPITRE I.

##### DESSEIN ET FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL.

###### I.

###### Importance du dessein de la Société de Montréal.

Si le P. Vimont craignait si fort de voir échouer l'entreprise de Montréal, quoiqu'il en désirât vivement le succès, c'est qu'à la considérer en elle-même, il n'y avait nulle apparence qu'elle pût réussir. Les auteurs de ce dessein se proposaient, en effet, de bâtir à soixante lieues plus haut que Québec, et dans l'île même de Montréal, une ville fortifiée qui pût être tout à la fois un rempart contre les excursions des Iroquois et une sauvegarde assurée pour la colonie chancelante de Québec, de laquelle pourtant cette ville future devait dépendre, comme du siège déjà désigné pour le gouvernement du pays. Ils avaient résolu de peupler cette nouvelle ville de Français, tout dévoués aux intérêts de la gloire de Dieu, de fervents catholiques, dont la vie sainte fût une image de celle des premiers chrétiens, et d'inviter les sauvages à venir se fixer tout auprès, tant pour être aidés par eux à cultiver la terre que pour se former, par les exemples qu'ils auraient sous les yeux, à la vie civile, ainsi qu'à l'amour et aux pratiques de la religion. Voulant faire de cette ville future un boulevard du catholicisme dans le nouveau monde, ils se proposaient de la dédier à la sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph ; de la placer sous la protection spéciale de cette divine Vierge, le bouclier de la foi dans tous les temps, et de la nommer, pour cela, *Ville-Marie* ; et, afin de donner plus de con-

sistance et de stabilité à la religion dans ce pays, ils avaient résolu d'y faire ériger un siège épiscopal. Enfin, ils espéraient qu'étant une fois bien établis dans l'île de Montréal, eux ou leurs successeurs pourraient, de ce poste avancé, s'étendre dans les terres et y faire de nouvelles colonies, tant pour la commodité du pays que pour y faciliter la conversion des sauvages.

## II.

## Désintéressement des Associés de Montréal.

Un tel dessein était, sans doute, fort extraordinaire ; mais, ce qui ne l'est pas moins, c'est que les Associés, quoique en très-petit nombre, se proposaient de l'exécuter à leurs propres frais, *sans être à charge au roi, au clergé, ni au peuple* ; et aussi sans en retirer aucune sorte de bénéfice, ni même de dédommagement, malgré les grandes dépenses que devrait exiger une si onéreuse entreprise. Ce fut ce qu'ils écrivirent au Pape Urbain VIII, en le priant de la bénir : “ Très-Saint-Père, un certain nombre de personnes, éloignant d'elles toute vue de lucre temporel et d'intérêt de commerce, lui disaient-ils, et ne se proposant d'autre fin que la gloire de Dieu et l'établissement de la religion dans la Nouvelle-France, sont entrées dans cette société, afin de contribuer, par leurs soins, leurs richesses et leurs voyages au delà des mers, à répandre la foi parmi ces nations barbares. Il ne faut pas,” disaient-ils encore, en mettant à découvert la pureté de leurs motifs, “ mesurer les pensées de Dieu avec les nôtres, ni estimer qu'il nous ait ouvert des chemins auparavant inconnus, à travers tant de mers, pour en rapporter seulement des castors et des pelleteries : cela est bon pour la bassesse des desseins des hommes, mais trop éloigné de la majesté et de la profondeur de ses voies et des inventions secrètes et admirables de sa bonté.”

## III.

Quelque audacieux qu'il put paraître, le dessein de Montréal a été exécuté en tout point.

Un projet si étonnant, on pourrait même dire si audacieux, entrepris par un petit nombre de personnes, qui affectaient même de cacher leurs noms, pour garder le secret sur les sacrifices qu'elles s'imposaient ; ce nouveau dessein pouvait bien passer pour une pieuse chimère. Mais ce qui est plus étonnant encore, c'est que le succès, qu'ils s'en étaient promis, ait été justifié, de point en point, par l'événement, comme on le verra par toute la suite de cette histoire. Ville-Marie a été bâtie dans l'île de Montréal, sans que le roi, le clergé, ni le peuple y aient contribué en rien, et sans que les fondateurs aient retiré du pays une seule obole. Cette colonie a été un rempart, que les Iroquois n'ont jamais pu forcer ; et,

quoique ces barbares aient massacré ou dispersé près de trente mille Hurons leurs ennemis, la petite colonie de Montréal, qu'ils avaient résolu de ruiner, et qui n'était composée alors que d'une poignée d'hommes, leur fit tête, dans une multitude d'occasions. Elle leur donna l'alarme à eux-mêmes ; elle les repoussa, les battit, les mit en fuite et sauva plusieurs fois Québec, et tout le reste de la colonie Française, qui eussent péri, sans le secours de Montréal. Bien plus, le succès inattendu de cet établissement déterminait la Cour, après vingt-quatre ans, à s'intéresser à Québec, et à donner quelque consistance à cette colonie, à laquelle elle avait semblé jusqu'alors ne faire aucune attention. Montréal devint même l'occasion de l'érection d'un siège épiscopal dans l'Amérique du Nord, par conséquent, de l'établissement solide et de la propagation de la religion catholique, dans cette partie du nouveau monde, et fut enfin l'origine de plusieurs autres colonies Françaises, qui se sont formées, par la suite, dans le cœur de ces vastes contrées, jusqu'à l'embouchure du Mississipi, comme la suite de cet ouvrage le montrera.

## IV.

Le dessein de Montréal a été regardé comme inspiré de Dieu.

Ce succès si étonnant de la colonie de Villemarie, que ses fondateurs avaient annoncé d'avance comme assuré et infaillible, montre évidemment que leur dessein avait pour principe quelque chose de plus que la sagesse de l'esprit humain, et les efforts ordinaires du zèle des âmes. Il fallait bien qu'il en fût ainsi, puisque, quand cette œuvre commençait à peine, et avant même qu'on eût encore rien vu du succès qu'elle devait avoir, le P. Vimont ne craignait pas d'en parler, en ces termes, dans la relation qu'il composa à Québec, l'année 1642 : " Cette entreprise paraît autant téméraire, qu'elle est sainte et hardie, si elle n'avait pour base la puissance de Celui qui ne manque jamais à ceux qui n'entreprennent rien qu'au branle de sa volonté ; et qui saurait ce qui se passe, pour faire réussir cette grande affaire, jugerait aussitôt que Notre-Seigneur en est le véritable auteur." Ce dessein, en effet, n'inspirait aux Associés tant de confiance et de courage, que parce qu'ils étaient convaincus qu'il avait été manifesté à plusieurs saints personnages, suscités pour en procurer l'exécution ; et depuis qu'il a été pleinement justifié par l'événement, les vues surnaturelles qui y donnèrent naissance ne doivent rien avoir aujourd'hui de suspect, et entrent essentiellement dans l'histoire de cette colonie.

## V.

M. de la Dauversière croit avoir reçu l'ordre d'établir une Colonie.

Le premier qui ait eu le mouvement de l'établir paraît avoir été Jérôme le Royer de la Dauversière. C'était un pieux laïque, engagé dans l'état

du mariage et receveur des finances à la Flèche, en Anjou. Un jour de la Purification, 2 février, après avoir reçu la sainte Eucharistie, il eut la dévotion de se consacrer, avec Jeanne de Beaugé, son épouse, et leurs enfants, à la sainte Famille ; et, dans ce moment, il demeura convaincu que le Sauveur lui ordonnait d'instituer un Ordre de Religieuses hospitalières, qui honorassent saint Joseph ; comme aussi d'établir, dans l'île de Montréal, en Canada, pour le soulagement des malades, tant Français que sauvages, un Hôtel-Dieu, qui fût desservi par des filles de ce futur institut, en ajoutant que la sainte Famille serait particulièrement honorée dans cette île. (\*) Un commandement si extraordinaire jeta M. de la Dauversière dans un abattement qu'il serait difficile d'exprimer ; et, quelque persuadé qu'il fût que Dieu lui avait parlé dans cette circonstance, il éprouva une répugnance presque insurmontable à exécuter un pareil dessein, qu'il jugeait être tout à fait au-dessus de ses forces, contraire à sa condition et nuisible aux intérêts de sa famille. Il s'agissait, en effet, pour lui, simple laïque, chargé d'une femme et de six enfants, d'instituer un nouvel Ordre de Religieuses ; et, ensuite, pour qu'il pût y avoir à Montréal des malades que ces filles assistassent, il était nécessaire qu'il y établit, auparavant, une colonie de Français. Cette île était alors déserte, inculte, exposée aux courses des Iroquois ; elle appartenait, d'ailleurs, en propre, à M. Jean de Lauson comme il a été dit, et M. de la Dauversière n'en avait aucune connaissance particulière, ni même du Canada, et était d'ailleurs sans fortune. Aussi le directeur de sa conscience, le P. Chauveau, Jésuite à la Flèche, et les autres Religieux de cette Compagnie, à qui il fit part de ce dessein, ne purent le goûter, et le regardèrent tous comme un projet extravagant et chimérique. Il était naturel d'en juger de la sorte ; et Dieu, qui fait tout avec une souveraine sagesse, voulait sans doute que, par cette disproportion étrange des moyens avec la fin, on portât d'abord ce jugement, afin de montrer ensuite, avec une entière certitude, que le dessein de Montréal, n'ayant pu être inventé par aucun homme, venait manifestement de lui seul.

---

(\*) M. Dollier de Casson, dans son Histoire de Montréal, assez mal informé de ce qui concerne M. de la Dauversière, suppose que celui-ci conçut le projet de la fondation de Villemarie, à l'occasion d'une des relations des RR. PP. Jésuites, sur la Nouvelle-France qu'il eut par hasard, et où il était parlé de l'île de Montréal comme d'un lieu très-propre à un établissement. Mais M. Dollier de Casson semble n'être pas tout à fait d'accord avec lui-même sur ce point, en disant ailleurs que M. de la Dauversière avait reçu de Dieu une connaissance claire et distincte de la situation de cette île. Au reste, avant que les PP. Jésuites en eussent donné la description, dans aucune de leurs relations, ce qu'ils firent pour la première fois dans celle de 1637, M. de la Dauversière avait déjà formé le dessein d'y établir une colonie. Car, il est certain, qu'avant l'année 1637, ils n'avaient point fait la description de cette île, et que, dès l'année 1635 ou 1636, comme on le voit dans les véritables motifs de MM. et Dames de Montréal, publiés en 1643, M. de la Dauversière avait déjà eu la pensée de cet établissement.



## VI.

M. Olier se croit appelé à travailler pour le Canada.

M. de la Dauversière eut cette vue, pour la première fois, le jour de la Purification, en 1635 ou 1636. Cette dernière année, un autre serviteur de Dieu, appelé aussi à donner commencement à la colonie de Villemarie et à y établir une communauté de prêtres, crut avoir reçu de son côté, les prémices de sa vocation à cette grande œuvre, le jour même de la Purification, 2 février. C'était un jeune prêtre, âgé de moins de vingt-huit ans, Jean-Jacques Olier, alors missionnaire pour les peuples de la campagne, et qui établit, plus tard, la Compagnie et le séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il était revenu depuis peu de ses missions, dans cette capitale, pour prendre une détermination, au sujet des instantes sollicitations d'un pieux prélat, qui depuis dix-huit mois, le pressait d'accepter son siège épiscopal. Le 2 février 1636, jour où saint Vincent de Paul et le Père de Condren, Général de l'Oratoire, devaient terminer cette affaire, M. Olier se retira dans l'église abbatiale de Saint Germain-des-Prés, pour demander à Dieu qu'il accomplit sur lui sa volonté; et pendant qu'il priait dans cette intention, il crut recevoir de Dieu une vue surnaturelle, que d'abord il ne comprit pas, et qui était toute différente de l'objet qui l'occupait tout entier. Ce fut qu'au lieu d'être évêque, il devait être une *lumière pour éclairer les Gentils* (\*): "*Lumen ad revelationem Gentium*. Paroles que "je n'entendis point alors, dit-il lui-même; et pensant à l'évêché, qu'on "me sollicitait d'accepter, je me disais: *Ce diocèse n'est point chez les "Gentils, il est chez les Chrétiens*. Je ne savais même pas qu'on chantât "si souvent ces paroles, ce jour-là, dans l'église: *Lumen ad revelationem "Gentium*, et ne m'en suis aperçu que quelques années après." Mais, ayant appris ce jour-là même, de la bouche du P. de Condren, son directeur, qu'il devait renoncer à l'épiscopat, il comprit, par les paroles qui lui avaient été dites, et par d'autres qu'il rapporte, que Dieu demandait qu'il restât dans la condition de simple prêtre, et s'employât à la conversion des sauvages du Canada. Aussi supplia-t-il son directeur, avec toute sorte d'instances, de lui permettre de quitter la France, et d'aller en personne porter la lumière de l'Évangile à ces barbares; et il ne fallut rien de moins que la grande autorité du P. de Condren sur lui, pour l'empêcher d'exéc-

---

(\*) Il rapporte lui-même le fait en ces termes, dans un écrit qu'il composa six ans après, par l'ordre de son directeur. "Mon seigneur et mon Dieu, qu'il vous plaise vous "ressouvenir de ces paroles si efficaces et si douces, que vous me dites, un saint jour de "la Purification: paroles qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Que le ciel et la "terre vous en bénissent: pour moi, mon Dieu, je ne m'en tairai jamais. Donc, le jour "de la Purification 1636, après avoir prié quelque temps, à l'Oraison du matin, j'entends "ces paroles: *Il faut vous consommer en moi, afin que je fasse tout en vous; et je veux "que vous soyez une lumière pour éclairer les Gentils: Lumen ad revelationem Gentium.*"

ter ce dessein. On peut même dire que, dans un sens, il n'y renonça jamais entièrement, et en conserva le désir jusqu'à sa mort : " Je me suis toujours senti porté, écrivait-il dans la suite, d'aller finir mes jours en Canada, avec un zèle continuel d'y mourir pour mon maître. Qu'il m'en fasse la grâce, s'il lui plaît. Je continuerai de l'en solliciter tous les jours de ma vie." Et encore : " Il me vient souvent à l'esprit que la miséricorde de Dieu me fera cette grâce que de m'envoyer à Montréal en Canada, où l'on doit bâtir la première chapelle, sous le titre de la Très-Sainte Vierge, et une ville chrétienne, sous le nom de Villemarie, ce qui est une œuvre d'une merveilleuse importance."

## VII.

Société de Saint-Sulpice et de Saint-Joseph instituées en vue de Montréal.

Les instances de M. Olier auprès du P. de Condren montrent que l'établissement de Villemarie, auquel il devait prendre part, fut le premier objet qu'il connut de sa vocation dans l'Eglise ; et aussi l'occasion de la formation de la Société des prêtres de Saint-Sulpice, par laquelle il devait satisfaire à cette vocation, qui, en cela, était semblable à celle de M. de la Dauversière, appelé à instituer un nouvel Ordre de Religieuses, pareillement en vue de Villemarie. Aussi, en l'empêchant de partir pour ce pays, le P. de Condren pensait-il qu'il était destiné à travailler au renouvellement de l'Eglise de l'ancienne France, par la formation d'un grand nombre de saints prêtres, et à ne procurer l'établissement et la sanctification de l'Eglise de la Nouvelle, que par le zèle de ceux de ses disciples qui, en son nom, iraient y travailler successivement (\*). Pour encourager son serviteur à persévérer dans cette vocation et l'exciter à s'en rendre digne, Dieu en avait donné quelque vue à plusieurs saints personnages de ce temps. Ainsi, lorsque, vers la fin de l'année 1641, M. Olier se fut retiré au village de Vaugirard, avec quelques-uns de ses amis et plusieurs jeunes ecclésiastiques qui désiraient être formés par ses soins, des personnes de grande piété lui donnaient les mêmes assurances, au sujet du Canada, quoique ni

(\*) M. Olier rapporte que Dieu lui montrait fréquemment cette vocation, sous l'image symbolique d'un pilier, sur lequel venaient se joindre deux Eglises, dont l'une était vieille et ancienne et l'autre nouvelle, et il comprenait en même temps qu'il devait servir ces deux Eglises, par les disciples qu'il formerait. " Je me voyais, dit-il, comme une pierre fondamentale, sur laquelle deux arcades ou deux Eglises venaient se reposer, et que je recevais dans mon sein grand nombre de personnes, qui après en sortiraient tout enflammées pour le service de Dieu, et porteraient son saint Nom dans le monde." Depuis qu'il connut qu'il devait travailler ainsi à la sanctification du Canada, il eut une dévotion spéciale à la fête de la Purification, dans laquelle cette vocation lui avait été manifestée, et ce jour lui fut toujours particulièrement cher. Il ne pouvait y entendre chanter ces paroles de l'office : *Lumen ad revelationem Gentium*, sans soupirer après la grâce que Dieu lui avait fait espérer à pareil jour : " Et alors, ajoute-t-il, je voyais en esprit des personnes qui serviraient en Canada et y porteraient l'Eglise."

lui ni elles ne connussent point encore qu'il dût établir le séminaire de Saint-Sulpice ; et ceci montre de plus en plus que la sanctification du Canada fut le premier objet de sa vocation, que Dieu lui manifesta avant tout autre.

## VIII.

Marie Rousseau et Dom Bataille confirmant la vocation de M. Olier.

Du nombre de ces personnes devait être surtout Marie Rousseau, de Gournai, cette sainte veuve qui eut tant de part aux œuvres qu'il entreprit. “ Elle croit, dit-il, que Dieu veut se servir de moi pour renouveler son Eglise, en formant nombre de prêtres à l'esprit ecclésiastique, qui après s'en iront rendre service à Dieu où il lui plaira les appeler ; et qu'outre le renouvellement de l'Eglise en ces quartiers, on fera l'établissement d'une nouvelle Eglise en Canada ; qu'en troisième lieu on ira encore plus avant prêcher l'Evangile. Et elle me dit que je contribuerai à ces biens par moi ou par ceux qui sortiront de notre petit troupeau. Le P. Hugues Bataille, procureur général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, personnage de très-grande vertu, et fort expérimenté dans les voies de Dieu, dit aussi qu'il regarde notre petit institut comme l'instrument d'un renouvellement dans l'Eglise ; qu'il ne peut ôter cette pensée de son esprit ; et j'ai sujet de croire qu'il en sera ainsi, voyant déjà ce zèle répandu dans le cœur de ceux qui vivent parmi nous ; ils ne parlent que de faire des folies pour Dieu, que de se faire pendre pour son service, et d'aller souffrir le martyre en Canada.”

## IX.

Le Frère Claude éclairé sur la vocation de M. Olier.

Un autre saint personnage, éclairé surnaturellement des desseins de Dieu sur la sanctification de ce pays, était le célèbre frère Claude Leglé, qui y contribua très-efficacement par l'ardeur de son zèle, comparable, disait-on, à celui d'Elie. Etant entré un jour dans une église de Paris, où M. Olier allait célébrer extraordinairement la sainte Messe pour recommander à Dieu le succès de l'œuvre de Montréal, “ il arriva, dit ce dernier, que, pendant toute la Messe, il ne fit autre chose que de demander pour moi ce que Notre-Seigneur, le jour de la Purification 1636, avait témoigné vouloir me donner ; et, de plus, il demandait à Dieu que je fusse le général de ses capitaines, lesquels pourraient former ensuite grand nombre de soldats. Ces prières qu'il faisait, étaient produites par le pur mouvement du Saint-Esprit ; car il ne savait rien de ma vocation, et je ne sache personne qui lui en eût jamais parlé.”

## X.

M. Olier et M. de la Dauversière éclairés sur la situation de l'île de Montréal.

Mais ce qui devait donner à M. Olier plus de certitude encore sur cette vocation, c'est qu'il avait reçu, touchant la situation de l'île de Montréal et tout ce qui concernait ce pays, les connaissances les plus nettes et les plus précises ; et qu'en même temps Dieu donnait à M. de la Dauversière des lumières exactement semblables, quoiqu'ils n'eussent eu aucune espèce de rapports entre eux, et qu'ils fussent entièrement inconnus l'un à l'autre. Nous avons dit que les directeurs de ce dernier, considérant combien était invraisemblable l'ordre qu'il croyait avoir reçu de Dieu, de fonder un nouvel institut de Religieuses, d'établir dans l'île de Montréal une colonie, et enfin un hôpital qui serait dirigé par ces filles, avaient traité ce dessein de pieuse chimère. Longtemps ils persévèrent dans cette opinion ; mais à la fin ils se sentirent touchés et gagnés par tout ce qu'il leur rapportait des sollicitations intérieures et des instances pressantes, qu'il assurait que Dieu lui faisait, d'entreprendre cette œuvre comme un service signalé qu'il demandait de lui. Ce qui surtout les étonnait au delà de tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il leur dépeignait au naturel la situation de l'île de Montréal, qu'il savait beaucoup mieux que ne la connaissaient ceux mêmes qui étaient allés dans ce pays. Il n'en dépeignait pas seulement l'extérieur, c'est-à-dire, toutes les côtes, avec une exacte vérité ; mais encore l'intérieur, la qualité du terrain, et même la largeur inégale de l'île dans ses divers points : tellement que le P. Chauveau, son directeur, jugea que ce dessein venait véritablement de Dieu, et fut d'avis que M. de la Dauversière fit un voyage à Paris pour consulter sur une entreprise si étonnante, et chercher les moyens de l'exécuter.

## XI.

M. de la Dauversière se rend à Paris pour le dessein de Montréal.

Arrivé dans cette ville et avant d'avoir parlé du sujet de son voyage à personne, il se rendit à l'église Notre-Dame, pour s'offrir à Marie et réclamer sa protection. Là il reçut la sainte Communion avec sa ferveur accoutumée, et pendant qu'il faisait son action de grâces auprès de la statue de Marie, étant seul, profondément recueilli en Dieu, il crut recevoir encore de Notre-Seigneur le commandement qu'il lui avait déjà fait et réitéré tant de fois, et l'assurance d'être assisté de sa grâce et de sa force pour l'exécuter fidèlement. Il connut même distinctement alors toutes les personnes qui devaient concourir avec lui à ce dessein ; et ce qui suivit immédiatement fut une confirmation extérieure et sensible, et une preuve irrécusable de la vérité de cette nouvelle manifestation.

## XII.

Rencontre de M. Olier et de M. de la Dauversière.

Venu à Paris dans l'intention de consulter sur les moyens à prendre pour donner commencement à son dessein, il se rendit d'abord au château de Meudon, afin, comme on le pense, d'en faire part au Garde des sceaux, qui se trouvait alors dans cette maison royale. De son côté, M. Olier y alla aussi, dans le même temps, pour quelque affaire qu'il avait à traiter ; et la Providence voulut que, lorsque l'un entra dans la galerie de l'ancien château, l'autre entrât par l'extrémité opposée. Alors ces deux hommes, qui ne s'étaient jamais vus, qui n'avaient eu aucune sorte de rapports ensemble, ni entendu parler l'un de l'autre à personne, poussés par une sorte d'inspiration, se connurent soudain jusqu'au plus intime de leurs cœurs, se saluèrent mutuellement par leur nom, ainsi que nous le lisons de saint Paul ermite et de saint Antoine ; de saint Dominique et de saint François ; et coururent s'embrasser comme deux amis qui se rencontreraient après une longue séparation. " Ils se jetèrent au cou l'un de l'autre, rapporte " M. de Bretonvilliers, avec des tendresses et une cordialité si grandes, " qu'il semblait qu'ils n'étaient qu'un même cœur ; et tout cela se fit, " ajoute M. Dollier de Casson, avec une dévotion que comprendraient " difficilement ceux qui ne seraient pas embrasés du feu qui consumait ces " deux grandes âmes." Après ces vives et saintes démonstrations, M. Olier dit à M. de la Dauversière : " *Monsieur, je sais votre dessein ; je* " *vais le recommander à Dieu au saint autel.*" Il le quitta en effet, et alla immédiatement célébrer la sainte Messe. M. de la Dauversière le suivit, assista au saint Sacrifice, et y reçut la sainte Communion des mains de M. Olier. Après leur action de grâces, ils se retirèrent dans le parc du château, où ils s'entretenirent, durant trois heures, des dessins qu'ils avaient formés l'un et l'autre, pour procurer la gloire de Dieu dans l'île de Montréal. Tous deux avaient les mêmes vues et se proposaient d'employer les mêmes moyens \* ; et M. Olier, mettant entre les mains de M. de la Dauversière un rouleau d'environ cent louis, lui dit : " *Voilà pour* " *commencer l'ouvrage de Dieu.*" Ces cents louis furent la première somme donnée pour l'œuvre de Villemarie, et comme les heureuses prémices des nobles largesses et du dévouement héroïque que nous raconterons bientôt, et qui sauvèrent le Canada.

\* Ce trait est attesté par un trop grand nombre de monuments authentiques, pour que sa singularité puisse seule en affaiblir la certitude. Outre le témoignage de M. Olier lui-même, il est confirmé par M. de Bretonvilliers, par l'auteur de la vie de M. de Queylus ; par M. de la Dauversière fils, dans ses Mémoires sur son père ; par la sœur Morin, religieuse hospitalière de Villemarie, dans une lettre écrite en France à la mère des Essarts ; par les religieuses hospitalières de la Flèche ; il est consigné dans les Annales imprimées de ces religieuses, dans leurs Annales manuscrites, enfin dans plusieurs autres Mémoires particuliers concernant leur Institut. (*Vie de M. Olier, t. II, p. 496.*)

## XIII.

M. de Fancamp et M. Olier envoient des vivres et des outils en Canada.

Cette rencontre si extraordinaire de M. de la Dauversière et de M. Olier, et la conformité non moins frappante de leurs projets, ne leur permettaient pas de douter que Dieu ne les eût effectivement choisis pour réaliser, de concert, cette entreprise, quelques difficultés qu'elle présentât dans l'exécution. M. Olier, qui regardait cette rencontre comme miraculeuse en quelque sorte, se tenait pour si assuré du succès du dessein de Montréal, qu'immédiatement après, et avant même d'avoir encore acquis un pouce de terre dans cette île, il songea à envoyer, sans délai, en Canada, divers objets de première nécessité pour les hommes qu'il avait résolu d'y faire passer l'année suivante. M. de la Dauversière était venu à Paris avec un gentilhomme, alors simple laïque, à qui il avait su communiquer son zèle pour cette œuvre, en lui faisant le récit des grâces dont Dieu l'avait favorisé, pour le déterminer à l'entreprendre, et de l'ordre que lui avait donné le P. Chauveau, son confesseur, d'aller en concerter les moyens. Pierre Chevrier, baron de Fancamp, dégoûté du monde et frappé de la haute piété de M. de la Dauversière, s'était retiré depuis peu chez ce dernier, comme dans une école de vertu, afin d'y apprendre à servir Dieu parfaitement. Ce fut l'unique motif qui l'y amena ; mais, sans le savoir, il y venait comme un auxiliaire que Dieu avait préparé par sa Providence, pour l'aider efficacement dans cette entreprise, par les grands biens qu'il possédait. Le premier usage qu'il en fit, pour l'œuvre de Villemarie, conjointement avec M. Olier, fut d'envoyer au supérieur des Jésuites, à Québec, en 1640, vingt tonnes de vivres et d'outils, en priant ce Religieux de les garder en réserve, pour la recrue qu'ils se proposaient de faire passer, l'année suivante, à Montréal, afin de commencer l'établissement projeté.

## XIV.

M. de Renty entre dans la Société de Montréal.

Mais, considérant qu'ils ne pouvaient seuls soutenir la dépense qu'exigerait une telle entreprise, M. Olier songea d'abord à y intéresser trois de ses amis, dont le zèle et la générosité lui étaient connus, et forma ainsi le noyau de l'association appelée depuis *Société de Notre-Dame de Montréal*. Le premier qu'il s'associa fut le baron de Renty, non moins remarquable pour ses belles qualités selon le monde, que pour sa piété fervente, son immense charité et son zèle vraiment apostolique. Dès qu'il eut connu M. de la Dauversière, qui lui fit part de ses vues sur Montréal, il s'unit à lui d'une très-sainte et très-étroite amitié, et ne lui donna plus que le nom de frère, ce que les autres associés faisaient aussi entre eux. Lui-même fut

favorisé de lumières surnaturelles, sur le dessein de Villemarie, et le P. de Saint-Jure, de la Compagnie de Jésus, en rapporte ce trait dans la *Vie de M. de Renty*, qu'il donna au public : " Il dit un jour, avec beaucoup de simplicité et de dévotion, à une personne de confiance : J'ai été, cette nuit, tout baigné de larmes, pour la vue que Notre-Seigneur m'a donnée. Puis, ayant demeuré quelques instants sans rien dire, tout pénétré et transporté de la grâce qu'il avait reçue, il ajouta que, faisant son oraison, il avait connu qu'il aurait un grand emploi en la fondation de l'Eglise dans l'île de Montréal, en la Nouvelle-France." Le P. de Saint-Jure ajoute : " C'est ce que l'on sait lui être arrivé ; car, s'étant joint, pour la fondation de cette Eglise, à d'autres personnes de piété, que Dieu avait encore choisies pour ce noble dessein, il y a extrêmement servi par ses soins, par ses conseils, par son crédit, par ses libéralités et par celles qu'il a obtenues pour cette œuvre."—(*A continuer.*)

---

## RIQUET-AU-DIABLE.—(*Suite et fin.*)

### VII.

SOMMAIRES.—Rencontre que fit Riquet aux abords de Ker-Trall, et ce qui lui arriva de singulièrement merveilleux.—Entrée triomphale de Riquet à Ker-Trall.—Autres événements prodigieux accomplis en sa personne. L'anneau de maître Snip.—Où Riquet-au-Diable fait sa confession et omet de se convertir.—Visite qui lui survient.—Poursuite et catastrophe.

Riquet revenait à Ker-Trall, mais bien autrement équipé qu'à son départ.

Outre ses beaux habits, il avait encore dû vendre ses chevaux pour subvenir aux derniers frais de la route ; il avait donc été obligé d'opérer son retour à pied, et tout son extérieur s'en ressentait ; ses chausses étaient éculées, ses habits déteints par la pluie, abîmés par la boue et la poussière ; enfin il était seul, ses domestiques ayant préféré rester à la cour où ils avaient trouvé du service. Dans cet état, on aurait prit Riquet pour un de ces mendiants qu'il poursuivait autrefois à coups de pierres.

Pris de honte pour lui-même, le jeune Windmœr ralentissait le pas à mesure qu'il se rapprochait du bourg. Il s'arrêta court, lorsqu'à un coude du chemin il aperçut soudain, à peu de distance devant lui, un petit homme qui trottnait.

Bien que ce personnage ne fût autre que maître Snip, l'ancien et dernier précepteur de Riquet, celui-ci aurait voulu pour beaucoup éviter sa

rencontre dans ce moment. Il allait se blottir derrière un buisson de houblon, lorsque le petit homme rebroussa brusquement son chemin, fit quelques pas, et poussa une petite exclamation de plaisir, comme s'il l'eût aperçu par hasard.

Snip considéra quelque temps son ancien élève qui restait immobile et confondu ; puis avançant, il fit deux ou trois profondes salutations que le bossu lui rendit d'un air maussade.

Sans faire attention à cet accueil, l'étrange vieillard se rapprocha encore et le toisant du haut-en-bas :

—Est-ce bien vous, Henri Windmœr ? exclama-t-il.

—C'est moi, répliqua Riquet d'un ton bourru. Allons, qu'avez-vous à me dévorer des yeux comme cela, affreux petit vieux ?

Snip, sans faire semblant de rien, reprit :

—Je n'en reviens pas : qui donc a pu vous arranger ainsi ? Quelles mésaventures vous sont arrivés ?

Riquet saisit la balle au bond, et débita tout au long une histoire de brigands qu'il avait forgée. Il était leur victime, ils l'avaient assailli, avaient mis ses domestiques en fuite, et l'avaient ensuite dépouillé, ne lui laissant que des haillons en place de ses riches habits.

Snip feignit d'ajouter à ce récit une foi entière, et d'un air compatissant :

Ce malheur ne fût pas arrivé si vous aviez possédé certain secret qui est en mon pouvoir. Mais c'est trop tard. J'espère bien que vous ne pensez pas à rentrer dans Ker-Trall avec ce piteux costume ?

—Il le faudra bien.

—Non, cela ne sera pas tant que vous serez mon ami.

Et un rire singulier, un petit rire strident accompagna ces paroles.

—Voyons, ajouta Snip, voulez-vous accepter mon offre de service pour remédier à votre toilette ?

—Par Satan ! oui, si vous en avez le moyen.

Ici, nouveau rire strident du *Petit homme*, nouveau regard flamboyant de sa part.

—Vous allez voir un peu si j'en ai moyen, dit-il.

Tout aussitôt, il entre la main dans la poche d'un grand habit couleur feuille morte, dont, à Ker-Trall, on l'avait toujours vu revêtu, le jour comme la nuit, l'été comme l'hiver. Snip, ayant donc mis la main dans une poche de son habit, en tira un beau chapeau à trois cornes orné d'un large plumet, plus un habit de brocart galonné d'or, plus une culotte de velours jaune, plus encore une paire de bottes à l'écuyère avec des éperons d'argent.

Riquet regardait avec stupeur, et cherchait à comprendre comment tant de choses pouvaient sortir d'une poche aussi étroite. Son étonnement provoqua chez maître Snip un petit rire de satisfaction. Il plongea vive-



ment la main dans son autre poche, et en fit sortir, quoi ? . . un splendide coursier, tout fringant et richement harnaché, qui se mit à bondir, hennissant, sur la route. Snip le prit par la bride, et l'amenant au bossu :

—Voilà ce que je vous offre, dit-il.

Riquet se frottait les yeux.

—Allons, reprit l'étrange personnage, remplacez vos guenilles par ce costume et montez ce cheval. . Vous hésitez. Cela n'est-il pas assez beau pour vous ?

Machinalement, Riquet se mit à obéir : quand son ancien précepteur l'eût revêtu de ces riches habits et fait placer à cheval, il recula de quatre pas pour mieux le contempler ; ensuite, avec son rire habituel :

—Tout cela vous va comme un charme, mon beau seigneur ; mais à un cavalier si admirablement équipé, il manque une suite.

Ce disant le *Petit Homme* replongea la main dans sa poche, et à l'instant deux chevaux, un peu moins beau que celui de Riquet, s'élancèrent sur le sol où ils se mirent à piaffer. Snip fourra la main dans sa seconde poche, et en sortit immédiatement deux valets tout bottés, qui enfourchèrent les chevaux, non toutefois sans être venus faire devant Riquet deux profondes révérences.

—A présent, il ne reste qu'à annoncer à Ker-Trall l'arrivée du seigneur Windmœr, fit maître Snip.

Et il prit les devants d'un pas qui ressemblait assez au trot d'un cheval.

#### VIII.

Ce fut un événement dans le bourg que le retour de Riquet ; nous ne dirons pas si l'on en fut ou non satisfait ; la dernière hypothèse est la plus probable. Mais tous les enfants, toutes les commères, même tous les hommes étaient sur le seuil des portes pour voir passer dans son brillant équipage le fils de leur dernier bourgmestre. Riquet avait repris son assurance ; il s'avancait souriant et triomphant, pendant qu'à quelques centaines de pas devant lui, Snip trottait par les rues en répandant la nouvelle.

Après avoir traversé tout le bourg et joui de l'étonnement et de l'admiration des habitants, Riquet gagna la maison paternelle ; mais dès qu'il y eut fait son entrée, dès que les portes se furent renfermées sur lui, habits, chevaux, laquais, s'évanouirent subitement, et Riquet se retrouva Gros-Jean comme auparavant.

Néanmoins les apparences avaient été sauvées : on ignorait la triste déconfiture que Riquet avait éprouvée dans son voyage ; pour cela, l'horrible bossu gardait une profonde reconnaissance à maître Snip. A peu de temps de là, il le rencontra, et l'abordant aussitôt :

—Maître, dit-il, je voudrais bien que vous m'appriessiez par quel secret

vous pouvez transformer vos poches en magasins si vastes et si bien fournis.

—Peut-être, peut-être, fit le *Petit Homme* avec son rire et sa voix étranges ; mais, mon ami, vous n'avez donc pas réussi à la cour ?

Riquet n'avait soufflé mot à âme vivante de son séjour à la cour, et il fut surpris d'entendre Snip en parler ; mais il s'attendait à tout maintenant de la part de son ancien précepteur, et il répondit :

—Non, je n'ai pu rester à la cour ; la vie y est pourtant belle ; on y trouve de l'or, des richesses, tous les plaisirs.

Et il soupira.

—Hi ! hi ! mon jeune ami, pourquoi aller chercher cela si loin ? Moi, j'ai ici même tout cela à ma discrétion.

—Vous !

—Moi-même, mon petit ami. Voulez-vous en juger ?

—Certainement ; mais que pouvez-vous me montrer de plus merveilleux que l'autre jour ?

—Ah ! ah ! vous allez voir ; ou plutôt je vais vous le dire, si vous consentez à m'écouter un instant.

—Vous avez toute mon attention, autant de temps qu'il vous plaira.

—Alors asseyez-vous . . . mais, pardon . . . je crois que la terre est humide ici ; ne serait-il pas utile d'avoir un bon tapis turc, comme à la cour ?

—Assurément ; mais où l'aller chercher ?

—Le voilà répliqua Snip.

Et mettant la main dans sa poche, il en tira un tapis large et épais qu'il étendit par terre.

Riquet n'osait presque se placer dessus, et regardait alternativement les poches de maître Snip et ce magnifique tapis qui avait bien quinze pieds de long, en se demandant s'il ne rêvait pas.

—Eh bien, lui dit l'étrange personnage, asseyez-vous donc . . . pourtant . . . attendez un peu, le soleil commence à devenir ardent, et il serait peut-être commode d'avoir un abri ; vous semble-t-il aussi ?

—Certainement, dit machinalement Riquet.

Aussitôt maître Snip de fouiller de nouveau dans sa poche et d'en tirer des piquets, des cordons, de la toile, en un mot tout ce qu'il fallait pour dresser en plein air une superbe tente.

A la vue de cet autre prodige, Riquet sentit un frisson involontaire envahir tout son être.

—Nous pouvons causer à présent, reprit maître Snip ; mais il me semble que vous pâlissez ; un cordial vous ferait du bien ; n'avez-vous pas besoin de prendre quelque chose ?

Riquet fit un signe de tête ; immédiatement le *Petit Homme* replongea la main dans ses inépuisables poches, et table, couverts, vaisselle, plats, viandes, liqueurs de toute sorte d'en sortir à profusion.

—Avez-vous jamais vu la table du prince mieux servie ? dit Snip. Mangeons, buvons, mon jeune maître, nous causerons après.

Et il chargea de mets l'assiette du jeune homme, il remplit sa coupe de vin.

Bien que Riquet commençât à voir peur, sa glotonnerie fut plus forte que sa frayeur ; il se jeta sur les plats, il dévora, il avala coup sur coup les vins et les liqueurs ; Snip lui versait sans cesse, et son œil fascinateur comme celui d'un reptile ne le quittait pas. La gaieté revenait à Riquet, il s'échauffait, il riait, il débitait à Snip force gros compliments.

—Bien, dit celui-ci en l'arrêtant : êtes-vous persuadé que la richesse, le plaisir, sont les biens préférables de ce monde ?

—Oui.

—Reconnaissez-vous qu'il n'est pas besoin d'aller à la cour, ni de s'exposer à la raillerie des courtisans pour les obtenir ?

—Oui.

—En voulez-vous jouir ici ?

—Oui, grand, puissant Snip, je veux rester toujours avec vous.

Snip rit de son rire particulier :

—Je pourrais faire mieux, je pourrais vous donner le moyen d'avoir tout cela vous-même.

—Vous seriez le plus généreux des hommes. Quel est ce moyen ?

—Cet anneau. Et Snip montra à son ancien élève une bague que celui-ci avait déjà vue à son doigt, mais qui ne lui avait jamais paru que très-ordinaire, tandis que dans ce moment elle lui sembla au contraire plus rutilante qu'un charbon ardent.

—Cet anneau vaut donc beaucoup ? demanda-t-il.

—Oui, plus qu'un diamant, plus qu'une couronne de roi ou d'empereur, puisque avec sa possession vous pouvez obtenir tout ce que vous désirez.

—Quoi ! tant de puissance est renfermée là-dedans ?

—Oui, dans cet anneau.

—Et vous me le donnerez ?

—Dès que vous le souhaitez.

Riquet tendit la main avec une fièvreuse avidité ; Snip retira la sienne.

—Un instant, fit-il, il y a une condition à sa possession.

—Ah ! une condition ! Laquelle, maître, laquelle ?

—Celle-ci : Vous viendrez avec moi à la *Pierre de la fée*, où je vous dicterai cette formule : “Moi, Henri Windmœr, déclare l'anneau de Snip devenu ma propriété ; je le reçois et le garde avec toute la responsabilité qui peut y être attachée.”—Vous prononcerez après moi cette formule avec un serment solennel ; vous la graverez sur la pierre et vous la scellerez de votre sang ; aussitôt je vous céderai la bague avec toute la puissance qui s'y trouve attachée. Acceptez-vous ?

Riquet était devenu grave et soucieux.

—En quoi consiste la responsabilité ? demanda-t-il.

—Dans un rien.

—Mais encore ?

—Une bagatelle, presque rien, vous dis-je.

—Enfin, ne puis-je au moins le savoir ?

—Non ; après seulement, fit Snip d'un ton accentué. Acceptez-vous ?

—Je voudrais réfléchir, balbutia le bossu.

—Soit, je vous donne dix minutes pour vous décider.

Pour la première fois, peut-être, Riquet réfléchit sérieusement. Les étranges manières de Snip ; la mauvaise chance qu'il portait, disait-on, à tous ceux avec qui il avait des rapports particuliers ; le mystère profond qui enveloppait sa vie entière et sa manière de vivre, tout cela, joint au pouvoir étrange qu'il possédait au moyen de son anneau, effraya Riquet, qui n'était pas de lui-même bien brave. Aussi, lorsque, les dix minutes expirées, Snip lui demanda s'il était décidé à prendre la bague :

—Non, maître, balbutia-t-il timidement : je n'ose pas m'engager sans savoir.

—Alors, restez ce que vous êtes, un être laid, méprisé, un chétif avorton, siffla maître Snip ; et il s'élança dehors en ricanant.

Aussitôt tente, tapis, table, disparut comme par enchantement ; Riquet se trouva seul sur un terrain marécageux. Pris d'une terreur folle, il s'enfuit jusqu'à sa maison, où il se barricada solidement.

## IX.

A présent, nous sommes au commencement de la nuit. C'est une nuit d'hiver, noire et froide comme celle qui fut témoin de l'avènement au monde du fils de Jean Windmœr. Dans la principale rue de Ker-Trall, glisse une ombre informe. De temps en temps elle se retourne et écoute ; on dirait que le bruit de sa course sur la terre durcie par la gelée lui fait peur.

Parvenue sur la place, en face de l'église, elle s'arrête soudainement, recule ensuite, et faisant un détour, s'élançe et se cramponne au marteau d'une porte qu'elle ébranle plusieurs fois avec violence.

Cette porte est celle du presbytère de Ker-Trall.

L'être qui frappe est le fils de l'ancien bourgmestre, Riquet le bossu. Il est changé pourtant ; on peut le constater à la lueur de la lampe que tient la femme qui vient ouvrir. Sur son dos plus, ou presque plus de gibbosité. Il est d'un tiers plus grand qu'autrefois, trapu plutôt que difforme, épais plutôt que court.

Comment s'est opéré ce changement dans la personne du jeune monstre ? Nul ne se l'est expliqué ; seulement on a remarqué qu'il avait coïncidé avec la disparition subite de maître Snip. Aussi quelques-uns ont attribué le phénomène survenu chez Riquet à la destruction de la fatale influ-

ence du *Petit Homme* ; mais la plupart y ont vu une intervention satanique, et Henri Windmœr n'a plus été appelé que Riquet-au-Diable.

La femme qui avait ouvert à Riquet était la servante du curé et partageait l'opinion de ces derniers. Dès qu'elle eût aperçu l'homme qui voulait entrer, elle repoussa la porte avec force ; et comme le visiteur entraînait néanmoins, elle laissa tomber la lumière et s'enfuit en poussant des cris d'épouvante et en se signant.

Au bruit, le curé, qui était encore le même qui avait servi de précepteur au jeune homme, parut sur le seuil et ne fut pas peu étonné de se trouver en face de son ancien élève. Car, depuis la mort de ses parents, Riquet n'avait plus approché ni de l'église ni du presbytère.

Le vieux prêtre le regarda avec une surprise à laquelle succéda la tristesse ; et d'un ton grave :

Windmœr, lui dit-il, pourquoi vous présentez-vous ici à cette heure ? Que me voulez-vous ?

—Je viens pour que vous me sauviez. Pouvez-vous me sauver ?

—Je ferai ce que je pourrai pour vous ; mais quel danger vous menace ?

—Vous le demandez ? Est-ce que vous ignorez que je suis vendu au diable ?

—C'est donc réel, fit le prêtre en tressaillant.

—Oui, monsieur le curé, le sobriquet qu'on m'a donné depuis la disparition de Snip, est tout ce qu'il y a de plus vrai. J'appartiens au diable... oui, corps et âme je lui appartiens... à moins.

—A moins ? dites-vous...

—Eh bien ! à moins qu'un autre ne se dévoue à ma place.

—Tout cela est un mystère pour moi. Quel genre de pacte avez-vous conclu avec Satan ? Expliquez-vous.

Riquet consentit à s'asseoir, et fit, sans le savoir et d'une façon assez incohérente, sa confession au digne prêtre.

Nous ne reviendrons pas sur le commencement des relations de Riquet avec Snip et le refus qu'il avait opposé à la dernière offre de cet étrange personnage. Mais Snip était doué d'une habileté infernale dans l'art de la séduction ; le fils de l'ancien bourgmestre avait fini par céder : il avait vendu son âme. Les dernières paroles que lui avaient adressées le *Petit Homme* résonnaient partout à son oreille ; il se fatigua d'être laid, difforme, exécré de tous ; il retourna trouver maître Snip :

—J'accepterai, lui dit-il, votre bague, aux conditions que vous m'avez posées, si elle peut redresser mon corps et rendre à mes traits leur régularité.

—Elle le pourra, répondit maître Snip.

—Alors c'est marché conclu, ajouta Riquet.

Ils se rendirent ensemble à la *Pierre de la fée*. Henri Windmœr écrivit dessus la formule que lui dicta son ex-précepteur, et scella l'inscrip-

tion avec son sang. Il jura ; et aussitôt les lettres flamboyèrent comme des charbons ardents, et la pierre se retourna sans dessus dessous.

—La transmission est agréée, déclara Snip avec un rire joyeux, et il passa aussitôt l'anneau au doigt de son ancien élève.

Celui-ci souhaita immédiatement d'être débarrassé de l'énorme bosse qui ornait son dos, et aussitôt la gibbosité disparut. Riquet rentra à Ker-Trall en se redressant et en excitant une surprise mêlée de frayeur ; mais maître Snip ne reparut pas au bourg ; on n'eût plus de nouvelles de lui.

Il paraît que, toutefois, avant de s'éloigner, le *Petit Homme* avait découvert au jeune homme la nature et la source de la responsabilité acceptée par lui : il lui avait appris ce qui suit.

Dans sa jeunesse, Snip s'adonna avec passion à l'art réprouvé de la sorcellerie ; parvenu à se mettre en rapport avec le démon, il apprit de lui qu'il trouverait dans un pays de la Franconie un anneau dont le possesseur aurait toute puissance sur la nature. Snip se mit aussitôt avec ardeur à la recherche de la bague merveilleuse ; une après-midi qu'il passait dans les environs de Ker-Trall, il vit une personne toute drapée de blanc et qui se reposait sous l'ombre des chênes. Si cette créature était un homme ou une femme, un être mortel ou surnaturel, le voyageur ne put le reconnaître ; mais à sa main brillait l'anneau dont il avait la description gravée dans sa mémoire. Se jeter sur cet être, s'emparer de la précieuse bague et traîner ensuite le corps dans un puits d'une profondeur immense qui se trouvait près de là, dans un champ désert, fut pour le scélérat l'affaire de quelques moments. Il s'éloigna ensuite, persuadé que sa victime ne sortirait jamais de l'abîme où il l'avait précipitée, et qui n'était autre que le *Puits-Sans-Fond*.

Dès lors, Snip posséda tout ce qu'il désirait, sauf le bonheur. Cette bague était un piège de Satan ; la perte de l'âme était la condition attachée à sa possession. Celui qui en était le maître appartenait au diable. C'était la punition infligée à celui qui, pour s'en emparer, n'avait pas craint de perdre son âme pour l'éternité.

Cette conviction et le remords de son crime ne laissèrent aucun repos à maître Snip et détruisirent toutes les joies qu'il aurait voulu goûter. Il n'eut bientôt plus qu'un désir, se débarrasser de cette bague maudite. Mais du jour où elle fut passée à son doigt, il ne put l'en ôter. Il sut qu'il y parviendrait seulement s'il trouvait une autre créature disposée à l'accepter et à se perdre pour la posséder.

De ce jour, tous les efforts de maître Snip tendirent à ce but, et il réussit enfin dans le lieu même où il avait accompli son crime à Ker-Trall : Riquet fut son successeur.

Le fils du bourgmestre ne tarda pas à sentir le poids de ce legs ; le remords, la pensée de sa perdition éternelle, le torturèrent à son tour ; il avait espéré, en acceptant la bague, qu'une fois ses désirs accomplis, il

pourrait s'en débarrasser ; son attente fut trompée : il ne vint jamais à bout de la retirer, on lui eût plutôt arraché le cœur.

Il ne goûtait plus aucune tranquillité : à mesure que le temps marchait, ses angoisses redoublaient ainsi que ses terreurs ; chaque nuit il s'attendait à être emporté par le démon, à qui il appartenait en vertu du pacte passé sur la *Pierre de la fée*. Ses appréhensions devinrent si grandes, qu'il s'était enfin décidé à aller demander aide au vénérable prêtre qui lui avait jadis servi quelque temps de précepteur.

En faisant ce récit, Riquet-au-Diable avait l'œil hagard, son teint était livide, son corps éprouvait d'incessants tressaillements, et il regardait autour de lui avec anxiété, comme si son existence eût été constamment menacée. A la fin, il se mit à pleurer à chaudes larmes, ce qui ne lui était pas arrivé depuis bien des années.

Il s'ensuivit entre ce malheureux et le bon prêtre une grave et longue conversation ; les paroles du curé émurent Riquet et lui rendirent un peu d'assurance, au détriment toutefois de ses bons sentiments. L'ecclésiastique lui promettait de le délivrer des mains de Satan, à la condition qu'il changerait de vie, se vouerait immédiatement à Dieu, et ferait le serment solennel d'entrer dans un monastère pour y changer de vie. Riquet le voulait bien, seulement il demandait jusqu'au lendemain pour donner une décision définitive. Le prêtre eut beau insister, il ne put vaincre sa résistance, et il le laissa partir, non sans concevoir à son sujet les plus tristes pressentiments.

Riquet rentra chez lui et se jeta tout habillé sur son lit, où, accablé par les émotions qu'il avait éprouvées, il ne tarda pas à s'endormir d'un lourd et profond sommeil. Il était minuit lorsque tout-à-coup il sauta à bas de sa couche avec un grand cri d'épouvante. Une lueur blafarde éclairait l'appartement, au fond duquel se mouvait lentement une grande ombre drapée de blanc. Des figures de démons s'agitaient derrière.

Riquet resta un moment comme pétrifié ; puis, voyant cette horrible apparition s'avancer vers lui, il ouvrit la porte et s'élança dehors. O terreur ! le fantôme et les diables le suivaient.

Il prit alors son cheval, sortit de la cour et se jeta à travers champs. Lorsqu'il retourna la tête, il aperçut la fantastique vision derrière lui ; fou d'épouvante, il poussa son cheval à travers les bois et les rochers, par-dessus les fondrières et les fossés ; le coursier semblait partager la peur de son maître, il hennissait d'une façon sinistre, dévorait l'espace et faisait par-dessus les précipices des bonds prodigieux.

La course n'eût pu se prolonger longtemps, si la troupe infernale n'avait jeté autour d'elle une clarté d'un rouge foncé, qui suffisait à éclairer le chemin du fugitif. Celui-ci retournait sans cesse la tête, et chaque fois il voyait la terrible bande se rapprocher de lui : les démons s'agitaient avec des grimaces effroyables ; le grand fantôme leur servait de guide ; échevelé, il glissait dans les airs comme un trait.

Riquet-au-Diable pressa les flancs de sa monture avec une force surhumaine ; mais le fantôme était sur lui. Il étendit la main. Riquet le vit saisir la queue de son cheval et l'entendit crier :

— Mon anneau ! mon anneau ou ton âme !

Heureusement, le cheval se sentant saisi par cet être surnaturel, fit un si violent effort que la queue se coupa net et resta dans la main du fantôme.

L'ombre poussa un second cri, et Riquet la vit planer sur lui et étendre la main, mais cette fois pour le saisir lui-même.

Désespéré, le malheureux eut subitement une idée : il saisit le grand couteau qui ne le quittait jamais, étendit une main et se la trancha d'un seul coup.

— Voilà ta bague, cria-t-il au fantôme.

— Rends-moi mon anneau ou nous prendrons ton âme, reprit le fantôme d'un ton qui glaça Riquet de stupeur, car le fugitif s'aperçut qu'il s'était trompé : au lieu de couper la main qui portait l'anneau, il avait tranché l'autre.

Ce fut pour lui une terrible découverte ; il poussa un cri étouffé, auquel son coursier répondit par un hennissement lugubre ; puis cheval et cavalier disparurent soudainement comme si la terre s'était ouverte sous leurs pas.

Riquet était simplement tombé avec sa monture dans le *Puits-Sans-Fond*. Le lendemain, les habitants de Ker-Trall virent à quelque distance de cet abîme redouté une main ensanglantée ; ce fut tout ce qu'on retrouva de Riquet-au-Diable.

Quant à la bande infernale qui le poursuivait, elle avait disparu après lui dans le *Puits-Sans-Fond*, avec le fantôme qui lui servait de guide. Maintenant, cet étrange apparition était-elle une réalité, ou seulement une vision du cerveau troublé de Riquet-au-Diable ? c'est ce que nous ne déciderons pas.

FIN.

---

---



## LA MESSAGÈRE DU PRINTEMPS.

L'Hirondelle et ses mœurs.—Amie de l'homme.—Les hirondelles plus utiles que nuisibles.

—Fidèles à leur amour, fidèles à leur nid.—Nidification des espèces de France.

—Les petits peuvent s'approprier.—Exemples.—Chasse de l'Emouchet.

L'arrivée des hirondelles est saluée avec joie par les habitants des villes et des campagnes. Elle annonce le réveil de la nature, elle est l'avant-courrière des beaux jours. “ Comme les poètes, les navigateurs, les philosophes, l'hirondelle poursuit toujours quelque chose, mais plus heureuse qu'eux, elle atteint ce qu'elle poursuit.” Les petits insectes qu'elle choisit pour en faire sa proie, sont poétiques, beaux et vivent un jour. Grâce à elle, les éphémères échappent à la mort lente et languissante qui les attend vers le soir : ils sont tués en un moment.. La poétique beauté de l'hirondelle qui traverse le ciel avec la vitesse du désir et de la pensée, l'association de cet oiseau avec le printemps, cette jeunesse de l'année, les souffrances de sa couvée, lorsque le père ou la mère se trouve détruit, tout doit exciter notre sympathie, notre humanité ; tout demande grâce pour cette innocente et douce créature. Je me fais donc son avocat auprès des jeunes chasseurs ; je les supplie d'épargner celle qui ne demande à l'homme qu'un coin de nos demeures pour y poser son nid, qu'un peu de boue pour le construire, qu'un peu de soleil et de ciel bleu pour être heureuse.—Pour l'amour de Dieu, ne tuez point les hirondelles.

Il y a deux hommes dont l'hirondelle n'a rien à craindre, deux hommes auprès desquels il est inutile de plaider la cause de cet oiseau ; c'est le prisonnier et l'exilé. Au prisonnier, l'hirondelle dit : liberté ; à l'exilé, elle dit : patrie. (Esquiros. *La vie des animaux.*)

L'hirondelle présente un exemple, entre mille, de la manière dont s'établissent les croyances populaires, qui sont presque toujours un composé d'erreurs et de vérités. Observations erronées d'une part, et vérités constatées avec une grande sagacité, de l'autre, tel est le fond de la plupart des dictons si souvent répétés.

*L'hirondelle est amie de l'homme*, dit-on, et l'on a raison, en ce sens qu'elle trouve auprès de nos demeures un plus grand nombre des insectes dont elle fait sa nourriture.

Elle est plus utile que nuisible, et nous devons l'aimer, car si elle mange quelques insectes de nos amis, elle fait aussi une guerre incessante à deux de nos ennemis particuliers, les cousins et les mouches. Les mouches ! Oh ! qui donc nous débarrassera à jamais de ce parasite incommode ?

L'hirondelle de nos maisons, surtout l'hirondelle de fenêtre, à ventre blanc, est un charmant oiseau dont les évolutions incessantes, les détours gracieux et subits, ont fait rêver tout le monde. Combien de ces observateurs se sont demandés quel pouvait être le but de ces méandres décrits ainsi sans relâche dans les airs ? Tous ont reconnu que l'hirondelle est gra-

cieuse et peu farouche, mais peu d'entre eux savent qu'elle est sociable et peut s'apprivoiser.

Aussi sommes-nous surpris qu'un grand nombre de ces jolis petits oiseaux ne soient pas constamment domestiqués et apprivoisés par l'homme. Il est vrai que l'émigration annuelle des hirondelles est un obstacle à ce qu'on les élève, alors que dans trois mois elles nous quitteront, sans espoir de retour peut-être ? C'est en cela que l'on se trompe. A moins qu'elle ne trouve la mort dans son long voyage, et malheureusement c'est le sort de beaucoup d'entre elles, l'hirondelle retrouve le chemin de sa maison et revient à son nid.

Les exemples de cette fidélité à ses pénates abondent dans tous les auteurs qui se sont occupés de cet oiseau. Frisch a prouvé, il y a longtemps, par des expériences, que l'hirondelle revient pondre au nid qu'elle a construit.

D'après Gérardin, dans un château près d'Epinal, en Lorraine, où se trouvait retenue prisonnière une des victimes de la Révolution, des hirondelles de cheminée avaient établi leur nid dans une chambre dont les vitres cassées leur promettaient facilement l'accès. Le prisonnier eut l'idée d'attacher un anneau de laiton au pied d'un de ces oiseaux. Il remarqua, pendant les trois années de sa captivité, que la même hirondelle revint, exactement et vers la même époque, dans l'appartement où se trouvait son nid.

Moquin-Tandon cite les faits suivants : " En 1838, dans une chambre du second étage de mon habitation, au jardin des plantes de Toulouse, un couple d'hirondelles de cheminée construisit son nid contre une poutre. Cette chambre était éclairée par une vieille fenêtre constamment ouverte. Le 21 Mai 1839 j'attachai un morceau de drap rouge à la patte droite du mâle, et un autre morceau à la patte gauche de la femelle. C'était cinq jours après l'éclosion des œufs, et les Hirondelles continuèrent l'éducation de leurs petits. L'année suivante, je vis le même couple, seulement le drap des pattes s'était un peu décoloré.

Ces petits oiseaux sont venus pondre régulièrement dans le même nid jusqu'en 1845, c'est-à-dire pendant sept ans. La dernière année, le petit morceau de drap était devenu d'un rose sale.

Spallanzani a reconnu pendant deux ans l'identité de certains individus au petit cordon de soie qu'il leur avait attaché au pied avant leur départ et qu'ils portaient encore à leur retour. Il a vu pendant dix-huit ans, six à sept autres couples d'Hirondelles revenir à leur ancien nid et continuer d'y faire deux couvées annuelles sans presque s'occuper de le réparer.

Dupont a vu un même couple venir au même nid, pendant quatre ans ; ces Hirondelles étaient marquées d'une manière analogue.

On doit donc conclure de tous ces faits parfaitement avérés que les amours, chez les Hirondelles, sont des mariages qu'une tendresse méritée rend indissolubles, et non des fantaisies d'un moment comme chez quelques

oiseaux, ou des liaisons d'un printemps, comme chez la plupart des animaux. Quand un des époux meurt, il est rare que l'autre ne succombe pas en peu de jours.

Ces faits mettent hors de doute le retour des mêmes oiseaux aux nids qu'ils ont bâtis. Les Hirondelles sont au reste très-habiles à maçonner ; elles réparent leur première demeure avec une adresse et une rapidité incroyables. Que l'on enlève un morceau de leur ancien nid, en deux ou trois jours, quelquefois en moins de temps, le dégât sera réparé.

L'Hirondelle de cheminée place son nid dans la partie la plus élevée des cheminées, quelquefois aussi dans les appartements abandonnés des vieux châteaux ou des masures ; souvent elle les colle sous la saillie des toits, sous une corniche. Elle ne dédaigne pas les clochers et les tours où elle se rencontre avec les Moineaux et les Martinets, mais généralement elle niche moins haut que ces derniers. L'Hirondelle de fenêtre, au contraire, place sa maison contre les corniches, sous les auvents des toits, sous les entablements des édifices et surtout aux embrasures des fenêtres. Elle l'accroche quelquefois à une grange, à un pigeonnier isolé dans les champs.

Tous ces nids sont de véritables chef-d'œuvre d'architecture, et en même temps des modèles de *construction en pisé*. Tous ont la forme d'une demie sphère plus ou moins régulière à l'extérieur, mais à l'intérieur ils sont construits en demi-cercle que l'oiseau produit avec son bec, en prenant ses pieds pour centre, et son bec pour l'autre branche du compas. La maçonnerie est inégalement épaisse suivant que le besoin de résistance est plus ou moins grand à un endroit donné. Dans les empâtements qui collent le nid aux murailles, l'épaisseur de la terre est plus grande, cela est tout naturel ; à la partie inférieure, il faut aussi plus d'épaisseur, non seulement pour résister au poids, mais, peut-être pour amoindrir l'effet du refroidissement. En somme, l'épaisseur moyenne du nid est de deux centimètres, et le diamètre de son intérieur est de huit à neuf centimètres. Quel travail pour les deux petits oiseaux qui n'ont que leur bec pour bâtir une semblable maison !

On a remarqué que les Hirondelles se servaient souvent pour faire leur maçonnerie, de la terre humide et vermiculée que les lombrics rejettent après en avoir extrait les sucs animaux qu'elle contient, et à laquelle on pouvait supposer que ces vers avaient communiqué une certaine viscosité.

Mais une observation plus attentive a prouvé que les Hirondelles n'avaient pas besoin de recourir à cet emprunt, et que la nature leur fournit abondamment ce qui est nécessaire pour donner à leur maçonnerie consistance et solidité.

Voyez des Hirondelles s'abattre sur les bords d'une mare à demi desséchée, auprès des ornières d'un chemin où la dernière pluie a laissé

un peu d'eau que les arbres touffus conservent pour les petits oiseaux ; voyez : elles emplissent leur bec de terre mouillée et chaque becquée marque son empreinte en creux dans la boue humide. Faisons comme elle et ramassons un peu de cette terre, puis laissons la sécher. Elle deviendra dure, sans doute, mais si nous la comparons à un fragment du nid qu'elle a servi à faire, nous verrons que sa consistance est sensiblement moins grande, et qu'elle est restée beaucoup plus friable.

Il y a, dans le mortier du petit oiseau, autre chose que la terre que nous avons ramassée ensemble. Il y a la salive de l'Hirondelle, sécrétion spéciale qui, à l'époque de la nidification, devient abondante et sert d'espèce de glu pour augmenter l'adhérence des matériaux. Les Martinets, eux, ne font pas de nids en terre : mais ils possèdent aussi cette salive collante, et la dégorgent sur les bords des matériaux de la couchette intérieure qui s'aglutine ainsi et se solidifie, sans rien perdre de son élasticité.

Ce n'est pas tout encore ; les Hirondelles pourraient craindre que, sous l'influence de la dessiccation, il ne se produisit des crevasses compromettant la sûreté du berceau et par conséquent celle de leur couvée : il faut donc relier les matériaux entre eux. Pour cela, elles mêlent à la terre de petites pailles, des fibres radicales, du crin, des cheveux même et tout cela est entrelacé, gâché, serré.

Avec quel instrument ? Avec le bec à peu près seul ; car leurs pattes ne leur servent que pour se suspendre après les premières assises, et continuer l'œuvre commencée.

Aristote est le premier auteur qui ait parlé de ce mode de construction du nid de l'Hirondelle ; aussi dit-il, qu'elle mêle de la paille à la boue de sa maison, imitant en cela les faiseurs de pisé.

Pline répète à peu près la même chose. Tous ont remarqué la disposition horizontale des assises composées de becquées à peu près égales, qui représentent assez bien les moellons. Ces assises sont un peu en saillie à l'extérieur, elles servent au mâle à rester accroché au nid où couve sa femelle.

Telle est la maison ; mais ce n'est pas tout qu'elle soit construite, il faut qu'elle soit meublée. Il est indispensable surtout d'y installer une *couchette* chaude et moelleuse pour la venue des petits, doux espoir de la famille. L'hirondelle n'y manque pas ; elle apporte d'abord une *paillasse* composée de débris de graminées et de crin, puis, par dessus, un *matelas* qu'elle forme avec des plumes et du duvet ? J'espère que les chers enfants ne manqueront de rien !

Les œufs ne sont pas blancs, comme Buffon, Willughby et Gérardin le disent ; fraîchement pondus, ils sont couleur de chair et marqués de petites taches brunes et violettes, plus rapprochées vers le gros bout.

Quoique les Hirondelles de fenêtre soient un peu plus sauvages que les

Hirondelles de cheminée et que l'on ait cru que leur petits étaient *inapprivoisables*, la vérité est qu'ils s'appriivoisent sans de trop grandes difficultés ; il ne faut que leur donner une nourriture convenable, c'est-à-dire des mouches, des papillons, et autres insectes semblables, mais il faut leur en donner souvent.

On a vu des enfants nourrir de petites Hirondelles de cheminée, échappées du nid, avec la fiente seule qui tombait, par la cheminée, des autres nids d'Hirondelles de la même espèce. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les jeunes oiseaux vécurent fort bien, dix jours, avec ce régime, et il est probable qu'ils auraient pu soutenir ainsi leur existence assez longtemps, si l'éducation n'avait été interrompue par la mère des enfants, plus amie de la propreté que de la science.

L'amour de la liberté est extrêmement développé chez les oiseaux, mais plus encore chez les Hirondelles que chez tous les autres. Lors donc qu'on veut élever de ces jeunes animaux, il faut leur laisser la liberté la plus entière possible ; ils s'attachent aisément et n'en abusent que rarement.

J'ai vu souvent, dit Rousseau, mes Hirondelles se tenir dans ma chambre, les fenêtres fermées, et assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise, attendant qu'il me plût de les faire sortir, bien sûres que cela ne tarderait pas. En effet, je me levais tous les jours, pour cela, à quatre heures du matin.

Une de ces Hirondelles apprivoisée montrait un attachement singulier pour la personne qui l'avait élevée ; elle restait sur ses genoux des journées entières, et lorsqu'elle la voyait reparaitre après quelques heures d'absence, elle l'accueillait avec de petits cris de joie, des battements d'ailes et toute l'expression du sentiment le plus vif. Elle commençait déjà à prendre la nourriture dans la main de sa maîtresse, et selon toute apparence, son éducation eut réussi complètement si elle ne se fut pas envolée. Elle n'alla pas fort loin ; soit que la société intime de l'homme lui fut devenue nécessaire, soit qu'un animal qui a goûté de la vie domestique ne soit plus capable de la liberté, toujours est-il qu'elle se donna à un jeune enfant, et, bientôt après, elle périt sous la griffe d'un chat.

Denys de Monfort a raconté à Sonnini un fait qui prouve combien les Hirondelles sont susceptibles d'attachement pour l'homme dont elles aiment à partager l'habitation. Un couple de ces oiseaux, petit message constant et heureux, s'était établi sous un escalier, dans la maison du naturaliste. Un jour, la femelle en volant vers son nid, fut prise par un chat, au moment même où Monfort montait l'escalier. Il intimida le chat et lui prit l'Hirondelle qu'il plaça sur son nid dans lequel des petits étaient éclos. Depuis ce moment l'Hirondelle reconnaissante montra l'affection la plus vive, la reconnaissance la plus touchante envers son libérateur.

Chaque fois qu'il montait l'escalier, elle se posait sur lui et se laissait

toucher ; elle devint familière au point que toutes les personnes de la maison avaient part à ses caresses. Elle revint régulièrement pendant quatre années ; la cinquième, ses hôtes l'attendirent en vain.

M. le Vicomte de Querhoent a assuré qu'il avait souvent élevé pendant plusieurs mois de jeunes Hirondelles prises au nid, mais il ajoutait qu'il n'avait jamais pu venir à bout de les faire manger seules, et qu'elles avaient toujours péri dans le temps où elles étaient abandonnées à elles-mêmes.

Nous avons été plus heureux que lui dans l'éducation d'une Hirondelle, et ce que nous allons raconter ne manque pas d'un certain intérêt, et ne sera point déplacé ici.

Une année j'étais encore un des fils assidus de notre vieux collège de Sainte-Barbe ; la saison des vacances était venue, et le mois d'Août me ramenait à la terre de L. . . . , qu'habitait ma famille, dans la Mayenne. En descendant de voiture, je ne fus pas peu surpris de voir une de mes sœurs venir au devant de moi avec une charmante Hirondelle à ventre roux, perchée sur le peigne qui retenait sa chevelure. Cette singulière coiffure me frappa, et, après les embrassades d'usage, je voulus présenter mes hommages à mademoiselle l'*Hirondelle*, mais elle ne me connaissait pas, et au moment où ma main voulut la saisir, la petite sauvage poussa un cri moqueur, et s'envolant à tire-d'aile, courut rejoindre ses compagnes dont les girandoles répétées animaient le haut de grands peupliers.

Charmé, malgré ma déconvenue, par les mouvements gracieux de cette petite bête, je la suivis longtemps de yeux, cherchant à la distinguer de ses compagnes, et finis par la perdre au milieu d'elles. Or, voici ce que j'appris. Un jour du mois de juin, ma mère et mes sœurs travaillaient dans le salon, lorsque tout-à-coup elles entendirent un certain bruit derrière le paravant de la cheminée, bruit suivi de petits cris plaintifs. Elles y coururent et trouvèrent une charmante petite Hirondelle de cheminée qui, sans doute, était tombée d'un nid et avait eu la chance d'arriver en bas sans se faire de mal. Prendre la pauvre Hirondelle toute haletante, la réchauffer, la rassurer en un mot, fut l'affaire d'un moment. On la mit dans une petite boîte en bois sur un lit de coton, puis on discuta la question de sa nourriture.

Sans être très-forte en histoire naturelle, ma mère savait que les mouches forment la pâture habituelle de ces oiseaux ; aussi se mit-on en devoir de s'en procurer assez pour élever la petite orpheline que l'on appela *Titi* par onomatopée, car tel était le petit cri qu'elle répétait sans cesse.

On lui donna d'abord des fragments de mouches, puis des mouches entières ; et, pour la faire manger, ma sœur prit l'habitude de la sortir de la cage, dans laquelle on avait primitivement mis le berceau ou nid de coton, que la petite bête affectionna toujours, et dans lequel frileuse, elle rentrait volontiers chaque soir.

Peu à peu le caractère propre de la jeune élève se révéla, et l'on agit en conséquence. Mademoiselle *Titi* n'aimait pas à être prise par le corps ; ou lui présentait le doigt, comme à une petite perruche, et elle s'élançait dessus avec une grâce et une légèreté incroyables. Mademoiselle *Titi* n'aimait pas à être en cage, quoique celle-ci fut ouverte ; on la mit sur le rebord de la table à ouvrage de ma mère, elle s'y tint faisant la conversation et gazouillant des heures entières. De temps en temps l'une de ses mères adoptives prenait une ou deux mouches dans une petite boîte où l'on conservait la provision, et les présentait à la charmante Hirondelle.

Celle-ci les ramassait rarement quand on les mettait sur la table, il fallait pour cela qu'elle eût bien faim ; mais si on les lui présentait entre les doigts, elle dardait son petit bec sur elles, et ne les manquait jamais.

Cependant un jour, par une belle soirée, *Titi* était comme d'habitude, sur le rebord de la table à ouvrage, quand, tout-à-coup, elle pousse un petit cri, ouvre ses ailes et se sauve rejoindre ses compagnes qui volaient en nombreuse troupe au-dessus des pelouses du jardin. Vous dire la stupeur et le chagrin qui suivirent ce départ est impossible. On resta à la fenêtre à regarder l'infidèle, à la deviner à ses courses folles, à la chercher au milieu de ce ce va-et-vient général de la bande joyeuse. Ma sœur descendit au jardin et appela *Titi* de sa voix la plus douce : rien n'y fit. Elle rentrait désolée, quand elle entendit un petit frôlement sur son épaule, un petit cri amical à son oreille :

C'était *Titi* qui revenait prendre sa place habituelle, car c'était sur son épaule que ma sœur la promenait, depuis son adoption, dans toute la maison.

Grande joie . . . Depuis ce jour, *Titi* eut sa pleine liberté, et n'en abusa jamais. Le matin, dès le point du jour, elle réveillait par son gazouillement sa mère adoptive, dans la chambre de laquelle elle couchait. Celle-ci lui ouvrait la fenêtre, *Titi* partait, et elle revenait au bout d'une heure, ou bien, si la fenêtre était encore fermée, elle allait au salon prendre sa place favorite, sur la table à ouvrage. Dans la journée, elle allait et venait ; sortait pour voler avec ses compagnes, rentrait, faisait le tour du salon au-dessus de nos têtes, nous saluait d'un ramage joyeux, auquel nous répondions, et repartait sans s'arrêter.

Aux heures des repas, elle rentrait, prenait sa place sur l'épaule de sa maîtresse pour venir à table. Là, on chercha à lui faire adopter quelque nourriture, moins difficile à se procurer que des mouches ; si nous avions pu réussir, elle eût demeuré avec nous. On parvint cependant à lui faire attaquer un peu de viande de poulet cru ou cuit et arrangé comme de petites larves d'insectes, mais elle ne s'en montra jamais bien friande, elle avait l'air de la manger par complaisance seulement pour nous faire plaisir.

Je fus bientôt son ami : elle venait volontiers sur mon doigt, je la pro-

menais autour des appartements en lui faisant faire la guerre aux mouches ; mais je ne pouvais la faire revenir quand elle était en liberté, ma mère ni mon autre sœur non plus : elle n'obéissait qu'à la voix de sa maîtresse.

Au deuxième, au troisième appel, elle arrivait à tire-d'aile et avec un gazouillement qui certes constituait une bien charmante conversation. Elle venait raconter les plaisirs de la chasse aux moucheron, dire comme quoi elle en avait saisi de délicats et parler des amies qu'elle avait rencontrées. Que sais-je ? L'imagination des poètes aurait carrière ici, mais il est un fait certain, c'est que ma sœur et elle se comprenaient et causaient ensemble au grand contentement de l'une et de l'autre.

La manière dont la petite Hironnelle saisissait les mouches mérite d'être racontée. C'était avec moi qu'elle faisait cette grande chasse dans les rideaux et les draperies, perché sur le doigt indicateur, où elle se tenait comme un petit fauçon, regardant autour d'elle, avec son grand œil noir intelligent.

Je l'approchais d'une mouche posée sur l'étoffe, à un demi-mètre de distance, elle s'élançait comme un ressort qui se détend, et la mouche était saisie et avalée. Jamais elle ne manquait sa proie, tant le mouvement était rapide et bien calculé.

Mais les mois s'écoulaient : septembre était venu, et avec lui les mouches disparaissaient ; *Titi* ne sortait plus que rarement et seulement pendant les beaux jours ; ses compagnes se rassemblaient et nous n'étions pas sans inquiétude sur le sort de notre charmante protégée. Un beau matin, toutes les Hironnelles du jardin avaient disparu ; on était au huit d'octobre ; alors on essaya d'ouvrir les fenêtres pour que la chère petite bête prit son élan et put rejoindre les quelques Hironnelles isolées que l'on voyait passer.

Elle ne le voulut pas, soit qu'elle eût froid, soit qu'elle se méfiât de la force de ses ailes.

Enfin, il fallut revenir à la ville ; *Titi* dans sa cage, fit le voyage sur les genoux de sa maîtresse. A la ville peu de mouches ; comment la nourrir ? Les petits morceaux de viande ne suffiraient pas évidemment pour la soutenir pendant un long hiver de six mois. On décida que la chère petite bête serait lâchée au dehors et qu'elle se trouverait ainsi obligée de suivre l'émigration générale. Ma sœur l'embrassa une dernière fois, ouvrit la fenêtre et la lâcha dans le jardin. Nous avions tous les larmes aux yeux, elle fit quelques tours aux environs de la maison, puis partit à tire-d'aile.

Nous refermâmes la fenêtre le cœur gonflé.

Quelques jours après, nous apprîmes que, vers la même heure à peu près que celle où on l'avait lâchée, *Titi* était revenue à la campagne, elle avait becqueté la fenêtre du salon, puis celle de la chambre de ma sœur. Les trouvant fermées, elle avait longtemps jeté de petits cris plaintifs, puis, s'élevant à une grande hauteur, elle avait disparu.



A-t-elle péri de froid ? A-t-elle pu rejoindre ses compagnes ? Ses jeunes ailes lui ont-elles fait défaut dans son voyage ? Nous ne savons ; jamais on ne l'a revue... C'est un fait remarquable, dit Bory Saint-Vincent, que le souvenir gardé par ces oiseaux des lieux de leur naissance ; c'est toujours dans le voisinage du nid qui les voit éclore qu'ils viennent établir le leur.

Le mâle et la femelle, fidèles l'un à l'autre, reviennent chaque année pondre au même lieu. En fouillant dans les souvenirs de famille, on se rappela également un couple d'Hirondelles de fenêtre qui vint, pendant quatre ou cinq ans, faire sa couvée au même nid, placé près de la porte d'un vestibule, dans une propriété que possédait mon grand-père en Anjou. Ce nid, scrupuleusement respecté, revoyait chaque année, le même couple fidèle, et certaines particularités de ces petits oiseaux, soigneusement observées, permettaient de les reconnaître facilement. Leur familiarité, du reste, eût été un signe suffisant de leur confiance fondée sur une ancienne connaissance, et le doute n'était pas possible. Une année le nid demeura inoccupé ; qu'étaient-elles devenues ?

L'homme étudierait difficilement un oiseau dont les mœurs soient plus douces, plus inoffensives et plus dignes en même temps de sa protection. Il est peu d'espèces, surtout dans nos climats, chez lesquels l'instinct social soit aussi développé que chez les Hirondelles. Elles se réunissent en troupes nombreuses, chassent en famille et paraissent souvent se porter une mutuelle assistance pour détourner la poursuite des oiseaux de proie, qu'elles harcèlent de leur petit bec, et parviennent ainsi à éloigner de chez elles. Qui n'a vu à l'apparition d'un Emouchet, dans nos pays, toutes les Hirondelles d'un canton lui courir sus et le forcer à fuir, lentement, il est vrai, mais méditant de prendre plus tard, une revanche qu'il n'ose pas mettre à exécution devant la troupe assemblée. Car, il faut bien le dire, l'Emouchet en détruit beaucoup : et sa poursuite est quelquefois si ardente, que je me rappelle une pauvre Hirondelle qui se réfugia dans une salle d'un rez-de-chaussée, poursuivie par un Emouchet. Son ravisseur la suivit, mais l'Hirondelle s'envola par la cheminée, tandis que le rapace fut se frapper contre les vitres de la fenêtre opposée à la porte d'entrée. Fermer cette fenêtre et saisir le brigand avec les pincettes fut l'affaire d'un moment, et il paya de sa vie sa cruelle poursuite. Était-il coupable ? Hélas ! pas plus que l'Hirondelle, mais le point de vue fait tout, et le ravisseur fut exécuté.

Qui n'a été témoin des conciliabules de ces charmants oiseaux à l'époque de leur départ, et qui n'a souhaité le don de comprendre leur langage si doux, pour entendre le récit de leurs voyages et des périls de la traversée. En Europe, les Hirondelles accomplissent leur départ à l'approche de la saison rigoureuse qui va les priver des insectes, leur seule nourriture ; mais le soin de pourvoir à l'entretien de leur vie n'est

pas le mobile qui les pousse à cette migration régulièrement annuelle, le motif en est autre et encore inconnu. Dans les pays équinoxiaux, à la Guyane, par exemple, où toutes les saisons se ressemblent, les Hirondelles n'en effectuent pas moins leur voyage à des époques invariables, et elles sont alors remplacées par d'autres espèces qui, plus tard, leur cèdent la place.

*La suite au prochain numéro.*

## LES RECENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

### LE FAR WEST ET LES RÉGIONS ARCTIQUES.

Il n'est personne qui ne connaisse, d'une manière au moins superficielle, la configuration de l'Amérique septentrionale et occidentale. Si partant du cercle polaire on se dirige du nord à l'ouest, on rencontre d'abord la Géorgie occidentale, puis les territoires des Tchoukis américains et des Indiens tolouches ; enfin la Nouvelle-Calédonie et la Colombie anglaise. Sur la côte, à partir de la Géorgie, règne un système de montagnes qui s'élève et se développe au centre et en se ramifiant au sud, parcourt, sous le nom de Monts-Cascades et de Montagnes-Neigeuses, l'Oregon et la Californie ; sur un deuxième plan se dressent les montagnes Bleues et les montagnes Humboldt ; sur un troisième les monts Peak ; enfin et comme dernier gradin la masse imposante des montagnes Rocheuses. Se dirigeant du nord au sud, cette grande chaîne sert de ligne de partage entre les eaux de l'Atlantique et celles du Pacifique, et rejoignant par ses dernières pentes la Sierra-Madre, offre dans l'Amérique du Nord un système d'orographie correspondant au système des Andes dans la partie méridionale. A l'est, s'étendent les solitudes de l'ouest qui traversent les monts Coribeuif, contrefort des montagnes Rocheuses, qu'arrosent les affluents du Mississipi et un système lacustre dont le lac du Grand-Ours et le lac Winnipeg forment au nord et au sud les extrémités, tandis que le grand lac de l'Esclave et le lac de l'Alhabasca en occupent le centre. Au sud, c'est le bassin des grands lacs, le Lac supérieur, le Michigan, l'Huron, l'Ontario, avec lesquels les créations à la fois fidèles et poétiques de Cooper nous ont depuis longtemps familiarisés. C'est de ce bassin que sortent les deux grands fleuves du continent septentrional, le Mississipi et le Saint-Laurent, qui tous les deux se déversent dans l'Atlantique, mais en coulant, l'un au sud, l'autre à l'est, et en affectant, dans leur immense parcours, des directions presque perpendiculaires. Si des bouches du Saint-Laurent on s'élève vers l'est, on rencontre d'abord les territoires des petits Esquimaux, puis les côtes du Labrador. Jean Cabot et son fils Sébastien, les premiers de tant de navigateurs audacieux, les visi-

tèrent dès 1497, et, dépassant le détroit de Belle-Isle, ne s'arrêtèrent, par le 56° de latitude, que devant une infranchissable barrière de glaces. Au nord-ouest du Labrador s'étend la sombre nappe de la baie d'Hudson, à laquelle se rattache un tragique souvenir. Après avoir côtoyé l'Islande, le Groënland, et traversé le détroit de Frobisher, Hudson, marin anglais au service de la Hollande, avait enfin pénétré dans cette mer où Cabot seul l'avait devancé. Mais Hudson ignorait cette circonstance ; quand il déboucha dans l'immense baie, il crut bien réellement en être l'inventeur, et la prit pour ce fameux passage du pôle Nord qu'il cherchait lui-même, comme Cabot, Willoughby, Frobisher l'avaient cherché avant lui. Désabusé bientôt, l'intrépide marin résolut néanmoins d'attendre sur les lieux le retour du printemps, qui ouvrirait peut-être à son vaisseau le canal objet de son ardent désir. Le printemps vint ; mais les vivres manquaient et l'équipage mutiné exigeait un retour immédiat. Hudson, les larmes aux yeux, ordonna de virer de bord. Pendant deux jours, le vaisseau resta immobile entre les glaces. C'est alors que les matelots d'Hudson le saisirent et le jetèrent, lui huitième, dans une chaloupe. Le charpentier, Philip Staffe voulut s'associer au sort de son capitaine. Les amares furent coupées, et, au moment même où les glaces livraient passage au navire, la frêle embarcation se trouva délaissée. Que devinrent Hudson et ses compagnons ? Périrent-ils de faim, ou sous les coups des naturels ? écrasés par les blocs de glaces ou engloutis par la tempête qui assaillit le vaisseau lui-même ? Ces mornes rivages ont gardé leur secret. Que d'histoires également lugubres pourraient raconter les terres arctiques, les mers qui les baignent, les détroits qui les séparent, les caps, les baies, les anses, les innombrables anfractuosités qui les découpent ! Que de sinistres, d'épreuves, de souffrances, leurs noms seuls ne rappellent-ils pas ? Ici la mer de Baffin, le cap Scoresby, le détroit de Bellot ; là la pointe Franklin, le détroit de John Ross, l'archipel Parry, la baie *Hécla* et du *Griper*, la baie Ommaney, l'île Becchey, les canaux Crosier, et de Bray, les caps MacClintock et MacClure. Ce dernier nom restera inséparable de la découverte du Passage qu'indiquent aujourd'hui les cartes récentes, en gros caractères et avec une sorte de fierté, entre l'île de Baring et la côte ou barrière de glaces qu'une carte russe de 1855 avait relevée, par le 75e parallèle et courant en longitude du 175e au 123e degré.

Les premiers explorateurs des mers polaires obéissaient à une pensée commerciale ; les Anglais et les Hollandais cherchaient au nord, pour leurs vaisseaux marchands, ce passage vers les Indes que le portugais Vasco de Gama avait frayé au midi. “ Tandis que le fier et superbe Espagnol, dit Irving, enflammé par la manie de l'or, étendait ses découvertes et ses conquêtes sur les régions que brûle l'ardent soleil des tropiques, l'adroit et vif Français, le froid et calculateur. Anglais, poursuivaient le commerce moins splendide mais non moins lucratif des fourrures, au milieu des régions

“hyperboréennes du Canada et jusque sous le cercle polaire. Ces deux poursuites ont été, en quelque sorte, les pionniers et les précurseurs de “la civilisation.” L’ingénieur et aimable écrivain oubliait nos missionnaires, par inadvertance d’ailleurs, car dans le chapitre même dont j’ai extrait ces lignes, on rencontre plus d’un témoignage équitable envers leur dévouement et sympathique à leurs efforts. Cependant ce fut moins l’esprit mercantile ou une ambition royale qui porta la puissance de la France au cœur de l’Amérique septentrional : “C’est l’enthousiasme religieux qui fonda Montréal, conquît les solitudes des grands lacs, explora le Mississipi.” Ce n’est pas moi qui parle ainsi, c’est l’illustre historien des Etats-Unis, oubliant volontiers ses préjugés de secte devant le spectacle d’un héroïsme qui a défié, dans toutes les parties du monde, comme il le dit encore lui-même, toute fatigue et tout danger.

A vrai dire, la civilisation n’a contracté que de faibles dettes vis-à-vis des premiers pionniers du *Far west*. Montréal était devenu le centre du commerce des fourrures. De temps à autre on y voyait affluer des troupes d’Indiens Ottawas, Hurons ou Sioux, qui y arrivaient dans leurs canots chargés de riches pelleteries. Ces Indiens, après avoir déchargé leurs canots et les avoir hâlés sur le rivage, se dressaient, en dehors de la ville, des huttes de bois, et alors s’ouvrait la foire aux fourrures. Le gouverneur général s’y rendait dans ce grand appareil qui plaisait aux Peaux-Rouges et leur imposait en même temps. Cette cérémonie accomplie, les affaires suivaient leur cours en toute liberté. Les Indiens parcouraient la ville de boutique en boutique, achetant des armes, des haches, des couteaux, des marmites, des couvertures de lit, des étoffes voyantes, en échange de leurs peaux de buffles, de loutres et de castors, commerce qui d’habitude laissait aux marchands de Montréal l’honnête profit de deux cents pour cent. Si l’argent était banni de ces échanges, les liqueurs spiritueuses y jouaient d’abord un grand rôle : on dut plus tard en interdire le débit, tant les Indiens en usaient avec excès et se livraient, à la suite de leurs libations, à des extravagances et à des actes de férocité. La foire finie, les Peaux-Rouges lançaient de nouveau leurs canots sur le Lac. De ce contact périodique naquit une classe d’hommes que l’on nomma les *coureurs de bois*. C’étaient des blancs qui avaient commencé par suivre les Peaux-Rouges dans leurs chasses et s’étaient ainsi familiarisés avec les lacs, les rivières, les sentiers et les tribus du *Far west*. Peu à peu, ils se firent chasseurs pour leur compte, trappeurs, comme on le disait dans le pays. Partis de Montréal dans un canot chargé de marchandises, ils n’y rentraient souvent qu’après une absence d’un an, de quinze, de dix-huit mois passés dans le désert sous les wigwams des Indiens, dont ils adoptaient volontiers le costume et le genre de vie, quand ils ne s’unissaient pas avec leurs filles. Un vieil écrivain français, la Nontan, a dépeint les mœurs de ces chrétiens transformés ou à peu

(1) Bancroft: *History of the Norsted States*, 11, 797.

près en Peaux-Rouges. Aussi longtemps que durait le débit de leurs marchandises, ils vivaient dans toutes sortes de plaisirs, ou pour mieux dire d'excès. Leur pacotille épuisée, ils vendaient jusqu'à leurs habits et reprenaient le chemin des tribus indiennes. " Leur conduite et leur exemple, " dit Irving, corrompirent peu à peu les naturels et arrêchèrent les progrès " des missions. . . On voyait souvent la chapelle catholique s'élever derrière la factorerie, au milieu des villages indiens, et son clocher, surmonté " de la croix, dominer le lac ou la rivière. La prédication réussissait souvent vis-à-vis des simples fils de la forêt, mais n'avait que peu d'effet sur " ces renégats de la civilisation."

Les événements de 1762 interrompirent pour quelque temps le commerce des fourrures. Les Peaux-Rouges, habitués au laisser-aller de mœurs françaises, à la familiarité des gros marchands normands ou bretons qui les entretenaient pendant les vacances de la chasse, les Peaux-Rouges s'accommodaient mal des manières compassées, de la réserve personnelle et de l'exactitude commerciale des arrivants. Ils gardaient d'ailleurs à leur nation une haine invétérée, et le firent bien voir dans les surprises sanglantes de Détroit et de Mackinaw. Les Anglais s'étaient hâtés de lever la défense qui pesait sur la vente des spiritueux : les scènes de désordre se multiplièrent dans les villages indiens et dans les factoreries mêmes, où la sobriété ne semblait pas plus habituelle que dans les wigwams. Les compétitions commerciales ajoutèrent aux dangers du désert. C'est à cette époque cependant qu'il faut placer la tentative du capitaine Jonathan Carver, pour atteindre, à travers le continent, les rivages de l'océan Pacifique, et établir une communication entre ces rivages et la baie d'Hudson, au moyen d'un poste fortifié qui faciliterait également la découverte du passage nord-ouest. Deux fois Carver se mit en route, et deux fois il échoua. Il se préparait, en 1797, à une troisième expédition, sous le patronage et avec le concours de Richard Whitworth, membre du parlement. Leur plan était de remonter une des branches du Missouri, de chercher dans les montagnes la source de l'Orégon ou Columbia, et de descendre cette rivière jusqu'à son embouchure présumée qu'ils plaçaient dans le détroit d'Anian. La guerre de l'indépendance fit abandonner ce projet, mais le voyage d'Alexandre Mackensie, en 1793, mit hors de doute la possibilité de relier entre eux les rivages des deux océans. En s'élevant au Nord et en suivant le cercle polaire, cet intrépide explorateur atteignit le Pacifique par la latitude de 52° 20' 48" et par celle de 52° 30' descendit une rivière qui coulait au Sud et qu'il prit à tort pour la Columbia, dont l'embouchure se place trois degrés plus bas.

Onze ans après, MM. Lewis et Clarke, sujets américains, reprenaient le projet avorté de Carver et de Whitworth. Les deux voyageurs remonterent le Missouri et s'engagèrent résolument dans ces solitudes qui s'étendent en avant des montagnes Rocheuses et qu'on appelle parfois le

grand désert américain. L'aspect de ces lieux est vraiment désolant et fait pour ébranler des courages vulgaires. Aussi loin que la vue s'étende, elle ne découvre que des plaines sablonneuses et dénudées dont les ondulations monotones semblent accuser le séjour de l'Océan, à ces époques géologiques où ses vagues battaient les pieds granitiques des montagnes Rocheuses. Des amas de sable, des blocs de calcaire rompus d'une façon bizarre, des rochers escarpés, des crevasses béantes, des lits de ruisseaux desséchés, des herbes fanées arrêtent le regard sans le distraire. Pendant la saison sèche, pas un être vivant qui anime ce paysage : le daim, l'élan, le buffle ont fui vers les lacs et les forêts. Encore des bandes d'Indiens maraudeurs, Pawnees, Comanches, Pieds-Noirs, Sioux, Upsakoras, Crows infestent-elles ces plaines. Mais ne faut-il pas au voyageur des solitudes américaines ce triple airain dont le poëte a doté le navigateur ?

Illi robur et æs triplex  
Circà pectus erat.....

Devant eux, dans un horizon encore lointain, se dressaient les hautes cimes des montagnes Rocheuses, première étape de leur course aventureuse, vierges encore de pas européens : nos voyageurs n'hésitèrent pas. Après avoir franchi les collines ou montagnes Noires *Black hills*, qui séparent les eaux du Missouri de celles de l'Arkansas et du Mississipi, ils pénétrèrent dans les passes de la grande chaîne, à la fois repaire des Indiens maraudeurs et objet de leur terreur superstitieuse. Par le temps le plus calme et le plus serein, des bruits formidables et ressemblant à de fortes décharges d'artillerie s'y font entendre. Ce phénomène, paraît-il, se retrouve dans la province de Guayra, au Brésil, ainsi que sur les rives de l'Amazone. La science l'explique par la rupture et la chute de grandes masses rocheuses dont les échos répercutent et prolongent le retentissement, ou par des dégagements d'hydrogène au milieu de couches de houille à l'état d'ignition. Mais les riverains de l'Amazone l'attribuent à la montagne elle-même, qui s'efforce de rejeter les pierres précieuses enfouies dans son sein, et les Indiens des montagnes Rocheuses aux génies des vents et de la foudre cachés dans leurs flancs. Aussi, en approchant des passes, ne manquent-ils point d'offrir un tribut propitiatoire à ces hôtes dangereux. De ces tribus errantes, les unes placent encore dans les montagnes Rocheuses " la crête du monde," comme elles les nomment, le séjour de Wacondah ou le grand maître de la vie ; les autres les heureux territoires de chasse qui constituent leur paradis. Pour d'autres enfin, c'est la " région des âmes" dans laquelle s'élèvent " les villes des esprits généreux et libres."

Quant à l'aspect du pays, il est imposant plutôt que pittoresque. Ici des pics, dont la hauteur varie entre 10,000 et 12,000 pieds \* et dont le

---

(\*) Le mont Browne atteint jusqu'à 4860 m.

sommet est entièrement dénudé ; là des chaînons d'une élévation moyenne dont les pentes et les cimes se couvrent de quelques plateaux d'une grande fertilité. Dans les profondes vallées, de petits ruisseaux serpentant, qui s'accroissent en sillonnant la plaine et vont finalement grossir les grands cours d'eau. A côté du buffle et de l'élan, on aperçoit le daim à queue noire, qui fuit à l'approche du voyageur, et le *bighorn* ou *ashahta*, sorte de mouton gris, qui le regarde sans crainte du haut des rochers inaccessibles qu'il habite comme le chamois. Deux hôtes plus dangereux sont l'ours gris et le serpent à sonnettes. Ce dernier pullule à tel point dans le désert américain et les montagnes elles-mêmes, qu'un de leur contrefort en a pris son nom : *Rattlesnake Mountains*. Quant à l'ours gris, sa force prodigieuse le rend très-redoutable ; son nom et ses exploits reviennent fréquemment dans les récits des chasseurs de la Région. Il fait toujours face à l'assaillant, et si la faim le presse il attaque le premier. Blessé, il devient furieux et poursuit le chasseur avec une vitesse supérieure. Malheur à l'homme ou au cheval qu'atteignent ses griffes, souvent longues de huit pouces : il est broyé, mis en morceaux. M. Lewis et M. Clarke échappèrent heureusement à tout danger, aux embûches des Shoshonces et des Têtes-Plates, comme aux tourments de la faim. Ils découvrirent et explorèrent le cours supérieur de la Columbia et descendirent la rivière jusqu'à son embouchure. Leur compatriote Gray y avait déjà jeté l'ancre, il y avait une douzaine d'années, c'est-à-dire 213 ans après celle du portugais Cabrillo, qui le premier releva les rivages de ces côtes jusqu'à deux degrés et demi au-dessous des bouches de la Columbia. \*

C'est plus au sud par les monts Bighorn qui servent de ligne de partage aux eaux du Missouri et de l'Yllanstone à l'est, de la Columbia et du Colorado à l'ouest, que M. Hunt se dirigea plus tard. Partie de Saint-Louis sur le haut Mississipi, le 20 octobre 1812, l'expédition était parvenue, au mois d'avril, sur la Nodowa, affluent du Missouri. Les premières effluves du printemps se faisaient sentir ; les bois s'emplissaient de pigeons voyageurs ; les serpents sortaient de leur torpeur hivernale ; des troupeaux de daims et de longues files de buffles traversaient la plaine. Ces dernières apparitions annonçaient le retour de la grande chasse et suggérèrent aux voyageurs un surcroît de précautions. Elle parcourait, en effet les territoires des Sioux-Tetons, aussi rusés que féroces, et non moins redoutables aux autres Indiens qu'aux blancs eux-mêmes. M. Hunt fut un jour témoin, dans un village aricara, de la terreur qu'ils inspirent : Les Sioux ! voilà les Sioux ! Ce cri venait à peine de retentir que tout y était en émoi et en confusion : les enfants criaient, les femmes pleuraient, les chiens hurlaient, les guerriers couraient à leurs armes et à leurs chevaux. L'alerte était fautive heureusement, et, remis, de leur émotion, les Aricaras

(\*) De Humboldt : *Nouvelle-Espagne*, 11, 436, 437.

insistèrent pour que M. Hunt ne les quitât point avant d'avoir assisté au retour d'un de leurs partis de guerre. M. Hunt acquiesça à ce désir et ne s'en repentit point. C'est un spectacle vraiment curieux de voir les guerriers aricaras s'avancer en procession. Ils marchaient par pelotons, aux sons d'une musique barbare. Les hommes à pied venaient les premiers, puis les cavaliers, armés les uns et les autres de boucliers ; un petit nombre de fusils ; le reste d'arcs, de flèches et de tomahawks. Les peintures les plus bizarres et les plus variées couvraient leurs corps, et une main sanglante, tracée à travers la bouche, désignait ceux d'entre eux qui avaient bu du sang de l'ennemi terrassé. Chaque peloton portait, en guise d'enseignes, une lance ou un arc décoré de grains de verre, de piquant de porc-épic, de plumes peintes, et de longues perches garnies de chevelures scalpées. Au bord du village, les parents, les enfants, les femmes, les frères, les sœurs se précipitèrent au-devant du cortège, les uns manifestant la joie la plus extrême, les autres faisant entendre de bruyantes lamentations. Mais les guerriers continuèrent leur marche solennelle, sans que rien trahît une émotion quelconque, soit sur leurs durs visages, soit dans leur maintien compassé. Les montagnes franchies l'expédition s'embarqua sur la rivière Snake. On était au 18 octobre. La neige, qui avait tombé tout le jour, et les bandes d'oies et de canards qui se jouaient sur la rivière annonçaient déjà l'approche de l'hiver. Cependant la troupe ne ressentait aucun découragement et se flattait de gagner promptement les eaux de la Columbia. Le 24 décembre, elle se trouvait encore sur les bords de la rivière Snake et avait éprouvé, dans l'intervalle, tous les tourments du froid et de la faim. Ce ne fut qu'un mois plus tard, après un nouveau parcours de 240 milles et un trajet total de 1,751, que nos voyageurs atteignirent enfin les rives de la Columbia. Passant sur la rive droite du fleuve, ils continuèrent de la longer et campèrent, le 31 janvier, au village de Wisk-Ram où commencent les rapides ou chutes de la Colombie.

Jusqu'alors le fleuve a coulé large et paisible : ici il lui a fallu se frayer un passage à travers des gorges rocheuses qui s'étendent sur les deux rives. Ces gorges sont le prolongement, sur la rive droite, du mont de Saint-Helens, qui ne mesure pas moins de 1,400 pieds (anglais) de hauteur, et sur la rive gauche, du mont Hood dont l'altitude est évaluée à 4,500 ou 5,500 mètres. Ces deux pics se dressent parfaitement isolés au milieu de la plaine et doivent leur existence à un soulèvement volcanique. Ce sont eux-mêmes des monts jadis ignivores et dans les cavités desquels gronde encore le feu souterrain. Ainsi le 8 octobre 1864, les soldats du fort Vancouver aperçurent le sommet du mont Hood tout couronné de nuages de fumée. Le même jour, de violentes secousses se firent sentir à San Francisco et le mouvement trépidatoire venait précisément du Nord. L'auteur des *Esquisses d'un voyage dans le Nord-Ou st*



de l'Amérique, à qui j'emprunte ces détails, ajoute que la plupart des personnes qui ont gravi le mont Hood ont remarqué, près du pic terminal, un cratère duquel s'échappent incessamment des vapeurs sulfureuses. Enfin, lors de sa seconde visite dans le pays, Frémont constata que la contrée tout entière était couverte des cendres qu'il avait rejetées. A en croire la légende indienne, un pont colossal aurait joint jadis les deux montagnes. Le mont Saint-Helens et le mont Hood étaient alors mari et femme et se rendaient de fréquentes visites. Un jour ils s'injurèrent avec la voix du tonnerre et se lancèrent l'un à l'autre d'énormes blocs de rochers ; comme ce sont les débris du pont qui ont obstrué le lit jusqu'alors si paisible de la Columbia. Dégagez cette légende de son enveloppe enfantine et le géologue n'y retrouvera-t-il point le souvenir de cette puissante convulsion volcanique qui paraît avoir bouleversé tout le pays à l'entour et semé le cours de la Columbia des cataractes qui le brisent aujourd'hui ?—(*La suite prochainement.*)

---

## REVUE SCIENTIFIQUE.

(*Canada, Etats-Unis.*)

SOMMAIRE :—Progrès des sciences en Canada.—Le nouveau bateau traversier.—Alarme pour le feu perfectionnée.—Un puits comme il s'en voit peu.—Danger pour les fontaines publiques.—Un terrain empoisonné, son assainissement par les végétaux.—A quoi s'occupent les Américains.—Boitier de montre à l'épreuve de la poussière.—Un couteau qui se raccourcit et s'allonge à volonté.—Le cigare-allumette.—La chasse aux rats.—La grande question du jour aux Etats.—Une bête qui ne manque pas d'esprit.

Deux brevets d'invention ont été récemment délivrés, par le gouvernement d'Ottawa, à M. l'abbé Ponton, du Collège de Ste. Marie-du-Monnoir.

Qu'il nous soit permis, à cette occasion, de féliciter ce prêtre distingué et son digne émule et collaborateur, M. l'abbé Bessette. Le talent qui les distingue, leur ardeur pour le travail, leur zèle pour l'avancement des sciences, ont contribué dans une large mesure, on ne saurait en douter, à faire de Ste. Marie cet établissement prospère dont la réputation va grandissant chaque jour. Les découvertes dont ils viennent d'enrichir le Canada, dénotent un esprit observateur et pratique qui promet beaucoup pour l'avenir. C'est à ce titre, surtout, que nous aimons à les signaler.

Témoin des efforts que nécessite le manieement de la rame dans les bateaux traversiers, M. Ponton s'est donné la mission de les rendre moins pénibles, sinon de les annuler complètement. D'autres auraient eu recours pour un tel dessein, à la voile, à quelque système de rames perfectionnées, à des roues, à l'hélice, à la vapeur . . . Quant à lui, il a dédaigné les chemins battus. Portant plus loin la hardiesse de ses conceptions, il a de-

mandé sa force motrice à l'obstacle même qui s'opposait le plus à la marche de l'embarcation, il a voulu forcer le courant de la rivière à porter les passagers d'une rive à l'autre.

Ce problème vous étonne, vous paraît impossible ? Il est cependant résolu et d'une manière extrêmement simple. C'est toujours la vieille histoire de l'œuf de Colomb. Une quille mobile adaptée à un bateau de forme ordinaire, une chaîne dont une extrémité s'attache au bateau, tandis que l'autre se trouve rivée à un bloc de pierre jeté au bon milieu de la rivière, voilà tout ce qu'il a fallu pour cela.

Votre bateau est amarré au quai ; vous détachez l'amarre, vous dirigez convenablement la quille mobile, comme vous feriez d'un gouvernail, et vous voyez aussitôt le rivage s'éloigner rapidement. Pendant que vous causez avec vos amis, l'esquif décrit un arc de cercle et vient vous déposer doucement sur l'autre bord, en face du point d'où vous êtes parti.

Ce système a été essayé sur un canot monté par six personnes et retenu par un simple fil de fer. Le résultat a été excellent : la traversée s'est accomplie sans fatigue aucune et en moins de temps qu'il en aurait fallu avec des rames. Pourrait-on l'appliquer aussi avantageusement sur de très-larges rivières et là où le courant est peu sensible ? Nous ne le croyons pas. C'est sur les cours d'eau ordinaires, et surtout dans les rapides qu'il est appelé à rendre de véritables services. Les spéculateurs qui sont à l'affût de toutes les entreprises lucratives n'ont pas manqué de se présenter pour acheter le nouveau brevet d'invention ; mais M. Ponton a refusé de s'en dessaisir afin de pouvoir mieux en surveiller l'application, et aider de ses conseils ceux qui voudraient y recourir.

Le second brevet a été obtenu pour un perfectionnement remarquable apporté à l'*alarme Dion*.

Tout le monde connaît l'appareil inventé par M. Dion de Montréal : c'est un fil métallique qui traverse les appartements dans la partie voisine du plafond et dont une extrémité est fixe, tandis que l'autre va s'appuyer sur un levier commandant une sonnerie. Ce fil s'allonge ou se raccourcit suivant qu'il fait plus ou moins chaud. La chaleur vient-elle à s'élever audessus de la température ordinaire des appartements, le fil prend un allongement notable, fait jouer le levier placé contre son extrémité mobile et la sonnerie part aussitôt. Vous êtes ainsi averti qu'il y a chez vous un commencement d'incendie.

Une grande difficulté s'opposait au bon fonctionnement de ce système : comment concevoir, en effet, qu'un simple fil puisse pousser le levier, surtout si ce fil est très-long et ne va pas en ligne droite ? N'est-il pas à craindre qu'il fléchisse sous son propre poids. Toutefois, M. Dion, disons-le à sa louange, était parvenu, à force de persévérance et d'habileté, à surmonter cet obstacle par l'emploi d'un mécanisme très-sensible. Mais cette sensibilité même peut être considérée comme un défaut puisqu'elle expose l'appareil à des dérangements plus fréquents.

Avec les perfectionnements nouvellement introduits, et dont l'idée est due à M. Bessette, rien de semblable n'est à craindre. Au lieu d'obliger l'extrémité du fil à pousser un levier, on la fait servir tout simplement à retenir, au moyen d'un excentrique, une poulie munie d'une double gorge. Dans l'une des gorges de la poulie passe un cordon qui fait plusieurs tours et tient en suspension un poids très-lourd. Dans l'autre gorge passe un second cordon enroulé en sens contraire du premier et communiquant avec une clochette ou bien le marteau d'un timbre.

Dès que le fil qui sert d'alarme s'allonge au-delà d'un certain degré qu'on a fixé soi-même, la poulie n'est plus retenue et le poids qu'elle supporte la fait tourner rapidement. Ce mouvement tire avec violence le cordon de la clochette et il s'ensuit un vacarme capable d'éveiller les plus sourds.

Le brevet fait mention de quelques autres perfectionnements qui ont aussi leur importance, mais il suffit pour notre but d'avoir fait connaître la nouvelle invention dans ce qu'elle a d'essentiel.

Vous désiriez, je le comprends, participer au bénéfice de cette invention, mais les dépenses qu'entraîneraient l'acquisition de l'ingénieux appareil vous effraient. Eh bien ! soyez sans crainte de ce côté, car on vous l'offre en quelque sorte pour rien : *Il se vend moins d'un schelling !* Quel est celui d'entre vous qui voudrait rester plus longtemps exposé au danger d'être brûlé vif, d'être surpris par l'incendie, lorsqu'il en coûte si peu pour s'y soustraire ?

Puisque nous voilà au collège de Ste. Marie-du-Monnoir, n'en partons point sans avoir jeté un coup d'œil sur le large puits creusé dans la cour centrale. Il mérite à plus d'un titre de fixer notre attention.

Il faut d'abord vous dire que c'est là un puits merveilleux auquel ne saurait être comparé celui qu'avait creusé le patriarche Jacob pour abreuver sa famille et ses troupeaux, ou celui non moins célèbre, où Rebecca s'en alla, avec tant de grâce, puiser l'eau que réclamaient les chameaux du vieux serviteur d'Abraham. C'est lui qui a fourni l'approvisionnement des localités voisines durant l'hiver, lorsque toutes les autres sources étaient à sec et sans que jamais on ait vu baisser son niveau.

Comment en un vil plomb l'or pur s'est-il changé ?

Hélas ! eaux ces si belles, si fraîches, si délicieuses qu'on venait chercher de si loin, ne sont aujourd'hui qu'une sorte de mare infecte. Sans avoir rien perdu de leur limpidité, elles ont pris un goût détestable, une odeur nauséabonde. On dirait une source sulfureuse, ou tout au moins chargée de sulfures alcalins.

Si nous étions au temps des génies ou des fées, tout s'expliquerait avec la plus grande facilité du monde ; malheureusement ces beaux temps sont passés, passés sans retour et nous devons diriger nos recherches d'un autre côté.

On se rappelle les secousses violentes qui se sont fait sentir à diverses reprises en Canada. Ces tremblements de terre, venus du côté de l'île si éprouvée de St. Thomas, auront-ils bouleversé l'intérieur du sol de manière à ouvrir un passage à quelque source sulfureuse qui maintenant se déverserait dans les puits ? C'est peu probable, et cependant ce n'est pas impossible. La chose aurait même pu arriver sans le concours d'aucun tremblement.

Il en est, le ciel les confonde ! qui ont eu l'âme assez basse pour aller chercher l'explication du malheur que nous déplorons, dans un égout des environs ! On a beau leur dire sur tous les tons : mais votre égout est placé trop loin pour devenir nuisible, mais votre égout est séparé du puits par quatre murs épais, mais il y a entre l'égout et le puits une couche de terre glaise très-dure, mais c'est au cœur de l'hiver et lorsqu'il gelait à pierres fendre que l'eau a pris son mauvais goût. . . . Rien n'y fait, ils semblent se complaire dans leur prétendue découverte et refusent obstinément de changer d'avis. Nous nous garderons bien de faire cause commune avec eux, toutefois, comme notre rôle de Chroniqueur nous impose, avant tout, l'obligation d'éclairer nos lecteurs et de montrer la plus grande impartialité en discutant les diverses opinions, on nous pardonnera de relater certain fait analogue à celui-ci et qui ne laisse pas que d'être très-instructif.

Il est reconnu que la terre est un absorbant et un désinfectant énergique ; elle agit à la manière d'un filtre et absorbe promptement toute la mauvaise odeur des substances qu'on renferme dans son sein. Mais ce filtre, on le conçoit, doit finir par s'obstruer et alors il ne fonctionne plus, ou il fonctionne très-mal. Cette circonstance se présente dans tous les terrains qui regorgent d'engrais et surtout dans les lieux qui ont été recouverts de litière pendant une longue série d'années. Si vous ouvrez un puits dans le voisinage, vous y voyez le purin s'égoutter juste au-dessous du niveau de la couche saturée. Un savant agronôme, M. Joigneau, à qui nous empruntons ces détails, assure qu'il a vu le fait se produire dans un puits creusé à vingt pieds de distance d'un tas de fumier.

Lorsqu'un terrain a été ainsi empoisonné et rendu dangereux pour les sources voisines, comment peut-on lui rendre ses qualités premières ? M. Joigneau conseille d'enlever toutes les parties atteintes par le purin, de s'en servir à titre de riche engrais et de les remplacer par de la terre vierge. Lorsque ce moyen devient impraticable ou trop dispendieux, on doit recourir à l'action des plantes vivaces. L'essentiel est que ces plantes aient de longues racines, comme la luzerne, afin que les explorations souterraines se fassent à de grandes distances. Il serait encore mieux d'y planter des arbres à racine pivotante, les rapprocher le plus possible et précipiter leur végétation par de fréquents arrosages. Les racines nettoieront la terre d'autant plus vite qu'elles s'y enfonceront en plus grand nombre.

Il serait vivement à souhaiter que tous les puits des villages fussent entourés d'arbres à une distance de dix ou douze pieds.

\* \*  
\*

Encore un pas vers le sud et nous foulons la terre de la liberté!

Nos lecteurs connaissent trop bien l'ardeur fiévreuse de nos chers voisins pour que nous puissions les surprendre en leur apprenant que la liste des patentes demandées à la législature durant ces derniers mois tiendrait à elle seule plus de place qu'on ne veut en accorder à notre petite *Revue des Sciences*.

Celui-ci annonce une boîte de montre où pas un seul atôme de poussière ne serait capable de s'introduire : celui-là un cigare-allumette, c'est-à-dire, un cigare qui prend feu aussitôt qu'on le frotte contre un corps dur. Les uns ont employé leurs veillées à fabriquer un couteau de table dont vous pourrez, au moyen d'un ressort, raccourcir ou allonger la lame à votre gré ; d'autres ont cru mériter mieux de la postérité en enseignant à leurs semblables une méthode infaillible, selon eux, de détruire les rats en fort peu de temps. Cette dernière découverte est assez originale pour mériter quelques détails.

Si nous comprenons bien la description donnée par le *Scientific American*, voici quelle serait la disposition de l'engin *Myocide* :

Un baril ordinaire est couvert à sa partie supérieure avec du papier très-fort et très-résistant. Sur ce papier vous répandez des bribes de pain, du fromage ou toute autre nourriture dont les rats se montrent friands. Vous laissez ces derniers s'approcher librement et même vous leur ménager un escalier pour monter. Après quelques jours et lorsqu'ils sont accoutumés à venir déjeuner, dîner et souper sur le tonneau, vous pratiquez deux entailles, en croix, dans le papier, vous versez de l'eau dans le vase jusqu'à la hauteur de six ou sept pouces, vous y ajoutez une pierre qui s'élève hors de l'eau de manière qu'un rat puisse se tenir sur la surface qui émerge.

Tout étant ainsi disposé, vous laissez les quatre parties du couvert se rejoindre par l'effet de leur élasticité et vous vous retirez, non sans avoir abondamment renouvelé les provisions.

A peine avez-vous fait quelques pas que la *gent trotte-menu* lève la tête. Un rat saute sur le papier et de là dans l'eau du baril. Cette culbute ne lui fait pourtant pas perdre entièrement la tête, et bientôt il est assis sur le sommet de la pierre. Mais pendant qu'il se remet de sa juste frayeur, un second rat vient le rejoindre, puis un troisième, puis un quatrième et ainsi de suite tant qu'il en reste... A qui appartiendra l'unique refuge ménagé au milieu du petit lac ? C'est à qui s'en emparera ; un combat s'engage donc, furieux, désespéré, et le résultat, comme il est facile de le prévoir, est une noyade générale.

Les Américains sont avant tout des *hommes pratiques*, c'est reconnu. Ceci n'empêche pas qu'ils se lancent de temps à autre dans la pure spéculation, dans les théories les plus abstraites, témoins la *Wheel question*.

Un correspondant du *Scientific American* posait, il y a quelques mois, au rédacteur de ce journal, la question suivante :

“ Combien une roue tourne-t-elle de fois sur son axe pendant qu'elle opère sa révolution autour d'une autre roue fixe et de même diamètre ?

*One !* répondit laconiquement le rédacteur.

Le correspondant ne se trouvant pas entièrement satisfait posa des objections et ainsi fut engagée la lutte. Les raisons apportées de part et d'autre, assaisonnées parfois de remarques saugrenues, et même de très-gros mots finirent par éveiller l'attention des nombreux abonnés du journal. Des lettres arrivèrent au bureau de la rédaction de tous les coins des Etats, voir même du Canada. Bientôt ce fut une averse épouvantable. Un grand nombre de ces lettres a été publié mais la plupart ont été jetées, peut-être sans avoir été ouvertes, dans un immense tonneau qui débordait aux dernières dates. Celles qui ont eu l'honneur de faire *gémir* la presse, sont presque toutes accompagnées de magnifiques desseins gravés sur acier. L'un des combattants, dont le métier est de fabriquer des roues dentées, et qui paraît tout dévoué à la cause du rédacteur, a eu la délicatesse d'offrir à ce dernier, plusieurs douzaines de ces roues, afin, disait-il, que son ami put multiplier les expériences et confondre plus facilement ses adversaires.

Nous n'avons pas encore fait connaître le partage des opinions, hâtons-nous de réparer cet oubli.

Il y a trois partis bien dessinés : l'extrême droite, l'extrême gauche et le juste-milieu. Dans le premier, on est pour une seule rotation ; dans le deuxième, pour deux rotations ; dans le troisième, pour une rotation et quart, une rotation et demie, une rotation et trois quarts, selon la libéralité des membres qui le composent.

Autant qu'il est permis d'en juger par les apparences, c'est l'extrême gauche qui a le dessus pour le moment. Voici ce qu'écrivait dernièrement l'un des partisans de la double rotation :

“ Mettez-vous nez contre nez,—il s'adresse au rédacteur du journal— avec un monsieur ou une dame de même diamètre que vous ; essayez alors de tourner autour d'icelui ou d'icelle et vous verrez qu'il est impossible de le faire sans que votre face se tourne deux fois vers le même point de l'horizon. Donc vous avez tourné deux fois sur votre axe, donc les doubles rotateurs ont raison.”

Est-ce assez clair ? est-ce assez évident ? vous le croyez sans doute et nous aussi. Tel n'est pourtant pas l'avis du savant rédacteur du *Scientific*. Voici en effet sa réponse : *Yes ! clear as mud that !*

Quand donc finira la discussion ? devinez-le si vous pouvez. Pour nous,

connaissant le caractère Yankée, nous croyons que Dieu seul est capable de le prévoir.

C'est tout de même de valeur, comme dirait Jean-Baptiste, de trouver des hommes si bouchés dans un pays où l'on voit des bêtes de tant d'esprit. C'est sur le sol Américain, en effet, qu'est arrivée la curieuse histoire qu'on va lire :

Trois habitants de San-Francisco qui chassaient dernièrement sur le Coast Range, se sont trouvés soudainement face à face avec un énorme ours grizzly. Naturellement ils ont pris la fuite. Dans sa course, l'un d'eux a laissé tomber une bouteille remplie du meilleur gin. Qu'on juge de la surprise et de la douleur du chasseur, quand il vit l'ours s'arrêter, ramasser la bouteille, la déboucher, et après l'avoir flairée, en avaler le contenu ; puis, quand il eut bu jusqu'à la dernière goutte, se frotter l'abdomen avec l'apparente satisfaction d'un ivrogne qui vient de se mettre *un velours sur l'estomac*.

E. Y.

Montréal, mai, 1868.

## NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE.

Un savant, un des membres les plus éminents de l'Institut, dont la science se plaît, au lendemain de sa mort, à compter et redire les prodigieuses découvertes, M. Léon Foucault, dont nous avons parlé le mois dernier, était atteint d'une de ces terribles maladies contre lesquelles l'art médical n'a pas de ressources et qui permettent au malheureux patient de suivre pas à pas les progrès du mal dans son corps et le livrent ainsi sans illusion et sans espérance à l'action dévorante et irrésistible de la mort. Cet homme s'était toute sa vie occupé de science ; il s'était laissé absorber par ses grands travaux et ses admirables inventions, et il n'avait pas eu le temps de penser à Dieu ; sa foi, si elle n'était morte, dormait du plus profond sommeil. Il fallait la réveiller.

Un religieux (nous pouvons dire un religieux de l'ordre des Frères-Prêcheurs), mandé une nuit par la mère du malade, après une crise plus terrible que les autres, se met en route en récitant son chapelet et en conjurant Notre-Dame du Saint-Rosaire d'éclairer et de sauver cette âme pour laquelle on avait tant prié. Grâce, sans doute, à la médiation de la Très-Sainte Vierge, le prêtre est accueilli avec plaisir par le malade, qui lui demande de revenir le visiter. Dans chaque entrevue, il était question de Dieu, des choses de l'âme et de la vie future. Mais la foi ne se réveillait pas vite dans l'esprit de cet homme éminent, mais si étranger au christianisme.—“ J'en sais trop, disait-il un jour au prêtre, j'en sais trop et pas assez pour avoir la foi.”—Il croyait en Dieu, il croyait à un média-

teur et il ne pouvait croire en Jésus-Christ.—Le prêtre essayait de lui montrer que par son intelligence, par son cœur et par sa vie, Jésus-Christ était bien au-dessus de l'humanité et ne pouvait être qu'un Dieu. Il aimait encore à rappeler au malade les noms de tous les grands esprits qui avaient adoré Jésus-Christ ; il lui citait les hommes les plus éminents de notre époque qui, aux derniers moments, avaient embrassé la foi de l'Évangile et cherché une espérance et une force dans le crucifix. Toutes ces réflexions faisaient impression sur le malade, mais n'amenaient pas vite sur ses lèvres cet acte de foi qui devait le sauver. Il avait même fait l'aveu de ses fautes, qu'il n'osait pas encore croire à la possibilité du pardon et à la rémission sacramentelle des péchés. Et pourtant les jours avançaient, il n'y avait pas de temps à perdre ; l'intelligence, toujours lucide, avait des heures, non pas d'éclipse, mais des heures où la pensée était de plus en plus impuissante à se rendre par la parole.

Le prêtre, en cet instant critique, dit alors à la mère qu'il n'y avait plus qu'un moyen à tenter : il lui conseilla de faire un vœu à la Sainte Vierge, et de s'engager à faire célébrer tous les samedis une messe en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire. Le jour même où ce vœu avait été formulé, le prêtre trouva le malade extraordinairement bien disposé. Qui avait pu toucher ainsi son cœur ? Ce n'était plus le même homme, il était ouvert à la foi et à la grâce ; il priait et demandait pardon. Il reçut le sacrement de pénitence avec les sentiments d'une vive componction. Et quand le prêtre lui dit :—“ Allez en paix, vous êtes maintenant dans la grâce et l'amitié de Dieu ; vous pouvez espérer, ” le malade lui répondit dans un langage très-distinct : “ Je puis espérer ?—Oui, vous pouvez espérer, et Dieu vous recevra entre ses bras, comme un fils, et il vous donnera part aux mystères de la science éternelle. . . ” Un éclair de joie passa sur le front du savant. Ce soir-là, il se dit encore entre le prêtre et lui de ces choses qui mirent la consolation dans le cœur de ces deux hommes. Au moment de partir, le prêtre lui dit :—“ Je ne puis vous serrer la main (ses bras étaient cachés sous ses couvertures), permettez-moi de vous embrasser ! ” Et le pauvre paralytique trouva la force de retirer ses bras et d'étreindre le prêtre sur son cœur. N'était-ce pas un magnifique acte de foi ?

Le prêtre et le malade se revirent encore et mirent le sceau à l'œuvre de la réconciliation et du retour à Dieu.

Le samedi suivant, conformément au vœu exprimé, une messe fut dite en l'honneur de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Lorsque le prêtre vint faire sa visite accoutumée, le malade était plus mal, depuis la veille il avait à peu près perdu connaissance. La mère proposa au ministre de Dieu de donner l'extrême-onction à son fils. Le prêtre hésitait, craignant que ces cérémonies auxquelles il était absolument étranger ne fussent pas comprises par le malade et ne fissent mauvaise impression sur son esprit. Il



s'approche du lit et demande au mourant s'il le reconnaît. Celui-ci ouvre de grands yeux et murmure un oui à plusieurs reprises. . . Le prêtre lui rappelle alors combien Dieu a été bon à son égard, et il lui demande de s'abandonner complètement à lui, puisque les hommes ne peuvent rien pour sa guérison et son salut. Il lui dit qu'il y a dans l'Eglise catholique un sacrement institué pour les malades, que ce sacrement s'appelle extrême-onction et qu'il a pour effet d'effacer les restes des péchés, de préparer l'âme à paraître devant Dieu et quelquefois de rendre la santé, quand Dieu le juge à propos pour le bien de l'homme. Le malade écoutait avec attention.

—Voulez-vous recevoir ce sacrement? demande presque en tremblant le prêtre qui craignait un refus.

—Oui, je veux le recevoir.

—Ça vous fera-t-il plaisir?

—Oui, ça me fera plaisir.

—Je vais alors vous le donner moi-même.

—Oui.

Et un rayon de joie se montra sur les lèvres et dans le regard voilé de cet homme. Le prêtre et lui se comprenaient pleinement et ils étaient heureux l'un et l'autre de se rencontrer dans les mêmes sentiments.

Ce fut la dernière parole du malade. Quand le prêtre revint avec les saintes huiles, le malade était entré dans une léthargie qui dura cinq jours, et qui fut comme une longue agonie; mais son dernier mot avait été un acte de foi et de repentir, et lui-même avait consenti à recevoir les derniers sacrements.

V . . . .

---

## RECEPTION DU P. GRATRY, A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

**SOMMAIRE.**—L'auditoire.—Le discours du récipiendaire.—Le xviii<sup>e</sup> siècle et la Révolution appréciés par le P. Gratry.—Réponse de M. Vitet.—Pourquoi le P. Gratry est de l'Académie.—Comment il résolut de devenir prêtre et philosophe chrétien, et entra à l'Ecole Polytechnique.

La séance de réception du P. Gratry, élu à l'Académie française en remplacement de M. de Barante, avait attiré au palais Mazarin un auditoire fort nombreux, brillant et sympathique. Les diverses classes de l'Institut y étaient amplement représentées; les savants de toutes les Académies s'y étaient donné rendez-vous. L'Académie française y comptait presque tous ses membres. Le premier arrivé a été M. Thiers, dont l'entrée a été saluée par des applaudissements; à peine était-il assis, que la belle et énergique figure de M. Berryer apparaissait à l'extrémité du

même banc ; les applaudissements recommencèrent. M. Berryer n'avait eu que le temps de prendre place à côté de M. Thiers, lorsqu'on vit entrer M. de Montalembert, pâle, affaibli par sa maladie récente, appuyé sur une canne, et témoignant ainsi de l'intérêt qui l'avait poussé à assister à cette séance ; un accueil des plus chaleureux a été fait par l'auditoire à l'illustre malade. Les regards et les applaudissements sont également allés chercher M. Guizot, qui s'est assis, à gauche du bureau, sur un des bancs faisant face à celui où s'étaient groupés les trois autres académiciens orateurs. Derrière ces derniers, sur un gradin supérieur, et plus au milieu, se dressait le pupitre sur lequel le récipiendaire est venu placer les feuillets imprimés de son discours. Le P. Gratry avait à sa droite Mgr. Dupanloup, à sa gauche M. le duc de Noailles, ses deux parrains. Le bureau était composé de MM. Vitet, président, chargé de répondre au nouvel académicien ; Villemain, secrétaire perpétuel, et Patin, chancelier.

Dans l'auditoire on remarquait S. Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, Mgr. l'archevêque de Bourges, prince de la Tour d'Auvergne, et plusieurs autres ecclésiastiques.

Parmi les membres de l'Institut nous avons remarqué aussi : M. Drouyn de Lhuys, membre du conseil privé, sénateur, ancien ministre des affaires étrangères, qui a paru écouter de toutes ses oreilles le discours du P. Gratry ; M. de Parien, de la même Académie, le duc et le prince de Broglie, MM. Saint-Marc-Girardin, Jules Simon, Nélaton, etc.

Il n'y a pas lieu de s'étonner d'un tel empressement. L'Académie recevait, ce jour-là, un prêtre, un père du nouvel Oratoire de France, ancien élève de l'École polytechnique, ancien aumônier de l'École normale ; un savant et un penseur, un mathématicien et un lettré, auteur d'ouvrages de très-haute philosophie, esprit d'allures indépendantes, écrivain de riche imagination, habile à puiser dans ses connaissances variées, des analogies, des points de comparaison, des rapprochements d'une nouveauté hardie, qui concourent avec une grande vivacité naturelle à l'originalité de son style. Ajoutez que M. l'abbé Gratry s'essayait dans le fauteuil même de Voltaire, un des principaux précurseurs de la Révolution française, et succédait à M. de Barante, un de ses historiens.

La Révolution s'offrant ainsi comme sujet du discours, ce grand fait apprécié dans ses causes et ses conséquences par un philosophe catholique, par un prêtre d'éducation moderne, il y avait là pour l'illustre compagnie et pour l'auditoire habituel de ces solennités littéraires, un attrait qu'il n'est pas besoin de faire ressortir.

Voici le début du discours du P. Gratry :

“ Messieurs,

“ Ce n'est pas mon humble personne, c'est le clergé de France, ce sont les souvenirs de la Sorbonne et de l'Oratoire que vous avez entendu honorer, en daignant m'appeler au fauteuil qu'occupait Massillon.

“ Voltaire, Messieurs, qui occupa le même fauteuil, se trouve ainsi dans vos annales entre deux prêtres de l'Oratoire, et son rire sur le genre humain est enfermé entre deux prières pour le monde, comme son siècle lui-même un jour sera dans notre histoire enfermé entre le grand dix-septième siècle et le siècle de foi lumineuse qui aimera Dieu et les hommes en esprit de vérité.

“ M. de Barante, Messieurs, est un homme de ce siècle à venir, où la haine sera moindre, où le mépris et le rire tomberont, où le mal de la division sera redouté comme la mort, où le crime de la guerre sera jugé et condamné, et où la liberté, jusqu'ici dévorée dans la lutte, sera enfin possible dans l'union.

“ L'homme de bien dont on a pu dire “ qu'il était le symbole de la “ paix, et qu'il n'eût pu avoir un ennemi, l'eût-il voulu,” a été parmi nous un de ces pacifiques auxquels le Sauveur dit: “ Que votre lumière “ luise devant les hommes, pour qu'ils glorifient votre Père qui est au “ ciel.”

“ C'est mon devoir, Messieurs, de remettre aujourd'hui sous vos yeux cette lumière, et de glorifier, si je puis, notre Père dans un de ses enfants, de telle sorte que nos âmes attristées par le spectacle de tant d'erreurs, de douleurs et d'humiliations, aient un instant la joie d'approuver Dieu, de trouver beau et bon ce qu'il a fait, ce qu'il donne et ce qu'il prépare.”

Après avoir examiné ce que vaut M. de Barante comme juge et comme témoin, après avoir constaté que le propre de ses écrits est le discernement du vrai et que son but a été de servir la France et la justice, le P. Gratry a montré le grand drame de la Révolution commençant sous l'ancienne monarchie dès Louis XIV, s'avançant à travers le XVIII<sup>e</sup> siècle et éclatant en 1789, pour être bientôt arrêté et précipité dans l'abîme sanglant de 1793. A côté de Louis XIV, ivre d'orgueil et se déclarant doué de lumières divines tandis qu'il conduit la France à sa perte, le P. Gratry avait fait entendre la douce parole de Fénelon, déplorant les vices du règne et indiquant le remède. De même, pour M. l'abbé Gratry, le XVIII<sup>e</sup> siècle est double.

“ N'admettons jamais, dit-il, que la frivolité, le mensonge, le cynisme, le libertinage de l'esprit, le mépris de tout le passé de la France et de l'humanité, la haine du christianisme, constituent l'un des siècles de notre histoire. Ce n'est là que l'écume impure accumulée à la surface. Que cette écume et cette surface se nomment, si l'on veut, le siècle de Voltaire ; mais qu'on ne l'appelle pas un des siècles de ma patrie.

“ Le vrai dix-huitième siècle, le voici ; il commence avec le réveil de la France, dont l'âme se soulève contre l'intolérable tentative de rétablir, dans le gouvernement des hommes, les abominations du pouvoir absolu.

“ Il est temps, disent nos pères dans leur impétueux langage, d'intro-

duire la raison dans le gouvernement du monde. Il est temps de savoir s'il est bon de réduire tout l'Etat à un homme qui, avec ses flatteurs, ses gardes, et le reste, dévore tout pour sa gloire et sa joie. Il est temps de savoir si tous les hommes sont frères, ou si le genre humain se compose de deux castes, dont l'une pâtit et dont l'autre jouit. Si cela est, Dieu n'est pas Dieu, s'écriait déjà La Bruyère, et il faut déchirer l'Evangile. L'Evangile, c'est Vincent de Paul, c'est Fénelon, c'est l'amour des hommes, c'est la fraternité, la paix et le bonheur du genre humain. Ayons un cœur, et que ce cœur soit enfin sensible à tout ce que souffre tout homme. Mettons un terme à l'antique oppression, à la guerre païenne, à l'absurde torture, à la cruauté des supplices. Que la justice ne soit plus une furie, mais une déesse protectrice des peuples. Qu'elle sache enfin rendre sacrés la vie des hommes, leur travail et leur pain.

“Ainsi parle notre dix-huitième siècle, et il charge les lettres, les sciences, l'histoire, la chaire sacrée, le barreau, les salons, et même les libertins qui sont forcés de parler ainsi pour lui plaire, de propager ces vérités dans tous les rangs de la nation et dans l'Europe entière.

“Et voici que l'Europe, peuples et rois, nous applaudit.”

Le récipiendaire a indiqué ensuite ce qu'il y avait de légitime et d'équitable dans la révolution de 1789 et quel avait été son généreux but ; il poursuit :

“Mais ici, au lieu du dénouement que nos pères croient tenir, ici commence toute l'horreur du drame.

Or c'est en ce temps que M. de Barante devient témoin direct du prodigieux et terrible spectacle. En 1792, c'est encore un enfant, il a dix ans ; mais cet enfant est appelé à contempler de ses propres yeux, à méditer dans son propre cœur, le mystère de la Révolution.

“Que voit-il donc ? il voit ce que peut comprendre un enfant, ce qu'il raconte dans ses touchants mémoires. Il voit son père emprisonné et menacé de mort. Et aux portes de la prison il entend chanter ces paroles :

Il faut du sang, il faut du sang !

“Pourquoi faut-il du sang ? et pourquoi le sang de mon père ? Voilà le mystère que l'enfant a pu méditer à dix ans, et que l'homme pourra méditer toute sa vie.”

Avec quelle éloquente indignation, le P. Gratry a flétri les horreurs révolutionnaires ! Et quels enseignements élevés il a su en tirer ! Une magnifique exhortation à la paix, à la concorde, à la douceur, à la foi dans le christianisme, cette grande force du monde moderne, termine ce discours, un des plus beaux, un des plus chrétiens assurément qui aient retenti sous les voûtes de l'Institut.

M. Vitet, dans sa réponse, a été surtout spirituel, sans cesser d'être

grave et instructif. Voici en quels termes charmants il a souhaité la bienvenue au nouvel académicien :

“ Monsieur,

“ Permettez-moi de ne pas accepter les illusions de cette modestie qui vous est naturelle et qui convient si bien à votre saint ministère. L'Académie sans doute tient en sa haute estime les traditions, les souvenirs sous lesquels vous vous abritez ; mais, croyez-moi, ce n'est ni le clergé de France, ni la Sorbonne, ni même l'Oratoire qu'elle entend honorer aujourd'hui ; c'est vous, monsieur, vous-même, votre talent, votre personne et dans votre talent, j'ose dire, par-dessus tout peut-être, ce qu'il y a de plus personnel, ce qui vous est vraiment propre, ce qui n'appartient qu'à vous, votre style.

“ Nous sommes, quoi qu'on dise, exactement fidèle à notre institution, et le goût littéraire, le pur amour du grand art de bien dire, est ici notre passion première. Aussi, quand par hasard, au milieu de l'innombrable foule qui se mêle d'écrire, nous rencontrons un écrivain, un de ces rares esprits qui respectent la langue, moins par obéissance à des règles apprises, à des préceptes convenus, que par instinct, par vocation, par naturelle déférence ; qui se servent des mots sans se laisser mener par eux ; qui les domptent au besoin, les plient à leur usage, sans cependant leur imposer de trop violentes fantaisies, trouvant dans les données traditionnelles du langage une sorte de force acquise pour exprimer avec plus d'énergie et plus de transparence les moindres mouvements de l'âme et de la pensée ; quand la fortune, encore un coup, nous ménage une telle rencontre, c'en est assez pour nous séduire ; nous nous sentons comme attirés par ce seul charme du langage ; et si, sous l'agrément de cette forme limpide et colorée, correcte et originale, nous découvrons un noble cœur, une haute raison, l'esprit le plus sincère, le plus naïf, le plus amoureux du vrai, jugez combien l'attrait s'accroît ! la séduction devient complète : voilà, Monsieur, le mot de votre énigme ; voilà pourquoi vous êtes parmi nous.”

Voulant ensuite expliquer pourquoi et comment le P. Gratry est devenu philosophe, et ce qu'il y a eu de hardi et de vraiment original dans la mission entreprise par lui, M. Vitet a tracé le tableau suivant de la jeunesse de l'illustre oratorien :

“ Après des succès de collège d'un éclat peu commun, vous acheviez vos études sans que rien en vous fit prévoir le dessein de vous donner à Dieu. Ni les idées de vos parents, ni vos penchants personnels ne vous portaient de ce côté. Votre vive imagination ne rêvait que la gloire mondaine, et tous les préjugés du faux libéralisme, si j'en crois vos propres souvenirs, avaient sans résistance pris possession de votre esprit. Mais vos jeunes triomphes vous laissaient une sauvegarde, l'amour du travail opiniâtre et la soif du savoir. Peu à peu, de vous-même, à force de lectures et de méditations précoces, vous commenciez à être

inquiet, à ne plus croire imperturbablement que la vérité en ce monde eût pris naissance au XVIII<sup>e</sup> siècle, et que l'abbé de Condillac, par qui vous juriez encore, fût l'inventeur de la philosophie. Vous vous sentiez comme égaré sans savoir où chercher votre route, votre âme était en suspens ; lorsqu'un jour, quelques paroles échappées, en votre présence, à un jeune homme de votre âge, que vous supposiez en proie aux mêmes hésitations que vous, paroles toutes chrétiennes et d'un cœur résolu, vous jetèrent dans un étonnement et dans un trouble inexprimables. En un instant vos yeux s'ouvrirent ; votre âme était touchée ; vous tombâtes à genoux et promîtes à Dieu de lui consacrer votre vie."

A quel genre d'apostolat était appelé le jeune homme impatient de prêcher la vérité ? pour quels combats Dieu l'avait-il armé ? M. Vitet répond :

"C'est au secours de la raison, de la raison humaine, que vous étiez appelé. Fénelon ne l'a-t-il pas dit ? " Nous manquons encore plus sur la terre de raison que de religion." C'était déjà vrai de son temps, ce l'est bien plus du nôtre. Aujourd'hui, ce qui est en péril, en plus sérieux péril que la foi elle-même, n'est-ce pas la raison ? N'est-ce pas contre elle que tout conspire, que tous les pièges sont tendus ? On ne fait plus ouvertement la guerre aux dogmes, aux croyances, aux idées religieuses : on s'attaque à l'esprit, à l'instrument de la croyance ; à force de lui dire qu'il n'y a ni vrai ni faux, ni bien ni mal, ni juste ni injuste, que oui et non signifient même chose, que le pour et le contre sont de même valeur, on le familiarise avec l'absurde, on l'endort dans cette molle indifférence que l'erreur ne révolte plus, dans cette timidité paresseuse qui laisse passer sans mot dire les plus coupables extravagances. Que les adversaires de la foi continuent ainsi, pièce à pièce, à démolir les bases du sens commun, les éternels principes de la logique naturelle, n'auront-ils pas cause gagnée ? ne pourront-ils pas dire que bientôt sur la terre l'idée de Dieu s'effacera, et que l'athéisme aura le dernier mot ? Quel est donc le grand service à rendre, le vrai moyen de secourir la foi ? n'est-ce pas avant tout de sauver la raison, d'en établir les droits, la légitime autorité ? n'est-ce pas de prendre corps à corps ceux qui l'égarèrent et la corrompent, ceux-là surtout qui, s'armant de mystère et de métaphysique, sont d'autant plus à craindre qu'ils se font moins comprendre et semblent plus profonds ? Mais, pour faire aux sophistes une guerre profitable, il faut les suivre sur leur terrain, parler leur langue, posséder leurs secrets, connaître leur escrime. Malheur à qui se commettrait avec nos Gorgias et nos Protagoras sans s'être fait d'abord l'élève de Socrate, sans être passé maître en philosophie ! Voilà ce que votre instinct vous avait révélé ; voilà comment, par zèle religieux, par dévouement à votre foi, en même temps que vous engagiez à Dieu votre vie, vous résolûtes, pour le servir, de devenir philosophe."

## LES GRANDES MANUFACTURES DE MONTRÉAL.

---

E.CHANTELOUP.

---

Certaines manufactures naissent entourées des meilleurs éléments de prospérité : appui de sociétés influentes, riches capitaux, écoulement assuré des produits, tout se réunit pour leur assurer un prompt développement.

Ainsi se sont élevés, dans l'espace de quelques mois, les immenses ateliers de la compagnie du St. Laurent. Les murs n'avaient pas encore reçu leurs couvertures, que déjà les hauts fourneaux lançaient dans l'atmosphère des tourbillons de fumée et apprenaient à la ville étonnée que la fabrication du verre était commencée sur une large échelle.

L'établissement que nous entreprenons aujourd'hui de faire connaître à nos lecteurs, a eu un tout autre début.

Un homme inconnu, sans autres ressources que son talent, venait, il y a à peu près une dizaine d'années, se fixer dans la rue Craig, et faisait placer au-dessus de sa porte la modeste enseigne qu'on peut y lire encore aujourd'hui :

“ E. CHANTELOUP, *Lamp Maker.* ”

Les premiers temps furent un peu rudes, il devait s'y attendre. Mais un travail opiniâtre, un courage à toute épreuve, une intelligence hors ligne, lui firent bien vite surmonter tous les obstacles. L'étroit atelier témoin de ses efforts dut s'élargir, les murs qui le bornaient en arrière et sur les côtés, croulèrent successivement sous les coups du marteau, et maintenant, bien qu'on le trouve encore trop restreint, il occupe un très-vaste emplacement. Là, plus de 70 ouvriers, parmi lesquels on compte des artistes d'un vrai mérite, sont activement occupés durant tout le cours de l'année et reçoivent à la fin de chaque semaine une paie de mille piastres !

Ces chiffres sont éloquentes et peuvent se passer de commentaires.

Vous désirez connaître, naturellement, la cause d'un succès si rapide et si prodigieux. M. Chanteloup aura-t-il eu la chance de rencontrer quelqu'un de ces oncles d'Amérique qui viennent si à propos, de loin en loin, arrondir la bourse de leurs neveux ? Aura-t-il été assez politique pour s'associer quelque gros capitaliste ou tout au moins pour devenir son principal agent ? Quelqu'un de ces coups de fortune, comme il en arrive, ne

sera-t-il pas venu l'élever soudain au comble de la fortune ? Voilà peut-être ce que vous vous demandez.

Eh bien ! non, rien de tout cela n'a eu lieu. M. Chanteloup, pour me servir d'une expression familière, est uniquement le fils de son œuvre. A la vérité, des personnages très-haut placés ont cherché, surtout dans ces dernières années, à entrer en société avec lui, d'autres sont venus spontanément mettre leurs capitaux à sa disposition ; mais lui, tout en se montrant reconnaissant de la confiance qu'on lui témoignait, a décliné les offres dont nous parlons afin de conserver toute son indépendance et de pouvoir faire dans ses ateliers tels changements, telles améliorations qu'il jugera convenables, sans avoir à subir aucun contrôle.

Pour ce qui est de ces revirements soudains de fortune auxquels on a fait allusion, c'est dans le commerce proprement dit et non dans une manufacture qu'il faut en chercher des exemples.

Tout le monde sait par quel heureux incident l'un de nos premiers concitoyens sortit de l'humble condition qu'il occupait, et d'un bond s'éleva au rang des grands commerçants de la cité :

Il interroge le télégraphe, et apprend que les grains viennent de subir une hausse considérable sur les marchés d'Europe. Sans perdre une seule minute, il se met en rapport avec ses agents du Haut-Canada et des Etats. Assuré que là aucun changement ne s'est encore produit, il envoie l'ordre d'acheter pour son compte tous les grains disponibles. Ces grains sont expédiés, peu après, par millions de minots de l'autre côté de l'Atlantique, sont vendus en quelques jours et réalisent un bénéfice immense.

Nous ne nions point qu'il n'y ait dans ces transactions des preuves d'une grande habileté ; nous prétendons encore moins qu'il soit donné au premier venu de mettre ainsi à profit les circonstances favorables. Il faut pour cela ce flair particulier des affaires, cette justesse de coup-d'œil, cette promptitude de détermination qui n'appartiendront jamais qu'au petit nombre.

Ce que nous voulons faire comprendre ici, c'est que le simple fabricant, quelque bien doué qu'on le suppose, ne saurait tirer un parti considérable des fluctuations du commerce. Les matières premières de l'industrie varient peu dans leurs prix et les variations qui se produisent n'arrivent que lentement, de telle sorte que ce sont plutôt les acheteurs qui en bénéficient que les propriétaires des fabriques.

Il peut néanmoins se produire quelques événements qui permettront à un ouvrier de sortir de son obscurité et même de parvenir en un temps relativement court à une fortune considérable. C'est ce qu'on a vu durant les récentes guerres de la République voisine. De nombreux corsaires sillonnaient les mers et entravaient le commerce ; l'Amérique ne pouvait que difficilement s'approvisionner en Europe et dut songer à se pourvoir elle-même des armements qui lui étaient nécessaires : poudre,



fusils, canons, vaisseaux, monitors, elle dut tout faire construire dans ses ateliers. Mais où trouver des bras pour de si nombreux travaux ? En temps ordinaire on n'aurait appelé que les ingénieurs et les ouvriers les plus intelligents. Dans de telles circonstances il fallut employer quiconque était capable de se servir d'un marteau ou de gouverner un tour. Nous pourrions rappeler encore le mouvement qui vient de se faire en Europe pour la transformation des armements. Toutes les manufactures d'armes ont reçu de nombreuses commandes ; il a fallu travailler la nuit comme le jour et bien des familles qui se trouvaient dans un état voisin de la misère ont vu renaître l'aisance dans leur demeure.

M. Chanteloup, nous l'avons dit déjà, n'a été favorisé par aucune de ces circonstances extraordinaires. Il doit tout son succès à Dieu d'abord, qui se plaît à bénir le travail honnête et n'abandonne jamais ceux qui le servent avec fidélité ; puis, à son esprit d'ordre, à son économie, à une grande entente des affaires, à une habileté consommée qui lui permet d'exécuter avec précision et en peu de temps les ouvrages les plus difficiles de sa spécialité.

On trouve un grand nombre d'exemples d'hommes qui se sont élevés ainsi par leur propre mérite ; mais nous ne craignons pas de dire que celui-ci est un des plus beaux et des plus étonnants qui puissent être cités. Il pourra soutenir, dans leurs luttes, des cœurs qui sont peut-être prêts à défaillir. En le méditant, on comprendra que le point du départ, la position première sur l'échelle sociale, ne fait pas tout ; on comprendra avec joie que l'esprit de Dieu, que le génie, souffle où il veut et peut illuminer tous les fronts ; on comprendra enfin toute la vérité de ce proverbe : *vouloir, c'est pouvoir !*

Jetons maintenant un coup-d'œil sur l'état de l'industrie dans le Canada à l'époque où M. Chanteloup posait les bases de son établissement. Nous serons mieux en état d'apprécier ensuite la part d'influence qu'il a exercée et les importants services qu'il a rendus au pays tout entier.

Il ne sera question ici que de la seule industrie des cuivres. La maison Chanteloup, il est vrai, ne le cède à aucune autre pour les ouvrages de fonte, pour tout ce qui concerne l'art du plombier, pour les divers systèmes de chauffage, tels que fournaies, appareils pour la vapeur et l'eau chaude, etc., mais ce qui la distingue surtout, ce qui fait son principal mérite, ce en quoi elle ne connaît point de rivales, c'est la fabrication des objets de cuivre, spécialement de ceux qui se rattachent de plus près aux beaux-arts ou qui demandent une grande précision.

Il y a quelques années à peine, tout cela était importé soit d'Europe, soit des Etats-Unis. Cet état de choses est aujourd'hui bien changé, grâce surtout au zèle et au talent de M. Chanteloup.

C'est lui qui construit les appareils de la Compagnie Télégraphique de Montréal ; c'est lui qui fait pour la Compagnie du Grand-Tronc, les

réflecteurs paraboliques, les garnitures dorées, argentées, vernies qui entrent dans les chars ; les dômes, robinets et autres accessoires qui complètent une locomotive. Les lustres en bronze pour le gaz, la bougie ou l'huile forment une autre branche très-importante de son industrie. On peut voir un grand nombre de magnifiques modèles de ces sortes de lustres suspendus dans ses magasins. Signalons encore les ouvrages de serrurerie, les articles d'ornementation pour les bateaux à vapeur, pour les salons, pour les Eglises, et l'on aura une idée sommaire de l'importance des ateliers qu'il dirige.

Il y a là, avons-nous dit, un service signalé rendu au Canada. Pourquoi ? Parce que la plupart des articles que nous avons énumérés sont vendus moins chers que les produits similaires venus de l'étranger. Si l'on prend les bronzes comme terme de comparaison, il sera facile de s'assurer que nul commerçant ne peut les céder sans un bénéfice qui excède de 60 pour cent, au moins, le prix d'achat, car il a à recouvrer des frais énormes de transport et de douane et à couvrir les pertes toujours nombreuses que causent les avaries sur des objets si délicats.

Chez nous, il est vrai, la main d'œuvre est excessivement élevée, mais cela n'empêche pas M. Chanteloup de pouvoir céder ses lustres à des prix relativement très-bas. C'est encore bien autre chose pour les ouvrages estampés, tels que les becs ou *burners* des lampes à huile. Telle est la modicité de leur prix de revient, grâce à des procédés de manufacture extrêmement ingénieux, que M. Chanteloup se propose de les exporter en Europe.

Mais est-il bien nécessaire, pour devenir utile, qu'une manufacture puisse livrer ses produits à un plus bas prix que ceux des manufactures étrangères ? Non, sans doute ! Ce but est atteint, dès lors qu'elle peut facilement soutenir la concurrence, car c'est beaucoup pour un pays de faire profiter ses propres ouvriers, ses familles pauvres, d'une fabrication dont il faudrait payer le prix aux ouvriers des autres nations. Aussi a-t-on pu résumer toute l'économie commerciale dans ce principe général : *exporter beaucoup, importer le moins possible !*

Une autre considération très-importante s'impose ici à nos réflexions :

Tout le monde sait quelles abondantes mines de cuivre possède la Puissance du Canada. Celles du Lac Supérieur et d'Acton sont particulièrement célèbres. Mais que deviennent les riches minerais que l'on en extrait ? Sont-ils utilisés sur place ? nullement. Les fourneaux métallurgiques qu'on a essayé d'établir sur quelques points n'ont pas réussi, parce qu'il était impossible de se procurer le combustible à un assez bas prix. Ces minerais sont généralement envoyés dans les Etats-Unis. C'est là que le cuivre est amené à l'état métallique, qu'il est laminé ou passé à la filière. C'est là, en un mot, qu'il revêt la forme sous laquelle on le livre dans les magasins.

Ne pourrait-on pas s'affranchir d'une si dure nécessité ? Il nous semble que oui, surtout depuis que la Confédération est venue nous mettre en possession des riches mines de charbon du Nouveau-Brunswick. Qu'est-ce qui empêchera de diriger sur ces lieux, nos minerais de cuivre, au lieu de les envoyer dans les Etats ? Pour notre part nous n'y voyons qu'une seule difficulté, celle de pouvoir se défaire ensuite avantageusement du cuivre ainsi obtenu. Mais il est évident que cette difficulté disparaît dès qu'il existe dans le pays des manufactures où ce métal est employé en grande quantité. Telle est la manufacture élevée à Montréal par M. Chanteloup. C'est pourquoi nous disons qu'il a contribué dans une très-grande mesure à la richesse de ce pays et que favoriser son établissement, c'est procurer l'avantage de toute la Puissance du Canada.—*A continuer.*

N. N.

---

## LE PRÉSIDENT JOHNSON

ET

### LA CONSTITUTION AMÉRICAINE.

Une constitution modèle serait celle où les trois pouvoirs Législatif, Exécutif, et Judiciaire seraient parfaitement équilibrés, s'exerceraient sans se nuire, et par leur exercice se soutiendraient et se fortifieraient solidement. Nous avons entendu plus d'une fois vanter la Constitution Américaine, nous l'avons vue admirée comme le chef-d'œuvre de a sagesse humaine et imitée sous diverses formes par la plupart des Etats de l'Europe. C'était là, disait-on, la Constitution par excellence, la constitution modèle depuis longtemps cherchée, et plus tôt trouvée que la pierre philosophale.

Elle peut être parfaite dans les parchemins de l'Etat, cette Constitution tant prônée par les libéraux modernes, mais à l'épreuve, elle ne le semble pas plus que toutes ces constitutions nées de la Révolution, sans base religieuse et qui ne vivent pas la vie d'un homme.

Le Pouvoir qui fait des lois dans l'Etat ; celui qui les exécute et les fait observer ; celui qui les explique, les interprète, les protège, ont chacun leurs attributions dont ils ne peuvent franchir les limites sans empiéter sur le pouvoir voisin. Mais qui arrêtera ces empiètements, si la Constitution est faite en dehors de toute religion, et si la seule garantie de son observation ne repose que sur la force physique ? Le pouvoir qui aura l'armée sous sa main, ou qui aura le plus d'audace, finira par dominer les deux autres ; c'est ce que nous ont montré les révolutions modernes de l'Europe ; c'est le même spectacle que nous présente aujourd'hui le Congrès Américain, cherchant à dominer parcequ'il se sent fort, et empiétant sur les prérogatives du pouvoir Exécutif, et cherchant à se rendre également

maître du pouvoir judiciaire. Et il n'en peut être autrement dès lors que l'idée religieuse ne domine pas la Législation. Seule l'idée de Dieu, commandant par la loi, donne à une Constitution humaine, cette expression d'éternelle et incontestable autorité, qui elle-même donne aux peuples la raison de leur soumission, et aux pouvoirs divers de l'Etat, la raison du respect qu'ils se doivent et de leur dépendance mutuelle.

On comprend, en effet, que le procès qui s'instruit à Washington, n'est pas seulement une question de parti, mais qu'il s'agit ici de la liberté du pays et du maintien de la Constitution, dont l'existence est menacée, si le Congrès triomphe et si l'équilibre des pouvoirs est rompu.

L'étude de ce procès n'est donc pas sans intérêt, puisque de son issue peut dépendre la tranquillité ou la division de la grande République qui nous avoisine : il en peut sortir une modification profonde dans la Constitution, en un mot, une Révolution, qui ne serait peut-être pas sans influence sur nos relations avec les Etats-Unis.

Il est difficile sans doute de prévoir les conséquences ultérieures de la mise en accusation du Président ; ce n'est pas la première crise difficile que traverse la Constitution Américaine, elle peut en sortir victorieuse comme des précédentes, mais il n'en est pas moins vrai, que dans l'opinion des hommes d'Etat, cette Constitution traverse une de ces périodes critiques, où elle n'échappera au naufrage que par la vitalité et le patriotisme qui animent le peuple Américain et qui chez lui feront taire les intérêts de parti, le jour où il lui sera évident que la patrie est en danger avec sa liberté.

Mais remontons aux événements qui ont amené le Président à la barre du Sénat.

André Johnson, est né dans la Caroline du Nord ; émigré jeune dans le Tennessee, il se fit tailleur à Washille. Son éducation jusqu'à ce temps avait été fort négligée, elle se perfectionna dans le mariage ; sa femme lui apprit à lire et à compter, ses réflexions et son application au travail firent le reste, si bien, qu'un beau matin, maître André se trouva Alderman de son Township. Ce fut le commencement de sa fortune. Il se fit un nom dans son comté et on le députa à la Législature de la province ; là encore il sut se distinguer, on le nomma sénateur au Congrès. Lorsque la guerre du Sud éclata, Johnson pensa que la rupture était illégale et se montra chaud partisan de la guerre, mais le Sud rentré dans la soumission, il crut qu'il devait être traité comme avant la sécession et rétabli dans ces droits. C'est ici que sa politique, qui avait suivi le plan des républicains, s'en sépara, et se rapprocha de celle des démocrates, sans que ceux-ci cependant le considérassent comme leur chef.

En 1864, la convention de Baltimore le nommait à la Vice-Présidence ; on était à la veille de l'assassinat de Lincoln.

Le 14 avril 1865, le Président succombait victime d'un crime horrible,

la Constitution appelait Johnson à la Présidence, le lendemain il montait à la Maison-Blanche et prenait en main le gouvernement de l'Etat.

Le Congrès en majorité radical ne pardonnait pas au nouveau Président ce qu'il appelait une trahison ; dès lors il était facile de prévoir que la lutte commencerait bientôt.

Dès la fin du même mois, une cabale, composée des chefs actuels de l'accusation, s'organisait à Washington pour forcer le Président à destituer le général Stanton et le ministre Seward ; le général Butler et M. Wade pensaient recueillir la succession. Le Président ne se laissa point dominer, il conserva le Cabinet de son prédécesseur qui lui était peu favorable ; et voilà qu'aujourd'hui le sénateur Wade et le général Butler poursuivent le Président pour avoir destitué ce même ministre de la guerre dont ils avaient sollicité, il y a trois ans, le renvoi ; ce ne sera pas la dernière contradiction du parti.

Battus de ce côté, les radicaux, maîtres du Congrès, dressèrent contre le Président un autre plan de campagne.

Le Sud était soumis, l'esclavage était aboli, les Républicains du Nord, s'ils avaient été sincères, devaient être satisfaits ; mais ce qu'ils cherchent, ce n'est point l'intérêt de la nation, les américains rouges ne sont pas plus désintéressés que les européens de leur couleur, que les révolutionnaires de toutes les races ; ce qu'ils veulent, c'est l'exploitation des riches campagnes sud ; c'est l'expropriation de toute la population blanche au profit des soldats et des nègres ; car ils aiment extrêmement les nègres, ces purs républicains !!

Pour atteindre ce but, le Congrès porta un bill qui modifiait les droits civils des Etats du Sud et proposa la création d'un bureau chargé de gérer les affaires des nègres. Ce n'était qu'un prétexte pour s'établir en maîtres dans ces contrées.

Le Président, qui voulait sincèrement la justice et la réintégration du Sud dans tous les droits de l'Union, apposa son *veto* ; les bills passèrent, le Président en appela à la Haute-Cour qui ne décida rien. Il voulait nommer des gouverneurs provisoires jusqu'aux élections, le Congrès nomma des gouverneurs militaires dont on connaît les vexations.

Cependant, dans certains Etats les élections se firent régulièrement, mais lorsque les députés se présentèrent à Washington, ils trouvèrent les portes du Congrès fermées.

Le Congrès avait tort, la Constitution ne lui donne pas le droit de s'immiscer dans les affaires des Etats particuliers, c'est à chaque Etat à choisir les députés qui représentent sa politique, et le Congrès ne peut les refuser.

L'année dernière un bill de réorganisation des provinces conquises d'après les plans républicains ayant été voté, le Président y apposa de nouveau son *veto*. Cet acte de vigueur faillit amener sa déposition, mais les

radicaux échouèrent ; ils n'en devinrent que plus furieux, attendant la prochaine occasion de traduire le Président devant une Haute-Cour de Justice, comme traître au pays : c'est la manœuvre de tous les révolutionnaires, il n'y a qu'eux qui entendent bien les intérêts de la nation et qui veulent son salut : l'occasion ne tarda pas à se présenter.

Le Président, comme nous l'avons vu, avait conservé le Cabinet de son prédécesseur, dont plusieurs ministres lui étaient opposés. Le général Stanton, ministre de la guerre, se distinguait surtout par sa violence, d'autant moins contenue, qu'elle trouvait un appui dans les dispositions du Congrès. Le Président, entravé dans toutes ses mesures, voyant tous ses ordres méprisés, prit le parti de destituer Stanton et nomma le général Grant à sa place.

C'était au mois d'Août de l'année dernière, le Congrès était en vacances. A la reprise des séances, le Congrès passa une loi qui déclarait que la destitution de certains fonctionnaires publics constituait un délit grave. Le Président maintint néanmoins la destitution du ministre de la guerre, et le général Grant s'étant rangé à l'opinion du Congrès, le général Lorenzo Thomas fut nommé à sa place. Le général Stanton, soutenu par le Congrès, s'est barricadé au ministère de la guerre, tandis que le général Thomas assiste seul aux conseils du Cabinet.

Grande fut alors la colère du Congrès qui poursuivit la mise en accusation du Président avec une précipitation et une violence incroyables.

Dès le 5 Mars, le Sénat se constituait en Cour de Haute-Justice sous la présidence du Juge Chase. Le serment prêté par tous les sénateurs, et le nom de Dieu invoqué par le Rev. Chapelain, le Président eut à se présenter à la barre de la nouvelle Convention.

Après deux sursis successivement accordés à grande peine au Président pour préparer sa défense, le procès s'ouvrit le 30 Mars par le réquisitoire de Butler qui conduit l'accusation.

L'ex-général, avocat du Congrès, s'entend mieux à se faire battre, et à se faire mettre au banc des honnêtes gens qu'à trouver de bons arguments pour une mauvaise cause.

Il s'attacha d'abord à prouver que le Sénat ne siégeait pas comme Cour de Haute-Justice, ce qui était une insulte gratuite au Juge Chase qui la préside, et dont la présence au Sénat serait d'ailleurs inexplicable ; si Butler a pris ce procédé pour de l'adresse, on pourrait trouver mieux.

Il a ensuite essayé de prouver que le Sénateur Wade qui doit remplacer le Président dans le cas de déchéance, a le droit de siéger comme Juge, ce qui l'expose à une étrange tentation, pour peu que quelque grain d'ambition germe dans son âme honnête.

Après avoir entassé arguments sur arguments pour prouver que la destitution du général Stanton est illégale, le général Butler a conclu en

reprochant à M. Johnson de n'être pas gentilhomme!! En vérité, est-ce là un crime d'Etat? et c'est le général Butler qui ose jeter une telle injure à la face du Président, lui dont la seule approche, obligeait tous les citoyens de la Nouvelle-Orléans de cacher leur argenterie! c'est moins que de la plaisanterie, c'est de la farce grossière. Rien du reste de plus terne et de plus soporifique que ce long réquisitoire, qui n'a rien prouvé, sinon la haine que l'accusation porte au Président; qui a été écouté avec peu d'attention, et qui, s'il a fait naître quelque sentiment, ce n'est que celui d'un dégoût profond pour un avocat qui, pour l'honneur de l'humanité et d'une grande nation, n'aurait jamais dû figurer dans un procès de cette importance.

A M. Butler succéda M. Wilson qui ne fit que dérouler une longue kyrielle de pièces officielles pour appuyer les faits qui forment la base de l'accusation.

Vinrent les témoins à charge dont les dépositions n'ont pris fin que dans la séance du 10 avril. Plusieurs étaient des employés destitués avec justice, ou des solliciteurs repoussés, qui, naturellement, devaient avoir beaucoup de griefs personnels contre M. Johnson, des fermiers naïfs dont les réponses plus naïves encore ont déridé le flegme glacial des sénateurs, des hommes qui se sont combattus les uns les autres, et qui souvent ont plaidé contre la cause qu'ils étaient chargés de défendre. Aucun point de culpabilité n'a été solidement établi; on a mis en avant des histoires faites à plaisir; des rumeurs, des cancans, des commérages. Il faut que le Congrès soit bien pauvre, ou bien aveugle, pour recourir à de tels moyens; est-ce là une procédure digne de la Haute-Cour des Etats-Unis?

Dans cette même séance du 10 avril, la défense conduite par le juge Curtis a ouvert sa plaidoirie, avec une dignité et une solidité d'argumentation qui fait honneur à sa cause et ramènera bien des esprits prévenus.

Il résulte de cette belle démonstration, que la destitution du général Stanton a été légale et constitutionnelle; et comme preuve ont été apportés de nombreux témoignages de Radicaux éminents, politique habile qui jette la division dans le camp ennemi.

Il est de plus évident que cette destitution était exigée par l'intérêt du pays, pour assurer la liberté d'action du Pouvoir Exécutif et la prompt exécution des affaires.

Quant à l'accusation d'avoir conspiré contre la Constitution et l'Etat, elle ne tient pas devant les dépositions des témoins même de l'accusation qui prouvent manifestement le contraire.

On a voulu faire un crime d'Etat au Président de certains discours tenus à Washington et ailleurs, mais, n<sup>o</sup> 42 qui connaît les mœurs républicaines de nos voisins, et sans doute que le Congrès ne les ignore pas, il est incontestable que le Président, comme tout autre citoyen, a le droit de parler librement et sans contrôle, sur tous les objets qui se rattachent à la politique de son pays; c'est un droit reconnu par la Constitution.

Les dépositions des témoins à décharge, celle du général Sherman en particulier, ont produit une sensation profonde dans la noble Cour. Aussi l'accusation s'est-elle évertuée à en détruire l'effet : elle a voulu recuser les témoins, et ne le pouvant, elle s'est attachée à en rompre la suite par d'insidieuses interrogations, afin d'en amortir le coup et d'en amoindrir l'importance ; mais les efforts du général Butler n'en ont pas entièrement détruit l'effet ; un certain nombre de sénateurs ont été ébranlés ; ils ont eu honte de la faiblesse de l'accusation ; honte encore davantage des procédés peu honnêtes qu'elle met en jeu. Les Radicaux les plus exaltés ont perdu, pour le moment, de leur assurance, en même temps qu'ils ont trouvé moins d'appui au dehors, les élections du Michigan et d'autres Etats où ils se croyaient forts étant venues rabattre leur fierté. Enfin, ils ont dû voir que cette accusation n'a pas tout le sérieux qu'on a voulu lui donner, car après tout, quel crime de lèze-nation peut-on reprocher au Président ?

Est-ce de n'avoir pas voulu s'associer à une politique de haine et de vengeances contre les malheureuses populations du Sud ?

Est-ce d'avoir montré assez de courage pour refuser l'odieuse Dictature dont on voulait le revêtir, afin d'opprimer un peuple qu'il a juré de protéger contre l'injustice ?

Est-ce de s'être appliqué, après la guerre, à réparer les maux qu'elle avait causés, et à réconcilier des frères qu'elle avait divisés ?

Est-ce d'avoir voulu rétablir, après les désordres inévitables des discordes civiles, le règne du droit et le respect de la Constitution ?

Est-ce enfin d'avoir combattu pour conserver les prérogatives essentielles d'un pouvoir dont il était revêtu, et qu'il devait transmettre intègre à ses successeurs ? Mais loin d'être des crimes, ce sont là, au contraire, des actes de vertus sociales et politiques dont les amis de l'ordre, de la justice, lui doivent savoir gré, et dont les vrais patriotes lui conserveront une éternelle reconnaissance.

Dans les séances du 20 et du 21 Avril, l'accusation a repris sa revanche : elle a obtenu que deux ministres du Cabinet ne seraient pas entendus, et que tous les témoins qui auront à déposer sur les intentions de Johnson, ne seront pas non plus. Cette décision du Sénat a paru fatale à la cause du Président. Qu'en résultera-t-il ? On l'ignore ; le résultat final apparaît de plus en plus incertain.

Le trait le plus caractéristique de la situation, c'est la parfaite indifférence qui a succédé à l'excitation momentanée qu'avait produite la mise en accusation et l'ouverture du procès ; jamais cause célèbre n'a peut-être rencontré moins d'intérêt. Peu estiment l'accusation et beaucoup la méprisent ; le Président de son côté n'est pas entouré de sympathie, quoiqu'on rende justice à la noblesse de ses intentions ; déserteur du parti républicain, il n'est pas considéré par les démocrates comme un des leurs ; ils



n'ont confiance ni dans sa fermeté, ni dans la sûreté de son coup-d'œil pour conduire le parti, qu'il peut même compromettre par quelque emportement hors de saison : un certain nombre le considèrent même comme étant toujours radical, et cette lutte entre le Congrès et le Président leur mettent la joie au cœur, parcequ'elle leur semble jeter la division dans le parti ennemi.

Le procès se poursuit donc sans émotion, ni chaleur, et se déroule comme les engrenages d'une machine. Où va-t-on ? on ne pourrait le dire. Qu'advient-il ? on s'en inquiète peu : chacun vaque à ses affaires sans souci de la tempête qui bat la barque de l'Etat. La patrie n'est pas en danger pressant ; quand on sera sur le bord du gouffre, quand on pourra en mesurer la profondeur, le peuple Américain, réveillé de sa léthargie, bondira comme le lion ; il n'y échappera peut-être que par une guerre civile, mais il retrouvera dans son dévouement patriotique le salut de l'Etat.

On ne peut nier, cependant, que le Congrès ne joue un triste rôle, dont les conséquences pour l'avenir peuvent devenir une source de continuelles discordes. Il commence une série d'empiètements qui, un jour, peuvent être retournés contre lui, et sur la pente desquels il peut descendre plus qu'il ne voudrait. Ces empiètements, tôt ou tard, peuvent amener la ruine des Institutions républicaines et conduire à la dictature militaire ; c'est la crainte des esprits prévoyants. “ Nous glissons ; s'écrient-ils, sur la pente rapide de la révolution, et nous touchons à une transformation complète à la Mexicaine.”

Le corps diplomatique n'éprouve que de l'opposition pour un pareil spectacle, et s'abstient d'assister aux séances de la Haute-Cour. “ En vérité, disait un ambassadeur auquel on demandait compte de son abstention, ce spectacle est trop triste pour offrir le moindre attrait à ceux qui n'obéissent à aucune considération de parti.”

Et n'est-ce pas une injustice, en effet, de forcer un pouvoir à se servir de ministres qu'il n'a pas choisis et dont toute la politique est de contrecarrer l'action de l'Exécutif et de rendre son gouvernement impossible. Le Congrès est dans une situation compromettante ; s'il absout, il se prive de ce point d'appui dans les prochaines élections ; s'il condamne, il se déshonore et il met en jeu l'existence de la Constitution en détruisant l'équilibre des pouvoirs.

Quel président désormais voudra, après cette déposition, résister au Congrès et affronter sa colère ! C'est donc l'absolutisme qui se montre en perspective dans l'avenir, mais l'absolutisme dans une assemblée n'est pas plus tolérable que la tyrannie des particuliers ; qu'on se rappelle la Convention de 93.

Le Président seul conserve sa dignité et son calme à la Maison-Blanche et contemple froidement le déroulement des procédures. Il a la cons-

science de ses intentions, du devoir rempli et de la justice de sa cause. S'il triomphe, il confond ses adversaires ; s'il succombe, il les flétrit, et il grandit dans l'estime de la nation, qui verra en lui une nouvelle victime de la défense du droit et de la justice.

L. G.

Montréal, 6 avril 1868.

---

## L'HONORABLE D'ARCY MCGEE ET LE FENIANISME.

L'arbre se reconnaît à ses fruits, le Fénianisme à ses exploits : en Angleterre, il tente de bouleverser l'Etat ; en Australie, il assassine les princes ; aux Etats-Unis, il organise des troupes de bandits pour ravager nos frontières ; au Canada, il se défait de nos Législateurs par le crime.

Le 7 Avril dernier, à 2½ heures du matin, un coup de pistolet jetait la capitale fédérale dans l'émoi et la consternation. Un crime atroce venait de s'accomplir ; l'Honorable d'Arcy McGee, frappé par une balle meurtrière au moment où il rentrait à son hôtel, gisait sur le pavé de la rue, baigné dans son sang ; la mort avait été instantanée.

Un cri d'horreur s'est élevé de toutes les parties de la Puissance du Canada, à la nouvelle de ce crime politique, inoui dans nos annales. Toutes les provinces ont protesté, tous les corps de l'Etat, toutes les Associations civiles et religieuses se sont associées, dans la grande démonstration de ses obsèques, pour flétrir, par la masse imposante de tant de témoignages, ces sociétés infâmes dont le but avoué est de détruire le trône et l'autel, par tous les moyens que les puissances des ténèbres peuvent mettre à leur disposition.

Né à Carlingford, comté de Louth, en Irlande, Thomas d'Arcy McGee perdit de bonne heure ses parents ; à 17 ans, il était libre de ses destinées. Il passa en Amérique, et vint s'établir à Boston où il se livra à ses goûts pour la littérature, et chercha dans le journalisme et dans des lectures publiques des moyens de subsistance. Une pléiade d'hommes distingués, à la tête desquels étaient Messieurs Brownson et Bancroft, jetait alors un grand éclat ; M. McGee fut admis dans leur société et se perfectionna dans leur commerce.

Le jeune écrivain attira bientôt les regards par ses talents. Un de ses articles sur l'Irlande fut remarqué par O'Connell qui l'appela à Dublin pour travailler à la rédaction du *Freeman's Journal*. La politique du grand Orateur irlandais était trop patiente pour convenir à l'ardeur du jeune Irlandais ; le parti d'action lui convenait mieux, il embrassa la politique de Smith O'Brien et celle de la *Jeune Irlande* : bientôt proscrit, il repassa l'Océan et revint en Amérique la haine dans le cœur, contre

toutes les institutions de l'Angleterre. Il fonda successivement deux journaux pour répandre ses idées parmi ses compatriotes d'Amérique, mais il était visible que l'âge, la réflexion, l'expérience des libertés américaines, modifiaient peu à peu ses idées, et l'amenaient où nous l'avons vu, à ne plus même souhaiter pour l'Irlande ces libertés qu'il eut payées de son sang, mais dont il voyait chaque jour les tristes résultats et les profondes misères.

Dégoûté des Etats-Unis, il vint au Canada. Il fut frappé des avantages dont y jouit la population irlandaise ; il comprit mieux que jamais quelle liberté il devait lui souhaiter, et s'attachant à ce pays comme à une nouvelle patrie, il résolut d'épouser et de défendre ses intérêts avec les riches ressources de son talent.

C'était en 1857. Dès la même année, ses compatriotes le nommèrent à la Chambre Législative, dans l'opposition d'abord. Il se rallia plus tard au parti conservateur, devint Ministre de l'Agriculture en 1864, et demeura dans cet emploi jusqu'en 1867. Alors, par esprit de désintéressement et de conciliation, il refusa un portefeuille dans le ministère fédéral.

Dès son entrée à la Chambre, il se plaça aux premiers rangs, par la variété et l'étendue de ses connaissances historiques.

Esprit généralisateur et méthodique, personne ne jetait plus de lumière dans la discussion.

Doué d'une élocution facile et vigoureuse à la fois, quand il montait à la tribune, il chantait comme un barde, et tenait tous ses auditeurs suspendus à ses lèvres par le charme de son harmonieuse parole.

Son talent l'avait élevé aux emplois les plus honorables de la représentation nationale ; sa politique lui acquit bientôt l'estime des vrais patriotes.

Ce fut en effet, une politique sage et grande que cette idée qui le domina dès son arrivée en Canada, celle de fusionner toutes les races dans une seule nationalité, et de tant d'éléments divers, mais forts et puissants, de composer une nation qui put faire respecter ses droits au dehors et prospérer à l'intérieur, par le concours de toutes les forces vives du pays vers un but commun.

Ce plan, il l'a vu réalisé, avant de mourir, par l'acte de Confédération des Provinces Britanniques, et l'on peut même dire que c'est à la réalisation de ce plan qu'il a sacrifié sa vie, comme il lui avait consacré sa plume et ses talents : car lorsqu'il vit qu'une Société de désordre cherchait à semer la division parmi ses compatriotes, et travaillait à les détacher de l'Union qu'il avait conçue, il se dévoua pour démasquer ses plans, et bravant toutes les menaces, il ne cessa de la combattre qu'en tombant sous le coup du siccaire qu'elle a soldé pour la délivrer de ce noble courage qu'elle rencontrait constamment devant elle, et qui faisait échouer ses projets de révolution.

Il est mort, et il a été frappé au moment où, chrétien plein de foi, il était revenu de ses égarements de jeunesse : il est mort et il a succombé pour la défense de l'ordre et de la société, laissant un grand exemple à tous les hommes d'Etat, à tous les amis du pouvoir et de la religion, qui doivent réunir tous leurs efforts pour détruire ces sociétés infernales, qui, sous mille dénominations diverses, travaillent à bouleverser l'ordre social et religieux.

\* \*  
\*

Le clergé n'a point calomnié le Fénianisme lorsqu'il l'a condamné comme *Société secrète* tendant autant à la ruine de l'autel qu'à celle du trône. La lettre des *Démocrates français à leurs frères d'Irlande et d'Angleterre* est bien capable d'ouvrir les yeux à ceux qui ne voudraient pas voir. Pour les Fénians de Dublin, de Londres, aussi bien que pour les Francs-Maçons de Paris "*Papauté protestante et Papauté catholique se valent, c'est la même intolérance, la même inhumanité, différant de Dieu, mais d'accord sur le bourreau.*" On ne peut être plus franc ; avis aux catholiques et aux honnêtes gens qui se font illusion.

Où tend donc le Fénianisme : au bouleversement de l'Angleterre ? Oui : mais ce n'est pas là son dernier mot, c'est un moyen, ce n'est pas la fin. Où veut-il arriver ? au même but que cherchent, depuis près de deux siècles, toutes les sociétés secrètes.

Le Fénianisme n'est qu'une branche de cette monstrueuse conspiration qui a ses ramifications souterraines par tout le globe, qui travaille à révolutionner le monde, pour y établir le règne infâme de la *République universelle*.

"*Nous frères, nous sommes le nombre, nous sommes la force ! nous avons le droit ! (Le droit du plus fort, celui des forêts,) nous avons aboli la peine de mort chez nous en 48 (cela veut dire nous avons voulu donner l'impunité à tous les crimes, et l'audace à tous les scélérats.) "soyons unis, et nous pourrons ramèner PARTOUT et pour toujours le règne du droit et de la justice—* Quel droit ! grand Dieu, celui du cannibale ; quelle justice, l'athéisme, la corruption et la force !!

Et c'est partout que l'on veut établir ce règne, et disons aussi qu'on y travaille également partout.

On y travaille en Irlande et dans tout le Royaume-Uni, la chose n'est que trop évidente. Les Fénians ne se recrutent pas seulement parmi les Irlandais, mais aussi parmi les ouvriers anglais des grands centres industriels, comme Liverpool, Manchester, Londres. Il se recrute encore en Amérique, et le Fénianisme Américain, qui fait probablement cause commune avec les républicains avancés des Etats-Unis, et qui a leurs sympathies publiquement manifestées dans les Chambres de Washington, donne la main, par dessus l'Océan, au Fénianisme irlandais, lui envoie des secours d'armes et d'argent, des officiers pour diriger le mouvement, et cherche à

créer des embarras à notre propre gouvernement pour aider leurs frères d'outre-mer.

On travaille à la réalisation de la Grande république, en France ; Pyat, l'auteur de cette lettre déjà citée, nous l'affirme avec plus de cent autres signataires, et d'ailleurs combien de fois ne l'ont-ils pas tenté depuis 93.

On y travaille en Belgique, en Hongrie ; Kossuth ne se cache pas plus que les *Solidaires*.

On y travaille en Allemagne, c'est incontestable ; et l'émeutier Hecker qui, en 1848, tenta d'installer la République dans le Duché de Bade, qui ne put être réduit, qu'à force ouverte, de s'enfuir en Amérique, ne nous en fait pas un secret.

Il s'est réjoui beaucoup à la nouvelle de la victoire de Sadowa ; on ne sait peut-être pas pourquoi. Est-ce que le Roi Prusse ferait les affaires de la Révolution ? précisément, et nous le dirons bientôt.

Toujours est-il que dans sa *première lettre* à un démocrate, il laisse éclater sa joie : “ *C'est que la victoire de Sadowa et les annexions qui ont suivi lui font espérer la réalisation prochaine d'une grande république allemande.* ”

Ainsi ce n'est point un grand royaume que fonde M. Bismark, c'est une grande république. Ce n'est pourtant pas ce que cherche l'habile politique, mais quand, à l'exemple de Cavour, on pactise avec la démocratie pour réaliser d'injustes ambitions, la Révolution finit par déborder le pouvoir, Victor Emmanuel ne le sait aujourd'hui que trop, et c'est la situation actuelle du premier ministre prussien. Lisez, si vous en doutez, l'intéressant article de M. d'Agreval, *de la situation présente de l'Allemagne*.

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs, en leur disant que les *Carbonari*, en Italie, travaillent sous Garibaldi à la réalisation des mêmes vues. Dès 1831, Mazzini ne nous en avait-il pas instruit ?

Mais y travaille-t-on au Canada ! Et pourquoi non ? Croyons-nous donc par hasard, que chez nous comme partout, l'ivraie n'est pas mêlée au bon grain ? Sans doute, il y a beaucoup de bon grain ; oui, mais aussi ne le nions pas, il y a bien quelques pieds d'ivraie.

N'avons-nous pas nos loges maçonniques, nos féniers, nos rouges écarlates ! Oh ! ils ne se sentent pas encore assez forts pour se montrer au grand jour, ils ne trouvent pas nos ouvriers encore assez mûrs pour le *grand œuvre*, mais ils espèrent un jour triompher de leur bon sens, de leur foi, et de leur religion ; et certaines attaques, certains discours, certains actes de violence et de sauvagerie, ressemblent trop à ce que l'on tente ailleurs, pour que l'on se méprenne sur les tendances ultérieures de certains partisans du progrès universel, qui, après avoir pris l'homme singe dans la forêt, ou grenouille dans les marais, travaillent, nous assurent-ils sérieusement, à le régénérer en l'appelant à devenir citoyen de la *grande République une et indivisible*. Espérons cependant et malgré tout que nous n'aurons pas

assez de badauds parmi nous pour donner dans le piège de ces faiseurs de révolutions à leur profit. Grands génies ! mais qui ne sont point faits pour un pays de ténèbres comme le nôtre, qu'ils aillent donc faire part de leurs lumières à nos voisins ; chez nous ils seront toujours incompris.

\* \*  
\*

Les sociétés secrètes—qu'on les appelle Fénianisme, Socialisme ou Carbonarisme, sont donc partout à l'œuvre ; elles minent le trône et l'autel, et s'efforcent d'implanter dans chaque royaume la république démocratique, à la place de l'autorité légitime. S'arrêteront-elles à ce but lorsqu'elles l'auront obtenu ?

Ce n'est pas leur intention. Chacune de ces républiques organisées sera un pas ou un progrès vers la *grande unité*, qui doit réunir tous les peuples, dans une *République Universelle* ; alors, ce sera l'âge d'or du monde. On vous a appris qu'il était passé, erreur donc : il faut donc retourner au collège, voilà le progrès !

Pour proclamer cette grande République, on n'attend qu'une chose, peut-être l'attendra-t-on longtemps. On attend le jour où l'organisation des sociétés secrètes sera assez forte dans chaque royaume, pour se montrer au grand jour, et alors sera proclamée par toute l'Europe la *Grande République*, et de là elle marchera à la conquête du monde entier. Mais c'est le jour que l'on veut laisser ignorer aux Rois et à leurs ministres : et pour les mieux tromper on favorise leur ambition, et l'on se sert d'eux pour avancer l'œuvre, et ils s'y laissent prendre comme de simples mortels. De temps à autre, ils s'aperçoivent bien qu'ils ont été entraînés et que la *révolution les déborde*, et ils s'arrêtent, ils mettent des bornes à leurs conquêtes. Pourront-ils toujours s'arrêter quand ils le voudront ! c'est la question. Et puis quand on joue au plus fin, on finit toujours par en trouver un plus rusé que tous, et la partie est à lui.

La Révolution s'est servi de Cavour et de Victor-Emmanuel, et aujourd'hui elle entraîne le roi de Florence plus loin que ne le demandent les intérêts de la couronne : mais il est, dit-on, résolu de se plonger jusqu'au fond de l'abîme. Nouvel Émpecocle, pourquoi ne se jète-t-il pas de suite dans le cratère de l'Etna, au moins il y périrait seul, et sauverait peut-être la malheureuse Italie.

En Allemagne, la démocratie a entraîné M. Bismark plus loin qu'il ne l'avait prévu ; pourra-t-il revenir sur ses pas, il l'essaie, nous verrons l'avenir.

Palmerston a joué avec tous les révolutionnaires de l'Europe, pendant plus de soixante ans ; il s'en est servi comme d'un épouvantail contre toutes les puissances continentales ; il a voulu élever sa nation sur des ruines, il n'a pas vécu assez longtemps pour recueillir les fruits de sa politique ; mais l'Angleterre, en présence du Fénianisme, peut nous dire aujourd'hui si sa constitution, peut-être trop vantée, la garantit contre tout péril intérieur, et s'il est bon de nourrir le serpent dans son sein, d'ac-

cueillir les Kossutz et les Garibaldi, et si une entente honnête entre tous les gouvernements pour détruire cette race infernale ne serait pas la meilleur politique internationale.

En France, il y eut un temps où les sociétés secrètes ont peut-être compté sur le Président de la République ; aujourd'hui certainement elles ne comptent plus sur l'Empereur qui veut fonder sa dynastie, et qui vient de se lier à une politique qui lui attire les malédictions de toutes les ventes maçonniques.

Le plan de cette politique astucieuse de la Franc-maçonnerie n'est pas une invention de la crainte, il n'est malheureusement que trop réel, et les Coryphées du parti en font à peine un mystère ; mais laissons parler Mazzini : "*Chaque pas vers l'unité, autrement chaque révolution organisée, est un progrès et la régénération sera sur le point d'être accomplie le jour où l'UNITÉ pourra être proclamée... Il faut absolument mettre les princes de la partie ; c'est chose facile... Le concours des grands est d'une indispensable nécessité pour faire naître le réformisme (sic) dans un pays de féodalité... L'essentiel est que le terme de la grande révolution leur soit inconnue.*"...

Ces paroles dites pour l'Italie s'appliquent à toute l'Europe, s'appliquent à un grand nombre d'Etats du Nouveau-Monde, s'appliqueront tôt ou tard au monde entier ; car qui pourrait affirmer que les rebelles qui désolent la Chine n'ont aucune affinité avec les brigands qui bouleversent les Etats Européens ?

Quelle digue opposer à ce torrent ? Aucune plus sûre que la grande Association Catholique, que la *République Chrétienne*, comme l'on disait dans les temps de foi, à opposer à la république maçonnique.

La Révolution sait où est son plus terrible ennemi, et voilà pourquoi elle tente de détruire l'Eglise en renversant la Papauté. Que les peuples comptent donc moins sur les gouvernements que sur l'Eglise, qu'ils se rallient autour des autels menacés. L'Eglise a mille fois sauvé le monde de la barbarie, c'est elle encore qui sauvera les nations fidèles de ces révolutions qui bouleversent les empires qui l'ont abandonnée.

S. S.

## LES ZOUAVES CANADIENS A ROME.

Rome, 24 mars 1868.

"AIME DIEU ET VA TON CHEMIN."

*Mon bien cher ami,*

L'amitié que je te porte est trop vive, trop ardente pour que je t'oublie, lors même que l'Océan nous sépare et me retient loin de toi. J'aurais voulu, avant mon départ, avoir quelques instants pour causer librement

avec toi, mais tu le sais, je suis parti et j'ai eu à peine le temps de te presser la main, et de te jeter un regard d'adieu. L'émotion me dominait et faisait expirer mes paroles sur mes lèvres. Aujourd'hui l'émotion s'est calmée ; Rome a chassé les nuages que la tristesse avait amoncelés dans mon cœur : toutefois quand je me rappelle la patrie et toutes les personnes chéries que j'ai laissées ; quand mon âme fait un retour sur elle-même, se reporte vers cette maison que tu habites encore, et où j'ai passé de bien beaux jours, alors, oh ! alors, mon cœur chancelle, il se sent brisé par un grand coup et certainement il succomberait sous le poids qui pèse sur lui, si je n'étais pas à Rome où tout console.

Ici, mon cher B\*\*\*, à Rome, dans cette Cité Sainte par excellence, on trouve les véritables consolations du cœur ; on se sent dans la patrie véritable ; c'est un avant-goût de la patrie céleste. A Rome, on se croit plus près du ciel ; Rome, c'est l'âme du chrétien ; là, le chrétien ne peut demeurer froid à la vue du spectacle qui s'offre à sa vue. Ici l'Eglise, notre mère commune, me paraît plus affectueuse que partout ailleurs ; ses temples sont si riches, ses cérémonies sont si magnifiques, ses soins surtout sont si tendres, si naturels, que le cœur se pénètre pour elle d'un amour qui ne connaît pas de limites. Ce n'est pas une beauté profane qui, ici, parle à ton âme ; ce n'est pas une beauté comme celle de Paris, ou comme celle de nos villes américaines. C'est l'antiquité qui se présente à toi et qui te parle avec sa voix grave et solennelle ; ce n'est pas un éclat trompeur qui brille à tes yeux ; ce que tu vois, ce que tu admires, au Panthéon, au Capitole, à St. Pierre, des siècles et des siècles encore l'ont admiré avant toi ; ce marbre des temples que tu foules à tes pieds, des milliers et des milliers d'hommes l'ont foulé avant toi ; cette tombe où repose St. Pierre, sur laquelle tu t'agenouilles et tu pries, que de papes, que de saints personnages, que d'illustres empereurs, que de peuples divers enfin sont venus y prier. St. Pierre, à tous ces antiques monuments qu'on y admire, joint aussi toutes les beautés de l'art : ce n'est que marbre sous toi, autour de toi et au-dessus de toi ; ces colonnes qui se perdent dans les hauteurs des voûtes, ces piliers dont tu ne peux atteindre le sommet de tes regards éblouis, tout n'est que marbre. St. Pierre, c'est vaste, c'est immense ; l'âme y trouve un libre champ pour s'envoler vers Dieu. Il te semble que ce trône du Tout-Puissant placé au fond de l'église, est son trône véritable, et qu'il descendra sur les ailes des mêmes anges qui l'entourent. Et ce silence dans cette sainte immensité, et ce calme qui règne autour de toi, ne semblent-ils pas te dire le silence et le calme de la nature à la vue de son Créateur !

Rome ! Oh ! comment t'en parler, mon cher B\*\*\*. L'Italie, comment te redire la beauté de son ciel ? comment peindre surtout la foi qui l'anime. Le cœur de l'Italie, c'est la foi catholique ; c'est par cette foi, qu'elle est grande dans le passé, belle et pleine d'émotions dans le présent, et enfin, pleine d'avenir. C'est sa foi qui lui a tout donné : et les riches monuments qu'on y admire, et ses plus grands hommes et ses plus doux usages ; c'est sa foi qui lui a donné Grégoire VII, Innocent III, François d'Assise, Raphaël, Dante, et tant d'autres dont on voit les noms rayonner au sommet de toutes ces grandeurs de l'esprit humain. " Grand nombre de poètes, en parlant de cette femme étrangère qui sourit et qui pleure, de cette femme au long veuvage, qui couvre de diamants sa robe en lambeaux, n'ont vu que le costume, ils n'ont pas senti le cœur. " La foi, c'est



ce qui fera le salut de l'Italie ; oui, mais il me semble et il semble ainsi à tous ceux qui voient le Saint-Père, que cet auguste vieillard seul, sauvera l'Italie par l'effet de sa sainteté. Je l'ai vu ce Saint Pontife après qui je soupirais depuis si longtemps, que je désirais si ardemment voir, je l'ai vu !! Nous l'attendons tous réunis dans une des salles du Vatican ; il entre, nous tombons à genoux, et les larmes aux yeux, l'émotion dans le cœur, nous recevons sa sainte bénédiction ; nous nous relevons et nous contemplons avec respect les traits paternels, son front que couronnent la vieillesse et la sainteté. Il était là, nous regardant et nous souriant avec tendresse ; son sourire pour nous était comme le sourire de l'aurore à la terre ; les paroles coulaient de ses lèvres et parlaient à notre âme ; il nous peignait, avec des couleurs fortes et énergiques, la papauté en butte aux attaques du Piémont et de l'enfer ; il nous peignait quelle peine faisaient à son cœur ces révolutions des peuples, mais il nous représentait aussi d'une manière touchante quelle consolation pour son cœur affligé, que ce dévouement de tant de peuples, surtout du Canada. Quelles émotions agitaient nos cœurs ! Oui : une voix me dit que ce saint vieillard, ce père si tendre ne peut rester longtemps dans la douleur. La voix douloureuse qu'il a fait entendre sera écoutée du Seigneur, comme autrefois, celle de David. Le Seigneur est son bouclier, sa force, il est la citadelle sûre qui le défend ; les torrents de Bélial mugissent en vain, ils ne pourront l'entraîner dans leur course furieuse. Avant peu, viendra le jour de sa colère où ses ennemis seront honteusement confondus ; car la fureur du Seigneur s'est allumée, un feu dévorant est sorti de sa bouche ; oui, le Seigneur confondra ses ennemis. Aujourd'hui Pie IX me rappelle le Prophète-Roi qui, lui aussi, fut persécuté, qui, lui aussi, fit monter des paroles de tristesse et de douleur vers Dieu. Pie IX, comme David, sera un jour vainqueur de ses ennemis. Après une si belle audience, une si tendre réception du Saint-Père, je dois te dire que lorsqu'on l'a vu une fois, on peut se faire tuer cent fois pour lui....

Avec ce roi si grand qu'on veut détrôner, j'en ai vu un autre qui vit triste et privé de son royaume et qui demeure à Rome ; c'est l'infortuné roi de Naples, François II ; il habite le palais Farnèse à Rome, et très-souvent nous le rencontrons se promenant dans les rues de la Cité sainte avec son aimable épouse, tous deux habillés simplement et souriant gracieusement aux simples citoyens, comme aux personnages distingués. C'est un homme à longue barbe noire ; sa figure est véritablement aimable ; elle est empreinte de ce caractère royal qui montre qu'il est aussi digne de régner par la supériorité de l'esprit que par la supériorité du rang et de la naissance.

Ici à Rome, on quitte un personnage distingué pour en voir un autre. Ainsi lorsque tes regards ont été enchantés par la vue du roi et de la reine de Naples, tu peux aller admirer dans l'Eglise de St. Louis des Français, cet autre astre qui éclaire notre siècle de ses lumières, le Père Hyacinthe ! je l'ai entendu cet homme à la voix si vive, si puissante : il prêche le carême à Rome.

Ainsi, mon cher ami, à chaque pas dans Rome, tu rencontres ce que la religion et le monde ont de plus grand. A chaque pas des ruines surgissent à tes yeux ; elles te rappellent les plus belles scènes de l'antiquité. Hier au soir je visitais le Colysée : je foulais de mes pieds cette arène dont l'histoire parle tant ; je me représentais dans ces lieux, cette

lutte si grande, si gigantesque du paganisme et du christianisme. Que de martyrs avaient suivi le même chemin que j'ai suivi, pour venir verser leur sang dans cette immense enceinte, devant tout un peuple assemblé. Mais aujourd'hui cette terre ensanglantée, plus de quinze pieds de sable la recouvre, afin que des pieds criminels ne la profanent pas.

Le temps ne me permet pas de t'en parler longuement; tout ce que je puis te dire en terminant, c'est que partout, sous les vastes voûtes de St. Pierre, ou sur les hauteurs du Capitole, ou dans les vastes ruines du Colysée, partout le souvenir de mes amis du Canada est ce que je trouve de plus beau et de plus ravissant; oui, avant tout, votre souvenir est ce que je trouve de plus consolant, et certes dans mes moments d'ennui, pour me consoler ce n'est pas les beautés de Rome que je cherche, mais la pensée de mes amis et la tienne en particulier, toi que j'ai aimé si cordialement. C'est avec un grand plaisir que j'ai saisi l'occasion de t'écrire quelques lignes, malgré mon peu de loisir; je compte sur ton indulgence. Le Zouave, mon cher B\*\*\*, aime bien mieux enfourcher dix Garibaldiens, que d'écrire une seule lettre; il est plus habile à manier la bayonnette qu'à manier la plume... Mes amitiés, daigne les faire à tous ceux qui s'informeront de moi; n'oublie pas surtout, ceux que tu sais m'être les plus chers, tu me comprends, je veux dire mes condisciples de classe.

Présente bien mes respects à notre ancien professeur M. R\*\*\*, ce digne prêtre, je le regrette beaucoup; il mérite tant de reconnaissance de ma part! Rappelle-lui combien je lui suis attaché, je t'en serai très-reconnaissant. Daigne aussi présenter mes plus sincères respects à tes bien-aimés parents.

En finissant, je te demande une chose, c'est de m'écrire le plus souvent possible. Loin de la patrie, et de tous les objets chers qu'elle renferme, rien ne me serait plus agréable qu'une lettre de mes amis. Ecris-moi souvent; quant à moi, je ne puis t'assurer de t'écrire souvent, je ne suis pas maître de moi-même. A chaque instant, on peut m'envoyer aux frontières ou dans quelque place où je n'aurais aucun temps libre. Reçois cette lettre telle qu'elle est, ne la juge pas avec la sévérité d'un Rhétoricien.

Tibi toto corde,  
S. L.

## CHRONIQUE.

CANADA: Le printemps—Le IV<sup>e</sup> Concile Provincial—M. Desaulniers—Sir G. E. Cartier, Baronnet, et l'hon. Langevin, C. B. ROME: Mouvement de troupes. AUTRICHE: Réformes et Protestations des Evêques. ANGLETERRE et l'église d'IRLANDE

Be mi play lo douz temps de gascor  
Que fai fuelhas e flors venir;  
Eplay mi quant aug la bandor  
Dels auzels que fan retentir  
Lor chan per lo boscatge.

Bien me plaît le doux printemps, qui fait venir feuilles et fleurs. Il me plaît d'écouter la joie des oiseaux qui font retentir leurs chants par le bocage.

BERTRAM DE BORN.

### I.

Le rossignol chante au bois et la grive court nos jardins. La cicindelle aux reflets d'azur et la féronie aux élytres cuivrées ont ouvert la chasse

sous les herbes naissantes ; tandis que la colymbète et le dytique s'ébattent dans les eaux de nos étangs. Depuis plus d'un mois l'imprudent morio aux ailes frangées d'or ou d'argent, a trois fois tenté son vol dans les airs, et son trépas prématuré n'a point servi de leçon à d'autres insensés. Vers la fin du dernier mois, par un beau jour, par un soleil resplendissant, un vulcain, lassé de sa prison, voulut se dépouiller de son linceul doré ; hâtif comme la fleur d'amandier, il met la tête au jour, le rayon d'Apollon sèche ses ailes, il les déploie, il les essaie, puis confiant dans ses forces, il s'élance ! Voyez avec quelle joie il se confie à la brise ; mais la brise, ce jour, n'était pas le tiède zéphyr. Saisi par le froid, il retombe à terre, l'enfant volage le saisit, pauvre infortuné ! le voilà qu'il l'empale, qu'il le classe dans sa vitrine transparente, où il servira de leçon à toute la postérité des papillons imprudents.

Plus sage, la sanguinaire, dès que le ciel se couvre, se forme avec prévoyance autour de ses étamines, et réchauffe dans son sein les espérances de l'avenir ; mais dès qu'un rayon plus chaud perce la nue, elle étale avec complaisance sa corolle étoilée.

Le printemps est donc de retour, puisque tout sourit dans la nature. Oui sa douce haleine nous réchauffe, tandis que l'hiver ne semble ne nous quitter qu'à regret, et cependant qui pour lui a des larmes.

Les premiers steamers d'outre-mer ont déjà visité notre port et le Saint Laurent ne semble s'être ouvert à la navigation que pour transporter dans la vieille métropole du Canada nos évêques qui vont tenir leur IV<sup>e</sup> Concile Provincial.

Là, dans la prière, le recueillement et l'étude, ils vont s'occuper du bien des peuples confiés à leur sollicitude pastorale, et ces saintes solennités de la religion montreront aux enfants de l'Eglise avec plus d'évidence et d'éclat : " L'unité de sa foi et l'union de ses pasteurs ; la pureté de sa morale et la vertu de ses sacrements ; la majesté de son culte et les splendeurs de ses cérémonies ; l'ardeur de son zèle et la tendresse de son amour." (\*)

Ce concile nous rappelle une perte nouvelle et sensible que vient de faire le diocèse de St. Hyacinthe et l'Eglise entière du Canada, celle de M. Desaulniers. C'était un esprit étendu et solide, facile et brillant à la fois, qui passionnait le jeune auditoire qui assistait chaque jour à ses leçons, et qui savait de plus s'en faire aimer. Car sous une écorce, en apparence un peu rude, il possédait un cœur profondément sensible, et sa bonté, son affabilité autant que sa franchise lui donnaient pouvoir sur toutes les nobles âmes.

Né en 1811, à Hyamachiche, d'une ancienne et respectable famille, descendant des Lesieur et alliée au de Boucherville, il fit ses études avec succès à Nicolet et alla les terminer au Collège de Georgetown d'où il sortit avec le grade de Maître-ès-Arts.

Entré dans l'état ecclésiastique il se voua à l'éducation de la jeunesse, et fut un des fondateurs et l'un des plus dévoués professeurs du Collège de St. Hyacinthe, où il enseigna 39 ans la philosophie.

Homme de foi et de courage, cœur droit et ami du devoir, il servit toute sa vie l'Eglise avec toute l'amour et le dévouement dont il était capable, et sous ce rapport il pouvait beaucoup.

---

(\*) Circulaire au Clergé.

Quatre évêques et plus de cent soixante prêtres ont honoré ses funérailles, et par leur présence ont témoigné le regret que cause à toute l'Eglise du Canada la perte de ce prêtre vénérable. Nous nous associons à cette douleur générale désirant, autant que nous le pouvons, alléger les regrets dans lesquels est plongée la respectable Corporation du Collège de St. Hyacinthe.

Le 20 du dernier mois, le câble transatlantique a apporté la bonne nouvelle de l'éclatante réparation d'une omission qui avait paru inexplicable, l'Honorable Ministre de la Milice venait d'être élevé à la dignité de Baronnet.

Cette dignité est toute particulière à la Grande-Bretagne, et tient le milieu entre la noblesse de la pairie et de la chevalerie. Jacques Ier fonda cette institution le 22 mai 1611. Le premier Baronnet créé fut Nicolas Bacon, de la famille du chimiste et du chancelier de ce nom. A la première institution de l'Ordre, le nombre des membres fut fixé à deux cents, mais Jacques Ier lui-même en nomma deux cent cinq.

En 1824, sous le règne de George IV, il y avait quinze cent soixante-sept baronnets. Depuis le siècle dernier on accorde, quoique avec discrétion, cette dignité aux illustrations marquées dans tous les genres. C'est à ce titre que Walter Scott fut fait baronnet par le prince régent, le 22 avril 1820.

Le rang et la préséance des Baronnets sont fixés après les plus jeunes fils des barons : les barons sont le dernier rang de la pairie anglaise. Les baronnets et leurs fils aînés sont faits chevaliers sur leur simple demande. Ils sont qualifiés de *Sir*, titre que l'on accole exclusivement à leur prénom en faisant suivre leur nom de famille du mot *baronnet* ou de son abréviation ordinaire *bart*.

En 1619, on créa les Baronnets d'Irlande qui possèdent les mêmes droits que ceux d'Angleterre. Charles Ier donna le même privilège aux Ecosais, et en 1625, voulant encourager la colonisation américaine, il créa les baronnets de la Nouvelle-Ecosse.

Le Canada a été également honoré plusieurs fois de cette distinction dans la personne de Sir Allan McNab, de Sir John Bervely Robinson, de Sir James Stuart, de Sir L. H. Lafontaine, et vient l'être de nouveau dans la personne de Sir G. E. Cartier. Tous les partis ont applaudi à cette nouvelle nomination.

En même temps que la nouvelle de l'élévation si juste et si agréable de Sir G. E. Cartier, nous avons apprise celle de l'honorable Langevin au grade de Chevalier du Bain, élévation non moins méritée et non moins agréable.

Les Chevaliers de l'Ordre du Bain appartiennent exclusivement à l'Angleterre. Les amateurs d'origines font remonter son institution à Egbert, un des petits rois de l'heptarchie au commencement du IXe siècle. Cet ordre, cependant, paraît avoir une origine plus récente, et les savants s'accordent à ne pas faire remonter l'institution de l'Ordre du Bain au-delà du règne de Henri IV. Selon l'usage des temps de chevalerie, le roi avait gardé la veille de son sacre, trente-six écuyers avaient veillé avec lui et pris le bain ; ce furent les premiers chevaliers de cet ordre qui fut ainsi fondé en 1399.

L'ordre subsista brillant jusqu'à la Réforme ; à cette époque il avait de nombreuses commanderies qui furent confisquées dans la spoliation des biens religieux. Obscurci sous Henri VIII et Edouard IV, l'ordre du Bain se

transforma sous Elizabeth ; il devint non plus un ordre religieux ou militaire, mais une distinction de cour purement honorifique. Le fameux Walter Raleigh fut créé chevalier du Bain par la grande Reine : Jacques Ier vendit ce titre plus d'une fois, comme il vendit tous les titres pour combler le vide que ses prodigalités occasionnaient dans les finances.

L'Ordre du Bain fut emporté dans la tourmente révolutionnaire du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1725, Georges Ier le ressuscita et il est aujourd'hui destiné à récompenser le mérite civil et militaire.

Les Chevaliers du Bain étaient particulièrement attachés à la personne du roi, qu'ils servaient d'une façon spéciale dans la cérémonie de son couronnement, et les promotions se faisaient généralement la veille du sacre du Nouveau Souverain.

Après avoir été revêtus d'un habit de drap gris cendré, les néophytes se rendaient à l'église où ils entendaient les vêpres. Ensuite ils se mettaient au bain en signe de pureté, et c'est probablement cette coutume, d'abord particulière à cet ordre et qui depuis s'étendit aux ordres, qui lui fit donner son nom.

Après le bain les néophytes passaient la nuit en prières dans l'église, et se confessaient afin de purifier l'âme comme ils avaient purifié le corps. Au matin la trompette sonnait et le tambour battait comme pour les éveiller, et vêtus encore de l'habit de drap gris, ils se présentaient devant le grand Connétable et le grand Maréchal d'Angleterre. Ceux-ci les appelant un à un par leurs noms, leur faisaient jurer sur les Evangiles d'aimer Dieu avec loyauté et de servir l'Eglise au péril de leur vie, de respecter le Roi, de protéger la veuve et l'orphelin. Alors dépouillés du vêtement gris, ils étaient revêtus d'une robe et d'un manteau d'écarlate, coiffés d'une toque ornée d'une aigrette blanche, et se rendaient au palais. Le roi lui-même leur ceignait la ceinture et l'épée ; puis par son ordre deux anciens chevaliers leur chaussaient l'éperon d'or, insigne de toute chevalerie. Ils devaient ensuite servir le roi à son dîner, puis sur les trois heures de relevée, après s'être acquittés de cette fonction, ils allaient à l'église entendre les vêpres, à l'issue desquelles ils posaient sur l'autel leur épée qu'ils étaient obligés de racheter par une somme d'argent.

Les statuts de Henri IV avaient réglé que les chevaliers porteraient sur l'épaule gauche un écu de soie bleu céleste, à trois couronnes d'or en broderie, et pour devise ces trois mots : *tria in uno*, marquant les trois vertus théologiques. Mais l'insigne principal de l'Ordre était un collier ou cordon rouge porté en écharpe, et au bout duquel était attaché un anneau d'or, renfermant un sceptre et la devise au milieu de trois couronnes en champ d'azur, et au bas une guirlande pendante.

La décoration aujourd'hui est une croix d'or à quatre branches émaillées de blanc et séparées par un léopard ; au centre une rose, un chardon et un trèfle avec trois couronnes, la devise est

*Tria juncta in unum,*

faisant allusion aux trois couronnes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ; elle se porte suspendue à un ruban rouge.

Le Canada compte six commandeurs (K. C. B.) de l'Ordre du Bain : feu Sir Macaulay, Sir Henry Smith, Sir John McDonald, de la province d'Ontario, et Sir E. P. Taché, Sir N. F. Belleau, Sir W. Logan, de la province de Québec.

Il compte sept chevaliers (C. B.) : feu M. de Salaberry, le Major Campbell, l'hon. Black, le juge en chef Draper et les honorables McDougall, Howland et Langevin.

## II.

A Rome tout est tranquille. Une partie des troupes d'occupation ont quitté l'Italie et sont rentrées en France ; une brigade reste à Civita-Vecchia, et le drapeau français flotte toujours sur la forteresse, couvrant le drapeau pontifical de sa protection ; il n'y a pas lieu de s'alarmer.

C'est moins le mouvement extérieur des troupes qu'il faut considérer que la politique du Cabinet des Tuileries ; ce qu'il faut surtout peser c'est le *jamais* de M. Rouher, c'est le maintien de la légion d'Antibes par le gouvernement français, c'est aussi l'importance stratégique de Rome à la veille d'un conflit européen, c'est, par dessus tout, l'opinion de la France qui fait au gouvernement une obligation de conserver Rome au Saint Père, obligation que, du reste, la Cour est plus que jamais décidée à remplir, malgré les bruits de toutes sortes que font courir les Italiens.

La *Correspondance de Rome* nous apprend en effet que le colonel d'Argy, commandant de la Légion d'Antibes, est de retour d'un voyage qu'il a fait en France ; il y a vu l'empereur et le ministre de la guerre : il a été félicité de sa belle conduite dans les derniers événements et de celle de la légion, et le résultat sera que la légion va être portée à deux bataillons. “ On la regarde à Rome comme un corps d'élite, chargée de maintenir dans la pureté, les traditions de la valeur et de la discipline de l'armée française, de cette armée si digne de justifier par son dévouement au Vicaire de Jésus-Christ l'adage *Gesta Dei per Francos.* ”

Les sociétés secrètes travaillent, avec une infernale activité, à désorganiser l'armée pontificale. De tous les points de l'Italie arrivent des émissaires dans un but politique. Des individus ont été arrêtés cherchant à s'enrôler, afin de pousser les troupes à la désertion ; c'est particulièrement le corps des zouaves qui est l'objet de leurs machinations : ayant perdu l'espoir de débaucher par la persuasion ou l'argent ces braves jeunes gens, ils ont fait entrer les femmes dans le complot, et quelles femmes ! . . . . . Quand un parti a recours à des moyens aussi infâmes, il n'est digne que du mépris des honnêtes gens, et ne saurait être ni assez flétri, ni assez combattu.

Tandis que la secte révolutionnaire cherche à corrompre l'armée, le gouvernement pontifical lui prodigue les enseignements et les secours de la religion. Une retraite a été prêchée à Saint-Louis-des-Français pour les légions d'Antibes, puis une seconde pour les zouaves. Les soldats étaient libres d'en suivre les exercices, mais l'empressement était si grand pour entendre les deux sermons qui se donnaient par jour, que l'église était trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait ; les officiers, le colonel d'Argy en tête, ont été les premiers à prêcher de ferveur et d'exemple.

\* \*

La Franc-Maçonnerie triomphe à Vienne où la loi sur le mariage civil a été accueilli par des réjouissances publiques, et force les évêques de se retirer de la Chambre des Seigneurs. Le cardinal Rauscher a, en effet,

écrit une lettre au président de la Chambre, où il déclare, au nom de ses confrères dans l'épiscopat, qu'il ne leur est plus possible, après le dernier vote, de prendre part aux délibérations de l'assemblée.

Cette joie de la *catholique* Autriche dans ce triomphe du libéralisme révolutionnaire, a droit de surprendre ceux qui n'ont pas soulevé le manteau religieux dont cette puissance a si longtemps couvert l'incrédulité réelle et l'immoralité dont elle est atteinte depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais ce résultat n'a rien d'imprévu pour ceux qui ont jugé de près la politique de l'Autriche.

Outre l'adoption de la loi du mariage, les autres faits qui s'y passent sont bien capables de confirmer cette appréciation. Les curés assez courageux pour signaler aux fidèles l'abîme vers lequel la révolution les entraîne, sont poursuivis comme perturbateurs du repos public ; les jésuites sont chassés de leurs collèges ; l'ambassade de Rome est abaissée au rang de simple légation et par mépris de la cour romaine ; enfin le Saint-Siège a été indignement trompé par rapport au Concordat, car tandis qu'on envoyait à Rome le comte de Orivelli pour donner des explications sur la conduite du cabinet, à Vienne on n'en continuait pas moins à en détruire les divers articles, par des lois contraires et même par de simples rescrits.

D'un autre côté les finances accusent un déficit de 450 millions pour les trois dernières années ; la crise ouvrière s'y fait également sentir comme en Suisse et en Belgique, et la situation est si triste que l'*Univers* n'a pas cru mieux la peindre qu'en comparant l'empereur François-Joseph à Louis XVI, et la révolution qui menace l'Autriche à celle qui emporta le trône des Bourbons.

L'empereur, avec le même attachement que Louis XVI à la foi catholique, se laisse entraîner avec une égale faiblesse de volonté sur la pente révolutionnaire où l'entraînent les ennemis de l'Eglise, et ce ne sont pas les avertissements qui lui ont manqué, il cède plutôt par manque d'énergie que par manque de lumière ; on se rappelle les éclatantes protestations de l'épiscopat autrichien déposées, il y a quelques mois, au pied de son trône ; c'est après les avoir lues qu'il a laissé agir ses ministres.

« Sire, dans les vastes pays où les évêques soussignés exercent leurs devoirs de pasteurs, les croyances chrétiennes sont restées intactes dans le cœur de la très-grande majorité des habitants ; le nombre des catholiques dont la foi vacille est relativement fort restreint, et parmi eux il ne s'en trouvent que très-peu auxquels l'abandon complet du christianisme ne paraisse pas une chose tout à fait impossible.

« Néanmoins les manifestations du moment sont dirigées par les ennemis de l'Eglise et du christianisme. Ceux qui servent d'instruments à ces démonstrations ne sont chrétiens que le moins possible, et bien moins encore catholiques. Or, malgré la loi, ils jouissent de la liberté complète, d'employer tous les moyens, même les plus odieux, pour tromper, pour aveugler, pour exciter le peuple. La profondeur des convictions et la fermeté de la pensée individuelle, ne sont pas les qualités qui distinguent notre époque, et le défaut du courage moral ouvre à l'effronterie un vaste champ d'activité. C'est ainsi que l'on s'explique les succès momentanés d'une agitation habilement organisée.

« Mais ce n'est pas par la vertu de pareilles influences qu'on peut fonder des institutions stables et bienfaisantes. Ce qu'elles donnent passe, cela est certain ; mais les ruines qu'elles laissent derrière elles sont incal-

culables. Eh bien, c'est à la faveur d'une telle situation qu'on déclare la guerre au mariage chrétien et à l'éducation chrétienne. Personne ne peut plus se tromper sur la portée des clameurs hypocrites qui s'élèvent contre le Concordat ; elles signifient : nous voulons un mariage sans lien perpétuel et sans caractère religieux ; nous voulons une éducation sans religion et sans morale sérieuse.

“ Mais ceux qui demandent ces choses, si haut que puissent s'élever leurs voix, ne sont qu'une faible minorité dans la population de l'empire, et en défendant le Concordat, nous défendons les véritables intérêts du peuple. Les évêques soussignés, vos fidèles sujets, pleinement convaincus qu'en prenant en main la défense des droits de l'Église, ils combattent pour Dieu, pour votre trône et pour votre peuple, remettent avec confiance sous la protection de Votre Majesté, leur cause dont la justice est indubitable.”

Voilà le langage si juste et si modéré que François-Joseph n'a pas voulu entendre. Il saura bientôt que les évêques combattaient réellement pour son trône. Puisse-t-il ne pas l'apprendre trop cruellement !

\* \* \*

Si l'Autriche, où tout croule, offre aux catholiques un spectacle navrant, ils ont au contraire lieu d'espérer et de se réjouir en reportant leurs regards vers l'Angleterre, où un grand acte de réparation semble être sur le point de s'accomplir bientôt.

Le moment approche en effet, où l'Irlande va obtenir justice et les choses marchent plus vite au parlement anglais qu'on aurait pu le prévoir. Dans la séance du 4 avril, la Chambre des Communes a reconnu que l'Église Anglicane devait cesser d'exister en Irlande comme établissement d'Etat.

Telle est en effet la conséquence que l'on est en droit de tirer des deux votes qui ont été émis dans cette mémorable journée. Par le premier, la Chambre a rejeté l'amendement de Lord Stanley, qui proposait le renvoi de la question au prochain parlement, à une majorité de 330 voix contre 270. Par le second, la chambre a décidé de se constituer en comité pour examiner la proposition de M. Gladstone.

Et ce n'est pas là seulement une question de principe, ce serait peu de convenir de la nécessité d'abolir l'église officielle en Irlande, si l'on ne devait en venir de longtemps à l'application. Ce serait sans doute une victoire pour l'Église catholique ; mais peu profitable si les fruits devaient s'en faire entendre indéfiniment. Tout porte à croire que les conséquences seront immédiatement déduites, et que le gouvernement sera prochainement amené à traiter l'Église catholique et l'Église anglicane sur le même pied d'égalité devant la loi. De là naîtront sans doute d'autres conséquences applicables à la Haute Église, en Angleterre même, et c'est parce que ces conséquences ont été prévues, que M. Disraëli a usé des moyens les plus extrêmes pour rallier à son opinion la majorité. Il a été jusqu'à répéter ces accusations banales ressassées depuis des siècles, contre l'Église catholique, et que les Anglais sensés ne peuvent plus entendre sans sourire de pitié. Il a osé dire “ que les partisans du Pape, sous le voile du libéralisme, s'étaient ligués pour s'emparer du pouvoir suprême, et que leur réussite menaçait le trône même.” Et quoi, l'Angleterre croit-elle que le Pape est Fénien, et que sa flotte va faire une descente sur les côtes d'Albion, occuper Londres et renouveler une seconde conquête normande ! Allons, M. Disraëli, vous n'en croyez rien, et la chambre avec vous, car



malgré cet épouvantail mis devant ses yeux, elle a donné raison à M. Gladstone. C'est la première fois peut-être qu'un ministre anglais fait apparaître, avec si peu de succès, le terrible fantôme du papisme. Que va devenir la vieille Angleterre si l'on peut lui parler des sinistres projets du Pape sans la glacer de terreur !

Ce fait du moins a une signification profonde et fait connaître quel est l'état des esprits en Angleterre ; le temps des persécutions est passé, l'église catholique gagne chaque jour dans l'opinion publique ; les préjugés de race et de conquêtes disparaissent peu à peu, la fusion tend à se faire entre les vaincus et les vainqueurs, l'Angleterre n'a rien à y perdre et les terreurs de M. Disraëli ne sont que feintes. Il ne peut ignorer que si l'Angleterre fait cesser les plaintes séculaires de l'Irlande, elle y gagne une alliée fidèle et d'autant plus sûre, que son peuple et ses évêques catholiques lui donnent tous les jours de nouvelles garanties de loyauté ; que l'on donne à l'Irlande une égalité complète devant la loi, et l'Angleterre n'aura pas même besoin d'y laisser un soldat pour s'assurer de la tranquillité. L'Irlande, de son côté, ne peut que gagner à cette union, jamais elle ne sera plus grande qu'unie à la puissante reine des mers, à moins qu'elle ne songe un jour à conquérir la grande Bretagne et l'Ecosse, ce qui serait une chimère à laquelle sans doute le premier ministre de la reine Victoria n'a pas rêvé.

Un des assaillants les plus énergiques du cabinet a été M. Lowe, esprit mordant, incisif, logique, et orateur du premier ordre : Il a toujours, comme disent les Anglais, les oreilles de la chambre. Entre ses mains habiles tous le projet ministériel a subi une distinction minutieuse, et de plus il a été sans pitié pour le protestantisme légal de l'Irlande.

“ Comment, s'est-il écrié à un certain moment, 70 pour 100 de la population irlandaise sont catholiques, 12 pour 100 seulement appartiennent à l'église épiscopale, et ces 12 pour 100 sont gorgés de richesse, tandis que 78 pour 100 ne reçoivent aucun secours de l'Etat ! Eh bien j'en tire cette conclusion, c'est que l'Irlande est un pays par excellence pour y établir le système volontaire, car la majorité du peuple y soutient déjà son clergé, et l'établissement de l'égalité politique pour toutes les religions est, selon moi, la condition nécessaire de la question.”

L'attitude de la presse est également remarquable dans cette circonstance. La plupart des journaux font entendre des chants de triomphes et dans beaucoup de grandes villes, des assemblées ont eu lieu pour féliciter M. Gladstone de sa victoire. Ce fait est significatif en présence des futures élections : Le maintien ou la suppression de l'église épiscopale d'Irlande deviendra sans doute le cri de guerre des partis ; jamais la malheureuse Irlande n'aura joué un rôle si important dans la politique britannique. La justice finit toujours par reprendre ses droits, ce sera un nouveau triomphe pour l'église et une consolation dans ces temps d'épreuves et de combats.

Si l'Angleterre s'inquiète du résultat des débats parlementaires, elle doit être dans la joie de voir sitôt finie une guerre qui pouvait se prolonger indéfiniment et lui créer de très-grands embarras. Le succès de l'expédition d'Abyssinie a été complet ; le 7 Avril le général Napier appris que Théodoros se disposait à venir à sa rencontre, il ne l'attendit pas et vint camper le lendemain à six mille de Magdala dont il alla reconnaître la position. En même temps, il envoya sommer le Négus de rendre ses prisonniers. Celui-ci n'en fit rien ; le délai accordé étant passé, le général anglais fit donner l'assaut au fort Shillasse qui couvrait la position de Magdala ; il fut emporté presque sans coup férir.

Théodoros, témoin de la lâcheté de ses troupes, se jeta dans Magdala et ouvrit le feu sur l'armée anglaise. Sir Napier, de son côté, commença le bombardement qui dura trois heures, puis il lança ses colonnes d'assaut qui avec peu de blessés et pas un seul homme de tué emportèrent la forteresse.

Théodoros a été trouvé parmi les morts, la tête fracassée par une balle ; 1400 prisonniers sont tombés aux mains des Anglais avec les deux fils du Négus. Les captifs, pour la délivrance desquels l'expédition avait été entreprise, sont aujourd'hui en route pour l'Angleterre. De grands richesses avaient été accumulées à Magdala, le butin a été immense, et l'enthousiasme des soldats n'a pas été médiocre quand ils ont découvert quatre couronnes royales d'or massif, et 20,000 dollars en argent, plus de mille pièces d'argenterie et une quantité énorme de bijoux et d'autres objets de prix.

Le 14 avril, les vainqueurs, embarqués de nouveau, reprenaient, couverts de lauriers, le chemin de la patrie, les uns partaient pour les Indes les autres pour l'Angleterre.

Une paysanne de la Bavière rhénane possède six oies de la plus belle venue. Un de ces matins, en allant leur ouvrir l'étable où elles passaient la nuit, un triste spectacle s'offre à sa vue : les oies étaient là, étendues toutes ensemble, comme frappées du même coup mortel. Cependant les pauvres bêtes ne portaient aucune trace de violence. Le vol était évidemment étranger au crime, car le voleur aurait emporté ses victimes. La bonne femme se perdait en conjectures ; cependant, après tous les efforts possibles pour ranimer ses oies, elle se décida à les plumer séance tenante après quoi elle les porta dans sa chambre. Le soir venu, elle se coucha en essayant de se consoler par la pensée qu'elle irait le lendemain, jour du marché, à la ville voisine, vendre ses pensionnaires.

Au milieu de la nuit, elle fut soudain réveillée par des cris plaintifs qui montèrent bientôt au diapason le plus déchirant ; saisie de frayeur, elle n'ose faire un mouvement. Les gémissements continuent ; de sourds piétinements accompagnent ces plaintes sinistres et semblent se rapprocher du lit ; enfin, au milieu de l'obscurité, la fermière dont l'effroi est au comble voit s'agiter une demi-douzaine de fantômes menaçants. Elle se croit perdue, et appelle au secours d'une voix désespérée. La servante de ferme couchée tout auprès, se hâte d'accourir une lanterne à la main. Les revenants étaient les six oies ressuscitées. A cette vue, la fermière saute en bas de son lit et court se réfugier dans l'étable, où la servante non moins épouvantée, va se cacher aussi. Le jour parut enfin, et tout s'expliqua lorsqu'elles aperçurent dans l'étable une jarre découverte où fermentait de l'eau-de-vie de grain. Les oies, pendant leur séjour dans l'étable, en avaient voulu boire et reboire, tant et si bien qu'elles étaient tombées en léthargie. Elles en seront quittes pour une mue forcée, et l'année prochaine leurs plumes auront repoussé.

Combien d'ivrognes ont été plumés vifs pour s'être ainsi endormis dans l'ivresse.

## LETTRE DE PIE IX AUX EVEQUES DU CANADA.

---

Mgr. l'Archevêque de Québec a reçu le 4 du courant de Notre Saint Père le Pape, la lettre suivante adressée à tous les Evêques de la Province, au sujet des Zouaves Pontificaux Canadiens :

*“ A nos Vénérables Frères les Evêques de la Province de Québec,  
et à leur Clergé, etc.*

PIE IX, PAPE.

*“ Vénérables Frères et Chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.*

“ Nous avons déjà chargé la troupe d'élite de jeunes Canadiens qui ont dit adieu à leur patrie et traversé une étendue de terre et de mer pour voler à Notre secours et défendre les droits du St. Siège, de vous dire avec quelle affection et quelle joie Nous avons reçu un si éclatant témoignage d'amour et de dévouement, et combien Nous avons été charmé des marques de respect que vous et votre peuple Nous avez données. Mais Nous ne pouvons Nous empêcher de vous l'écrire Nous-mêmes.

“ La douleur avec laquelle vous avez vu le trône pontifical injustement attaqué, les prières publiques que vous aviez recommandées, et qui ont été faites avec tant de piété dans le but d'implorer pour Nous le secours de Dieu, la joie universelle qui a éclaté partout à la nouvelle de Notre récente victoire ; l'ardeur avec laquelle, — vous Nous l'assurez, — votre jeunesse aspire à s'enrôler dans Notre milice, et leurs parents et les autres fidèles sourient et applaudissent à leur résolution : tous ces faits nous prouvent si bien l'amour dont brûlent vos cœurs pour Notre personne, et montrent si clairement cette inébranlable solidité de l'unité catholique, qui fait notre joie, qu'ils demandent de Nous une preuve toute particulière de Notre reconnaissance. Cette preuve, Nous vous la donnons bien volontiers : et en remarquant avec joie et bonheur dans ces circonstances le fruit de vos travaux, en constatant la foi, la religion et la piété avec lesquelles votre peuple répond à votre zèle et à vos soins, Nous prions Dieu de conserver dans tous les cœurs cette belle disposition, de confirmer par sa grâce et de promouvoir son œuvre, afin qu'il puisse un jour récompenser au centuple ce que vous faites pour la gloire de son nom. En attendant, comme une assurance de cette grâce d'en haut et comme gage de Notre bienveillance toute particulière, Nous vous accordons avec toute l'affection possible, Notre bénédiction Apostolique, à vous et à tous ceux dont vous êtes chargés.

“ Donné à Rome, près de St. Pierre, le 31 mars 1868, en la 22ème année de Notre Pontificat.

“ PIE IX, PAPE.”

## LE MOIS DE MARIE.

Après un long chemin au milieu du désert,  
 Sous un soleil de feu, sans ombre ni rosée ;  
 De torrents de sueur quand son front est  
 [couvert,  
 Quand de son sein s'échappe une haleine  
 [embrasée ;  
 De ses yeux égarés, le pauvre voyageur  
 Interroge le ciel... et, suspendant sa course,  
 Il appelle en pleurant l'ombrage et la fraî-  
 [cheur,

L'eau murmurante de la source.

Egaré comme lui dans un désert brûlant,  
 Dévoré par les feux d'un soleil sans nuage ;  
 Des sueurs du chemin mon front est ruis-  
 [sant,  
 Et je demande aussi la fraîcheur et l'ombrage.  
 A notre Dieu jamais on n'eut recours en vain !  
 Il fait jaillir pour moi la source de la vie,  
 Et je bois à longs traits, au bord de mon  
 [chemin,

Aux sources du MOIS DE MARIE.

Au sein de l'océan, ballotté par le flot,  
 Quand le vaisseau gémit sous l'affreuse tem-  
 [pête ;  
 La terreur vient glacer le cœur du matelot ;  
 L'abîme sous ses pieds... la foudre sur sa  
 [tête !...  
 Oh ! qui lui donnera d'échapper à la mort ?  
 Dans cette sombre nuit, où chercher un  
 [asile ?  
 Etoile du marin, viens le conduire au port  
 Où son vaisseau sera tranquille !

Je navigue aussi moi sur des flots furieux ;  
 Le vent des passions agite ma nacelle :  
 La mort de toutes parts se présente à mes  
 [yeux.  
 La mer au loin mugit, et l'éclair étincelle.  
 O Dieu, maître des flots, de moi prenez  
 [pitié...!!!  
 A l'instant m'apparaît une étoile bénie  
 Et ma nacelle dort à sa douce clarté  
 Dans le port du MOIS DE MARIE.

La mort vole en éclats au sein des bataillons,  
 Le canon la vomit, groudant comme un ton-  
 [nerre.

La lumière a pâli sous ses noirs tourbillons,  
 Et les morts par milliers couvrent au loin la  
 [terre.  
 Et dans des flots de sang un malheureux  
 [blessé  
 De ses cris suppliants implore aide, assis-  
 [tance.  
 Si sa mère était là !!! mais le bruit a cessé,  
 Sa voix se perd dans le silence.

Engagé comme lui dans de rudes combats,  
 Autour de moi l'enfer fait pleuvoir la mi-  
 [traille.  
 De tous côtés je vois les plus braves soldats,  
 En expirant tomber au fort de la bataille.  
 Et moi, je suis blessé, la mort est dans mon  
 [sein...  
 Par pitié, par pitié, du secours je vous prie !  
 Ma mère est près de moi, je sens sa douce  
 [main.

Je suis dans le MOIS DE MARIE.

Quand l'exilé revient au foyer paternel,  
 En saluant de loin les toits de son village,  
 Le vent, l'oiseau, la fleur, tout lui semble un  
 [appel,  
 Et malgré sa fatigue il retrouve courage.  
 Mais la pluie a grossi le rapide torrent...  
 On l'attend sur le bord et du geste on le  
 [presse...  
 Qu'on lui donne une barque, il rejoindra  
 [content  
 Le doux objet de sa tendresse.

Exilé, je retourne au bienheureux pays  
 Où l'on m'a dit cert fois que j'ai reçu nais-  
 [sance.  
 Je vois dans le lointain ses pavillons chéris ;  
 Marchons, marchons encor, le cœur plein  
 [d'espérance.  
 Salut mon beau pays, salut toit paternel !!!  
 Je vais franchir gaiement le fleuve de la vie,  
 Une barque m'attend pour me conduire au  
 [ciel,

La barque du MOIS DE MARIE.

F. M.



# L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTREAL.

DIXIÈME ANNÉE.

No. 5.—15 Mai 1868.

## SOMMAIRE:

|                                                                                                                                                                                                                                                            | Page |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| I. L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA:—DEUXIÈME PARTIE:—LA SOCIÉTÉ DE NOTRE-DAME DE MONTREAL COMMENCE A REALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.                                                                                      |      |
| CHAPITRE I. Dessein et formation de la Compagnie de Montréal.....                                                                                                                                                                                          | 337  |
| II. RIQUET-AU-DIABLE. ( <i>fin.</i> ).....                                                                                                                                                                                                                 | 347  |
| III. LA MESSAGERE DU PRINTEMPS.....                                                                                                                                                                                                                        | 357  |
| IV. LES RECENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.....                                                                                                                                                                                                                | 366  |
| V. REVUE SCIENTIFIQUE.—(Canada, Amérique).....                                                                                                                                                                                                             | 373  |
| VI. NOTRE-DAME DU ROSAIRE.....                                                                                                                                                                                                                             | 379  |
| VII. RECEPTION DU P. GRATRY, A L'ACADEMIE FRANCAISE.....                                                                                                                                                                                                   | 381  |
| VIII. LES GRANDES MANUFACTURES DE MONTREAL.—E. CHANTELOUP....                                                                                                                                                                                              | 387  |
| IX. LE PRESIDENT JOHNSON ET LA CONSTITUTION AMERICAINE....                                                                                                                                                                                                 | 391  |
| X. L'HONORABLE D'ARCY MCGEE ET LE FENIANISME.....                                                                                                                                                                                                          | 398  |
| XI. LES ZOUAVES CANADIENS A ROME.....                                                                                                                                                                                                                      | 403  |
| XII. CHRONIQUE. CANADA: Le printemps.—Le IVe Concile Provincial.—M. Desaulniers.—Sir G. E. Cartier, Baronet, et l'hon. Langevin, C. B. ROME: Mouvement des troupes. AUTRICHE: Réformes et Protestations des Evêques. ANGLETERRE et l'Eglise d'IRLANDE..... | 406  |
| XIII. LETTRE DE PIE IX AUX EVEQUES DU CANADA.....                                                                                                                                                                                                          | 415  |
| XIV. MOIS DE MARIE. POESIE PAR F. M.....                                                                                                                                                                                                                   | 416  |

# L'ECHO

DU

## CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

No. 6—15 Juin 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,..... \$1.00  
Un an,..... \$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

## AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Chez T. Marsan, écuyer, à Québec.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à CHARLES THIBAUT, Ecuier, gérant.

CHAS. THIBAUT,  
AVOCAT,

No. 27 RUE ST. VINCENT,

MONTREAL.

A NOS ABONNÉS.

*L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial* vient d'achever sa neuvième année d'existence. Il remercie vivement tous les abonnés des années précédentes qui lui sont demeurés fidèles, et tous ceux qui sont venus s'ajouter cette année aux anciens. Il adresse au ciel, les vœux les plus sincères et les plus ardents afin que la protection de Dieu les accompagne pendant l'année 1868. De graves événements se sont accomplis pendant celle qui est expirée : la main du Seigneur s'est appesantie sur son peuple, mais en même temps sa paternelle bonté a prêté une oreille attentive aux prières de ses enfants, et sa puissance a partout dissipé les nuages qui menaçaient l'horizon.

Unissons tous nos cœurs dans un même transport de reconnaissance ! plaçons notre confiant espoir en la divine clémence et attendons l'avenir avec le ferme courage des âmes chrétiennes !

La grandeur des événements accomplis et de ceux qui se préparent, ne permet point que nous les laissions ignorer à nos fidèles lecteurs. Désormais plus que jamais nous enrégistrerons les faits généraux qui intéressent la religion ; nous donnerons chaque mois le fidèle résumé des principales nouvelles de l'Univers Catholique.



# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

---

## DEUXIEME PARTIE.

---

### LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

---

#### CHAPITRE I.

(*Suite.*)

#### DESSEIN ET FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL.

##### XV.

Première tentative des Associés pour acquérir l'Isle de Montréal.

Quoique la Société ne fut composée alors que de six membres, en y comprenant M. de la Dauversière et M. Olier, ils résolurent de faire à leurs frais, un premier embarquement au printemps de l'année suivante, 1641 ; et pour exécuter avec plus de sagesse les ordres qu'ils croyaient avoir reçus de Dieu, ils jugèrent nécessaire, avant tout, d'acquérir en propre l'île de Montréal. Nous avons vu qu'elle avait été donnée à M. Jean de Lauson, par la Compagnie de la Nouvelle-France, sous la condition expresse d'y établir une colonie ; mais celui-ci, devenu depuis intendant du Dauphiné, où il résidait cette année 1640, avait négligé jusqu'alors de faire passer des colons à Montréal et d'y commencer aucun défrichement. Les nouveaux Associés résolurent donc de le prier de les substituer à sa place ; et, conformément à la pratique qu'ils voulaient garder inviolablement, de se cacher aux yeux du monde et de faire leur œuvre en secret, ils obligèrent M. de la Dauversière et M. de Fancamp, qui devaient paraître comme agents de la Société, d'aller le trouver à Vienne, en Dauphiné, pour lui demander la cession de cette île, et quelles conditions il y mettrait. Une proposition de cette nature devait rencontrer des difficultés du côté de M. de Lauson, qui avait fait demander et avait obtenu la propriété de l'île de Montréal, uniquement pour y faire un établissement en faveur de son fils, François de Lauson, dont il espérait élever par là bien haut la fortune. Aussi, dès qu'il eut appris le

sujet de leur voyage, il ne put écouter paisiblement une proposition qui lui parut si opposée à ses intérêts, et qui renversait en partie ses espérances pour l'avancement de sa famille, et ne répondit à toutes les instances que par des refus

## XVI.

M. de Lauson cède aux Associés l'île de Montréal.

Le mauvais succès de cette négociation, au lieu de ralentir le zèle des Associés, dès qu'ils en furent informés, sembla n'avoir servi qu'à le rendre plus ardent, tant ils se tenaient pour assurés d'une complète réussite. Ils arrêtaient donc entre eux que M. de la Dauversière ferait un second voyage en Dauphiné, et que M. de Fancamp, qui ne pouvait alors l'accompagner, lui donnerait sa procuration pour accepter la donation de l'île, au nom des deux : ce qu'il fit, par acte passé le 12 juillet 1640, devant Pierre de Laforest, notaire à la Flèche ; qu'enfin le P. Charles Lalemant, Jésuite, se joindrait à M. de la Dauversière pour presser lui-même M. de Lauson. Ce Religieux connaissait parfaitement le Canada, où il avait été supérieur des missions, confesseur de Champlain et l'un des premiers qui avaient desservi l'église de Notre-Dame de Recouvrance. Revenu depuis deux ans à Paris, il y exerçait l'emploi de Procureur des missions de la Compagnie de Jésus ; et, comme il était particulièrement connu et dignement estimé de M. de Lauson, sa médiation semblait assurer d'avance le succès de cette affaire. Leur voyage eut, en effet, l'heureux dénoûment qu'ils s'en étaient promis ; car M. de Lauson, quoique précédemment si intraitable, céda, cette fois, l'île de Montréal à M. de la Dauversière et à ses associés, aux mêmes conditions qu'il l'avait reçue. Dans le contrat de cette session, passé à Vienne le 7 août 1640, devant Courdon, notaire (1), il est déclaré que M. Jean de Lauson “ leur cède, “ donne et transporte purement et simplement l'île de Montréal, située “ en la rivière du Saint Laurent, au-dessus du lac Saint-Pierre, tout ainsi “ qu'elle a été donnée par messieurs de la Compagnie de la Nouvelle- “ France à M. de la Chaussée, pour en jouir eux et leurs ayant cause, “ comme de leur chose propre et à eux appartenant, aux mêmes charges “ et conditions.” Ce qui fut promis et juré de part et d'autre, dans l'hôtel de Maugiron, où habitait l'intendant. En outre, par un second contrat, passé le même jour, “ M. de Lauson, tant en son nom que “ comme légitime administrateur de François de Lauson, écuyer, sieur de “ Lyrée, son fils, leur cède le droit de navigation et de passage sur toute “ l'étendue de la rivière Saint-Laurent, ainsi que le droit de pêche dans “ cette rivière, jusqu'à deux lieues autour de l'île de Montréal, et cela,

(1) Dans la *Vie de M. Olier* (2ème édition, publiée en 1853, tom. II, p. 497) on a donné par erreur à cet acte la date du 17 août 1640.

“ en considération du grand nombre d'hommes qu'ils font passer dans  
“ cette île pour peupler la colonie et aider à défricher les terres voisines  
“ de celles du dit sieur de Lyrée ; à la charge de lui donner, chaque  
“ année, dix livres de poisson, par forme de simple reconnaissance.”

## XVII.

La grande Compagnie donne un nouveau titre de propriété aux Associés.

Mais, lorsque messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France apprirent cette cession, ils déclarèrent que M. de Lauson, qui n'était plus alors chargé de leurs affaires, n'avait pu transporter légitimement à M. de la Dauversière et à ses associés la propriété de l'île de Montréal, attendu que, n'y ayant jamais envoyé aucun colon, ni fait la moindre dépense, malgré ses engagements, il se trouvait par là déchu de son titre de possession, et que l'île appartenait, comme auparavant, à la Compagnie. M. Olier et ses associés, désirant donc avoir un titre de propriété qui ne pût être contesté par personne, obtinrent, sous le nom de M. de Fancamp et de M. de la Dauversière, des nouvelles lettres de concession de la Compagnie elle-même, le 17 décembre de cette même année 1640. Il est bon de remarquer ici qu'avant que l'établissement de Montréal fût commencé, la grande Compagnie, au lieu d'en prendre alors quelque ombrage, comme elle le fit peu après, le considéra au contraire, comme très-avantageux à elle-même, ne voyant dans ses pieux fondateurs, que de généreux auxiliaires, qui, en l'aidant à porter ses propres charges, seraient soumis en tout à son administration. Aussi accueillit-elle la demande des associés de Montréal, et accepta-t-elle très-volontiers les engagements, contenus en plusieurs articles, qu'ils promirent d'exécuter fidèlement. “ Notre plus grand désir,” disaient les membres de l'assemblée générale des Cent-Associés, dans leurs lettres de concession de l'île de Montréal, “ étant d'établir une forte colonie en la  
“ Nouvelle-France, afin d'instruire les peuples sauvages de ces lieux  
“ dans la connaissance de Dieu, et de les attirer à une vie civile, nous  
“ avons reçu très-volontiers ceux qui se sont présentés pour nous aider,  
“ en cette louable entreprise ; et étant informés des bonnes intentions  
“ des sieurs de Fancamp et de la Dauversière, de leur zèle pour la  
“ religion catholique, apostolique et Romaine, et de leur affection au  
“ service du roi, nous leur avons donné et concédé, en vertu du pouvoir  
“ à nous attribué par Sa Majesté, unè grande partie de l'île de Montréal.”

## XVIII.

La grande Compagnie donne la Seigneurie de Saint-Sulpice aux Associés.

La Compagnie de la Nouvelle-France, qui ne s'occupait guère alors que du négoce, craignit apparemment que, si elle leur eût donné cette

île tout entière, le futur établissement, qui devait se trouver à soixante lieues au-dessus de Québec, ne diminuât le commerce de ce dernier poste, en engageant les sauvages, qui viendraient en traite, à laisser leurs pelleteries à Villemarie, sans se donner la peine de descendre plus bas. Elle se réserva donc à elle-même la tête de l'île de Montréal, sans doute afin d'y former, au besoin, un établissement de commerce, qui, se trouvant au-dessus de Willemarie et des rapides du Saut Saint-Louis, invitât naturellement les sauvages à y porter leurs pelleteries, de préférence à tout autre lieu, comme étant le premier qu'ils rencontreraient sur leur passage. En exceptant ainsi de sa concession cette partie de l'île de Montréal, elle ordonna qu'on tirât une ligne de séparation, depuis la rivière des Prairies jusqu'au lac Saint-Louis, à la distance d'environ quatre lieues de la montagne. Mais, pour dédommager les associés de Montréal, à qui M. de Lauson avait accordé l'île toute entière, comme la Compagnie l'avait concédée elle-même à M. de la Chaussée, elle leur donna encore une étendue de terre de deux lieues de large, le long du fleuve Saint-Laurent, à partir de l'embouchure de la rivière de l'Assomption, sur six lieues de profondeur ; et cette terre, connue depuis sous le nom de Saint-Sulpice, leur fut concédée, aussi bien que la partie du bas de l'île, en toute propriété, justice et seigneurie, à perpétuité. En même temps, la Compagnie déclara de nul effet la concession faite le 15 juin 1636 à M. de la Chaussée, aussi bien que le transport de ses prétendus droits à M. de Lauson, à cause du défaut d'exécution des conditions, dans le temps prescrit par les règlements.

## XIX.

Combien la Providence seconde les associés dans l'acquisition de l'île.

On peut remarquer ici, comme nous aurons souvent occasion de le faire dans cette histoire, combien Dieu se plaisait à favoriser l'œuvre de Villemarie, et à montrer, par les facilités de l'exécution, qu'il était seul auteur de ce dessein. Pour accomplir les ordres qu'ils croyaient avoir reçus, MM. de Montréal désiraient posséder en propre l'île désignée pour l'établissement de Villemarie ; et M. de Lauson, contre sa première inclination, et contre son propre intérêt, la leur céda, en effet, dans son entier. Toutefois, la Compagnie de la Nouvelle-France, en vue d'augmenter son propre commerce, casse cette cession, se réserve à elle-même la tête de l'île, et, pour les dédommager de ce retranchement, leur offre, d'elle-même, et leur donne la seigneurie de Saint-Sulpice. Enfin, dans la suite, cette même Compagnie se voyant hors d'état de faire un établissement dans cette partie réservée, et n'en retirant pour elle-même aucune sorte d'avantages, la réunit de nouveau au reste de l'île, en 1659, pour qu'elle fût possédée également par les seigneurs de Montréal. Outre l'île qu'ils avaient désirée, ils reçurent donc, par ce même contrat de donation, du

17 décembre 1640, la seigneurie de Saint-Sulpice, qu'ils n'avaient pas demandée, et qui même leur était alors entièrement inconnue. Aussi, dans un écrit qu'ils publièrent, en 1643, ne purent-ils s'empêcher de signaler ce dénoûment inattendu, comme l'une des marques visibles des bénédictions de Dieu sur leur œuvre : faisant remarquer que ceux qui avaient le droit de leur faire ces concessions leur donnèrent l'île de ce nom et d'autres terres aux environs, sans savoir bien alors ce qu'ils faisaient, ni les uns ni les autres.

## XX.

Montréal très-propre au dessein des associés en faveur des sauvages.

De toutes les terres du Canada connues alors des Français, l'île de Montréal était, par sa situation et ses autres avantages, le lieu le plus propre au dessein des associés ; et ceux qui ne jugeaient du projet de Villemarie que par le succès qu'il eût dès son début, sans connaître les vrais motifs qui l'avaient fait entreprendre, ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à la sagesse des fondateurs, à laquelle ils l'attribuaient. "M. l'abbé Olier," dit le P. Le Clercq, récollet, "en conçut le premier dessein ; et on peut dire, ajoute-t-il, qu'il n'y en a point eu de plus désintéressé, de plus solide, ni de mieux concerté." Par sa situation, cette île semblait être, en effet, destinée à devenir un centre de communication pour toutes les contrées voisines. Depuis l'embouchure du fleuve St. Laurent jusqu'à cette île, on compte près de deux cents lieues ; et toute cette étendue d'eau est navigable, même aux grands navires, qui peuvent remonter le fleuve jusqu'à Montréal, malgré la rapidité du courant. Le lit du fleuve est très-profond, surtout sous la ville qu'on a bâtie depuis, et les plus gros vaisseaux marchands peuvent être amarrés si près du rivage, qu'on les touche avec la main. Cette île a vingt lieues de circuit ; elle est baignée, d'un côté, par le fleuve Saint-Laurent, de l'autre, par la rivière des Prairies, qui, se joignant ensemble, forment comme deux lacs, aux deux extrémités ; et toutes ces eaux, marchant de compagnie, prennent le nom de fleuve Saint-Laurent. Enfin, par le moyen des rivières, qui, au nord et au midi, au levant et au couchant, se jettent dans le fleuve ou dans la rivière des Prairies, toutes les nations sauvages devaient trouver un abord facile à Villemarie. C'est ce qui faisait dire aux Associés, dans la lettre qu'ils écrivirent au pape Urbain VIII, en 1643 : "Pour répandre la Foi parmi les nations de la Nouvelle-France, notre Société a choisi le lieu appelé l'île de Montréal, placée au 45<sup>e</sup> degré de latitude et qui est, pour quatre-vingts nations barbares, comme un centre propre à les attirer, à cause des rivières qui y affluent de toute part. Elle est d'ailleurs très-commode, pour aller de là prêcher la Foi à chacune de ces nations, à cause du célèbre fleuve de Saint-Laurent, qui a trois cents lieues de cours ; et enfin tout à fait propre, à cause des avantages qu'elle

offre en abondance pour la vie humaine, à fournir le moyen de faire du bien à ces infidèles et de les former tant à la vie civile qu'à la vie chrétienne."

## XXI.

L'île de Montréal très-propre à l'établissement d'une colonie.

Ceux qui, les premiers, firent l'expérience de la terre, qui est noire et pierreuse, furent, en effet, étonnés de voir qu'elle produisait du grain en abondance, et que tout y venait comme à plaisir. On n'avait qu'à jeter de la graine de melon sur un peu de terre remuée parmi les pierres ; et les melons ne laissaient pas d'y venir, sans aucun autre soin de la part de l'homme. Aux deux extrémités de l'île de Montréal, il y a une quantité d'autres îles plus petites et fort agréables. Ces îles étaient alors autant de belles et grandes prairies, ou comme autant de jardins, tant à cause des fruits qui s'y trouvaient en abondance, que de la forme et de l'artifice dont la nature les avait parées, en y réunissant tous les agréments que les peintres peuvent représenter dans leurs paysages. En outre, les oiseaux et les bêtes sauvages y étaient en fort grand nombre, et la pêche très-abondante. On peut ajouter que l'île de Montréal, jusqu'alors négligée par les Français, comme trop éloignée de la mer, n'était occupée par aucune nation sauvage, ce qui donnait plus de facilité pour y établir une colonie. On a vu qu'elle avait été habitée autrefois, et que même, au temps de Jacques Cartier, elle était le chef-lieu d'un grand nombre d'autres bourgades. Mais, depuis que ses habitants en avaient été chassés, ni ceux-ci, ni leurs descendants, n'avaient fait aucune tentative pour s'en remettre en possession ; et les vainqueurs de cet ancien peuple avaient eux-mêmes négligé et abandonné leur conquête, à laquelle ils préféraient, sans doute, leur propre pays. Toute l'île de Montréal étant donc ainsi déserte depuis longtemps, un établissement de Français dans ce même lieu devait faire peu d'ombrage aux nations sauvages qui demeuraient au loin ; du moins il ne pouvait être considéré comme une usurpation injuste d'un territoire déjà occupé par des naturels, comme il fut arrivé si Hochelaga eût encore été debout, avec son chef et son peuple.

## XXII.

Montréal très-propre à devenir la protection du reste de la colonie.

Enfin, cette île, étant à soixante lieues plus haut que Québec, devait faire de Villemarie le poste le plus avancé de ce pays ; et, par conséquent, comme une protection pour le reste de la colonie Française, en la mettant à couvert des incursions des Iroquois, comme l'ont remarqué les anciens historiens du pays, entre autres le P. du Creux, dans son histoire de la Nouvelle-France. C'est pourquoi les Associés de Montréal, après avoir exposé, dans un écrit dont nous parlerons bientôt, tous les avantages de

cette île, concluaient en ces termes : “ Ainsi, Dieu, grand amateur du salut des hommes, qui n'a pas moins la science des temps favorables que celle des lieux commodes au bien de ses créatures, semble avoir choisi cette île agréable et utile, non-seulement pour la conservation de Québec, mais encore pour y assembler un peuple composé de Français, et de sauvages qui seront convertis pour les rendre sédentaires, les former à cultiver les arts mécaniques et la terre, et faire célébrer les louanges de Dieu, en un désert où Jésus-Christ n'a point été nommé, et naguère le repaire des démons.”

## XXIII.

## Conditions imposées aux Associés de Montréal.

Ils ajoutent que cette île leur avait été cédée à des conditions très-favorables, que le roi avait daigné agréer. Ces conditions furent de donner à la Compagnie de la Nouvelle-France, à chaque mutation de possesseur, une pièce d'or, du poids d'une once ; d'observer, dans les terres données, la coutume de Paris ; de dépendre, pour les matières de justice, de la Cour Souveraine, qui serait établie à Québec, ou ailleurs, à laquelle on pourrait appeler des sentences rendues par les juges particuliers que les seigneurs de Montréal établiraient sur les terres ; de ne traiter pelleteries avec les sauvages que pour l'usage et la nécessité des particuliers, et de remettre le reste entre les mains des commis de la Compagnie, au prix qu'elle aurait fixé. Elle défendit aux seigneurs de Montréal de bâtir aucune citadelle, quoiqu'ils pussent se retrancher et se fortifier, autant qu'il serait nécessaire, pour se garantir des incursions des sauvages ; et en vue d'augmenter la colonie, elle leur interdit aussi de faire aucune concession de terre aux colons déjà résidants dans la Nouvelle-France. Ils ne devaient donc en faire qu'à ceux qui viendraient s'y établir, ou qu'ils y feraient eux-mêmes passer chaque année, en ayant soin de remettre le rôle de ces derniers à la Compagnie, pour lui servir de décharge, obligée qu'elle était de peupler le pays. Enfin, elle ordonnait à M. de Montmagny, gouverneur pour elle dans la Nouvelle-France, de mettre M. de Fancamp et les siens en possession des terres qu'elle venait de leur donner. Le même jour de cette concession, 17 décembre 1640, la Compagnie de la Nouvelle-France s'engagea à transporter, à ses frais, sur ses propres vaisseaux, jusqu'à trente hommes de ceux que MM. de Montréal feraient passer en Canada, par le prochain embarquement, ainsi que trente tonneaux de provisions destinées pour leur subsistance ; comme aussi d'écrire à M. de Montmagny de leur donner deux emplacements, l'un au port de Québec, l'autre aux Trois-Rivières, pour y bâtir deux magasins où ils pussent mettre en sûreté leurs provisions.

## XXIV.

## Engagements et espérances des associés de Montréal.

De leur côté, MM. de Montréal présentèrent à la Compagnie et promirent d'observer les articles suivants, où ils exposaient la fin de leur entreprise, et les moyens qu'ils avaient concertés entre eux, pour en procurer l'exécution. " Le dessein des Associés de Montréal, est de tra-  
 " vailler purement à procurer la gloire de Dieu et le salut des sauvages.  
 " Pour atteindre ce but, ils ont arrêté entre eux d'envoyer, l'an prochain,  
 " à Montréal, quarante hommes bien conduits et équipés de toutes les  
 " choses nécessaires pour une habitation lointaine. Ils ont arrêté aussi  
 " de fournir deux chaloupes ou pinasses, pour voiturer, de Québec à  
 " Montréal, les vivres et les équipages des colons. Ces quarante hommes  
 " étant arrivés dans l'île, se logeront et se fortifieront, avant toutes cho-  
 " ses, contre les sauvages ; puis ils s'occuperont, pendant quatre ou cinq  
 " ans, à défricher la terre et à la mettre en état d'être cultivée. Pour  
 " avancer cet ouvrage, les Associés de Montréal augmenteront, d'année  
 " en année, le nombre des ouvriers, selon leur pouvoir ; enverront des  
 " bœufs et des laboureurs, à proportion de ce qu'il y aura de terres  
 " défrichées ; et un nombre suffisant de bestiaux, pour en peupler l'île et  
 " engraisser les terres. Les cinq années étant expirées, ils feront cons-  
 " truire une maison, sans interrompre le défrichement des terres, et la  
 " meubleront de toutes les choses nécessaires pour la commodité de ceux  
 " d'entre eux qui voudront aller en personne servir Dieu et les sauvages  
 " dans ce pays. Ils feront ensuite bâtir un séminaire, pour y instruire  
 " les enfants mâles des sauvages. On tâchera de conserver habituel-  
 " lement dans ce séminaire dix ou douze ecclésiastiques, dont trois ou  
 " quatre sauront les langues du pays, afin de les enseigner aux mis-  
 " sionnaires qui viendront de France. Ceux-ci, en arrivant, se repose-  
 " ront un an au séminaire, pour apprendre ces langues, et ensuite, être  
 " dispersés parmi les nations voisines, selon qu'il sera jugé à propos.  
 " S'ils tombent malades, le séminaire leur servira de retraite. Les autres  
 " ecclésiastiques s'occuperont à l'instruction des enfants des sauvages et  
 " des Français, habitants de la dite île. Il y faudra encore un séminaire  
 " de Religieuses pour instruire les filles sauvages et les Françaises, et un  
 " hôpital pour y soigner les pauvres sauvages quand ils seront ma-  
 " lades.

" Toutes ces choses étant en bon état, on ne pensera qu'à bâtir des  
 " maisons, tant pour loger quelques familles Françaises, notamment les  
 " ouvriers nécessaires au pays, que les jeunes gens mariés, qui auraient  
 " été instruits au séminaire, et les autres sauvages convertis qui vou-  
 " draient s'y arrêter. On leur donnera quelques terres défrichées, des  
 " grains pour les semer, des outils et des hommes pour leur apprendre à



“ les cultiver. Au moyen de ces mesures, les associé espèrent, de la  
 “ bonté de Dieu, voir en peu de temps une nouvelle Eglise, qui imitera  
 “ la pureté et la charité de la primitive : ils espèrent aussi qu’avec le  
 “ temps, eux ou leurs successeurs, étant bien établis dans l’île de Mont-  
 “ réal, pourront s’étendre dans les terres et en amont du grand fleuve, et  
 “ y faire de nouvelles habitations, tant pour la commodité du pays que  
 “ pour faciliter la conversion des sauvages.

## XXV.

Les Associés se proposent d’établir, plus tard, trois communautés à Montréal.

Comme on vient de le voir, les fondateurs de Montréal se proposaient d’établir trois communautés à Villemarie : l’une d’ecclésiastiques séculiers, l’autre de Sœurs vouées à l’instruction de la jeunesse, et la troisième d’Hospitalières, pour l’assistance des malades. Dans leur pieuse intention, ces trois communautés devaient faire honorer en Canada la sainte famille de Jésus, Marie et Joseph, et, pour cela, être consacrées chacune à l’une de ces trois augustes personnes : les prêtres séculiers, à Notre-Seigneur ; les Sœurs institutrices, à Marie ; et les Hospitalières, à St Joseph. Toutefois, lorsque les Associés de Montréal prirent, envers la Compagnie de la Nouvelle-France, l’engagement que nous venons de rapporter, aucune de ces trois communautés n’existait encore : Dieu, dont la conduite est toujours pleine de sagesse, différant leurs services jusqu’au temps que sa Providence avait marqué. Dans les commencements difficiles et orageux de l’établissement, elles eussent été peu utiles. Il suffisait d’y avoir alors quelques prêtres pour assister les colons ; et les RR. PP. Jésuites consentirent volontiers à leur tenir lieu de pasteurs, en attendant ceux que MM. de Montréal avaient en vue. Il suffisait aussi d’avoir un hôpital, avec quelques servantes exercées à soigner les malades ; une communauté d’Hospitalières eût été plutôt à charge qu’avantageuse au pays, alors que les Associés ne voulaient y avoir aucune bouche inutile. Pour le même motif, la communauté des Sœurs institutrices eût été également onéreuse ; car la colonie, ne devant être composée d’abord que de célibataires, tous propres à exercer quelque état, on ne pouvait y avoir des enfants Français à instruire qu’après la formation de ménages : ce qui demandait plusieurs années ; et enfin, il n’y avait pas d’apparence qu’on pût réunir de longtemps des enfants sauvages pour les confier à ces filles. Cette même considération faisait dire au P. Vimont, dans sa relation de 1640, au sujet des Hospitalières et des Ursulines : “ Le bonheur dont  
 “ elles jouissent n’en doit point attirer davantage, puisque un plus grand  
 “ n’est pas de saison ; le pays, se faisant tous les jours, ouvrira la porte  
 “ aux autres. Notre plus grand effort doit tendre à attirer et à rendre  
 “ sédentaires les sauvages errants : sans cela, il n’y a point d’occupation  
 “ en ces contrées pour les Religieuses, notamment pour les Ursulines.

“ Ces filles ne peuvent pénétrer chez les nations sédentaires, tant à cause  
 “ de l'éloignement de nos Français pour veiller à leur conservation, que  
 “ de l'horreur des chemins, des grands travaux et des dangers qui sur-  
 “ passent leur sexe.

## XXVI.

Commencement des trois communautés destinées pour Montréal.

Néanmoins, Dieu, qui avait destiné les trois communautés dont nous parlions, pour exercer leurs fonctions à Montréal dans un temps plus opportun, les fit naître presque en même temps que cette colonie. Villemarie commença, ainsi que nous le raconterons bientôt, au mois de mai 1642 ; et ce fut alors que M. Olier institua à Vaugirard la *Société des Prêtres*, qui portèrent peu après le nom de *Saint-Sulpice*, de celui de l'église auprès de laquelle elle s'établit à Paris, au mois d'août de cette même année. Et, ce qui est bien remarquable, M. de la Dauversière, dans le courant du même mois de cette année, commença à la Flèche, en Anjou, contre toutes les apparences humaines, l'Institut des Filles de Saint-Joseph, conformément aux ordres qu'il croit avoir reçus de Dieu touchant la colonie de Villemarie. Quant à la communauté des Sœurs Institutrices, Dieu voulait la former, non pas en France, comme les deux autres, mais à Villemarie même ; et pour cela, dès l'année 1640, le 7 octobre, alors même que MM. de Montréal préparaient leur premier embarquement, il daigna attirer d'une manière toute extraordinaire à son service une jeune fille de Troyes en Champagne, la célèbre Marguerite Bourgeoys, choisie pour donner naissance à l'Institut de la Congrégation de Notre-Dame à Villemarie, comme nous le raconterons dans la suite de cette histoire.

*A continuer.*

---

# LES GRANDES MANUFACTURES DE MONTREAL.

---

## E. CHANTELOUP.—(Suite.)

---

L'humble début de M. Chanteloup, le développement rapide de son établissement, la nature des travaux qu'il exécute, l'importance de ces travaux au point de vue de la prospérité commerciale du Canada, voilà les points sur lesquels nous nous sommes arrêté dans le numéro précédent de cette Revue.

Nous nous proposons aujourd'hui de faire une visite aux ateliers de la manufacture et de donner à nos lecteurs quelques détails sur les principales opérations dont nous y serons témoins.

---

LA FORGE.—Qui n'a vu le forgeron à l'œuvre ? C'est un homme durci au feu devant lequel et contre lequel il travaille du matin au soir, souvent même durant la nuit.

Ses membres sont des barres, ses mains sont des pinces. Nu jusqu'à la ceinture ou couvert tout au plus d'un léger vêtement, il s'arme d'une cuiller de fer et va puiser dans une source flamboyante quelques vingt livres de *gueuse*, qu'il verse dans des moules pour faire des grilles, des tuyaux et autres ouvrages de fonte.

Ou bien encore, muni de tenailles démesurées, il saisit une masse de fer plongée dans le feu de forge, la sort incandescente, ardente comme le soleil, la porte sur un enclume et là, dans un volcan d'étincelles qui le brûlent, il la martèle sous un lourd marteau que la vapeur soulève et qui lui retombe à chaque coup sur les bras, jusqu'à ce que le métal ait pris la forme voulue.

Le fer à l'état de pureté, demande pour fondre l'énorme température de 1500 degrés centigrades. Mais à une chaleur bien plus basse il devient incondescent et se laisse alors travailler sans trop de difficulté.

Une de ses propriétés, les plus remarquables, c'est qu'il peut se souder avec lui-même sans l'intermédiaire d'aucun autre métal. Il suffit d'approcher deux barres rouges et de les marteler ensemble pour qu'elles n'en fassent bientôt plus qu'une seule. Un obstacle peut cependant empêcher la réussite de cette opération : le fer rouge brûle vivement à l'air et se couvre d'une matière noire et friable, l'oxyde de fer, qui empêcherait le contact entre les surfaces qu'on veut souder si on n'avait pas soin de l'éliminer. Pour cela, le forgeron jette sur le métal du sable fin qui se com-

bine avec l'oxyde et forme un sel très-fusible que le marteau exprime en suite sans peine.

La forge est continuellement en activité chez M. Chanteloup, car outre les nombreux ouvrages en fonte ou en fer qu'il est obligé de faire exécuter journellement, il a pour principe de se fabriquer lui-même tout l'outillage dont il a besoin.

---

LE MOULAGE.—La fonte, le cuivre et le bronze sont les métaux que l'on a le plus souvent à couler dans cet atelier.

Les moules sont faits soit de terre, soit de sable. Cette dernière substance est celle qu'emploient les ouvriers de M. Chanteloup.

Toute sorte de sable ne convient pas.

Pour couler la fonte il faut un sable fin et quartzeux, comme on en trouve en plusieurs endroits de ce pays. Les sables utilisés dans les fonderies du St. Maurice et de Batiscan, sont pris dans le voisinage. Perth, Brockville, Kingston, Dundas, Durham et Owen Sound, sont les autres localités où l'on en a découvert.

Au lieu de sable pur, quelques industriels font usage de certains mélanges. Ainsi on pulvérise avec soin des roches argileuses et des grès et on tamise la poudre qui en provient. Il paraît qu'on peut obtenir aussi un bon mélange avec deux parties d'ocre ferrugineuse, trois parties d'argile et quatre-vingt-treize parties de sable fin quartzeux; or un dépôt, de vingt pieds d'épaisseur, qui se rapproche de cette composition, a été trouvé à Laval sur la rive droite de la rivière Bras à sa jonction avec la rivière Montmorency. (1)

Le cuivre exige pour être coulé *un sable* plus fin qu'on n'a pas encore rencontré en Canada. Celui dont fait usage M. Chanteloup est un sable rouge un peu argileux, qu'on importe des Côtes de l'Irlande.

Ces détails connus, voici comment procède le mouleur :

Il commence par donner au sable le degré convenable d'humidité, et en remplit deux chassis de bois ou de fer. Il forme en creux, dans chacun d'eux, l'empreinte de la pièce qu'il veut reproduire et en plaçant les deux chassis l'un au-dessus de l'autre, il obtient une cavité qui est exactement de même forme que la pièce qui doit être coulée. Avant de couler le métal, il faut avoir soin de sécher le moule dans une étuve. Sans cette précaution, l'humidité dont il est imprégné s'échapperait sous forme de gaz et détruirait le moule. La dessiccation doit être lente et graduelle.

Le moulage en sable est très-ancien; les fondeurs en bronze en faisaient usage depuis une époque très-reculée, mais seulement pour couler

---

(1) Voir pour plus de détails, les Rapports de la Commission Géologique du Canada.

de petits objets. Cette méthode, plus commode et plus expéditive que le moulage en terre, a été transportée dans les usines pour couler et mouler de petits objets, ensuite pour des pièces plus considérables. On moule aujourd'hui en sable de très-fortes pièces, comme des cylindres de machines à vapeur et des canons.

---

**LE TOURNAGE.**—Les pièces qui sortent des mains du mouleur passent généralement dans celles du tourneur.

Les TOURS sont de forme très-variée. Ce qui les distingue essentiellement des autres machines, c'est qu'au lieu de se déplacer pour aller travailler la matière qu'on se propose de façonner, ils impriment à celle-ci un mouvement de rotation ou de va-et-vient qui l'amène en contact avec un outil tranchant que l'ouvrier tient dans une position fixe.

Quiconque a vu le *gagne-petit* repasser des couteaux, des rasoirs, etc., au coin d'une rue, sait de quelle manière se manœuvre un tour : C'est le pied qui, en appuyant sur une bascule, met tout le système en mouvement. Cette méthode est naturellement très-génante pour l'ouvrier et a de plus l'inconvénient d'absorber une partie notable de sa force. Dans toutes les manufactures où sont réunis un grand nombre de tourneurs, le mouvement est imprimé par la vapeur. M. Chanteloup possède un superbe engin fait par M. McDougall, de Montréal.

Quant à l'arbre de couche, aux poulies de renvoi et aux tours proprement dits, il a tout disposé, tout fabriqué lui-même. Au moyen d'un mécanisme fort ingénieux, mais qu'une simple description serait insuffisante à bien faire comprendre, l'ouvrier peut mettre un tour en activité ou l'arrêter en pesant légèrement sur un levier et sans que les autres tours soient dérangés en aucune façon. Il peut aussi, par une série de poulies dont le diamètre va en diminuant de plus en plus, rendre le mouvement aussi rapide qu'il le désire.

C'est vraiment un spectacle imposant que de voir dans le fond de ce vaste atelier la machine à vapeur agitant ses longs bras pour donner la vie à une foule d'autres machines ; sur les côtés et dans le milieu, de longues files de tours marchant sous l'impulsion d'une force unique et restant néanmoins indépendants les uns des autres ; enfin devant chacun de ces tours un homme à l'œil intelligent, toujours silencieux, toujours attentif et entre les mains duquel les ouvrages à peine dégrossis du mouleur, prennent un magnifique poli.

---

**LE VERNISSAGE.**—Le cuivre et la plupart des autres métaux ne tardent pas à s'oxyder quand ils sont exposés à l'air humide : leur surface devient

terne et finit par se couvrir de rouille ou de vert-de-gris. C'est un grave inconvénient que l'on prévient au moyen du *vernís*.

Les vernis, comme chacun lesait, sont des matières liquides et visqueuses qu'on applique en couches minces à la surface des objets pour les préserver de l'action de l'air et de l'humidité tout en leur donnant un aspect brillant et agréable. On compose les vernis avec des substances résineuses qu'on dissout dans un liquide volatil tel que l'éther, l'alcool, l'essence de térébenthine ou les huiles grasses.

Ce sont l'alcool et la gomme laque qui forment la base des vernis employés pour le cuivre jaune et dont la couleur imite généralement celle de l'or.

Pour en faire usage, on polit généralement le cuivre le plus régulièrement possible au moyen du papier à l'émeri. On chauffe la pièce à la température de 100 degrés environ et on applique le vernis au moyen d'un pinceau qui doit en être très-peu chargé. On multiplie le nombre des couches selon qu'on désire une couleur jaune plus ou moins foncée.

**BRONZAGE.**—On emploie divers procédés pour bronzer le cuivre. Nous citerons particulièrement l'oxydation par l'acide nitrique et le vert antique.

Pour bronzer ou plutôt pour noircir le cuivre jaune par l'acide nitrique, on chauffe la pièce à 200 degrés environ et on la plonge pendant quelques secondes, dans l'acide nitrique concentré, puis on la chauffe de nouveau jusqu'à complète évaporation de l'acide. Après cette opération, le cuivre, brossé avec une brosse légèrement imprégnée de suif, apparaît d'un beau noir très-résistant. Ce noir peut être obtenu plus foncé encore et plus mat en faisant usage d'acide nitrique contenant un peu d'argent en dissolution.

Ce procédé de bronzage ne peut être employé que pour les pièces qui ne sont pas soudées à l'étain, car la température à laquelle elles doivent être chauffées dépasse le point de fusion de la soudure.

On peut bronzer le laiton à froid et lui donner une teinte vert foncé, d'un ton agréable, au moyen du *vert antique*.

Le vert antique est une dissolution d'acetate de cuivre (vert-de-gris) et de sel ammoniac. On l'applique au moyen d'une brosse dure, qui en soit très-faiblement imprégnée, et en pointillant jusqu'à ce que le bronze ait bien adhéré et même séché sur le métal. Avec une seconde brosse on sèche la pièce complètement.

La teinte ainsi obtenue est verte et se rapproche du vert antique des statuaires; on peut obtenir des tons plus foncés et montant jusqu'au noir, en ajoutant au bronze de la plombagine pulvérisée. Une couche de vernis appliquée sur le bronze le rend brillant et inaltérable.

Le bronzage exige un ouvrier très-exercé. Jusqu'à ce jour M. Chanteloup n'a pu trouver personne en état de le remplacer dans cette tâche

délicate et c'est de sa propre main qu'ont été bronzés les gazeliers, les ustres, qui sortent de ses ateliers.

---

**DORURE ET ARGENTURE GALVANIQUE.**—Quelque soit la beauté des vernis proprement dits qu'on emploie pour recouvrir la surface des métaux, elle ne pourra jamais rivaliser avec l'état de l'or et de l'argent ; aussi est-ce à ces deux substances qu'on a recours pour *vernir* les objets de luxe. Les procédés employés autrefois pour la dorure compromettaient gravement la santé des ouvriers. Un amalgame d'or et de mercure était appliqué sur la pièce à dorer. Par une élévation convenable de température, le mercure était chassé à l'état de vapeur, tandis que l'or, restant déposé sur la pièce à recouvrir, y formait une couche d'un argent mat, à laquelle le brunissoir donnait l'éclat du poli.

Le danger de cette méthode a sa cause dans la production de vapeurs mercurielles, que l'ouvrier respire sans cesse et qui amènent d'affreuses maladies. Aussi dès que la pile voltaïque eut été découverte et qu'on eut reconnu son action décomposante sur les sels d'or, on s'empressa de tous côtés de faire des tentatives pour appliquer ces propriétés à la dorure des métaux. Tant d'efforts furent couronnés par le plus heureux succès ; dès 1841 MM. Elkington et Ruolz, obtenaient des dorures irréprochables. Nous allons décrire les procédés employés dans les ateliers de M. Chanteloup pour cette opération délicate.

Une cuve carrée de deux pieds de côté et d'un pied et demi de profondeur contient un liquide formé d'un mélange, en proportion convenable de cyanure d'or et de cyanure de potassium : c'est ce qu'on nomme le *bain d'or*. Sur cette cuve sont placées deux tringles métalliques séparées par une distance de 3 ou 4 pouces. À l'une de ces tringles sont suspendus les objets à dorer qui doivent plonger complètement dans le bain ; à l'autre est suspendue de la même manière une plaque d'or. Les choses étant ainsi disposées, on attache à la première tringle le fil négatif d'une pile de Daniell comprenant trois éléments d'un grand modèle, et à la deuxième tringle le fil positif, de la même pile. Un courant électrique, toujours de même intensité, traverse alors le bain, décompose le sel d'or et entraîne le métal précieux sur la pièce à dorer. Il suffit de quelques secondes pour obtenir une très-belle couche, mais il faut prolonger l'opération plus longtemps si l'on veut que cette couche acquière une épaisseur suffisante pour résister au frottement. Le bain s'appauvrit nécessairement à mesure que l'or se dépose ; mais la plaque suspendue au fil positif, se dissout sous l'influence de l'électricité et maintient la solution dans son état primitif.

Les mêmes procédés sont employés pour l'argenture. Le seul changement à faire, c'est de remplacer le bain d'or par un bain d'argent.

Dans tous les cas, il est nécessaire que les pièces qu'on veut recouvrir d'or ou d'argent soient parfaitement décapées, c'est-à-dire que leur surface soit exempte de toute impureté.

Si elles sont fortement salies par un dépôt de matières organiques ou par l'oxydation, on les fait rougir au feu et on les plonge encore chaudes, dans un mélange d'acides qui mettent à nu le métal sous-jacent. La surface est-elle à peu près nette ? On la nettoie avec l'alcool et l'eau, et on l'imprègne, avec une brosse douce, de tartre en poudre formant une pâte avec l'eau.

Le mélange des acides est ce qu'il y a de plus difficile à réussir dans ces dernières opérations. On sait bien que ce mélange se compose d'acide nitrique et d'acide sulfurique, mais les proportions peuvent varier à l'infini et sont loin de donner toutes le même résultat. On peut en outre leur joindre quelques autres matières dont le rôle est peu connu et qui ont cependant une influence marquée. Ainsi lorsqu'il s'agit de vernir le cuivre, il importe de mélanger de la suie avec les acides servant à décaper le métal, si l'on veut avoir un beau jaune d'or. Par des essais multipliés, M. Chanteloup est parvenu à obtenir des compositions précieuses dont il possède seul le secret et pour lesquelles il a été fort recherché des grands industriels, alors qu'il n'était encore que simple ouvrier.

En parcourant les ateliers de la maison Chanteloup, nous ne nous sommes pas arrêté parmi les ferblantiers, les plombiers, etc., quoiqu'ils soient très-nombreux, parceque leurs travaux sont généralement connus et n'ont rien de bien intéressant.

Nous ne passerons pas ainsi devant les ciseleurs et ceux qui s'occupent à *repousser* le cuivre ou à *l'estamper*. C'est par eux que nous terminerons cet article.

---

ESTAMPAGE.—Qui n'a mille fois admiré ces festons d'or diversement découpés, légers comme une dentelle, dont nos autels sont ornés aux jours des solennités ? Ils sont l'un des produits les plus gracieux de l'estampage. Plusieurs des ornements qui entrent dans la structure des lustres appartiennent au même art et nous pouvons leur joindre une foule d'autres objets en cuivre très-mince dont les bijoutiers font un commerce considérable.

Depuis une vingtaine d'années l'industrie des cuivres estampés a pris une large extension et reçu des perfectionnements inattendus. L'ouvrier qui veut convertir une feuille de cuivre en un bas-relief, commence par mouler en creux, dans une matière dure, le relief qu'il s'agit de reproduire : puis il force, par la pression ou la percussion, la feuille métallique à se ployer suivant toutes les formes de la matrice obtenue. Dans la fabrica



tion d'un grand nombre d'articles qui n'exigent pas beaucoup de fini, on substitue avantageusement à l'action du bras celle d'une machine à vapeur disposée convenablement; c'est ainsi que se font les garnitures des lampes à huile de pétrole. Depuis que la manufacture de verre de la Compagnie du St. Laurent est établie en cette ville, M. Chanteloup a reçu des commandes importantes pour ces sortes de garnitures et en ce moment il s'occupe à créer des ateliers spéciaux, très-vastes, qui lui permettront de les livrer chaque semaine par milliers.

---

LE REPOUSSÉ a beaucoup d'analogie avec l'estampage, seulement il se pratique d'ordinaire sur des feuilles plus épaisses.

Supposons qu'il s'agisse de construire un de ces dômes élégants qui surmontent les locomotives; l'ouvrier prend une très-grande feuille de laiton de forme ronde, trace sur cette feuille des cercles concentriques, et inégalement espacés, les cercles correspondant aux points où le métal doit changer de courbure, la porte ensuite sur une *tête de bois* qui lui sert d'enclume et, frappant avec un marteau également de bois, il l'amène graduellement à la forme voulue.

Le cuivre ne peut pas être martelé longtemps sans *s'écrouir*, sans devenir cassant; il faut donc suspendre de temps en temps l'opération et le porter au feu de forge, le chauffer jusqu'au rouge, pour lui rendre sa malléabilité première.

---

LA CISELURE.—Nous avons vu les ciseleurs à l'œuvre chez M. Chanteloup et ce n'est pas sans un vif intérêt que nous avons suivi leurs procédés: Un artiste est assis devant un énorme chandelier qui devra bientôt faire l'ornement d'une des premières églises de Montréal; à côté de lui sont rangés avec ordre plusieurs douzaines de ciseaux qui paraissent semblables aux yeux d'un profane, mais qu'il sait parfaitement distinguer. Il prend l'un de ces outils délicats, l'approche de l'œil de la madone que le mouleur a grossièrement dessinée, frappe un coup léger et l'abandonne aussitôt pour en prendre un second de forme différente. Ces changements continuels de ciseaux, la rapidité des mouvements, la justesse de coup d'œil qu'ils exigent, voilà ce qui nous a surtout frappé. Il est rare qu'on porte jusqu'à la perfection les desseins qui ornent les chandeliers et autres ouvrages de ce genre; car ils sont destinés à être vus de loin et tout le soin donné aux petits détails passerait inaperçu.

N. N.

*La fin au prochain numéro.*

## LA MESSAGERE DU PRINTEMPS.

(Suite.)

Coup-d'œil sur l'ordre des Fissirostres en général.—Engoulevents.—Martinets.—Salanganes.—Hirondelles.—Caractères distinctifs des Martinets et des Hirondelles.—Pattes et Serres.—Bec.—Ailes.—Salanganes.—Leurs mœurs.—Leur ponte.—Leur nid.—Est-ce du frai de poisson?—Est-ce un fucus digéré?—Chasse des nids.—Le Martinet noir.—Son vol.—Ses migrations.—Son nid.—Comment il est fait.—Ponte.—Éducation des petits.—Étourderie et défiance.—Pêche à la ligne.—Chasse à la bague.—Chasse au fusil.

Dans la première partie de cet article, celle où nous avons traité l'histoire des Hirondelles proprement dites, nous n'avons fait qu'effleurer la classification du sous-ordre entier des Fissirostres. Avant de passer aujourd'hui à l'étude des Salanganes et des Martinets, qui forment une des familles de la tribu des Hirundinés, celle des Cypsélinés, nous sommes obligés de revenir un peu à cette étude, afin de faire saisir au lecteur des caractères qui ont provoqué les divisions de la tribu des Hirondelles en deux groupes ou familles : les Cypsélinés ou Martinets, et les Hirundinés proprement dits ou Hirondelles.

L'ordre des Fissirostres est un de ceux qui présente le plus d'homogénéité dans son ensemble. Non seulement les animaux qui le composent ont un *facies sui generis*, qui les rapproche les uns des autres, même aux yeux de l'homme le plus ignorant, mais l'ordre comprend un abrégé de la grande classification naturelle des oiseaux en général. On y trouve, en effet, l'oiseau de proie nocturne ou crépusculaire, l'oiseau de chasse diurne, et des espèces que l'on pourrait assimiler aux Passereaux par la gracilité de leurs formes ; et tout cela sans qu'aucun d'eux perde rien du caractère purement insectivore qui caractérise le Fissirostre.

Les Engoulevents, qui, dans cet ordre, représentent parfaitement les oiseaux de proie nocturnes (Chouettes), ne sont, pour ainsi dire, que des Hirondelles de nuits, et ne diffèrent essentiellement des véritables Hirondelles que par la trop grande sensibilité de leurs yeux, qui en fait des oiseaux nocturnes, et par l'influence que ce changement de conformation imprime à leurs habitudes et à leurs besoins. A la suite des Engoulevents, qui, disons-nous, représentent les Chouettes, nous pouvons regarder les Martinets comme occupant une place parallèle à celle des petits oiseaux de proie diurnes, car la forme de leurs pattes se rapproche plus de la serre que de toute autre chose, surtout si nous considérons la brièveté, la force des tarses courts et emplumés qui soutiennent de véritables serres aux ongles acérés et crochus. Quant à l'Hirondelle proprement dite, avec ses petites pattes grêles et minces, son bec plu

accentué et plus bombé, elle nous représentera le Passereau dans cette singulière réunion d'oiseaux isomorphes.

Caractères communs à tous : les couleurs de l'ordre entier sont exclusivement noir, blanc ou roux, passant au brun quelquefois. Ainsi donc, après avoir étudié, dans notre première partie de ce travail, les Hirondelles proprement dites, nous allons passer aujourd'hui en revue les Cypselinés ou Martinets, parmi lesquels nous trouverons la Salangane, dont le nid célèbre a donné lieu à des volumes de contradictions et de fables. Une autre fois, nous terminerons l'histoire des Fissirostres par celle des Engoulevents ou Caprimulgés, laquelle ne manque pas non plus d'intérêt. La séparation des Martinets d'avec les Hirondelles est si indispensable, que la nature, qui leur a fait habiter les mêmes lieux et poursuivre la même nourriture, les a elle-même séparés, en leur inspirant une haine et un éloignement réciproques. Jamais on n'a vu Hirondelles et Martinets voler de compagnie ; où l'un est, l'autre n'est pas ; tandis que nous voyons, à chaque instant, les Hirondelles de fenêtre, de cheminée et de rivage, se réunir en une seule troupe et folâtrer ensemble.

Les Martinets ont cependant une assez grande quantité de caractères communs avec ceux des Hirondelles ; bec petit, large à la base, aplati horizontalement, et fendu profondément jusqu'au dessus des yeux ; pieds courts, ailes très-longues et mœurs diurnes.

Au premier coup d'œil, on distingue ces oiseaux des Hirondelles par des caractères très-apparens : les ailes du Martinet sont proportionnellement plus longues que celles de l'Hirondelle et n'ont point la même forme. Elles présentent plus qu'elles l'image d'une faux ; elles figurent un demi-cercle parfait d'une pointe à l'autre. Chez les Martinets, la mandibule supérieure porte au bout un crochet *falconné* beaucoup plus marqué que chez l'Hirondelle. Mais le véritable caractère distinctif, c'est la longueur des pieds et la forme des doigts, qui sont courts, fort rapprochés, fournis d'ongles aigus et recourbés, qui rappellent, en petit, ceux des oiseaux rapaces nocturnes, avec la patte desquels celle du Martinet ne manque pas d'analogie, si l'on considère leurs tarses emplumés et leurs doigts postérieurs ramenés en avant. Chez l'Hirondelle, au contraire, la patte est munie d'ongles faibles, et le doigt externe, y compris l'ongle, ne dépasse jamais l'extrémité de la dernière phalange de celui du milieu. Et si nous entrons plus avant dans l'étude de ces caractères distinctifs si curieux, nous voyons des différences encore plus notables : quand le Martinet a déployé ses ailes, elles dépassent de beaucoup sa queue, qui est toujours fourchue tandis que chez les Hirondelles, la queue est plus longue que les ailes. Les Martinets ont la deuxième rémige comme la plus longue plume des ailes ; chez les Hirondelles, c'est la première, ce qui donne une forme plus pointue à l'aile de l'Hirondelle qu'à celle du Martinet.

Le bec, chez le Martinet, est encore beaucoup plus petit et surtout plus plat que chez l'Hirondelle : chez les Salanganes, il est plus petit que chez le Martinet ; mais au lieu d'être aplati, il se relève et reprend un peu la forme de bec crochu de certaines Mésanges.

C'est surtout en analysant de plus près les serres du Martinet, qu'elles ne pourront plus nous laisser de doute sur la différence des mœurs de ces animaux avec celles des Hirondelles. Celles-ci ont certainement les pattes courtes, comparées à un grand nombre d'oiseaux, mais enfin de longueur à pouvoir supporter leurs corps ; leur tarse a encore la dimension de leur doigt médium, qui est long, mince, et donne à la patte une forme grêle et allongée. Les ongles sont peu courbés et peu forts, quoique aigus. Quoiqu'il soit beaucoup plus gros de corps que l'Hirondelle, le Martinet a la patte beaucoup plus petite, les doigts sont courts, et le tarse emplumé qui les surmonte n'a même pas la longueur des doigts. Serrés les uns contre les autres, les trois doigts de devant sont presque toujours rejoints par le pouce, que l'oiseau tient à peu près constamment dirigé en avant comme les autres doigts ; les ongles sont forts, recourbés et crochus.

L'anatomie devait trouver chez le Martinet, destiné à voler sans relâche, une grande ressemblance d'organes avec d'autres oiseaux adonnés au même genre de vie, et en effet l'appareil sternal, source de la puissance du vol chez les oiseaux, est très-semblable entre les Oiseaux-Mouches et les Martinets. Chez tous les deux, les muscles moteurs des ailes sont non-seulement très-puissants, mais encore la forme des os du sternum servant d'attache à ses muscles, est modifiée, en longueur et en étendue, de manière à produire un développement de force énorme. Par la forme générale et par la grosseur de son corps, le Martinet-Salangane est celui qui se rapproche le plus des Hirondelles, parmi lesquelles certains ornithologistes, entre autres M. Chas. Bonaparte, l'avaient même compris.

Nous commencerons donc par son histoire. Les Salanganes sont de petits Martinets de rivage qui ne vivent qu'au bord de la mer. Elles n'existent que sous la ligne équinoxiale, entre les deux tropiques, et dans l'intervalle des 95° à 160° degrés de longitude orientale. On en trouve une première variété aux îles de France et de Bourbon. Elles font surtout leurs nids à Java, à Sumatra et à Bornéo.

On les rencontre également sur la côte orientale d'Asie, que baigne la mer de Chine, en Cochinchine, au Tonquin et à Cambodge. Elles vivent encore aux Moluques et aux Philippines ; on en a même trouvé une espèce à l'île d'Onalan, au milieu de la mer du Sud, par 160°, ce qui semble prouver qu'elles existent également aux îles Carolines, Pelew et sur les Mariannes.

Quelle que soit l'habitation de la Salangane, au bord de la mer ou plus avant dans les terres, elle vit exclusivement d'insectes comme les autres Martinets, et pénètre généralement peu dans l'intérieur du pays. Les

mœurs de ces singuliers oiseaux sont encore assez peu connues ; mais on a pu cependant en caractériser quatre espèces.

La grande célébrité des Salanganes tient aux nids singuliers qu'elles construisent. Ces nids se mangent et sont fort recherchés, tant en Chine que dans plusieurs autres pays voisins, situés à cette extrémité de l'Asie. Ce nid est un mets très-estimé et très-cher, lequel, par conséquent, a été très-altéré et très-falsifié, ce qui joint aux fables diverses et aux amplifications des marchands, n'a pas peu contribué à répandre beaucoup d'obscurité sur leur origine.

Figurez-vous une petite coupe ou coquille translucide, d'un blanc jaunâtre, mince comme une fine écorce d'orange, et à peu près de la même grandeur, accolée contre un rocher, isolément, mais en nombre considérable, et vous aurez une idée du fameux nid de la Salangane. On pourrait encore le comparer à un petit bénitier formé par la coquille que l'on nomme *Peigne*, si sa forme n'était un peu plus allongée transversalement le long du rocher. Ces nids sont composés, à l'extérieur, de lames très-minces, placées excentriquement, se recouvrant les unes les autres et ressemblant à des rubans d'algues transparentes enroulées.

Quant à l'intérieur, sa texture est plutôt filamenteuse et présente comme des réseaux, irrégulièrement tissés, des fils translucides qui semblent extraits des lames extérieures et qui se croisent en tout sens. Souvent, quelques petites plumes sont engluées dans la substance qui compose le nid ; beaucoup plus rarement on y aperçoit des débris de coquilles d'œufs. Tous les nids portent la trace de la fiente de l'oiseau qui les a construits et habités.

La Salangane emploie près de deux mois à la construction de ce nid, puis elle y pond des œufs qu'elle couve pendant environ quinze jours. Elle fait ainsi trois couvées par an. Ces oiseaux ne quittent point leurs nids par les temps de pluie et chaque soir ils y reviennent vers quatre heures. Quand le temps est beau, ils volent en grandes troupes comme nos martinets. Mais leur vol est moins rapide, et comme ils ont les ailes un peu moins longues que l'animal type du genre, leurs évolutions se rapprochent de celles de nos Hirondelles.

Ici se présentent deux grandes questions qui ont longtemps divisé les naturalistes, et qui n'ont été résolues que dans ces dernières années. Quelle est la nature de ces précieux nids ? et comment les Salanganes les construisent-elles ?

Dans les premiers temps où ces nids furent connus, c'est-à-dire peu après le moyen âge, les contes les plus absurdes avaient circulé sur la nature qui les composait ; les uns prétendaient qu'ils étaient formés d'une écume ou de frai de Poisson, et que ces nids avaient un goût fortement aromatique ; d'autres disaient que c'était un suc recueilli par les Salanganes, sur un arbre appelé *Calamboue*. Quelques-uns les croyaient faits d'une

humeur visqueuse rendue par le bec de ces oiseaux. Enfin les derniers les croyaient fabriqués avec des *Holothuries* ou *Poissons-Plantes* qui sont abondants dans ces mers.

Kœmpfer assurait d'après les pêcheurs chinois, que ce que l'on vendait souvent pour des nids de Salanganes était une préparation faite avec la chair de certains Polypes. Il semble prouvé, par tous ces dires contradictoires, qu'en différents temps et en divers pays, on a vendu comme nids véritables différentes substances soit naturelles, soit artificielles.

Guéneau de Montbéliard, le fameux naturaliste, pour sortir de ce chaos d'opinions sur ces nids curieux, dont la substance est aussi souvent fraudée par les marchands chinois, que leur histoire était défigurée par les contes qu'ils propageaient, imagina de s'adresser directement à Poivre, alors intendant des îles de France et de Bourbon, pour avoir des renseignements authentiques. Nous ne pouvons mieux faire que de donner un extrait de ces observations faites *de visu* par le célèbre savant auquel il s'était adressé.

“ M'étant embarqué en 1741 sur le vaisseau *le Mars*, pour aller en Chine, nous nous trouvâmes, au mois de juillet de la même année, dans le détroit de la Sonde, tout près de l'île de Java, qu'on nomme la *grande* et la *petite Toque*. Nous fûmes pris de calme en cet endroit, et nous descendîmes sur la *petite Toque* dans le dessein d'aller à la chasse des Pigeons verts. Tandis que mes camarades de promenade gravissaient les rochers pour chercher des Ramiers verts, je suivis les bords de la mer pour y ramasser des coquillages et des coraux qui y abondent. Après avoir fait le tour presque entier de l'îlot, un matelot chaloupier qui m'accompagnait découvrit une caverne assez profonde, creusée dans les rochers qui bordent la mer ; il y entra. La nuit approchait. A peine eut-il fait deux ou trois pas, qu'il m'appela à grands cris. En arrivant, je vis l'ouverture obscure par une nuée de petits oiseaux qui en sortaient comme des essaims. J'entrai en abattant avec ma canne plusieurs de ces pauvres petits oiseaux que je ne connaissais pas. En pénétrant dans la caverne, je la trouvai toute tapissée, dans le haut, de petits nids en forme de bénitiers.

“ Le matelot en avait déjà arraché plusieurs et rempli sa chemise de nids et d'oiseaux. J'en détachai aussi quelques-uns, je les trouvai très-adhérents aux rochers. La nuit vint ; nous nous embarquâmes, emportant nos chasses et nos collections. Chacun de ces nids contenait deux ou trois œufs ou petits, posés mollement sur des plumes semblables à celles que les père et mère avaient sur la poitrine. Comme ces nids sont sujets à se ramollir dans l'eau, ils ne pourraient subsister à la pluie, ni près de la surface de la mer.

“ Arrivés dans le vaisseau, nos nids furent reconnus par les personnes qui avaient fait plusieurs voyages en Chine, pour être de ces nids si recherchés des Chinois. Le matelot en conserva quelques livres qu'il

vendit très-bien à Canton. De mon côté, je dessinaï et peignis en couleurs naturelles les oiseaux avec leurs nids et leurs petits dedans, car ils étaient tous garnis de petits de l'année ou au moins d'œufs. En dessinant ces oiseaux je les reconnus pour des vraies Hirondelles. Leur taille était à peu près celle des Colibris.

“ Depuis, j'ai observé en d'autres voyages, que dans les mois de mars et d'avril, les mers qui s'étendent depuis Java jusqu'en Cochinchine au nord, et depuis la pointe de Sumatra, à l'ouest, jusqu'à la Nouvelle-Guinée, à l'est, sont couvertes de *rogue* ou frai de Poisson, qui forme sur l'eau comme une colle forte à demi délayée.

“ J'ai appris des Malais, des Cochinchinois, des Indiens Bissagas, des îles Philippines, et des Moluquois, que la Salangane fait son nid avec ce frai de Poisson. Tous s'accordent sur ce point. Il m'est arrivé, en passant aux Moluques en avril, et dans le détroit de la Sonde, en mars, de pêcher avec un seau de ce frai de Poisson dont la mer était couverte, de le séparer de l'eau, de le faire sécher, et j'ai trouvé que ce frai, ainsi séché, ressemblait parfaitement à la matière des nids de Salangane... Elle le ramasse, soit en rasant la surface de la mer, soit en se posant sur les rochers où ce frai vient se déposer et se coaguler. On a vu quelquefois des fils de cette matière visqueuse pendant au bec de ces oiseaux, et on a cru, mais sans aucun fondement, qu'ils la tiraient de leur estomac.

“ C'est à la fin de juillet et au commencement d'août que les Cochinchinois parcourent les îles qui bordent leurs côtes surtout celles qui forment leur *paracel* à vingt lieues de distance de la terre ferme pour chercher les nids de ces petites Hirondelles. Tout cet archipel, où les îles se touchent pour ainsi dire, est très-favorable à la multiplication du Poisson ; le frai s'y trouve en très-grande abondance, les eaux de la mer y sont aussi plus chaudes qu'ailleurs. Ce n'est plus la même chose dans les grandes mers.” Ainsi donc voilà une première opinion émise par un homme qui a vu les nids et les oiseaux. *Les nids sont composés de frai de Poisson.*

Lamouroux, le premier, en 1821, avança que les nids de la Salangane étaient de nature végétale. Suivant lui la base du nid est formée de *Gelidies*, fucus thalassiophytes, qui ont la propriété de se réduire presque entièrement en une substance gélatineuse par l'ébullition ou la macération. Ce serait donc aux *Fucus* du genre *Gelidium* ou *Sphaerococcus cartilagosus*, *setosus* et *crispus*, que les Salanganes, et surtout la plus petite espèce, qui ne quitte jamais le bord de la mer, emprunteraient la matière de leurs nids. Ce fait est si bien connu des gens qui se livrent à la récolte de ces précieux nids, qu'ils vont sur le bord de la mer à la recherche des fucus qui servent à l'oiseau à les construire, les mêlent aux nids recueillis, et augmentent ainsi facilement la quantité d'un produit difficile à conquérir et d'une grande valeur.

Par conséquent, d'après cet auteur, les nids seraient construits non d'une matière animale, le frai de Poisson, mais d'une *substance végétale*, des *fucus*.

Lesson vint en 1831, et apporta enfin la lumière dans cet imbroglio d'opinions contradictoires, en faisant remarquer d'abord qu'il est certain qu'il existe plusieurs espèces distinctes de Salanganes, peut-être même plus qu'on ne le croit encore aujourd'hui, et il n'y a rien d'extraordinaire que, parmi ces animaux, les uns employent des matières animales, les autres des substances végétales pour faire leurs nids. C'est ainsi qu'il a vu des nids de la Salangane de Bourbon communs à Maurice, qui étaient formés, par parties, de mousses et de matières gélatineuses, comme si la Salangane ne trouvait pas dans ce pays une quantité suffisante de matières propres à la construction normale de son nid.

De toutes ces observations réunies, cet auteur est parvenu à déduire les faits suivants, qui semblent très-voisins de la vérité. Au temps de la ponte, et successivement, chaque paire de Salangane s'élance, appelée par une prévoyance instinctive que nous ne pouvons définir, vers les endroits où elle trouvera les matières nécessaires à la confection de son nid, de même que, quelque soit l'éloignement de notre Hirondelle urbaine, elle parvient à récolter la terre glaise qui lui est indispensable pour construire le berceau de ses petits. Rasant les flots de la mer, la Salangane recueille la matière animale qui nage à leur surface, et, par un travail particulier qui dépend sans doute de l'organisation de son gosier, elle l'épure, le travaille, le débarrasse des matières étrangères, le pétrit à l'aide d'un mucus dont l'analogie est chez nous le suc *pancréatique*, et en forme le corps gélatineux qui composera le nid.

Cette substance ressemble beaucoup à l'ichthyocolle, dont elle partage, entre autres propriétés, la viscosité et la faculté de se ramollir et de se gonfler sous l'eau sans s'y dissoudre à froid. Quant aux fibres qui tapissent l'intérieur du nid, ils viennent très-probablement d'une espèce de Lichen branchu des montagnes et de rochers, puisque l'on trouve des nids à moitié tissés par cette matière intacte et à moitié formés de la substance translucide dont nous avons parlé.

Les nids de ces Martinets sont placés par eux généralement dans les anfractuosités des rochers et à l'abri de l'eau, et le plus souvent dans de grandes cavernes. La profession de chasseur de nid est très-périlleuse ; les hommes qui s'y adonnent la font dès l'enfance. A Java les chasseurs commencent par sacrifier un Buffle et prononcent des prières à la déesse tutélaire, devant laquelle un prêtre brûle de l'encens. Ils se frottent le corps d'huile odoriférante et parfument l'entrée de la caverne avec du Benjoin. La descente dans les cavernes se fait au moyen d'échelles de Bambous et de Roseaux et de longues cordes auxquelles ils se suspendent ; ils portent un flambeau composé avec la gomme d'un arbre des montagnes.



et qui ne peut être facilement éteint par le gaz méphitique de ces souterrains.

On a cru voir dans le nid de la Salangane ce que les anciens ont appelé les *nids d'alcyon* et qu'ils regardaient comme composés de limon, d'écume et d'autres impuretés de la mer. On en distinguait plusieurs espèces. Celui dont parle Aristote était de forme sphérique, à bouche étroite, de couleur roussâtre, de substance spongieuse, et composée en grande partie d'arrêtes de Poisson. . . . Evidemment ceci est un Polypier, une ruche *celluleuse* d'insectes marins, et non le nid d'un Oiseau.

L'histoire de la petite Salangane nous amène enfin, en se terminant, à celle du Martinet de France (*Cypselus apus*) auquel on donne, à bon droit, le nom de Martinet de murailles, pour le distinguer d'une seconde espèce nommée Martinet à ventre blanc (*Cypselus mello*, (Lin) que l'on rencontre en Lorraine, dans les montagnes du Dauphiné, de la Savoie et des Pyrénées, et qui ressemble plus à l'Hirondelle des fenêtres qu'au Martinet noir.

Un des exemples les plus frappants de la durée du vol chez les Oiseaux en général, est celui que présente le Martinet noir. Tout le monde se rappelle le cri perçant que ces animaux poussent le soir, surtout en se poursuivant, en cercle, à tire d'aile, autour d'un monument ou de quelque édifice dont ils ont fait choix. Pendant la grande chaleur du jour, les Martinets s'y soustraient en demeurant blottis dans des trous de murs et plus souvent du clocher des tours, ou dans les crevasses ou sommet des rochers inaccessibles.—Là ils demeurent accroupis sur le ventre, car leurs pattes sont trop courtes pour les soutenir, et ils se tiennent le plus près possible du bord afin de n'avoir qu'à se précipiter dans l'espace pour trouver assez d'air sous leurs grandes ailes.

Hors ce temps qu'ils passent dans l'inaction, les Martinets volent constamment, le jour comme la nuit. Le fait des courses nocturnes du Martinet est certainement un fait curieux dans l'histoire de cet oiseau.

Guéneau de Montbéliard le cite comme un fait observé, seulement au mois de juillet, alors que le temps approche où les Martinets vont quitter nos contrées, émigrant pour un pays plus chaud. Mais Spallanzani et Ch. d'Orbigny ont été témoins souvent de ce phénomène pendant tout le temps que les Martinets passent dans nos climats.

Vers la fin du jour, alors qu'ils ont bien tourné, selon leur habitude, autour d'une maison ou d'un vieux clocher, on les voit s'élever à des hauteurs considérables, en poussant sans relâche leur cri aigu et discordant. Ils continuent ainsi à monter toujours, divisés en petites bandes de quinze à vingt individus, et disparaissent bientôt à tous les regards par la prodigieuse élévation à laquelle ils sont parvenus.

Ce fait arrive régulièrement tous les soirs, environ vingt minutes après le coucher du soleil et ce n'est que le lendemain, au lever de l'astre

du jour, que redescendent les Martinets du haut de l'atmosphère, non plus par petites bandes, mais dispersés ça et là par individus.

Où vont-ils ? Quel est le but de ces prodigieuses ascensions ? C'est ce que nul observateur n'a pu découvrir jusqu'à ce jour. Il faut cependant reconnaître que cette course nocturne semble un besoin de leur nature, puisque, avant la ponte, les mâles et les femelles montent tous ensemble, et que les mâles font seuls cette ascension quand les femelles sont retenues au nid par les besoins de l'incubation.

Les Martinets se retirent de très-bonne heure de notre pays : au 1er Août, tous les ans, ils disparaissent sans qu'on puisse citer un seul traînard restant en arrière. Spallanzani pense que les jeunes qui finissent de faire leur éducation sont encore trop faibles à cette époque pour quitter l'Europe : que jusqu'au moment réel de leur départ, les parents les emmènent avec eux dans nos plus hautes montagnes, et que là ils vivent au sein des airs, en volant, sans jamais prendre un instant de repos sur point d'appui ! Dans les grands jardins de Paris, les Martinets sont fort communs depuis le quinze du mois d'avril jusqu'à leur départ. Pendant ce temps on ne voit pas une seule Hirondelle, non-seulement se mêler à leurs troupes, mais même approcher des régions qu'ils ont accaparées. Mais le lendemain du jour de leur départ, ils sont remplacés, et les Hironnelles ont tellement bien comblé, par leurs méandres gracieux, le vide des évolutions rapides des Martinets, qu'il faut une attention spéciale pour distinguer que ces Oiseaux qui tourbillonnent sur notre tête aujourd'hui, ne sont pas les mêmes que ceux qui voltigeaient hier soir.

Le mode de utdification du Martinet n'est pas encore un fait parfaitement élucidé. Les matériaux de ce nid, toujours construit dans la pierre, les vieux murs ou les rochers, sont fort divers : c'est de la paille, de l'herbe sèche, de la mousse, du chanvre, des bouts de paille, de la plume d'oiseaux domestiques et autres, en un mot tous les objets que l'on peut rencontrer autour des habitations de l'homme. On a prétendu que les Martinets enlevaient ces matériaux en rasant la surface de la terre ; mais, outre que l'on ne voit jamais les Martinets dans cette position, il résulte d'observations oculaires, que le Martinet a été aperçu très-souvent sortant des nids de Moineaux et d'Hironnelles, emportant des matériaux dans ses petites pattes. On remarquera, du reste, que le nid du Martinet est précisément composé des mêmes objets que le nid de Moineau, et nous verrons que c'est très-probablement le pillage qui procure au Martinet la couchette de ses petits. Ce pillage a pu d'autant plus facilement s'exécuter, qu'à l'époque de la modification du Martinet, c'est-à-dire au commencement de mai, la ponte des Moineaux est terminée et les petits partis. Le nid, du reste, est très-simplement fait : les matériaux sont placés les uns sur les autres dans le trou choisi. Il faut alors les agglutiner, pour qu'ils ne s'éboulent pas dans les mouvements des parents. Le Martinet

y parvient en les collant au moyen d'une humeur visqueuse et élastique qu'il dégage et qui tapisse l'intérieur de son bec et y englué les insectes qui le touchent.

Les Martinets pondent ordinairement cinq œufs blancs, pointus, et de forme très-allongée. Lorsque les petits ont percé la coquille, bien différents des petits Hirondeaux, ils sont muets et ne demandent rien ; les parents leur apportent à manger, deux ou trois fois par jour, une ample provision de mouches, papillons, scarabées, qu'ils logent dans leur vaste gosier. Ils apportent aussi des araignées.

Le temps que demande l'éducation, dans le nid, des jeunes Martinets, est également plus long que celui dont les jeunes Hirondeaux ont besoin. Les derniers, en effet, tombant à terre, pourraient à la rigueur se relever, tandis que, pour les Martinets, ce fait ne serait pas possible. Un vieux aurait beaucoup de peine, à cause de la longueur de ses ailes, qui, à cet âge, ont cependant toute leur force ; un jeune ne le pourrait jamais.

Aussi les jeunes Martinets ne se lancent dans les plaines illimitées de l'air que quand ils sentent en eux toute la puissance du vol pour y suivre leurs parents. Cela demande au moins un mois. Mais une fois que les jeunes Martinets ont quitté le nid et abandonné le trou maternel, ils n'y reviennent jamais, différant en cela des Hirondeaux de fenêtre et de cheminée, qui n'ont pas d'autre gîte pendant les premiers temps de leur émancipation.

D'après des observations faites sur des individus conservés en cage, les Martinets mueraient dans le mois de février, un mois et demi avant d'arriver chez nous ; leur mue est simple et n'amène pas de changement dans leur parure noire. Les Martinets laissent rarement leur vol descendre aussi près de terre que les Hirondelles. Quel que soit l'état hygrométrique de l'atmosphère, on ne les voit pas raser le sol à la poursuite des insectes aux ailes humides. Ils sont plus farouches et vivent à de plus grandes distances de l'homme. Cependant, quand ils font leurs grandes évolutions du soir, en poussant leurs cris assourdissants, ils passent quelquefois à la portée de la main, et n'ont pas l'air de s'en occuper ; ils semblent faire une course au clocher à qui volera le plus vite.

Des oiseaux doués d'un vol aussi rapide doivent avoir une vue extrêmement perçante, et un fait dont a été témoin Spallanzani lui a démontré que ces oiseaux apercevaient distinctement une fourmi ailée à plus de cent mètres de distance.

Si l'on réfléchit un instant aux mœurs de cet oiseau remarquable, on reconnaîtra qu'il a une singulière existence, partagée entre les deux extrêmes du mouvement et du repos. Son caractère est un mélange et un contraste continuels de défiance et d'étourderie. Sa défiance se marque par toutes les précautions qu'il prend pour cacher sa retraite, où il rentre d'un mouvement si rapide, si soudain, que l'œil ne peut le suivre, et que

l'oiseau a l'air de s'évanouir dans l'espace. Dans cette retraite, il reste rampant, presque sans mouvements possibles, sans défense ; aussi y entre-t-il furtivement et y élève-t-il ses petits dans le silence. Il craint la chaleur, reste dans son trou pendant la grande lumière du jour, et n'en sort que le soir, d'un mouvement brusque et à l'improviste, comme s'il se précipitait tête baissée dans le vide de l'air.

Mais, alors qu'il a pris toute sa croissance et que la puissance incomparable de son vol lui fait regarder en pitié les autres habitants de l'air, il devient étourdi, téméraire, et se croit en état d'échapper à tous les dangers. Prévot en a pris souvent en présentant subitement un filet à l'embouchure du trou vers lequel il voyait ces oiseaux précipiter leur vol impétueux. En fermant ce trou au moyen d'un morceau de glace, il les a vus se tuer roides en s'y fracassant la tête. Dans plusieurs endroits, dans les clochers, sur les hautes fortifications, on les tue à coups de baguettes, au moment où on les voit se diriger directement vers soi ; leur vol est si rapide qu'ils ne peuvent même pas se détourner de leur route. Dans certains endroits on les prend à la ligne au moyen d'un insecte qu'on laisse pendre du haut d'un rocher ou d'un édifice élevé. Pour les tirer au fusil, leur vol est presque toujours trop élevé, à moins que ce soit le soir, quand ils font leur grand tour. Dans ce cas, le tiré n'est pas difficile, parce que leur vol n'est pas interrompu, mais d'une grande continuité. Dans tous les cas, ils sont très-durs à abattre et doivent être tirés avec du plomb assez gros.

Leur chair est bonne à manger.

H. DE LA BLANCHERE.

---

# LES RECENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

LE FAR WEST ET LES RÉGIONS ARCTIQUES.

(Suite.)

## II.

Le lecteur du *Lac Ontario* se rappelle sans doute les péripéties qui marquent le voyage de Mabel Dunham des rives de l'Oswego au bord oriental de l'Ontario. Il se souvient du frêle canot d'écorces qui bondit sur les rapides ; des Iroquois en embuscade, de la périlleuse navigation de ce petit schooner que l'illustre romancier, avec une bonhomie et un respect du public bien oubliés à cette heure, n'introduit pas sans la crainte d'enfreindre peut-être la vraisemblance historique. Aujourd'hui le bateau à vapeur remonte le Saint Laurent jusqu'au passage enchanteur des mille îles, encore désert au temps de Washington, et de Jumonville, si vivant, si animé maintenant. Il vous transporte à Toronto, et de là, sur la rive américaine, à Lewiston, à l'embouchure du Niagara. De Lewiston, un chemin de fer mène aux fameuses chutes. A peine sorti de la station, leur bruit vous assourdit ; près de l'hôtel, qui s'est substitué à un wigwam peut-être, vous apercevez en plein leurs eaux écumantes, leur tourbillon effrayant. Vous avez tant entendu parler, dès votre enfance, de la grandeur de ces chutes, vous vous êtes fait une idée si exagérée de leur majesté et de leur étendue, qu'un désappointement vous attend au premier coup-d'œil. Le vicomte Milton et le docteur Cheadle l'éprouvèrent complètement. Mais ils se placèrent sur le bord de la chute en fer à cheval, à l'extrémité même du précipice qui reçoit la vaste nappe d'eau, et l'admiration reprit tous ses droits. Ils s'avouèrent que le spectacle était sublime, et, attirés par une fascination toujours croissante, ils ne se lassaient plus de la contempler. D'autres sujets cependant réclamaient leur attention et exigeaient leur départ. Le jeune vicomte Milton, à peine sorti des bancs de Cambridge, avait déjà pris part aux chasses au bison, dans le Canada. Le docteur Cheadle, son compagnon, à la fois maître-ès-arts et docteur en médecine, réunissait aux goûts aventureux de sa race le sang froid et l'énergie que réclament les longs voyages, les connaissances qui les rendent fructueux. Tous les deux appartenaient à cette société royale de géographie que préside l'illustre géologue sir Roderick Impey Murdusén, et qui a rendu déjà tant de services à la connaissance de notre globe. Le paquebot de Toronto ne les avait pas jetés au seuil du Far-West, pour qu'ils s'y arrêtassent. Ils entendaient pénétrer dans le cœur de ces solitudes, " découvrir la route qui peut le plus directement conduire, sans quitter les possessions Anglaises,

aux régions de l'or dans le Caribou, et explorer le pays inconnu qui se trouve au versant occidental des montagnes Rocheuses, dans le voisinage des sources de la Thompson."

L'idée de ce parcours est très-ancienne. Le vicomte Milton et le docteur Cheadle, loin de se l'attribuer, en reportent le mérite aux premiers colons français, et rappellent qu'elle les mena à la découverte des montagnes Rocheuses. Cette route s'écarte sensiblement de celle que suivirent Lewis et Clarke, et plus encore du trajet de M. Hunt. Ces trois voyageurs s'étaient engagés en effet, dans le bassin du Missouri, et franchissant les montagnes Rocheuses, les premiers un peu au nord du centre de la chaîne, le troisième vers son extrémité méridionale, avaient débouché dans le bassin même de la Columbia. L'expédition, beaucoup plus récente, que dirigeait le capitaine Pallisser, avait, il est vrai, exploré quelques-uns des cols septentrionaux de cette chaîne ; mais c'est plus haut encore que les nouveaux voyageurs songeaient à la traverser en débouchant dans le bassin de la Thompson du Nord, après avoir laissé à gauche, au départ, le Missouri, à droite le Michigan et le lac Supérieur, et parcouru les territoires de Wisconsin et du Minnesota et les prairies qu'arrosent les deux branches de la Saskatchewan. Les premières étapes de cette route n'étaient pas pénibles. De Toronto un chemin de fer, qui passe par Détroit et Chicago, conduit en effet à la Crosse, sur le haut Missisipi. A la Crosse, le bateau à vapeur succède à la voie ferrée et parcourt une contrée charmante ; de belles collines couvertes d'arbres de haute futaie, s'arrondissent sur les rives très-rapprochée " de la grande rivière" car le Missisipi n'est encore ici qu'un cours d'eau de 100 mètres de largeur environ.

A Saint-Paul, le chemin de fer réparait, tête de la ligne qui doit relier un jour la vallée de la Columbia et la ville de Vancouver, à Québec et à la Nouvelle-Orléans. La ligne ne courait encore que sur six kilomètres, mais son tracé se perdait déjà au loin dans les plaines. C'est dans une des premières stations du Wisconsin que nos voyageurs se trouvèrent pour la première fois en face d'un Peau-Rouge, revêtu du costume national. Drapé dans une couverture et adossé à un arbre, cet Indien fumait gravement sa pipe et regardait passer le train avec une indifférence suprême. Peut-être n'était-ce pas de l'indifférence seulement ; peut-être cette impassibilité cachait-elle des sentiments de dégoût et de haine vis-à-vis de ce démon ambulante d'une civilisation que le Peau-Rouge du Far-west ne connaît plus guère que par les envahissements spoliateurs d'une civilisation qui s'avance, disent nos voyageurs " trop forte pour qu'on la repousse, trop cruelle et trop peu scrupuleuse pour qu'on ait avec elle de bons rapports de paix et d'amitié." Cette réflexion, la longue histoire des injures et des mauvais traitements que la race anglo-saxonne n'a cessé d'infliger aux races aborigènes, suffisait à la provoquer. Mais les circonstances lui imprimaient un caractère moins philosophique et plus inquiétant,

au moment même où les deux compagnons pénétraient dans les territoires frontières. Les Sioux venaient de prendre les armes, lassés d'attendre le subside annuel qui leur est dû en échange de leurs terres concédées et que les fonctionnaires américains, soit négligence, soit malversation, avaient pris l'habitude, depuis quelques années, de ne leur payer que très-tard. Malgré la présence d'une compagnie de volontaires qu'on y avait expédiée du Minnesota, l'établissement de Georgetown était sérieusement menacé. Aussi peu militaires que possible, dans leur accoutrement, ces volontaires avaient la bouche remplie de crâneries et de rodomontades. Quelques semaines plus tard, attaqués par les Sioux, ils se cachaient dans des trous et dans des coins, d'où les instances, le revolver même de leurs officiers suffisaient à peine à les faire sortir.

Malgré ces dangers qu'ils traitaient trop légèrement, nos voyageurs ne voulurent point attendre le bateau à vapeur qui conduit au fort Garry et résolurent de faire ce trajet par la rivière Rouge, tout à fait à l'aventure, puisqu'aucun Indien, aucun métis n'avait, dans la peur des Sioux, consenti à leur servir de guide. Le Dr. Cheadle et M. Treemiss occupaient un premier canot ; dans le second se tenaient M. le vicomte Milton et Rover, un chien "à l'air alerte, au poil doux, dont la forme et la couleur rappelaient celles d'un terrier noir et brun, mais qui était de la taille d'un basset." Excellente bête, docile, pleine d'intelligence et de courage, point querrelleuse, bien que montrant les dents bien-à-propos aux gros chiens des Indiens, et dont nos voyageurs reçurent dans la suite tant de bons offices que son portrait ne peut paraître nullement déplacé dans le récit. On n'emportait que peu de provisions : une trentaine de livres à peu près de farine, de pemmican, et de porc salé, une petite quantité de graisse, de thé, de sel, de tabac, de l'amadou, des allumettes et beaucoup de munitions. Une marmite, une poêle à frire, quelques couvertures, trois vêtements imperméables, une hachette, un fusil et un couteau de chasse complétaient l'équipement. La journée était chaude et brillante, les canots glissaient légèrement le long des berges ombreuses de la rivière. Rien ne troublait le silence que le bruit des avirons, les sauts des poissons, les cris rauques et discordants du fauconet de l'aigle, les coups de bec du pic moucheté contre les troncs creux des arbres, les agiles évolutions de l'écureuil dans ses rameaux." Côté et là, le long des rives, des essaims de loriots noirs et dorés se groupaient dans les buissons ; le martin-pêcheur, au gaie plumage, voltigeait en passant ; des canards, des oies nageaient sur l'eau, et le pigeon à longue queue s'élançait comme une flèche au-dessus des arbres. A l'approche de la nuit des centaines de hiboux huaient autour de nous ; le *whip poor will* nous faisait tressaillir par la fréquence et la rapidité de ses appels, et le plus mélancolique de tous les oiseaux, le plongeon imbrim, éjaculait ses lamentations lugubres sur le bord d'un lac voisin." Ainsi se passèrent plusieurs jours

dans le double enivrement de la liberté et de la nature sauvage. La nuit venue, on halait les canots sur la rive, et on les dérobaient sous des buissons à l'œil des Indiens. On allumait le feu, on plumait les canards tirés dans la journée et on les rôtissait sur des bâtons à la manière indienne. Du thé et quelques gâteaux de pain sans levain *dampport* complétaient le repas. Enfin on se roulait dans sa couverture, et l'on dormait à la belle étoile *sub jové*, mais d'un œil seulement, tant on avait fini par croire aux récits des Indiens sur les prouesses des Sioux. Tout-à-coup, au milieu de la nuit, un des trois compagnons se dressait sur son séant, prêtait l'oreille au moindre son inaccoutumé, tâchait de percer l'obscurité, et se levait souvent afin de reconnaître la cause des frôlements et des craquements qui s'entendaient dans la forêt. Cependant la distance à parcourir était de 500 milles ; l'aspect monotone de la rivière, l'élévation de ses berges, qui bornait le paysage, le mauvais état des canots, qu'il fallait vider constamment, ne laissaient pas à la longue de rendre la route ennuyeuse et pénible. Les voyageurs tentèrent de l'abréger par une navigation nocturne. Le premier essai ne fut pas heureux. La nuit leur parut si longue que la fatigue les avait endormis sur leurs rames avant le lever du soleil. Dès ses premiers rayons, ils s'empressèrent de débarquer, s'étendirent immédiatement sur le sol et se livrèrent à un profond sommeil. Quand ils se réveillèrent, le soleil descendait déjà sur l'horizon, et ses rayons ardents les avait cuits, pour ainsi dire. Leur seconde tentative faillit avoir une issue plus tragique. La nuit avait commencé très-belle et le ciel resplendissait d'étoiles. Une heure ou deux plus tard, des nuages menaçants se montraient à l'ouest et les ténèbres s'épaississaient. Cependant les canots allaient toujours de l'avant. Tout-à-coup, et sans rien qui l'eût annoncé, " un éclair illumine pour un moment la scène sauvage qui les environnait et presque immédiatement un épouvantable coup de tonnerre, semblable à l'explosion d'un magasin à poudre, les arrête immobiles, silencieux, terrifiés. Un horrible coup de vent balaye la rivière, rompant les grands arbres et les éparpillant comme des brindilles de tous les côtés." De ce moment la tempête fut déchaînée. Des éclairs incessants sillonnaient le ciel, suivis d'épouvantables détonations. De temps en temps, une flamme défaillante et bleuâtre voltigeait au-dessus de l'eau, accompagnée d'un sifflement aussi fort que celui d'une machine à vapeur. Placés dans le foyer même du fluide électrique qui se jouait en passant dans la chevelure des voyageurs et la hérissait, ceux-ci essayèrent vainement de prendre terre, les ténèbres ne leur permettant pas de distinguer les saillies de la rive, aussi glissante qu'escarpée, et d'éviter les arbres abattus qui l'encombraient. La force du courant les lançait contre ces obstacles qui les auraient infailliblement défoncés. A force de peine et grâce aux clartés fugitives des éclairs, on parvint à amarrer les canots l'un à l'autre. Ces mêmes lueurs dévoilaient les



rochers et les saillies qui se trouvaient en tête, et un vigoureux coup d'aviron en éloignait les canots. Les heures succédèrent aux heures dans cette terrible situation. La tempête redoublait de fureur, la pluie ne cessait de tomber par torrents ; les canots s'emplissaient peu à peu, et leurs plats-bords dépassaient à peine le niveau de la rivière. Quant aux voyageurs, ils avaient de l'eau jusqu'à la poitrine ; leurs dents claquaient et leurs mains engourdis retenaient difficilement l'aviron. L'aube parut enfin et la tempête s'affaissa peu à peu, sans que la pluie discontinua. Les canots accostèrent une plage fangeuse, on les cala à terre et dans l'épuisement d'une longue fatigue les voyageurs s'endormirent profondément.

Leurs épreuves n'étaient pas terminées. Il leur restait encore 150 milles à parcourir, et leurs provisions se trouvaient entièrement épuisées. Il fallait vivre des produits de leur chasse et de la pêche et, pour comble de malheur, leur dernier hameçon se cassa. Cependant ils attrappaient encore quelques poissons au moyen de deux aiguilles par le chas desquelles on faisait passer la ligne et auxquelles on attachait l'amorce. Ces poissons étaient des *yeux-d'or*, espèce semblable à la vaudoise. Un soir le souper ne se composa que d'une couple de ces poissons, et se passa dans une véritable tristesse. Jusqu'à 60 milles au-dessus du fort Garry, il n'y avait nulle chance, en effet, de rencontrer des êtres humains, à part quelques partis d'Indiens maraudeurs. L'*International*, c'est-à-dire le bateau à vapeur qui faisait le service de la rivière Rouge, vint heureusement à passer et recueillit à son bord les pauvres voyageurs. Le lendemain, 7 août 1862, ils étaient au fort Garry. Il y avait dix sept jours qu'ils avaient quitté Georgetown.

Ce fort s'élève sur la rive septentrionale de l'Assiniboine, à quelques mètres en amont du point où celle-ci tombe dans la rivière Rouge. C'est le centre d'une petite colonie dont la naissance remonte à 1811, année dans laquelle le comte de Selkirk, acquit de la compagnie de la baie d'Hudson et des Indiens Knistimeaux ou Criks une large bande de terrain qui se développe le long de la rivière Rouge et de l'Assiniboine. Les premiers colons furent des Ecossais envoyés par lord Selkirk ; mais, en 1862, l'établissement présentait un assemblage fort hétérogène et s'élevant à 8,000 âmes environ, de sujets des trois royaumes, de haut et de bas Canadiens, d'Yankees, de Métis et d'Indiens. La vie monotone qu'on y mène n'est troublée que par les incursions des Sioux, et les seuls accidents remarquables qu'elle présente consistent dans les chasses de l'automne et du printemps. A ces deux époques, il se forme de véritables expéditions. Souvent elles se composent de 15 ou 1,600 charettes et de 500 chasseurs, qu'accompagnent leurs femmes et leurs enfants, qui préparent leurs repas. Dès que le troupeau de bisons est découvert, les cavaliers se forment en ligne et s'avancent avec précaution. Quand ils se trouvent à bonne distance tous s'élancent, au signal de leur chef et au grand galop de leurs montures,

au milieu du troupeau, et le massacre commence. J'emploie à dessein ce mot : il caractérise mieux que celui de chasse les journées où l'on abat parfois plus d'un millier de bisons, tout en ayant soin de s'en tenir aux bêtes les plus grasses. Nos voyageurs, séjournèrent trois semaines à Fort Garry ; ils s'y munirent d'excellents chevaux de selle, de provisions de bouche, d'une tente de toile, d'armes, de mocassins et de chemises de chasse faites en peau de daim ou de caribou, et engagèrent quatre voyageurs canadiens. "C'est une race gaie, légère, insouciant, obligeant, généreuse jusqu'à l'insouciance, hospitalière et extravagante. Le bal commence pour eux tous les soirs durant l'hiver ; une noce se célèbre à table ouverte . . . Le rhum coule abondamment, et quand un métis boit, il le fait, suivant son expression, comme il faut, c'est jusqu'à ce qu'il se procure le bonheur si désiré d'une ivresse complète." Ajoutez à ces traits une dose de vanité qui leur fait sacrifier jusqu'à leur nourriture et celle de leur famille, à la possession ardemment convoitée d'une meute de chiens, d'un fusil, d'un cheval, d'une belle parure ; une grande dose de hâblerie et de crédulité, peu de fidélité en général, des muscles d'acier, un grand esprit de ressources, une rare aptitude à la chasse et à la fatigue, de la sobriété dans le vivre ; et vous aurez un portrait assez fidèle du métis Canadien. Louis la Ronde, Jean-Baptiste Vidal, Toussaint Vaudrie et Athanase Bruneau, tels étaient les noms des quatre engagés de nos voyageurs. Le premier, "beau garçon, bien taillé, d'une haute et d'une belle figure," avait accompagné le docteur Raë dans ses excursions chez les Esquimaux, et s'en montrait fier ; le second, se vantait aussi d'avoir pris part à l'expédition du capitaine Pallisser, et parlait à tout propos de sa bravoure, de ses rencontres avec les Indiens et du nombre prodigieux d'ours qu'il avait pris. Les deux autres n'offraient rien de remarquable.

(A Continuer.)

---

## D'IBERVILLE, OU LE JEAN-BART DU CANADA.

NAISSANCE D'IBERVILLE.—SA FAMILLE.

D'Iberville reçut le jour à Montréal en 1662. Il était le troisième fils de Charles Lemoyne, Sieur de Longueuil, qui, depuis son arrivée en Canada, s'était signalé en maintes expéditions périlleuses contre les Iroquois et avait rendu les services les plus importants au pays, et dont les enfants étaient au nombre de treize, onze garçons et deux filles.

Charles Lemoyne, Baron de Longueuil, fils aîné, servit constamment, tant en France qu'en Canada, où il reçut plusieurs blessures dont il resta estropié, et contribua puissamment à l'augmentation de cette Colonie par les dépenses considérables qu'il fit. Ce fut pour reconnaître ses services que le Roi érigea sa Seigneurie en Baronnie et le fit Lieutenant du Roi de la ville et gouvernement de Montréal.

Le Sieur de St. Hélène, Capitaine d'une compagnie du détachement de la marine, après plusieurs services, mourut des blessures qu'il avait reçues des Anglais, lorsque ceux-ci allèrent, en 1690, assiéger Québec.

Le Sieur de Maricourt, Capitaine dans le même détachement de la marine, fut emporté par la maladie qu'il contracta à la suite des voyages qu'il entreprit au pays des Iroquois, dans l'intérêt du service du Roi.

Le Sieur de Sérigny, Lieutenant de vaisseau au port de Rochefort, prit part à plusieurs combats, seconda le Sieur d'Iberville, son frère, et eut plusieurs commandements de vaisseaux en chef de Sa Majesté, comme il appert par les instructions et ordres donnés au sieur d'Iberville.

Le Sieur de Bienville, officier dans les troupes de la marine, fut tué par les Iroquois surpris au nombre d'environ quarante, dans une maison française, et tous taillés en pièce, à l'exception d'un seul qui s'échappa.

Le Sieur de Châteauguay, garde-marine, fut tué par les Anglais, à la prise du fort Bourbon, en 1694.

Le Sieur d'Assigny mourut des fièvres aux Iles St. Domingue, où le Sieur d'Iberville avait été obligé de le laisser, en allant au Mississipi, en 1701.

Le Sieur Antoine Lemoyne, décéda tout jeune.

Le Sieur de Bienville 11e, Lieutenant du Roi à la Louisiane, ne cessa d'y commander depuis l'établissement de cette Colonie en 1698.

Le Sieur de Châteauguay 11e, Capitaine d'une compagnie de la marine, a constamment servi en ce pays avec ses frères.

L'aînée des filles devint épouse du Sieur de Noyan, mort Lieutenant de vaisseau. La cadette se maria au Sieur de la Chassaigne, Major des troupes de la marine en Canada.

PREMIÈRES ANNÉES D'IBERVILLE.—IL EST ENVOYÉ A LA BAIE D'HUDSON.—  
SES BRILLANTS EXPLOITS.

Le Sieur d'Iberville qui, comme ses frères, était destiné à porter les armes, choisit le service de la mer. Pour s'en rendre capable, dès l'âge de quatorze ans, il se forma à la navigation par plusieurs voyages qu'il entreprit dans le Golfe St. Laurent, tant à l'Île Percée que dans d'autres lieux, avec un bâtiment qui appartenait au Sieur Lemoyne, son père, et fit ensuite plusieurs voyages en France sous d'habiles navigateurs.

En l'année 1686, le marquis de Denonville, Gouverneur Général de la Nouvelle-France, ayant résolu d'élever un fort à la Baie d'Hudson, dite Baie du Nord, il choisit le Sieur d'Iberville, conjointement avec le Sieur de Ste. Hélène, son frère, pour commander les Canadiens qui avaient été détachés, avec des soldats sous les ordres du Sieur de Troye, Capitaine de compagnie, et les y conduire par terre. La difficulté pour se rendre à cette Baie est également grande, soit qu'on veuille y aller par terre, soit qu'on prenne la mer. Par terre, ce voyage ne peut se faire qu'en canot d'écorce au milieu de rivières rapides, remplies de pierres qui causent des bouillons et des chûtes affreuses, et par un pays des plus stériles. Par mer, il faut d'abord surmonter les glaces, dans lesquelles on est quelquefois enfermé quinze jours, trois semaines et plus, et conduit à leur gré par les vents et les courants, puis se guider à travers des brumes si épaisses, qu'elles font l'effet d'une nuit presque complète. Si à cela, on ajoute que ces lieux étaient encore peu fréquentés des Français, qu'il y règne un hiver continuel et que toute la côte du Labrador, qui est de 500 lieues, est remplie d'Esquimaux qui tuent et mangent les Européens qui ont le malheur d'y faire naufrage, ou qui se laissent surprendre dans quelque hâvre, on aura une idée de la difficulté de l'entreprise. Aussi, ce voyage faillit-il coûter la vie au Sieur d'Iberville. Le canot dans lequel il était, chavira dans un rapide des plus dangereux ; deux des hommes de l'équipage furent noyés, et d'Iberville ne dut qu'à sa présence d'esprit d'échapper à la mort avec deux de ses compagnons. Le succès de ce voyage toutefois répondit à l'attente qu'on en avait : d'Iberville éleva un fort et en prit un, autre sur les Anglais, en représailles de celui qu'ils avaient enlevé aux Français, En vertu de la commission qu'il avait reçue, le 12 février 1686, du marquis de Denonville, d'Iberville fut investi du commandement de tous les ports. Il s'acquitta si bien de son devoir, que le Gouverneur lui en fit compliment par sa lettre du 23 Février 1689 : " Vous avez trop bien fait, lui écrivait ce Gouverneur, pour qu'on ne vous contienne pas dans les emplois que vous remplissez, en servant la Compagnie du Nord. Vous devez vous tenir pour assuré que je ne m'oublierai en rien de tout ce qu'il conviendra de faire pour faire valoir vos services auprès du Roi et de M. le marquis de Seignelay. C'est pourquoi, je vous convie de continuer à bien faire et de vous attacher à faire réussir tous nos desseins. "

Peu après, usant de représailles, d'Iberville entreprit une action des plus hardies et presque incroyable : ce fut d'enlever un navire anglais de 12 pièces de canon, avec deux canots d'écorce et onze hommes. Il conduisit si bien son dessein, qu'il réussit, ayant surpris le vaisseau au point du jour et ayant tué les matelots qui faisaient le quart. Il y avait trente hommes d'équipage.

Cette même année, 1687, Messieurs les commissaires, nommés par les Rois de France et d'Angleterre, ayant arrêté qu'il ne serait fait aucun acte d'hostilité entre les sujets des deux couronnes jusqu'au mois de Janvier 1689, le Jieur d'Iberville revint à Québec par mer, dans l'automne de cette année 1689, avec sa prise, et apporta les castors, pelleteries et autres effets qui étaient dans les forts.

L'année suivante, il retourna à la Baie d'Hudson par mer. La commission que lui donna M. de Denonville pour commander dans toute cette Baie et pour s'y rendre incessamment, est du 9 juin 1689. Après le règlement fait par Messieurs les commissaires et qui défendait toute hostilité entre les deux nations, d'Iberville avait lieu de croire que les Anglais demeureraient en paix. Il en fut cependant autrement. Ceux-ci envoyèrent trois navires et six vingts hommes pour enlever le Sieur d'Iberville avec ses gens. N'ayant rien pu entreprendre avant l'hiver, ils espérèrent venir à bout de leurs desseins pendant cette saison, à la faveur même de la bonne intelligence rétablie entre les deux nations. D'Iberville n'avait que 14 hommes de garnison, ayant renvoyé à Québec son navire chargé. Pour cette raison, il ne souffrit pas que les Anglais vinsent à son fort, ce qui leur eut permis de constater le peu de monde qu'il avait. Il fit bonne contenance, en les observant de près. Mais, quand il se fut bien assuré que les anglais tramaient contre lui un complot, qu'ils avaient même fait pointer deux pièces de canon, chargées à mitraille, sur un lieu où ils devaient s'aboucher pour un pour parler, qu'ils devaient tirer quand il y serait arrivé avec le nombre convenu de ses gens, et qu'ils avaient ordre de mettre tout en usage pour le prendre et le faire mourir, il leur déclara une guerre ouverte, et n'épargnant que ceux qui étaient atteints du scorbut, il les tua ou les prit tous avec leurs navires et effets ; ce fut au sujet de ces actions de valeur que le marquis de Denonville lui écrivit, le 3 Juillet 1689, en ces termes : " J'ai reçu avec plaisir le détail que vous me faites, par vos deux lettres de l'automne dernier et de ce printemps, de tout ce qui s'est passé à la Baie, entre vous et les Anglais qui voulaient vous enlever ; je vous assure que je ne m'oublierai pas de rendre compte à M. le marquis de Seignelay de votre belle conduite et de votre savoir faire. Continuez de soutenir votre ouvrage."

A quelque temps de là, d'Iberville eut encore occasion de signaler son courage et son habileté. Ayant appris qu'il y avait un navire anglais au lieu dit Ruper, avec intention de s'emparer de l'un de ses forts, il partit en cha-

loupe, le 1er Juillet, avec onze de ses gens, et laissa le Sieur de Maricourt, son frère, à son fort, avec neuf hommes, pour garder 58 Anglais qu'ils avaient pris pendant l'hiver. Le 7, il fit reconnaître le vaisseau ennemi, et, le 8 au matin, il l'enleva. C'est ce qui paraît par une lettre qu'il écrivait à ses associés, à Paris, en date du 17 Novembre 1689. Il donna aux Anglais un des navires qu'il leur avait pris, pour les reconduire en Angleterre, laissa le plus petit à la Baie, et revint à Québec dans le plus grand, de 24 pièces de canon, chargé de castors et de pelleteries.

Le Sieur d'Iberville retourna encore à la Baie d'Hudson en 1690, comme il paraît par la commission de M. le comte de Frontenac qui l'établissait Commandant Général de tous les postes que les Français avaient dans cette Baie et sur tous les navires qui y navigueraient. Cette commission est du 22 Juin 1690. D'Iberville en revint, l'automne de la même année, toujours bien chargé.

EXPÉDITION D'IBERVILLE DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE.—PRISE ET  
DESTRUCTION DE CORLAR.—SES NOUVEAUX EXPLOITS A LA  
BAIE D'HUDSON.

Comme le Sieur d'Iberville, de retour en Canada, était toujours prêt à se dévouer pour le bien du pays, il exécuta, au milieu des neiges, une commission des plus pénibles et des plus périlleuses, avec le Sieur de St. Hélène, son frère, et le Sieur Manthet. Ce fut d'aller, avec un détachement de Canadiens, de Sauvages et quelques soldats, enlever un bourg nommé Corlar, dans le voisinage des Iroquois, en représailles de l'incurSION que les Anglais avaient fait faire par ces derniers sur les lieux nommés la Chine, dans l'Isle de Montréal, et la Chesnaye. M. de Pontchartrain, père, qui avait été parfaitement informé de tous les périls auxquels il s'était si noblement exposé, lui écrit le 7 Avril 1691, pour lui faire savoir que MM. de Frontenac et de Champigny, lui ayant rendu des témoignages fort avantageux de sa conduite et de sa bravoure, il avait proposé au Roi de le charger de l'exécution de l'entreprise que Sa Majesté avait résolu de faire tenter sur le fort Bourbon, étant persuadé qu'il donnerait en cette occasion de nouvelles marques de son zèle pour le service.

Ce fort Bourbon, que les Anglais ont depuis appelé Nelson, était un poste découvert et fait par les Français dans la Baie du Nord en 1681, sous le commandement des Sieurs Desgrosilliers et Radisson qui y laissèrent le Sieur Chouar, fils du Sieur Desgrosilliers et neveu de Radisson. Comme ce dernier était mécontent de quelques marchands, ses associés, il passa en France en 1682, de là se rendit en Angleterre, et, en 1683, alla à la Baie du Nord avec deux vaisseaux anglais; à l'aide des signaux qu'ils avaient donnés au Sieur Chouar et qu'il connaissait, il prit le fort par trahison et toutes les pelleteries et effets qu'il contenait. Appréciant l'importance de ce poste, les Anglais y avaient élevé un fort régulier à quatre

bastions avec un fossé plein d'eau de dix pieds de large, et l'avaient pourvu de tout et d'une bonne garnison, jugeant bien que les Français essaieraient de s'en emparer. C'était, en effet, de cette mission que d'Iberville était chargé.

Etant passé en France dans l'automne de 1691, il fut fait Capitaine de frégate par Sa Majesté qui le chargea, par ses instructions du 11 Avril 1692, de conduire les vaisseaux qu'elle envoyait en Canada, de convoyer les navires marchands, et d'aller ensuite faire le siège du fort Bourbon. D'Iberville convoya si bien ces vaisseaux qui étaient sous ses ordres, que tous parvinrent à bon port. Cette navigation ayant été très-longue et la saison d'aller attaquer le fort Bourbon étant passée, le comte de Frontenac retint d'Iberville, et, afin de l'utiliser, le chargea, avec le Sieur de Bonaventure, d'aller croiser le long des côtes de Nouvelle-Angleterre, ce à quoi le Sieur d'Iberville réussit parfaitement, ayant pris un vaisseau armé en guerre par cette Colonie, et ayant désemparé un autre, donné une très grande alarme à cette colonie, et fortifié le courage des sauvages Abénaquis, voisins des Anglais et portés pour la France.

En 1793, le Sieur d'Iberville eut la même destination que l'année précédente, et s'en acquitta également bien, tant pour la conservation des vaisseaux du Roi que celle des navires marchands. Comme les vents contraires retardèrent le départ de France, on ne put encore exécuter, cette année, l'entreprise sur le fort Bourbon. Ses instructions étaient du 28 Mars 1693, et les lettres du Ministre, qui justifient des vents contraires, sont du 18 Avril et 6 Mai 1693.

Enfin, en 1694, le Sieur d'Iberville prit si bien ses mesures, qu'il surmonta les difficultés de la navigation. Il se rendit au fort Bourbon avec deux frégates, prit ce fort et tout ce qui y était. C'est à cette époque que fut tué le Sieur de Châteauguay, son frère. La saison étant trop avancée pour revenir en France, il y hiverna avec les frégates, et revint l'année suivante, après y avoir laissé une garnison. La lettre que M. de Ponchartrain, père, lui écrivit à cette occasion, est du 21 Octobre 1695. Il lui marque " qu'il a lu avec plaisir la relation de son voyage, qu'il a rendu compte au Roi de tout ce qui s'y était passé, et qu'il ne doute pas que Sa Majesté soit satisfaite de ce qu'il a fait pour le service."

D'IBERVILLE PROJÈTE DE RUINER LES ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS A TERRE-NEUVE.—SES ACTIONS MÉMORABLES.—NOUVELLE EXPÉDITION  
A LA BAIE D'HUDSON.

Après qu'il eût mis les Français en possession du fort et de la Baie du Nord, d'Iberville pensa que rien n'était plus important à l'Etat que de détruire entièrement les Etablissements que les Anglais avaient faits secrètement dans l'Ile de Terre-neuve, appartenant à la France, et, par ce

moyen, d'assurer aux Français seuls la pêche de la morue, et ainsi de mettre la France à la place de Angleterre. Il en fit la proposition au Roi qui l'agréa et lui accorda quelques vaisseaux pour l'exécution de cette entreprise.

Mais comme il était nécessaire de faire sans retard une irruption sur les terres de la Nouvelle-Angleterre, d'y prendre le fort de Pemaquid et de porter les secours demandés à la garnison et à la Colonie de l'Acadie, d'Iberville fut chargé de faire le tout, et, par ses instructions du 28 Mars 1696, Sa Majesté lui marque " qu'elle s'en remet à son expérience et à l'affection qu'elle sait qu'il a pour son service." Les volontés du Roi furent exécutées exactement : l'Acadie fut secourue ; le fort de Pemaquid fut pris par tranchées et rasé jusqu'aux fondements ; les Sauvages qui y étaient retenus prisonniers aux fers furent mis en liberté. Le pitoyable état dans lequel ces Sauvages prisonniers furent trouvés ranima la haine que leurs compatriotes avaient contre les Anglais, et augmenta leur reconnaissance et leur amitié pour les Français.

De là, le Sieur d'Iberville se rendit à Plaisance, et, pendant l'hiver, prit le fort de Saint-Jean et tous les Etablissements anglais. Il comptait sur les années suivantes pour achever son entreprise, mettre à profit tout le butin qu'il avait fait, et ôter aux Anglais toute espérance de remettre le pied dans cette Ile ; mais les ordres qu'il reçut au printemps, changèrent ses desseins et la face des affaires à Terre-neuve. En effet, le Roi lui envoya quatre vaisseaux, commandés par le Sieur de Sérigny, son frère, avec ordre d'en prendre le commandement et de partir en diligence pour aller reprendre le fort Bourbon, dont les Anglais s'étaient emparé l'année précédente, après avoir fait reconduire en France la garnison et rendre ou payer les castors, pelleteries et tous les effets appartenant aux Français. Ces instructions étaient du 9 Mars 1697 et justifient la confiance que Sa Majesté avait dans le zèle et l'habileté du Sieur d'Iberville.

Aussitôt que celui-ci eut reçu ces ordres, il ne balança pas un instant à les suivre, laissant pour cela l'exécution de son traité pour Terre-neuve et ne songeant nullement aux biens considérables qu'il allait perdre. Il donna ordre à ses lieutenants et officiers qui étaient le long de la côte, dans les habitations anglaises, de brûler tous les effets qui avaient été pris sur l'ennemi et qu'on ne pouvait transporter, effets qui valaient plus de deux cent mille écus, et qui, au moyen de la pêche, auraient valu plus du double, et de se rendre à Plaisance. Il prit les meilleurs de ses hommes, tant officiers que autres, et partit avec ses quatre vaisseaux. Après avoir été retenu dans les glaces pendant plus de trente jours, dans le détroit d'Hudson, ayant trouvé une éclaircie à travers ces glaces, il en profita seul, ses autres vaisseaux n'ayant pu le suivre, pour devancer les vaisseaux anglais qu'il savait devoir aller secourir le fort Bourbon, et fit investir le fort. Arrivé à la côte qui porte une lieue par brassé, et apprenant que les vaisseaux an



glais n'y étaient pas, il mit à terre vingt-cinq de ses meilleurs hommes, en lieu éloigné, afin qu'ils pussent surprendre quelqu'un de ce fort.

Le lendemain matin, il vit trois navires qui venaient à toutes voiles. Le Sieur d'Iberville ne douta pas que ce fussent les siens qu'il avait laissés embarrassés dans les glaces. Il mit sous voile pour se rendre à la rade, au mouillage nommé le Trou, et les y attendre ; mais, voyant qu'ils ne répondaient pas aux signaux qu'il faisait, il reconnut que c'était les Anglais, et qu'il serait forcé de leur livrer le combat, sans pouvoir l'éviter. Il se prépara donc à l'attaque, et quoiqu'il se fut dégarni de vingt-cinq de ses meilleurs hommes, qu'il eût plusieurs malades et que le navire le *Pélican* qui le portait ne fût que de quarante-six pièces montées ; quoique le plus fort des navires ennemis fût de cinquante-six, le second de trente-six, et le troisième de vingt-quatre pièces, il se saisit du vent et répondit aux cannonades des Anglais qui lui criaient "qu'ils savaient bien qu'il était d'Iberville, qu'ils le tenaient et qu'il fallait bien qu'il se rendit." Ce combat dura près de trois heures. Voyant que son navire avait plusieurs coups à l'eau, qu'il était désemparé de quantité de manœuvres et qu'il n'était plus possible de résister longtemps au feu qu'ils faisaient, il prit une résolution : ce fut de pointer tous ses canons, qui étaient au vent, à couler à fond ; puis, ayant fait arriver et passer à l'arrière du gros vaisseau anglais, il l'élongea sous le vent vergue à vergue et lui envoya toute cette bordée. Son dessein eut tout le succès qu'il s'en était promis, car ce navire coula sur le champ ; étant alors arrivé sur le second, il le prit, et, aussitôt qu'il l'eût amariné, il donna la chasse au troisième qui gagnait le large à toute voile. Il l'aurait joint et pris ; mais, comme il était obligé d'avoir le côté où étaient les coups de canon à l'eau sous le vent, et qu'il n'avait pu faire suffisamment aveugler, il fut contraint de l'abandonner, son propre navire s'emplant d'eau.

Un succès si heureux et si glorieux n'eut pas toutefois le résultat que le Sieur d'Iberville pouvait en attendre. Etant, en effet, revenu vers les vaisseaux capturés, et, au moment où il faisait voile vers la rivière Bourbon, en tenant le large, à cause du gros vent qui commençait à souffler, il fut assailli par une tempête si violente pendant la nuit, que la prise périt corps et biens. Pour échapper au même désastre, il fut contraint de donner à l'estime dans la rivière Bourbon, ce en quoi il fut si heureux qu'il y entra de telle manière qu'il sauva ses hommes et qu'il fut en état de tirer du navire, à marée basse, dans la neige et les vases jusqu'à la ceinture, des vivres, des munitions et tout ce qui était nécessaire pour la conservation de son équipage, et même pour attaquer l'ennemi.

Cependant, le Sieur d'Iberville était dans une inquiétude extrême, ne sachant ce qu'étaient devenus ses trois navires qu'il avait laissés dans les glaces. La Providence l'en tira, en les faisant arriver heureusement. Il leur envoya un canot pour leur apprendre la victoire qu'il avait remporté

sur les ennemis, et ensuite son naufrage. Ces vaisseaux envoyèrent le prendre, ainsi que son équipage, et lui apprirent à leur tour qu'ils s'étaient fort canonés contre les trois vaisseaux anglais, pendant qu'ils étaient retenus dans les glaces. Alors, le Sieur d'Iberville se rendit avec ses vaisseaux dans la rivière Ste. Thérèse, où était construit le fort Bourbon. Il assiégea ce fort et s'en rendit maître, ainsi que de tous les effets qu'il fit charger sur ses navires ; puis, y ayant laissé une bonne garnison, il repassa en France, au commencement de Novembre 1697. A son arrivée, il reçut une lettre de M. de Pontchartrain qui accusait réception de sa lettre du 8 Novembre, avec la Capitulation accordée au Gouverneur du fort Bourbon, et copie de l'instruction qu'il avait donnée au Commandant qu'il y avait laissé ; et le Ministre lui marquait " qu'il avait lu sa lettre avec attention, qu'il était satisfait de la conduite qu'il avait tenue dans cette affaire et du compte avantageux qu'il rendait de celle de ses officiers qui avaient servi avec lui, ajoutant qu'il en rendrait compte au Roi et qu'il l'obligerait auprès de Sa Majesté autant que les occasions s'en présenteraient."

D'IBERVILLE EST ENVOYÉ EN LOUISIANE.—IL PREND POSSESSION DE CE PAYS ET S'Y FORTIFIE.—NOMBREUX VOYAGES QU'IL ENTREPREND A CETTE OCCASION.

La paix ayant été conclue cette même année, 1697, le Sieur d'Iberville fut chargé, en vertu d'un traité agréé par le Roi, du soutien du fort Bourbon pendant deux ans, ce que le Sieur de Sérigny exécuta.

Comme en l'année 1684, le Sieur de la Salle avait manqué la découverte de l'entrée du fleuve du Mississipi, et que, dans cette tentative, il avait perdu trois bâtimens, le Roi, sur la nouvelle que les Anglais se disposaient à l'entreprendre, résolut de les prévenir, et cela sans perdre de temps. En conséquence, Sa Majesté fit choix du Sieur d'Iberville pour cette entreprise. A cette occasion, MM. de Pontchartrain, père et fils, lui écrivirent plusieurs lettres remplies d'une telle confiance, qu'elles ne pûrent qu'influer sur le résultat. D'Iberville partit, en 1698, avec deux navires et un traversier. Il découvrit l'entrée du fleuve et ses environs, et fit près de cent lieues en chaloupe sur le Mississipi. Il éleva un fort sur ses bords, y laissa une garnison et revint heureusement en France, où il arriva à la fin de Juin 1699. C'était avec raison qu'on avait hâté cette découverte, car les Anglais y allèrent peu de temps après le départ du Sieur d'Iberville, et même voulurent entrer dans ce fleuve ; mais ils en furent empêchés par le canon du fort français qui y avait été construit.

Le Roi fut si satisfait du voyage du Sieur d'Iberville, que Sa Majesté l'honora de la Croix de St. Louis. M. de Pontchartrain, fils, lui apprenant cette grâce par sa lettre du 26 Août 1699, lui dit " qu'il peut compter qu'il ne laissera jamais passer l'occasion de lui rendre tous

les bons services qui dépendront de lui." Le Roi renvoya d'Iberville au Mississipi, à la fin de l'année 1699, afin qu'il fortifiât son Etablissement, le changeât s'il l'estimait nécessaire et prit de plus amples connaissances du terrain, des manufactures qui s'y pourraient faire, des mines qui s'y pourraient trouver et des côtes de la mer, à l'Est et à l'Ouest du Mississipi. Ces instructions sont du 22 Septembre 1699. Ce voyage ne fut pas moins heureux que le précédent. A son retour en France en 1700, d'Iberville fut encore chargé par Sa Majesté de repasser en Louisiane. Il partit en Septembre 1701; ses instructions lui avaient été remises le 27 Août 1701.

D'Iberville exécuta dans le voyage tout ce qui lui avait été ordonné et revint en 1702. C'est alors que Sa Majesté l'honora de la commission de Capitaine de vaisseau, dont M. de Pontchartrain lui donna avis par sa lettre du 15 Juillet 1702. Comme d'Iberville avait été attaqué des fièvres, en passant aux Iles, ce fut le Sieur Dugué de Boisbriand qui fut désigné pour porter les secours nécessaires à la Colonie, sous sa direction et avec ses avis.

PROJET GRANDIOSE D'IBERVILLE CONTRE LA FLOTTE ANGLAISE DE LA VIRGINIE ET CONTRE LA CAROLINE.—IL MEURT AVANT D'AVOIR PU L'ACCOMPLIR.

Cependant, toujours plein de zèle pour la gloire des armes du Roi, d'Iberville méditait une autre entreprise sur la flotte de Virginie, contre toutes les côtes de la Nouvelle-Angleterre, la Caroline inquiétant les Espagnols dans leurs ports de la Floride, et sur la flotte anglaise de Terre-Neuve. Sa Majesté agréa son projet, lui accorda cinq navires et deux flottes; mais, les affaires de l'Etat ayant obligé le Roi à retenir trois de ces navires pour les employer ailleurs, Sa Majesté ne put porter toute l'attention qu'Elle eût voulu à cet armement, prêt à prendre la mer. C'est ce qui paraît par la lettre que M. de Pontchartrain écrivit à d'Iberville le 15 Octobre 1703. Malgré ce contretemps, d'Iberville ne se rébuta point. Il forma un autre projet qu'il se proposait d'exécuter avec le *Pélican*, la *Rénommée* et une petite frégate. Ces vaisseaux lui furent accordés; mais, les affaires de l'Etat ayant encore mis obstacle à leur départ, ce projet resta sans exécution, comme il paraît par une lettre du 23 Janvier 1704. Enfin, M. de Pontchartrain ayant souhaité que M. d'Iberville vint à Paris, il lui envoya son congé à la fin de Juin 1704. D'Iberville s'y rendit; mais il tomba si grièvement malade, que son épouse y vint en poste de la Rochelle, avec le Sieur de Sérigny, son frère.

Sa santé s'étant rétablie, d'Iberville s'occupa de nouveau de l'armement qui fut agréé en 1705 et exécuté en 1706. Quoique son dessein eût transpiré dans les Iles et chez les ennemis, il ne laissa pas que de subjuguier une de ces Iles; il prit aussi plusieurs vaisseaux et nombre de nègres. Se

décidant alors à exécuter son dessein, proposé en 1703, sur la flotte de Virginie, sur celle de Terre-Neuve et contre les Colonies anglaises, depuis a Carolline jusqu'à Bacton, il se rendit à la Havane. Il venait d'y arriver lorsqu'il fut atteint des fièvres et emporté le 9 Juillet 1706.

Tels sont les services que rendit le Sieur d'Iberville. On voit que, pendant vingt ans de savie, il n'a pas été un an sans faire quelques actions nouvelles, également périlleuses et glorieuses aux armes du Roi. En temps de paix, il s'est sacrifié à la découverte et à l'établissement de la Louisiane, qui est un des plus beaux et plus riches pays du monde. Tant qu'il a vécu, il a soutenu cette garnison et Colonie naissante, non-seulement par ses services et ses conseils, mais par de grosses sommes de son bien qu'il a avancées sans intérêt, le Trésor n'étant pas en état de les fournir. Les sommes provenant du dernier armement qui lui coûta la vie, et causa à ses enfants la plus grande perte qu'ils pussent faire, réduisirent de beaucoup la fortune de la Dame Bethune, sa veuve, et de ses quatre enfants mineurs. Par contre d'Iberville légua à sa famille quelque chose de préférable à tous les trésors du monde : la réputation d'un homme de bien et celle du plus grand homme de mer qu'ait possédé la Nouvelle France.

---

# SOIRÉE MUSICALE ET LITTÉRAIRE

A

## L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

Le 30 avril dernier, il y avait grande et belle fête à l'Université-Laval. On y célébrait le 246<sup>me</sup> Anniversaire de la naissance de Mgr. de Laval, l'illustre fondateur du Séminaire de Québec.

La soirée musicale et littéraire à la fois, a été brillante. L'élite de la société Québécoise s'était assemblée sous la présidence de Mgr. l'Archevêque, dans la grande salle des réceptions académiques. On y a fait d'excellente musique, on y a débité de patriotiques discours, et c'est le second de ces discours que l'on nous a envoyé, que nous publions avec plaisir.

DISCOURS DE M. JOS. LACTANCE ARCHAMBAULT,  
ANCIEN ÉLÈVE DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION, ÉLÈVE A LA FACULTE DE  
MÉDECINE, LE 30 AVRIL 1868, ANNIVERSAIRE DE LA  
NAISSANCE DE MGR. DE LAVAL.

La fête de ce jour rappelle à la jeunesse instruite  
du Canada, l'Amour du travail, le Dévouement et  
la Foi.

Monseigneur,

Mesdames, Messieurs,

La belle démonstration de ce soir a, ce me semble, un langage bien autrement significatif que celui d'une fête ordinaire. Tout en rappelant la mémoire d'un illustre prélat, d'un généreux bienfaiteur de notre pays, elle nous montre personnifié, dans les dignes fils et successeurs de monseigneur de Laval, le dévouement envers la jeunesse instruite du Canada. Par contre, cette solennité redit à cette même jeunesse les grands devoirs qu'elle a à remplir si elle veut se montrer digne de ces hauts bienfaits, si elle veut atteindre le noble but que lui avaient assigné dans leurs pensées les premiers pères du Canada, et à leur tête, Monseigneur François de Montmorency-Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, et fondateur du séminaire de Québec. Le généreux pontife a travaillé, il s'est dévoué avec l'amoureuse ardeur d'un père, pour procurer à la jeunesse de sa nouvelle patrie les inappréciables avantages d'une éducation solide et retrempée aux sources de la foi. Depuis, ses vénérables successeurs ne se sont jamais ralentis dans cette voie de travail et du dévouement pour parvenir à la même fin. Or, en présence de tant de sacrifices, la jeunesse instruite

ne saurait se croiser les bras, sans aucun soucis de ses devoirs ; elle doit, elle aussi, travailler et se dévouer dans la mesure de ses forces ; elle doit croire, mais de cette foi vive qui réchauffe le cœur de l'homme, de cette foi généreuse qui aime à se communiquer, à voler partout sur les ailes rapides de l'apostolat soit laïque, soit ecclésiastique. Oui, *travail, dévouement et foi* ; voilà le refrain que m'apporte la brise embaumée de cette magnifique journée, et voilà, sans aucun doute, ce que le saint personnage que nous fêtons demande de nous.

On comprend que je n'ai pas la prétention de renfermer dans mon cadre les devoirs des jeunes lévites du sanctuaire ; il n'appartient qu'aux lèvres de prêtre, à ces lèvres purifiées par le feu du sacerdoce, de retracer ces sublimes obligations. Je sais aussi que je ne ferai qu'effleurer la riche matière que j'ai à exploiter. Si j'ai choisi ce thème ardu pour une plume peu exercée, c'est que je me suis rappelé les grandes vérités qui nous ont été développées, pendant ce carême, aux exercices du soir, avec la clarté et l'entraînante persuasion de l'éloquence chrétienne ; et j'ai voulu qu'une voix, quoique bien faible, mais partie de nos rangs, fit écho aux accents du vénéré conférendaire (Mr. l'abbé S. E. Hamel), qui a su captiver notre attention et déverser la conviction dans nos cœurs. Souffrez, monseigneur, et vous, mesdames et messieurs, permettez-moi, à moi jeune homme, de parler à la jeunesse de l'*amour du travail, du dévouement et de la foi*, cette triple auréole qu'on dit si bien aller à notre âge. On dit aussi qu'à la jeunesse sont vouées vos plus généreuses sympathies ; veuillez donc alors être au moins bienveillants pour celui qui a l'honneur de vous adresser la parole.

#### I.—LE TRAVAIL.

Le travail est un de ces mots dont la signification a une portée immense, et qu'il nous faut subir bon gré mal gré, quoique bien des fois nous ne la comprenions pas. Vous trouvez peu de chose de plus grand et de plus noble que le travail ; si je veux remonter à son origine, il me faut m'élever par la raison et la foi, et aller contempler, pardelà les limites de l'espace et du temps, les nobles labeurs de l'auguste trinité ; voir l'éterne travail de Dieu le père, adorer le Verbe et l'Esprit d'amour, fruits de l'activité divine. (Il me semble que J. C. a dit quelque part : *mon père travaille, opère sans cesse.*) Dans la nature, le travail est une des grandes lois imposées par Dieu aux êtres créés. Aucun n'est exempt. Depuis l'astre qui répand partout, avec ses flots de lumière, la fécondité et la vie, jusqu'au brin d'herbe qui croît humblement au penchant de la colline ; depuis l'aigle royal qui aime à s'élever et à se jouer dans les tressaillements lumineux du soleil jusqu'à l'oiselet timide qui chante son bonheur sous la feuillée, jusqu'à l'insecte qui sème ses bourdonnements de fleur en fleur, tout, tout travaille. C'est une admirable et incessante activité. Le

travail et l'ordre m'apparaissent comme les deux pôles entre lesquels roule et se développe le monde créé : la travail produit le mouvement et la vie ; l'ordre distribue l'impulsion du mouvement et la chaleur de la vie.

L'homme n'a pas échappé à la loi du travail : c'est une obligation qui le suit, qui le presse dans toutes les phases qu'il subit. Dieu a porté lui-même cette sentence sur le seuil de l'Eden, et il veut qu'elle s'accomplisse ; aucune parole ne tombe en vain des lèvres de Dieu. D'ailleurs, chaque classe dans la société a des devoirs spéciaux à remplir, des vertus particulières à pratiquer ; de l'accomplissement de ces devoirs, de la pratique de ces saintes vertus, résulte cet harmonieux accord qui, avant tout, fait la beauté et le nerf des associations humaines. Or le travail est le souffle puissant qui agit et fait vibrer les cordes sonores des vertus et des devoirs sociaux. Dans ce grand et magnifique concert, la jeunesse instruite a sa place marquée, et il me semble que ce n'est pas la moins belle. Elle doit donc se rendre capable de jouer dignement son rôle. Rien dans sa pose et ses tons ne doit dépasser l'harmonie de l'ensemble : pour cela il faut qu'elle se retrempe, tous les jours, dans les courageux efforts d'un travail consciencieux et fidèle.

Je viens de faire allusion au rôle de la jeunesse instruite dans la marche et le progrès de la société. Je regrette que le temps ne me permette pas de vous retracer toute la beauté et toute la grandeur de cette mission, qui inspirait à un sublime écrivain ces paroles pleines de vérités : “ Qu'elle est belle et sainte la mission du jeune homme ! que sa dignité est élevée ! qu'il est fort ! qu'il est puissant ! qu'il est riche ! Il est fort de toute l'expérience que lui ont légué les siècles passés ; il est puissant de tous les moyens que le présent met à sa disposition ; il est riche de toutes les espérances que lui donne l'avenir. Il a en lui assez de vie pour aimer tout ce qu'il touche ; il a devant lui assez de temps pour étendre tous ses projets et allonger ses désirs, sans se heurter contre la pierre du tombeau.” (Charles Sainte-Foi.)

Quoiqu'il en soit de cette beauté et de cette grandeur, je dirai que la mission de la jeunesse est double : c'est une mission de *création* et de *préparation*.

Mission de création. Il faut que par son énergie et sa constance le jeune homme se fasse une position dans le monde ; un siège lui est assigné au banquet de la vie sociale, mais avant de l'occuper il doit s'en rendre digne : il doit revêtir la robe de stricte convenance, autrement il se verra relégué au rang inférieur. Ce n'est pas tout ; en prenant possession du présent le jeune homme doit fixer ses regards sur l'avenir, préparer de loin les voies qu'il foulera plus tard, quand le soleil de l'âge mûr brillera au midi de sa vie. Il fait comme le pilote qui, tout en dirigeant la manœuvre, ne laisse pas d'interroger l'espace pour signaler les écueils et assurer le succès de la traversée voilà sa mission de préparation. Or, pour atteindre ce double

but, il faut que le jeune homme amène tout sous le souffle créateur de son travail ; il faut que le jeune homme se livre à un travail d'autant plus austère qu'il a une double mine à exploiter, à un travail d'autant plus fidèle qu'il a plus de moyens à sa disposition, que la Providence et la société se montrent plus libérales à son égard. Malheur à lui s'il allait oublier cette grave obligation ; une complète banqueroute viendrait fondre sur lui, briser ses plus chères espérances, et l'ombre hideuse de la nullité se projeterait sur tout son avenir. Banqueroute, nullité d'autant plus lamentables qu'il aurait négligé plus de moyens, dissipé des capitaux plus précieux. Oui, mesdames et messieurs, quand je considère toutes les ressources à notre disposition, quand je regarde le champ vaste et fertile qui se déroule à nos yeux, et qui invite notre bon vouloir, je ne puis me défendre de trembler devant la responsabilité qui pèse sur tout jeune homme instruit. (Il doit m'être permis de parler ici de cette émotion, si légitime d'ailleurs, car je vous avouerai qu'elle a fait battre mon cœur plus d'une fois depuis que j'ai marqué l'empreinte de mes premiers pas dans la noble carrière à laquelle je me destine.) Certainement il n'y a qu'une ardeur soutenue pour le travail qui puisse rassurer, donner de l'ampleur à l'âme, étayer l'espérance, et mettre en droit de répéter avec une noble satisfaction : " J'ai fait mon devoir ; adviennne que pourra ! "

Vous cultivez un terrain avec un soin scrupuleux, et selon toutes les règles de l'art : personne n'y pénètre que vous et vos domestiques pour le surveiller, le remuer et l'arroser : la richesse des engrais lui est prodiguée ; vous n'y souffrez aucune plante parasite ; les oiseaux du ciel n'ont pas même le droit de s'y reposer de crainte qu'ils n'enlèvent quelques grains de la semence. Après tous ces travaux et tous ces frais, vous avez droit, n'est-ce-pas, à un riche retour ; autrement vos peines seraient perdues, et cette terre finirait par causer votre ruine. Dans ce champ privilégié, qui n'a reconnu la jeunesse instruite du Canada, pour qui on s'est sacrifié avec tant de bon vouloir depuis des années, et cela afin de la mettre en état de remplir sa grande et belle mission ? A la jeunesse donc de produire des fruits délicieux qui feront sa gloire et l'ornement de la société, et qui dédommageront amplement ses généreux bienfaiteurs. A la jeunesse de répondre au dévouement par une application constante et consciencieuse au travail. A la jeunesse d'apprécier, de recueillir et de s'inoculer le suc vivifiant de tous les sacrifices qui découlent sans cesse des cœurs généreux pour l'arroser et lui communiquer une sève vigoureuse pour le présent et pleine d'espoir pour l'avenir. Pour cela qu'elle fasse jouer tous les ressorts que Dieu lui a donnés pour le bien ; qu'elle étudie, qu'elle élabore, qu'elle agrandisse tous les jours les puissantes facultés dont elle est enrichie. En d'autres termes, le jeune homme instruit doit travailler, travailler sans relâche, s'il ne veut pas porter devant Dieu et devant les hommes, l'opprobre ignoble d'un déficit qu'il ne pourra jamais combler ;



il doit cultiver son intelligence et son cœur, entasser trésors sur trésors, asseoir sa vie sur les bases larges et solides qui sauront résister à toutes les secousses du dehors et du dedans : par là il ne ressemblera pas à la “*terre maudite qui boit en vain la rosée du Ciel,*” et il n’encourera cette redoutable condamnation que signale Monseigneur Dupanloup, quand il dit : “*Malheur à l’homme sur la tombe duquel on pourra écrire : Voca virum sterilem ; ce fut un homme stérile !*”

## II.—LE DÉVOUEMENT.

Le dévouement n’est pas chose commune et que l’on rencontre à tous les angles du chemin. Le dévouement, c’est l’amour sincère du bien, la joie austère du sacrifice, la fleur vermeille et odorante de la vertu. Si, pendant l’action, un soldat s’est jeté au-devant de son capitaine menacé pour le couvrir de son corps ; et si ce soldat est tombé frappé par l’ennemi, voilà du dévouement ! Si un respectable citoyen, pour répandre dans son pays les bienfaits de l’instruction, a lutté pendant des années contre l’ignorance, les préjugés et les passions, s’il a sacrifié ses veilles, sa santé, son bien-être et celui de sa famille, toujours dans le même but ; s’il a doté ses compatriotes d’un système d’éducation que l’on apprécie davantage à mesure qu’on le comprend mieux ; si, par son zèle, son énergie et ses sacrifices pécuniaires, il a attaché son nom à la fondation et aux progrès d’un des florissants collèges de cette Province, voilà du dévouement ! Enfin si vous me dites qu’en aucun instant de sa vie ce Canadien n’a cessé “*d’aimer et de servir sa patrie avec toute l’ardeur de ses dix-huit ans,*” oh ! je m’incline devant ce dévouement plus qu’ordinaire du citoyen que le Canada honore dans la personne du Docteur Meilleur. Vous me prouvez par votre approbation, mesdames et messieurs, que vous ne trouvez pas mauvais ce témoignage de reconnaissance à l’adresse de l’un de nos dignes compatriotes ; que vous ne trouvez pas mauvais que, moi, élève du Collège de l’Assomption, je redise le dévouement de l’un de nos bienfaiteurs. Mais il semblerait que je me suis laissé emporter loin de mon sujet ; pourtant je suis au vif de la question, puisque j’ai l’honneur de vous présenter des exemples vivants du véritable dévouement. La jeunesse instruite doit copier ces beaux modèles. La jeunesse instruite doit se dévouer dans la mesure de ses forces et avec toute l’énergie de sa bouillante ardeur. Elle ne doit jamais reculer quand il s’agit de la gloire du pays, du maintien des institutions publiques, et du triomphe de la vérité. La société a droit de lui demander ce dévouement, parceque toute mère a droit d’exiger de son enfant qu’il l’aime, qu’il la serve et qu’il la protège contre les attaques de ses ennemis. La société a ce droit, parcequ’elle s’est dévouée pour nous, et que l’or du dévouement est un capital inaliénable, et qui ne doit être rendu qu’en monnaie de même espèce. On l’a dit, et avec raison, “*l’homme tout entier se doit au sol qui l’a vu naître ;*” c’est une obligation naturelle

et gravée par Dieu dans le cœur humain. Mais il semble que cette obligation est encore plus grave pour la jeunesse instruite, à raison de la précieuse semence qui a été jetée dans son cœur. Ce dévouement ne doit ni s'arrêter devant les obstacles, ni transiger avec l'erreur, ni se frôler indignement dans les voies tortueuses du respect humain ; car ce ne serait plus alors qu'un dévouement de contrebande, ou plutôt ce serait cette ambition à peine déguisée que vous retrouvez dans les bas-fonds de la société, et qui met tout en œuvre, qui va jusqu'à singer les choses les plus saintes pour parvenir à ses fins perverses. Au contraire, le véritable dévouement grandit avec les obstacles. C'est un fleuve majestueux dont les flots pressés s'amoncellent contre la digue jusqu'à ce qu'ils la brisent, ou qu'ils l'engloutissent sous leur masse puissante et irrésistible. Ce dévouement ne connaît ni les froids calculs de l'égoïsme, ni les fausses combinaisons de la sagesse humaine. Il ne tient aucun compte des clameurs que poussent les passions rugissantes pour le comprimer dans son essor ; il méprise tout ce qui rétrécit l'esprit, refroidit le cœur et entrave les nobles aspirations. L'histoire de notre pays est riche en exemples de ces nobles dévouements, depuis les premiers pionniers de notre foi et de notre civilisation, jusqu'à ceux qui tiennent aujourd'hui en main les destinées de la société Canadienne. Beaucoup de nobles figures se dessinent à nos regards et à notre vénération, depuis l'illustre navigateur Jacques Cartier, qui donna le Canada à la France, jusqu'au terrible jouteur Sir Georges Etienne Cartier qui vient de nous donner la " Puissance du Canada."

Et si d'un côté l'horrible assassinat d'Ottawa a jeté la consternation dans nos cœurs, du moins nous sommes fiers et heureux de voir que l'honorable Thomas d'Arcy McGee est tombé victime de son dévouement à la cause de la Religion et de sa Patrie adoptive. Il est tombé grand par ses travaux et par son dévouement. Il est tombé, comme le disait aux chambres d'Ottawa, avec ses accents si sonores, avec son éloquence si entraînante et si persuasive, comme le disait l'Honorable Premier pour la Province de Québec ; il est tombé, "*l'historien de son Irlande et le Prince des orateurs de sa patrie d'adoption!*" N'est-ce pas que parmi tant de beaux modèles la jeunesse instruite n'a que l'embarras du choix ?

Ce dévouement de la jeunesse instruite doit embrasser tous les intérêts de la société ; mais il y a surtout trois choses auxquelles elle doit s'attacher avec toute l'énergie de son âme. Ce sont d'abord : nos institutions politiques et religieuses. Ces institutions forment le legs précieux que nous ont transmis nos ancêtres ; legs qu'ils ont conservé intact à la pointe de leur vaillante épée, et qu'ils ont scellé de leur sang. A la faveur de la paix, et sous la protection du puissant drapeau britannique, ces institutions se sont épanouies, elles ont grandi, et maintenant elles sont la force, la gloire et le triomphe du Canada. Parmi ces institutions, il faut placer en premier lieu celles consacrées à l'éducation, et que l'on doit en grande

partie à la générosité du clergé. Oui, mesdames et messieurs, qu'il me soit permis de le constater en passant ; tous les collèges classiques de cette province, excepté un ou deux peut-être, doivent leur existence à un saint évêque ou à quelque prêtre dévoué ; il faut en dire autant de la plupart des couvents disséminés en si grand nombre dans nos villes et dans nos campagnes. Ces paisibles sanctuaires, élevés près des temples du Seigneur, et où les jeunes personnes vont puiser cette forte et sainte éducation qui imprime au cœur de la femme canadienne un cachet tout particulier d'amabilité, de distinction, de noblesse et de dévouement ; ces sanctuaires, dis-je, sont dus, pour la plupart, à la sévère économie du prêtre ; ils sont, pour la plupart, les fruits de la dîme, de ces biens si légitimement acquis, si patriotiquement employés, et contre lesquels cependant la voix de certaines feuilles d'une foi chétive et d'un dévouement plus que douteux a osé crier avec autant d'injustice que d'ignorance de cause.

La jeunesse instruite doit donc être dévouée à tout cela ; elle doit servir toutes ces grandes et saintes choses avec l'ardeur que donne la conscience d'un grand devoir à remplir.

Nos institutions se sont fortifiées à la faveur de la liberté politique et religieuse dont nous jouissons sur le sol canadien ; la jeunesse doit donc se dévouer à la sainte cause de la liberté. Mais, par liberté, je n'entends pas cette licence effrénée de tout faire, de tout détruire, et de tout rabaisser sous l'abject niveau d'une fausse égalité ; je n'entends pas cette licence qui, en un jour de démençance ou de châtement effroyable, prit naissance des fameux principes de 1789, et qui depuis a bouleversé presque toute l'Europe au son des canons révolutionnaires, et aux cris séditieux d'une populace en guenilles. Par liberté, j'entends, avec Mgr. Rendu, " la jouissance " pour chaque individu de ses droits de citoyen dans les limites d'une " juste loi, afin de ne pas léser par une puissance illimitée la liberté de " ceux avec qui il est en association." Cette liberté comprend la liberté religieuse, la liberté civile, la liberté politique, la liberté d'enseignement, la liberté d'administration, et enfin la liberté d'association pour les entreprises, soit matérielles, soit religieuses. Voilà la liberté que je regarde comme la seule vraie, et que j'aime avec toutes les puissances de mon cœur. Et je suis fier de mon pays, parce qu'on y respire l'air pur de cette liberté, parce qu'au-dessus de nos citadelles je vois notre glorieux drapeau se dérouler et flotter dans une atmosphère toute imprégnée de cette belle et grande liberté ; et je suis dévoué à cette liberté, parce que, avec elle, tout citoyen qui a du cœur et de l'intelligence peut devenir un homme avec lequel il faut compter, peut devenir un homme dans toute la force, la beauté et la plénitude de cette expression !

La jeunesse instruite ne saurait être dévouée aux institutions du pays et à la liberté sans l'être à la Religion. Car c'est la Religion qui a fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui ; de même, c'est elle qui a brisé les chaînes

de l'esclavage rivées au cœur du paganisme, et qui a fait luire aux yeux des peuples le soleil de la véritable liberté. Je sais que, dans une certaine école, on a coutume de représenter l'Eglise Romaine comme la mère du despotisme, comme le trône des idées rétrogrades, comme le centre de la tyrannie, mais les premières données de l'histoire suffisent pour renverser cet échafaudage du mensonge et de l'impiété ; et je m'adresse à un auditoire trop profondément catholique pour qu'il soit besoin d'insister davantage sur ce sujet.

Nous devons être dévoués à la Religion, parce qu'elle est la première sinon l'unique sauvegarde de notre nationalité, parce que nous séparer d'elle, ce serait renier notre passé, ce serait "*creuser un abîme contre nos croyances et les croyances de nos pères, entre nos aspirations et leurs aspirations.*" La religion a tellement pénétré nos institutions, nos mœurs et nos habitudes, que nous ne saurions faire un pas sans rencontrer cette pierre inamovible, et il nous faut absolument ou nous appuyer sur elle ou nous briser contre elle. Amour donc et dévouement à la Religion Catholique qui "*est ici-bas le tout de l'homme,*" comme a dit Bossuet. D'ailleurs nous aimons naturellement tout ce qui porte le caractère de la grandeur et de la beauté ; or, quoi de plus grand et de plus beau que la Religion Catholique ? Je me place sur les hauteurs de l'impartialité, et là j'interroge les espaces et les temps : je vois la religion à son origine, je l'étudie dans ses développements, je suis le sillon de gloire que cette arche bénie a tracé à travers les siècles, et transporté à la vue de tant de magnificence, je m'écrie : La religion dépasse les forces de l'homme ; c'est une institution divine ; c'est un véritable miracle de grandeur, de liberté et d'amour ; et s'il est vrai que le cœur du jeune homme doit aimer ce qui est véritablement aimable, qu'il aime donc la Religion dans toute l'effusion de son amour et l'expansion d'un complet dévouement.

### III.—LA FOI.

Travailler et se dévouer, voilà la vaste arène ouverte à la jeunesse instruite ! Mais pour remplir dignement ces deux beaux rôles, il lui faut la foi. La foi, quel grand mot ! Quelle bonne, belle, forte et sainte chose que la foi ! Comme elle ajoute à la dignité de tout homme quel qu'il soit ! Dites-moi qu'un preux chevalier, sentant son heure dernière approcher, a baisé avec amour la croisée de son épée en guise de crucifix, et qu'il est mort content, voilà la foi catholique !

Dites-moi qu'un prince de l'Eglise a sacrifié une riche position, a dit adieu à tous les siens pour venir dans une contrée lointaine, au milieu de peuplades barbares, établir le règne de l'Evangile, voilà la foi du saint prélat, dont nous rappelons aujourd'hui le mérite et les vertus, et c'est la foi catholique ! Dites-moi qu'à la voix du vieillard qui pleure au vatican, 140 jeunes Canadiens se sont levés, ont tout sacrifié, parents, amis, patrie,

avenir, qu'ils ont traversé les mers et une partie de la vieille Europe, à la suite d'un drapeau qui porte dans ses plis et sa noble devise, l'honneur Canadien, et cela afin de verser leur sang jusqu'à la dernière goutte pour la cause de l'Eglise et de Dieu, oh ! voilà la foi catholique, la foi des croisés, et aussi la foi de la jeunesse Canadienne !

Cette foi doit être pour le jeune homme comme un foyer toujours ardent, où il ira réchauffer son ardeur pour le travail et pour le sacrifice ; elle doit être comme la sève qui entretient la vie dans l'arbre, et qui fait qu'à chaque saison il se couronne de feuilles, de fleurs et de fruits. La foi ennoblit le cœur, illumine l'intelligence, donne du ton à l'âme et à toutes les facultés. Elle communique au jeune homme la force pour résister aux séductions de la mollesse et aux entraînements de l'égoïsme : elle le fait se tenir ferme et inébranlable au poste de la vertu, comme la sentinelle vigilante au poste de l'honneur, malgré les balles qui sifflent de toutes parts. Et puis, s'il arrive parfois que son cœur se déchire aux ronces de la vie, s'il est obligé d'abandonner ça et là les lambeaux de ses *espérances trompées* ? la foi a pour lui des consolations toutes prêtes. On dit que l'aigle devenu vieux se retire sur un rocher solitaire, et que là il dépouille son ancien plumage, puis s'éclance dans l'espace, plein de vigueur et bouillant d'une nouvelle jeunesse. Ainsi fait l'homme de foi, que les épreuves ont vieilli avant le temps ; il se retire sur les hauteurs sublimes de sa croyance ; là son âme s'épanouit, son front se déride, caressé par la brise céleste qui rafraîchit sans cesse ces collines sacrées ; et il reparaît tout rajeuni, satisfait du passé, plein d'espoir pour l'avenir !

La foi est nécessaire à la jeunesse instruite, à raison, comme je l'ai dit du travail qui lui incombe, et du dévouement qu'elle doit déployer en maintes circonstances. En effet, pour me servir d'une expression de Donoso Cortez, on a constaté que, à mesure que ce divin thermomètre baisse chez un peuple, les vertus sociales s'en vont misérablement, pendant que le poids mortel de l'égoïsme monte et gagne tous les rangs de la société. Je me trompe... le poids ne monte jamais ; c'est la société qui descend jusqu'à ce triste niveau. Au contraire, le travail et le sacrifice ont toujours été en proportion directe de la vivacité de la foi. C'est dans les siècles de foi que les travaux les plus gigantesques ont été exécutés et que le monde a été étonné et sanctifié par les plus sublimes dévouements. Témoins : l'ère des martyrs et le triomphe de l'Évangile, le moyen âge avec ses croisades et son architecture gothique ; dans notre siècle le retour à la foi de tant d'intelligences d'élite, et dans notre patrie le dévouement des Zouaves Pontificaux. L'histoire entière du genre humain, depuis le premier feuillet jusqu'au dernier, démontre la justesse de mon avancé. Il suit de là que la foi de la jeunesse doit être une foi vive et robuste, puisque avant tout, sa mission est une mission de labeurs et de sacrifices.

Ici, on me permettra de rappeler ce que nous devons à celles que le Ciel nous a données pour mères et qui sont comme les anges du foyer

domestique : c'est sur leurs genoux, à la douce lumière de leur regard, que nous avons puisé les premiers enseignements de la foi, et c'est cette simple mais pure doctrine que l'on se rappelle toujours avec le plus d'ivresse. Oui, grâce à Dieu, au-dessus du toit de chaque famille Canadienne brille une ineffable clarté ; c'est la lampe du cœur maternel, du cœur de la femme Chrétienne ; elle éclaire nos premiers ans, elle enfonce la foi comme une semence lumineuse dans nos âmes, et souvent quand le fracas de la vie et le vent des passions ont étouffé les jets splendides de la croyance Catholique, il y a encore au fond d'un cœur bien-né une étincelle déposée par la mère chrétienne ; ce cœur revivra à la foi, car cette étincelle n'est qu'endormie ; elle s'enflammera tôt ou tard, exposée qu'elle est aux rayons brûlants de tendresse qui s'échappent sans cesse de l'âme d'une mère pieuse, pour se répandre avec une inépuisable volupté dans l'âme de son enfant. Reconnaissance donc et vénération à la mère dévouée qui suspend tous les jours, dans sa maison et dans le cœur de ses enfants, le flambeau de la foi, à la femme qui s'agenouille tous les matins pour appeler sur ses fils les bénédictions d'en haut ! La société ne comprendra jamais tout ce qu'elle doit à ce dévouement de la femme Chrétienne : elle ne comprendra jamais le prix des larmes versées par une mère sur le berceau de ses enfants ; jamais elle n'appréciera à sa juste valeur la forte et sainte doctrine déposée dans les âmes au milieu des longs baisers et des chaleureuses caresses d'une mère !

J'ai prononcé les mots *reconnaissance* et *vénération*. Ils sont comme un écho de la fête de ce jour, et la juste expression de nos sentiments. Oui, reconnaissance et vénération au saint Evêque dont nous célébrons la mémoire. Reconnaissance et vénération à ce modèle parfait du travail du dévouement et de la foi.

Reconnaissance et vénération aux illustres successeurs de Monseigneur de Laval dans l'Episcopat Canadien, et surtout, reconnaissance et vénération à l'ange de l'Eglise de Québec, placé par Dieu à la tête de la hiérarchie Ecclésiastique de cette province, et qui sait répandre partout l'esprit de sagesse et de zèle qui partage si largement sa grande âme ! Malgré le fardeau de l'épiscopat, rendu encore plus lourd par celui des ans, au milieu des nombreux et saints devoirs attachés à sa charge de *pasteurs des pasteurs*, il veut être le premier père de la jeunesse instruite, il l'entoure d'une amoureuse sollicitude, il la comble de ses faveurs. Qu'il en soit béni et que Dieu attache à son vénérable front la glorieuse couronne due au travail, au dévouement et à la foi.

Reconnaissance et vénération aux dignes enfants de monseigneur de Laval, qui se sacrifient avec tant de générosité pour la belle et grande œuvre de l'Education, pour la cause de la jeunesse instruite du pays. Qu'on me pardonne un langage aussi direct ; d'ailleurs j'avouerai mon impuissance à trouver des détours assez ingénieux pour dissimuler un fait qui a vie parmi nous depuis des siècles, et qu'un monument commé

L'Université-Laval proclame à la face du monde entier. Grâce à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de ses auteurs, l'Université-Laval n'a rien à envier à la plupart des institutions de ce genre, même sur le vieux continent. C'est un œuvre de patriotique et généreux dévouement ; et à ce titre comme à bien d'autres, on pourrait dire de l'Université-Laval que c'est le commencement de la haute éducation en Canada. Une chose cependant me frappe, et je crois avoir le droit de l'exprimer, ici surtout : il serait à désirer que ce grand et magnifique fleuve vit plus de tributaires déverser dans son cours la richesse de leurs eaux. Dans tous les cas, quiconque visite ce temple élevé au triomphe de la science et à la gloire de la patrie, ne peut s'empêcher de lire sur le frontispice ces mots gravés par la Reconnaissance publique : travail, dévouement et foi du Séminaire de Québec !

Monseigneur, mesdames, messieurs,

Je sens qu'il est temps de finir ; mais en parlant de si grands et si impérieux devoirs, en rappelant de si beaux et si glorieux souvenirs, je me suis comme approché d'un festin où je trouve qu'il est bon de goûter ; et voilà que je ne puis plus taire le désir irrésistible qui me pousse à crier à ceux qui sont jeunes comme moi : A nous, jeunesse Canadienne, à nous de profiter de tous ces avantages ; à nous de nous livrer au travail, de nous dévouer dans la mesure de nos forces : à nous d'entretenir et de réchauffer la foi vive que nous avons puisée au foyer domestique ! de quoi ne sommes-nous pas capables avec le travail, le dévouement et la foi. Un ancien philosophe disait : *Donnez-moi un point d'appui et je remuerai le monde ?* Nous l'avons ce point d'appui ; c'est la foi Catholique, notre foi ! Le travail et le dévouement sont nos puissances ; et avec cela nous remuons, sinon l'univers, du moins la Société Canadienne, pour la plus grande gloire de Dieu et du pays. Avec le triple amour du travail, du dévouement et de la foi, nous pouvons descendre fièrement dans l'arène contre les ennemis du bien et de la vérité, et leur lancer cette sublime provocation d'un des plus nobles pairs de France (Montalembert) à l'adresse de l'impiété frémissante : " nous sommes les fils des croisés ; nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire ! " Par le travail, le dévouement et la foi, je ne crains pas de le dire, nous dominerons sur cette terre d'Amérique ; le Canada sera la sentinelle avancée du véritable progrès, et si, dans la vaste alliance qui vient d'être conclue, la Province de Québec s'est instinctivement placée au premier rang, et si ses décisions sont d'un si grand poids au conseil de la " Puissance, " c'est que ceux qui ont dirigé et qui dirigent encore ce grand et admirable mouvement, ont connu ce qu'est le travail, le dévouement et foi ! Travail, dévouement et foi, et nous acquerrons à notre pays cette patrie intellectuelle, vers laquelle tendent toutes les aspirations d'un peuple. Travail, dévouement et foi, " voilà le plus ferme rempart de la nationalité Canadienne " !!

## MEDAILLE DE LA SAINTE VIERGE.

---

Secours des Chrétiens, priez pour nous !  
Cause de notre joie, priez pour nous !

### ÉPISODE DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE.

C'était au mois d'octobre 1812. Consultant le cri de ses aigles longtemps victorieuses, Napoléon, confiant dans cet heureux augure, avait ordonné une levée en masse ; et, en quelques jours, deux cent mille hommes, l'élite de la jeunesse française, réunis à la grande armée, saluaient d'un regard d'adieu les frontières de la France.

Deux frères, jeunes conscrits, issus d'une honorable famille du Perche, étaient forcés d'abandonner leur village. Ce qu'il en coûtait à l'amour des parents, ne saurait se dire : si rares, en effet, étaient à cette époque ceux que la mort épargnait ! Que de places étaient vides au foyer domestique !

Quitter la paisible solitude d'une cité percheronne pour s'enfoncer dans les déserts de la lointaine Russie, courir les chances d'une guerre meurtrière pour ne plus revoir peut-être une famille adorée, au sein de laquelle les jours de l'adolescence s'étaient écoulés rapides et heureux, c'était là, ce semble, un juste sujet de douleur.

L'ordre était pressant, il fallut partir. L'adieu fut douloureux, et tous les cœurs saignèrent. Immobile, grave et ému, le père recommandait à ses fils de servir dignement la France. Muette, fondant en larmes, la mère priait Dieu de bénir et de lui conserver ses enfants ; tandis que leur pieuse sœur passait à leur cou, en les embrassant, une image de la Sainte Vierge enchassée dans un petit médaillon d'argent, et sur laquelle elle avait écrit de sa propre main :

Secours des Chrétiens, priez pour nous !

Cinq jours après, les deux frères étaient incorporés à leur régiment.

Franchissant les frontières de la Pologne, l'armée française passa le Niémen. On sait quel fut le résultat de cette expédition. C'est une des pages sanglantes de notre histoire nationale. Les flammes du Kremlin embrasé marquèrent le terme de cette source gigantesque ; et, le 18 octobre, vaincue et décimée par les éléments déchaînés, la grande armée se repliait sur la Pologne par la route de Smolenk. Arrivés sur les bords de la Bérésina, nos soldats ne pensèrent qu'à mettre cette rivière entre eux et leurs ennemis. Pressés par le feu de l'artillerie ennemie, hommes et



chevaux s'élançèrent, dans le plus effroyable tumulte, sur les ponts construits à la hâte. Ralliant à eux quelques corps de troupe, Ney et le duc de Reggio soutinrent quelque temps le choc des Russes. Ils franchirent la rivière à leur tour, et firent sauter les ponts. Dans l'impossibilité où l'on était de sauver les blessés sans risquer le salut de l'armée entière, il fallut les abandonner à la merci des ennemis. Le rivage et le lit du fleuve furent encombrés de morts et de mourants.

La neige, tombant en épais flocons, eut bientôt couvert d'un lugubre linceul tous ces cadavres, et ce théâtre funèbre disparut en quelques heures sous un voile d'une éclatante blancheur.

Les deux armées s'éloignaient : seul de temps à autre le canon des Russes retentissait encore dans ces plaines désertes : de rares boulets, sillonnaient la terre, labouraient la neige et soulevaient çà et là de sa froide couche quelque cadavre ensanglanté et raidi par le froid.

Un détachement de l'armée d'Alexandre vint visiter les bords de la Bérésina. On dépouilla les morts, on s'empara des armes et de quelques munitions.

Couché sur la neige rougie de sang, un pauvre soldat vivait encore. Son épaule était horriblement fracassée, ses yeux suppliants demandaient du secours, tandis que sa main crispée serrait convulsivement sur sa poitrine un objet dont l'éclat frappa les yeux d'un jeune officier russe. L'officier s'avance ; le blessé lui présente et lui abandonne l'objet, tandis que ses lèvres murmurent quelques mots incompréhensibles. Touché du sort de ce malheureux, le Russe, dont la figure exprimait la bonté, avise, à l'insu de ses compagnons, un des paysans qui se trouvaient là pour le pillage, et lui dit de porter secours au moribond, lui promettant une récompense. Le paysan lui donne aussitôt ses soins, mais il jette sur lui son regard de lynx et, passant la main sur les poils roux de son épaisse moustache, semble se dire : " Je gagnerai plus gros peut-être à soigner ce pauvre diable qu'à gratter ses camarades et à marauder toute la journée ! " Cela dit, il soulève le blessé, et, après avoir pansé ses blessures, il l'entraîne, escorté de quelques soldats, à la maison proche de là.

Les Russes avaient rebroussé chemin et regagnaient Moscou, cette cité si fière, il n'y a qu'un instant, de ses dômes, de ses coupoles dorées et de ses douze cents clochers, et maintenant n'offrant plus que le spectacle de la ruine et de la désolation.

Lorsque la nouvelle de l'immense désastre parvint en France, ce fut un cri de douleurs universel parti de tous les cœurs, du cœur des mères surtout. La plus amère tristesse régnait au sein des familles ; les unes furent consolées par le retour d'un fils ou d'un père échappé comme par miracle à la mort ou à la captivité ; d'autres attendaient, mais toujours en vain, le même bonheur.

Au nombre de ces derniers était l'excellente famille dont j'ai parlé.

Aucune nouvelle des deux frères ne lui était parvenue. Seulement, un soldat récemment arrivé, connaissant les deux frères, et connu d'eux, assura avoir vu le plus jeune un instant dans une mêlée : il l'avait salué du regard, mais il l'avait bientôt perdu de vue. En vain ses parents en larmes l'accablèrent de questions : ce brave soldat eut tout sacrifié pour rendre l'espoir à ces parents infortunés ; mais la même demande amenait toujours la même réponse et la même cruelle incertitude, alors le père retombait dans son morne silence, la mère et la sœur pleuraient et priaient.

Dans ces longues soirées d'hiver, autrefois si douces et si pleines de charmes, à peine une parole venait rompre cette monotone tristesse.

J'en mourrai de douleur, disait la pauvre mère.

Sainte Vierge Marie, secours des chrétiens, s'écriait la jeune sœur, sauvez mes malheureux frères !

Ils reviendront... reprenait le père... ; deux grosses larmes tombaient de ses yeux, et l'être redevenait silencieux.

A un autre foyer, bien loin de la belle France, dans une contrée dévorante, perdue dans les brumes boréales, étaient assis devant la flamme d'un vaste brasier six hommes de mine et de langage différents : C'était fête en ce lieu apparemment : un pot d'ale vidé et rempli tour à tour circulait joyeusement entre les mains des six convives. Un d'eux paraissait triste et rêveur. A son visage, d'un ovale fin et spirituel, à l'ensemble de sa personne, dont une jeune moustache élégamment retroussée relevait encore le charme particulier, on pouvait juger qu'une terre plus douce et qu'un ciel plus pur lui avaient donné naissance. Sa tête appuyée dans ses deux mains, il semblait plongé dans une indéfinissable tristesse et laissait à ses compagnons les ris et les joyeux propos.

« Le prisonnier a le mal du pays apparemment, dit quelqu'un de la bande joyeuse.

La Sibérie est pourtant un fameux pays !

Nertking, surtout ! Un vrai paradis terrestre, quoi !

—Les oiseaux ne chantent pas en cage, reprit un autre en hochant la tête. Pour moi, je l'avoue, si ces honnêtes Français m'avaient fait l'honneur de me mettre en nourrice à quinze cents lieues de mon pays, je ne sifflerais pas si gaïement.

Bah ! s'écria le maître de céans, vieillard sexagénaire que la nature avait doué d'une physionomie passablement rébarbative, mise au grand complet par l'air du pays, il faut s'accoutumer à tout... ; le gaillard a du nerf... , et puis la mine de plomb donne cette année, le filon est excellent. Faut dire que S. M. le czar a eu là une excellente idée de nous envoyer un troupiier français pour piocher la mine, quoique le camarade soit bien un peu songeux et que sa conversation, dont il n'use jamais, ne soit pas précisément récréative.

—Bravo ! maître Petrowloff, dit la troupe.

Du reste, il a le temps d'apprendre la langue du pays, car il n'y a pas lieu de croire que le czar lance de sitôt un ukase de délivrance en faveur de ces coquins de Français !”

Tous appuyèrent ces paroles à l'exception d'un seul, dont les manières et le langage plein de politesse tranchaient sur les grossières allures de tous ces mineurs. Lui seul semblait comprendre le prisonnier, et, pendant que les autres devisaient gaiement sur ses infortunes, il lui serra affectueusement la main. A cette marque d'intérêt le Français répondit par une larme brûlante.

Ce jeune homme au cœur sympathique était le fils du vieux Petrowloff. Son père, homme dur et avare, avait pourtant compris qu'on pouvait, sans danger, avoir une éducation un peu plus soignée que la sienne et que celle des ours et des loups de la Sibérie.

Le fils avait donc fait ses études à Saint Pétersbourg, et avait eu de brillants succès. De plus, il avait embrassé le christianisme, ce qui explique bien un peu la nature de ses sentiments. Il occupait alors un poste assez élevé dans l'armée ; il avait fait la dernière campagne et était rentré en Sibérie, emmenant avec lui plusieurs prisonniers français destinés aux mines de plomb qui abondent dans ces contrées.

La cordiale poignée de mains de la veille avait révélé au captif un espoir qu'il n'aurait jamais osé concevoir. Du moins sur le sol étranger, il avait un ami : le voir, c'était presque voir sa patrie et ses parents chéris ; et lorsqu'une journée se passait sans qu'il lui serrât la main, triste et chagrin, il tournait ses regards vers la France, repassait dans son cœur les dernières paroles de sa mère, et se demandait dans l'amertume de ses pensées quand luirait un rayon de liberté.

Devenus de jour en jour plus intime, nos deux amis se voyaient plus souvent, à l'insu pourtant de Petrowloff. Un soir, quand les mineurs se furent retirés, l'officier introduisit le prisonnier dans son appartement, décoré de magnifiques zibelines et d'armes de toutes espèces. Le Français examinait tout avec une scrupuleuse attention. Entre deux lames de poignards appendus au mur, brillait un petit objet que ses yeux distinguaient à peine, “Ce sont mes trophées,” dit l'officier : il le détache et le lui présente, c'était une image de la sainte Vierge. Le prisonnier regarde, pâlit et tombe évanoui : “Mon frère, s'écrie-t-il, mon pauvre frère !” le bruit a réveillé le vieux Petrowloff, il saisit son arme et accourt : il voit le Français étendu par terre, et son fils à ses côtés s'efforçant de le relever. Dans son trouble il s'imagine qu'une lutte s'est engagée entre les deux jeunes gens, et que le prisonnier a voulu tuer son fils : il brandit sa hache, il va frapper.

“Arrêtez, crie l'officier . . . la douleur l'accable . . . ce n'est rien . . . retirez-vous ! je vous prie.” Désarmé à ces mots, Petrowloff se retire en se mordant les lèvres, et en grommelant comme un dogue qui, lancé contre un

étranger dont le pas résonne à la porte, mais contenu par la main du maître, se retourne et se couche la tête sur ses pattes. Le bonhomme n'en put dormir de la nuit ; un problème insoluble le tourmentait : comment ce prisonnier pleurnichait-il toujours, vu que selon lui il n'avait rien à pleurer sur cette terre qu'un sac de roubles perdu ou un loup manqué d'un coup de carabine ?

L'officier avait compris le coup de foudre qui venait de frapper son ami. Il se rappella aussitôt le soldat de la Bérésina dont il tenait la médaille, et trouva, en effet, entre ces deux visages de français, une ressemblance frappante. Il se hâte alors de le consoler, et lui dit que son frère, blessé, est probablement guéri, grâce à ses soins. A ces mots, le prisonnier se sent renaître et, fondant en larme, il embrasse son jeune ami. Puis, il lui montre sa médaille en tout semblable à l'autre, double présent d'une sœur bien aimée. Catholiques fervents, ils admirent ensemble les prodiges de miséricorde de la Mère de Dieu. Sans cette médaille, en effet, l'officier n'eût pas remarqué le soldat mourant à la Bérésina, il l'eût abandonné sur le fatal rivage ; sans elle, non plus, il n'eût point formé un projet dont il lui fit part, et qu'il jura de mettre à exécution à la première occasion.

La veille de ce jour, les habitants d'un village voisin avaient rapporté qu'une troupe effroyable de loups rôdait dans les environs. Deux hommes disait-on, avaient été dévorés. L'officier aussitôt pressa son père d'ouvrir une chasse en règle et d'armer tous ses mineurs. Il y consentit, et dès le soir, auprès du foyer où pétillait un tronc d'arbre nouveau, les intrépides travailleurs préparaient leurs armes et une ample provision de projectiles.

Le lendemain, au point du jour, les chasseurs s'attroupèrent, les uns à pied, les autres à cheval. L'officier russe avait en sa possession deux chevaux ouraliens aux jarrets nerveux, coureurs infatigables et rapides comme l'éclair. Il en donne un au prisonnier qui fut de la partie, grâce à ses prières et à la promesse qu'il fit d'exercer sur lui la plus sévère vigilance ; il monte le second, tous deux, la carabine au poing et partant au galop promettant monts et merveilles à Petrowloff.

Déjà cents détonations se font entendre : les hurlements des loups et le bruit des coups de feu animent les chasseurs, qui s'emportent dans des directions différentes.

Parvenus à une distance d'environ dix milles, enveloppés d'une brume épaisse, nos jeunes chasseurs piquent des deux et dévorent l'espace : l'heure s'avavançait : ils s'arrêtent.

“ C'est le moment favorable, dit l'officier d'une voix émue, prenez ces habits ! Adieu, fuyez vite. ” Et tous deux s'embrassèrent avec effusion.

— Adieu, mon libérateur ! que Dieu vous récompense comme vous le méritez. Adieu ! adieu ! ! ! ”

L'officier fut bientôt rentré chez son père. Son visage était consterné, et tout son extérieur décomposé.

“Et le prisonnier ! fit Petrowloff étonné de le voir seul.

— Jour de malheur ! mon père. Dévoré probablement, une surprise... un coup de désespoir peut-être !... Voyez plutôt !” Et il lui montra une partie des habits du Français, sales et en lambeaux. Voilà ce que j’ai trouvé à trente milles d’ici.

— Par saint Hubert ! s’écria Petrowloff, voilà un gentil gardien ; me perdre un homme travaillant comme quatre et gratis encore !

— Et mon cheval, reprit le fils, un ouralien pur sang, un trésor, un bijou ! Ce sont probablement ses pauvres restes que j’ai vus à dix milles d’ici : vingt loups se les disputaient. Imprudent ! pourquoi aussi lui ai-je confié un cheval qu’il n’aura pas su modérer ? jour maudit ! mille bombes ! je ne m’en consolerais jamais ! non, par tous les diables, non !

— Ne te désole pas, mon fils, lui dit le père ; c’est encore moi qui suis le plus à plaindre : un homme travaillant gratis, et à qui le chagrin coupait l’appétit !”

Six jours se passèrent, aucune nouvelle du défunt. Vers ce temps-là, un cavalier arrivait sur un cheval blanc d’écume, après bien des recherches et des tâtonnements, à la porte d’une cabane abandonnée, dans les plaines au milieu desquelles serpente la Bérésina. Il frappe.

“ Qui est là ? dit une voix rauque et saccadée.

— Pour l’amour de Dieu, ouvrez, dit l’étranger.

— Quelque maraudeur sans doute, quelque oiseau de nuit, gibier de potence... je n’ouvre pas.

— Ouvrez, ouvrez, dit une autre voix partie de l’intérieur ; et un jeune homme chaudement enveloppé dans une zibeline s’élança à la porte... Le cavalier entre...

Mon frère ! s’écria le jeune homme.

— Ah ! mon frère !” Et, confondus dans les bras l’un de l’autre, les deux jeunes gens se serraient dans une amoureuse étreinte.

Le paysan, maître du lieu, quoique abasourdi par cette scène étrange, se sentit remué jusqu’au cœur ainsi que sa famille.

Après les premiers transports, on s’assit, on causa, on s’expliqua.

Le paysan devenu gracieux, avait servi une petite collation assaisonnée d’un immense pot de bière : “ C’est égal, disait-il à sa femme, ça n’est pas encore si féroce, tout de même, ces Français !”

Jamais plus douce conversation n’anima plus gai repas. Le blessé, dont l’état allait de mieux en mieux, vanta les bons soins de l’hôte qui avait presque l’air de comprendre la langue française, pour ce moment-là. Le cavalier raconta sa captivité, la générosité de l’officier russe et les difficultés vaincues pour trouver cette maison, dont son libérateur lui avait enseigné, en le quittant, la position précise. Puis, il montra les deux médailles : que de souvenirs doux et tristes elles réveillèrent ! que de pleurs de joie elles firent couler !

Bientôt on ne parla plus que du retour dans la patrie. Ce retour devait être retardé, à cause de l'état de faiblesse du blessé. Désireux pourtant de donner de leurs nouvelles à leur famille, ils résolurent d'envoyer en avant, comme messagères de consolation, leurs médailles libératrices. Au-dessous des mots gravés par la main bénie de leur sœur ils écrivirent une autre sentence. Un porteur fut bientôt trouvé. Moyennant une forte récompense, qu'il devait partager avec le paysan, il partit après avoir reçu l'ordre exprès de ne montrer la lettre dont il était chargé qu'après l'ouverture du sachet mystérieux qui renfermait les médailles. Monté sur le rapide ouralien, il atteignit les frontières de France, et, se dirigeant au centre, il arriva au lieu indiqué.

Il faut renoncer à peindre la joie des pauvres parents. Quand la mère, dénouant le sachet d'une main tremblante, eût aperçu les bienheureuses médailles. . . . , ce fut une explosion de bonheur inexprimable. Auprès de ces mots : "*Secours des Chrétiens. . . .*" on lisait : *Cause de notre joie, priez pour nous !*

La lettre signée des deux frères vint confirmer ces heureux pressentiments, et donner les plus consolantes nouvelles. Le messager était comblé de soins et de caresses. Père, mère et sœur voulaient partir avec lui.

Le bonheur, longtemps exilé de cette famille, venait d'y rentrer, et avait rendu à la vie trois existences qu'allait briser la douleur.

Le 10 août 1813, le village de X. . . . était en fête : une multitude avide et curieuse se pressait sur les chemins : les deux frères venaient d'arriver.

Le 15 août, jour de l'Assomption, cinq jours après le retour, deux charmantes médailles, placées de chaque côté d'un ex-voto, étaient suspendues à l'autel de la Vierge, et témoignaient éloquentement de la toute puissance de Marie.

---

## RÉCEPTION DE M. JULES FAVRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

---

Le discours de M. Jules Favre à l'Académie a médiocrement réussi ; sauf le début qui est assez heureux et que nous allons citer, il sent trop la déclamation oratoire. Long, diffus, surchargé, il demeure cependant incomplet en ce qui concerne l'éloge de M. Cousin, auquel M. Jules Favre succédait. Son principal mérite, à nos yeux, empressons-nous de le dire, c'est qu'il est, par ce temps de doctrines matérialistes, une affirmation de la philosophie spiritualiste, ce qui a valu à M. Favre les attaques de ceux qu'il pouvait considérer comme ses amis. Mais à côté de quelques déclarations auxquelles nous devons applaudir, telles que celle-ci : “ La religion “ et la philosophie ont leurs ressources en Dieu ; elles s'uniront en remon- “ tant à lui par la même route,” combien de passages qui attestent l'ignorance du récipiendaire touchant les dogmes et le véritable enseignement du catholicisme ! On voit bien, à l'exposé très-embrouillé que M. Favre a fait des leçons de M. Cousin, que la philosophie n'est pas son domaine. Il commence pourtant par raconter qu'il fut dans sa jeunesse un des auditeurs les plus enthousiastes de l'illustre professeur.

“ MESSIEURS,—Il y a juste quarante années, non loin de ce palais, dans une enceinte consacrée au plus noble enseignement, se relevait une chaire autour de laquelle accourait en foule une jeunesse enthousiaste, avide d'applaudir celui qui allait y monter. Une grande et légitime popularité l'y avait précédé, bien qu'il touchât à peine l'âge mûr. Sur son beau front, avec la flamme de la pensée, brillait l'auréole, toujours irrésistible, de la persécution. Sa voix, à la fois harmonieuse et puissante, semblait être la vibration d'un instrument pénétré d'un feu intérieur. Ce feu animait aussi son regard profond et ferme, d'où son âme s'échappait en éclairs, quand le souffle de l'éloquence l'agitait. Son geste sobre et contenu, l'onction et la solennité de son débit, la richesse de son langage, l'art merveilleux avec lequel il savait tirer des abstractions les plus hautes d'éblouissantes images, faisaient de lui la personnification vivante de l'initiateur. A ce moment il était plus encore : il était le champion et le vengeur de la vérité, il en ressaisissait d'une main libre le flambeau divin qu'une administration pusillanime avait essayé d'étouffer, et son auditoire enivré le saluait, avec une foi respectueuse et naïve, comme le défenseur de la dignité humaine, comme le précurseur de la liberté.

“ Au milieu de cette nombreuse assemblée, où les cœurs débordaient de cette joie virile que donne le triomphe d'une cause juste, le moins palpi-

tant d'émotion n'était pas un jeune étudiant fort obscur, très-effrayé de la tâche que la vie allait lui imposer et qui se livrait avec transport à l'entraînement d'une admiration passionnée. Quelles n'eussent pas été son épouvante et son incrédulité, si quelqu'un lui eut prédit qu'un jour il serait appelé à l'honneur insigne de remplacer au sein de votre illustre compagnie celui qui lui apparaissait environné d'un si prodigieux prestige ! Depuis, les temps ont marché, les années accumulées ont poussé l'adolescent vers le déclin de l'âge, et tandis que, les fécondant par un travail incessant, l'orateur inspiré, le philosophe ingénieux, l'inimitable écrivain ajoutait sans relâche de nouveaux monuments à sa gloire, son futur et trop insuffisant successeur, absorbé par le tumulte des affaires, s'éloignait de plus en plus des sentiers lumineux où son regard fasciné avait un instant suivi le maître, s'avançant d'un pas assuér vers les régions souveraines de la science pure."

Voilà le commencement et le meilleur passage du discours du nouvel académicien. La page que nous venons de citer n'est pas cependant sans reproche au point de vue littéraire. Quand M. Jules Favre nous parle de la voix harmonieuse et puissante de M. Cousin, "qui semblait être la vibration d'un instrument pénétré d'un feu intérieur," on s'étonne d'une telle singularité de style. Dans un autre endroit, il dit encore de M. Cousin "qu'il a inondé de clartés souveraines le but qu'il n'a pas touché." On pourrait, même quand on devient académicien, écrire dans un français plus simple et plus correcte. Après avoir célébré la philosophie de M. Cousin comme une sorte de révélation de la raison humaine, voici en quels termes M. Favre est amené à en caractériser les conséquences pratiques :

"En histoire, M. Cousin aboutit à une sorte d'optimisme fataliste qui semble le rendre partisan du succès et de la force. Il ne tient pour grands que les hommes qui ont réussi. Il proclame la réussite de la guerre et la légitimité de la victoire. En politique, il n'accepte que les gouvernements consentis, et néanmoins il défend l'hérédité du pouvoir qui supprime le consentement. Il néglige complètement le redoutable mais nécessaire examen de la question du mal, et, s'il y touche, c'est pour y échapper par une amnistie indirecte."

Nous ne savons si le récipiendaire l'a fait exprès, mais il était difficile de mieux renverser son idole et de conclure par une négation plus formelle de ses propres prémisses. "Le plus implacable ennemi de M. Cousin, fait observer un écrivain catholique, ne pouvait rien dire de plus cruel contre lui, et nulle condamnation ne saurait égaler la sévérité de cet éloge."

On a pu le remarquer dans les extraits qui précèdent, le discours de M. Jules Favre brille, suivant une expression du Figaro, "par une profusion d'adjectifs et d'épithètes inconnue jusqu'ici sous la coupole de l'Institut." On prétend qu'un professeur de rhétorique a eu la patience de



les compter et qu'il en a trouvé 771 ! " Malheureusement, ajoute le malin journal, l'élection était valable ; elle a été réatifiée, il est trop tard."

En revanche le discours de M. de Rémusat, qui répondait au nouvel élu, est d'un bout à l'autre limpide, spirituel, agréable à lire, d'un style irréprochable, éminemment français, et orné avec cette modération qui est le cachet du bon goût. Racontant comment M. Cousin se décida pour la philosophie spiritualiste, M. de Rémusat s'est exprimé ainsi :

" Messieurs,—Je voudrais bien ne pas faire de métaphysique, mais je dois pourtant vous dire en confidence, que la philosophie des sensations est impuissante à établir les vérités nécessaires.

" Certes, l'image du devoir apparaissait aussi sainte à l'inflexible Locke qu'au facile Leibnitz, mais Locke aurait eu de la peine à fonder en droit la loi qu'il se prescrivait à lui-même. M. Cousin, inquiet de mettre d'accord les vérités du cœur et celles de l'esprit, prit enfin parti pour la philosophie des principes nécessaires, et se dévoua pour jamais à la religion des idées éternelles."

Voilà qui est à la fois sérieux et légèrement dit. L'espace fuit mais nous ne pouvons nous résigner à priver nos lecteurs du vivant portrait de M. Cousin dans la conversation. Ce morceau de M. de Rémusat nous a paru être un petit chef-d'œuvre ; le voici :

" Combattu entre son imagination et sa raison, il prenait feu sur tous les sujets, et son esprit jetait des flammes. Les questions les plus graves, les plus hautes, revenaient aussi naturellement que les incidents de chaque jour dans ses entretiens les plus ordinaires. Partout, à tous les moments, il était prêt à s'élever des frivolités de la vie commune aux mystères de l'âme et de sa destinée. Parfois, en l'écoutant, on lui eût souhaité le cap Sunium, ou ces fraîches eaux de l'Illissus, où Socrate mouillait ses pieds en parlant à Phédre de la beauté. Mais vainement le lieu de la scène était-il moins poétique. Dans les allées de nos jardins publics, sur les quais qui bordent ce palais, qui ne l'a entendu des heures entières prodiguer les idées, les expressions, les mouvements qui auraient fait la fortune d'un discours préparé ? Au coin de son feu, dans sa chambre d'étudiant, qui ne l'a vu se lever à demi vêtu, et, marchant à grands pas, développer avec une émotion persuasive, avec une verve toujours renaissante, les pensées qui l'agitaient ; évoquer, en causant, tous les maîtres de l'esprit humain, et les opposer l'un à l'autre ou les concilier ensemble, comme s'il eût espéré s'en faire écouter ?

Devant un écolier de nos classes de philosophie, il s'animait comme en présence d'Aristote ou de Platon, de Descartes ou de Leibnitz. Il s'était fait comme une habitude de l'éloquence, car il ne pouvait guère écrire ou parler sans reproduire les deux caractères de son talent, la grandeur et la passion."

J. B.

## CHRONIQUE.

CANADA : Clôture du Concile de Québec—Les médailles d'or des Volontaires.—Mort de MM. Groulx et Sirois—La Maîtrise de St. Pierre—L'Hospice St. Vincent—La Société coopérative de consommation—Quête pour l'Algérie—Lettre pastorale sur la St. Jean-Baptiste—ROME : Pie IX et Marie-Aimée.—Les Convalescents du Quirinal.—L'Artiste—Les Agnus Dei.—Le Père Hyacinthe—EUROPE : Situation générale—FRANCE : La première Communion de son A. Le Prince Impérial.—AMÉRIQUE : Acquiescement du Président.—La reconstruction du Sud.

### I.

La clôture du Concile de Québec a eu lieu le 14 du dernier mois, et s'est faite au milieu d'une assistance nombreuse, des membres du clergé et des fidèles accourus de diverses parties de la Province. Le Souverain-Pontife, dans ses allocutions de la semaine Sainte, a demandé l'union dans l'Eglise, et c'est sous la même inspiration de l'esprit de Dieu que Monseigneur de St. Hyacinthe a prêché fort éloquemment sur l'Unité de l'Eglise, qu'il a présenté comme le caractère distinctif et essentiel de l'Epouse du Christ. C'est par l'Unité de la Foi, de ses Sacrements et de son Chef qu'elle se distingue surtout des sectes égarées. C'est donc un honneur d'être catholique, puisque c'est appartenir à la seule véritable Eglise. Comme le représentant de cette Unité est le Pontife romain, le vénérable Evêque a conclu par de puissantes exhortations à persévérer dans l'amour, le respect et le dévouement au Saint-Siège, auquel le Canada vient d'ailleurs de donner un puissant témoignage de fidélité en lui sacrifiant *et son argent* et son sang.

Après la publication et la sanction des Décrets, ont suivi les Acclamations.

“ A notre Très-Saint Père et Seigneur, le Pape Pie IX, Vicaire du Christ, Pontife-Roi, gardien incorruptible de la vérité et de la justice, victoire, paix, longues années et mémoire éternelle ! ”

“ Que Dieu multiplie les forces et les années du Pasteur Suprême du troupeau du Seigneur. Qu'il le défende contre tous ses ennemis et lui accorde la victoire. Qu'il lui rende et lui conserve le patrimoine de l'Eglise. Qu'il lui assure toujours le sceptre de la royauté. Qu'il lui donne de voir Rome et le monde constitués dans l'unité, et les peuples entrant dans la voie de la justice et de la vérité, marcher vers le bonheur et la paix éternelle ! ”

“ A tous les défenseurs des Etats temporels du Pontife Romain et de l'Eglise, surtout à nos courageux et pieux jeunes Volontaires qui ont volés à la défense de Rome contre les ennemis du St. Siège, action de

“grâce, succès et victoire partout, courage invincible, santé prospère, et, après les triomphes de la plus glorieuse victoire, heureux retour dans la patrie !”

“*Fiat, fiat, fiat !*”

Les décrets arrêtés par cette vénérable assemblée des Evêques de la Province ne sont point encore connus, et ne seront promulgués dans les divers diocèses, qu'après avoir reçu l'approbation du Chef suprême de l'Eglise. Les titres qu'on en a publiés à la Cathédrale de Québec, indiquent que les Pères du Concile se sont occupés des graves questions *du divorce, des biens et des droits ecclésiastiques, de l'usure, des mauvais livres et journaux, et de l'accord si nécessaire qui doit régner entre l'Eglise et l'Etat.*

Voilà comment l'Eglise rend justice à tous les dévouements, embrasse dans sa sollicitude tous les intérêts légitimes, comprend tous les genres de mérite et de grandeur, élève l'âme des peuples et est la première à souhaiter leur prospérité.

Deux escouades de Volontaires Pontificaux sont parties dans le courant du dernier mois, ce qui porte à près de deux cents le nombre des Canadiens au service du Souverain-Pontife. Plusieurs ont déjà reçu le premier grade de Sous-Officiers, et M. Murray est Sous-Lieutenant ; leurs bonne conduite et leur bon esprit les font estimer et aimer ; leur courage, nous l'espérons, sera à la hauteur de leur dévouement et de leur sacrifice, si des circonstances fâcheuses les obligent de marcher à l'ennemi.

M. l'abbé Guillemette, de Trois-Rivières, a remis à Mgr. de Montréal, la médaille d'or que Mme. de Laquenille a fait frapper en souvenir du passage des Volontaires Canadiens à Lyon.

D'un côté, est représentée la Très-Sainte Vierge, avec cette légende :

N. D. DE FOURVIÈRES, PROTÉGEZ-LES.

Sur le revers on lit :

AUX VOLONTAIRES CANADIENS, ZOUAVES PONTIFICAUX !

*Souvenir de leur passage à Lyon, 6 Mars 1868.*

*Mme. de L., Mlle de P.*

Sur la tranche est gravée la devise :

*Aime ton Dieu et va ton chemin.*

Le clergé de Montréal a été frappé, comme dernièrement celui de Saint-Hyacinthe, dans la personne de M. Groulx, curé de St. Jérôme.

Il était de cette paroisse de Saint Laurent qui a donné au diocèse un si grand nombre de prêtres très-vénérables. Né en 1819, il fit ses études au collège de Sainte-Thérèse. Ordonné prêtre en 1844, il fut successivement vicaire à Beauharnais, à Lavaltrie, puis missionnaire au Grand-Calumet jusqu'en 1848. Nommé curé à St. Benoît, il acheva les travaux

de l'église, une des mieux terminées et des mieux fournies d'ornements du Diocèse, car c'était là son zèle, il avait l'amour de la maison de Dieu.

En 1862, il fut transféré à l'Île Perrot, puis un an après à St. Jérôme. C'est dans ce dernier poste que la mort est venue le frapper comme la foudre, le 12 de mai. M. le Vicaire, accouru à la première nouvelle de ce funeste accident, a eu le temps de lui donner les dernières consolations de la Religion.

M. l'abbé Sirois, curé du Cap St. Ignace, est mort aussi, le 27 mai, à l'âge de 61 ans dont plus de la moitié se sont écoulés dans les modestes emplois du ministère sacerdotal.

Au Séminaire de Québec où il fit ses humanités et ses études de théologie, il mérita l'estime de ses supérieurs par la régularité de sa conduite et l'amour du travail. Ordonné prêtre en 1834, il fut d'abord envoyé vicaire à Kamouraska, sa paroisse natale. A l'Isle-aux-Grues, à St. Pierre de la Rivière du Sud, où il exerça les fonctions de curé et enfin au cap St. Ignace. Il se rendit cher à ses paroissiens par sa charité et l'urbanité de ses manières et gagna leur confiance et celle même de ses confrères dans le ministère par sa prudence et la sagesse de ses conseils pleins de mérites. Il est mort regretté de tous et l'on a pu dire de lui en toute vérité : *Dilectus Deo et hominibus, ejus memoria in benedictione est.*

Le Dimanche 24 mai, Mgr. de Montréal a béni la première pierre de la Maîtrise de Saint Pierre. C'est une œuvre nouvelle, due au zèle des RR. Pères Oblats, et qui vient s'ajouter à tant d'autres déjà fondées par nos communautés religieuses pour le service spirituel de cette partie de la ville de Montréal. C'est après le terrible incendie de 1851 que ce faubourg prit des accroissements considérables, un grand nombre d'incendies montèrent de Québec, s'y établirent et lui donnèrent son nom. Malgré la rapidité avec laquelle se firent ces accroissements, cette population n'eut point à souffrir sous le rapport spirituel, et la population reconnaissante de ce quartier n'a point oublié avec quelle générosité le Séminaire a fait bâtir deux vastes écoles, une pour les Frères, qui contient près de mille enfants, et une pour les Sœurs de la Congrégation qui n'en contient pas moins. Deux vastes chapelles dans ces écoles permettaient aux fidèles, d'y venir, chaque dimanche, entendre la messe et d'assister aux Catéchismes et aux Vêpres dans la soirée. Les RR. PP. Oblats en outre construisaient une vaste église, à la disposition des fidèles les plus éloignés de Saint Jacques. Qui n'a pas conservé avec le souvenir du Père Léonard et de ses laborieux Confrères, celui de MM. Picard, Daniel, Perrault, Desmazures, Toupin, O'Farrell, et d'autres encore dont le zèle et le dévouement ont produit tant de bien pendant ces quinze dernières années. Ceux qui leur ont succédé ne sont ni moins zélés ni moins

dévoués ; la moisson est abondante, mais les ouvriers sont à la hauteur de leur mission et la vigne du Seigneur cultivée avec soin et désintéressement y produira des fruits abondants.

Le jour de la Pentecôte avait lieu l'inauguration de l'Hospice St. Vincent, œuvre non moins utile, richement dotée par la générosité de M. Olivier Berthelet dont la charité est inépuisable. Cette œuvre ouvre un asile à l'enfance dévoyée, à la vieillesse sans abri ; e tdans le temps du chômage, il pourra donner de l'occupation aux ouvriers sans ouvrage.

Une nouvelle Société de secours mutuel vient de se fonder à Montréal sous la direction du clergé de St. Jacques. Cette association, qui prend le nom de *Société coopérative de Consommation*, est appelé à rendre les plus grands services à la classe ouvrière qui, soit imprévoyance, soit trop grande pauvreté, se trouve presque toujours dépourvue d'avances pour l'hiver et exposée aux plus grandes privations et aux plus grandes souffrances pendant la saison rigoureuse.

Ceux qui voudront avoir droit à son assistance, déposeront au moins 25 cents, et au-dessus, autant qu'ils voudront ; ce qu'ils auront déposé leur sera rendu en nature au jour du besoin, en bois, vêtements, etc., selon leur demande ; mais ces objets revenant moins chers à la société, elle les livrera au prix du coût, ce qui sera d'un bénéfice considérable pour ceux qui auront déposé davantage.

Deux vénérables missionnaires du Diocèse d'Alger parcourent en ce moment le pays, demandant des secours pour les malheureux Arabes que dévorent la peste et la famine, et sur les terres desquels vient de s'abattre une nouvelle calamité, les sauterelles.

Cette horrible famine occupera une des places les plus marquantes dans les douloureuses annales de l'humanité. Nous ne croyons pas que dans aucun siècle, dans aucun pays, un plus navrant spectacle se soit vu et que jamais la faim ait poussé les hommes à de semblables extrémités : des scènes atroces d'antropophage et de cannibalisme se renouvellent tous les jours. " On ne sait plus, dit la *Presse*, où s'arrêtera la mort, c'est par groupes que tombent les malheureux Arabes. Tout a été mangé, tout a été dévoré, l'herbe des champs, les cadavres des animaux, les détritns abandonnés sur la voie publique ! " Les mères se concertent pour dévorer tour à tour leurs enfants et des familles entières disparaissent de cette horrible manière. Les voyageurs sont attaqués, enlevés, dépécés, rôtis et mangés. Des bandes de cannibales se sont organisées et massacrent pour s'en nourrir toutes les personnes qui tombent entre leurs mains. Le nombre des victimes dépasse 300000, c'est un peuple entier qui meurt de faim, autant par suite des calamités qui ont fondu sur ce malheureux pays, et que par l'imprévoyance des indigènes que le dogme fataliste du Coran rend insoucians de l'avenir.

Monseigneur de Lavignerie, archevêque d'Alger, s'est dévoué avec tout

on clergé au soulagement de ces malheureux. Il a fait appel à tous les Diocèses de France, et il a reçu d'abondants secours ; il a fait appel au Gouvernement et les Chambres ont voté deux millions.

Il a fait plusieurs fois, lui-même, le voyage d'Alger à Paris, afin d'é-mouvoir la compassion publique, et d'organiser des associations de secours qui, plus ils se multiplient plus ils semblent devenir insuffisants. Il a pris à sa charge tous les orphelins de ces pauvres Arabes et ils montent à plus de mille, il les a confiés aux Sœurs de Saint Vincent de Paul et aux Frères de la Doctrine Chrétienne ; mais il faut les vêtir, les nourrir, et les ressources sont épuisées. Ces malheureuses petites créatures lui arrivent presque nues, amaigries par la faim et la souffrance ; elles mourront dans les bras de sa charité, si les catholiques ne viennent à leurs secours. Voilà pourquoi Mgr. de Lavigerie a fait appel à la charité universelle dans tout le monde chrétien. Il a envoyé des prêtres dans tous les royaumes d'Europe, il en a envoyé en Amérique et, pendant cet été messieurs Lemauff et Dion vont parcourir le Canada pour recueillir l'offrande du riche et l'obole du pauvre pour ces pauvres orphelins d'une Colonie qui ne nous est pas étrangère, puisqu'elle est fille de la France et notre sœur.

Mgr. de Montréal vient d'adresser au diocèse une touchante lettre Pastorale à l'occasion de la prochaine solennité de la St. Jean-Baptiste.

En présence des attaques impies dont le Clergé est l'objet, le vénérable Prêlat recommande avec plus d'instance que jamais l'Union de la Religion et de la Patrie, car il n'y de *vrai patriote* que celui qui est un *sincère catholique*.

La prochaine fête nationale est une occasion toute naturelle de resserrer les liens de cette union ! Il y a des vices qui y font obstacle, ce sont l'*intempérance* et le *luxé* que le Souverain Pontife recommande lui-même de combattre dans la société chrétienne. Donnons-lui cette satisfaction, ajoutée à celle que lui donne le dévouement de nos enfants partis pour le défendre. Le citoyen devenu plus vertueux n'en sera que plus dévoué à son pays.

Pour atteindre ce but une neuvaine préparatoire est recommandée, il y a des indulgences précieuses attachées à cette neuvaine. Le mal combattu par la prière, s'il ne disparaît pas entièrement, ne peut pas ne pas diminuer, à mesure que descendront du ciel sur la patrie les bénédictions du Seigneur.

## II.

Le 13 mai, le Souverain Pontife a atteint sa 77ème année, et son grand âge ne l'a point empêché de suivre pendant tout le carême la loi du jeûne et de l'abstinence, et d'assister à toutes les cérémonies religieuses qui, pendant la semaine sainte, se sont accomplies dans la Chapelle-Sixtine, et dans l'église de Saint-Pierre.

On évalue à près de 65,000 le nombre des étrangers qui, pendant cette semaine, ont visité Rome et assisté aux fêtes de Pâques, et tous, à quelque croyance qu'ils appartiennent, s'en sont retournés enchantés de la magnificence des fêtes romaines, et pleine de vénération pour le Pontife dont on raconte chaque jour de nouveaux traits de bonté.

Le samedi saint, le Pape entra dans la salle dite des cartes géographiques où plus de 1,500 personnes étaient réunies attendant le bonheur de recevoir sa bénédiction.

Un trône avait été élevé à l'extrémité de la salle. En s'y rendant, à travers la foule, Pie IX rencontra une petite fille de trois ou quatre ans toute vêtue de blanc et la prit par la main et la conduisit sur son trône. Acte très-simple qui, pourtant, a profondément ému les cœurs déjà tout disposés à s'émouvoir.

Tous les catholiques ont été touchés de cette bonté paternelle et de cette grâce caressante du Souverain Pontife, mais cette bienveillance a été plus vivement sentie à Genève, lorsqu'on y apprit les détails de cette anecdote qui permettaient d'attribuer à cette ville et à son vénérable Evêque une si belle protestation de l'affectueuse tendresse de Pie IX.

La petite fille que le Pape a pris par la main et qu'il a fait asseoir à ses pieds, appartenait en effet à une famille protestante qui habite le canton de Genève, la famille Frossard de Saugy, très-aimée et très-estimée de tous ceux qui la connaissent. Voici comment un membre de cette famille raconte le gracieux incident.

“ Nous étions agenouillés à l'entrée de la galerie. Le Saint-Père entendait dire que nous étions Suisses, que nous habitons près de Genève, s'écria, avec un regard affectueux :

“ Ah oui ! vous êtes près de Mgr. Mermillod.”

Nous restions-là tous ensemble avec nos trois petites filles à genoux, lorsqu'il passa de nouveau. En retrouvant là ces enfants, le Saint-Père prit la main de Marie-Aimée qu'a baptisé Mgr. Hermillod, et cette chère petite fille, d'un pas ferme et sans même se retourner pour voir si nous la suivions, traversa l'immense galerie au milieu de la foule, donnant la main au Souverain-Pontife, rouge d'émotion et de bonheur, comme si elle avait compris de quelle faveur elle était l'objet.

\* Le Saint-Père va parler : il la fait mettre à ses pieds, puis il demande où est sa mère pour la placer à côté d'elle. Trois fois il répète sa demande, et quand il apprend qu'elle n'est plus, il est attendri et demande sa plus proche parente. Alors sa jeune tante Louise, qui était tout près se mit aussi aux pieds du Souverain-Pontife. C'était beau et attendrissant. Tous pleuraient d'une sainte émotion, en voyant une petite fille devant le Vicaire de Jésus-Christ, au moment où Pie IX donnait de si grands et de si sublimes enseignements sur l'union des âmes par la foi et la charité.

En quittant Marie-Aimée le Saint-Père lui a caressé la joue en disant : “ Adieu, ma petite enfant.” Après cette audience si pleine de souvenirs pour nos cœurs, tous voulurent voir cette chère petite fille.

Voici un autre trait de la bonté de Pie IX. En novembre dernier, le Saint-Père avait mis le Quirinal et ses magnifiques jardins à la disposition des Volontaires blessés et convalescènts, et souvent il les visitait malgré ses occupations incessantes. Le 27 avril, il fit réunir par le Ministre des armes tous les blessés qui y avaient séjourné, et qui déjà avaient rejoint leurs corps respectifs. Lorsqu'ils furent tous rendus et rangé sur deux lignes dans la grande salle des Suisses, le Vicaire de Jésus-Christ y entra et d'une voix pénétrante d'émotion :

“ Mes chers enfants, leur dit-il, le pape vous remercie de tout ce que vous avez fait pour lui. . . . Vous vous êtes conduits en braves soldats, en soldats chrétiens ; vous avez donné au pape de grandes marques de dévouement : et quelles marques plus grandes peut donner un fils à son père que de lui donner sa vie ? oui, le pape vous remercie. Quand vous retournerez dans vos familles, vous leur porterez la bénédiction de Pie IX ; votre courage a défendu la cause du droit, de la justice, de la vérité ; le Vicaire de Jésus-Christ vous bénit.”

L'affection du Souverain-Pontife s'étend même aux protestants, personne de la grande famille humaine ne lui est étranger.

Dans le courant de l'automne dernier, Pie IX, entrant dans une des nombreuses salles du Vatican, vit un jeune homme en contemplation, ou plutôt en extase devant une des admirables fresques de Raphaël. Il devina l'âme d'un artiste, et s'approchant du jeune homme étonné :

—Vous êtes peintre, mon jeune ami ? lui dit-il.

—Oui, Saint-Père.

—Vous êtes venu à Rome pour étudier ?

—Oui, Saint-Père.

—Vous êtes sans doute un élève de l'Académie de peinture ?

—Hélas ! non.

—Vous avez donc un professeur, un maître ?

—Non, Saint-Père, je suis trop pauvre. J'étudie seul, et n'ai d'autre maître que Raphaël.

—Eh bien ! entrez à l'Académie, si vous le voulez, je paierai votre pension.

—Oh ! Saint-Père !

—Ne me refusez pas.

—Mais votre Sainteté ignore que. . . . que. . . .

—Parlez sans crainte.

—Que je suis protestant.

—Oh ! reprend le pape, en souriant, cela importe peu à l'Académie.

—Depuis ce temps, George Johnston a sa pension payée à l'Académie par le Souverain-Pontife.



Voilà l'intolérance de l'Eglise.

Un autre fait qui ne se recommande pas avec moins d'intérêt, c'est que le gouvernement pontifical vient de faire frapper une médaille qui sera distribuée aux médecins israélites qui se sont distingués en soignant leur co-religionnaires pendant le choléra de 1867.

Le jour de la fête de l'invention de la Sainte-Croix, le Souverain-Pontife s'est rendu à l'église Ste. Croix de Jérusalem pour la bénédiction des *Agnus-Dei*.

On appelle de ce nom certaines bulles ou certains médaillons de cire empreints de la figure d'un agneau portant la croix-étendard. Dans le principe, l'usage s'était établi de prendre simplement au jour de l'octave de Pâques, les restes du cierge pascal béni le samedi saint de l'année précédente, et de les diviser en petits fragments qu'on distribuait au peuple.

“ Les fidèles s'en servaient pour faire des fumigations dans leurs maisons, dans leurs champs, avec la pieuse confiance de conjurer ainsi les pièges des démons, de détourner la foudre et la tempête.”

A Rome, au lieu de se servir uniquement des débris du cierge pascal, l'archidiacre bénissait au jour dit, de la cire mélangée d'huile, et avec ce mélange moulaient des médaillons portant l'effigie de l'agneau. Ces médaillons qui prirent naturellement le nom d'*Agnus Dei*, étaient déposés en un lieu décent jusqu'au dimanche, *in albis depositis*, (de la Quasimodo) où la distribution en était faite, après la communion de la messe, au peuple, et spécialement aux nouveaux baptisés.

“ Aujourd'hui cette bénédiction est réservée au Pape : elle a lieu la première année de chaque pontificat, et ensuite tous les sept ans.

“ Dans leur forme primitive, les *Agnus Dei* sont contemporains du cierge pascal, c'est-à-dire au moins du quatrième siècle ; mais comme médaillons, ornés de l'image de l'agneau, on ne saurait les faire remonter au-delà du sixième. Ce qu'on peut citer de plus ancien en ce genre, est un *Agnus Dei*, qui figurait au nombre des présents que St. Grégoire-le-Grand envoya à Théodelinde, reine des Lombards. Il y en avait aussi un dans le tombeau de Flavius Clémens, mais il est probable qu'il y avait été mis, à l'occasion de la première translation des reliques de ce saint martyr, c'est-à-dire vers le septième siècle. Les textes ne nous autorisent pas à reporter cet usage à une époque plus reculée.

“ Dans les siècles de foi, les *Agnus Dei* étaient l'objet d'une grande vénération ; on les enveloppaient dans des étoffes précieuses, ou bien on les renfermaient dans de petits reliquaires en or ou en argent.” (Martigny.)

Au premier mélange de cire et d'huile, on mêle aujourd'hui de la poussière des ossements des martyrs tirés des catacombes, et dont on ignore le nom, c'est ce qui donne cette couleur jaunâtre au mélange que l'on appelle *Pate des martyrs*.

Par cet usage les *Agnus Dei* se recommandent davantage encore à la

vénération et au respect des fidèles, puisque ce sont de véritables reliques. L'Eglise les compte parmi ses sacramentaux, et ils en ont la vertu. Par les prières récitées dans leurs bénédictions, ce Pontife énumère longuement les effets de leur puissance qui s'étend à presque tous nos besoins spirituels et corporels. Ils purifient des péchés véniels, sont un préservatif contre les attaques des démons, contre les accidents de la vie et les fléaux de la terre.

Il sont une protection pour les femmes en couche dont ils abrègent les douleurs et dont ils protègent l'enfant.

Tous ces effets sont exprimés en substance dans les vers d'Urbain V à l'empereur Jean Paléologue.

Balsamus et munda cera eum chrismatis unda  
 Conficiunt Agnum, quod munus do tibi magnum.  
 Fulgura desursùm depellit et omne malignum,  
 Peccatum frangit ceu christi sanguis et angit,  
 Prægnans servatur, simul et partus liberatur,  
 Munera fert dignis, virtutem destruit ignis,  
 Portatus mundè de fluctibus eripit undæ,  
 Morte repentinâ servat, Satanceque ruinâ.  
 Si quis honorat eum retinet super hoste trophœum,  
 Parsque minor tantum tota valet integra quantum.  
 Agnus Dei, miserere mei.  
 Qui crimina tollis, miserere nobis.

Le succès des Prédications du Père Hyacinthe à Rome a été prodigieux : en voici une preuve significative. Le 14 Avril, il a été invité à prêcher le sermon annuel, pour les principales œuvres charitables de Rome. Ces œuvres sont sous le patronage de hautes princesses romaines. Le sermon a eu lieu devant un auditoire immense, dans l'église du Gesù qui ne s'ouvre aux prédicateurs d'aucun ordre religieux ; et ce sermon a été le couronnement merveilleux des merveilles oratoires et saintement chrétiennes que l'illustre Carme a montrées aux Romains et à l'élite du monde.

Après avoir rapidement exposé son sujet, il a tracé, en traits de feu, le tableau des misères que secourt la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et a prouvé à l'aide d'images terribles que ces misères venaient de la corruption de notre société. Après avoir représenté la vertu des filles pauvres en lutte avec le cynisme insouciant de l'ouvrier, et l'infamie trahison de l'homme opulent, il s'est appliqué en termes d'une grande tendresse à suivre le retour de la jeune fille pauvre à la vertu ; et il a eu alors pour la pénitence des élans d'amour et de foi qui ont vivement ému son auditoire. Les tableaux qu'il a fait du repentir de Madeleine au pied de la croix, de Madeleine au tombeau de Notre-

Seigneur et dans le jardin ont été particulièrement empreints de grâce, de fraîcheur et de poésie.

La quête, on le conçoit, a été des plus fructueuses. Ce n'est pas la seule moisson qu'a recueilli le P. Hyacinthe, durant son séjour à Rome. On signale de nombreuses conversions parmi les Anglais et les Américains protestants, et l'on raconte à ce sujet des traits extrêmement touchants. Son dernier sermon sur l'unité de l'Eglise a produit une profonde sensation, et avant son départ, ayant été prendre congé de Pie IX et demander sa bénédiction, le Souverain Pontife l'a félicité sur les fruits de cette station, et sur le bien qu'il opérait dans la chaire de Notre-Dame de Paris et l'a encouragé à consacrer ainsi son beau talent à la défense de la Religion et de l'Eglise.

### III.

L'Europe est en paix : tous les gouvernements, de la Mer Blanche à la Méditerranée, protestent de leurs intentions pacifiques, mais tous en même temps activent leurs formidables armements, uniquement, vous pouvez en croire les diplomates, uniquement pour ne point faire mentir le vieil axiome :

*Si vis pacem, para bellum.*

Qu'arrivera-t-il de cette situation tendue de l'Europe ! En toute hypothèse rien de bon si la guerre éclate, c'est évident ; si elle n'éclate pas prochainement, les craintes ne se dissiperont pas pour cela et la peur de la guerre ne sera pas moins funeste à l'Europe que la guerre elle-même.

De cette appréhension perpétuelle d'une conflagration générale, résulte un malaise indéfini, et un défaut de confiance dans les transactions qui paralysent toutes les entreprises commerciales : les gouvernements se ruinent dans cette paix armée où s'engloutissent les millions, et courent à la banqueroute ou à la création d'impôts exorbitants qui amèneront les révoltes intérieures et les discordes civiles.

La Révolution exploite habilement cette situation : Certaines puissances s'étant crues assez fortes ou assez habiles pour s'en servir ou la diriger, sans s'en laisser dominer, lui ont laissé une liberté d'action, dont elle a habilement profité pour semer la division entre tous les Cabinets, et leur inspirer une défiance générale dans leurs intentions réciproques.

“ Aujourd'hui l'on peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'en Europe, tout repose plus sur le droit de la force, que sur la force du droit, et c'est à cette interversion du sens moral dans la politique générale de l'Europe que nous croyons devoir attribuer toutes les appréhensions qui sont partout et qu'il serait puéril de vouloir nier.” (M. de Montauere.)

Cette situation de l'Europe civilisée, en face de la Révolution, n'est pas chose nouvelle dans le monde ; c'est la lutte perpétuelle du bien et du mal, de l'ordre et du désordre, qui se représente aujourd'hui comme jadis, mais sous une forme nouvelle et avec de nouveaux éléments d'anarchie et de décomposition.

Le mal n'a jamais eu peut-être plus de ressource qu'aujourd'hui ; il n'a jamais eu d'arsenaux mieux fournis ; la science, le commerce, le progrès matériel, la politique elle-même, tout est à son service ; mais le mal n'a point à lui l'avenir, les promesses du Christ ont été faites à la vérité et la vérité, c'est l'Ordre, c'est le Bien.

L'erreur s'est toujours trompée jusqu'ici, parce que l'erreur n'est pas patiente, mais violente. Elle a toujours éclaté trop tôt, et elle s'est compromise ; et son signal trop tôt donné, n'a fait que mettre en jeu les forces honnêtes et conservatrices de la société.

Il lui a été plusieurs fois donné de s'emparer des avant-postes, mais elle n'a jamais pénétré dans la place, et elle est toujours venue se briser sur la pierre angulaire sur laquelle est assise la Vérité.

“ Nous ne doutons donc pas que la Révolution cosmopolite qui s'est attaquée à la pierre angulaire sur laquelle est bâtie l'Eglise, ne s'y brise la tête, avant d'avoir réussi à en ébranler les fondements.”

Puissent les gouvernements ne pas oublier leur noble mission dans ce conflit du mal contre le bien ; il y va de leur salut, leur erreur ne sera funeste qu'à leurs peuples, car pour la civilisation chrétienne, elle peut faire des pertes, il est vrai ; mais pour périr dans le monde, elle ne le peut pas, les siècles lui appartiennent.

#### IV.

Le grand événement du mois dernier, et qui pour un instant a fait taire dans les journaux officiels les préoccupations politiques, a été la Première Communion du Prince Impérial.

On lit dans le *Moniteur* :

Hier, 7 Mai, à neuf heures et demie du matin, Son A. Mgr. le Prince Impérial a fait sa première communion, dans la chapelle du palais des Tuileries, en présence de l'empereur et de l'impératrice, des princes et princesses de la famille impériale, de la famille de l'empereur, ayant rang à la cour, et des autres personnes des familles de Leurs Majestés.

Les grands officiers de la couronne et leurs femmes, la grande maîtresse de la maison de l'impératrice, la gouvernante des enfants de France, l'adjudant-général du palais, les aides-de-camp de l'empereur, les premiers officiers, les officiers, les dames et les principaux fonctionnaires des maisons impériales, ont assisté à cette pieuse cérémonie.

La chapelle impériale avait été tendue de velours rouge relevé de trossades d'or et était ornée de fleurs.

Les sièges de Leurs Majestés et des princes et princesses de la famille impériale, et de la famille de l'empereur ayant rang à la cour, avaient été placés de côté, à droite.

Au milieu du chœur, était une chaise avec prie-Dieu pour Son Altesse Monseigneur le Prince Impérial.

Du côté de la chaire, étaient les sièges des autres personnes des familles de Leurs Majestés.

Le curé de Sainte Madeleine, à qui avait été confiée l'instruction religieuse du prince, avait un pliant à la gauche de Son Altesse Impériale, un peu en arrière.

S. A. I. le prince Napoléon Louis, fils de Monseigneur le prince Napoléon, occupait les travées de la chapelle, du côté du jardin, avec les enfants admis à l'intimité du prince impérial.

A neuf heures et demie, Son Altesse le Prince Impérial, précédé par les officiers des cérémonies, est entré, accompagné de S. Exc. le général Frossard, son gouverneur, et de son aide-de-camp de service, et a pris place devant le siège qui lui avait été préparé ; S. Exc. le gouverneur s'est tenu à droite du prince, et l'aide-de-camp derrière.

Immédiatement après, sont entrées Leurs Majestés, accompagnées des princes et princesses de la famille impériale et de la famille de l'empereur ayant rang à la cour, précédées et suivies de leur cortège.

A leur arrivée, Leurs Majestés ont été reçues à la porte de la chapelle comme l'avait été Son Altesse le prince impérial par S. Exc. le grand aumônier, et sont allées s'agenouiller à leur place.

A la droite de l'empereur se sont placés : S. A. I. le prince Napoléon-Victor, fils aîné de Mgr. le prince Napoléon, S. A. le prince Lucien Murat, S. A. le prince Joachim Murat, et Mgr. le prince Achille Murat.

LL. AA. II. madame la princesse Marie Clotilde Napoléon, madame la princesse Mathilde, et S. A. madame la princesse Lucien Murat se sont mises à gauche de l'Impératrice.

LL. EExc. le grand maréchal du palais, le grand écuyer, le grand veneur, le grand maître des cérémonies, le commandant en chef de la garde impériale, l'adjudant-général du palais, l'aide-de-camp de l'empereur de service, les premiers officiers et les officiers de service, des maisons de l'empereur et de l'impératrice et des maisons des princes et princesses, se sont tenus derrière Leurs Majestés.

#### V.

L'acquiescement partiel du Président Johnson sur le onzième article promettait l'acquiescement sur les dix autres, qui a eu lieu en effet comme on l'avait prévu.

Le onzième article était un piège tendu à la bonne foi des Sénateurs que la défense n'avait pu corrompre ou par menaces ou par promesses ou par intrigues scandaleuses ; il était tiré d'un discours du Président, peu respectueux pour le Congrès. Du reste, le sens en était vague, insaisissable ; et tandis que les Sénateurs pouvaient se faire une opinion sur les autres articles qui se réduisent à dire que le Président a violé la Constitution ou quelques règlements du Congrès ; ici les consciences scrupuleuses, si Washington en connaît, devaient se prendre comme mouche dans une toile d'araignée.

Cet article qui devait réunir le plus de votes et porter le coup de grâce, a été le premier présenté au vote des Sénateurs. Tous, un seul excepté, étaient présents. Butler et consorts triomphaient, les tribunes regorgeaient de monde, on appelle les Sénateurs chacun par leur nom, avant que l'on soit arrivé à la lettre S 19 voix ont déjà prononcé " non coupable ; impossible désormais d'atteindre les deux tiers des voix ; un murmure désapprouvateur s'élève des tribunes, la honte monte au visage de la défense qui se retire la rage dans le cœur et jurant de se venger ; le Président reçoit les félicitations des gens de bien.

Un revirement n'est pas impossible, il n'est pas non plus sans précédent dans l'histoire américaine. Aussi les Radicaux ne se tiennent pas pour battus, et quoiqu'ils aient échoué dans un second vote comme dans le premier, ils préparent, dit-on, un second procès. La candidature du Général Grant adoptée par la Convention de Chicago, leur en assurera peut-être les moyens, et la reconstruction du Sud, de la manière dont elle s'opère, ne peut que leur apporter de nouvelles forces.

Cette reconstruction du Sud, sur la base du suffrage nègre, et de l'exclusion des anciens citoyens blancs, a reçu une consécration le 15 Mai, par le Congrès. L'Arkansas a recouvré son droit de représentation dans le Conseil de la nation, quoique la Constitution nouvelle de cet Etat, négro-radical, n'ait pas été ratifiée par le peuple.

C'est un mauvais exemple que suivront bientôt les autres Etats. Le Sénat y donnera son approbation, et les Radicaux triompheront dans leurs plans de reconstitution.

Quand tous les Etats du Sud seront rentrés dans l'Union d'après ce système, les Républicains seront en majorité dans le Sénat, soixante-trois contre onze, aujourd'hui ils ne sont que quarante-un Radicaux contre onze.

Par ce moyen les Radicaux se ménagent une influence puissante dans les élections présidentielles du mois de Novembre, et comme le mandat des Sénateurs a quatre ou six ans de durée, les élections de 1872 seront encore entre leurs mains.

D'un autre côté, par la loi *Tenure ex office*, le Sénat peut empêcher la révocation des fonctionnaires publics, annihiler les bonnes dispositions de l'Exécutif ; quel que soit le résultat des élections présidentielles, le Sud demeurera sous le régime paternel du pouvoir militaire ; si l'Exécutif résiste, nous verrons se renouveler des scènes semblables à celles du procès qui vient de se terminer, à la satisfaction des vrais patriotes, à la honte des Radicaux. En fait, le pouvoir est entre les mains de la majorité congressionnelle et cette majorité est radicale. Ce n'est donc pas la nation qui gouverne à Washington, c'est un parti ; et c'est là un des défauts du système électoral et de la Constitution qui abandonne à la puissance d'un parti la représentation nationale.

L'Exécutif n'a pas à Washington comme en Angleterre le choix des Sénateurs, et manque d'un appui et d'un contre poids à l'influence de la

Législative, qui au contraire trouve presque toujours un appui dans le Sénat, parceque le plus souvent les électeurs qui l'ont emporté pour la Chambre Législative l'emportent également dans les élections de la Chambre Sénatoriale. Le Président se trouve donc seul à lutter contre le Congrès, et si, en théorie, il peut compter sur la Haute-Cour judiciaire, en pratique ce point d'appui est le plus souvent illusoire et inutile, soit parcequ'il ne peut raisonnablement en appeler à cette Cour dans les situations extrêmes, soit parceque cette Haute-Cour, se composant de Sénateurs, peut lui être entièrement hostile, comme on a pu le voir au début du procès de Johnson.

Ainsi, c'est le pouvoir qui de plus en plus se concentre entre les mains du Congrès, et amène l'affaiblissement de la puissance exécutive et judiciaire, ce qui tôt ou tard doit amener une modification profonde dans la Constitution, et un changement dans la forme du gouvernement.

---

## LA FLEUR DES CHAMPS.

Fleur des champs née ce matin sous un rayon du soleil, tu dilates ta fraîche corolle, tu bois voluptueusement les pleurs de la rosée, tu te balances au moindre vent : une délicieuse odeur s'élève au-dessus de toi, et ta couleur est celle du ciel, aussi transparente, aussi azurée.

Fleur des champs, n'est-ce pas qu'il est doux de vivre et de fleurir ?

Tu t'épanouis dans ta force : la sève monte sans cesse à toi pour t'apporter une nourriture nouvelle ; tes feuilles reposent dans l'air, et chacun de tes pores respire une atmosphère embaumée.

Fleur des champs, n'est-ce pas qu'il est doux de vivre et de fleurir ?

Autour de toi, des insectes volent avec amour ; la mouche s'agite étourdiment près de ta belle corolle ; l'abeille vient cueillir sur ton pistil d'or le miel que tu sais distiller, et le petit scarabée, tout couvert d'une jaune poussière, se cache au fond de ton calice. Que d'êtres puisent dans ton sein le plaisir et la vie.

Fleur des champs, n'est-ce pas qu'il est doux de vivre et de fleurir ?

Mais le soir va venir ; la vie s'épuise par la jouissance : déjà la sève ne vient plus jusqu'à toi : ta tige se durcit : les bords de ton calice commencent à se rider : encore un dernier parfum qui va s'échapper de toi, et tu vas tomber sur la terre. Plus d'insectes amoureux, plus de rosée rafraîchissante, plus de couleur d'azur !

Tu vas périr ! . . . voici la nuit . . . le froid . . . la mort ! . . .

Fleur des champs, n'est-ce pas qu'il serait doux de toujours vivre et de toujours fleurir !

T. FREDERIC.

## LA FIN DU MOIS DE MARIE.

Ils sont passés les jours consacrés à Marie...  
Que sert de m'épancher en regrets superflus !  
Vous qui couliez si purs, doux charme de

[ma vie,  
Beaux jours, vous n'êtes plus...!!!

La fleur s'épanouit au lever de l'aurore  
Et se flétrit le soir quand le soleil a lui :  
Ainsi, Mois bien-aimé, je vous cherchais

[encore :  
Déjà vous aviez fui...

Vous aviez fui... ! Pourtant j'aimais votre  
[lumière,  
Beaux jours du Mois de Mai ! Votre douce  
[chaleur  
Des trésors du printemps enrichissant la  
[terr<sup>e</sup>

Et fécondait mon cœur.

Vous étiez mon soleil, vous étiez mon étoile :  
De l'éclat le plus put vous brilliez à mes

[yeux,  
Comme, au sein de la nuit, brille en un ciel  
[sans voile

Un astre radieux.

J'aimais de votre nom la douceur enivrante,  
Car votre nom, à vous, il est tombé du ciel,  
Comme Dieu fait tomber dans la rose odo-

[rante,  
Une goutte de miel.

J'aimais ces grandes voix de nos tours  
[descendues,

Appelant au Saint lieu le peuple, chaque  
[soir :

Ces voix aux cœurs troublés, aux âmes  
[éperdues

Elles disaient : espoir !

J'aimais à me mêler à ces pieux fidèles,  
Revenant tous les jours vers l'autel embau-

[mé  
Où la Mère de Dieu abritait sous ses ailes  
Son peuple bien-aimé.

J'aimais ces chants du soir, doux et pieux  
[cantiques

Où le nom d'une Mère animait les accords :  
Pour Elle il eut fallu les concerts angeliques  
Transportés sur nos bords.

J'aimais, j'aimais encor la longue litanie  
De noms et de besoins venus de tout côté :

Je me croyais auprès de la source bénie  
Qui donnait la santé

J'aimais à contempler ces lointaines aurores,  
Eclairant l'avenir d'un éclat si vermeil :

J'aimais à voir comment ces brillants mé-  
[téores

Annonçaient le soleil.

J'aimais de Rébecca les attrait<sup>s</sup> prophé-  
[tiques :

J'aimais de Débora le cantique pompeux :  
Sara, Judith, Esther... figures symboliques  
De la Reine des Cieux.

J'aimais ces traits touchants qui me tiraient  
[des larmes,

Témoignages divers de la bonté du Ciel :  
Je pleurais... mais ces pleurs avaient auss<sup>i</sup>

[leurs charmes  
Auprès de cet autel.

J'aimais, lorsqu'on tressait les fleurs de la  
[couronne,

De nos voix qui priaient... le flot puissant et  
[doux :

Et ce flot murmurait, aux pieds de la Ma-  
[done :

Priez, priez pour nous !

Et puis Jésus sortait du divin Sanctuaire  
A l'autel de sa Mère, aussi lui, chaque soir,

Il venait avec nous... Et la famille entière  
Se disait : *au revoir !*

Au revoir!... trente fois on a pu se le dire...  
Puis vint un dernier jour, hélas ! sans len-

[demain !  
Le Mois de Mai fuyait, avec ses doux sou-

[rires,  
Nous laissant en chemin...

Portez du moins, beau Mois, portez à notre  
[Mère

La couronne et les fleurs que nous venons  
[offrir !

Dites-lui que ce soir vous montez de la terre  
Avec ce souvenir.

Portez-lui de nos cœurs le plus sincèr<sup>e</sup>  
[hommage :

Dites-lui que l'aimer c'est tout notre trésor :  
Qu'elle nous verra tous, aux pieds de son

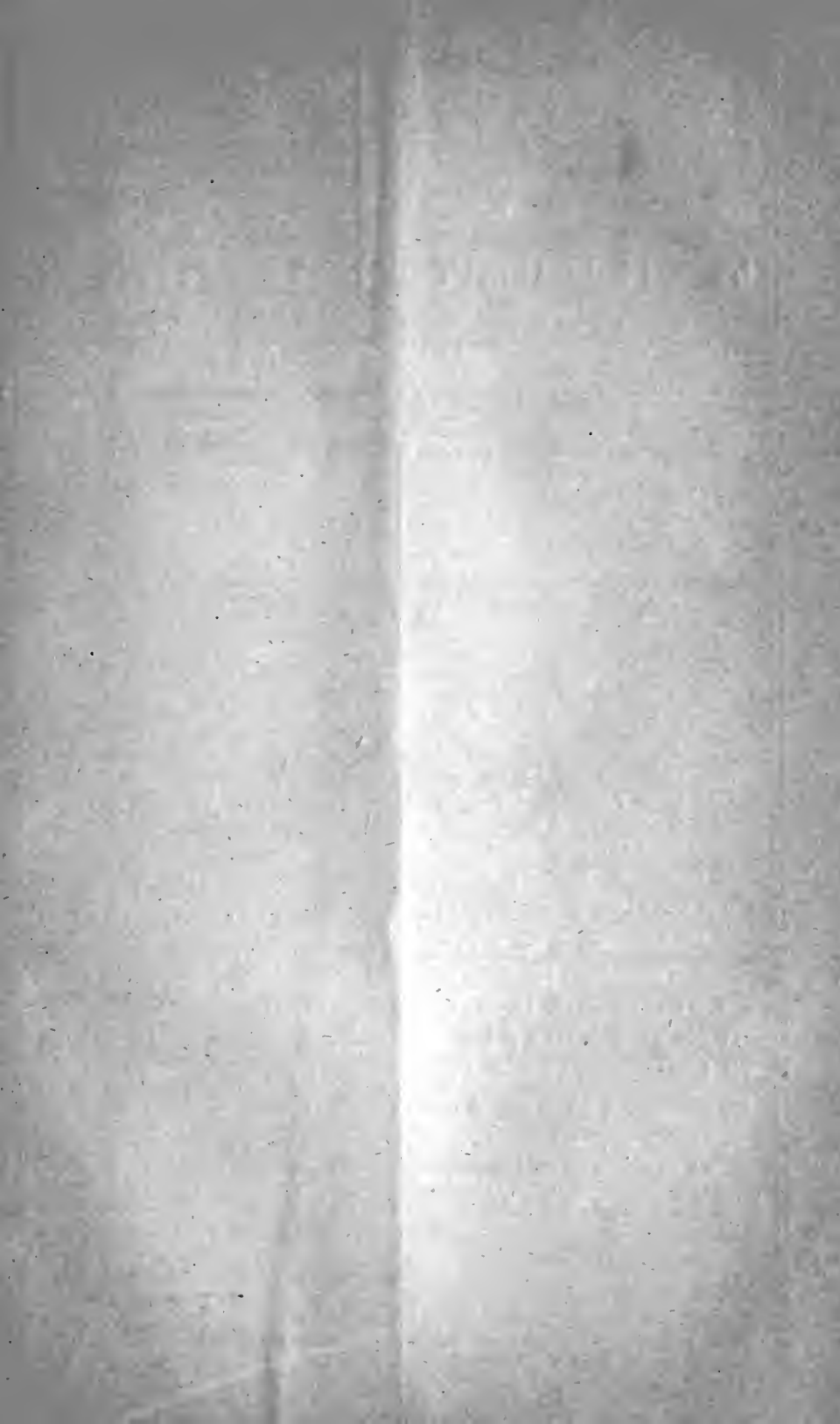
[image,  
Quand vous viendrez encor.

Et, nous l'espérons tous, un jour, après la  
[vie,

Recevant de ses mains la couronne de paix  
Nous pourrons voir au ciel le beau Mois de

[Marie  
Qui ne finit jamais !!!





448024

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL  
DE MONTREAL.

~~~~~  
DIXIÈME ANNÉE.
~~~~~

No. 6.—15 Juin 1868.

~~~~~  
SOMMAIRE:

	Page
I. L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA:—DEUXIÈME PARTIE:—LA SOCIÉTÉ DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.	
CHAPITRE I. Dessein et formation de la Compagnie de Montréal. (<i>Suite</i>).	417
II. LES GRANDES MANUFACTURES DE MONTREAL.—E. CHANTELOUP (<i>Suite</i>)	427
III. LA MESSAGÈRE DU PRINTEMPS (<i>Suite</i>).....	434
IV. LES RECENTES EXPLORATIONS DU GLOBE. (<i>Suite</i>).....	445
V. D'IBERVILLE OU LE JEAN-BART DU CANADA.....	451
VI. SOIRÉE MUSICALE et LITTÉRAIRE A L'UNIVERSITÉ-LAVAL.....	461
VII. MÉDAILLE DE LA SAINTE VIERGE.—Episode de la campagne de Russie.	472
IX. RÉCEPTION DE M. JULES FAYRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE....	479
X. CHRONIQUE.....	482
XI. LA FLEUR DES CHAMPS.....	495
XII. LA FIN DU MOIS DE MARIE.—Poésie.....	496

